



HAL
open science

**LE TEMPS DES PAYSAGES EVOLUTIONS
PAYSAGERES ET GESTION DURABLE DES
TERRITOIRES EN MONTAGNE PYRENEENNE
(hautes vallées du gave de Pau et du Vicdessos)**

Juliette Carré

► **To cite this version:**

Juliette Carré. LE TEMPS DES PAYSAGES EVOLUTIONS PAYSAGERES ET GESTION DURABLE DES TERRITOIRES EN MONTAGNE PYRENEENNE (hautes vallées du gave de Pau et du Vicdessos). Environnement et Société. Université Toulouse II-Le Mirail, 2010. Français. NNT : . tel-02501327

HAL Id: tel-02501327

<https://theses.hal.science/tel-02501327>

Submitted on 6 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TEMPS DES PAYSAGES

EVOLUTIONS PAYSAGERES ET GESTION DURABLE DES TERRITOIRES EN MONTAGNE PYRENEENNE

(hautes vallées du gave de Pau et du Vicdessos)

THESE

en vue de l'obtention du Doctorat de l'Université de Toulouse, délivré par l'Université
Toulouse II-Le Mirail, présentée et soutenue publiquement le 12 février 2010 par
Juliette CARRÉ

Composition du Jury :

Serge BRIFFAUD, maître-assistant à l'ENSAP de Bordeaux
Laurent COUDERCHET, professeur à l'université de Bordeaux 3, rapporteur
Bernard DAVASSE, maître-assistant à l'ENSAP de Bordeaux, co-directeur
Pierre DERIOZ, maître de conférence à l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse
Jean-Paul METAILIE, directeur de recherche au CNRS-GEODE, directeur de thèse
Yves MICHELIN, professeur à l'ENITA de Clermont Ferrand, rapporteur

**LE TEMPS DES PAYSAGES
EVOLUTIONS PAYSAGERES ET GESTION
DURABLE DES TERRITOIRES EN MONTAGNE
PYRENEENNE
(hautes vallées du gave de Pau et du Vicdessos)**

THESE

en vue de l'obtention du Doctorat de l'université de Toulouse, délivré par
l'Université Toulouse II-Le Mirail, présentée et soutenue publiquement
le 12 février 2010

Juliette CARRÉ

Composition du Jury :

Serge BRIFFAUD, maître-assistant à l'ENSAP de Bordeaux

Laurent COUDERCHET, professeur à l'Université de Bordeaux 3, rapporteur

Bernard DAVASSE, maître-assistant à l'ENSAP de Bordeaux, co-directeur

Pierre DERIOZ, maître de conférence, à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

Jean-Paul METAILIE, directeur de recherche au CNRS- GEODE, directeur de thèse

Yves MICHELIN, professeur à l'ENITA de Clermont Ferrand, rapporteur

Au terme de ce travail, je souhaite adresser ma reconnaissance à ceux qui m'ont accompagnée tout au long de ce cheminement.

Ma gratitude va d'abord à ceux qui ont eu la tâche de me guider et de recadrer les dérapages. Aussi, je souhaite remercier Jean-Paul Métaillé pour la confiance qu'il m'a accordée, pour son regard juste et distancié ; Bernard Davasse pour son suivi assidu et sa disponibilité. La pertinence et la qualité de ses conseils m'ont permis de mener cette thèse à son terme. Il m'est difficile de lui formuler des remerciements à la mesure de son engagement.

*Mes remerciements vont ensuite à l'équipe du CEPAGE qui m'a accueillie pendant ces quatre années de thèse, et à son directeur, pour m'avoir offert des conditions de travail que je souhaite à tous les doctorants. Merci à ses chercheurs et doctorants ; chacun d'eux, riche d'un regard et de compétences spécifiques a contribué à faire évoluer cette étude ; pour la présence au quotidien ou la joie de gambader dans les vallées pyrénéennes...
Merci à l'équipe du GEODE, toujours accueillante lors de mes visites à Toulouse.*

Je tiens à remercier, par ailleurs, Laurent Couderchet, Yves Michelin, Pierre Dérioz, Serge Briffaud, pour m'accorder de leur temps et me faire l'honneur de leur présence lors de ma soutenance.

Ce travail n'aurait pas été possible sans la participation des acteurs locaux, de la vallée du Vicdessos, et de la haute vallée du gave de Pau, qui ont bien voulu se prêter au jeu de l'entretien. Merci de m'avoir accordé du temps, même après une longue journée de pluri-actif, ou dans la tourmente d'une tempête de neige...

Merci à mes amis, particulièrement à Virginie et Fabien, pour leurs « petits » coups de main, pour avoir supporté mes états d'âmes, pour les soirées, les pique-niques et autres « récréations » qui m'ont régulièrement aérée de l'écriture.

Une pensée plus douce s'adresse à Bertrand... partager le quotidien d'une doctorante de ma sorte n'a pas été chose facile... merci pour ta patience, ton écoute, tes encouragements. Merci pour ces moments partagés : des sorties de terrain aux soirées-ordinateur...

Enfin, mes pensées vont à mes parents, Brigitte et Jean, qui malgré la distance ont subit mes doutes et parfois, ma mauvaise humeur ; ils m'ont toujours exprimé un soutien sans faille et une confiance inestimables. Merci du plus profond de mon cœur.

Sommaire

INTRODUCTION.....	13
--------------------------	-----------

CHAPITRE INTRODUCTIF - PAYSAGES ET DURABILITE, ELEMENTS DE REFLEXION POUR LE PROJET TERRITORIAL EN MONTAGNE PYRENEENNE.....21

1. PAYSAGE/DURABILITE : INTERACTIONS ET INTERETS POUR L'ACTION TERRITORIALE.....	22
1.1. <i>Le développement durable, entre recherche et action : une notion à territorialiser.</i>	22
1.2. <i>Le paysage, entre attentes sociales et projet de territoire : un outil pour l'action ...</i>	29
1.3. <i>La question du temps et de la durée : un trait d'union entre paysage et durabilité ..</i>	35
2. POSITION DE RECHERCHE ET TERRITOIRES D'ETUDE	40
2.1. <i>Produire des connaissances fondamentales et spécifiques initiant l'action.....</i>	40
2.2. <i>Etudier les temps du paysage et projeter le devenir des territoires</i>	41
2.3. <i>Des montagnes « remarquable » et « ordinaire », entre reformulations patrimoniale et territoriale</i>	43
2.4. <i>Principales questions et hypothèses</i>	48
3. APPROCHE METHODOLOGIQUE D'UNE GEO-PAYSAGISTE : CONSTRUIRE UNE ANALYSE DES TEMPORALITES ET DE L'ACTION PAYSAGERES	50
3.1. <i>Un angle d'approche spécifique.....</i>	50
3.2. <i>La lecture de paysage sur le terrain : un préalable</i>	55
3.3. <i>La photo-comparaison paysagère : une lecture interprétative des temps du paysage</i>	57
3.4. <i>L'enquête auprès des acteurs locaux</i>	73
CONCLUSION DU CHAPITRE INTRODUCTIF.....	81

CHAPITRE 1 - LES PAYSAGES ACTUELS ET LEURS DYNAMIQUES.....87

1. DES PAYSAGES ENFORESTES DANS UNE VALLEE DE VICDESSOS EN RECONVERSION INDUSTRIELLE.....	87
1.1. <i>Paysage et organisation spatiale de l'entité valléenne</i>	87
1.2. <i>Des dynamiques paysagères significatives.....</i>	95
1.3. <i>Les dynamiques paysagères et les projets territoriaux.....</i>	112
2. DES PAYSAGES PASTORAUX DANS UNE VALLEE DU GAVE DE PAU PONCTUEE DE SITES RENOMMES	117
2.1. <i>Paysages et organisation spatiale de l'entité valléenne.....</i>	117
2.2. <i>Des dynamiques paysagères significatives.....</i>	123
2.3. <i>Les dynamiques paysagères et les projets territoriaux.....</i>	136
3. DES DIFFERENCES ET DES CONVERGENCES PAYSAGERES : SYNTHESE COMPAREE DES PAYSAGES DES DEUX ENTITES VALLEENNES	138
3.1. <i>En général, de forts contrastes paysagers.....</i>	138
3.2. <i>Localement, des dynamiques paysagères identiques.....</i>	141
CONCLUSION DU CHAPITRE 1 : UNE « CRISE PAYSAGERE » PRONONCEE EN VICDESSOS.....	145

CHAPITRE 2 – UN SIECLE D'EVOLUTION DES PAYSAGES149

1. RUPTURE AGRAIRE, INDUSTRIALISATION, ENFORESTATION EFFRENEE : VIVES TRANSFORMATIONS EN VICDESSOS.....	150
1.1. <i>L'espace des villages : des destins contrastés</i>	151
1.2. <i>La montagne intermédiaire : du territoire d'enjeux au territoire délaissé</i>	168
1.3. <i>Des estives dont la stabilité est remise en question</i>	177
1.4. <i>Conclusion : déclin des paysages agro-pastoraux, essor de l'industrie, mutations paysagères à tous les étages</i>	178
2. FLECHISSEMENT PASTORAL, ENFRICHEMENT MODERE, PERMANENCES ET SURVIVANCES : TRANSFORMATIONS CONTRASTEES EN HAUTE VALLEE DU GAVE DE PAU.....	180
2.1. <i>Le bassin de Luz : d'un bassin agro-pastoral à urbanisé, enchâssé dans des versants boisés</i> 181	
2.2. <i>L'espace des villages et des granges basses : des évolutions nuancées entre déclin des activités traditionnelles et développement touristique</i>	185
2.3. <i>L'étage des granges hautes et des bas-vacants : des transformations importantes mais variables en différents points du territoire</i>	196
2.4. <i>L'étage des estives</i>	211
2.5. <i>Conclusion : des transformations paysagères localisées ; évolution des paysages pastoraux et influences touristiques</i>	215
3. DES TRANSFORMATIONS PROFONDES DU PAYSAGE, DE LA SOCIETE ET DE SON MODE DE FAIRE-VALOIR : LECTURE COMPAREE DES DEUX ENTITES VALLEENNES.....	216
3.1. <i>Des mobilités paysagères</i>	217
3.2. <i>Des faits, des phénomènes et des repères temporels communs</i>	218
3.3. <i>Des facteurs de différenciation</i>	219
CONCLUSION DU CHAPITRE 2 : SPECIALISATION AGRICOLE ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE DETERMINANTES POUR L'EVOLUTION DES PAYSAGES VALLEENS.....	231

CHAPITRE 3 - EVOLUTION DES FORMES D'INTERVENTIONS SUR LES PAYSAGES235

1. ENVOLEE DU SYSTEME AGRO-SYLVO-PASTORAL ET EMERGENCE DU TOURISME : DU MILIEU DU XVIIIIE SIECLE A 1860.....	236
1.1. <i>Un espace agro-sylvo-pastoral plein et sous-tension</i>	237
1.2. <i>Une ouverture précoce au tourisme, un phénomène localisé en haute vallée du gave de Pau</i> 246	
2. CRISES ET « RESTAURATION » DE LA MONTAGNE : 1860- 1905.....	259
2.1. <i>Des phénomènes érosifs localisés et des catastrophes</i>	259
2.2. <i>Sécuriser la station de Barèges : les prémices de la « restauration »</i>	262
2.3. <i>La volonté d'un reboisement généralisé</i>	262
2.4. <i>Des interventions localisées</i>	266
3. GRANDS AMENAGEMENTS MODERNES ET PROTECTIONS DES SITES : 1905-1960.....	272
3.1. <i>Une transformation industrielle précoce, décisive et prédominante en Vicdessos, étouffant les volontés de protection</i>	272
3.2. <i>Une concurrence forte entre grands aménagements et protections des sites en haute vallée du gave de Pau</i>	291
4. PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : DES ANNEES 1960 AUX ANNEES 1990.....	304
4.1. <i>Les zonages environnementaux : des positionnements nuancés</i>	304

4.2. <i>Une émergence de pôles touristiques : des stratégies différentes</i>	313
5. LES FONDEMENTS D'UN RENOUVEAU ? RECONVERSION SOCIO-ECONOMIQUE, RECOMPOSITION TERRITORIALES ET PATRIMONIALISATION PARTIELLE : 1990-2009	318
5.1. <i>Stratégies de réorientation économique</i>	319
5.2. <i>Reconnaissance des territoires de montagne comme patrimoine naturel et culturel</i> 322	
CONCLUSION DU CHAPITRE 3 : RAPPORTS DE FORCE, SUCCESSION IDEOLOGIQUE, DECALAGES ET ATEMPORALITE DE CERTAINES REPRESENTATIONS	329
 CHAPITRE 4 - PAYSAGE, ACTEURS ET PROJETS DE TERRITOIRE	337
 1. PAYSAGE, DISCOURS ET PROJETS D'ACTEURS	338
1.1. <i>En Vicdessos : une vision collective de l'avenir, mais une stratégie déséquilibrée.</i>	338
1.2. <i>En haute vallée du gave de Pau : peu de projections à long terme et une perception individuelle de l'avenir.....</i>	365
2. LES SCENARII PAYSAGERS TENDANCIELS A L'ECHELLE VALLEENNE	388
2.1. <i>Le scenario tendanciel en Vicdessos</i>	388
2.2. <i>Le scenario tendanciel en haute vallée du gave de Pau.....</i>	392
CONCLUSION DU CHAPITRE 4.....	394
 CHAPITRE 5 - LE PAYSAGE DANS LES PROCESSUS D'ACTION VALLEENS.....	401
 1. BILAN DES CONNAISSANCES MISES EN PERSPECTIVE.....	401
1.1. <i>Les méandres de la reconversion dans le Vicdessos : occultation et émergence</i>	402
1.2. <i>Clivages territoriaux en haute vallée du gave de Pau : des enjeux niés, des valeurs enfouies.....</i>	409
2. PATRIMONIALISATION ET TERRITORIALISATION, DEUX PROCESSUS D'ACTION ENCLENCHES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.....	414
2.1. <i>Patrimonialisation divergente : recombinaison plurielle en Vicdessos et mécanismes grippés en HVGP.....</i>	416
2.2. <i>Territorialisation inégale : un processus presque achevé en Vicdessos, mais bloqué en HVGP</i>	420
2.3. <i>Propositions d'outils, pour et par le paysage.....</i>	424
CONCLUSION DU CHAPITRE 5 : LE PROJET DE PAYSAGE, PILIER D'UNE GESTION DURABLE DES TERRITOIRES	426
 CONCLUSION GENERALE	429
SOURCES.....	439
BIBLIOGRAPHIE.....	443
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	459
TABLE DES MATIERES	463
ANNEXES.....	471

Résumé : Le temps des paysages

Evolutions paysagères et gestion durable des territoires en montagne pyrénéenne. (hautes vallées du gave de Pau et du Vicdessos)

Le paysage et le développement durable sont aujourd'hui fréquemment convoqués dans les réflexions sur l'aménagement ou la gestion du territoire, mais rarement associés. Faire un lien entre ces deux notions serait pourtant susceptible de renouveler les stratégies territoriales actuelles et d'engendrer des réponses articulant, dans la durée, développement économique, reproduction des ressources naturelles et souci d'équité sociale. Cette problématique est abordée ici à travers une étude de l'histoire et de la dynamique des paysages dans deux territoires des Pyrénées françaises : la haute vallée du gave de Pau et la vallée du Vicdessos. Ces paysages montagnards sont considérés dans leurs dimensions multiples – naturelle et sociale, matérielle et immatérielle - et dans leurs différentes temporalités. L'objectif est d'apporter une contribution à la construction d'une approche paysagère du développement durable et de la mettre au service de l'action territoriale. La démarche croise trois méthodes d'investigations principales : une lecture-interprétation des paysages actuels, une analyse diachronique de séries photographiques et une enquête sociale à partir d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux.

Les résultats obtenus montrent toute la complexité des rapports s'établissant, dans la durée, entre les formes paysagères, les regards portés sur les paysages, historiquement datés, et les actions et les politiques menées dans le domaine du territoire, de l'environnement et du paysage. La vallée du Vicdessos connaît une « crise paysagère » prononcée à partir des années 1950 et apparaît, depuis la fermeture d'une usine électrométallurgique en 2003, comme un territoire en crise. Cet événement est à l'origine d'une recomposition territoriale et d'un processus émergent de patrimonialisation, valorisant un passé historique singulier. Les paysages de la haute vallée du gave de Pau s'opposent aujourd'hui à ceux du Vicdessos : ils connaissent des évolutions peu évidentes à percevoir et apparaissent encore « traditionnels », modelés par des pratiques pastorales. Certains de ces paysages sont depuis longtemps fréquentés par les touristes et aujourd'hui mondialement reconnus. Pourtant, ce territoire cristallise des enjeux, divergents et contradictoires, contribuant à rendre difficiles et confuses les timides tentatives de gestion. Quant à la question patrimoniale, elle y est devenue conflictuelle, remettant en cause la légitimité et la pertinence de l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité du massif Gavarnie / Mont-Perdu qui date de 1997.

Au final, cette recherche montre que, dans les deux vallées pyrénéennes comparées, la question de l'articulation entre paysage et développement durable ne va pas de soi. Les relations entre développement, préservation de l'environnement et équité sociale n'y sont pas conçues de façon globale et, encore moins, inscrites dans la durée. Quant au paysage, il y est considéré tout au plus comme une ressource immanente qu'il s'agit de valoriser dans le cadre d'un développement axé sur le seul tourisme. Pourtant, cette recherche montre aussi que la question du temps et de la durée est centrale dans toute réflexion sur le développement durable des territoires et que le paysage est susceptible de constituer un outil opérationnel pour mieux comprendre les dynamiques territoriales et pour mieux les gérer dans le futur.

Mots-clés : paysage, développement durable, temps, évolutions paysagères, action et stratégie territoriale, politiques publiques, acteurs locaux, patrimonialisation, territorialisation, recherche-action, observation, photo-comparaison, enquête sociale, Vicdessos, Gave de Pau, Pyrénées.

Abstract : The "time" for landscapes
Evolutions of landscapes, sustainable territorial management in the Pyrenean
Mountains (high valley of the Gave of Pau and of Vicdessos)

Today, landscape and sustainable development take an important place in the reflections on territorial development and management, but are rarely linked. However, linking the two concepts would likely renew the existing territorial strategies and generate answers articulating, in the long run, economic development, reproduction of the natural resources and the concern for social equity. This issue is approached here by a study of the history and the dynamic of landscapes in two territories of the French Pyrenees: the high valley of the Gave of Pau and the valley of Vicdessos. The study of these mountain landscapes examines their multidimensionality in natural and social, material and immaterial aspects, and in their various temporalities. The objective is to contribute to the construction of a sustainable landscape approach and to put it at the service of the territorial actors. The approach uses three principal research methods: a reading and interpretation of the existing landscapes, a diachronic analysis of photographic series and a social investigation based on semi-directing interviews with concerned elected local authorities.

The results obtained show the whole complexity of the developing relationships, in their long-term dynamic, between landscape forms, historically dated perceptions of landscapes, and the actions and policies carried out in the field of the territory, environment and landscape. Since the Fifties, the valley of Vicdessos undergoes a marked "landscape crisis" and appears, after the closing-down of an electrometallurgical factory in 2003, as a territory in crisis. This event is at the origin of a territorial recomposition and an emerging process of "patrimonialisation", developing a singular historical past. Contrary to those of Vicdessos, the landscapes of the high valley of the Gave of Pau underwent a less perceptible evolution and appear still "traditional", based on pastoral practices. Some of these landscapes are already for a long time frequented by tourists and are today internationally known. However, this territory crystallizes interests, divergent and contradictory, that contributes to the fact that the cautious management attempts are confuse and difficult. As for the cultural heritage, it became a controversial issue, challenging the legitimacy and the relevance of the inscription in 1997 of the massif of Gavarnie/ Mont-Perdu on the World Heritage list.

Finally, this research shows that, in the two compared Pyrenean valleys, the question of the articulation between landscape and sustainable development is not evident. The relationships between development, preservation of the environment and social equity are not considered in an integral way and, even less, with a long-term perspective. As for the landscape, at the most it is considered as an immanent resource whose development is based and focused on tourism only. However, this research also shows that the question of time and the duration is central in all reflection on the sustainable development of the territories and that the landscape is likely to constitute an operational tool for a better understanding and a better managing of the territorial dynamics in the future.

Key words: landscape, sustainable development, time, landscape evolutions, action and territorial strategy, public policies, local actors, patrimonialisation, territorialisation, research-action, observation, photo-comparison, social investigation, Vicdessos, Gave of Pau, the Pyrenees.

Listes des sigles et abbréviations

A.F.P. : Association Foncière Pastorale
A.R.P.E. : Agence Régionale pour l'Environnement
C.A.F. : Club Alpin Français
C.N.P.N. : Conseil National de la Protection de la Nature
C.T.R.E. : Contrat Territorial de Revitalisation Economique
CEPAGE : Centre de recherche sur l'histoire et la culture du Paysage
DOCOB. : Documents d'Objectif
GEODE : Géographie de l'environnement
ICOMOS : International Council an Monuments and Sites
LOADT : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire
LOADDT : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire
MAB : Man And Biosphère
M.A.E. : Mesures Agro-Environnementales
MEEDDAT : ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
O.G.S. : Opération Grand Site
P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme
PNR : Parc naturel régional
R.T.M. : Restauration des Terrains de Montagne
S.I.R.T.O.M. : Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères
SIVOM. : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SRU : loi Solidarité et Renouvellement Urbain
T.C.F. : Touring Club de France
U.N.E.S.C.O : United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
U.T.N. : Unité Touristique Nouvelle
Z.I. : Zone Intermédiaire
Z.P.P.A.U.P. : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Introduction

Le choix d'un sujet de recherche abordant conjointement le paysage et la montagne pyrénéenne n'est probablement pas le fait du hasard : il associe intérêt scientifique et sensibilité personnelle. Depuis longtemps, la montagne, espace spécifique et souvent considéré comme marginal, cristallise l'attention du scientifique et suscite curiosité et fascination des individus. *Objet purement géographique* pour les uns, *construction culturelle* pour les autres, les deux à la fois aujourd'hui, elle s'impose comme une « voie d'accès privilégiée à la connaissance du monde » (DEBARBIEUX, 2001). Cette attraction laisse à penser que la montagne peut être considérée comme « un révélateur de toute la mécanique terrestre et des façons de l'humanité de composer avec elle » (DEBARBIEUX, 2001) ; « concentré de nature », elle réunirait, « en l'espace du paysage perceptible ce que l'histoire et la géographie ailleurs éloigne de l'observateur » (BRIFFAUD, 1994) ; à ce titre, elle « rapproche l'effet visible de la cause intelligible et permet aux registres sensible et rationnel de la perception de ne plus faire qu'un. » (BRIFFAUD, 2007)

Pour ma part, cette attention portée à la montagne remonte aussi à l'enfance. C'était alors un espace de rêveries, un terrain de jeux et d'aventures d'une petite citadine en vacances chez ses grands-parents... Puis l'intérêt s'est accru et précisé ; le regard et la sensibilité qui en découle se sont peu à peu orientés au cours du temps, et au fil des mémoires et travaux d'étudiants.¹ C'est alors presque naturellement, comme une suite logique, que le choix d'un sujet de thèse sur la montagne pyrénéenne s'est effectué ; il correspondait aussi à l'opportunité de participer à une recherche en cours sur les politiques du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie - Mont Perdu, conduite par l'équipe CEPAGE en collaboration avec les laboratoires GEODE et CHRONÉCOLOGIE.²

En prenant un peu de recul, cette entrée dans le « monde de la recherche » n'est pourtant pas si évidente et les continuités entre ma formation initiale professionnalisante et un cursus doctoral pas si logique que cela. Titulaire d'un diplôme de paysagiste DPLG, c'est après cette formation que je me suis dirigée vers la recherche. Ce parcours quelque peu

¹ J'ai mené à partir de 2002 différents travaux concernant des paysages pyrénéens, notamment, un dossier de fin de second cycle de la formation des paysagistes concernant l'évolution des paysages du canton de Quérigut (Ariège) au 20^e siècle (2002) ; la participation à un séminaire de recherche sur les paysages de la catastrophe en vallée de Barèges dans les Hautes-Pyrénées (2004) ; le Travail Personnel de Fin d'Etude de paysagiste DPLG, concernant l'expérimentation d'un plan de paysage pour la haute vallée de l'Aude (2004) ; ainsi que le mémoire de DEA (2005), étude interrogeant le processus de classement par l'UNESCO de la commune de Gèdre dans les Hautes-Pyrénées.

² Cette recherche dirigée par Serge Briffaud et Bernard Davasse, a donné lieu en 2007 au rapport intitulé : « Paysage et politique du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie/Mont-Perdu. Analyse interdisciplinaire pour servir de fondement à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial », 229p.

singulier a orienté cette thèse dans ses fondements et dans sa forme. Ma particularité de paysagiste, spécialiste du projet de paysage, et l'enseignement reçu destiné à former de futurs praticiens aux tâches de la conception paysagère, de l'aménagement et de la gestion des paysages, ont largement contribué à situer cette thèse dans le domaine de la recherche/action. C'est ainsi qu'elle se positionne à la fois dans une perspective de recherche fondamentale sur les paysages et leurs différentes temporalités (passées, présentes et futures) et dans l'optique d'une réflexion sur les actions menées dans les territoires montagnards depuis le XIX^e siècle.

Ainsi, dès le départ, cette recherche était motivée par la volonté d'un retour réflexif sur les actions et les pratiques sociales à l'origine des paysages actuels et par l'intention de mener une réflexion prospective sur la façon dont l'élaboration de connaissances fondamentales dans le domaine du paysage peut fonder l'action sur les territoires dans le futur. Elle s'inscrit donc à la fois en continuité et en rupture avec mon parcours et mes intérêts. En continuité, puisqu'il est question d'approfondir la réflexion sur un sujet de recherche inscrit dans mes préoccupations depuis plusieurs années. En rupture, puisqu'il s'est agi de « changer d'univers », de glisser du domaine de l'action à celui de la recherche, de celui du projet de paysage à celui de la géographie du paysage, de s'adapter aussi à des temporalités différentes en passant de l'urgence de l'action à la « durabilité » de la réflexion sur l'action. En outre, pour une paysagiste « entrer en recherche » signifiait apprivoiser des concepts et des notions à partir desquels s'était structurée une discipline, s'initier à de nouvelles méthodes de travail, expérimenter et tester de nouvelles démarches ; délaissier aussi des approches un peu intuitives pour construire des méthodes parfois encore empiriques, mais plus démonstratives et systématiques. Cela impliquait enfin de prendre position, de définir ou de préciser le type de pratiques que je souhaitais incarner dans le domaine du projet de paysage, de dépasser le statut le plus souvent conféré aux paysagistes, considérés comme experts, détenteurs d'une réponse à un problème paysager, mais d'être en mesure, grâce à l'élaboration de connaissances appropriées, de faire émerger d'un territoire et de ses acteurs, un questionnement et un projet durable et partagé.

Adjoindre à une approche praticienne du paysage, celle géographique, plus théorisée, nécessitait de se départir de ses complexes vis-à-vis d'une culture disciplinaire imparfaite et de l'emploi de méthodes parfois peu académiques. C'était aussi oser utiliser ce profil hybride pour explorer des voies nouvelles. Ainsi, ce travail universitaire a-t-il été un long cheminement personnel bordé par la permanence du doute. Il ne s'est jamais déroulé de façon linéaire, mais il a été fait de détours, d'impasses, de voies patiemment explorées avant d'être abandonnées, de retours en arrière et de remises en question ; il a exigé des

phases de latence et de ralentissement, souvent déstabilisantes, mais nécessaires au mûrissement et à l'orientation pas à pas, dans ce dédale... Il est toutefois apparu assez vite que la question du temps pouvait être le fil conducteur de cette recherche dont la problématique centrale vise à montrer que la notion de paysage est susceptible d'envisager un aménagement et une gestion durables des territoires de montagne. Dans cette optique, s'est peu à peu affirmé le fait que caractériser les différentes temporalités paysagères, à la croisée d'approches géographiques et paysagistes, pouvait faire partie des objectifs principaux de ce travail.

Connaître et comprendre les évolutions paysagères m'ont conduite à rechercher ce qui détermine les formes paysagères successives, c'est-à-dire à mettre en évidence les processus complexes faits d'interactions entre des phénomènes, d'ordre biophysiques, socio-économiques et culturels mêlés, inscrits dans les territoires, qui sont à l'origine de ces formes, de leur renouvellement ou de leur disparition. Ces transformations ne correspondent évidemment pas à une explication unique. Elles sont, la plupart du temps, à la croisée de différentes modalités d'intervention sur l'espace, intentionnelles ou non, issues de stratégies privées et collectives ou de politiques publiques, et dépendantes des représentations culturelles qui se succèdent. Chacun de ses déterminants, tout comme les formes elles-mêmes, se caractérise par des temporalités singulières. On assiste donc à une succession de phases, scandées de ruptures et de crises et parsemées de phénomènes de décalage ou d'inertie. Je me suis donc attachée à la mise en lumière des formes paysagères et au décryptage de leurs déterminants en mettant en œuvre une démarche dans laquelle la dimension temporelle est essentielle.

Confrontée à l'absence de méthodes préalablement établies pour mener à bien cette recherche, j'ai été amenée à construire une démarche adaptée en piochant aussi bien dans les outils méthodologiques du paysagiste que dans ceux du géographe. Aussi, cette réflexion et les différentes méthodologies spécifiques mises en œuvre font l'objet d'un développement détaillé dans un chapitre préliminaire dans lequel est également exposé, d'une manière approfondie, le cadre problématique de mon travail. Le corps de la thèse se décline ensuite en cinq chapitres, se voulant refléter la démarche itérative qui a été suivie. Cette démarche prend en compte différentes échelles temporelles et spatiales. Elle conduit du présent au passé, puis au futur, et part du global pour aboutir à des visions plus localisées, pour enfin revenir à l'échelle régionale.

- Le premier chapitre propose une lecture comparée des paysages actuels des deux territoires d'étude, la haute vallée du gave de Pau (65) et la vallée de Vicdessos (09). À une première lecture globale du paysage succède l'analyse de secteurs représentatifs,

particulièrement significatifs des grandes dynamiques en cours. Cette analyse conduit à définir les processus qui président aujourd'hui à l'aspect des paysages.

- Le second chapitre s'intéresse aux transformations des formes du paysage depuis un siècle environ, notamment à partir d'une approche diachronique basée sur la comparaison de photographies prises à des époques différentes. Cette approche permet d'établir comment les paysages ont concrètement évolué, à quels rythmes et selon quelles logiques. La part de la déprise agro-pastorale dans ces transformations et la part du processus récent de diversification des usages du territoire (industrialisation, développement touristique, fonction résidentielle ...) y sont discutées. Cette approche localisée, appuyée sur les « paysages-repères », permet ensuite une re-contextualisation des phénomènes à l'échelle des vallées.

- Le troisième chapitre propose de mettre en relation ces transformations du paysage avec ce qui y participe. Il est là question de périodiser les grands types d'interventions qui se sont succédés ou confrontés depuis la fin du XVIII^e siècle. Pour chaque période sont repérés les différents acteurs et groupes sociaux impliqués, les idéologies dominantes et celles qui sont dominées, les politiques publiques et les stratégies collectives ou privées engagées.

- Le quatrième chapitre s'attache à caractériser les perceptions paysagères des principaux acteurs impliqués aujourd'hui dans l'action au niveau des territoires étudiés, à recueillir et à analyser leurs discours concernant les transformations du paysage au cours du temps. L'objectif est de mettre en relation les évolutions paysagères, récentes et passées, telles que j'ai pu les caractériser, avec la façon dont elles sont perçues par les décideurs locaux et de relier le tout aux actions en cours ou aux projets qui sont susceptibles d'avoir des conséquences sur les formes paysagères.

- Le cinquième chapitre propose une synthèse et des éléments de réflexion sur l'avenir des territoires montagnards pyrénéens. Il met à jour dans les scénarii possibles les éléments pour une gestion durable des territoires.

Chapitre introductif



PAYSAGES ET DURABILITE : ELEMENTS DE REFLEXION
POUR LE PROJET DE TERRITOIRE EN MONTAGNE
PYRENEENNE

Chapitre introductif - Paysages et durabilité, éléments de réflexion pour le projet territorial en montagne pyrénéenne

Lorsqu'on aborde aujourd'hui une réflexion sur l'aménagement ou la gestion d'un territoire, il est quasi systématique de faire appel à la notion de développement durable, et, de plus en plus fréquent, d'utiliser celle de paysage. *Mais force est de constater que la mise en relation du paysage et du développement durable n'est que très rarement réalisée.* Dans la quasi-totalité des cas, ces deux notions recouvrent, dans les faits, deux champs de préoccupation distincts et sont considérées séparément. Ainsi, alors même que le paysage tend aujourd'hui à être reconnu comme un outil efficient pour la gestion des territoires (BERTRAND, 1994 ; MICHELIN, JOLLIVEAU, 2002, LUGINBULH, 2004, 2007), le lien entre paysage et développement durable n'est pas affirmé, et si ces deux préoccupations sont quelquefois associées, il est rare que soit précisée la façon dont cette « entrée » paysagère peut aider à articuler objectifs économiques, reproduction des ressources naturelles et souci d'équité sociale ³.

Issue de ce constat, cette recherche vise, à partir de l'exemple des vallées pyrénéennes, à apporter une contribution à la construction d'une approche paysagère du développement durable, mise au service de la gestion territoriale. Comment lier ces deux préoccupations qui, de fait, voisinent dans notre société ? L'hypothèse qui fonde cette recherche est que répondre à cette question permettrait de renouveler des stratégies territoriales encore trop souvent élaborées selon des processus de décisions descendants et basés sur des logiques sectorielles.

Ce chapitre se propose, dans un premier axe, de présenter les fondements de l'élaboration de la problématique de cette thèse, tout en re-situant les éléments concernés dans leur contexte scientifique et pratique. Il s'agit de positionner l'approche développée, tant théorique que méthodologique, dans les courants de recherche actuels relevant de la durabilité, du paysage et de l'action territoriale. Les notions de paysage et de développement durable y sont précisées et mises en relation, *via* la dimension temporelle. Dans un second temps, il s'agira de présenter la démarche adoptée, son orientation générale et les principales hypothèses qui la sous-tendent. Une présentation problématisée des deux terrains d'étude est proposée dans cette seconde partie, dans laquelle est

³ . C'est là précisément l'objectif que s'est donné le programme de recherche *Paysage et Développement Durable*, lancé en 2005 par le Ministère français de l'Écologie (<http://www.ecologie.gouv.fr/-PDD-.html>).

présentée la dimension comparative de la recherche. Dans un troisième temps, sont exposés les linéaments d'une approche méthodologique construite à la croisée d'expériences paysagistes et géographiques, ainsi que les principales méthodes mises en œuvre pour appréhender les temps du paysage.

1. Paysage/durabilité : interactions et intérêts pour l'action territoriale

Lier paysage et développement durable constitue une tâche théorique ardue, dans la mesure où l'une et l'autre de ces notions sont caractérisées par une forte polysémie et que toutes deux recouvrent de multiples domaines de préoccupation et d'action. Les trois « piliers » auxquels on associe le développement durable ne suffisent ainsi pas à rendre compte de la pluralité de ses définitions potentielles, selon les groupes en présence ou les échelles de réflexion. De même, le paysage déroute par ses multiples visages et les multiples tensions qu'il porte — entre matériel et idéal, entre nature et culture, l'objectif et le subjectif... — mais aussi par les vocations qu'on lui confère, support de l'action territoriale, outil d'évaluation... Aussi, on précisera au travers d'un rapide bilan, les acceptions entendues ici. Enfin, la question du temps, dimension commune au paysage comme au développement durable, possible articulation entre ces notions, sera abordée.

1.1. Le développement durable, entre recherche et action : une notion à territorialiser

Se saisir de la notion de développement durable dans un cadre scientifique réclame une certaine prudence, tellement la controverse à son propos est fréquente, et ce, malgré les efforts effectués depuis plusieurs années pour tenter de préciser la notion et dépasser l'utilisation souvent abusive qui en est faite. Si certains chercheurs refusent en bloc ce qu'ils considèrent comme une idéologie, de nombreux domaines relevant de la sphère de l'action se sont emparés de la notion depuis une quinzaine d'années, revendiquant la problématique de la durabilité au nom du pragmatisme et comme philosophie de projet. Parce que cette montée en puissance traduit une critique des modes de développement « insoutenables », le développement durable est en passe de devenir un enjeu partagé entre différents types d'acteurs politiques, économiques et sociaux. Il devient, au moins, une incantation commune et potentiellement fédératrice, sinon un horizon d'actions clairement dessiné.

L'intérêt principal du développement durable est sans nul doute sa capacité à « lier ensemble plusieurs des questions centrales auxquelles nos sociétés sont aujourd'hui confrontées » (THEYS, 2002). Il permet de poser des questions à la fois en des termes nouveaux et en les soudant au sein d'une problématique cohérente. Outre la problématique définie par l'harmonisation des trois « piliers » du développement durable (qualité environnementale, développement économique et équité sociale), ce dernier invite à poser la question des échelles, sur un double plan spatial et temporel — le rapport entre des durées (sociales et écologiques) hétérogènes et les relations qui unissent le local au global.

On ne se prêtera pas ici à un panorama historique et théorique complet du développement durable, exercice auquel se sont déjà confrontés des chercheurs de diverses disciplines, économistes, historiens, géographes, sociologues, écologues... (JOLLIVET 2001, CHASSANDE, 2002 ; GODART, 2004 ; KALAORA, 2004 ; VEYRET, 2005), mais il est nécessaire de préciser que la question des échelles spatiales et temporelles, ainsi que celle du rapport objectifs/action sont au cœur de la recherche qui est présentée ici.

1.1.1. Du global au local...

La question des échelles spatiales ne s'est pas imposée d'emblée comme pouvant être un élément fondamental de la problématique de la durabilité. Le développement durable était associé à une réflexion sur le global et donnait lieu à des prescriptions parfois incomprises ou mal acceptées à l'échelle locale. Le développement durable, son cortège d'idées et ses traductions opérationnelles ont donc souffert d'une définition trop étrangère aux territoires. Cette tendance s'est aujourd'hui inversée, sous l'impulsion en particulier des géographes (BRUNEL, 2004 ; VIVIEN, 2005, MANCEBO, 2008) et le local, au sens d'ancrage territorial, est maintenant devenu une priorité.

En première approche, on peut considérer le développement durable comme une réponse à la prise de conscience des limites de la planète et comme la recherche d'une voie de progrès collectif compatible avec cette réalité. Cette problématique apparaît dès le sommet de Stockholm, en 1972, avant même le premier choc pétrolier. La prise de conscience relève alors de la crainte d'une remise en cause du développement et d'un processus de paupérisation⁴. Puis la problématique se recentre sur les grands équilibres

⁴ Mais il ne faut pas oublier que la première véritable critique d'un développement sans contraintes fut lancée en 1970 par le club de Rome et le rapport commandité au MIT, publié en 1972 sous le titre "The limits to growth" (dit rapport Meadows). Il fut caricaturé et vilipendé, mais il n'en reste pas moins que ses modélisations furent la première version de l'argumentaire pour un "sustainable development".

mondiaux (épuisement des ressources, réchauffement climatique, désertification, déforestation...), qui suscitent une inquiétude alimentée par les grandes catastrophes écologiques (« Amoco Cadiz » en 1978, « Bhopal » en 1984, « Tchernobyl » en 1986...) (FLIPO, 2007 ; LIBEART GUERIN, 2008). Il revient au rapport Brundtland (1987), de poser les bases d'une doctrine du développement durable, autour de la fameuse définition qui fait de ce dernier « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Pour la première fois, les questions de la préservation de l'environnement, de l'efficacité économique et de la justice sociale sont ici étroitement associées. Les Sommets de la Terre de Rio en 1992 et de Johannesburg en 2002 tentent de donner à ces principes une application à l'échelle planétaire. Il a été, ensuite, admis qu'il fallait les décliner à des échelles plus fines. Pour cela, dès 1993, la « Déclaration de Rio » formule de façon explicite la nécessité d'impliquer les acteurs territoriaux dans le développement durable⁵. Le dispositif Agenda 21 va dans ce sens.

L'Agenda 21 (ou Action 21) est un programme d'action pour le XXI^e siècle adopté par les cent soixante-treize États représentés lors du Sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Il s'agit pour un état, une collectivité, une ville de se fixer une liste d'actions fortes pour enclencher le cercle vertueux du développement durable et de mettre en place un calendrier pour suivre les étapes de leur réalisation. Ces « Agenda 21 locaux » découlent du principe 28 de l'Agenda 21 qui affirme la nécessité d'impliquer dans cette politique l'ensemble des acteurs locaux, les entreprises et les habitants. La démarche doit permettre de concevoir un projet stratégique et de le traduire par un programme d'actions périodiquement évalué et renforcé. En France, les démarches « Agenda 21 locaux » se sont multipliées ces dernières années : 261 Agendas 21 communaux étaient finalisés en avril 2009 et 372 étaient engagés.⁶

Cette émergence de l'échelle locale s'appuie sur deux processus observables au niveau des territoires :

- le premier correspond à la montée en puissance de la thématique du développement local. Celui-ci passe, notamment, par la valorisation des productions locales, reposant sur des savoirs et savoir-faire vernaculaires et exploitant le potentiel spécifique des lieux. Ce

⁵ Ce changement de perspective s'est également effectué sous l'impulsion de préoccupations qui se sont manifestés au niveau des territoires eux-mêmes, en réaction aux discours sur les changements globaux, laissant craindre « que les pouvoirs publics ne se détournent des actions concrètes sur le territoire national pour ne plus se préoccuper que de négociations internationales » (Lizet, 1991). Ainsi, le recours au local, souvent par l'entremise du paysage, a-t-il permis de redonner une assise territoriale aux problèmes de protection de l'environnement.

⁶ Cet engouement est généralisé à toutes les échelles territoriales : 1/3 des départements et 19 régions avaient enclenché une procédure d'Agenda 21 en 2009.

processus s'incarne, par exemple, dans le concept d'Indication Géographique (IG) et se traduit par la mise en place de multiples dispositifs de par le monde. Ce label IG lie une production à un lieu géographique perçu comme propice à une reconnaissance ou à une certaine qualité. En France, depuis le début du XX^e siècle, avec l'Appellation d'Origine, l'usage d'un nom géographique pour identifier un produit qui se caractérise par son lien à un « terroir » et à un savoir-faire (BERARD, 2005) est reconnu. Des actions sont par ailleurs menées par les Parcs Naturels Régionaux afin de mobiliser le cadre local pour maintenir ou promouvoir des initiatives de développement, tout en préservant l'environnement. De façon analogue, le dispositif MAB (*Man and Biosphère*) de l'UNESCO, lancé en 1971, est l'un des premiers programmes orienté sur les interactions nature-société. A l'origine des « Réserves de biosphère », il est censé associer la conservation d'un environnement aux pratiques des populations locales. Dans ce cadre, les savoirs traditionnels locaux sont valorisés et patrimonialisés, parfois même idéalisés (BARRUE-PASTOR, 2004, BLANC-PAMARD, 2007).

- le second s'inscrit dans la volonté affichée de faire participer les populations locales aux prises de décision. Les projets développant une participation citoyenne se multiplient et la gouvernance fait figure de « symbole d'une nouvelle modernité dans les modes de l'action publique » (THEYS, 2003). La participation apparaît alors comme indissociable d'une juste définition des mesures à engager et propice à une sensibilisation efficace aux problèmes rencontrés. Ce principe de gouvernance est lui aussi éminemment lié à une territorialité, voire à une re-territorialisation des activités économiques et des identités culturelles.

Quelles sont les conclusions que l'on peut tirer de ce rapide tour d'horizon ? L'échelle locale est depuis quelques années mise sur le devant de la scène, et les acteurs locaux sont désormais conviés à s'investir aux côtés des acteurs institutionnels habituels. Cela illustre la désormais célèbre phrase de René Dubos « penser globalement, agir localement » (1981). La question du développement durable apparaît ainsi aujourd'hui indissociable de celle de la gestion des territoires. Même si le développement s'inscrit dans une prise de conscience à l'échelle planétaire, c'est probablement aux échelles locales que sont et seront élaborées les actions les plus efficaces. Pourtant, passer des principes à l'action n'est pas chose aisée. En matière de durabilité, tout changement d'échelle est susceptible d'engendrer un changement de forme. Les dimensions territoriales transforment des objectifs de portée universelle, fixés à l'échelle globale, en règles particulières que celles-ci relèvent des politiques publiques ou de stratégies privées.

1.1.2. Des objectifs aux actions

Alors même que la mise en œuvre des décisions prises au nom du développement durable semble rester encore lacunaire sur les territoires locaux, on peut dire aujourd'hui que le développement durable est global en termes d'enjeux et local en termes d'action. Une des principales orientations de recherche dans le domaine du développement durable est justement de saisir comment les objectifs énoncés sont localement traduits dans les discours et les actions, c'est-à-dire de mesurer de quelle manière ils sont intégrés aux opérations menées sur les territoires, et en quoi les pratiques locales sont transformées et sur la base de quels discours ? De ce point de vue-là, le développement durable peut être considéré comme une notion double : il est à la fois un cadre normatif et un cadre de l'action. Il désigne autant une « norme », c'est-à-dire des objectifs généraux à atteindre et une sorte d'idéal vers lequel il faut tendre, qu'un cadre pour l'action (GODARD, 2001). Parmi ces objectifs qui définissent la norme ou qui présentent des intérêts pour la conduite de l'action, deux d'entre eux semblent primordiaux dans les domaines qui nous intéressent.

Le premier est relatif au principe de « solidarité » et d'équité inter et intra-générationnelles. Il y a bien là « l'idée d'un patrimoine à transmettre dans son intégrité et d'une responsabilité des générations présentes par rapport aux générations futures. » (JOLLIVET, 2001). Le second est le principe de participation des personnes aux prises de décisions. Il renvoie à la mise en place de nouveaux modes de gouvernance plus souples, fondés sur le partenariat entre différents acteurs. Il s'agit de contrebalancer des processus décisionnels, le plus souvent centralisés et mis en œuvre de façon « descendante », en donnant une plus grande place aux citoyens dans des processus concernant leur avenir et celui de leur territoire. Ce principe se répercute à différents niveaux : de la simple information ou sensibilisation pour des choix éclairés à des processus où la décision est réellement partagée.

En France, ces objectifs d'équité et de participation ont été plus ou moins bien intégrés à l'action publique. Les politiques récentes, mises en place au nom du développement durable, ont pour particularité commune de réfuter l'aménagement du territoire centralisé et sectorisé des « Trente Glorieuses », comme les méthodes étatiques d'application des politiques de protection de la nature d'antan. Elles sont donc en rupture avec les politiques d'aménagement du territoire ou environnementales qui les ont précédées.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, la décentralisation est à l'ordre du jour à partir des années 1980. La loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions, est marquée en particulier par la transformation de la

région en collectivité territoriale qui doit prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. À la fin des années 1990, une série de lois vient inciter à nouveau, à la naissance ou à la renaissance de nouveaux territoires d'action (pays, parcs, communautés diverses,...) s'appuyant notamment sur les résultats novateurs obtenus dans les Parc naturels régionaux en matière d'actions conciliant préservation de l'environnement et développement local. Il s'agit de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999 (LOADDT), et de la loi relative au renforcement et la simplification de la coopération intercommunale du 12 juillet 1999. L'intercommunalité s'impose dès lors comme un échelon inévitable de mise en œuvre des politiques publiques territoriales. La LOADDT, quant à elle, renforce les compétences des Pays créés par la LOADT de 1995, en leur permettant de devenir des territoires de réflexion et de mise en cohérence de l'organisation des services publics, et des politiques d'aménagement et de développement, tout en tenant compte de la nécessité de préserver environnement et cadre de vie.

Dans le même temps, en réfutant les politiques centralisées, ces lois tentent de promouvoir la participation citoyenne et de renouveler la gouvernance des territoires. C'est le cas notamment au niveau des Pays, avec la mise en place de conseils de développement ouverts aux forces vives de la société, représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs... Ces conseils de développement prennent en charge l'animation locale, s'attachant à mobiliser les acteurs locaux et à faire remonter, à travers les chartes qu'ils élaborent, des projets pour le territoire.

Dans le domaine de l'environnement aussi, des mesures décentralisées de décision et de gestion succèdent désormais aux méthodes centralisées et autoritaires d'application des politiques de protection de la nature. On y redécouvre également les systèmes d'acteurs localisés. Ce domaine a été marqué en France par les lois de 1960 sur la création des Parcs nationaux et par la loi de 1976 sur la protection de la nature, instaurant en particulier les réserves naturelles. Le « paradigme de l'environnement » (HEAULME, 2005) était au cœur de cette période : il s'agissait de protéger les écosystèmes et la vie sauvage. Depuis les années 1990, on assiste à un changement majeur : à une protection stricte succède une gestion permettant de mieux comprendre et d'accompagner les transformations de l'environnement. La nouvelle loi promulguée en 2006 relative aux Parcs nationaux, aux Parcs naturels marins et aux Parcs naturels régionaux est particulièrement emblématique de ce mouvement. Elle modifie leurs statuts et redéfinit le territoire d'un Parc national en deux zones : un cœur de parc et une zone d'adhésion. Cette dernière ne comprend que les communes qui souhaitent y être intégrées. Cette loi

permet d'associer plus étroitement les collectivités locales aux processus de décision et de gestion de ses territoires, en leur octroyant désormais une place plus conséquente dans les conseils d'administration et en créant un conseil économique et social.

1.1.3. Vers une émergence territoriale ?

L'échelle territoriale paraît pour plusieurs raisons propice à une mise en œuvre concrète des politiques visant au développement durable :

- d'abord, parce qu'elle est sans doute la plus favorable à la perception des problèmes ;
- ensuite, parce qu'elle semble la plus à même de dépasser les clivages. À cette échelle, peut être mise en œuvre une approche transversale, favorisant le dépassement des logiques sectorielles ;
- enfin, parce qu'elle permet une meilleure mobilisation des acteurs pour trouver des solutions et pour les rassembler autour de méthodes spécifiques.

Pourtant le bilan de cette approche territoriale reste encore pour le moins mitigé.

D'un côté, on s'aperçoit que c'est bien à cette échelle que les résultats les plus concrets commencent à s'esquisser. Les Agendas 21 se sont multipliés et les politiques publiques parviennent peu à peu à atteindre les pratiques. La loi Voynet sur l'aménagement durable du territoire, la loi SRU, ou encore le récent Grenelle de l'environnement reflètent ces préoccupations. D'un autre côté, ces politiques paraissent fragiles et marginalisées ; elles pâtissent notamment des logiques sectorielles et institutionnelles, ainsi que des lobbys économiques puissants.

L'idée d'un « territoire, brique de base du développement durable » (THEYS, 2002) s'esquisse donc et paraît propice à l'articulation des logiques et des dimensions de l'action. Dans ce contexte, le développement durable peut être saisi pour définir un « territoire de projet », c'est-à-dire un territoire pertinent pour mener une action globale de développement et d'aménagement de l'espace. Ces territoires peuvent se construire au-delà des clivages administratifs : ils peuvent être PNR, Pays, communauté de communes. L'entité territoriale se dessine à la croisée d'intérêts et de valeurs partagés. De plus en plus, ces territoires sont fondés par des procédures impliquant les populations : les élus locaux, doivent aujourd'hui partager la prise de décisions avec d'autres acteurs qui, s'ils n'ont pas la légitimité des urnes, représentent une force non négligeable du fait de leur capacité à se mobiliser.

1.2. Le paysage, entre attentes sociales et projet de territoire : un outil pour l'action

La préoccupation du développement durable et le souci du paysage ont, pour partie au moins, les mêmes racines. Ces deux champs d'action sont susceptibles de s'alimenter l'un l'autre et de s'inscrire dans des voies de réflexion et d'action convergentes, vers un même horizon de projet. L'engouement pour le paysage s'est traduit, à partir des années 1990, par la mise en place de politiques publiques dédiées. Désormais appréhendé comme outil, autant que comme objet de l'action, le paysage est aujourd'hui considéré dans une double dimension matérielle et immatérielle, comme le reflet d'un territoire vécu, exploité, gouverné et perçu ; c'est-à-dire comme la trace, la manifestation sensible et le témoignage éloquent d'une identité et d'un fonctionnement socio-écologique local.

1.2.1. La préoccupation paysagère contemporaine et la mise en place de politiques publiques spécifiques

En France, les politiques dédiées au paysage ont émergé progressivement, d'abord dans un cadre strict de protection patrimoniale, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle⁷. C'est l'esthétique du pittoresque qui constitue le principal fondement de cette politique. Le paysage est dans ce cadre assimilé à une œuvre de la nature (BRIFFAUD 2009, HEAULME, 2005). La loi de 1906 sur les sites et monuments naturels et la loi de 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque constituent les premiers textes organisant la protection du patrimoine paysager à l'échelle nationale. La loi de 1930, aujourd'hui encore en vigueur, prend peu en considération l'aspect évolutif des paysages ; elle reflète une conception ancienne d'un patrimoine considéré comme exceptionnel et figé. Elle est souvent saisie comme « obstacle » à des opérations d'aménagement, comme un « outil de protection forte des paysages, notamment contre l'urbanisation » (DONADIEU, 2009). Cependant, cette politique a toutefois évolué dans le sens d'une intégration — qui demeure néanmoins problématique — de perspectives de gestion. « La nécessité d'une gestion pensée localement, sur la base de la concertation, et la prise de conscience de plus en plus évidente de la nécessité de substituer au principe de la conservation en l'état celui d'une orientation des dynamiques paysagères conduit à une réorientation qui n'a trouvé pour l'heure, une expression satisfaisante qu'au sein de

⁷ On peut considérer la première protection, en 1853, de « séries artistiques » de la forêt de Fontainebleau comme la première trace d'une volonté étatique de protéger le paysage en France.

certaines Opérations Grands Sites » (HEAULME, 2005). C'est toute la conception du patrimoine paysager qui a commencé à changer à partir des années 1980 : à l'exceptionnel succède le quotidien ; aux paysages remarquables investis de la mémoire collective de la nation succède un paysage plus ordinaire, reflet du cadre de vie des populations. La protection n'est plus une conservation en l'état d'un bien, mais la traduction d'une préoccupation de qualité, qui suppose la possibilité du changement.

Depuis une quinzaine d'années, l'intérêt porté à la qualité de ce paysage appréhendé comme cadre de vie paraît se situer à un niveau encore jamais atteint. Cet engouement se traduit par une attention grandissante de nos sociétés pour les paysages. « La spectaculaire croissance de la demande de paysage n'est pas uniquement la dérive esthétisante d'une société rassasiée, mais le signe que les populations souhaitent rétablir des liens avec leur lieu de vie, liens que la modernité a tendance à dissoudre » (BECKER, 2004).

Dans ce cadre, on assiste à la prolifération, en France comme ailleurs en Europe, des politiques publiques mises en place pour « protéger, gérer et aménager les paysages » (selon le triptyque proposé dans l'article 1° de la Convention européenne du paysage). La loi « paysage » de 1993 renforce la protection des paysages (naturels, urbains, ruraux, banals ou exceptionnels) via les ZPPAUP, mais elle a aussi pour but la gestion et l'aménagement. La Convention européenne du paysage, adoptée en 2000 par le comité des ministres du Conseil de l'Europe et ratifiée par le parlement français en 2005, entérine la réorientation des politiques paysagères en direction du bien-être des populations et du cadre de vie, ainsi qu'en direction de la participation de ces populations aux décisions en la matière. La C.E.P. préconise « la mobilisation des acteurs concernés » et le recueil « des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (GUTTINGER, 2007).

Une première tentative de bilan des politiques publiques a fait l'objet d'un programme de recherche du Ministère de l'écologie, consacré à la thématique spécifique "Politiques publiques et paysage" et qui s'est déroulé de 2000 à 2005. Il a montré que l'évaluation des politiques publiques du paysage est particulièrement complexe du fait que :

- le paysage, son aspect et ses évolutions dépendent de multiples activités qui sont fonctions de politiques variées (agriculture, urbanisme...) ; ces politiques sectorielles ont parfois plus d'effets sur le paysage que « celles qui lui sont directement dédiées » (CHASSANY, 2005). Il est à noter que souvent les évolutions paysagères dépendent moins d'un cadre réglementaire que de politiques contractuelles.

- les politiques spécifiquement vouées au paysage sont relativement récentes (loi 1993) et il est encore difficile d'en mesurer l'impact (METAILIE, ALET, 2002). Toutefois il apparaît qu'au-delà de la difficulté à évaluer ces politiques, on peut distinguer différents effets, directs ou indirects, et variables dans l'espace et le temps, « les effets différés, les effets temporaires, et les effets permanents ». (METAILIE, ALET 2002).

- dans le domaine du paysage, l'action intervient souvent tardivement et se pose en réaction à un « problème » identifié et se construit dans l'urgence. « Les expériences de politiques analysées ces dernières années dans le domaine de l'environnement et des paysages montrent la récurrence d'un décalage temporel entre le diagnostic et la définition de l'action, celle-ci s'alimentant de constats périmés » (BRIFFAUD, 2009 ; DAVASSE ET AL, A PARAITRE).

1.2.2. Un paysage « polyphonique », à la fois matériel et immatériel

Le paysage se trouve depuis plusieurs années au cœur d'une polysémie (BERTRAND, 2002). Sans revenir sur les courants de pensées et connaissances nombreuses construites depuis les années 1960, considérant alternativement le paysage comme résultante matérielle de l'interaction entre systèmes naturels et sociaux, ou comme expression de la relation symbolique des populations aux territoires par leurs populations, voire comme « pays » esthétisé (ROGER, 1997, 1999), il apparaît que le paysage convoque « tantôt des réalités d'ordres matériels [...], tantôt des représentations » (DEBARBIEUX, 2004) et qu'il est bon de préciser, dans ce champ de discours brouillé, quelle approche on choisit d'adopter et quels angles de vue on se propose de privilégier.

La position adoptée ici - et c'est aussi celle sur laquelle s'accorde aujourd'hui un certain nombre de praticiens et de chercheurs - est celle qui aborde le paysage, notamment par son association du paysage au « projet de territoire », comme l'expression d'une globalité socio-écologique et d'un métissage (BERTRAND, 2002). Notion polysémique, le paysage serait en passe de devenir « polyphonique » (DROZ, MIEVILLE-OTT, 2005 ; CANDAU, MOQUAY, 2007) trouvant l'harmonie dans une certaine « hybridité » désormais assumée. Le paysage est une matérialité concrète et objective, une portion d'espace empreinte de « naturel » et « d'artificiel ». Il est aussi conjointement et indissociablement immatériel : le paysage correspond alors à une représentation et peut être ainsi envisagé comme un processus associant un observateur, un mécanisme de perception et une matérialité.

De la même manière, dans la définition qu'elle en donne — « le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de

l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » (Art. 1) — la Convention Européenne du paysage fait référence à ces deux dimensions : une part matérielle concrétisée dans le territoire, une part immatérielle illustrée par les divers regards portés par les populations et les individus. Notons d'ores et déjà que la Convention européenne du paysage inscrit le paysage dans les objectifs du développement durable, sans que la « durabilité du paysage » ou qu'un « paysage durable » soit défini.⁸ De plus, si la définition évoque la durée et le processus de transformation, elle ne fait pas explicitement référence à la dimension évolutive des paysages, ni à leurs temporalités.

Considérée dans sa double dimension, la notion de paysage devient le reflet de l'inscription d'une société sur un territoire⁹. Sous-jacent au paysage, il y a donc un territoire, son organisation et son fonctionnement. Le paysage isolé de cet environnement social et biophysique n'est qu'un paysage-image ou un décor. Il est donc primordial de conserver au paysage toute sa profondeur. Le paysage est le résultat visible d'un ensemble d'actions, de comportements, d'activités socio-économiques sur le territoire, qu'ils relèvent ou non d'une action volontaire sur les paysages. Lorsqu'une société songe à conserver, à préserver ou à modifier les paysages en tant que tels, les perceptions conduisent à des comportements et à des décisions (non sans conflits entre groupes d'acteurs). L'analyse paysagère devient alors diagnostic et sert de base à des politiques d'intervention, qui peuvent être formulées, tout au moins potentiellement, dans le cadre d'un projet de territoire. Du fait de son exigence de globalité et de son hybridité, le paysage se trouve alors en position de permettre une approche transversale pour mieux gérer le territoire et favoriser une gestion partagée ainsi qu'un développement spatial harmonieux.

1.2.3. Un paysage pour l'action

⁸ En conséquence, Ph. Guttinger (2007) s'interroge sur ce que pourrait être un paysage durable. « Serait-il :

- un paysage dans lequel les structures paysagères sont conservées
- un paysage qui, tel le jardin de Le Nôtre, a acquis un sens et s'inscrit dans notre culture, ses traces restant même visibles en cas de destruction
- un paysage auquel est maintenue l'accessibilité de tous [-]
- un paysage dans lequel la préservation de ses potentialités ouvre aux générations futures une liberté de choix pour sa gestion [-]
- ou [-] un paysage qui est géré selon les principes du droit de l'environnement, à savoir prévention, précaution, pollueur-payeur, participation et intégration ? »

⁹ Sur cette inscription du paysage dans le territoire, voir en particulier les textes de I. Auricoste et de G. Bertrand dans les *Actes du Colloque « Patrimoine et Paysages culturels »*, Saint-Émilion, 30 mai-1^{er} juin 2001, Bordeaux, Éditions Confluences, 2001, pp. 65-69 et pp. 77-81.

L'importance de la demande en paysage reflétant une « nouvelle espérance » sociale (AURICOSTE, 2001) et une préoccupation majeure pour le cadre de vie a placé depuis quelques années le paysage au cœur des dispositifs d'action sur l'espace local. L'idée d'un *paysage outil pour l'action et le projet territorial* n'est pas neuve (BERTRAND, 1994) ; elle pourrait même, au premier abord, paraître un peu galvaudée. Pourtant, si elle a déjà été abordée d'une manière théorique et mise en application dans le domaine des espaces ruraux notamment, elle n'en constitue pas moins un champ d'expérimentation au niveau de l'action territoriale. « De la description et de l'évaluation d'un espace à la compréhension des mutations qui le traversent, de l'analyse de ses images à l'inventaire des pratiques sociales, de l'animation d'une démarche collective à la mise en place d'une médiation par rapport à un projet les usages du paysage se révèlent variés, souvent combinables entre eux ou avec d'autres approches » (DERIOZ, 2008).

Le paysage peut être d'abord considéré, comme un outil de connaissance, permettant de faire émerger les fonctionnements territoriaux et les problèmes qu'ils posent. L'objectif est de caractériser et d'identifier pour mieux gérer les territoires. A ce titre, on peut citer l'exemple des atlas de paysage et de l'observatoire photographique des paysages du MEDDAD. Les atlas départementaux de paysage sont des documents, initiés par le Ministère de l'environnement qui a proposé une démarche et un cahier des charges (LUGINBÜLH, 1994) afin d'harmoniser leur contenu. Ils proposent un état des lieux du paysage qui est découpé en entités. Une rapide évaluation montre que ces documents doivent être considérés comme de simples outils de connaissance et de sensibilisation, qui ne permettent que rarement le passage direct à l'action. Ils sont élaborés à une échelle trop petite pour constituer un outil réellement opérationnel, d'autant que les limites des unités de paysage coïncident rarement avec celles des territoires administratifs, cadre de l'action (Communauté de communes en particulier). De plus, ces atlas ne rendent pas compte des représentations sociales locales : rares sont ceux qui ont donné lieu à une prise en compte des discours des acteurs et des populations. Aussi, comme le souligne H. DAVODEAU (2009) « comment parler de paysages identitaires sans s'appuyer sur ces connaissances sociologiques ? ».

L'observatoire photographique du paysage du MEEDAD¹⁰, ainsi que ses avatars, sont aussi un outil de connaissance. Ils permettent en suivant un protocole standardisé de collecter des informations sur les transformations du paysage (cf. publication de la méthode de l'observatoire photographique en 2008). Un premier bilan de l'expérience

¹⁰ Pour une présentation de la démarche, consulter en ligne : <http://www.ecologie.gouv.fr/-Observatoire-photographique-du-.html>. À noter qu'un Colloque européen sur « l'Observation photographique au service des politiques du paysage » a été organisé par le MEEDAD les 13 et 14 novembre 2008 à Paris.

met l'accent sur la capacité à « éveiller une sensibilité à la question des changements paysagers » (BRIFFAUD ET AL, 2009). En revanche, ces observatoires basés sur la seule reconduction photographique ne permettent pas de dépasser un simple constat de l'existence d'évolutions paysagères, sans que l'on puisse le relier aux déterminants à l'origine de ces évolutions faute de véritable analyse en ce domaine. On est donc loin là de pouvoir agir sur des évolutions non souhaitées et d'initier de véritables procédures de gestion. Il est vrai que le choix des paysages à observer a été confié au regard d'un artiste photographe et que ne sont pas pris en compte les regards et les aspirations des acteurs territoriaux et des populations concernées. De fait, la démarche « souffre d'un déficit de problématisation qui ne permet pas de voir en elle, un véritable outil pour penser les politiques publiques » (IBIDEM).

Dans certains cas, l'articulation des connaissances au domaine de l'action semble mieux assurée. À travers en particulier la procédure des chartes ou des plans de paysage, ce dernier peut devenir support d'un projet de territoire, via l'animation ou la sensibilisation (MICHELIN, 1998, 2002 ; LELLI, 2000 ; PARADIS, 2004). Le paysage joue alors avant tout le rôle d'un « outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peut se nouer la concertation et se dessiner au niveau local, un projet négocié de territoire, qui transcende les logiques sectorielles et les conflits d'usages » (BRIFFAUD, 2005). Un bon exemple de ce genre de démarche est donné par l'expérience menée par MICHELIN et JOLIVEAU (2005) sur la montagne thiernoise. « L'objectif était de permettre aux acteurs locaux de prendre conscience des dynamiques paysagères, et à travers celle-ci du système d'usages et d'actions qui les déterminent de manière à pouvoir réfléchir collectivement à une gestion du territoire plus respectueuse des qualités du paysage ». Les résultats ont montré une appropriation de la prospective paysagère par les acteurs plus forte que dans une expertise classique.

Enfin, le paysage peut permettre une évaluation ou un bilan des mesures engagées. Différents programmes de recherche ont montré la complexité de cette approche : elle semble actuellement en cours de formulation, comme en témoignent la conclusion du colloque « Paysage : de la connaissance à l'action » (LUGINBÜLH, 2007) et la synthèse des résultats du programme de recherche « Politiques publiques et paysage ». Un nouveau programme, faisant suite à celui-ci, a été lancé par le même ministère en 2005, sur le thème « Paysage et développement durable ». Réunissant équipes françaises et européennes, il est destiné à mobiliser la recherche en appui à la conception des politiques du paysage suite à la ratification par la France de la Convention Européenne du Paysage ;

il doit s'achever en 2010. L'appel à projet de recherche¹¹ rédigé en 2006 posait trois questionnements majeurs : la durabilité des processus d'évolution des paysages et des actions paysagères, l'adéquation des actions paysagères aux objectifs de la Convention Européenne du Paysage et la participation du paysage au développement économique et à la production de valeurs économiques. Les recherches s'orientent autour de cinq thématiques : la prise en compte de la dynamique des paysages, l'évaluation de politiques et de processus institutionnels, les relations entre acteurs et gouvernance, l'économie et la question de l'esthétique.

Les questions soulevées par une évaluation opérationnelle des effets des politiques sont vives et nombreuses : à quelle échelle évaluer ? Comment évaluer relativement à la diversité des regards portés sur le paysage ? Quels éléments « indicateurs » prendre en compte ? Comment qualifier et quantifier ? Toutefois, bien que les connaissances aient beaucoup progressé dans ce domaine, les réflexions sur un paysage propice à penser le territoire ne semblent pas encore totalement abouties, notamment en ce qui concerne le lien entre « paysage outil » et durabilité. Pourtant, l'ancrage temporel est indispensable pour saisir toute la teneur des paysages actuels en tenant compte du passé et pour être en mesure de prévoir et d'accompagner les évolutions des paysages de demain. « Le paysage apparaît de moins en moins comme une structure écologique et sociale et de plus en plus comme un processus de transformation donc comme un phénomène inscrit dans la durée. » (BERTRAND, 1978)

Le paysage dont il est question ici est donc essentiellement envisagé dans sa dimension évolutive. Il est perçu comme une succession d'états et d'apparences qui ont — et c'est ce qui m'intéresse tout particulièrement ici — leurs propres temporalités, à laquelle on peut confronter celles des modes d'intervention de la société sur ces territoires, des pratiques relatives à l'exploitation des ressources, des politiques conduites et leurs fondements culturels.

1.3. La question du temps et de la durée : un trait d'union entre paysage et durabilité

Dans les discours sur le paysage et le développement durable, le temps est souvent considéré de façon linéaire, uniquement tourné vers l'avenir, sans que soient abordées ni

¹¹ Cf. site MEDDAT

la question des échelles temporelles ni la variabilité des temporalités. Cette recherche vise à replacer l'analyse des durées et, dans le même mouvement, à nouer ensemble ces deux notions de paysage et développement durable en les associant en une pensée prospective fondée sur une analyse des phénomènes hérités. L'intention portée par cette thèse est de démontrer que *le paysage, considéré dans sa dimension évolutive permet d'envisager et d'organiser une gestion durable des territoires.*

En effet, « la relation espaces-sociétés est pétrie de temps. Elle se fait dans le temps, elle est faite de temps. [...] En faire abstraction a été de longue date, une façon d'élaborer de la connaissance, de réduire les paramètres dans la construction de la science moderne » (DI MEO, BULEON, 2005). Introduire la question du temps est donc une manière de prendre la mesure de la complexité dans la construction des connaissances.

1.3.1. Le temps dans les sciences sociales

En dehors des disciplines historiques, le temps n'est que rarement un objet premier de préoccupation dans les sciences humaines et sociales. Ce n'est que récemment que certaines recherches se sont emparées de la dimension temporelle. « Son omission, par évidence de son existence, [...] a souvent été la marque des travaux de sciences sociales, avant que ne fasse jour l'intérêt très contemporain à le penser » (DI MEO, BULEON, 2005). Dans les domaines qui nous intéressent ici, l'intérêt varie selon les disciplines et se porte sur des aspects différents du temps.

Une caractéristique première du temps est son irréversibilité (LEGAY, 2000, LE MOIGNE, 2000). Le retour à un état antérieur, le renversement de l'axe du temps, ne sont pas envisageables. Le temps présente une succession d'états et chaque moment, chaque événement est unique ; et si, en première apparence deux situations ou deux états apparaissent comme similaires, ils n'en sont pas moins « toujours distincts » (BERTRAND, 2002). Le temps apparaît ainsi comme un obstacle à certains modes de connaissances, ceux notamment qui, privilégiant la démarche analytique et taxinomique, se heurtent à une tension entre la vérité théorique de la classification et le constat empirique de la mouvance.

Le temps est pluriel. Il n'est pas simplement linéaire et son écoulement peut ne pas être régulier. Cette « flèche du temps » est ponctuée de paliers, ou d'envolées rapides. Un phénomène peut avoir des rythmes différents et changeants ; il peut être accéléré par différents facteurs. Il faut aussi prendre en compte le fait que des phénomènes puissent

évoluer sur des pas de temps différents, traduisant des décalages entre les temps de l'environnement, des sociétés, du politique, de l'économie... (BARRUE-PASTOR, BERTRAND, 2000). Les trajectoires se dédoublent alors, déliant les évolutions des formes matérielles du paysage, de celles des représentations sociales et des discours associés, eux-mêmes en décalage avec les politiques et les actions engagées. Il est aussi des « temps ronds ou spiralés des cycles » naturels ou sociaux (ORMAUX, 2005). Ces temps ronds ont une importance particulière pour les agronomes (DEFFONTAINES, 1995, BENOIT, DEFFONTAINES, LARDON, 2006, PIERRET, DEFFONTAINES, LANDAIS, 2000), pour qui les cycles saisonniers sont essentiels. Aucun processus évolutif n'est jamais complètement linéaire. Tous sont marqués par des accélérations, des ralentissements, des seuils séparant ces phases différenciées (rôle fondamental des crises et des perturbations). Le caractère des paysages résulte d'une accumulation de processus ancrés dans des temps différents ; ils reflètent à la fois le temps long, pluriséculaire ou plurimillénaire (érosion, circulation de l'eau, mise en place des climats et des milieux végétaux), les temps courts (cycles de végétation, cycles agricoles, événements catastrophiques) ainsi que les temps intermédiaires qui s'écoulent sur des pas de quelques années à quelques décennies (urbanisation, occupation de sol) (BAUDRY, 2005). Cela concerne autant les temporalités des processus matériels que celles des représentations, que l'on a parfois tendance à séparer mais qui sont souvent étroitement liés (BRIFFAUD, 1994, pour la construction des représentations du paysage pyrénéen)

Le temps qui nous intéresse ici, est aussi le « temps extrapolable » (LE MOIGNE, 2000). Il s'agit d'un temps prévisible, d'une vision du futur qui se construit à partir du passé ; le passé étant considéré sinon comme le lieu où gisent des significations à portée d'analyse, au moins comme celui qui recèle les conditions de possibilités de ce qui est et sera. « Le passé, même s'il n'explique pas toujours le présent, le conditionne » (Le MOIGNE, 2000). Enfin, en opposition à ce temps extrapolable, il y aurait un temps « prophétique » (VILLALBA, 2000). C'est un temps basé sur « l'idée de finitude » (IBIDEM) ; ce temps aurait des limites, une fin ; cette conception du temps serait, pour Villalba, celle des écologistes, et porterait l'idée d'un avenir menacé par la crise écologique. L'altération de l'environnement mènerait à « un temps, à présent compté » (IBIDEM). Cette vision est aussi emprunte d'un « temps événement » qu'il faut entendre ici comme accident, ou comme scansion du temps. Aussi, « au principe de la gestion rationnelle et prévisible, elle oppose le principe de l'imprévisibilité définitive du devenir » (IBIDEM).

1.3.2. Temps et paysage

Chez les chercheurs dans le domaine du paysage et de l'environnement, l'accent est le plus souvent mis sur l'explication des phénomènes présents par le passé (CORVOL, 2001 ; ARNOULT, 2001, 2006 ; BECK ET DELORS, 1993, BECK ET ALL, 2006 ; ANTOINE 2002). La posture des praticiens paysagistes, déterminée par l'idée de « projet », est différente. Elle conduit tout naturellement à mettre l'accent sur la dimension prospective par l'élaboration de scénarii en liaison directe avec une perspective d'action.

Il arrive aussi que la relation temps-paysage ne soit pas envisagée : le paysage reste alors confiné à la sphère de la spatialité ou du perçu. Ce paysage atemporel est alors associé aux registres de l'esthétique et du visuel. La théorie de l'artialisation, telle qu'énoncée par Roger contribue à cette association privilégiant paysage et codes esthétiques. Aussi, « si l'artialisation a fortement participé à l'émergence du paysage, elle a eu également pour effet d'en imposer une vision statique dans l'espace et figée dans le temps » (ORMAUX, 2005). Ces approches esthétisantes reposant sur des modèles picturaux fixes aboutissent à figer le paysage dans une éternité et une universalité de la valeur.

D'autre part, la question de la gestion de la durée reste peu présente dans les politiques publiques. La loi paysage de 1993 évoque cependant l'aspect évolutif des paysages. Elle appelle, à propos des POS, à la « maîtrise de l'évolution des paysages » incitant les « acteurs publics et privés à changer leur mentalité de gestionnaires qui ne sauraient être seulement des conservateurs de l'existant, mais devraient apprécier les dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire » (GUTTINGER, 2007). La question reste néanmoins posée de savoir ce qui doit être mis en œuvre pour parvenir à cette maîtrise.

La démarche adoptée dans le cadre de cette thèse rejoint celle de M. BARRUE-PASTOR (2000). Le temps dont il est ici question correspond bien à une « acception plurielle qui englobe les concepts de durée, de succession, et de simultanéité, fortement corrélée à celle d'espace ». La dimension temporelle « articule étroitement passé, présent et avenir, dans une conception où prime la dynamique, et où nous pouvons parler de “ boucles d'espace temps “ avec leurs logiques de permanences, d'évolutions, de ruptures ou de rétroactions ». Malgré les appuis solides que constitue la pluralité des temps du paysage pour penser la durabilité, le temps prophétique y oppose l'aléa et l'imprévisible. Les prévisions demeurent quoique l'on fasse des scénarii fondés sur l'incertitude. Mais n'est-ce pas sur l'existence même de ces scénarii — sur la capacité à dessiner des *futurs plausibles* — que peut se fonder une véritable politique concertée du paysage, capable de

dépasser à la fois le fixisme patrimonialiste et l'affrontement des subjectivités et des intérêts ?

1.3.3. « Pour durer, il faut changer »

Dans le domaine du paysage comme dans celui du développement durable, on a affaire à des systèmes complexes, dans lesquels l'« équilibre » n'existe pas. En effet, les systèmes paysagers ne perdurent qu'aux travers de transformations au cours du temps : pour durer, il faut changer ; la question de la durabilité ne peut donc se concevoir que dans une capacité à accepter et à proposer l'innovation. « Ce temps véritable est, par nature, un continu. Il est aussi perpétuel changement. De l'antithèse de ces deux attributs viennent les grands problèmes de la recherche historique » écrivait M. BLOCH (1941). Analyser les temps du paysage révèle la durabilité ou l'impermanence des processus qui s'y jouent.

Aborder conjointement la durée et le changement signifie alors accompagner les transformations, les encadrer. On parle alors de gestion : au sens de la Convention Européenne du Paysage, qui voit en celle-ci « les actions visant dans une perspective de développement durable à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales. » « Entretien du paysage », au sens de « faire durer » est bien un objectif de la gestion, mais faire durer n'implique pas forcément le maintien dans un même état, sous une même forme, mais plutôt de guider les évolutions, inévitables par nature, de cet élément mouvant. Gérer le paysage consiste à accompagner des dynamiques enclenchées voire les infléchir ou les raviver, par le biais de politiques et de projets, pour participer au renouvellement du paysage. La gestion amène à dépasser l'apparence, tout en s'aidant de ce qu'elle nous apporte, pour agir sur les causes, c'est-à-dire sur des facteurs des transformations d'ordres variés, sociaux, économiques, politiques. Le paysage, toutefois, ne peut être considéré seulement comme un outil pour le territoire, l'enjeu est aussi de le gérer pour lui-même, pour faire perdurer ses qualités et valeurs intrinsèques, pour la qualité du cadre de vie des populations. Ce renouvellement implique de composer avec la *superposition*. Superposition des aspects de ce paysage palimpseste, superposition des mesures de protections et des règlements ...« Les nouveaux principes ne se substituent pas aux règles anciennes, ils s'y surajoutent » (COUDERCHET, 2008) donnant une complexité nouvelle au décryptage des paysages et à l'action territoriale.

2. Position de recherche et territoires d'étude

Penser la durabilité des territoires *via* le paysage nécessite l'élaboration de connaissances adaptées, permettant d'accéder aux mécanismes et aux processus à l'origine des formes paysagères et de décrypter les relations entre les sociétés et les territoires qu'elles façonnent. La compréhension des évolutions paysagères est centrale et suppose de saisir les modalités de transformations matérielles ou immatérielles des paysages. Ce sont donc les rapports entre *les successions de formes, de processus, de regards et d'actions au cours du temps* qui m'interrogent et que je cherche à saisir, dans l'objectif de comprendre la manière dont cela influe sur les prises de décisions et les interventions actuelles, et cela dans les deux territoires pyrénéens concernés par cette étude.

2.1. Produire des connaissances fondamentales et spécifiques initiant l'action

L'étude des transformations du paysage au cours du temps, dans l'optique d'une gestion durable des territoires de montagne est la question centrale de cette thèse. L'objectif est double :

- il s'agit, d'une part, de participer à la production de connaissances fondamentales sur les territoires pyrénéens, sur un pas de temps et une période encore peu explorés. La haute vallée du gave de Pau et le Vicdessos ont déjà été l'objet de nombreuses études ; si leur histoire environnementale sur la longue durée commence maintenant à être assez bien cernée, l'histoire récente et en cours des paysages reste paradoxalement mal connue en dépit (ou à cause) des apparences et des discours.

- il s'agit, d'autre part, de mettre en avant la nécessité de lier « le savoir » et « l'agir ». Cela apparaît primordial : agir en connaissance de cause est intimement lié à l'objectif de gestion durable. Comme la projection des paysages de demain n'est pas seulement déterminée par les décisions prises aujourd'hui, il est nécessaire de connaître et de comprendre les divers phénomènes déjà engagés, depuis plus ou moins longtemps dont ils dépendent.

Aussi, cela relève d'un travail sur les temps des paysages, d'un décryptage multi-temporel des diverses conjonctures qui se sont succédées et qui ont influencé les paysages d'aujourd'hui. D'une manière générale, le paysage est envisagé comme un produit évolutif, reflet d'une histoire en cours et cette recherche se propose de donner des éléments pour en saisir et en penser la durée. L'objectif de la thèse est de comparer les modalités de transformations des paysages de deux vallées pyrénéennes. On s'efforcera de comprendre la diversité des situations produites en rapport aux différents types

d'interventions et de déterminer les différents facteurs qui sont à l'origine des évolutions particulières. L'objectif principal revient alors à mettre en évidence la complexité des rapports qui s'établissent entre modalités d'interventions sur l'espace et le paysage lui-même. Par modes d'interventions sur l'espace, il faut entendre tout ce qui contribue à la transformation des territoires et des paysages, dans des registres aussi différents que les pratiques sociales elles-mêmes, les politiques publiques qui cadrent l'action, ou encore les représentations sociales qui initient et déterminent les choix territoriaux.

Cette approche ne se cantonne pas à mettre en lumière l'évolution des formes et de la matérialité des paysages anciens, ce qui pourrait être le risque d'une étude historique. Seront étudiés les systèmes de représentations et les mécanismes de perception qui oeuvrent aux différentes époques. Ces perceptions impactent sur les types d'actions menés sur le territoire : « Les sociétés aménagent leur environnement en fonction de l'interprétation qu'elles en font, et réciproquement elles l'interprètent en fonction de l'aménagement qu'elles en font » (BERQUE, 1995). Les perceptions du paysage qui changent au cours du temps « doivent être réinterprétées à travers les filtres culturels et sociaux de l'époque qui les a produites. » (LUGINBÜHL, 1989). *La mise en perspective conjointe des formes paysagères produites, des perceptions qui orientent les actions et les interventions elles mêmes, est ici déterminante.* On s'attachera alors à reconstituer l'histoire des lieux à des moments précis au cours du temps, mais aussi à comprendre les évolutions entre ces étapes, c'est-à-dire à « raconter les transformations intervenues entre chaque tableau » (CLAVAL, 2005).

Il s'agit aussi de comprendre comment ces transformations se font dans le temps et donc de mettre en évidence les relations, les décalages et inerties qui s'opèrent entre les interventions et les répercussions sur les paysages. Une attention particulière sera portée aux décalages entre les transformations du paysage matériel et les perceptions par les acteurs, ainsi qu'entre les perceptions des acteurs et les actions engagées.

2.2. Etudier les temps du paysage et projeter le devenir des territoires

Pour répondre à ces objectifs de connaissance des changements paysagers et d'initiation de l'action, il s'agira en premier lieu de construire et d'expérimenter un dispositif permettant d'acquérir une connaissance approfondie des temps du paysage ; en second lieu de voir comment cette connaissance inscrite dans la durée peut être mobilisée pour nourrir la réflexion sur la gestion durable des territoires. La démarche proposée, pour

répondre à cette volonté de lier connaissances et action, est à la fois rétrospective et prospective. Ce sont les paysages et conjonctures présents qui soulèvent des questionnements et incitent à interroger le passé afin de comprendre les situations actuelles et répondre aux enjeux permettant d'envisager le futur. Aussi comme le conseille P. Deffontaines « il nous faudra sans cesse remonter vers le passé : nous disons bien remonter, car à notre avis, le géographe a intérêt à partir du présent pour aborder l'histoire » (in FRANCHOMME, 2008) ; il rejoint là, le programme de la méthode régressive de Marc Bloch et, d'une manière plus générale, l'orientation des démarches mises en œuvre en histoire de l'environnement (WALTER 1994, DAVASSE, 2000).

La gestion durable des paysages et des territoires induit la prospective, mais elle convoque aussi les autres temps que le futur ; présent et passé sont les fondements de ces projections possibles ; il s'agit bien de composer le futur avec des paysages hérités, dont les activités fondatrices ont aujourd'hui souvent disparu ou ont évolué, et qui sont soumis à des dynamiques nouvelles. Aussi, penser le devenir des paysages doit s'ancrer sur une base de connaissances solides et adaptées articulant les temporalités des paysages matériels et des représentations.

Les paysages matériels sont marqués par des temporalités qui relèvent tant des temps sociaux que des temps naturels. En théorie, ces temps sociaux et naturels sont souvent dissociés : au temps social, rapide ou progressif marqué par les processus des activités humaines s'oppose un temps naturel, témoignant de processus physiques ou écologiques plus lents, parfois très rapides dans le cas de catastrophes. Mais ces deux temporalités sont en réalité fortement imbriquées : les sociétés interviennent sur les processus naturels et leurs temporalités et inversement, les effets des processus naturels modifient les pratiques sociales : « temps naturel et temps social sont bien en interaction permanente » (LUGINBÜHL, 2003).

Plutôt qu'une « opposition » entre temps naturels et sociaux, je retiendrai celle que l'on peut établir entre *temps des perceptions et des représentations sociales des paysages* et *temps des transformations physiologiques des paysages matériels*. Les différentes temporalités des processus qui se répercutent sur les formes matérielles seront mises en lumière ; de même, les temporalités des représentations sociales qui se succèdent seront décryptées : « À l'échelle des sociétés, les constructions sociales ont des temporalités qui leur sont propres. Leur durée, leur évolution et le rythme de ces évolutions sont particuliers. Elles ont à voir avec le temps des acteurs. Elles sont faites de leur imagination, de leur représentation, de leur action » (DI MEO, BULEON, 2005). *Enfin je*

chercherai à comprendre comment temps des représentations et temps matériels sont en interactions. J'étudierai les décalages qui existent entre eux, la diversité des liens complexes qui les unissent. Il m'apparaît comme essentiel d'accorder cette place au temps, puisque le paysage ne fonctionne et n'existe que dans un continuum de temps. Redonner cette place centrale au temps signifie aborder les changements, c'est-à-dire l'évolution entre des états du paysage, et les processus qui expliquent ces changements. (BARRUE-PASTOR, 2000)

L'intérêt que suscitent les temporalités paysagères envisagées dans leur lien avec l'action territoriale est relativement récent, et les travaux menés par Yves Michelin¹², (1995) dans ce domaine semblent précurseurs d'une nouvelle façon de voir et de se saisir des temps du paysage dans un contexte appliqué et opérationnel. Cet auteur a mis en œuvre, dès les années 1990, une démarche qui articule exploration du passé des paysages et intervention sur les territoires dans le cadre d'une « recherche-action » alors balbutiante. L'étude historique ne s'y impose pas pour elle-même, comme une étape incontournable, mais ce sont les problèmes de gestion du présent et l'échec des moyens d'actions mobilisés jusque-là qui ont conduit à poser la question des durées du paysage et à se pencher sur le passé afin de comprendre en profondeur, au-delà des apparences, les processus qui ordonnaient les paysages. L'approche temporelle menée ici s'inscrit en quelque sorte dans la lignée de cette démarche, bien que des choix différents aient été faits quant au pas de temps étudié, aux aspects méthodologiques choisis et à la place accordée aux représentations.

2.3. Des montagnes « remarquable » et « ordinaire », entre reformulations patrimoniale et territoriale

La montagne pyrénéenne a retenu mon attention pour initier cette démarche ; depuis le milieu du XVIII^e siècle, la montagne est devenue un terrain d'exploration liée à une découverte artistique et littéraire, et un objet d'étude des naturalistes et des géographes. Aujourd'hui, terrain d'action de politiques publiques variées, objet de patrimonialisation, elle reste un espace complexe à la croisée de dynamiques spécifiques et d'acteurs nombreux, aux stratégies singulières.

¹² Je fais référence ici au travail de thèse d'Y. Michelin « Le plateau occidental des Dômes ; histoire d'un paysage » restituée par la rédaction de l'ouvrage : « les jardins de Vulcain ».

2.3.1. Les Pyrénées comme terrain de recherches

La montagne pyrénéenne n'est pas un terrain de recherche vierge, loin s'en faut. « Depuis la fin des années 1970, les Pyrénées ont été un terrain partagé et un laboratoire expérimental pour toute une série de chercheurs menant des investigations dans le domaine de l'environnement et des paysages » (DAVASSE, METAILIE, CARRE, GALOP, à paraître). Ces recherches s'intéressent autant à des périodes récentes qu'à la longue, ou très longue durée. Quelles que soient les périodes et pas de temps considérés, elles s'attachent à une reconstitution ancrée dans le temps des paysages pyrénéens et permettent la mise en lumière de déterminants biophysiques et sociaux à l'origine des évolutions paysagères. Les intérêts en présence et la manière de considérer le paysage permettent une périodisation de ces recherches. Elle emprunte largement à l'article sus-cité à paraître dans les actes du colloque international qui s'est tenu à Arthous en 2008 « Le paysage, retour d'expériences entre recherche et projet »

Dans une première période, les années 1970-1980, le paysage est plutôt considéré dans sa dimension matérielle, et comme une entrée sociale à l'environnement. Dans une seconde phase, à la fin des années 1980, l'aspect culturel du paysage est envisagé et les recherches portent alors sur les relations sociétés/environnement ; les représentations de l'environnement prennent une place nouvelle. Enfin, dans la dernière période de la fin des années 1990 à nos jours, se distinguent deux courants : d'une part, il s'agit de la poursuite des recherches sur l'histoire de l'environnement. Ces recherches ont recours à des techniques spécialisées (palynologie, anthracologie, ...) pour mettre en évidence les évolutions environnementales en lien avec les pratiques sociales. D'autre part, il s'agit de recherches sur les processus passés et actuels des transformations des paysages avec une visée prospective, l'objectif étant de lier connaissances scientifiques et actions durables sur les territoires. La concertation des acteurs territoriaux et la participation du public jouent un rôle important dans la recherche qui possède dès lors une dimension appliquée importante.

1970-1980 : paysage entrée sociale de l'environnement	1980-1990 : paysage entre nature et culture	1990 2010 : paysage entre connaissance et action (poursuite et ouverture)
- Histoire des forêts du pays de Sault. - L'élevage dans les Pyrénées	- Forêt charbonnée - Vallée aux catastrophes - La montagne d'Enveig	-Anthropisation d'Iraty et de la montagne Basque - Paysage, politique publique et patrimoine de l'humanité - Espaces intermédiaires pyrénéens

Tableau 1 : Les grandes périodes de la recherche sur les Pyrénées, d'après DAVASSE ET ALL, à paraître

En plus de ces programmes de recherches sur les Pyrénées, des travaux concernant les mêmes terrains que ceux étudiés dans cette thèse, sur des pas de temps différents, ont été des références pour cette étude. Citons les travaux de B. DAVASSE (2000), « *Forêt, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du moyen âge à nos jours. Une approche géographique de l'histoire de l'environnement* » qui rendent compte, par une démarche écohistorique et anthracologique, des dynamiques forestières en rapport avec les pratiques sociales successives ; les travaux de D. GALOP, (1998) « *La forêt, l'homme et le troupeau dans les pyrénées. 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée* » montrent, via la palynologie, l'évolution de la colonisation agro-pastorale ; les travaux de J.P. METAILIE (1986, 1990, 1993, 2006) sur les dynamiques des espaces pastoraux et forestiers, en s'appuyant notamment sur la photo-comparaison.

L'étude des représentations sociales en montagne pyrénéenne a été abordée par S. BRIFFAUD (1994) « *Naissance d'un paysage, la montagne pyrénéenne à la croisée des regards, XVI-XIX^e siècle* ». Il identifie et caractérise le mouvement de découverte des Pyrénées en mettant l'accent sur l'émergence de représentations spécifiques portées depuis le XVII^e siècle sur les Pyrénées centrales. Quant aux travaux de J MILIAN, (2004), ils traitent de la « *Protection de la nature et développement territorial dans les Pyrénées* », en analysant les différentes protections de l'environnement dans le massif.

D'autres travaux, comme les thèses de géographie régionale de la première moitié du XX^e siècle, peuvent être citées bien qu'elles soient antérieures à la périodisation établie. Ces thèses se sont intéressées à des aspects divers de la vie sociale : pratiques paysannes, vie pastorale, forestière, industrielle et constituent des monographies souvent très riches, constituant une base de connaissances considérable sur certains secteurs pyrénéens à des périodes historiques précises. Citons les écrits de H. CAVAILLES (1933) « *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes* », ou de M. CHEVALIER (1956), « *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises* », ou encore de F. TAILLEFER (1940), « *Le Vicdessos, étude géographique* » qui ont été des références estimées. Bien que prenant en compte une dimension historique parfois importante, ces travaux n'étaient pas orientés sur une analyse de l'évolution des paysages sur la durée.

Je reviens aussi sur deux programmes de recherches auxquels il m'a été donné de participer :

- le programme « *Paysage, politique publique et patrimoine de l'humanité* » (BRIFFAUD, DAVASSE, 2007), explore les relations entre les politiques publiques (et notamment

l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité) et la perspective d'une gestion durable des territoires.

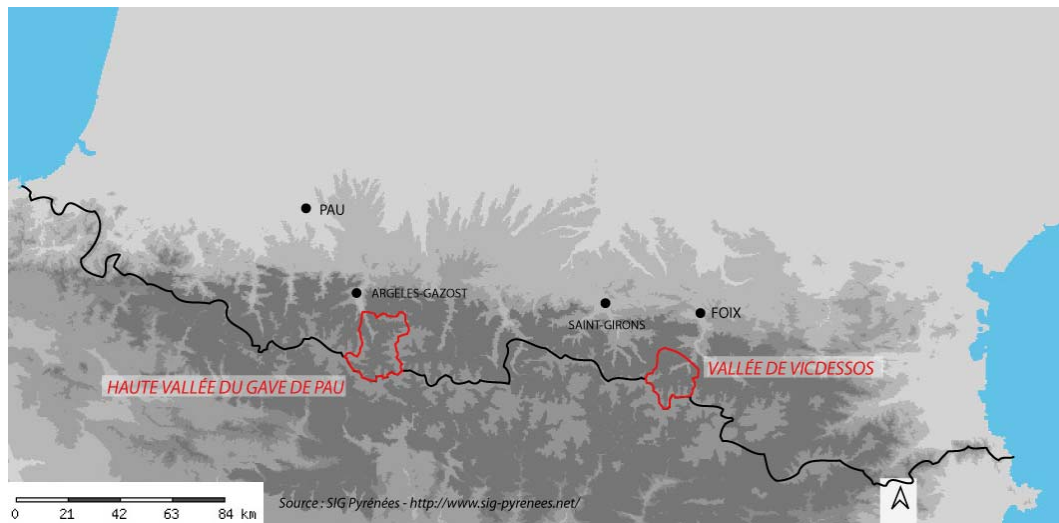
- le programme « *Espaces Intermédiaires pyrénéens, Genèse, paysages, architectures et dynamiques (ESPINTER)* » (coordonné par D. GALOP, en cours de publication), recherche multi-temporelle, s'intéressant aux formes, fonctions et dynamiques des zones intermédiaires sur différents secteurs répartis dans l'ensemble du massif pyrénéen.

L'ensemble de ces recherches constitue un corpus assez considérable, proposant une base de connaissances sur les paysages et les territoires pyrénéens dans laquelle j'ai puisé. L'objectif premier n'était pas forcément ici d'ajouter des éléments de connaissances supplémentaires, mais bien de mobiliser ce corpus pour fournir matière à une problématisation de l'action contemporaine et pour constituer le fondement à une réflexion sur le développement durable des territoires. Toutefois, les investigations en montagne pyrénéenne ont jusqu'à présent surtout porté sur l'archéologie et l'histoire des paysages, contribuant à une connaissance approfondie des périodes les plus anciennes. Les dynamiques paysagères récentes et actuelles étant paradoxalement moins connues, j'ai été dans l'obligation de compléter l'histoire des paysages pyrénéens par l'apport de connaissances sur le XXe siècle. La compréhension des paysages contemporains de deux territoires pyrénéens explorés est donc au cœur de mes préoccupations dans les deux premiers chapitres de ce travail.

2.3.2. Une approche comparée de deux vallées, l'une ariégeoise, l'autre bigourdane

L'approche développée propose une étude comparative ancrée sur deux territoires pyrénéens : *la haute vallée du gave de Pau dans les Hautes-Pyrénées* et *la vallée de Vicdessos en Ariège*. Cette approche conjointe et croisée des deux terrains d'étude favorise la compréhension de la diversité des situations produites par les différents types d'interventions sur le milieu montagnard au cours du temps. Elle révèle, d'abord, les évolutions partagées et celles qui sont singulières. Elle met ensuite l'accent sur l'analyse comparée des déterminants qui sont à l'origine de ces évolutions. Elle permet, enfin, d'étudier des systèmes locaux d'acteurs différents et d'analyser la diversité des discours et des réponses apportées dans le domaine de l'action. Le choix de l'échelle spatiale des terrains d'étude n'est pas neutre : j'ai considéré ces vallées selon l'échelon cantonal, unité territoriale disposant d'un pouvoir de décision par les structures qu'elle porte, telles les communautés de communes. Pour ces deux territoires, la question de la gestion des paysages se pose aujourd'hui de façon accrue : dans des contextes géographiques et socio-économiques très différents, ces vallées connaissent des situations paysagères

distinctes mais avec des dynamiques importantes dont tout laisse à penser qu'elles peuvent encore prendre de l'ampleur.



Carte 1 : Localisation des territoires d'étude dans la chaîne pyrénéenne

La haute vallée du gave de Pau constitue un terrain d'étude particulier au regard des caractères exceptionnels du territoire : cette vallée compte quelques-uns des sites les plus réputés des Pyrénées : les cirques de Gavarnie, Troumouse et d'Estaubé, ainsi que le Pic du Midi et le Vignemale. À ce titre, ce territoire est concerné par toute une série de mesures de protection qui ont été mises en place tout au long du XX^e siècle et qui, aujourd'hui, se superposent et se juxtaposent, notamment dans sa partie amont. Il est notamment concerné par des sites classés et par le Parc national des Pyrénées ; une partie de la vallée est aussi insérée dans le site transfrontalier inscrit au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) « Pyrénées-Mont-Perdu ». Cette inscription a été effectuée au titre du patrimoine naturel *et* du patrimoine culturel, ce qui, comme l'aspect transfrontalier, est relativement rare au niveau mondial. Il s'agit par ailleurs d'un territoire montagnard ordinaire, comme on en trouve dans toute la haute chaîne pyrénéenne, qui a fait l'objet d'une exploitation agro-sylvo-pastorale traditionnelle intensive jusqu'au XIX^e siècle. Aujourd'hui, les paysages de la vallée apparaissent aux visiteurs non avertis, comme une nature préservée des affres du temps, authentique et immobile, alors même que ce territoire a été et reste soumis à des dynamiques paysagères importantes et rapides, liées à des transformations/simplifications des pratiques pastorales (HENRY 2007); et alors même que ces phénomènes ne semblent pas être au cœur des préoccupations et des enjeux de la stratégie de gestion valléenne. (CARRE, 2005 ; BRIFFAUD, DAVASSE, 2007)

La vallée de Vicdessos, bien qu'elle possède aussi bon nombre de sites estimés (notamment les « 3000 mètres ariégeois » : le Montcalm et la Pique d'Estats), ne connaît pas la même notoriété que la haute vallée du gave de Pau. Cette vallée a connu une histoire singulière, marquée par une surexploitation pastorale qui a culminé au XIX^e siècle et par le poids de l'industrie : activités minières et proto-industrie du fer jusqu'au XIX^e siècle, puis hydro-électricité associée à la production d'aluminium, au XX^e siècle. Les paysages en portent des traces durables : barrages, usines, déboisement issu de la surexploitation des forêts. La dépopulation et l'abandon des terres ont été rapides et profonds, laissant le champ libre à l'enfrichement et aux reboisements, spontanés ou artificiels (DAVASSE 2006, CARRE, METAILIE, 2009. Depuis la fermeture de l'usine métallurgique Pechiney d'Auzat en 2003, le Vicdessos est un territoire en crise : il ne reste pratiquement plus rien du passé industriel relativement florissant, le pastoralisme est moribond et l'eau constitue une des seules ressources encore exploitable (hydro-électricité, eaux minérales). C'est dans ce contexte, et avec la mise en place du Parc naturel régional Ariège-Pyrénées, qui inclut le Vicdessos, que la vallée amorce sa reconstruction basée sur une valorisation touristique et sportive. Les enjeux de reconversion sont centraux et déterminants pour les paysages futurs, et le paysage devient une nouvelle ressource dans la prospective de l'économie locale.

2.4. Principales questions et hypothèses

La présentation des territoires d'étude conduit à préciser les hypothèses de travail en affinant le contexte de la recherche. Rappelons que la problématique générale consiste à saisir les temps des paysages et à définir de quelle manière la notion de paysage permet d'envisager une gestion durable des territoires. Cette recherche, rappelons-le aussi, s'appuie sur une démarche régressive. C'est l'analyse des paysages du présent qui guident nos questionnements et notre cheminement est historico-prospectif. Trois séries de questionnements émergent :

1. Aujourd'hui, les paysages de ces deux vallées révèlent une organisation spatiale distincte, des fonctionnements et des évolutions singulières. Ainsi, à des dynamiques végétales progressives, généralisées à tous les étages en Vicdessos s'opposent des dynamiques plus modérées et localisées en haute vallée du gave de Pau. La vigueur de des dynamiques en Vicdessos pose la question de l'avenir même des paysages agropastoraux, alors que dans la vallée du gave de Pau n'est pour l'instant posée que la

question du devenir de ceux de l'étage intermédiaire. Mais, dans les deux vallées, il semble que les acteurs locaux rencontrent des difficultés à formuler un projet organisant le futur de leur territoire. Je m'interrogerai alors sur les raisons à l'origine des difficultés à formuler des stratégies territoriales et je poserai la question de leur intensité. Les obstacles sont-ils plus ou moins grands selon la vallée considérée ? Ne peut-on pas lier cette divergence à un état d'avancement différent de la déprise agraire et de la « crise paysagère »¹³ qui en découle ? N'est-ce pas parce que la « crise paysagère » en haute vallée du gave de Pau, n'est pas aussi avancée qu'en Vicdessos, que la formulation d'un projet concerté de territoire connaît des difficultés de mise en œuvre ? Ce degré de crise paysagère est-il le seul en cause dans cette formulation difficile des stratégies ? On sait par exemple, que les paysages sont le reflet d'une succession d'interventions et d'états passés ; aussi on peut penser que les logiques héritées participent sans doute aux difficultés à mettre en œuvre un projet de territoire commun.

2. Quels sont les rapports de la société au paysage lorsqu'il y a des transformations soudaines ou brutales ? Par exemple, la fin de l'économie industrielle et le démantèlement du site industriel dans la vallée de Vicdessos apparaissent comme un événement, c'est-à-dire une transformation du paysage en « vitesse accélérée ». On s'interrogera sur la façon dont l'événement impacte sur la perception du paysage et ses transformations. Comme l'événement ne passe pas inaperçu, qu'il n'est ni occulté ni fondu dans le temps comme peuvent l'être les transformations lentes, on se demandera s'il influence la perception globale des transformations du paysage. L'événement favorise-t-il la perception de la dimension évolutive des paysages et surtout impacte-t-il sur la formulation des projets de territoire ? Pour autant favorise-t-il des stratégies adaptées et pensées dans la longue durée, ou bien des solutions répondant à l'urgence des situations engendrées ?

3. Le troisième questionnement est lié au fait que ces paysages ont connu au cours du temps des transformations nombreuses et importantes. Si certaines ont été communes aux deux vallées, même si elles diffèrent par leur ampleur, telle la déprise pastorale, d'autres ont été spécifiques à un seul territoire, telle l'industrialisation massive en Vicdessos ou l'ouverture précoce au tourisme en haute vallée du gave de Pau. Ces processus ont probablement contribué à l'émergence et à la succession de valeurs attribuées à la montagne. Aussi, on questionnera les liens qui se sont établis entre ces transformations

¹³ Par crise paysagère, on entend une transformation profonde des paysages, entraînant la disparition de caractères et repères paysagers importants pour la société locale. Cette notion de « crise paysagère » pour la période contemporaine a été formulée dans le Vicdessos par B. Davasse qui y a analysé l'évolution des paysages dans la longue durée, du moyen âge à l'actuel (Davasse 2006).

paysagères, les postures idéologiques et les réponses politiques qui les ont accompagnées ou suivies au cours du temps. Parmi ces processus, quels sont ceux qui courent encore et qui influencent le présent et de quelles manières ?

Aujourd'hui, face à une crise « paysagère » multiforme, on présume que les représentations des acteurs locaux sont diverses et en décalage avec la réalité des transformations. Il semble que ces représentations en décalage avec la réalité paysagère, ou bien avec l'ampleur des phénomènes, conduisent à des réponses territoriales mal adaptées. Les facteurs qui engendrent cette lecture tronquée ou fictive des transformations seront identifiés. Je suppose que les valeurs attribuées à la montagne et la projection d'un « idéal montagnard » ambitionnant le dynamisme touristique peuvent contribuer à une prise de conscience inégale des évolutions et donc à des décisions orientées. Je m'interrogerai sur les stratégies mises en œuvre et notamment sur la place qu'y occupe le paysage. Je suppose qu'il n'est pas toujours mobilisé ; et s'il l'est, de quelle manière, et avec quels statuts ? S'agit-il d'un paysage global ou de la mise en exergue de certains de ces aspects ? On peut penser qu'il n'y a pas toujours adéquation entre la réalité des paysages, les représentations et les actions en cours ou projetées. Les prises de décisions vont-elles dans le sens d'un paysage intentionnel ou involontaire ? Autrement dit, les acteurs ont-ils conscience de la répercussion de leurs actions sur les paysages et ces actions correspondent-elles toujours à l'image qu'ils s'en font ?

Enfin, quelles peuvent être les valeurs et phénomènes propices à une prise de conscience des réalités paysagères ? Quelle place la sensibilisation à la lecture des paysages peut-elle jouer dans ce cadre ?

3. Approche méthodologique d'une géo-paysagiste : construire une analyse des temporalités et de l'action paysagères

L'explication de l'approche suivie et des méthodes utilisées fera l'objet ici d'un ample développement. Etre confrontée à l'inexistence de méthodes pré-établies pour répondre à mon questionnement m'a conduite à construire une approche nouvelle, en piochant dans une gamme d'outils utilisés tant par les paysagistes que par les géographes.

3.1. Un angle d'approche spécifique

Comme cela a été évoqué dans l'introduction, ce travail résulte d'une approche métissée, qui se traduit en particulier par le croisement des méthodes paysagistes et géographiques. S'il m'a été au départ difficile de percevoir les spécificités de l'approche disciplinaire, à la fois par méconnaissance de la science géographique, mais aussi parce que j'évoluais dans un contexte à la fois pluridisciplinaire et interdisciplinaire et de partage des méthodes,¹⁴ j'ai, peu à peu, pris conscience des différences et des particularités des nombreuses approches pour aborder la question du paysage. J'ai ainsi pu mesurer, dans l'élaboration de ma démarche, les apports d'une sorte « d'héritage paysagiste », liés à ma formation initiale, et ceux d'une culture nouvelle de géographe se positionnant dans le champ du paysage et du territoire.

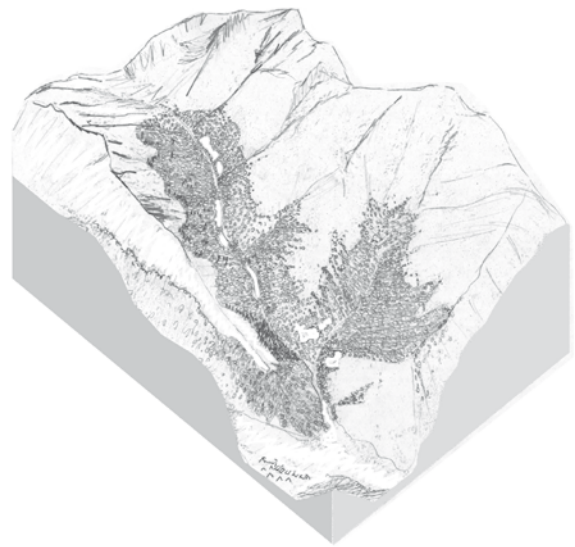
J'ai donc emprunté des outils à la palette du paysagiste, notamment l'utilisation systématique de la représentation graphique, ainsi qu'à celle du géographe évoluant dans le champ du paysage pour la pratique de la photo-comparaison ou du géographe évoluant dans le champ du territoire pour ce qui est de l'enquête sociale. Cette dernière méthode, est de plus en plus signalée par les paysagistes comme pouvant potentiellement être intéressante dans le cadre du projet de paysage. Mais, on ne peut pas encore dire qu'ils en soient réellement coutumiers, alors que les géographes, influencés par les ethnologues et sociologues (KAYSER 1989, JEAN-BRUNHES DELAMARRE, MARTIN DE LA SOUDIERE, 2004)¹⁵ l'emploient depuis assez longtemps dans le champ du paysage (DERIOZ, 1994, MICHELIN 1998, 1999, BIGANDO 2006 par exemple).

Une spécificité de mon approche, construite à la croisée des disciplines, est liée à la place et au traitement de la représentation graphique et de l'iconographie. L'image y est entendue comme « la représentation visuelle d'un objet par différents supports [...] qui permettent sa reproduction plus ou moins fidèle » (LELLI, BERINGUIER, 2007). Elle regroupe une gamme de techniques : dessin, photographie, carte, bloc diagramme... Elle serait « une copie, un double analogique d'un objet. » (ibidem). Cependant, l'image n'est pas une représentation neutre ; elle dépend de celui qui l'a produit et répond à des finalités ; elle est donc une représentation orientée. « L'image contient une part d'ambivalence puisque sa signification n'est jamais fixée, ni neutre » (IBIDEM). Dans le cadre de cette thèse, et dans son rapport au paysage, l'image occupe plusieurs fonctions et intervient dans différentes étapes du processus de recherche :

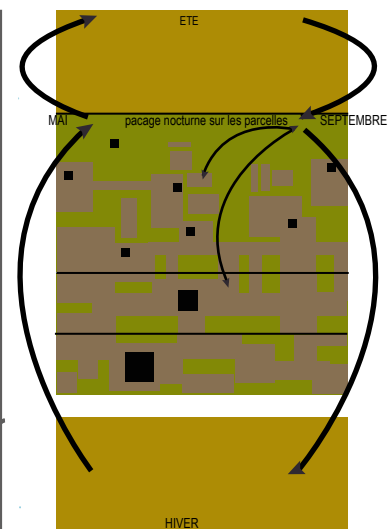
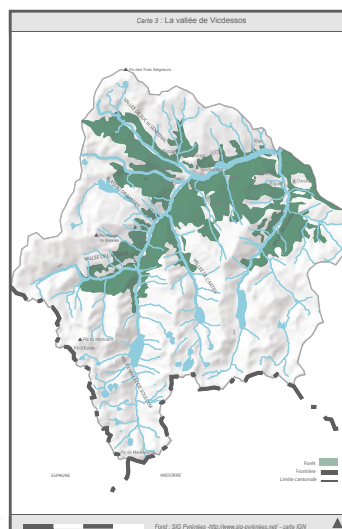
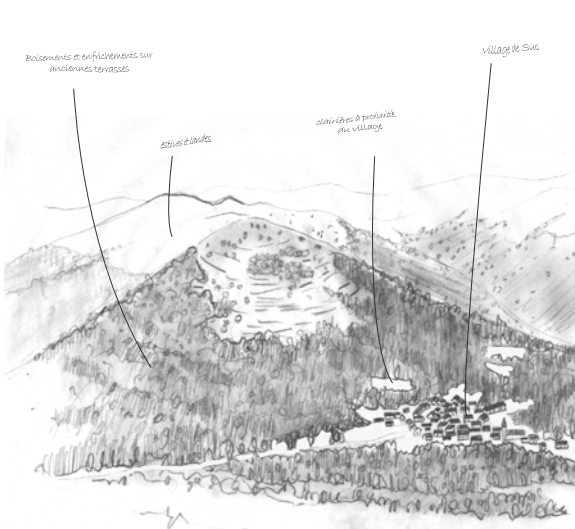
¹⁴ L'équipe du CEPAGE qui m'a accueillie pour ce travail de thèse est composée de géographes, d'historiens, de paysagistes, d'architectes ; le laboratoire GEODE quand à lui, regroupe principalement des géographes aux profils et spécialités multiples.

¹⁵ Voir à ce sujet, l'article de M. Segalen, 2002, *Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001): Une oeuvre entre géographie et ethnologie*, *Ethnologie française*, retraçant la contribution de Mariel Jean-Brunhes Delamarre dans l'émergence d'une « ethnologie géographique »

Fiche 1 : Relation entre représentations iconographiques et "réel paysager"



photographie	croquis	bloc paysager	carte	schéma
Représentation fidèle	Représentation concrète orientée	Représentation réaliste à symbolique	Représentation symbolique	Représentation symbolique abstraite
Réalisme : couleur, matière, ombre, volume, perspective	Réaliste mais sélectif : ligne, texture, ombrage, Noir et blanc : simplification graphique	Restitution volumétrique, simplification des formes	Réduction en 2D : Formes, symboles	Figuration conceptuelle : signes, symboles



Le tableau reflète les liens entre les représentations et le paysage matériel. Il n'a pas pour but de discuter l'objectivité ou la subjectivité de ces iconographies, mais de montrer comment les documents graphiques, selon leur type, rendent compte de la réalité des phénomènes et véhiculent des informations et des messages variés.

- la représentation graphique intervient, tout d'abord, comme un outil de prise de notes sur le terrain au même titre qu'une prise de note écrite ; elle peut être photographique ou graphique : elle est utilisée pour fixer sur le papier l'observation. Lorsqu'il s'agit de dessin, ils sont réalisés rapidement ; ce sont des croquis saisissant les grandes lignes de l'observation paysagère ; il n'est pas question de dessin artistique, ni de dessin abouti mais d'une trace de l'observation ; cet usage correspond « au temps du reconnaître » (ARRAULT, 2008), il s'agit de prendre note de l'exploration du terrain pour mettre en œuvre une lecture permettant d'identifier et de caractériser le paysage.

- l'image est aussi un outil de la réflexion ; elle contribue pleinement à la recherche : son élaboration aide à comprendre un processus, elle soulève un questionnement, met en lumière des éléments à préciser ou permet la formulation d'hypothèses. La réalisation des croquis et schémas, des blocs paysagers passe par la compréhension du paysage représenté et conduit à une « simplification » du paysage pour dégager ce qui fait sens. « Le dessin décomplexifie le tout lié de la nature et des activités humaines, en donnant à voir une simplification caricaturée » (HENRY, 2004). La représentation est l'objet de choix et de mises en valeurs : l'image est toujours animée d'une volonté. Il s'agit aussi de conceptions successives et renouvelées qui étayent le travail de recherche et qui le font évoluer.

- elle est, parallèlement, un outil pour l'enquête de terrain ; dans ce cadre, la photographie est très utilisée et ce à plusieurs niveaux. Les photos anciennes du paysage sont utilisées comme sources restituant une image fidèle de la matérialité du paysage à une époque connue, et comme base à des reconductions. Ces séries de reconductions photographiques sont le support de l'enquête auprès des acteurs du territoire. La photographie a été choisie ici car elle contribue à « parler et à faire parler du paysage, dans le sens d'une meilleure compréhension des représentations des acteurs territoriaux [...] nécessaire à la réalisation d'un projet de territoire » (COUDERCHET, ORMAUX, 2004).

- l'image est, enfin, aussi un outil de restitution : l'objectif est alors faire de partager un point de vue. Sa production et l'association des images entre elles ont pour but de rendre accessible les données définies. L'image doit alors être pédagogique : elle est un moyen de communication.

Les images présentées dans le cadre de ce travail sont de diverses natures et recouvrent deux finalités principales : d'une part, elles sont là pour illustrer une situation, un phénomène décrit dans le texte (image descriptive) ; d'autre part, elles sont mobilisées pour expliquer un fait, un processus, mettant en relation des éléments et constituant une démonstration (image explicative). Des images de natures différentes sont réalisées et utilisées, mais il est difficile de les classer par rapport au type d'informations véhiculées ; une carte ou un schéma peuvent être uniquement descriptifs, localisant des lieux ou des

éléments, mais peuvent aussi être explicatifs et permettre la compréhension de phénomènes complexes. Cependant, j'ai tenté de dresser un classement des iconographies selon le type de lien qui unit la représentation au paysage matériel. Cela représente aussi une gamme diversifiée d'approches techniques et intellectuelles de la représentation (Cf. Fiche 1).

Par ailleurs, un même paysage peut être représenté par des images différentes offrant des informations diverses, des manières de les restituer, une mise en lumière nuancée. Aussi, la combinaison des images entre elles (ce que j'ai nommé « dispositif iconographique ») permet d'atteindre une lecture plus riche et de rendre lisible ce qui, présenté séparément, ne serait pas visible. Ces « images complémentaires » sont comme des éléments de langage qui, une fois associées, forment un discours. Cette association a été à plusieurs reprises expérimentée dans ce travail. Pour la restitution des illustrations, cette combinaison des images suit un ordonnancement particulier, « une logique d'exposition ordonnée conduisant à ranger et disposer les images pour les rendre lisibles et donc compréhensibles » (MENDIBIL, 2008). Cette combinaison d'images, le lien intellectuel qui les rassemble donne une signification particulière que ces images n'auraient seules. Soit parce que cette association rend « complet » le message, soit parce qu'elle réduit la polysémie de l'image ; dans tous les cas, elle recentre les interprétations possibles en délivrant un « discours » précisé.

Enfin, il faut noter qu'une réflexion sur l'iconographie pour la médiation paysagère est ouverte depuis quelques années (MICHELIN 1998, LELLI, BERINGUIER, 2007). Même si l'objectif direct de ce travail ne concerne pas cette question de la médiation et, plus largement, de la participation de la population aux décisions relevant de son cadre de vie, j'ai utilisé l'iconographie, et notamment les séries photographiques, comme intermédiaire pour saisir les représentations des acteurs locaux et analyser leurs discours sur la question des évolutions des paysages, passées et récentes. L'objectif était de les amener à se positionner sur le futur de leur territoire et à envisager des réponses adaptées. Les documents iconographiques de cette thèse préfigurent aussi une réflexion à poursuivre sur l'usage des images pour la connaissance des représentations des transformations paysagères, ainsi que, d'une manière générale, sur la sensibilisation aux dynamiques paysagères par l'image.

Après ces précisions quant à mon approche spécifique, revenons à la méthodologie que j'ai mise en œuvre : elle repose sur la synergie de trois outils complémentaires permettant une analyse des différents temps des paysages. Cette approche est construite autour du temps, plus précisément autour de l'appréhension du passage du temps dans les paysages,

et cherche à faire de cette lecture de la durée un outil pour l'action. Elle articule démarche de lecture et d'observation des paysages actuels sur le terrain, méthode de photo-comparaison adaptées à la question des évolutions paysagères tout au long du XX^e siècle et entretiens semi-dirigés auprès des acteurs locaux. Elle s'intéresse aux temps passé, présent et futur des paysages et se place donc dans une visée historico-prospective. Elle s'organise autour d'un travail de terrain à multiples facettes et de recherches en archives.

- le travail de terrain permet l'appréhension du paysage et de ses dynamiques, ainsi qu'une mise en contact avec les acteurs. Il comprend les étapes suivantes : lecture des paysages actuels, des dynamiques en cours, dessin prise de notes, recensement des traces du passé, exploration du territoire et réitération des clichés ; rencontre et entretien avec les acteurs locaux)

- les recherches en archives permettent le recueil des informations tant sur les états paysagers successifs que sur les facteurs qui déterminent les évolutions paysagères. Cette démarche est fortement tributaire des documents d'archives inventoriés. Différents types de documents ont été utilisés : les cadastres dits « napoléoniens », les photographies anciennes, les documents écrits divers (rapports divers, procès verbaux, récits de voyageurs), les sources quantitatives (statistiques agricoles, recensement de populations...)

Si les méthodes sont ici présentées distinctement voire chronologiquement ; elles sont en réalité en interaction et nécessitent un va-et-vient constant entre le terrain et le travail de recherche documentaire. Ces méthodes, outre la lecture des différents temps du paysage, permettent aussi l'exploration des deux dimensions de la notion de paysage. Le paysage matériel sera révélé par la lecture des paysages, l'analyse des documents d'archives et les opérations de photographies diachroniques. Les éléments relevant de la perception seront appréhendés par l'analyse des discours contenus dans les documents anciens et par l'intermédiaire des enquêtes auprès des acteurs locaux.

3.2. La lecture de paysage sur le terrain : un préalable

On ne s'étendra pas sur la méthode de lecture des paysages. Elle emprunte autant aux méthodes de « diagnostic paysager » décrites dans les chartes et plans de paysage¹⁶ qu'aux méthodes des géographes ou des agronomes. Il s'agit « de mieux comprendre la nature dans laquelle nous nous sommes immergés et d'évaluer où nous en sommes de nos rapports avec elle. Lorsque nous étudions le paysage, ce sont ces rapports et leurs

16 On peut voir à ce sujet l'ouvrage de Gorgeu et Jenkins, 1995, La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal, la documentation française.

évolutions que nous voulons caractériser. » (B. LIZET, F. DE RAVIGNAN, 1987) La méthodologie mise en œuvre ici s'inspire de techniques déjà expérimentées. Elle emprunte notamment au travail pionnier de Bernadette Lizet et de François de Ravignan, tant dans sa philosophie générale de mesurer l'interaction nature/sociétés que dans la manière de recueillir les informations du paysage à différentes échelles d'analyse et d'aller d'une *description globale* à une *analyse de détail*. Elle procède aussi d'un va-et-vient constant entre observation de terrain, enquête sociale et recueil de documents, chaque moment re-questionnant la lecture générale.

Cette méthode de lecture du paysage est donc une approche transversale, proposant une interprétation du paysage par observation et analyse ; elle est une démarche multi-échelle et multi-temporelle. Précisons simplement qu'elle vise à appréhender le paysage, sur le terrain, dans l'objectif de :

- mettre en lumière l'organisation spatiale et le fonctionnement des territoires étudiés ;
- distinguer, au-delà de cette organisation spatiale, les éléments particuliers du paysage ; éléments qui présentent un aspect singulier, telle qu'une infrastructure à forte présence, des éléments végétaux isolés ou originaux...
- repérer les indices d'évolutions passées et des dynamiques en cours.

L'observation sur le terrain peut s'appréhender comme une découverte « tout azimut » ou comme une « découverte dirigée » (intuitions à vérifier après travail sur carte, par exemple). En pratique, elle nous place souvent successivement dans l'une et l'autre des postures. Ce travail de terrain fournit un ensemble de données d'observation qui sont scrupuleusement enregistrées, par des prises de notes écrites, graphiques, ou photographiques. Il se traduit par des documents graphiques variés, destinés à rendre compte précisément et synthétiquement des observations. Ces documents peuvent être par exemple des croquis ou schémas qui témoignent de l'aspect général du paysage ou de l'apparence d'un secteur en particulier, des blocs paysagers qui montrent en trois dimensions l'organisation du paysage, des coupes qui présentent des aspects des paysages en rapport avec les éléments du relief, etc.

3.3. La photo-comparaison paysagère : une lecture interprétative des temps du paysage

L'élaboration de cette méthodologie constitue une étape décisive et fédératrice de cette thèse. Elle a d'ailleurs fait l'objet d'articles détaillant avec précisions les différents aspects de cette méthode ; on s'y référera notamment pour un bilan historique complet.¹⁷ Constituer des « séries photographiques, succession de prises de vues effectuées du même point de vue, dans le même cadre et à des intervalles réguliers ou irréguliers » afin de les comparer entre elles : telle est la définition habituellement donnée à la méthode de photo-comparaison (QUESNAY, 1994 ; SEGUIN, SOUFFLET, 2008). La photo-comparaison est en effet une méthode très usitée et différents corps scientifiques (géographes, géologues, botanistes...) y font couramment appel, pour les évidentes qualités de cette technique à donner « *une réalité immédiate aux phénomènes de durée* » (METAILIE, 1986).

La perspective spécifique d'analyse de l'évolution des paysages conduit à revoir « l'approche classique », qui ne déroge pas aux principales règles de réitération édictées dès le XIX^e siècle par les forestiers français, qui sont insuffisantes, ou trop contraignantes, voire pour certaines inadaptées à la démarche choisie. Il s'agit donc de s'approprier et préciser les approches existantes en reformulant la méthode pour l'adapter à la recherche sur le paysage et ses temporalités.

L'objectif est de structurer une « démarche photographique paysagère » permettant la mise en lumière des transformations, mais aussi donnant des clés de compréhension des processus qui en sont à l'origine. Cette méthode a pour vocation de dépasser le simple constat d'évolution d'un paysage et de construire dans une démarche structurée, un véritable outil de compréhension des processus. On propose alors une méthode en deux temps liés et indissociables : la *réitération* photographique, phase technique largement développée dans de nombreux sites d'observatoires, ici revisitée, et *l'interprétation*, temps d'analyse et de mise en perspective des observations, généralement passée sous silence, comme allant de soi...¹⁸.

¹⁷ Voir à ce sujet l'article paru : Carré J., Métaillé J.-P., 2009, De los paisajes de ayer a los paisajes de mañana. Metodología de un observatorio fotográfico para el análisis de las dinámicas paisajísticas: el valle de Vicdessos, Pirineos de Ariège (Francia). Cuadernos geográficos, 24 p. ou un second article (à paraître) : Carré, Henry, 2009, La construction d'un regard et d'un savoir paysagiste, dispositif méthodologique croisé par enquête sociale et photo-comparaison pour la connaissance et le projet en matière de paysage

¹⁸ Voir à ce sujet : « Méthode d'observatoire photographique du paysage » édité en 2008 par le bureau des paysages du MEEDDAT ; si la technique de reconstitution est totalement cadrée, la technique d'analyse des évolutions reste « l'objet de travaux complémentaires »

Cette démarche de photo-comparaison occupe une position centrale, à la croisée du travail de terrain et d'archives d'une part, du travail de lecture de paysage et des entretiens d'autre part, et enfin à la croisée des différentes temporalités mises en perspectives.

Dans un premier temps, un bref panorama historique des approches passées et des héritages permettra de saisir les fondements de cette technique, les réminiscences et la persistance de certains présupposés qui dictent toujours la technique de photo-comparaison. Puis, on s'attachera à donner les principales phases techniques de cette méthode.

3.3.1. Rappel historique : des travaux des forestiers à l'observatoire des paysages

Les forestiers français peuvent être considérés comme les précurseurs de la technique de la photographie répétée. Ils l'employèrent dès les années 1860-70 pour le suivi des travaux menés dans le cadre des lois sur le reboisement et le gazonnement des montagnes de 1860 et 1864, s'en servant pour argumenter la nécessité des opérations de reboisement. Puis, à partir de la loi sur la Restauration des Terrains en Montagne de 1882, ils ont mis en place une méthode systématique de suivi diachronique pour montrer les résultats des travaux entrepris aussi bien en matière de génie civil que de reboisement. Dans les décennies 1880-1890, les séries de clichés « avant-après » furent généralisées dans les Alpes, les Pyrénées ou le Massif central pour apporter la preuve du succès des opérations de revégétalisation ou de lutte contre les torrents.¹⁹

Au milieu du XX^e siècle, les chercheurs américains, « réinventèrent » la méthode de photo-comparaison lors de recherches sur les dynamiques des milieux de l'ouest des Etats Unis. (ROGERS et *al*, 1984). Ils définissent alors la photo-comparaison *sensu stricto* comme la réitération photographique d'un cliché ancien et comme l'interprétation de la comparaison des deux clichés. Ils déterminent alors un ensemble de règles peu démenti et remobilisé ensuite en France et en Europe. Elles consistent :

¹⁹ Il faut noter qu'à partir de 1887, une véritable campagne photographique est organisée : des stages forment les forestiers à la technique photographique, la collecte des photos et l'archivage en 4 exemplaires sont régulièrement poursuivis. Les inventaires et la constitution de cette collection photographique se poursuivent assidûment jusqu'à la guerre de 1914 ; puis peu à peu la pratique photographique s'amenuise ; après la seconde guerre, elle ne revêt plus un caractère obligatoire, et répond au bon vouloir des responsables locaux. Dès lors, les collections deviennent très lacunaires. Toutefois, pendant une cinquantaine, voire une soixantaine d'année cette pratique du suivi photographique, répondant à des règles édictées dès les années 1880, a donné lieu à une formidable production.

Cf. DEMONTZEY P., 1894, *L'extinction des torrents en France par le reboisement*. XI+459 p., 32 pl., plus un volume de 127 photographies phototypées par Ch. KUSS. Publié sous les auspices de la Direction des Forêts.

De GAYFFIER E., 1882, *Iconographie du reboisement des montagnes*. Paris, Rothschild, in-folio, 50 planches 58 X 40.

LABBE H., BERNAUDEAU F. 1886, *Notice sur l'emploi de la photographie dans le service du reboisement*. Paris, Dion, 40 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE. 1911. *Restauration et conservation des terrains en montagne*. 3 tomes : 214 p. + 108 fig., 384 p. + 108 fig., 197 p. + 84 fig. Paris, Imprimerie Nationale.

- à rechercher le même point de vue que le cliché ancien. La précision du point de vue est capitale et le cadrage doit rester identique.

- à réaliser le nouveau cliché à la même heure pour que l'azimut et que les effets d'ombre portée soient identiques et n'entraînent pas une image trompeuse.

- à réitérer le cliché à la même saison pour bénéficier de conditions de végétation similaire.²⁰

À la suite de ces travaux, et jusqu'à aujourd'hui, de nombreux scientifiques continuent d'utiliser cette technique pour les suivis écologiques ou géomorphologiques²¹ : les colonisation végétales, le suivi des érosions sont des lieux communs de cette technique.²² Bien que très diversifiées, ces approches ont un point commun : elles portent préférentiellement sur des aspects biophysiques (végétation, sols...) et sur des territoires faisant l'objet d'une faible exploitation humaine, à connotation naturelle, ou ruraux. Ces approches ont aussi comme ressemblance d'utiliser la photographie pour quantifier les dynamiques.²³ Cette quantification pour l'interprétation des évolutions paysagères est plus illusoire. Plus qu'un outil quantitatif, la photo s'offre comme un outil d'appréhension du sensible.²⁴

On peut dater du début des années 1980, la naissance d'une « école française » dans le domaine de la photo-comparaison. Cette période correspond à une conjoncture scientifique nouvelle, notamment portée par Georges Bertrand et l'équipe qu'il réunit à Toulouse sous le nom de CIMA-URA 366-CNRS²⁵. A la suite de textes fondateurs (BERTRAND 1975, BERTRAND 1978), se met en place un axe de recherche où une approche géographique entre « nature et société » est intimement lié à la question du temps et de la durée, rassemblant des problématiques communes aux sciences sociales et

²⁰ Parmi les travaux appuyés sur cette méthode, citons l'étude *Rephotographic Survey project* sur l'Ouest américain, conçu en 1977 par le photographe Mark Klett. Ce projet nommé *Second view*, concerna 120 sites photographiés dans les années 1870; il a été prolongé en 1997 par une nouvelle répétition : *Third view*²⁰.

²¹ Voir à ce propos Christian Kull qui dans son article de 2005 « Historical landscape repeat photography as a tool for land use change research » a inventorié et classé les différentes approches utilisant la photo répétée par des chercheurs, principalement Américains, les terrains étudiés et les grands domaines d'interventions.

²² Ainsi, Zier et Baker (2006) évaluent l'extension des couverts forestiers dans les montagnes du Colorado ; Bass (2003) étudie l'augmentation de certaines formes de végétation arborée au Honduras ; ou encore Roush, Munroe et Fagre (2007) étudient les processus de colonisation par la végétation sur un glacier au Montana. D'autres scientifiques s'attachent davantage au suivi des milieux ruraux : Yves (1987) étudie les dynamiques sur des zones d'érosion en secteur de terrasses cultivées au Népal ; Kull (2005) étudie l'impact des changements de modes d'exploitation sur la végétation de Madagascar

²³ Certaines techniques comptabilisent la rémanence d'un phénomène sur un ensemble photographique par exemple, le pourcentage des scènes montrant l'augmentation, la diminution ou la stabilité par le type de forêt (Zier et Baker 2006). D'autres quantifient une extension végétale en utilisant le pixel comme unité de base (Clark et Hardegree 2005). Enfin, certains (Lepart, Dervieux, Debussche, 1996) par report sur fond cartographique de la portion de paysage observée sur le cliché reconstituent des cartographies et des superficies d'occupation du sol.

²⁴ La quantification appliquée au paysage semble plus illusoire : une photographie ne représente qu'une partie d'un territoire, par effets de masque ou par absence de clichés : des portions sont cachées ou non couvertes. D'autre part, les évolutions paysagères ne relèvent pas toutes du quantitatif ; beaucoup de critères d'ordre qualitatif entre en ligne de compte. Ainsi, la variation de la surface d'un boisement peut avoir, par exemple, un fort impact sur le paysage. Mais, la composition de ce boisement, sa mixité ou sa monospécificité, la nature des végétaux, qu'ils soient caducs, persistants ou marcescents a un impact tout aussi fort sur le paysage ; de même le mode de plantation, d'entretien ou de coupe, le traitement de la lisière est tout aussi fondamental.

²⁵ Le CIMA (Centre interdisciplinaire de recherche sur les milieux naturels et l'aménagement rural) est devenu en 1995 le GEODE (géographie de l'environnement)-UMR 5602 CNRS.

à l'environnement. Ce sont les débuts d'une approche géographique de l'histoire de l'environnement et des paysages (DAVASSE, 2000). C'est dans ce contexte qu'œuvre Jean-Paul Métaillé lors de ses premiers travaux d'archives et d'observatoire photographique. Son travail sur les archives photographiques et le suivi des paysages à l'échelle des Pyrénées a commencé en 1982²⁶ et conduit à une prise de position sur les principes de l'école Américaine.²⁷

A partir de la fin des années 1980, les bouleversements rapides du territoire posent la question de l'observation de ces transformations et la nécessité de connaître les phénomènes pour agir sur eux. Aussi, en 1989, il est décidé par le Ministère de l'Environnement de l'époque la création d'un observatoire national des paysages pour détecter les changements, pour alerter les pouvoirs publics et leur permettre de prendre des mesures correctives fondées sur une observation la plus fine possible (QUESNAY, 1994). Ces observatoires correspondent concrètement à un itinéraire jalonné de points de vue, arrêté par des acteurs locaux et un artiste photographe, dont les prises seront systématiquement reconduites²⁸. À la suite de cette démarche nationale, de nombreux observatoires ont été mis en place, aux niveaux local et régional, sans que l'on puisse réellement en mesurer les retombées pour la connaissance des évolutions paysagères ou pour l'action sur les paysages.²⁹

A l'automne 2008, le bureau des paysages du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, publie une nouvelle « méthode d'observatoire photographique du paysage ». Mais la méthode proposée évite toujours la question d'une sélection assumée et définie par des critères précis des paysages à observer. Le choix est laissé à la liberté de l'artiste photographe ; pourtant la question de cette sélection semble cruciale : comment et qui doit choisir les paysages à observer ? Cela ne relève-t-il pas d'une approche partagée associant experts, élus, et population locale ? Il se pose aussi la question des rythmes de reconduction des photographies.

²⁶ Ce travail s'est traduit par la constitution d'un fond d'environ 4000 photographies anciennes (archives des services forestiers, cartes postales, collections de scientifiques...datant des années 1850 aux années 1960). En parallèle, une collection contemporaine a été constituée au fur et à mesure des recherches réalisés sur les questions d'environnement et de paysage d'une part et par répétition des photographies anciennes d'autre part. (Métaillé, 1990).

²⁷ Il remet notamment en question la rigueur des cadrages initiaux et la fidélité aux clichés en noir et blanc. Outre ces préconisations, la validité de la démarche repose sur la multiplication de plusieurs photo-comparaisons afin d'éviter au maximum les cas particuliers, les partis pris, les points de vue subjectifs. Une photo-comparaison isolée sur un territoire est peu représentative et peu fiable. Seuls un nombre conséquent de photos permettra une interprétation et une généralisation. (Métaillé, 1986)

²⁹ En 1994, l'observatoire travaillait sur huit sites / itinéraires d'observation photographique (ils sont situés dans l'Hérault, la Drôme, le Parc régional du Pilat, le plateau de l'Arbois (Bouches-du-Rhône), le Nord/Pas-de-Calais, le canton de St Benoît-du-Sault (Indre), les Côtes-d'Armor, les vallées des Duyes et de la Bléone (Alpes-de-Haut-Provence). En 2008, 19 observatoires photographiques sont en cours en France : voir [http://. www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Enfin, la transformation de cette *observation* en *interprétation* pouvant permettre une évaluation des politiques publiques et une possible inflexion de celles-ci paraît encore embryonnaire par rapport aux objectifs annoncés.

Ce panorama non exhaustif des positionnements autour de la méthode de photo-comparaison montre l'enchevêtrement de principes techniques hérités des théories américaines et des conceptions françaises, forestières et contemporaines. Ces principes ont été jusqu'ici peu remis en question et présentent des limites quant à leur utilisation pour l'analyse des paysages. Les règles posées sont souvent trop restrictives et ne permettent pas d'exploiter toute la richesse de l'image. Pour dépasser le simple constat, cette technique doit être enrichie pour permettre, outre la lecture des transformations, la mise en lumière d'indices, d'éléments d'explication des phénomènes, la compréhension des rythmes... la mise en relation des successions photographiques avec d'autres documents se présente comme une nécessité.

Cela conduit à formuler une proposition différente : la connaissance des évolutions du paysage, par l'entrée photographique, doit organiser une nouvelle démarche qui se construit au regard des particularités de cet objet complexe qu'est le paysage et des exigences méthodologiques qu'il impose. L'articulation des différentes échelles spatiales et temporelles se trouve au cœur de la démarche, pour décrypter et comprendre les diverses transformations qui touchent les paysages, des plus évidentes aux plus ténues.

3.3.2. Une méthodologie en rupture avec des règles préétablies et enrichies de nouvelles expériences.

Construire la méthode suppose de rappeler brièvement les objectifs de la démarche. Les finalités de cette étude se veulent à la fois fondamentales et applicables. Fondamentales, au sens où il s'agit de :

- mettre en lumière et comprendre les évolutions paysagères et leurs rythmes.
- comprendre leurs répercussions dans l'espace et dans le temps
- formuler des hypothèses de recherche.
- disposer de matériaux favorisant l'émergence de phénomènes immatériels qui sont aussi intervenus dans la transformation des paysages (pour cela, le croisement avec d'autres documents, la mise en œuvre d'enquêtes sont nécessaires)

Les finalités se veulent aussi « applicables » c'est-à-dire qu'il s'agit de :

- dégager des éléments pour sensibiliser, pour guider les acteurs locaux dans leur action de gestion du territoire.

- de donner des matériaux d'aide à la décision, d'aide à l'accompagnement des transformations du territoire.

Avant même les opérations de réitération et d'interprétation, qui sont les deux grandes étapes structurantes de la démarche, se pose la question préalable des sources et des sites d'observation.

- Les sources photographiques et archivistiques

1. Les documents photographiques, et notamment les images prises au sol, sont à plusieurs titres d'une grande richesse et d'une grande pertinence :

- D'abord, pour l'ampleur de la *période* couverte : on dispose sur nos vallées de clichés pris au sol à partir des années 1880, voire 1860, largement antérieurs aux premières campagnes de photos aériennes des années 1940 ou satellites des années 1980. Cette épaisseur historique, qui ne peut être apportée que par ce type d'images, est essentielle pour comprendre les successions paysagères. Les sources photographiques anciennes sont très abondantes et leur nombre croît sans cesse, par diffusion et acquisition de nouvelles collections.

- Ensuite pour l'ampleur du *territoire* couvert : la pratique de la photographie a concerné tout le territoire français, que ce soit les lieux touristiques ou les lieux « communs », les territoires ruraux ou urbains.

- Enfin, les photos au sol proposent « un regard paysager ». Elles offrent pour l'analyse du territoire un regard proche de celui d'un observateur sur le terrain ; elles sont objectives au sens où elles donnent la perception spatiale d'un observateur et lèvent les différents filtres cognitifs nécessaires à l'interprétation de vues aériennes ou satellitaires par exemple.

Dans le cadre de cette thèse, les sources anciennes utilisées sont de trois ordres : des cartes postales (collections très abondantes entre les années 1905 et 1920, puis dans les années 1950) ; des clichés issus des administrations, essentiellement les services forestiers (surtout années 1880 à 1950, mais avec aussi des collections de la deuxième moitié du XX^e siècle) ; et enfin le large éventail des collections des voyageurs, pyrénéistes, géographes, naturalistes, des fonds familiaux et des photographes professionnels (à partir des années 1850 jusqu'à nos jours).

2. le cadastre napoléonien est l'autre source utilisée systématiquement dans cette étude.

Les cadastres napoléoniens sont « souvent la seule source historique disponible pouvant être utilisée pour expliquer la distribution spatiale et la variation temporelle des paysages

du XIX^e siècle. [...] ils renseignent non seulement sur la nature de l'occupation du sol, mais aussi sur l'utilisation des terres, en fournissant des informations sur la propriété, le rendement et la qualité des cultures » (FRANCHOMME, 2008)

Ils bénéficient des règles modernes de la cartographie, mises en œuvre par la Commission topographique en 1802, commission qui a fixé un ensemble de règles et conventions visant l'uniformité des cartes. Ainsi, le cadastre napoléonien s'offre comme une base solide pour l'interprétation du passé.

- Le choix des sites

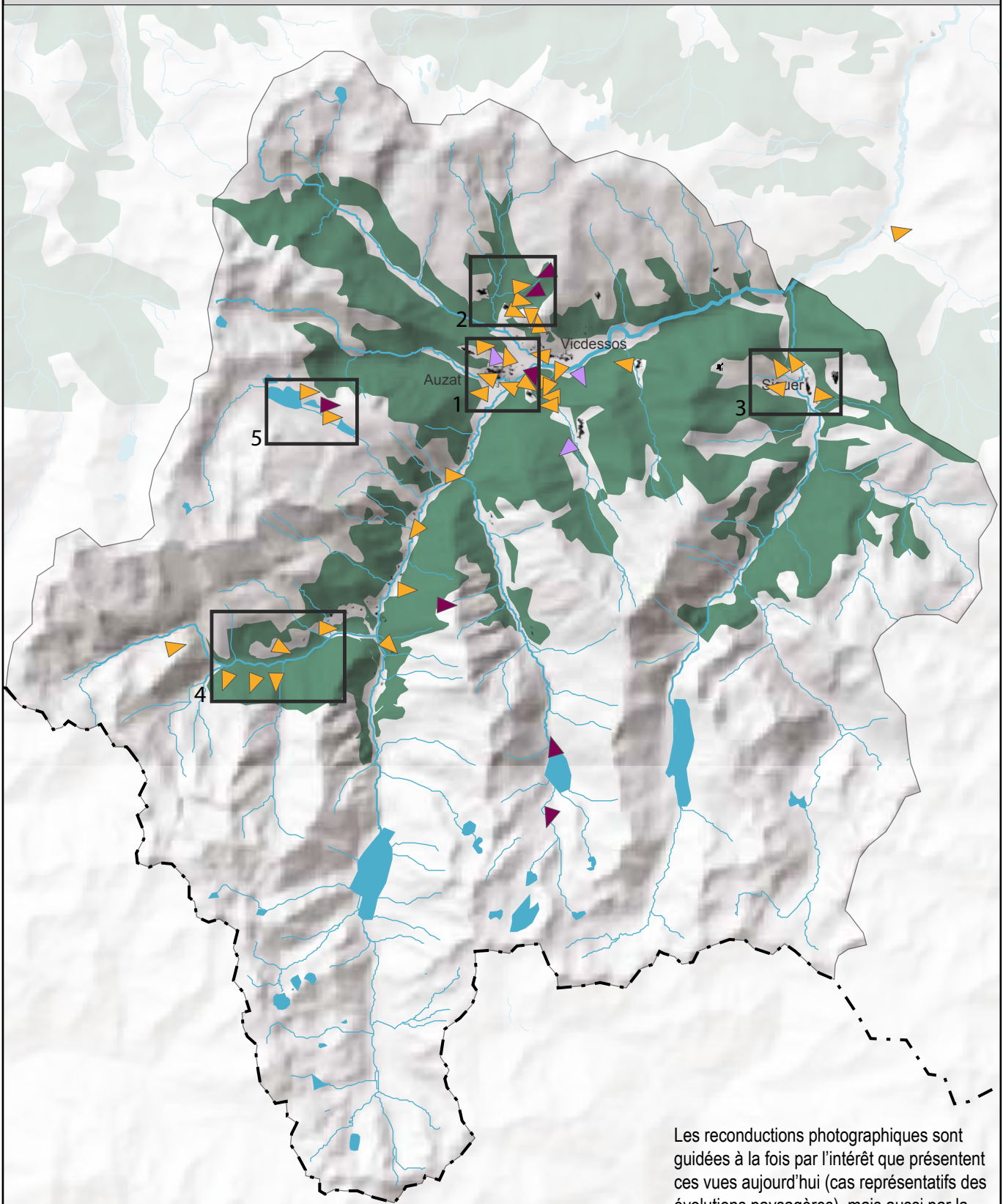
Le choix des sites à observer sur le terrain d'étude doit se faire selon l'objectif de recherche : il doit tenir compte de l'intérêt scientifique du territoire mais aussi être représentatif des intérêts locaux ou propre à sensibiliser à des préoccupations locales. D'un point de vue scientifique, il s'agira de territoires particulièrement représentatifs de tendances importantes permettant de comprendre le fonctionnement global ou de cas tout à fait singuliers présentant un intérêt particulier. Si parfois l'intérêt de la société locale se cristallise autour de lieux symboliques ou identitaires, il incombera aux chercheurs de dégager des territoires d'études qui permettent une compréhension large des dynamiques pour poser la problématique paysagère à l'échelle du territoire. Ces choix pourront toutefois être guidés par l'existence de secteurs à forts enjeux, ou de lieux de conflits idéologiques qu'il s'agira de comprendre.

D'une manière générale, la sélection des sites à observer, que je nomme « paysages repères », définis comme des secteurs représentatifs (pour diverses raisons : exemplarité d'un phénomène, secteur d'intérêt local...) s'effectue donc selon une méthode régressive. La situation actuelle et des enjeux spécifiques guident le choix des sites où l'on va remonter progressivement dans le passé par l'intermédiaire des sources historiques. Mais, le choix est aussi infléchi par la pertinence, de la qualité, de la quantité des sources historiques : il s'effectue alors dans une vision progressive...

La sélection des « paysages repères » s'effectue par une mise en tension de ces différents aspects. De cette façon, six « paysages repères » ont été définis dans la vallée de Vicdessos et sept dans la haute vallée du gave de Pau (Cf. carte 2 et 3) ; ils s'ancrent sur différents étages montagnards depuis le fond de vallée jusqu'aux estives. 46 photos ont été reconduites en Vicdessos ; 48 en haute vallée du gave de Pau (séries consignées en annexe)³⁰

³⁰ La sélection s'est faite sur la base d'un fonds comprenant dans chaque vallée plusieurs centaines de photographies anciennes.

Carte 2 : Photographies reconduites et paysages-repères dans la vallée de Vicdessos



Photographies reconduites

- série de 2 photos / 2 dates
- série de 3 photos / 3 dates
- série de 4 photos / 4 dates

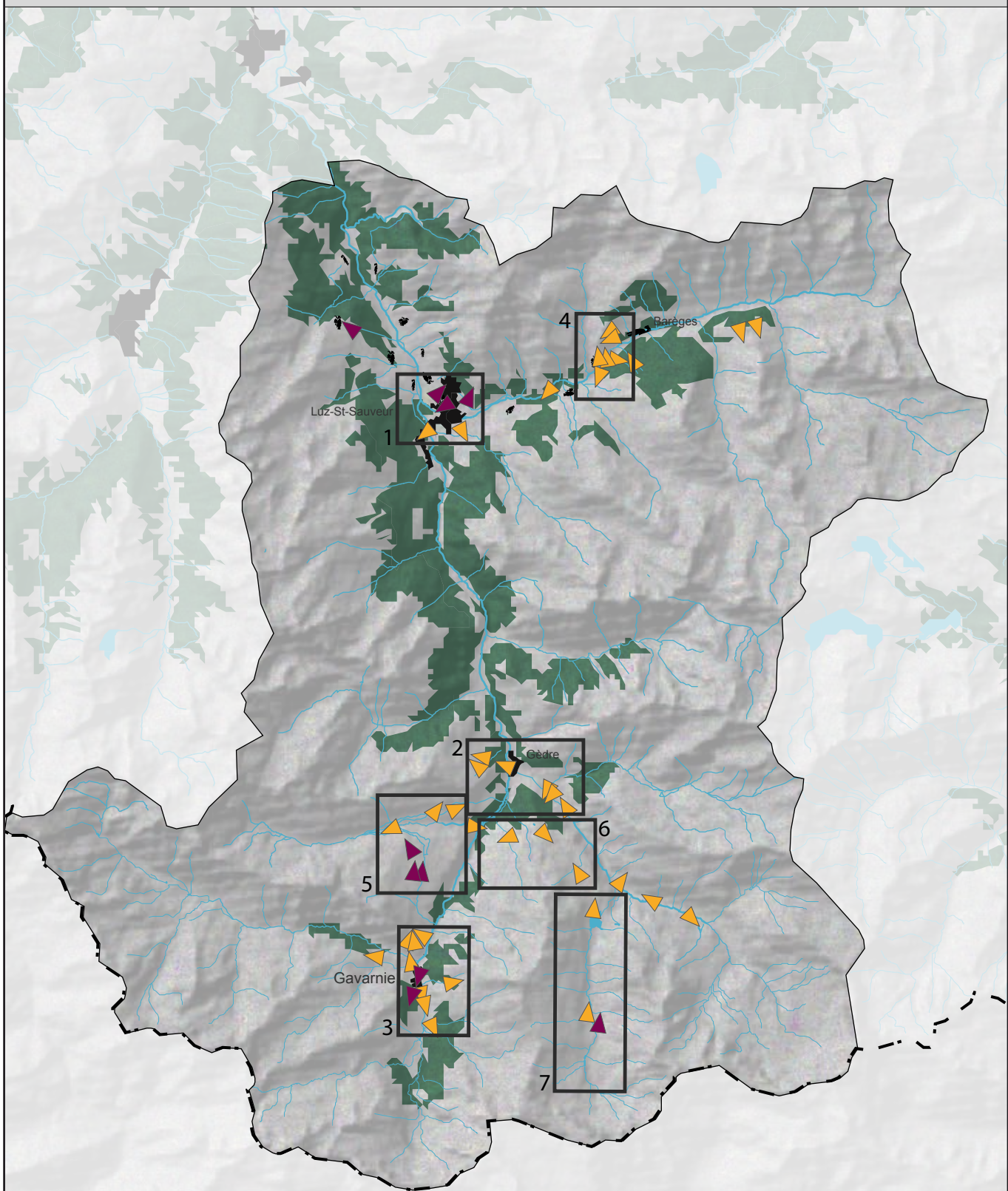
□ Paysages-repères

- 1 - bassin d'Auzat et versant d'Olbier
- 2 - villages de la vallée de Suc-et-Sentenac
- 3 - villages de la vallée de Siguer
- 4 - soulane de la vallée de l'Artigue
- 5 - estives de Bassiès

Les reconductions photographiques sont guidées à la fois par l'intérêt que présentent ces vues aujourd'hui (cas représentatifs des évolutions paysagères), mais aussi par la disponibilité des sources anciennes. Ces reconductions couvrent tous les étages et sont regroupées en paysages-repères, secteurs couverts par plusieurs vues croisées permettant une appréhension des évolutions caractéristiques. En Vicdessos, 5 paysages-repères ont été définis.



Carte 3 : Photographies reconduites et paysages-repères dans la haute vallée du gave de Pau



Photographies reconduites

▲ série de 2 photos / 2 dates

▲ série de 3 photos / 3 dates

□ Paysages-repères

1 - bassin de Luz

2 - village et granges de Gèdre et Gèdre-Dessus

3 - village et granges de Gavarnie

4 - granges du plateau de Lumière

5 - plateau de Saugué

6 - plateau de Coumély

7 - estives d'Estaubé

Comme pour le Vicdessos, les reconductions photographiques reflètent les évolutions paysagères des différents étages et sont regroupées en paysages-repères.

En haute vallée du gave de Pau, 7 paysages-repères ont été définis comme particulièrement représentatifs.



- La répétition : transgresser les règles établies

L'objectif de la recherche a conduit à s'éloigner sur certains aspects des principes de la photographie répétée, tels qu'ils ont été énoncés par les chercheurs américains et repris dans le cadre de l'Observatoire Photographique. Respecter des conditions de prise de vue identiques entre les photographies initiales et les répétitions reste le principe de base de la photographie répétée : site précis de la photographie, orientation, focale, heure et saison (en raison des problèmes de contrastes et de contre jour, mais aussi de phénologie), etc... Mais ces règles doivent être discutées et leur transgression peut s'avérer enrichissante, voire nécessaire, et conduit à faire évoluer les choix méthodologiques.

Prise de vue et exploration du territoire

Autant que possible, la répétition procède d'un travail de terrain consistant à retrouver le point de vue exact, duquel sera reproduit le geste photographique. Toutefois, retrouver le lieu exact, ou y accéder, n'est pas toujours chose aisée, ni même parfois possible, notamment dans les Pyrénées, montagne marquée par un enrichissement et une croissance de la forêt rapide.

De même, l'apparition d'un élément au premier plan masquant totalement ou partiellement la vue (groupe d'arbres, haie, panneau ou bâtiment) est souvent peu significative de l'évolution globale du paysage. S'en tenir alors strictement au point de vue initial et aléatoire de la photographie ancienne présente dès lors peu d'intérêt. La perception du paysage n'est pas liée à un seul point de vue et l'observateur, par principe, se déplace : il n'est pas extérieur au paysage, mais dans le paysage. Lorsqu'un élément cache la vue sur le paysage, sa vision ne disparaît pas en tant que telle, et on peut la retrouver non loin de là. (METAILIE, 1990) Aussi, lorsque la prise de vue au point initial n'est pas possible, l'option du déplacement de quelques mètres ou quelques dizaines de mètres pour disposer d'un cliché plus riche de sens,³¹ s'il n'induit qu'une déformation modérée sans incidence pour l'interprétation, a été choisie.

D'autre part, la répétition ne peut plus être envisagée que comme la simple reconduction d'un même cliché dans les mêmes conditions. Il s'agit de dépasser « l'effet station » du point de vue fixe, pour préférer une *observation dynamique* du paysage. La perception du paysage n'est pas liée à un seul point de vue ; elle est offerte à un observateur en

³¹ Pour la rigueur de la démarche, il suffit, chaque fois que l'on s'est déplacé, de mentionner l'amplitude du décalage et de décrire le site d'origine.

mouvement *dans* le paysage. La multiplication de séries de photographies sur un « paysage repère » est préconisée, non seulement pour réduire la partialité d'une série unique, mais surtout pour en enrichir l'analyse interprétative. La multiplication des vues réclame une préparation rigoureuse du travail de terrain : les paysages photographiés, les points de prise de vues doivent être repérés et replacés sur carte, l'heure de la prise de vue du cliché d'origine doit être estimée, tout cela afin de définir des itinéraires de reconduction des photos respectant les conditions d'horaires et donc d'ensoleillement et permettant d'organiser le temps passé sur le terrain.

Entrer dans la profondeur du champ photographique : une occasion d'exploration fine du territoire

La connaissance des évolutions paysagères ne peut pas se passer d'un aller-retour, d'une confrontation entre le point de vue, le paysage cadré et l'épaisseur du cône de vue du paysage photographié. En effet, la photo écrase les différents plans cadrés et occulte les profondeurs : l'image peut tromper, provoquer des effets de masque notamment. Il apparaît alors comme primordial d'entrer dans la profondeur du paysage photographié et d'y réaliser des clichés. L'analyse se trouve enrichie de cette multiplication de points de vue et de la diversité des échelles. Cela suppose un travail de terrain spécifique et supplémentaire.

Pour mener cet aller-retour entre la répétition stricte et l'exploration du territoire photographié, un travail de terrain spécifique est à accomplir. Il s'agit notamment de parcourir et d'observer le terrain d'étude avec un « regard orienté ».

Cette idée d'exploration du territoire, portée par le mouvement, suppose de parcourir, c'est-à-dire de traverser de part en part le territoire, de le découvrir dans sa globalité et de ne pas s'arrêter à l'image extérieure renvoyée par la photo. Il s'agit bien d'une découverte de l'intérieur, du dedans, permettant de surprendre les vues cachées par les effets de masques du relief ou de la végétation, de saisir toutes les portions d'espaces dérobées au regard. Il s'agit aussi de varier les échelles de cette découverte.

Le décryptage de ce paysage indiciaire met aussi en lumière les processus de transformations. Une lecture des traces et des formes paysagères archivées donne en outre la possibilité de démêler l'écheveau des inerties, latences et décalages qui se manifestent et s'imbriquent dans un même paysage. Parfois, un effet perdure alors que le processus qui en est la cause est achevé. Dès lors, le paysage est replacé en tant que moment dans une évolution en marche, où passé et présent imbriqués annoncent, en germe, les tendances d'évolutions à venir (CARRE, HENRY, à paraître).

Aussi, la démarche doit considérer « l'épaisseur », la profondeur du champ photographié, en confrontation et en complémentarité entre le regard « global extérieur » porté par la réitération photographique et le regard « interne, proche et localisé » de l'exploration du terrain, de façon à vérifier, préciser ou nuancer les observations.

La multiplication des périodes de prise de vues

Les méthodes photographiques préconisent de reproduire les clichés aux mêmes saisons ; L'option retenue ici est de faire la reconduction, quelque soit la saison, au gré des sessions de terrains, chaque fois que les conditions météorologiques le permettent. Il est vrai qu'une réitération à la même saison, présentant des conditions de végétations similaires facilite la comparaison ; mais elle gomme aussi toutes les informations liées à la phénologie des milieux et des pratiques. À ce titre, la photo réalisée à la même saison ne présente qu'un aspect et qu'une interprétation possible, qu'une partie de la réalité. En été, les feuillages, le foisonnement végétal, ne laisseront pas paraître le sol du sous-bois et les parcellaires ; cette saison est celle des masques végétaux et des phénomènes d'écran ; Les intersaisons se révèlent riches d'enseignements : les floraisons printanières ou les feuillages automnaux procurent des informations précises sur les espèces végétales ; la fin de l'automne, avec ses couleurs encore vives mais ses formes plus épurées rend particulièrement lisibles les surfaces planes et les textures : prairies, herbages, landes de fougères... En hiver, « la nature dépouillée laisse mieux apercevoir les haies, les talus, les ruisseaux et les micro reliefs linéaires » (ORMAUX, 2005). Les linéaments, limites parcellaires, murets, terrasses sont alors perceptibles ; de même, une fine couche neigeuse soulignera certains éléments en relief. Si pour une photo comparaison stricte, une saison identique est préférable, la photo comparaison à finalité d'analyse paysagère ne se privera pas de la diversité phénologique. Le chercheur au regard averti saura dépasser pour son interprétation comparative le filtre ou le biais que peuvent induire les aspects saisonniers. Toutefois, si ces clichés sont destinés à être présenté au public une prise de vue à une saison identique peut être favorisée, afin d'éviter toute interprétation hasardeuse du public en question.

Enfin, pour conclure sur cette question de la saison, il n'est pas toujours possible, dans le temps imparti par la recherche, de s'y conformer, notamment dans des régions comme les Pyrénées, pour des raisons pratiques et climatiques : il est difficile de faire plus d'une dizaine de photographies répétées par jour³² ; or on a d'un côté une sélection de plusieurs milliers de clichés anciens, réalisés sur des dizaines d'années par de nombreux

³² Le rythme de réitération peut être très variable : il est possible de faire parfois une trentaine de photographies par jour si les conditions de proximité et d'accessibilité sont requises. Parfois, un seul cliché nécessite plusieurs heures de marche.

photographes ayant choisi, en général, les meilleures conditions météorologiques estivales pour réaliser leur cliché. D'un autre côté, de brèves périodes favorables à la reconduction de ces clichés.³³ Sur des secteurs plus restreints ou très facilement accessibles, un suivi saisonnier peut s'avérer particulièrement riche.

Le choix du mode colorimétrique

Si certaines méthodes d'observatoire préconisent encore la reconduction en noir et blanc, le choix de la couleur ne fait ici aucun doute. Il est illusoire de s'attacher au noir et blanc. Les émulsions du XIX^e siècle n'étaient pas panchromatiques : elles produisent des contrastes exagérés et en quelque sorte donnent l'illusion de paysages plus différents qu'ils ne sont en réalité. Le noir et blanc du XIX^e siècle et le nôtre n'ont rien de comparable...Surtout, c'est la couleur qui apporte le plus d'informations sur la situation actuelle et permet donc la meilleure interprétation comparative du document ancien. La couleur est indispensable pour saisir différentes informations qui resteraient fondues dans un « tout gris » de la photo noir et blanc : effets phénologiques (fougères rousses à l'automne, vert tendre des prés fauchés) ou éléments paysagers divers (couleur de crépis d'une façade, transformation d'une couverture de toit...)

Dépasser la partialité de l'image

La photographie, si elle se veut objective reste un témoignage imparfait de la réalité, inapte à l'exactitude. Déjà parce qu'elle est bidimensionnelle, limitée par un cadrage, souvent en noir et blanc. Ensuite parce qu'elle est l'expression subjective du photographe. Aussi, une collecte large des archives et la répétition du maximum de clichés anciens est nécessaire. Une photographie isolée est peu crédible, elle est spécifique à un cadrage, à un moment historique ou saisonnier, à une idée documentaire ou artistique du photographe, mais n'est pas représentative d'un phénomène. La multiplication des photographies est propice à l'interprétation d'un processus et à l'évitement des partis pris.

Tout les « paysages-repères » choisis dans cette étude proposent plusieurs vues croisées sur un même espace.

- L'interprétation des images

Après la réitération, vient le temps de l'interprétation.

³³ le climat étant habituellement humide sur la chaîne pyrénéenne pendant toute la belle saison, avec de courtes périodes de beau temps propices, sans nuages ou atmosphère voilée, fort brèves. En fait, les meilleurs moments pour la photographie sur le versant nord des Pyrénées se situent pendant les deux mois de septembre et d'octobre, quand s'installent les grandes périodes de beau temps anticyclonique, mais le soleil est alors assez bas sur l'horizon. (J-P Métaillé 1990)

La photo-comparaison est bien abordée ici comme *une photo-interprétation*, technique analogue à celle pratiquée avec les clichés aériens par exemple. Il ne s'agit pas de comparer mécaniquement deux documents, mais bien de les interpréter. Deux documents qui n'ont, ni la même échelle, ni la même altitude ou même angle de prise de vue, ni le même moment phénologique, ni les mêmes caractéristiques d'émulsion, etc. n'en restent pas moins parfaitement interprétables et connectables entre eux avec un minimum d'expérience. (METAILIE, 1990) L'interprétation peut se parfaire par le rapprochement d'autres sources ou par le travail de terrain.

L'analyse des plans et des éléments isolés

L'exercice à priori simple se révèle souvent complexe, en tout cas, doit faire l'objet d'une grande minutie et d'une grande rigueur : l'analyse systématique de tous les plans, comme des éléments isolés, doit être effectuée. Parfois, un premier plan très présent ayant peu changé détourne de la dynamique plus discrète mais significative portée au second ou à l'arrière plan. Des changements mineurs visuellement et ponctuels sur la photo peuvent traduire des dynamiques capitales.³⁴ C'est donc une analyse minutieuse, à différents niveaux de lecture qu'il s'agit d'effectuer.

L'opportunité des séries : évaluer le rythme

La question de la répétition périodique est fondamentale. Si l'exercice de photo interprétation se fait généralement à partir de couples, dans le cas des Pyrénées la collecte de collections multiples (où l'on retrouve souvent les mêmes points de vue) et les opérations de répétition menées depuis plus de 25 au sein du laboratoire GEODE, permettent aujourd'hui de disposer non plus de couples, mais de véritables séries de 3, 4, ou 5 photos, à des intervalles différents³⁵. Cela permet de constater beaucoup plus finement les évolutions, mais aussi d'estimer leurs rythmes, leurs chronologies... Ces séries permettent parfois d'estimer des inerties paysagères : lorsque certains faits sont connus et datés, on peut évaluer le temps nécessaire pour que leurs répercussions soient visibles dans le paysage.

³⁴ Par exemple, des transformations telles que l'installation de fenêtre de toit, sur une grange dans un pâturage, ou la construction d'un barbecue dans sa proximité peuvent alerter sur la perte de vocation pastorale du bâtiment et sa transformation en résidence secondaire. Cette observation laisse pressentir l'évolution future de ce territoire notamment dans les aspects du pâturage et de son embroussaillage... De même, des évolutions discrètes de végétations sont parfois tout aussi capitales que des dynamiques très voyantes : l'observation du changement de couleur, de texture des herbages d'une parcelle, montrant sa sous utilisation, ou son passage du statut de pré de fauche à celui de simple pâture est extrêmement lourd de sens.

³⁵ Cf. la Banque d'Image des Patrimoines et Territoire, où le « fond Métaillé » et divers travaux d'étudiants et chercheurs couvrent l'ensemble de la chaîne pyrénéenne

Articuler les sources documentaires

Les constats et les hypothèses qu'engendrent l'interprétation ouvrent de nouvelles perspectives notamment dans la confrontations avec d'autres documents : photographies aériennes, cartographies anciennes et récentes... Ce croisement n'est pas une étape annexe. Il entre pleinement dans la démarche photographique qui s'illustre ici. C'est dans leur articulation que les différentes sources documentaires en présence expriment leur richesse et leur faculté d'interprétation des transformations paysagères.

La succession photographique principale est l'entrée de la méthode ; elle conduit à un schéma des dynamiques générales observées. Cette photo-interprétation est mise en relation avec d'autres documents :

- Tout d'abord, avec des séries photographiques dites secondaires, portant sur le même espace. Ce croisement permet de confirmer ou non les dynamiques perçues, de les nuancer, d'y apporter des compléments d'informations. Il s'agit aussi de s'assurer de la récurrence des phénomènes perçus, d'éviter les cas particuliers, les partis pris. Cette multiplication des séries photographiques pourra conduire à la généralisation des processus.

Ces séries secondaires peuvent aussi élargir l'espace temporel de la série principale, ou préciser un pas de temps plus court. Elles peuvent aussi élargir spatialement la vue offerte. D'une façon générale, cette multiplication des points de vues permettra d'enrichir et d'affiner les observations.

- Ensuite, elle sera aussi confrontée à des séries photographiques aériennes afin de vérifier et de nuancer la concordance entre les dynamiques paysagères perçues au sol et en vue aérienne. Ces vues zénithales permettront d'estimer l'ampleur de certaines dynamiques, mais surtout elles sont susceptibles d'apporter des informations sur des parties de territoires dérobées à la vue sur les photos au sol.

- Ces documents seront croisés avec le cadastre napoléonien, donnant l'occupation ancienne du sol et conférant une profondeur historique à l'interprétation en donnant cet état référence, tout en permettant parfois de spatialiser finement certaines évolutions.

- Ces documents photographiques historiques seront mis en relation avec des images actuelles du paysage, provenant de l'exploration du territoire. Cela permettra de saisir les évolutions passées au travers des diverses traces, d'acquérir une vision globale de la situation présente dépassant les masques et vues occultées, et enfin d'envisager le futur en distinguant les dynamiques d'évolutions en cours.

Cette démarche repose sur un aller-retour entre archives photographiques (vues au sol et vues aériennes), documents historiques (cadastres notamment) et matériel issu de la pratique exploratoire du paysage actuel.

Cette articulation documentaire, qui constitue le cœur de la méthode, est synthétisée pour chaque « paysage repère » par un dispositif iconographique regroupant les divers éléments de l'interprétation. (Cf. figure 1)

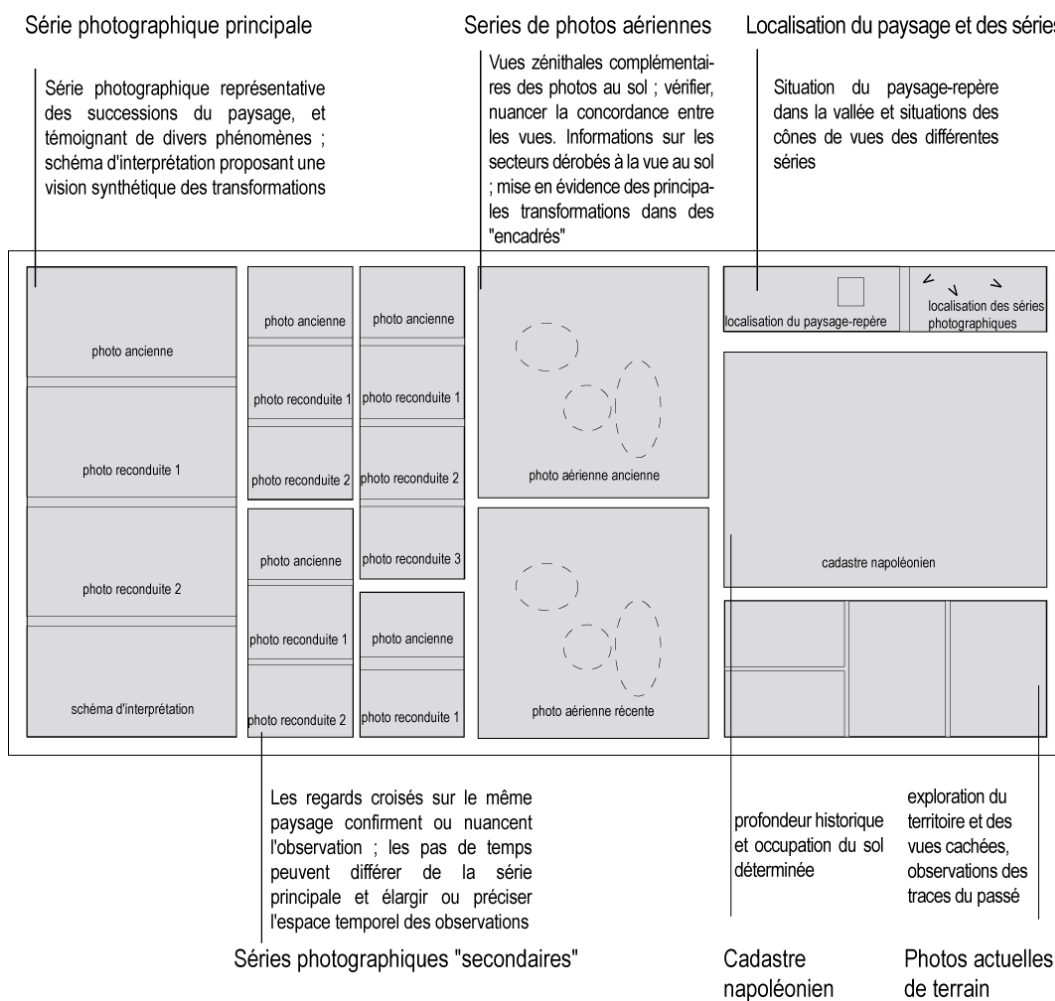


Figure 1 : Le dispositif iconographique

La méthode mise en œuvre ici est propice à la connaissance des transformations matérielles des paysages. La suite de cet exposé montrera que certains matériaux de cette démarche photographique peuvent être le support d'enquêtes, pour le recueil des perceptions et des représentations. En effet, les documents étayent une « démonstration

pédagogique » des changements, présentant de manière efficace et objective les différents matériaux qui permettent à chacun de prendre conscience à la fois des grandes et évidentes transformations, mais aussi des non moins importantes évolutions plus fines et discrètes.

Cette démarche se veut « pédagogique » aussi car elle permet de prendre la mesure du temps, de faire prendre conscience du temps qui s'écoule et des différents rythmes qui marquent nos paysages. Elle a d'ailleurs été expérimentée au cours de la thèse par le biais d'une commande du syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel Ariégeois. Une exposition sur les transformations du paysage en Vicdessos a été réalisée dans l'objectif de sensibiliser la population. Enfin, une partie de ces matériaux a servi notre propre technique d'enquête.

3.4. L'enquête auprès des acteurs locaux

L'enquête est souvent définie comme « une interrogation particulière posée sur une situation comprenant des individus. [...] Le chercheur intervient en posant des questions, mais sans avoir le désir explicite de modifier la situation dans laquelle il agit. » (GIGLIONE, MATALON, 1997). Cette définition préalable situe bien ma position : l'enquête est d'abord envisagée comme un recueil de matériaux qu'ils s'agit ensuite de traiter et d'interpréter ; en cela, elle se distingue de toute ébauche de « démarche participative » ou d'animation. La volonté de saisir les éléments d'une construction des représentations paysagères a conduit à mener une enquête sous forme d'entretiens semi-directifs, auprès des acteurs locaux, appuyés sur un support photographique.

3.4.1. L'enquête sociale appliquée au paysage : l'intérêt de la photographie

La légitimité de l'enquête «...était jusqu'à peu, incertaine. Au mieux elle relevait de l'art. Au pire, elle n'était qu'un adjuvant de la science » (BLANCHET, GOTMAN, 1992). Aujourd'hui, l'enquête est une technique de recherche reconnue dans ses fondements, sa méthodologie et ses résultats. Elle a connu une longue maturation pour que l'enquête « simple entretien » devienne « dispositif pour l'action ». (BLANCHET, GOTMAN, 1992). Parmi ces nouveaux domaines où l'enquête sociale est devenu un outil à part entière le paysage occupe depuis une vingtaine d'année une place grandissante. Ce qui fait la spécificité de l'enquête dans ce domaine du paysage, c'est que l'enquête est souvent basée sur l'utilisation du couple entretien/photographie.

La grande enquête d'opinion « Mon paysage, le paysage préféré des Français », lancée par le Ministère de l'Environnement en 1989, fait figure de précurseur dans l'utilisation de la photographie. Son objectif était de mettre en lumière les préférences paysagères. Confiée au photographe L. Clergue et à la sociologue F. Dubost, cette enquête « consista à demander aux français de photographier un paysage dans leur environnement proche et de justifier leur choix par écrit³⁶. » Elle révéla la permanence des critères esthétiques traditionnels et des préférences pour les paysages de « nature ».

Cette pratique particulière de l'enquête sociale s'est ensuite diffusée plus largement dans le monde de la recherche et de nombreuses enquêtes furent menées pour mettre en lumière les représentations sociales dans le domaine du paysage à l'échelle d'un territoire local. Les enquêtes d'Y. LUGINBÜHL (1989) sur les paysages du Boischaut, de Y. MICHELIN (1998) utilisant des appareils photo jetables, les travaux de S. PARADIS (2005) auprès des acteurs locaux ou encore d'E. BIGANDO (2006), auprès des habitants ordinaires ont ouvert la voie en ce domaine. Ces différentes approches ont pour point commun d'utiliser la photographie comme un moyen pour tenter de comprendre les représentations sociales et de saisir la relation d'un individu ou d'un groupe d'individu au paysage. Il est proposé à l'interviewé de s'exprimer par ou à partir de photographies, qui « constituent un moyen de faire se révéler les enjeux et les divergences sociales, mais ne peuvent être envisagées -pour l'instant tout du moins- comme le seul moyen. C'est bien le couple question-photographie qui permet de fonder la méthode. » (LUGINBÜHL, 1989). Souvent à destination des acteurs et élus, ces enquêtes s'intéressent aussi à la *sensibilité paysagère des habitants*. Plus qu'un constat, il s'agit alors de comprendre les « processus à l'œuvre ou les principes de fonctionnement de la sensibilité » (BIGANDO, 2006). Les rapports qu'entretiennent les habitants avec leur paysage sont alors centraux.

Ainsi, peu à peu, ces démarches tendent à devenir un outil pour saisir les regards et les aspirations d'une société dans le domaine du paysage et du cadre de vie, permettant de recueillir des informations à trois niveaux :

- mettre en lumière les liens entre territoire et acteurs par définition de valeurs attribuées au paysage ;
- mesurer la conscience des transformations de l'espace ;
- connaître les attentes paysagères de la population.

Ces enquêtes se présentent désormais comme indispensables à toute observation des paysages dans la profondeur, en dépassant la simple apparence des choses. Il s'agit d'interroger la double dimension de la notion de paysage et d'explorer les processus de

³⁶ <http://expositions.bnf.fr/socgeo/pedago/18.htm>

perception et de représentations à l'origine des appropriations territoriales et des décisions prises en matière de qualité de cadre de vie, de développement durable des territoires et de gestion des environnements.³⁷

3.4.2. Mise en place d'une méthode d'enquête pour saisir les perceptions et les discours quant aux évolutions paysagères et aux stratégies d'acteurs

Dans le cadre de cette recherche, les entretiens ont été menés auprès des acteurs du territoire. On entend ici par « acteur » une personne qui a une légitimité pour prendre des décisions et pour agir dans un territoire concerné. C'est un « opérateur générique doté d'une capacité d'agir » (LUSSAULT, 2003). La catégorie « acteurs » relève alors plus « d'une intentionnalité associée à une position plus ou moins stratégique dans le complexe territorial à différentes échelles, que d'une fonction clairement définie et établie » (DI MEO, 2008)

Deux phases d'entretien avec les principaux acteurs des territoires étudiés ont été menées :

- une première rencontre a eu lieu au début de la recherche. Il s'agissait surtout de recueillir des premiers éléments et informations sur le territoire, étape que l'on pourrait qualifier d'informative. Les objectifs résidaient en une prise de contact et un recueil d'informations sur les dynamiques passées et actuelles du territoire. Le porté à connaissance des projets en cours était un des objectifs majeurs de ces premiers entretiens. Pour se faire, un guide d'entretien a été rédigé pour recenser les points à aborder ; mais l'entretien était ensuite libre laissant au maximum la parole à l'interviewé. Cette rencontre avec des acteurs locaux d'instances diverses avait pour but d'obtenir des informations de différents ordres, sur des thématiques, ou problématiques différentes en fonction de l'institution rencontrée. Informations sur l'organisation du pastoralisme dans la vallée, auprès de la fédération pastorale, informations sur l'histoire de la protection auprès du président de l'association des amis du parc par exemple... Au cours de cette phase, seuls les acteurs du Vicdessos ont été interrogés. Les acteurs de la haute vallée du gave de Pau avaient été précédemment rencontrés lors d'un travail préparatoire au cours du DEA (CARRE, 2005). Cibler les acteurs du Vicdessos permettait de « rétablir » un niveau, une base de connaissances similaires entre les deux territoires.³⁸

³⁷ Ces démarches d'enquêtes semblent nécessaires à toute approches de connaissances des paysages ; elles sont à préconiser dans les démarches d'observatoire des paysages, ainsi que proposée dans le « guide méthodologique de l'observatoire des paysages de Gironde », mis en œuvre par le CEPAGE

³⁸ Les acteurs interrogés ont été au cours de cette phase : le maire d'Auzat, le technicien de la Communauté de communes de Auzat-Vicdessos, le directeur et deux techniciens (en charge du patrimoine / foncier) à la fédération pastorale, le chargé

- une seconde rencontre a eu lieu à mi-parcours du travail de thèse ; ces entretiens effectués après une analyse détaillée des territoires sont plus orientés. Ils sont alors menés auprès d'acteurs décisionnaires des deux terrains d'étude, principalement des élus (maires ou adjoints des municipalités), parfois des agents techniques. Ils visent à cerner la sensibilité des acteurs aux transformations du territoire, à prendre connaissance de leur vision de l'avenir, à mesurer l'adéquation de cet avenir avec les actions et projets en cours et enfin d'évaluer la position prise par l'acteur par rapport à ces processus paysagers. Cette phase d'entretiens est intervenue à un moment clé de l'étude. Moment où mon propre regard s'était peu à peu formé et aiguisé au contact du terrain, des premières rencontres et d'un premier travail de structuration et d'interprétation des connaissances accumulées ; moment aussi où la confrontation à d'autres savoirs et d'autres points de vue sur des aspects spécifiques enfin formulés pouvait avoir lieu. Ces entretiens ont été l'occasion de mettre à jour la relation entre les représentations des évolutions/projections paysagères et l'action menée sur le territoire.

Il s'est agi alors au travers d'une mise en perspective de l'évolution des paysages de mesurer un état de conscience des processus paysagers et d'implication des acteurs dans ceux-ci. Plus précisément, il a été question ici de recueillir des points de vue sur l'évolution des paysages, de saisir quelles sont les projections et désirs d'avenir paysagers, de jauger l'adéquation entre des états paysagers futurs souhaités et la mise en œuvre d'actions pour y parvenir, de mesurer la conscience du lien projet de territoire/évolution du paysage et, enfin, de connaître la diversité de leur préoccupations et des lieux de ces préoccupations et enjeux. Pour se faire, la photographie a été un élément clé : une sélection de séries photographiques diachroniques a été le support aux entretiens semi-directifs.

- Entretien semi directif basé sur des séries photographiques diachroniques

Pour recueillir le points de vue d'individus, différentes techniques existent : questionnaire, entretien directif, semi directif ou libre. Si l'entretien semi directif a été choisi dans ce cadre, c'est à la fois parce qu'il présente l'avantage d'offrir une grande souplesse, tout en permettant de structurer les propos. Il repose sur une trame d'entretien répertoriant les points ou thèmes à aborder. L'entretien est donc guidé, orienté par la proposition d'une thématique à discuter, par une question, mais laisse des plages de paroles et de liberté à l'interviewé (BIGANDO, 2006). Une question générale, une consigne, est proposée ; et suivant le discours tenu par l'interviewé, des « questions-

« bois » à la chambre d'agriculture, le directeur du syndicat mixte de préfiguration du PNR, le président de l'association des amis du parc. Soit 7 personnes.

relais » peuvent permettre de recentrer ou de relancer la conversation ou de faire aborder des points souhaités. Ce mode d'entretien a pour but d'amener les interviewés à s'exprimer sans avoir l'impression de subir un interrogatoire, mais plutôt de mener une conversation, tout en sachant que contrairement à l'entretien libre, cette conversation est orientée et dirigée par le chercheur.

Dans les entretiens que j'ai mené la photographie diachronique occupait une place centrale. Des séries montrant deux ou trois voire quatre états du paysage, depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours étaient systématiquement présentées. L'originalité de cette démarche est de faire s'exprimer les individus à partir d'images présentées en séries chronologiques. Comme un des objectifs est le recueil des perceptions quant aux transformations passées et en cours du territoire, ce support apparaît comme un élément intéressant. L'utilisation de la série photographique est jugée pertinente pour replacer l'acteur face à la notion du temps qui passe et des transformations du paysage associées. Les différentes photographies donnent accès en direct à la transformation qui s'est opérée. La série fait apparaître la transformation et suscite l'idée que les paysages changent : le temps, notion abstraite, est lisible dans les séries photographiques. Ces séries diachroniques sont aussi prétextes à aborder et à envisager l'avenir du territoire. L'acteur était interrogé sur la suite de la série photographique ; il s'agissait d'imaginer quel serait, de son point de vue, l'état futur de la situation paysagère photographiée. Ces séries diachroniques sont enfin utilisées pour saisir les actions menées sur le territoire ou les projets en cours et pour amener les acteurs à les repositionner sur des situations paysagères en évolution.

Il faut préciser que les séries photographiques diachroniques utilisées sont issues du travail de reconduction photographique mené sur le terrain. Pour chaque vallée, on dispose aujourd'hui de 40 à 50 séries photographiques. Il s'est agi, dans un premier temps, d'opérer une sélection afin de prélever un échantillon représentatif à proposer lors des entretiens. Cette sélection a été opérée à la croisée de différents critères : tout d'abord, il apparaissait important que la diversité des dynamiques observées grâce au travail de terrain et de reconduction leur soit présentée. Il semblait également essentiel que tous les étages de cette montagne soit représentés (bassin, villages, granges, zones intermédiaires et estives). Enfin, partant à la rencontre des acteurs de différentes communes, la sélection a essayé de couvrir lorsque cela est possible, l'intégralité du territoire.

Volontairement, le choix des « extrêmes » n'a pas été retenu ; les séries proposant des transformations spectaculaires ou des cas particuliers ont été écartées. La sélection

propose donc des transformations « moyennes », qui se voulaient illustratives des dynamiques à l'œuvre sur l'ensemble du territoire. Aucune des séries réalisées ne traduit une réelle stabilité paysagère : ce type d'images n'a donc pas été présenté. Un échantillon a été retenu sur la base de sept séries photographiques pour chacun des territoires étudiés, avec en supplément une ou deux séries subsidiaires portant sur le territoire communal de l'élu rencontré ou que l'on suppose en mesure de faire émerger des points particuliers avec des acteurs spécifiques.

L'entretien se déroule en trois parties. Pour les deux premières parties, l'interviewé est amené à s'exprimer à partir des séries photographiques. Dans la dernière partie, il est amené à opérer lui-même un choix parmi la totalité des séries photographiques. Bien évidemment, l'influence du regard du chercheur faisant s'exprimer les locuteurs à partir de séries prédéterminées, est un biais pris en compte. L'entretien est sans doute orienté par le choix même de ces séries, même si elles ont été sélectionnées en évitant les partis pris et en essayant d'offrir une vision la plus large et globale des processus paysagers ayant eu lieu. C'est pour cela qu'il est proposé au locuteur, lors de la dernière phase de l'entretien, de sélectionner lui-même les séries qu'il juge les plus dignes d'intérêt, ou même de désigner de nouveaux lieux à observer pour de futures prises de vues.

- Le guide d'entretien

L'entretien s'organise autour de 3 grandes thématiques : lecture et connaissance des évolutions paysagères, propositions d'avenir, sites d'intérêts et préférences paysagères.

Pour le premier thème, « Lecture et connaissance des évolutions paysagères », l'interviewé est amené à s'exprimer sur l'échantillon photographique. On peut alors observer, au travers du discours tenu, ses perceptions quant aux évolutions paysagères. Il s'agit d'être particulièrement attentif aux dynamiques identifiées par l'interviewé, à leur nature et à leur temporalité, au jugement porté, à la connaissance ou ignorance des phénomènes présentés ; à la capacité du locuteur à en expliquer les causes.

Pour le second thème, « Propositions d'avenir », l'interviewé est amené à imaginer une suite aux évolutions paysagères présentées dans les séries photographiques. Il s'agit pour lui de décrire quelles situations paysagères pourraient succéder à la situation actuelle sur la base des évolutions passées. Il peut répondre dans le registre du possible, du probable : le paysage qui *potentiellement* peut advenir. Il peut aussi imaginer un paysage idéal, peu probable, mais souhaité. On a laissé libre cours aux propositions et on a observé les

visions de l'avenir du territoire et tenté de cerner les moyens mis en œuvre pour accéder à ces scénarii. Il s'agit bien là de mesurer la posture quant à l'action sur les paysages. L'acteur se sent-il impliqué dans les transformations par le biais des stratégies d'aménagements ? A-t-il conscience de son rôle dans les processus ? La transformation des paysages est-elle pour lui de l'ordre de l'intention ou de l'involontaire ? D'une manière générale, après l'observation des différentes séries, il a été amené à se prononcer sur sa vision d'avenir à l'échelle de toute la haute vallée.

Pour le troisième thème, « sites d'intérêts et préférences paysagères », l'acteur s'est vu confié l'ensemble des séries photographiques de la base de données, soit une quarantaine de séries environ, et a dû déterminer lesquelles il aimerait voir reconduire dans le futur. Il a pu également désigner de nouveaux lieux. Cette étape permet de faire émerger les secteurs qui représentent un intérêt particulier pour le locuteur ; elle désigne les secteurs géographiques vers lesquels s'orientent les regards, ainsi que les dynamiques les plus préoccupantes ; Peu à peu, se dessine, par l'interprétation des discours, la stratégie territoriale portée par l'acteur.

Au cours de ces entretiens, il s'agit aussi de dresser un profil de l'individu interviewé pour mieux décrypter son discours : le niveau d'intégration et les relations au territoire, (originaire de la région ou non, impliqué depuis longtemps ou récemment dans la municipalité) ; ainsi que toutes autres informations qui pourraient aider à l'interprétation (sa profession ou son appartenance à des groupes d'utilisateurs notamment).

- L'entretien

En général, les entretiens ont duré deux heures ; quelques uns ont pu être plus brefs ou écourtés par des acteurs peu disponibles. Ils se sont déroulés dans les locaux des diverses municipalités ce qui représente à la fois des avantages et des inconvénients ; avantages d'avoir à proximité différents documents dont l'élu souhaite me faire part (étude, documents anciens, documents de planification...) mais aussi, dans certains cas, la fréquence des interruptions de l'entretien pour « gérer le quotidien » de ces communes. Un entretien nécessite de « savoir interroger », mais aussi de « savoir écouter ». La posture que j'ai adoptée lors de ces entretiens a été de privilégier l'écoute. La consigne donnée, il s'est agi d'écouter la parole de l'interviewé et de l'interrompre le moins possible, juste pour relancer la discussion ou pour faire préciser certains points.

- L'analyse qualitative de l'entretien

L'analyse a consisté à traiter et à hiérarchiser les informations recueillies en analysant les discours. Je me suis placée clairement dans une analyse qualitative des données. L'analyse qualitative « peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction de sens. Elle ne nécessite ni comptage, ni quantification pour être valide, généreuse et complète même si elle n'exclut pas de telles pratiques. Son résultat n'est, dans son essence, ni une proportion, ni une quantité, c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet. » (PAILLE, 1996)

L'analyse qualitative travaille à l'émergence d'un sens, de significations. Elle n'est pas un « acte de divination. Un matériau ne parle jamais de lui même, il doit être interrogé » (PAILLE, MUCCHIELLI, 2005). Aussi, il s'agit bien d'analyser ces entretiens en les replaçant dans l'objectif de la recherche et dans la lignée de présupposés à vérifier. Cette analyse procède en plusieurs étapes, en « trois moment du processus d'analyse » (PAILLE, MUCCHIELLI, 2005) :

La transcription

La première étape est la transcription des entretiens. Il s'agit de passer du témoignage livré par l'interviewé, du langage, à sa forme écrite. La principale difficulté réside à rendre compte d'un ensemble d'éléments signifiants ne prenant pas corps intégralement dans la retranscription, tels les hésitations, la tonalité de la voix et les intensités portées sur certains mots, la gestuelle... Malgré l'apparence première d'une tâche peu captivante, transcrire est une étape constitutive et primordiale du processus d'analyse. Elle est la première phase de ce décryptage de ce sens.

La transposition

Cette étape procède d'un examen des informations recueillies de manière minutieuse et rigoureuse grâce à une grille d'analyse préalablement structurée. Il s'agit de déconstruire et reconstruire les discours autour de thèmes afin de hiérarchiser et d'extraire les données propices à l'argumentaire et à la vérification des hypothèses. Le corpus est étudié par une analyse thématifiée à deux niveaux :

- au niveau de chaque entretien, l'objectif est de mettre en évidence les représentations paysagères de chaque acteur, en décryptant par exemple les idées énoncées et les jugements portés sur chaque situation paysagère.

- au niveau de l'ensemble des entretiens, l'objectif a été de comparer et de synthétiser les discours à l'aide de thématiques préalablement thématisées pour révéler les points communs, les divergences et envisager des catégories ou « modèles » de penser et d'agir. Distinguer ces deux niveaux au cours de la transposition permet d'articuler les données et de construire une typologie pour faire émerger du sens. Pour que l'analyse soit rigoureuse, une trame organise et guide l'interprétation. « Une grille d'analyse, la même pour l'ensemble des entretiens [...] constitue le cadre stable et par conséquent, garant de l'homogénéité de l'analyse. » (BIGANDO, 2006).

Cette grille d'interprétation doit permettre d'identifier :

- la présence ou non de thèmes potentiellement attendus et leur récurrence dans le discours.
- la manière dont les thèmes sont abordés, spontanément ou après incitation ; dans quel ordre, sont-ils énoncés clairement ou implicitement.
- le vocabulaire utilisé, les valeurs associées, les connotations positives ou négatives

La reconstitution :

Il s'agit là de la réécriture de l'analyse, organisé et orienté vis-à-vis de la problématique et des hypothèses posées. L'objectif est de rendre communicable la masse dense des significations décryptées.

L'analyse qualitative des entretiens qui a été suivie dans le cadre de cette thèse coûteuse à mettre en œuvre en terme de temps, un peu « labyrinthique » au commencement, mais elle garantit une interprétation rigoureuse et l'obtention de résultats de qualité

Conclusion du chapitre introductif

Le constat a été fait au début du chapitre que, si les notions de paysage et de développement durable sont, désormais, mobilisées dans le contexte de l'action territoriale et du projet de territoire, elles le sont rarement de concert. On peut penser pourtant que leur émergence conjointe dans le champ de l'action territoriale est un signal fort et que leur rapprochement permettrait de revisiter les stratégies de gestion des territoires, c'est du moins l'hypothèse que l'on s'efforcera de vérifier ici pour les territoires montagnards pyrénéens. Le développement durable, notion nébuleuse, nécessite sans doute, pour gagner en efficacité, d'être territorialisé et le paysage, considéré dans sa double dimension matérielle et immatérielle, est aujourd'hui reconnu comme un moyen pour comprendre et agir à l'échelle locale des territoires. En outre, on

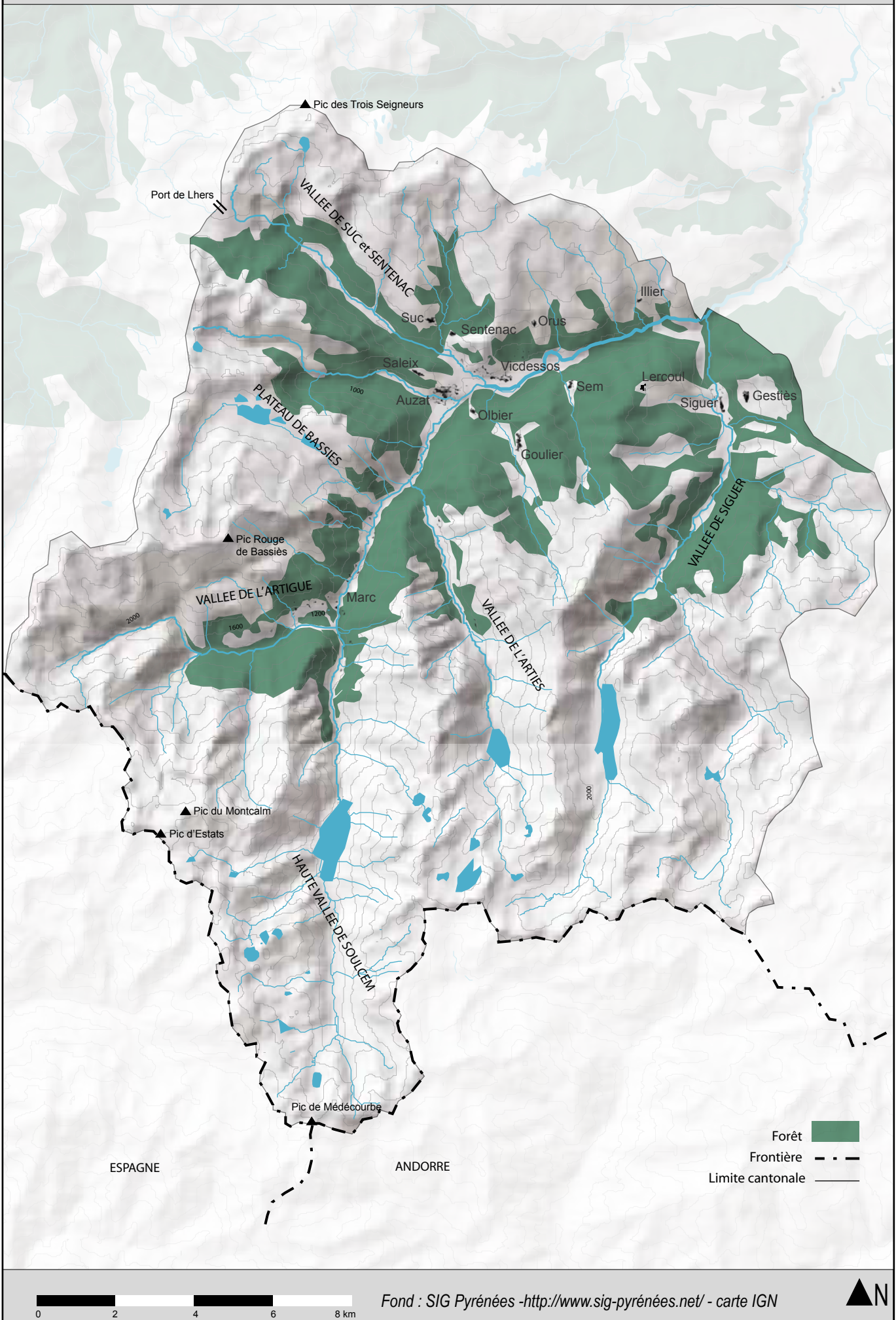
écarter souvent la dimension temporelle des notions de paysage et de développement durable, alors même qu'elles sont ancrées dans la durée; c'est leur capacité à faire penser la durée et les temporalités qui m'intéresse pourtant particulièrement. Les transformations paysagères seront au cœur de cette recherche et seront étudiées au travers tant des déterminants biophysiques et sociaux que des mécanismes de perception qui les génèrent. On s'intéressera plus en détail à certaines dynamiques paysagères qui paraissent tenir un rôle particulier dans les relations de la société à son environnement. Ainsi, seront explorées les questions des effets de la crise ou de l'événement sur les perceptions paysagères des acteurs et sur leurs modalités d'action. Enfin, la question des représentations du paysage et plus particulièrement celle des décalages entre le paysage effectif et le paysage projeté par les acteurs locaux sera approfondie. Pour mener à bien ces investigations en territoires pyrénéens, je m'appuierai sur un ensemble méthodologique combinant différentes techniques (lecture des paysages, photo-comparaison, enquête auprès des acteurs sur la base d'entretiens appuyés par des séries photographiques diachroniques) permettant de saisir la complexité du paysage au travers des différents processus et postures idéologiques qui se sont succédés au cours du temps. Aussi, les chapitres suivants auront pour but de retracer un parcours de recherche dans la complexité, en le considérant comme une démarche itérative, allant de paysages matériels en paysages immatériels, du présent au passé, pour revenir au présent et envisager l'avenir, d'une vision globale à l'appréhension des situations localisées renvoyant à une réflexion à l'échelle régionale.

Chapitre 1



LES PAYSAGES ACTUELS ET LEURS DYNAMIQUES

Carte 4 : La vallée de Vicdessos



Chapitre 1 - Les paysages actuels et leurs dynamiques

Ce chapitre présente les éléments d'une lecture comparée des paysages des deux vallées pyrénéennes étudiées. Il s'attache à dresser un état des lieux des paysages et à caractériser leurs dynamiques. L'objectif est de comprendre l'organisation spatiale de ces territoires montagnards et de saisir les logiques qui président à leur fonctionnement. A une première lecture générale succédera l'analyse détaillée de secteurs retenus comme étant particulièrement significatifs des évolutions paysagères et des enjeux qui se jouent sur ces territoires. Les dynamiques en cours, leur nature et leur ampleur sont au centre de l'observation. Si chacun des deux territoires est d'abord étudié individuellement, tous les deux se prêtent ensuite à l'exercice de la comparaison. Les similitudes et dissemblances paysagères de ces vallées seront soulignées et une première interprétation proposée.

1. Des paysages enforestés dans une vallée de Vicdessos en reconversion industrielle

La vallée de Vicdessos, montagne Ariégeoise escarpée aux formes héritées de l'érosion glaciaire, connaît des dynamiques paysagères prononcées. La déprise pastorale intense depuis la fin du XIX^e siècle et son corollaire actuel, l'enforestation, atténuent les contrastes et rendent les paysages de la basse montagne de plus en plus homogènes. Plus ponctuellement, ces paysages sont également marqués par les effets d'une industrialisation rayonnante tout au long du XX^e siècle et qui est aujourd'hui arrivée à son terme. Les paysages de haute montagne, quant à eux, sont encore asylvatiques : il semble y régner une certaine stabilité.

1.1. Paysage et organisation spatiale de l'entité valléenne

On entend par vallée du Vicdessos (Cf. carte 4), la vallée principale orientée nord/sud qui accueille ce cours d'eau, ainsi que les vallées secondaires adjacentes (vallée de l'Artigue, de Saleix, de Suc-et-Sentenac et le plateau suspendu de Bassiès en rive gauche ; vallée d'Artiès, de Goulier, de Sem et de Siguer en rive droite). Cette vallée s'étend des crêtes

frontières au sud, au massif des Trois Seigneurs au nord ; elle est jalonnée de sommets parmi les plus hauts des Pyrénées ariégeoises, dépassant ou avoisinant les 3000 m d'altitude : Pic de Montcalm, Pic d'Estats, Pic Rouge de Bassiès... Elle se présente comme une montagne escarpée aux dénivelés importants : hautes surfaces accidentées, versants abrupts, fond de vallée étroit. Toutefois, à la confluence de trois cours d'eau, les ruisseaux de Saleix, de Suc et de Vicdessos, s'ouvrent vers 700 m d'altitude un bassin relativement plat qui accueille les deux bourgs principaux : Auzat et Vicdessos.

1.1.1. Une double opposition qui s'amenuise

Les paysages du Vicdessos sont encore marqués de contrastes importants : aux paysages boisés de la basse vallée succèdent les paysages dénudés des sommets, aux ombrées touffues répondent des soulanes à la végétation plus rabougrie. Cependant, ces différents aspects paysagers et ces oppositions tranchées sont en cours de modification : l'ensemble des paysages tend vers une certaine uniformisation forestière.

- Une dualité haute et basse montagne encore visible

Ce territoire présente une opposition forte entre un paysage forestier dense en basse vallée et un paysage très dénudé en partie supérieure. Le seuil entre paysage boisé et dénudé se situe souvent aux alentours de 1500-1600 m d'altitude, ce qui met la limite supérieure de la forêt à une altitude relativement basse pour cette montagne du sud (les formations arborées peuvent atteindre 2400 m d'altitude dans cette partie des Pyrénées). Au-delà de cette limite, ne se développent plus que des pelouses et landes d'estives.

La « basse montagne » de 600 m à 1600m est donc le domaine de l'arbre et des forêts. Les frondaisons drapent les versants depuis l'auge du bassin et les alentours immédiats des villages jusque sur les pentes raides. Ces boisements sont si amples et si denses qu'on pourrait qualifier le Vicdessos de "pays forestier", ce qui paraît paradoxal, tant les paysages de cette vallée ont été par le passé extrêmement déboisés (DAVASSE, 2000). Quoi qu'il en soit, cette forêt présente un double aspect. Il s'agit principalement d'une forêt de feuillus, ou d'une forêt mixte, dont la composition varie selon l'altitude et l'exposition : tilleuls, érables, bouleaux, frênes et chênes en bas, hêtraie-sapinière plus haut. Il s'agit secondairement d'une forêt exclusivement de résineux : épicéas, pins ou mélèzes. Ces derniers sont issus de semis ou de plantations réalisées par les services RTM

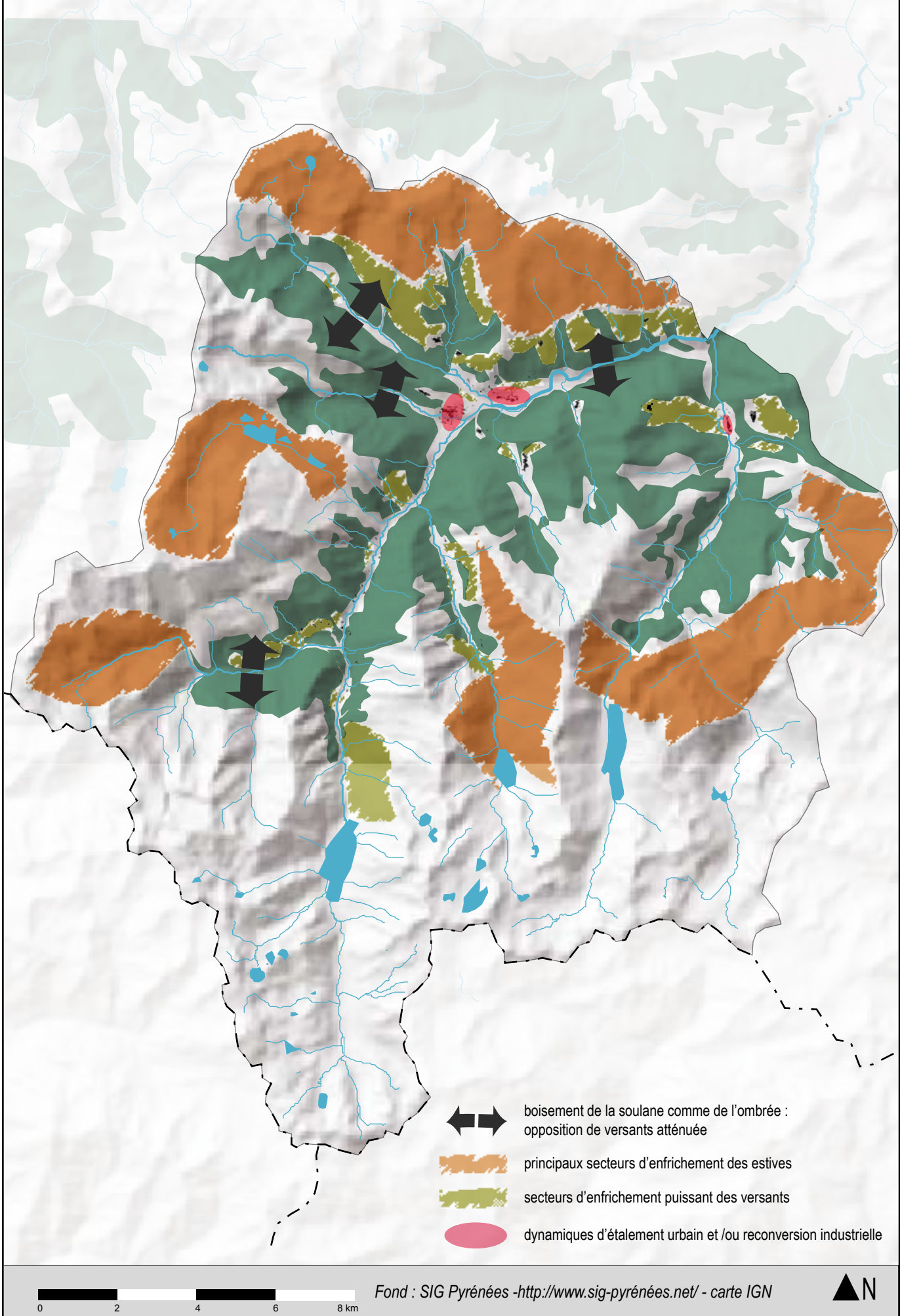
(Restauration des Terrains en Montagne) à la fin du XIX^e siècle. Les dynamiques forestières sont extrêmement vigoureuses, et bien qu'enclenchées depuis près d'un siècle, elles s'accroissent encore de nos jours, particulièrement visibles sur les versants rocheux et sur les lisières de ces boisements. Cette forêt essaime tant sur ses limites hautes que basses, gagnant sur les espaces encore ouverts. Les fortes pentes rendent l'exploitation du bois peu rentable, la régénération y est souvent naturelle.

La « haute montagne » au-dessus de 1600m est un territoire dénudé, privé d'arbres, et composé exclusivement de pelouses, de landes ou bien, plus haut encore, devient le domaine de la roche et des éboulis. La vallée de Soulcem est particulièrement représentative : la limite supérieure de l'arbre s'arrête à 1500 m d'altitude, au niveau du barrage hydro-électrique de Soulcem. Au-delà, les touffes de rhododendrons, de genêts et de genévriers sont les seuls représentants des ligneux. Cette haute vallée constitue de vastes pâturages étagés sur des versants raides, notamment sur le flanc oriental. Si l'aspect actuel des pâtures témoigne d'une sous-utilisation prononcée, les nombreux quartiers d'orris, cabanes de bergers en pierres sèches, que l'on rencontre jusqu'à 2300m, souvent près des points d'eau qui forment les étangs, attestent d'un passé pastoral particulièrement intense. Mais, cette haute montagne connaît aussi en de divers endroits, comme à Bassiès, une colonisation forestière qui vient peu à peu gommer la distinction entre haute montagne dénudée et basse montagne boisée. Ce sont les pins à crochets, qui forment l'avant-garde et qui transforment cette estive en une lande arborée. De la même manière, bien que de façon plus discrète, des pins à crochets s'installent dans la haute vallée de l'Artigue, gagnant les éboulis rocheux et ponctuant les landes à rhododendrons et genévriers. Tout cela traduit un net ralentissement de l'activité pastorale auquel s'ajoute sans doute les effets du réchauffement climatique, ce qui interroge sur les conséquences à long terme pour l'activité pastorale. La propagation de ces landes arborées, en lieu et place des pelouses d'estives, n'est pas sans répercussion sur la ressource en herbe et renvoie à la question de la pérennisation de l'activité pastorale.

- Une distinction ombrée/soulane quasi-inexistante

La classique opposition ombrée forestière/soulane dénudée n'est quasiment plus lisible dans la vallée du Vicdessos. Elle n'est encore effective qu'à de rares endroits. Il est vrai que de nombreuses vallées y sont orientées nord/sud et ne présentent pas de configuration d'ombrée et de soulane marquée. Le boisement y est généralisé, couvrant indifféremment versant oriental et occidental.

Carte 5 : Les principales dynamiques du paysage de la vallée de Vicdessos :
Colonisation végétale généralisée, extension résidentielle et touristique, un paysage en voie d'uniformisation



Pour les vallées orientées ouest/est, comme les vallées de l'Artigue, de Saleix ou de Suc-et-Sentenac, les soulanes sont aujourd'hui de plus en plus boisées et enfrichées. (Cf. carte 5)

Anciennement et longuement cultivées, ces soulanes sont aujourd'hui en proie à des dynamiques de colonisation végétale. Une énergique végétation spontanée composée de noisetiers, bouleaux, frênes, parfois de chênes s'empare des anciennes terrasses de cultures, gagne les anciens prés et ceinture les villages. C'est le cas à Suc-et-Sentenac ou à Saleix par exemple. Parfois, ces boisements sont directement dûs à des replantations, comme sur la soulane de l'Artigue ou dans les ravins de Sentenac. En effet, certains secteurs ont fait l'objet de reboisements RTM à la fin du XIX^e siècle pour lutter contre les risques d'avalanches ou de coulées torrentielles. Bien établis, ces boisements composés d'épicéas, de pins noirs, de pins sylvestres ou de mélèzes, ont atteint leur maturité et essaiment en lisière, bien au-delà des périmètres délimités initialement.

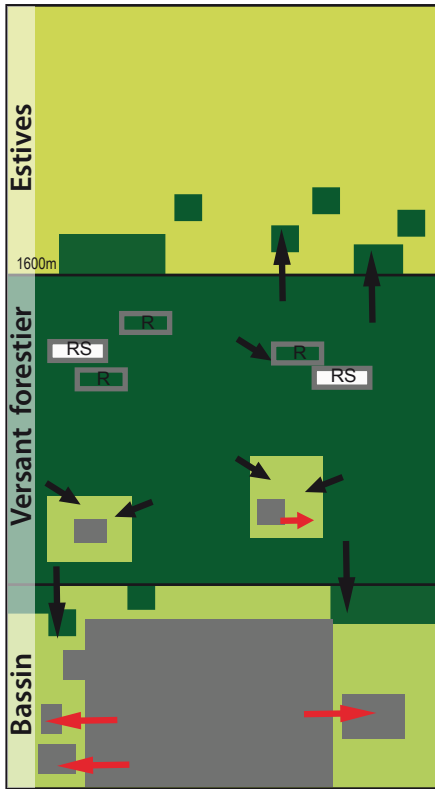
Les soulanes sont traditionnellement des lieux favorisées pour l'agriculture et le pastoralisme. En Vicdessos, elles ont été particulièrement mises en valeur et aménagées par la création de terrasses pour soutenir les champs ou par la création de réseaux d'irrigation pour favoriser le regain dans les prairies de fauche. Avec la crise agropastorale et l'enfrichement de ces versants, ce sont à la fois les potentialités agronomiques de ce territoire qui sont menacées, mais aussi tout un patrimoine témoignant de savoir-faire et d'usages anciens qui sont sur le point de s'effacer.

1.1.2. Un étagement simplifié

Aujourd'hui encore, une certaine organisation étagée des paysages du Vicdessos est observable. Trois étages peuvent être distingués : le fond de vallée ouvert et plutôt urbanisé, la vaste zone de versants à dominance forestière et la zone supérieure correspondant à l'étage pastoral des estives. Ces trois étages sont hérités de l'ancien système agro-sylvo-pastoral effectif à l'échelle du territoire du Vicdessos en entier (Cf. fiche 2).

Le fond de vallée correspond principalement au grand bassin intra-montagnard d'Auzat-Vicdessos, à divers petits élargissements de la vallée principale, ainsi qu'au bassin de Siguer dans une vallée adjacente.

Fiche 2 : L'étagement montagnard en Vicedessos
un étagement simplifié et une évolution vers une uniformisation forestière



- dynamiques d'urbanisation, étalement ou mitage
- dynamiques de colonisation végétale
- pelouses d'estives
- boisements, enrichissements
- espaces ouverts, prés
- espace construit

reboisement spontané des limites basses des estives

quartiers de granges en ruine (R) ou transformés en résidences secondaires (RS)

villages auréolés de prés, soumis à des dynamiques d'enrichissement

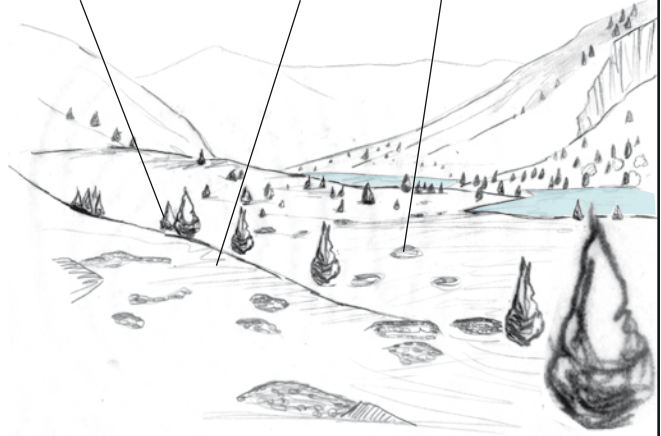
dynamiques d'enrichissement en pied de versant

étalement urbain, au détriment des terres agro-pastorales

Estives

Dynamiques d'enrichissement

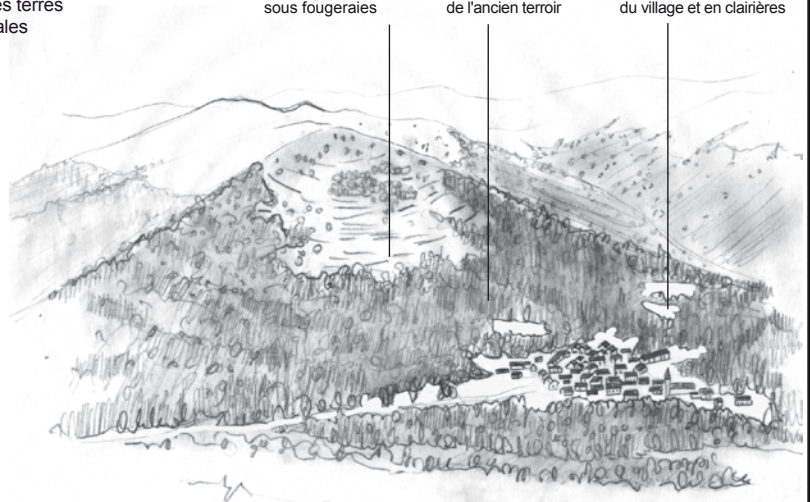
- colonisation du pin à crochets
- bruyères colonisant les estives
- propagation des genéviers



Versant forestier

Dynamiques d'enrichissement

- anciennes terrasses sous fougères
- reboisement spontané de l'ancien terroir
- prairies en auréoles autour du village et en clairières



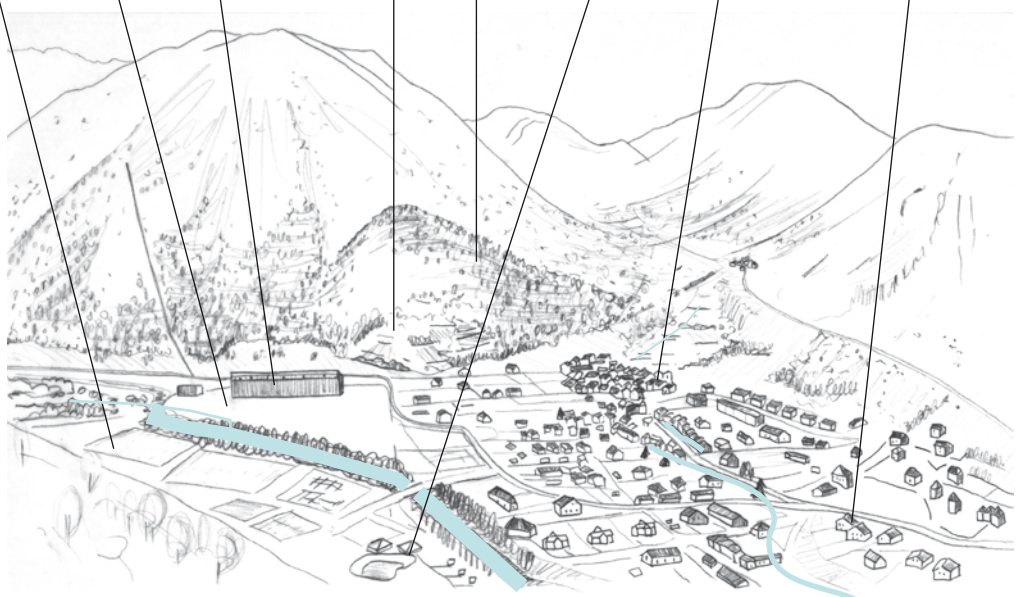
Bassin

Dynamiques de reconversion industrielle

Dynamiques d'enrichissement

Dynamiques de renouvellement et d'étalement urbain

- terrains de sport
- site de l'ancienne usine
- centre des artisans
- anciennes terrasses
- boisement des versants
- camping
- cœur ancien du bourg
- lotissements ouvriers



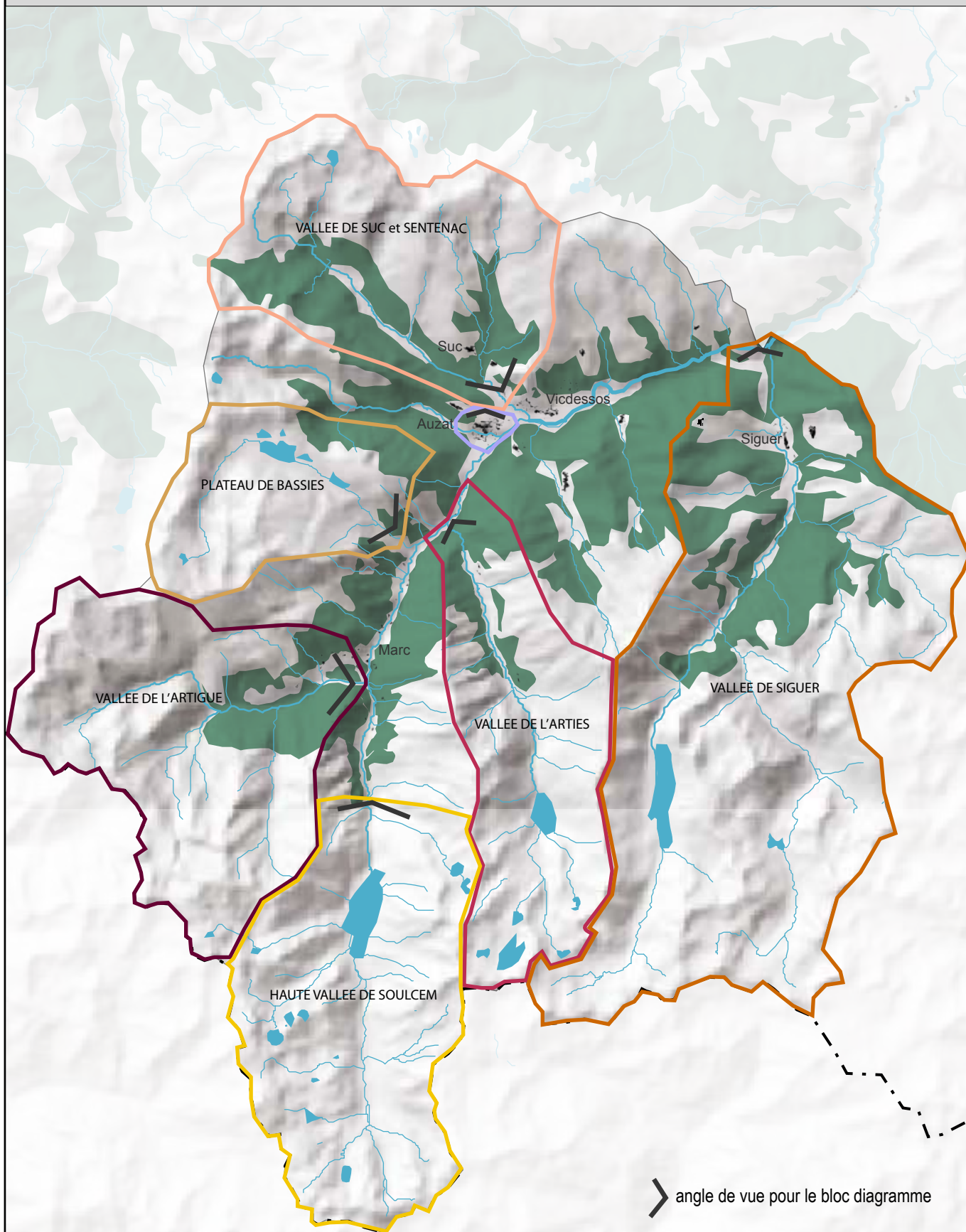
On y trouve les bourgs principaux d'Auzat, de Vicdessos et de Siguer et une succession de petits hameaux, profitant de conditions d'ensoleillement favorables : Ranet, Laujou, Ourre... Le fond de vallée est aujourd'hui principalement urbanisé au niveau d'Auzat, encore pastoral en aval de Vicdessos et relativement enserré par une végétation d'enfrichement qui couvre ses versants. À Siguer, on rencontre des dynamiques végétales fortes, ainsi qu'une extension du bourg sous forme de lotissements.

Au-dessus du fond de vallée s'étendent les versants forestiers, qui s'étirent des premières pentes jusqu'à la limite inférieure des estives. C'est un espace indifférencié de bois et de friches à différents stades d'évolution. Ponctuellement, s'y échelonnent des villages, établis sur des replats (épaulement ou vallée suspendue d'origine glaciaire), à flanc des versants de soulanes, tels Saleix, Suc-et-Sentenac, Orus, Illier. Autour des villages, il persiste encore parfois des auréoles de prés ou de pâtures. A cet étage, se trouvent aussi de nombreux hameaux, comme dans la vallée de Suc-et-Sentenac ou dans la vallée de l'Artigue. Une partie d'entre eux est aujourd'hui encore habitée de façon permanente ou transformée en résidences secondaires. La plupart sont en ruine et en train de disparaître sous la végétation d'enfrichement qui submerge aussi des terrasses, murets de pierres sèches, anciens chemins...

Plus haut, à partir de 1600-1800 m environ, se trouvent les estives, vastes étendues vouées au pâturage estival. Elles sont actuellement sous-utilisées et beaucoup connaissent un envahissement par les bas-ligneux. Les estives sont parsemées d'orris, cabanes pastorales de pierres sèches utilisées pendant l'estivage. Les plus anciens de ces orris datent semble-t-il de la fin du Moyen-Âge³⁹. Ils sont le souvent regroupés en quartiers, constituant le cœur d'une « exploitation » estivale. Ces quartiers d'orris étaient au XIX^e siècle de véritables unités agro-pastorales ; on y trouvait des enclos pour parquer les bêtes (le « parc »), des couloirs de traite (le « marga »), des dépendances tel le « mazuc » une sorte de cave à fromages, des soues à cochons... Parfois aussi un orri-étable, le « cabanat », et bien sûr l'habitation (TAILLEFER 1940, BESSET 1995). On en trouve absolument dans toutes les estives de la vallée, même dans des endroits très éloignés (orris de Mespelat...). Ils sont les vestiges d'un système agro-sylvo-pastoral qui a fonctionné plusieurs siècles. Aujourd'hui, ces orris sont abandonnées, mais beaucoup demeurent et certains ont fait l'objet de restauration.

³⁹ Les travaux de Christine Rendu (Rendu, 2003) dans la montagne d'Enveitg ont permis une datation des orris autour du XVe siècle.

Carte 6 : Les paysages significatifs des dynamiques, dans la vallée de Vicdessos



Sont localisés ici les différents secteurs représentatifs des dynamiques paysagères. Ils correspondent souvent à des entités géographiques cohérentes ; bassin, vallée, plateau. Ces secteurs sont analysés de façon détaillée et une fiche de restitution est systématiquement présentée ; elle propose des vues photographiques de ces paysages, ainsi qu'un bloc diagramme replaçant les éléments principaux et les dynamiques. Le cône de vue symbolise l'orientation choisie pour ces blocs, souvent de l'aval vers l'amont.



L'étagement est aujourd'hui extrêmement simplifié. Le « versant forestier » a pris une importance considérable, annihilant l'ancien étagement fondé sur les usages agropastoraux spécifiques. On assiste à une homogénéisation paysagère de tout un pan de la montagne, les anciens paysages ayant été comme dissous par une dynamique effrénée de fermeture forestière. Cela entraîne la perte du caractère transversal du versant montagnard et la disparition de la complémentarité entre les étages et leurs anciennes relations. Or, il s'agit là d'un caractère fondamental, celui qui fait la spécificité et l'originalité des paysages de montagne, qui est en train de disparaître.

1.2. Des dynamiques paysagères significatives

La lecture globale a permis de saisir l'organisation *spatiale* du Vicdessos. Il est nécessaire maintenant de s'attarder sur les aspects évolutifs. Pour cela, des secteurs qui présentent des dynamiques paysagères les plus significatives des évolutions en cours ont été retenus. Ces secteurs ont été définis pour leur caractère d'exemplarité. Ils se répartissent dans les trois étages mis en évidence précédemment. (Cf. carte 6)

Fiche 3 : Le bourg d'Auzat : reconversion d'un site industriel et renouvellement urbain

1 travaux de démolition de l'usine (Mars 2006)



2 usine démantelée : une "encoche" dans le tissu urbain (Fév 2007)



versants boisés gagnant le fond de vallée

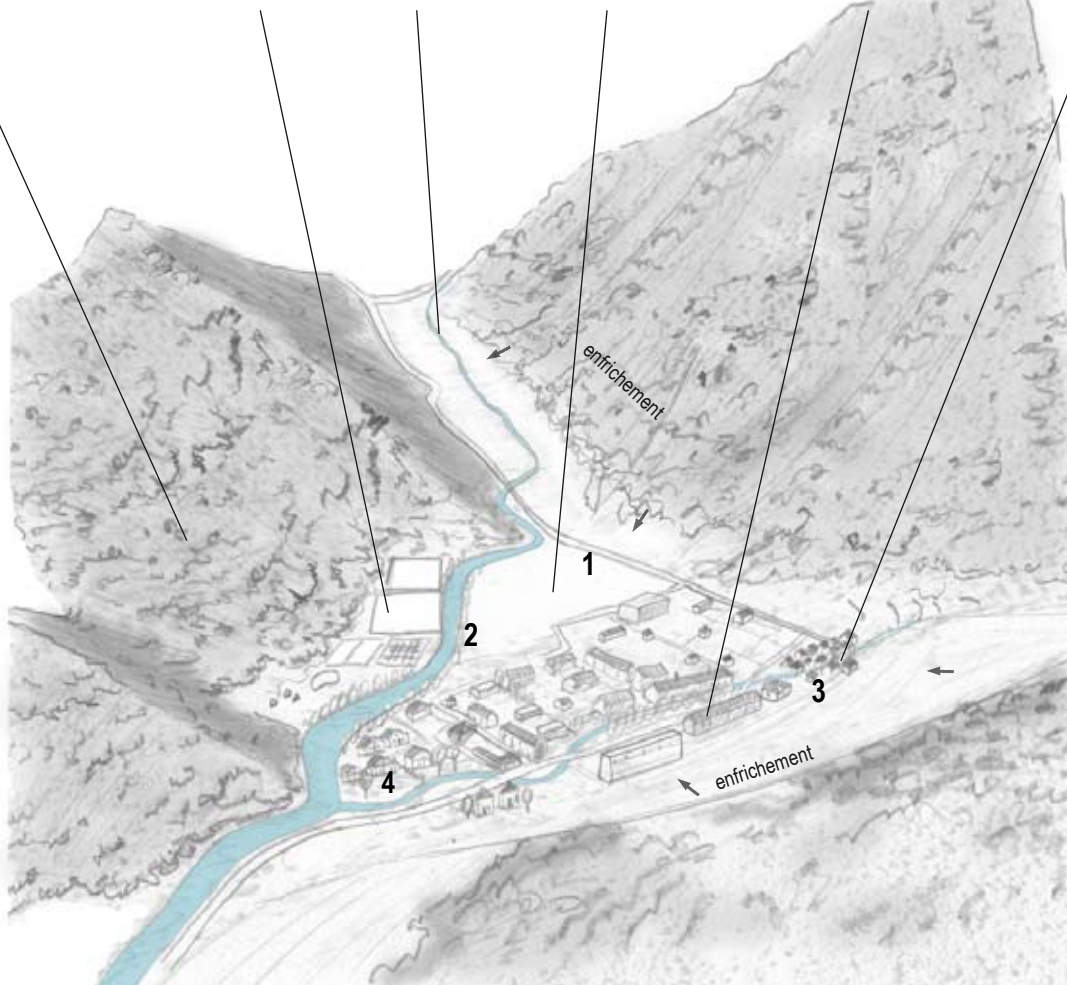
terrains de sport et camping

Ruisseau de Vicdessos

site de l'ancienne usine en cours de réhabilitation

nouveaux logements collectifs

bourg ancien d'Auzat



3 le vieux bourg d'Auzat, aux pieds de versants boisés



4 des logements ouvriers à l'écart du centre bourg



1.2.1. Les paysages d'un bassin industriel en voie de reconversion

- Le bourg d'Auzat : reconversion d'un site industriel et renouvellement urbain

Le bourg d'Auzat s'étend aujourd'hui de part et d'autre à la confluence des ruisseaux de Saleix et du Vicdessos, alors que son centre ancien est regroupé autour du ruisseau de Saleix (Cf. fiche 3). Depuis l'implantation d'une usine électro-métallurgique en 1907, l'ancien village agro-pastoral s'est progressivement converti en un bourg industriel plus étendu, qui a peu à peu gagné la quasi-totalité du fond de vallée. Ce bourg décline aujourd'hui tout un vocabulaire architectural : maison-blocs du village ancien, maisons basco-landaises et « demeures bourgeoises » du quartier de la Vexane où étaient installés les ingénieurs et contremaîtres, et, enfin, un habitat plus contemporain sur les marges. La présence de campings, de bungalows et d'infrastructures sportives au pied du versant d'Olbier accroît l'hétérogénéité de l'ensemble. Ce gros bourg, au maillage flou, est tout à fait singulier. Il doit son développement et ses formes actuels à l'activité industrielle. Mais en 2003, le site industriel a cessé toute activité.

Aujourd'hui, le démantèlement de l'usine est achevé, libérant un espace de 7 ha qui ouvre une large encoche dans le tissu urbain déjà lâche. Fortement pollués, les sols de l'ancienne usine ne sont plus aptes à certaines utilisations : les constructions d'habitations ou de résidences touristiques n'y sont pas autorisées par exemple. Après avoir résonné près de cent ans au rythme de l'usine d'aluminium, le bassin d'Auzat est entré dans une nouvelle phase : il se trouve confronté à la reconversion de son site pollué, et au renouvellement de son parc de logements. Les choix en terme d'urbanisme vont avoir des répercussions importantes sur les paysages et le cadre de vie.

1.2.2. Les paysages des vallées secondaires en cours d'enfrichement

- La vallée de l'Artigue : entre développement du tourisme et déprise pastorale quasi-achevée

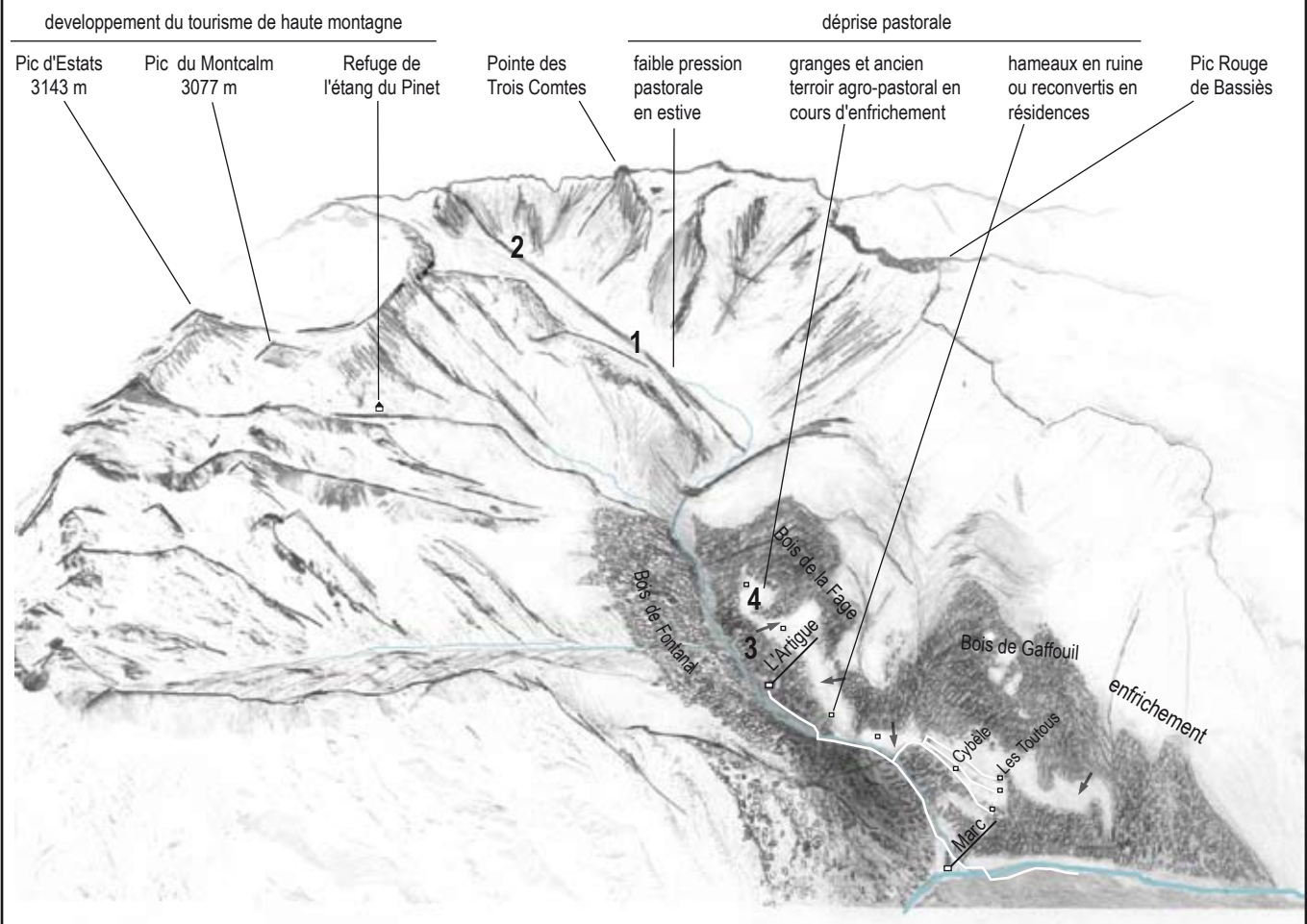
La vallée de l'Artigue s'étire du port de l'Artigue, col surmonté de la pointe des Trois Comtes (2689m) et du pic de Brougat (2706m), jusqu'au hameau de Marc où elle rejoint perpendiculairement la vallée du Vicdessos.

Fiche 4 : La vallée de l'Artigue : entre développement du tourisme et déprise pastorale engagée

1 vestiges d'orris dans les estives de l'Artigue



2 estives délaissées, envahies d'arbustes rampants (bruyères, myrtilles...)



3 granges reconverties en résidences secondaires



4 ruines des granges de Moulinas et enfrichement de la zone intermédiaire



Elle présente une opposition de versants avec une basse ombrée forestière surmontée de hauts sommets dénudés et une soulane partiellement boisée, portant des reboisements RTM datant de la fin du XIX^e siècle et connaissant un enrichissement important lié à la déprise agraire (Cf. fiche 4).

Cette vallée peut être subdivisée en deux tronçons d'aspects et d'usages forts différents :

- dans la partie basse, entre la confluence de l'Artigue avec le Vicdessos et jusqu'aux derniers hameaux (Peyre), la vallée correspond à un secteur très construit : les hameaux, à proximité des routes, ont perduré, étant pour certains restaurés et transformés en résidences secondaires. C'est le cas de Lagréu, l'Artigue, En Perrot, Cybèle, Navailles, Les Toutous... Peu d'entre-eux conservent une activité agro-pastorale. Ces hameaux sont reliés par un ancien lacs de chemins à flanc de versant, portés et bordés par des murs de pierres sèches. Autour d'eux s'étendent encore parfois d'anciennes prairies ceinturées de frênes, qui pour la plupart sont gagnées par la ronce, le genêt ou la fougère.

Plus haut dans la vallée, à l'écart des routes, les quartiers ont été abandonnés. Ces hameaux tombent en ruine, les toits s'effondrent et leurs abords s'enrichissent. De vastes étendues de fougères ou de genêts couvrent désormais les anciens prés, pâtures ou champs de cultures. Les frênes, anciennement émondés, reprennent leur ampleur. Des hameaux de Peyre et Pebre, il ne reste que quelques vestiges. Les granges de Moulinas, plus longtemps exploitées, se délabrent peu à peu. Ces granges témoignent pourtant d'une période d'intenses pratiques pastorales. Lors du maximum démographique, elles avaient même été transformées en habitations.

L'ensemble de cette basse soulane porte une ceinture de boisements continus de conifères et de hêtres, entre 1500 et 1800 m d'altitude environ. Ces forêts résultent des boisements RTM entrepris entre 1864 et 1931, au niveau des grands ravins de Moulinas et de Gravet. Ces reboisements ont donné naissance aux actuels bois de la Fage et bois de Gaffouil en soulane. Ils ont étoffé les bois du Fontanal et du Bédât préexistants en ombrée.

Au-delà de cette zone des granges, qui s'étend jusqu'à 1400m environ, le paysage est plus dénudé : les anciens pacages intermédiaires enrichis laissent place aux pâturages d'estives. Les formations herbacées sont largement gagnées par des landes à callunes, rhododendrons, genévriers, myrtilles piquetées de quelques pins à crochets. La partie supérieure de la vallée de l'Artigue est très escarpée, tenue entre les falaises et les crêtes rocheuses des différents pics qui ceinturent cette vallée. C'est un paysage très minéral. Les rares flancs en herbe sont très raides : ils constituent de maigres pâturages pour les

rare troupeaux qui montent encore. On y trouve des quartiers d'orris très organisés avec enclos, couloirs de traite... (orris de Mespelat par exemple vers 1750m d'altitude). Ils sont aujourd'hui à l'abandon.

La vallée de l'Artigue est à l'heure actuelle l'exemple criant d'une haute vallée isolée et enclavée, touchée par des dynamiques intenses de déprise pastorale. Les paysages typiques de la soulane issus d'un fonctionnement agro-pastoral étagé ne sont plus qu'un lointain souvenir. Tout est maintenant fondu par un processus de boisement-enfrichement qui noie villages, granges, et zones de pâtures intermédiaires dans un même espace confus. Les paysages des estives traduisent le ralentissement des activités pastorales. Ces estives ne sont pas accessibles par route et ce territoire a été peu à peu mis à l'écart des grands mouvements pastoraux.

Historiquement, ces étages de montagne sont complémentaires dans le déroulement de la vie agro-pastorale. Estives et secteurs de granges liés aux pacages intermédiaires étaient deux maillons indissociables sur lesquels se succédaient les troupeaux en fonction des saisons. Aujourd'hui, le cycle pastoral a changé, voire n'est plus effectif. Les espaces intermédiaires sont délaissés et certains secteurs d'estives connaissent une complète désaffection. C'est le cas en vallée de l'Artigue. Cette tendance est inquiétante car elle dévoile la fragilisation de la principale activité qui fonde l'aspect et le fonctionnement des paysages depuis plusieurs siècles. Le quasi-arrêt de l'activité pastorale entraîne la disparition d'un paysage montagnard spécifique, fondé sur l'étagement des ressources et des pratiques. Il faut noter, dans cette vallée de l'Artigue, la présence d'aménagements récents liée au tourisme sportif et de nature (refuge du Pinet, aire de parking, sanitaires...). Cette vallée est en effet le point de départ pour les randonnées vers les 3000 m locaux, Montcalm (3077 m) et la Pique d'Estats (3143 m). Le long du ruisseau de l'Artigue, des parcours de canyoning ont été équipés. Si le confort des randonneurs a été pourvu, qu'en est-il de leurs attentes en terme de paysage. Les puissantes dynamiques d'enfrichement et de fermeture des paysages sont-elles compatibles sur le long terme avec le développement d'un tourisme de nature, alors que souvent les pratiquants sont à la recherche de paysages diversifiés et de larges panoramas. ⁴⁰

⁴⁰ Voir à ce sujet Anne-Sophie Devanne, en 2005 dans sa thèse « Marcheurs en montagne et expérience de l'espace. Une analyse de la construction du rapport à l'espace, à travers la pratique de la marche dans les Pyrénées » et dans l'article « la fermeture du paysage : au-delà de l'esthétique, les enjeux d'un espace rural ouvert » montre combien les visiteurs apprécient les paysages ouverts « la forêt est abondamment qualifiée en termes négatifs (-). Globalement, elle constitue ce qui est le moins apprécié au cours d'une marche : elle est sombre et triste, et surtout, elle « bouche la vue ». La forêt est un « espace fermé », « serré », depuis lequel on ne découvre pas le paysage ; elle s'oppose à une expérience esthétique de la montagne qui passe forcément par la contemplation de paysages ouverts. »

- La vallée de Suc-et-Sentenac : maintien d'une faible activité pastorale en fond de vallée et autour des villages

La vallée de Suc-et-Sentenac est orientée est/ouest. Elle dispose d'une véritable soulane et d'une véritable ombrée. Surmontée du pic des Trois Seigneurs (2199 m), elle s'étend entre 800 m et 1517 m d'altitude, point atteint au Port de Lhers, col qui lui permet de communiquer avec le Couserans voisin (Cf. fiche 5). Sur la soulane, à l'entrée de la vallée aux environs de 900 m d'altitude, se tiennent les deux villages de Suc et de Sentenac. D'une altitude moyenne largement inférieure à celle de la vallée de l'Artigue, elle offre des conditions climatiques plus clémentes. Aujourd'hui, elle présente un paysage largement forestier :

- l'ombrée est totalement boisée : la forêt couvre le versant du fond de vallée à la crête, ou jusqu'à 1650m à proximité du port de Lhers. Aux plantations de mélèzes de l'aval succède une forêt mixte de hêtres et de sapins en amont.

- la soulane est quasi-boisée et enfrichée jusque vers 1200-1300m. Au-dessus, la zone d'estives plus asylvatique, connaît des fortes dynamiques d'enfrichement par des landes à genêts purgatifs et callune ainsi que par la fougère.

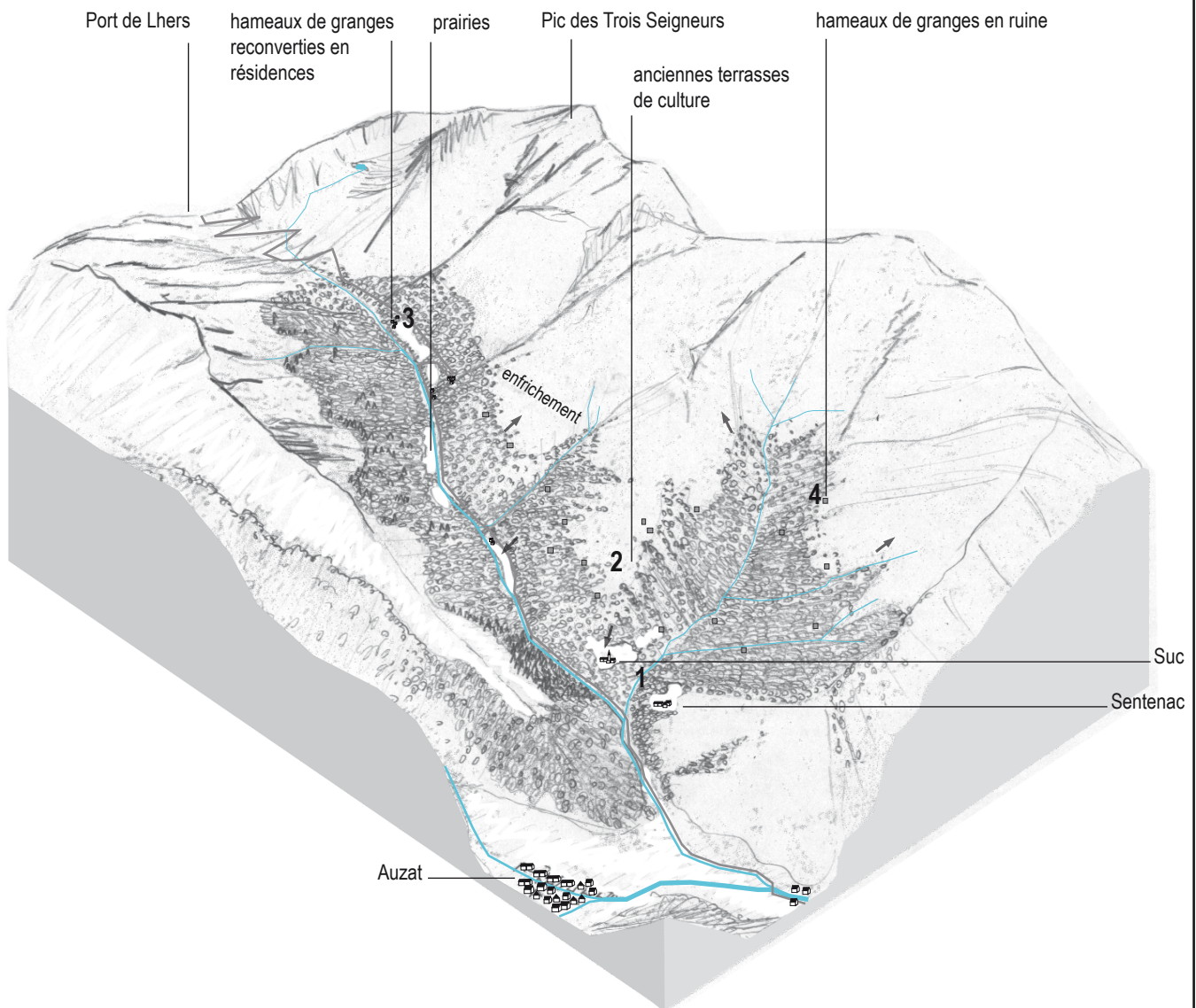
Au-delà de cette distinction ombrée/soulane qui tend à s'atténuer, on distingue trois étages en soulane :

- dans le fond de vallée boisé, traversé par le ruisseau de Suc, s'ouvrent un chapelet de clairières qui s'étagent le long de l'axe principal de la vallée. Ces trouées renferment, soit des prairies entre la bordure du ruisseau et les premières pentes, soit des hameaux tels ceux de La Prade, les Bordes, Cagueloup, Lariéole, les Gaziels.

- au-dessus, les versants qui s'étendent jusqu'aux environs de 1300-1400m sont principalement boisés. Y sont implantés les villages de Suc et de Sentenac, entourés de quelques prés ou pâtures qui cèdent vite la place aux bois. Ce boisement gagne les anciennes terrasses et les quartiers de granges en ruine. Les anciennes terrasses, qui grimpent jusqu'à plus de 1400m, sculptent encore la pente et restent perceptibles malgré l'enfrichement puissant. Ces terrasses de pierres sèches sont recouvertes d'une formation dense de fougères et d'une strate arborée composée de frênes, de merisiers et de tilleuls à basse altitude, puis de chênes et enfin de hêtres plus haut en altitude, toujours en mélange aux frênes. Près des granges en ruine, quelques châtaigniers et noyers se distinguent des boisements environnants, tandis que des frênes aux formes libres trahissent les anciennes pratiques d'émondage, dressant un tronc raccourci, sans véritable charpentière.

Fiche 5 : La vallée de Suc : maintien d'une faible activité pastorale en fond de vallée et en estives

1 les villages perchés de Suc et Sentenac à l'entrée de la vallée en cours d'enfrichement



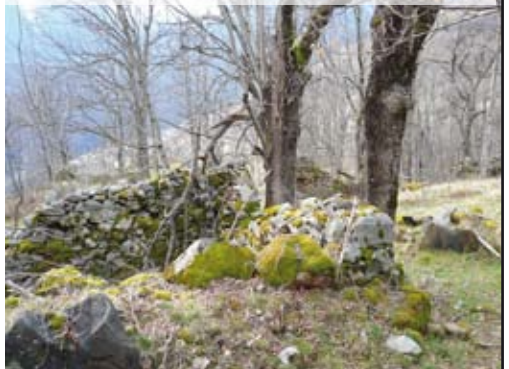
2 anciennes terrasses colonisées par les fougères



3 granges devenues résidences secondaires



4 ruines de granges et vestiges d'arbres émondés



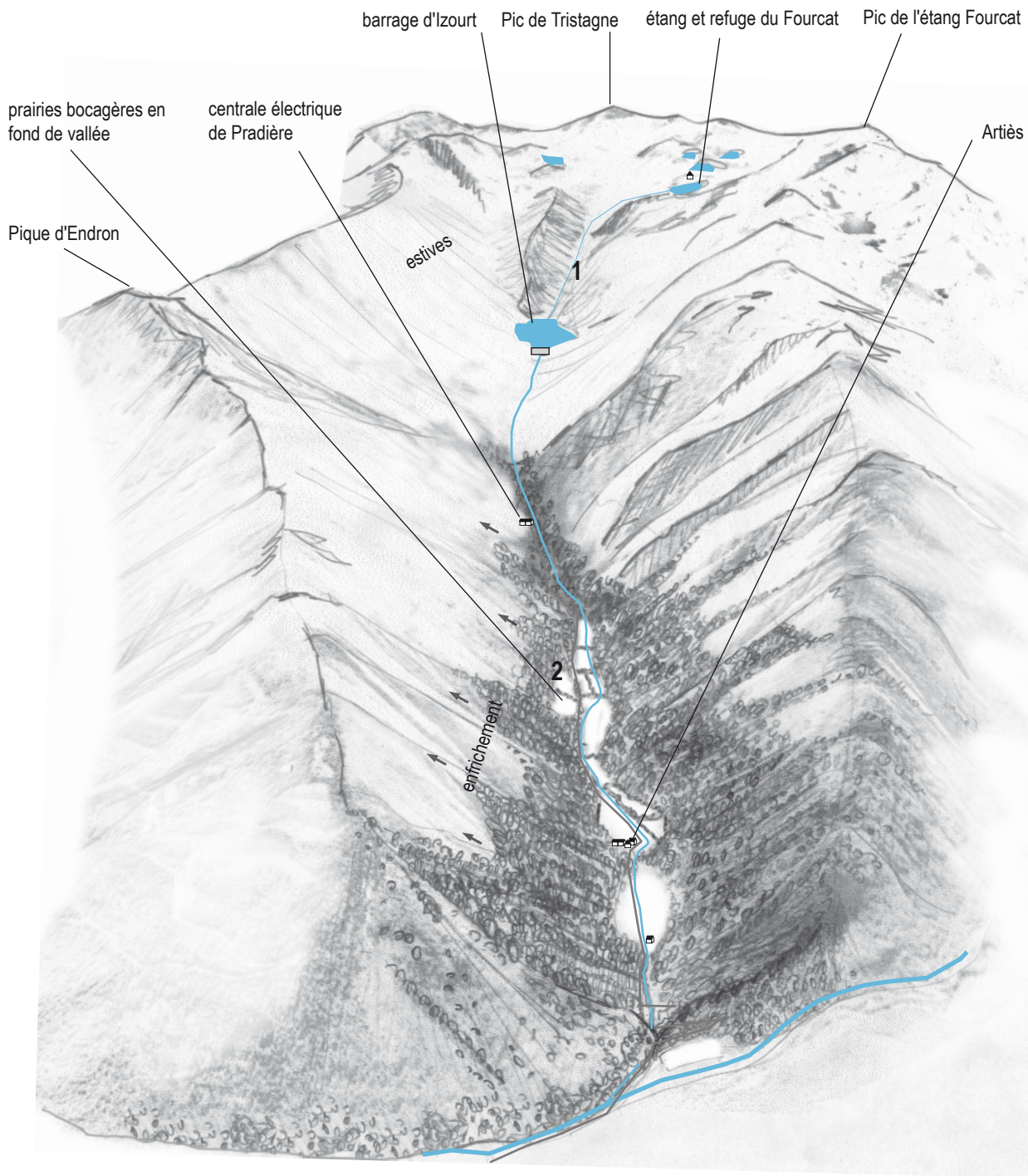
À proximité des hameaux s'étendent des vestiges de vergers. Ces hameaux sont particulièrement importants dans l'histoire de la vallée. Ils ont au fil du temps occupé des fonctions différentes : granges de stockage pour le foin et les troupeaux, mais aussi habitats permanents lors des phases de forte démographie, pendant lesquelles les deux seuls villages surpeuplés ne pouvaient plus accueillir de population supplémentaire. Ces hameaux ont été une « sorte de soupape » permettant d'absorber les brusques variations démographiques. Avec la crise de la société rurale, la déprise et l'exode, ils ont eu des destins très différents. Certains sont en ruine et ont peu à peu sombré sous la végétation d'enfrichement. Mais, on trouve encore quelques habitations principales et, surtout des lieux de résidences secondaires aux Bordes, à Lariéole, à Cagueloup ou à La Prade.

- la zone haute, au-delà de 1400m s'apparente à des estives et présente encore de vastes surfaces herbeuses. Elle semble sous-pâturée par endroits, ce qui se caractérise par de vastes plaques d'enfrichement, ou fougères, genêts purgatifs et bouleaux abondent. Par contre, à proximité du port de Lhers, passage historique pour transhumier vers le piémont et la plaine, les pelouses semblent encore bien pacagées.

La vallée de Suc est moins isolée que la vallée de l'Artigue. Elle est encore habitée de façon permanente et prisée par les résidents secondaires. On y trouve quelques exploitations agricoles. Ces exploitations sont équipées de bâtiments d'élevages « modernes » de type tunnels plastiques, architecture bien éloignée des traditionnelles granges de pierres aux toits de lauzes, mais qui permettent à moindres frais d'accueillir un nombre de bêtes correspondant aux troupeaux d'aujourd'hui. Malgré ses potentialités et sa facilité d'accès, cette vallée secondaire connaît elle aussi une forte crise pastorale et les dynamiques de déprise sont relativement proches de celles observées en vallée de l'Artigue. Cette situation révèle, d'une façon générale, un des principaux problèmes auquel est confrontée l'activité pastorale dans la vallée. Il s'agit du morcellement foncier des terrains privés. Les parcelles exiguës, éloignées les unes des autres, en nombre insuffisant, nécessitent une réorganisation collective d'envergure. Pour rendre possible une « reprise » de ces territoires, afin de lutter contre l'enfrichement, un projet d'association foncière pastorale est lancé depuis plusieurs années, mais connaît des difficultés pour aboutir.

La « fermeture du paysage » autour des villages et des hameaux doit être considérée de façon négative, à plusieurs titres : perte de l'identité paysagère significative, mais aussi sans doute moindre attractivité des paysages, disparition du petit patrimoine bâti de murets et de chemins, accroissement du risque d'incendies, etc.

Fiche 6 : La vallée de l'Artès : pastoralisme en sursis et potentiel touristique peu exploité



1 barrage d'Izourt implanté dans la haute vallée



2 ancien terroir agro-pastoral : prairies et arbres émondés



- La vallée de l'Artières : pastoralisme en sursis

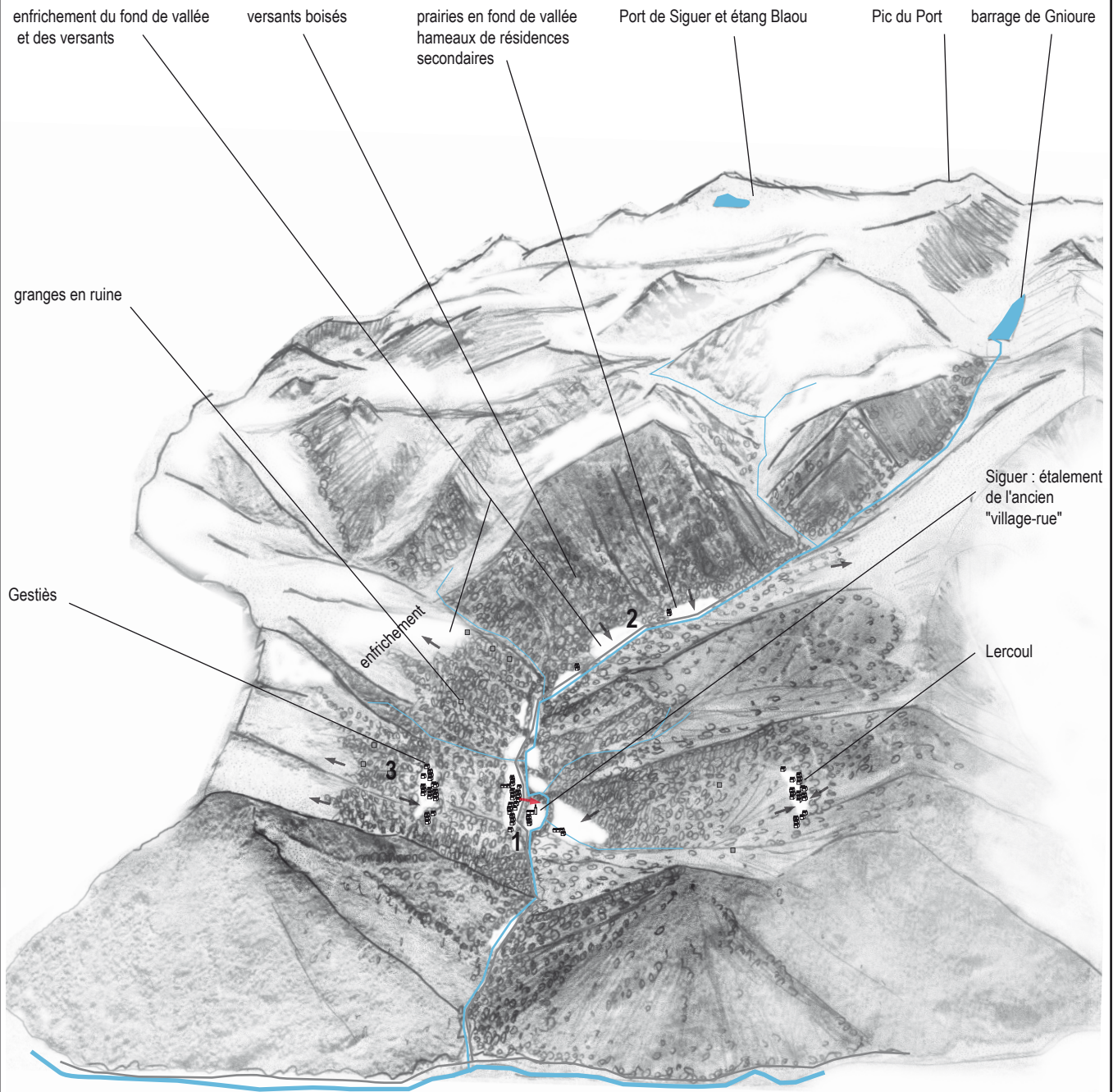
La vallée d'Artières s'étire des crêtes du Fourcat et de Tristagne (2878 m) jusqu'à sa jonction avec la vallée principale en amont d'Auzat (Cf. fiche 6). Il s'agit là aussi d'une vallée glaciaire secondaire, aujourd'hui « suspendue » par une dénivellation de plus 150 m au-dessus de la vallée principale. Elle est assez étroite, aux versants courts, raides et très rocailloux, réunis par un fond de vallée étriqué. Le versant occidental est drapé de forêts, des crêtes au bas de pentes, jusque vers 1400 m d'altitude. Le versant oriental plus dénudé connaît une situation d'enfrichement et la colonisation par les noisetiers. Le sommet de ce versant, vers les crêtes et la Pique d'Endron, est couvert de pelouses d'estives peu pâturées, sur lesquelles on retrouve d'anciens quartiers d'orris à la Journosque ou à Souladrou. Le fond de vallée est occupé par un ruban de prairies bocagères qui sinue des hameaux de Balens jusqu'aux hameaux de Pradières. Elles sont encore fauchées aux alentours du village d'Artières et bordées par des frênes taillés.

Au-dessus des granges est implantée l'usine hydroélectrique de Pradières. Construite entre 1935 et 1939, elle est alimentée par les eaux du barrage d'Izourt en amont et par les eaux du barrage de Gnioure, située dans une vallée parallèle et dont les eaux sont amenées par une galerie à travers la montagne et turbinées à partir d'une conduite forcée. De Pradières, les eaux regroupées rejoignent Auzat par un dispositif complexe de galeries, siphons et conduites forcées. Au-delà du barrage d'Izourt s'étagent des estives accidentées et constellées d'une multitude de petits étangs : petit étang Fourcat, étangs de Petsiguer, de la Gouelle, de la Oussade. Il est à noter que l'étang du Fourcat est le seul Site inscrit (loi de 1930) de la vallée. Il s'enclasse dans le réceptacle d'un ancien cirque glaciaire et surplombe de plus de 100 m d'altitude le petit étang Fourcat sur les rives duquel se tient un refuge de montagne, récemment agrandi et rénové. Difficile d'accès, cette estive est délaissée. Elle est surtout investie par les aménagements hydroélectriques et fait l'objet de pratiques touristiques de et de randonnée.

Le GR10 traverse la vallée depuis 1975. Toutefois, au cours de l'été 2009, un groupement pastoral a vu le jour pour réorganiser l'estive.⁴¹

⁴¹ Sept éleveurs se sont organisés pour donner naissance à ce groupement pastoral permettant la création d'un emploi de berger pour les 5 mois d'estives.

Fiche 7 : La vallée de Siguer : déprise pastorale intense et urbanisme résidentiel



1 extension de Siguer en fond de vallée - versants forestiers



2 prairies subsistant en fond de vallée



3 vestiges d'architecture agro-pastorale



En définitive, la vallée d'Artiès, bien qu'étroite et escarpée, présente encore dans sa partie aval des paysages pastoraux dans sa partie aval de prairies de fauche maillées de haies. Cet aspect est en sursis, dépendant de l'activité d'une poignée d'éleveurs. La vallée de l'Artiès connaît les mêmes dynamiques que les vallées de Suc et de l'Artigue. Comme l'Artigue, elle est particulièrement enclavée et souffre d'une désorganisation pastorale. Comme à Suc, un projet d'association foncière pastorale, portant sur les terrains privés, été proposé par la Fédération Pastorale d'Ariège, mais n'a pas été retenu par la municipalité. Le pastoralisme paraît particulièrement fragilisé et avec lui les structures paysagères bocagères, pourtant d'une grande qualité. Ici aussi, le pastoralisme, gage d'une qualité et d'une variété de paysages, en train de s'amenuiser, alors même qu'un niveau local, l'on cherche à développer une économie touristique qui pourrait justement s'appuyer sur cette qualité paysagère.

- La vallée de Siguer : déprise pastorale intense et économie résidentiel

La vallée de Siguer (Cf. fiche 7) est une vallée orientée Nord/Sud qui raccorde la vallée principale de Vicdessos à Laramade et qui s'étire jusqu'aux crêtes frontières (Pic du Port : 2903m ; Pic du Port de Siguer : 2638m). Dans la partie basse de la vallée sont implantés trois villages : Siguer vers 745 m d'altitude en fond de vallée, Gestières à 950m sur le versant oriental et Lercoul vers 1100m sur le versant occidental. En aval, le fond de vallée est relativement ouvert. Autour de Siguer et du Hameau de Seuilac, s'étendent des prairies de fauche. Ces prés se disposent en lanières, entrecoupés de parcelles de friche, de part et d'autre de la route jusqu'au pont de Canarilles. Toutefois de nombreuses parcelles sont investies par des résidences secondaires. Au-delà, les prés se font plus rares et les boisements rejoignent le creux de vallée. Quant aux versants, ils sont fortement boisés de l'entrée de la vallée jusqu'aux environs de 1600 m d'altitude, couvrant des flancs escarpés. C'est plus haut en altitude dans cette haute vallée qu'est implanté le grand barrage hydro-électrique de Gnioure.

Les anciennes granges des hameaux Centraust, Sarradeil, Canarilles ont été restaurées et transformées en résidences secondaires, alors que les granges enclavées, à l'écart des routes, sont en ruine. C'est le cas des granges de Ligounat, de Salenques où l'ancien terroir agricole est noyé sous l'enfrichement puissant des frênes, noisetiers, merisiers et bouleaux.

Fiche 8 : La haute vallée de Soulcem : des estives sous pacagées

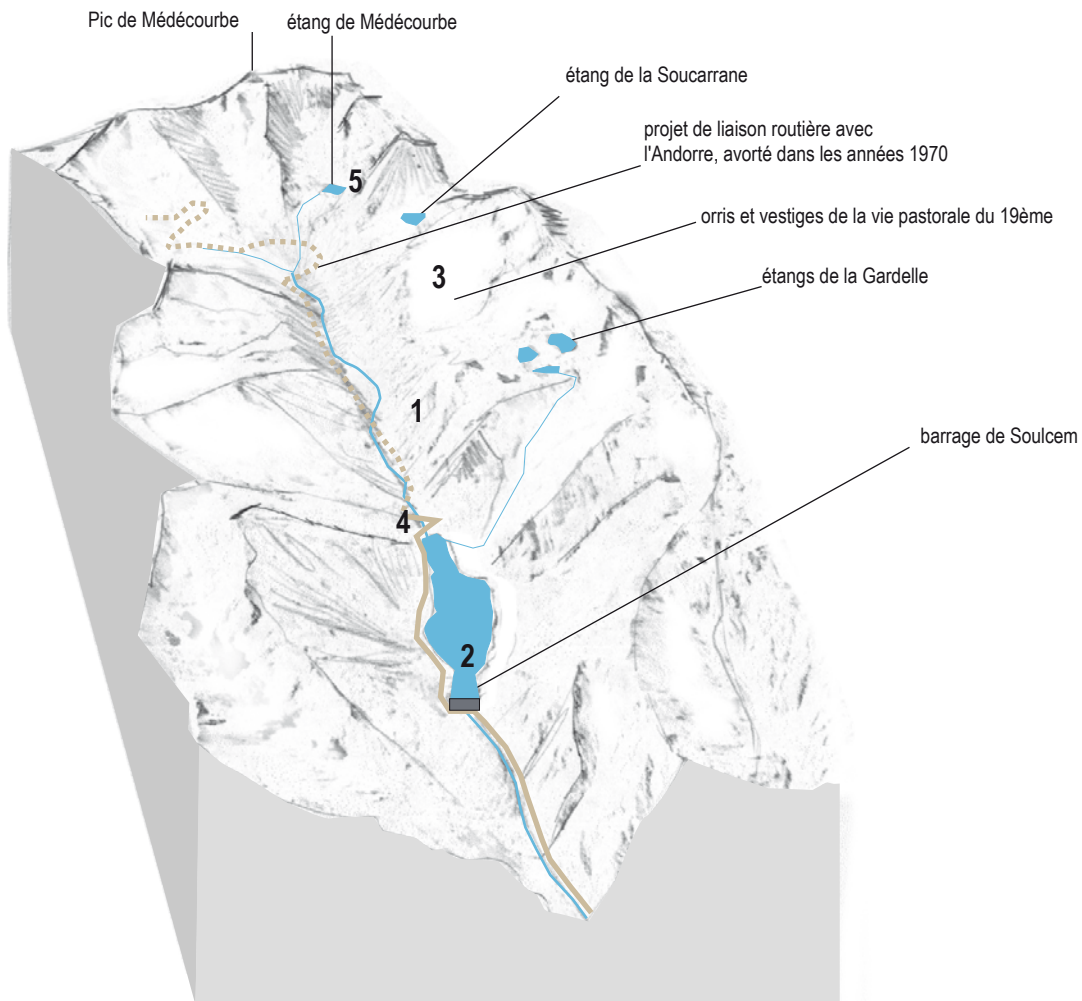
1 forme en auge de la haute vallée



2 barrage de Soulcem



3 vestige de couloir de traite



4 vestiges d'orris et pâturages accidentés



5 la Soucarrane, un des nombreux étangs de la haute vallée



A côté de l'ancien « village rue » de Siguer, se développent de nouveaux quartiers : pavillons isolés sur de spacieux terrains ou lotissements contrastent avec la trame et l'architecture du village ancien. Ces constructions nouvelles gagnent sur les prairies et s'étalent principalement entre le village ancien et le cours d'eau. Ce secteur accueille aussi les équipements sportifs et de loisirs : terrain de tennis et de basket. Si Gestès et Lercoul font partie de l'intercommunalité, il faut relever que la commune de Siguer est la seule à ne pas faire partie de la communauté de communes d'Auzat-Vicdessos.

1.2.3. En estive, des paysages désorganisés

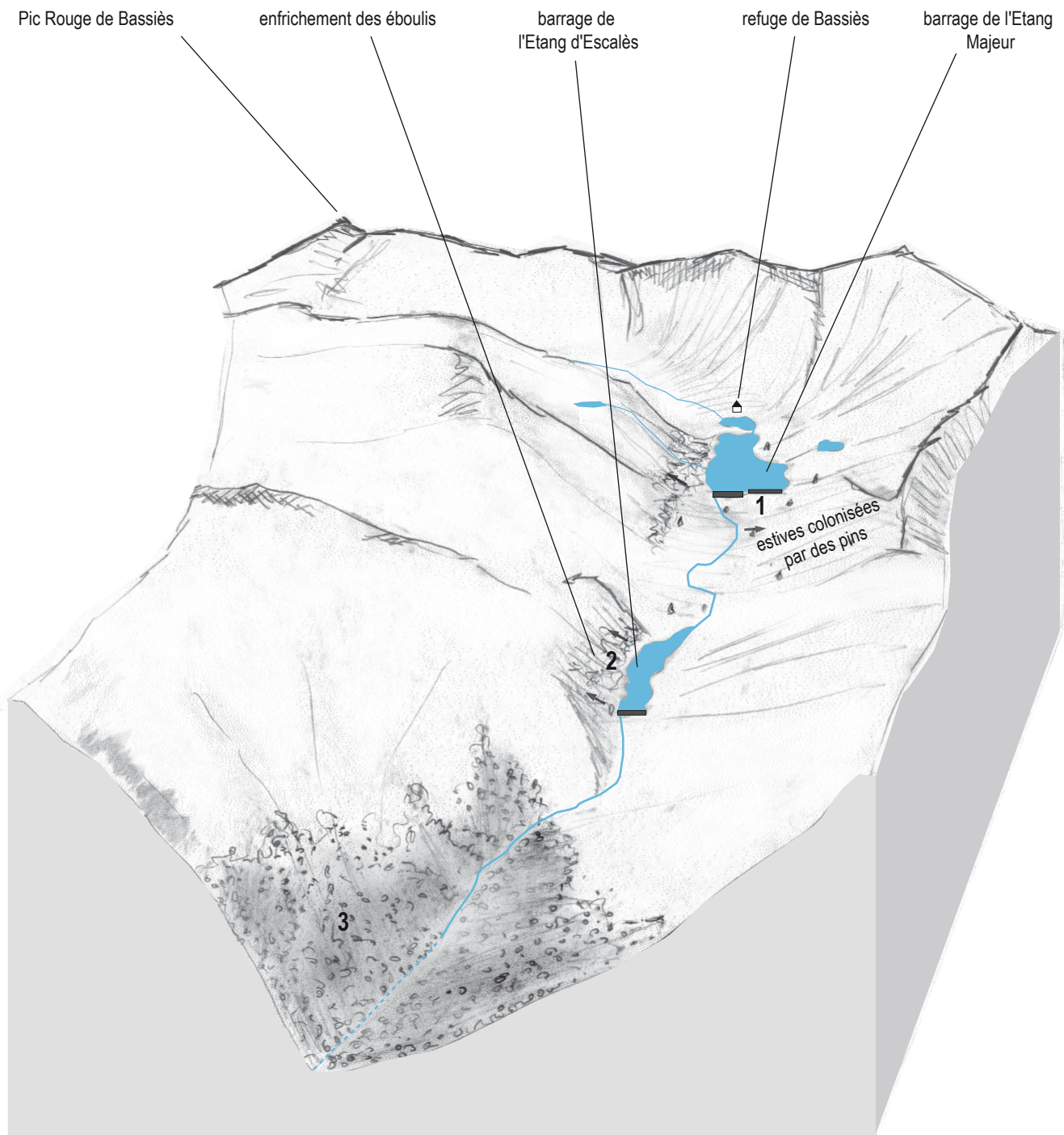
- La haute vallée de Soulcem : des estives sous pacagées

Partie supérieure de la vallée de Vicdessos, la haute vallée de Soulcem s'étend entre 1600 m et plus de 3000 m d'altitude (Cf. fiche 8). On y trouve en aval le grand barrage de Soulcem, achevé en 1984, qui a sans doute ennoyé les plus vastes et les meilleurs pâturages de la région. En amont, la vallée s'étire du pied du massif du Montcalm jusqu'au Pic de Médécourbe au sud, véritable pivot frontalier entre la France, l'Espagne et l'Andorre. Le versant oriental est très raide et rocailleux, alors que le versant occidental est marqué par quelques replats, planchers surcreusés de cirques glaciaires dans lesquels s'insèrent de nombreux lacs : étangs de Médécourbe, de la Soucarane, de la Gardelle... Le fond de vallée est large et plat, scindé en deux paliers dans lesquels circule le ruisseau de Soulcem, grossi par ses affluents nombreux qui dévalent les pentes raides, et une piste pastorale.

Cette haute vallée est totalement dépourvue d'arbres. Seuls quelques rares pins à crochets isolés s'accrochent aux pans rocheux. De vastes pâturages s'étagent du fond de vallée aux crêtes frontières. Il semble que la pression pastorale n'y soit plus aussi forte qu'auparavant, les herbages sont hauts, la callune et le rhododendron gagnent certains secteurs... Les quartiers d'orris en grand nombre qui ponctuent ces estives, tant dans le fond de vallée que sur les replats hauts perchés, ne sont plus que des vestiges d'une vie pastorale intense.

Aujourd'hui, le pastoralisme se concentre dans le fond de vallée et à proximité des cabanes pastorales modernes. La piste pastorale s'interrompt en contrebas du port de Rat, passage historique vers l'Andorre. Elle est tout ce qui reste d'un projet de liaison avec l'Andorre envisagé dans les années 1960.

Fiche 9 : Le plateau de Bassiès : des estives menacées



1 un plateau ponctué de barrages



2 une colonisation végétale engagée



3 hêtraie en lisière du plateau



De l'autre coté des crêtes, en Andorre, les mêmes travaux ont été menés et une piste s'achève aussi sous le port du Rat. Le tunnel projeté n'a jamais été creusé...

Malgré le fait que l'on y note un net ralentissement de l'activité pastorale, la vallée de Soulcem reste l'estive la plus fréquentée du Vicdessos, piste pastorale oblige, et les transformations y sont beaucoup plus discrètes que sur d'autres estives. La présence de nombreux orris montre que dans le passé déjà ce secteur était un des plus estimés pour les activités pastorales. Aujourd'hui, ce territoire d'altitude doit faire face à la diversification des pratiques : pastoralisme bien sûr, mais aussi activités de loisirs et activités hydroélectriques se partagent le territoire.

- Les estives menacées de Bassiès

Les estives de Bassiès s'étirent de la rive gauche de la vallée du Vicdessos jusqu'aux crêtes du massif de la Pique Rouge de Bassiès (2620 m) et du Pic des Planes (2063 m). Elles sont constituées d'un vaste plateau suspendu établi vers 1600 m d'altitude et de versants qui grimpent jusqu'à 2600 environ (Cf. fiche 9). Une série de lacs occupe le plateau dont deux, l'étang d'Escalès et l'étang Majeur, sont retenus par des barrages. Le plateau présente aujourd'hui un faciès de lande plus que celui d'une pelouse d'estive : callunes, genévriers, rhododendrons et pins à crochets prolifèrent. La pression pastorale semble particulièrement faible et les dynamiques végétales importantes. On y note une forte expansion des arbres, principalement des pins à crochets, mais aussi des bouleaux sur les flancs rocheux. Cette dynamique est d'autant plus préoccupante qu'elle paraît à ce stade difficilement réversible ; une fermeture des estives mettrait un terme définitif à un pastoralisme déjà mal-en-point. D'ores et déjà, la ressource en herbe semble très faible et il paraît difficile de pouvoir la perpétuer sans action volontariste d'envergure.

Ce plateau accueille un refuge depuis le début des années 1990, placé sur le GR 10. Il est également parcouru par toute une série de sentiers de randonnée. Malgré une marche d'approche assez longue, il s'agit d'un site très apprécié par les randonneurs et autres pêcheurs pour sa multitude d'étangs, ses crêtes déchiquetées et ses paysages encore ouverts. Ici aussi, la pérennité du tourisme, en quête d'espaces de haute montagne dénudés, est liée à la perpétuation des activités d'élevage qui paraissent déterminantes pour le maintien des paysages.

1.3. Les dynamiques paysagères et les projets territoriaux

1.3.1. Entre dynamiques de déprise préoccupantes et volontés de développement touristique et de mise en valeur du patrimoine

Les paysages du Vicdessos sont en proie à des évolutions importantes et semblent aujourd'hui la croisée de multiples mutations. Ils font l'objet d'un enrichissement et d'un reboisement spontané de grande ampleur. La « fermeture du paysage » est massive et généralisée. Tous les espaces sont concernés : le fond de vallée, les versants et alentours des villages, et même les secteurs d'estives, sur lesquels les rythmes de colonisation végétale sont pourtant plus lents qu'ailleurs. Seuls quelques secteurs restreints (autour de quelques villages : Suc, Artiès, Goulier, Siguer, autour de quelques hameaux : Marc, Mounicou et dans le fond des vallées de Suc et de Vicdessos) restent ouverts, encore pâturés ou fauchés. Mais, les surfaces concernées sont infimes, et semblent, compte tenu de l'accentuation de la déprise agraire, en sursis.

Ces dynamiques tendent à renforcer la structuration déjà perceptible de la montagne en deux parties, voire même à tendre vers une uniformisation dans certains secteurs. Un mouvement de perte de diversité paysagère et d'uniformisation est enclenché. On assiste actuellement en Vicdessos à la perte des caractères propres aux paysages modelés par les sociétés montagnardes : l'étagement agro-sylvo-pastoral et les oppositions de versants ne sont plus lisibles. Ce glissement vers des paysages fermés et forestiers n'est pas une volonté locale. Ce sont des paysages « par défaut » qui se mettent en place. Ils ne résultent pas d'intentions de la société locale, mais d'un laisser-faire dont on peut faire l'hypothèse qu'il découle d'une perte du lien entre la société locale et son territoire. Ce phénomène de fermeture du paysage sous l'effet de la déprise agro-pastorale est ancien et déjà bien engagé. Différents facteurs convergents en sont à l'origine :

- un premier facteur est sans le problème du foncier. On se trouve dans les fonds de vallée en présence d'un foncier très morcelé, de parcelles exiguës et très éparpillées entre divers propriétaires souvent absents. Après l'exode rural du XX^e siècle, les règles de gestion communes sont tombées en désuétude et il est nécessaire de réorganiser le territoire pastoral et de mobiliser les exploitants dans des projets collectifs.
- le second facteur est lié à une volonté politique insuffisante pour maintenir le pastoralisme, qui peut se trouver dans certaines communes en situation conflictuelle.

Seuls des prises de positions et des engagements forts et fermes peuvent juguler la dynamique d'enfrichement.

- le troisième facteur, corollaire du précédent, est l'acceptation de nouvelles activités concurrentes au pastoralisme. Cela semble en partie lié au renouvellement des catégories socio-professionnelles, à un certain changement de la société locale. A la population d'héritage agro-pastoral succède une population de retraités ou de résidents secondaires citadins, animée d'une vision naturaliste de l'espace montagnard, ne participant pas directement à la « production du paysage », mais profitant de ses attraits.

La cessation soudaine de l'activité de l'usine électro-métallurgique en 2003 a sans doute été un évènement aggravant, même si elle était annoncée de longue date. Elle a été suivie d'un démantèlement rapide de l'usine. Cette fermeture a été vécue comme un véritable traumatisme, tant à l'échelle locale que départementale, entraînant perte d'emploi et altération sérieuse du tissu économique. Depuis plusieurs décennies, l'activité industrielle était le moteur de l'économie locale. Avec cette fermeture, la vallée est entrée dans une phase de reconversion et se trouve devant la nécessité de réorienter son développement. On peut penser que cet évènement avait dû être anticipé, tout au moins en partie, en mettant l'accent sur l'activité touristique et la promotion du caractère « nature » des hautes vallées. Dans les paysages, cela se traduit à la fois par des opérations d'amélioration du cadre de vie et de réhabilitation urbaine, mais aussi par le développement de l'accueil touristique et des activités de loisirs liées à la montagne : construction de refuges, aménagement d'aires d'accueil et de stationnement, équipement de parcours de via ferrata, promotion des activités d'escalade et d'activités d'eaux vives.

1.3.2. Des « solutions d'urgences », et une stratégie territoriale à construire

La récente fermeture de l'usine électro-métallurgique a enclenché la mise en œuvre d'un « Contrat Territorial de Revitalisation Economique du pays de Foix-Haute-Ariège ». Ce contrat a vu le jour en 2003, avec l'objectif d'accompagner le retrait industriel de Péchiney et « redynamiser le tissu local ». Il est organisé en quatre volets : un volet de développement économique, un volet habitat et cadre de vie, un volet emploi et formation, un volet valorisation touristique.

Les dynamiques pastorales, qui nous intéressent ici, sont traitées dans l'axe « habitat et cadre de vie » (sic) du CTRE qui prévoit : la consolidation et diversification des activités agricoles et pastorales ainsi que l'entretien de l'espace et du patrimoine rural

(pastoralisme, pierre, usages). Les propositions vont de l'installation d'agriculteurs, à la création d'AFP ou encore la restauration du patrimoine. Le programme est soutenu par l'Union Européenne, la Région, le Département, la Communauté de communes d'Auzat-Vicdessos. Le financement prévu pour les mesures agro-pastorales est confié à l'Union Européenne et au Conseil Général. À ce jour, en ce qui concerne la maîtrise foncière, aucune AFP n'a été conçue dans le cadre du CTRE. En ce qui concerne la restauration du patrimoine, des opérations ont été menées : notamment la restauration de murets et de cabanes. Un colloque sur la pierre sèche et la constitution de groupe de travail montrent un certain dynamisme dans ce domaine, qui reste cependant très ponctuel. Le classement du pastoralisme dans l'axe « habitat et cadre de vie », et non l'axe « développement économique », ainsi que la mise en œuvre d'actions plutôt patrimoniales que véritablement opérationnelles type AFP, laissent à penser que le pastoralisme n'est vraiment pas perçu comme une activité économique viable ou porteuse d'avenir ; alors même, rappelons-le, qu'il est moteur de l'aspect des paysages.

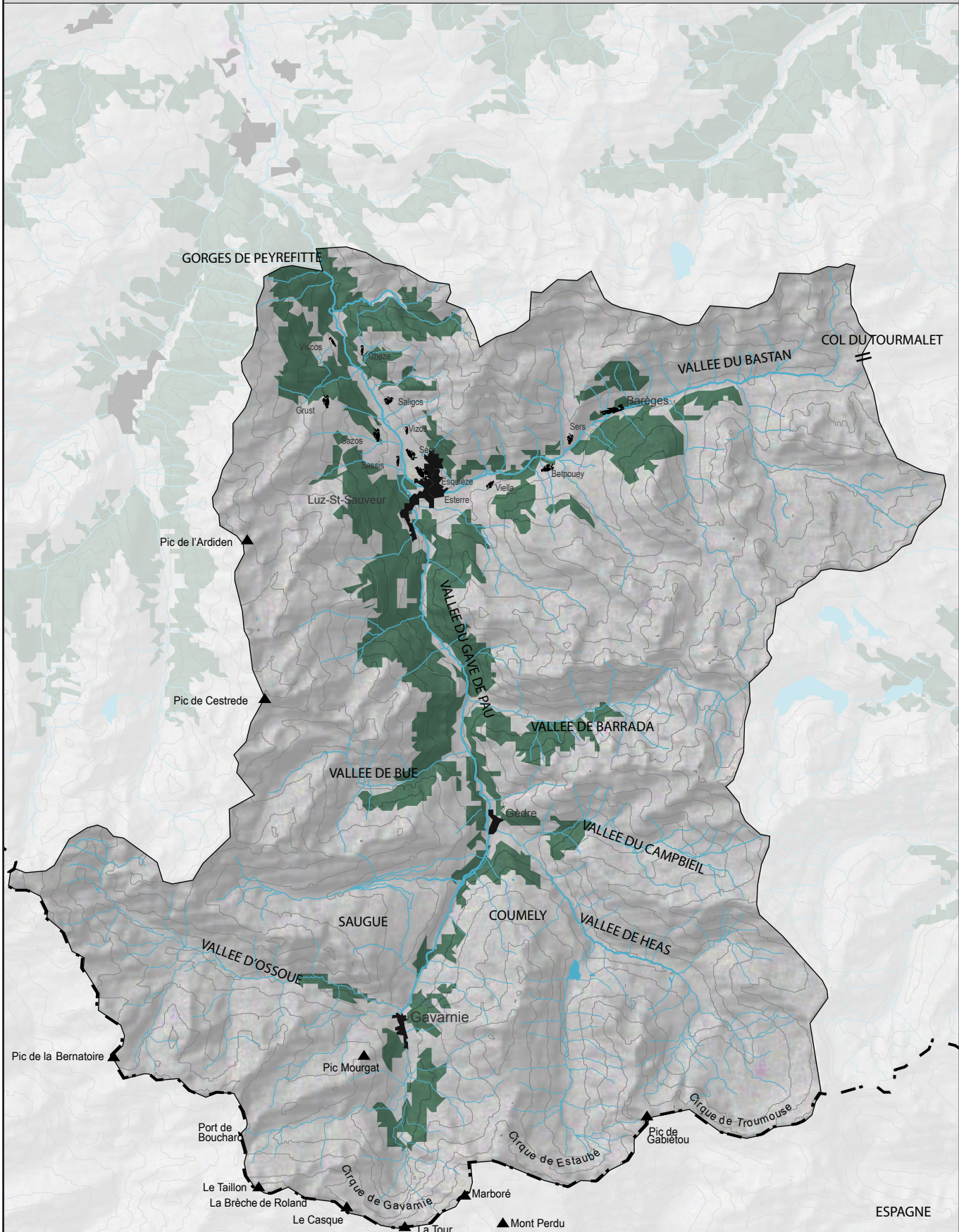
Pour ce qui est de la reconversion industrielle, le CTRE prévoit dans l'axe « développement économique » la création d'une zone artisanale, en bordure du site de l'ancienne usine. Celle-ci est en cours de réalisation. Il s'agit aussi de parer à l'évolution de friches industrielles sur le site de l'ancienne usine. Le rachat ou la location des terrains, pollués au fluor, par la commune d'Auzat est en cours de discussion. Des projets touristiques sont dans l'attente.

L'axe de « valorisation touristique » connaît à ce jour quelques réalisations, notamment la mise en place depuis l'été 2006 du projet « Retrouvance » en partenariat avec l'ONF. Il s'agit d'organisations de randonnées sur plusieurs jours avec un accompagnateur et une prise en charge logistique. La mise en place de ces circuits a nécessité la restauration de plusieurs refuges ou de cabanes forestières dans la vallée. Des projets hôteliers ou de balnéothérapie sont en cours de réflexion.

Par ailleurs, plusieurs actions sont menées pour asseoir une population de résidents dans la vallée, afin de dynamiser la démographie et l'économie du canton. Pour cela le canton participe à différents projets dont le « Projet Soho-solo » qui consiste à faire découvrir la vallée lors d'un week-end à de potentiels télé-travailleurs ayant la volonté de s'installer hors des villes. De la même façon, le canton fait parti du réseau « installation-campagne » pour aider et promouvoir les projets d'installation de nouveaux habitants porteurs de projets en milieu rural.

Ce rapide inventaire des projets en cours semble montrer une volonté locale de proposer des alternatives à la fermeture de l'usine électro-métallurgique. Pourtant, les réponses envisagées sont très hétérogènes et prennent une orientation assez nette en faveur d'un développement vers le tourisme et l'accroissement de l'offre de loisirs. S'y ajoute la volonté de faire d'Auzat un bourg accueillant et vivant. L'amélioration du cadre de vie passe d'abord par la rénovation urbaine, le maintien d'un tissu commerçant ainsi que par la mise en valeur du patrimoine. Les préoccupations pastorales sont plus secondaires ; en tout cas, il n'est pas question d'engager ici de véritables mouvements de reconquête du territoire. Pourtant, le regroupement en Communautés de communes de neuf des dix communes remonte à 2002, ce qui leur donne les moyens d'agir de façon concertée sur le territoire. A une autre échelle, le Parc naturel régional de l'Ariège, incluant dans son périmètre la vallée du Vicdessos, est effectif depuis mai 2009, après plusieurs années de réflexion. Véritablement lancé en 2000, par la délimitation du périmètre et le diagnostic du territoire, il était depuis 2005 en phase de préfiguration conduite par un syndicat mixte qui a préparé la charte du parc. Plus qu'un label, cette intégration au PNR pour le Vicdessos est une occasion d'une réflexion globale sur sa politique territoriale et patrimoniale et l'assurance d'un soutien dans ces objectifs.

Carte 7 : La haute vallée du gave de Pau



- Forêt
- Frontière
- Limite cantonale



Fond : SIG Pyrénées -<http://www.sig-pyrénées.net/> - carte IGN



2. Des paysages pastoraux dans une vallée du gave de Pau ponctuée de sites renommés

La haute vallée du gave de Pau, territoire des Hautes-Pyrénées, présente des paysages encore diversifiés, marqués au premier abord par la persistance de l'étagement agro-sylvo-pastoral traditionnel, même si seule l'exploitation pastorale reste encore active. Les phénomènes de déprise et d'enfrichement sont localisés, et n'inquiètent que la zone intermédiaire. Ces paysages sont, par ailleurs, confrontés à la pression multiforme du tourisme, notamment dans les secteurs les plus réputés : paysages grandioses des cirques et de la haute montagne, stations thermales....

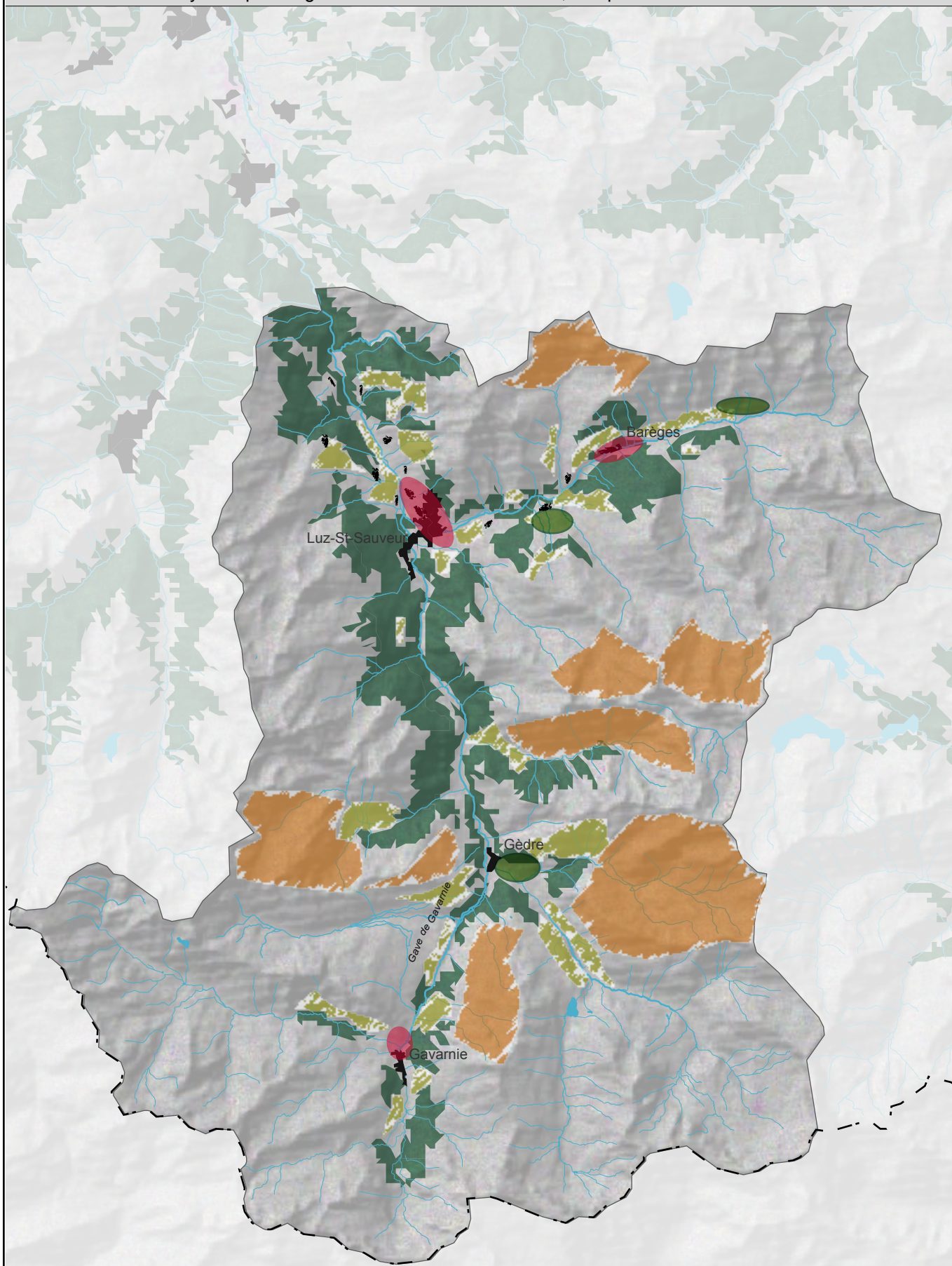
2.1. Paysages et organisation spatiale de l'entité valléenne

La dénomination de haute vallée du gave de Pau correspond ici au canton de Luz-Saint-Sauveur. Elle désigne l'ensemble valléen qui regroupe la vallée principale du gave de Pau, prenant sa source à proximité du cirque de Gavarnie, et les vallées affluentes de Héas et du Bastan (Cf. carte 7). Cet ensemble est, d'une façon générale, orientée nord/sud et s'étend des crêtes frontières, déployant trois cirques au Sud (Gavarnie, Estaubé, Troumouse), en amont, jusqu'au pincement des gorges de Peyrefitte, en aval, qui le sépare du bassin d'Argelès-Gazost au nord. Elle est limitée à l'est par le col du Tourmalet et à l'ouest, par les crêtes des massifs de l'Ardiden et du Cestrède.

2.1.1. Dispositifs topographiques variés et diversités paysagères

Les vallées, qu'elles soient principales ou secondaires, présentent une organisation longitudinale répétitive, caractéristique des vallées glaciaires, composée d'une succession d'évasement et de resserrement. Les formes du relief sont particulièrement vigoureuses : aux crêtes déchiquetées succèdent d'étroites gorges. Depuis les cirques jusqu'au bassin d'Argelès-Gazost, alternent donc des bassins élargis, où se sont établis les villages et les bourgs (Gèdre, Luz) et des verrous et de gorges plutôt inhospitalières. Perpendiculairement à la vallée principale orientée nord/sud, s'ancrent plusieurs vallées secondaires orientées est/ouest. C'est le cas des vallées du Bastan, de Barrada, de Bué, de Campbieil, d'Héas, d'Aspé, d'Ossoue, de l'aval à l'amont.

Carte 8 : Les principales dynamiques des paysages de la haute vallée de gave de Pau :
des dynamiques végétales modérées et localisées, des pressions urbaines fortes



principaux secteurs d'enrichissement des estives

secteurs d'enrichissement modéré des versants



dynamiques d'étalement urbain



maintien des paysages pastoraux



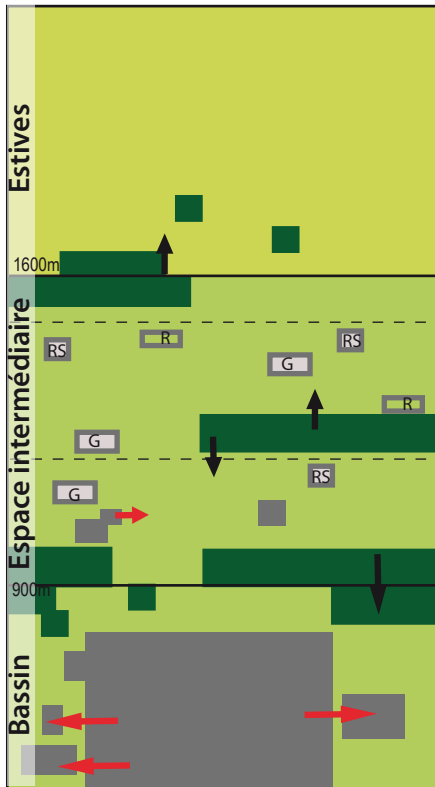
Considérées transversalement, ces vallées présentent des faciès différents marqués par des expositions et des zonages altitudinaux distincts. En effet, si la vallée principale, par son orientation ne présente pas de véritable opposition de versants, les vallées secondaires, à l'inverse, sont marquées par un contraste très net entre ombrée et soulane. Ce phénomène est particulièrement visible dans les vallées de Bué, Barrada et Ossoue présentant un versant ombragé particulièrement boisé, et des soulanes plutôt dénudées. L'organisation longitudinale répétitive conférée par l'érosion glaciaire est avérée pour toutes les vallées, par contre, l'organisation transversale est très variable. Pour la vallée principale, l'orientation n'ordonne pas de phénomène d'opposition marquée, mais plutôt une multitude de micro-expositions ou expositions en facettes. À défaut de soulane, ce sont les épaulements qui prennent plus d'importance dans le système agropastoral, accueillant les zones de granges. Pour les vallées secondaires telles Barrada ou Bué, le caractère d'opposition ombrée-soulane est bien marqué, mais ces vallées suspendues près de 300m au-dessus de la vallée principale, ne sont pas des vallées habitées. Enfin, la vallée du Bastan, bien que marquée par une véritable opposition de versants, voit une majorité de ses villages implantés en ombrée. En effet, le versant nord présente une terrasse morainique très large et propice à l'implantation humaine. La soulane est dans cette vallée particulièrement raide. Cet ensemble valléen présente des dispositifs topographiques très variés et complexes qui ne sont pas sans lien avec la diversité paysagère.

2.1.2. Une organisation étagée liée à l'évolution des pratiques pastorales

D'une façon classique, les paysages de la vallée présentent une organisation étagée. Cet aspect est toujours étroitement lié aux pratiques pastorales, et reflète un mode d'occupation et de gestion de l'espace fondé sur un étagement des ressources et des usages de la montagne. On parle ici principalement de la ressource fourragère, regroupant pâturages d'intersaison, pelouses d'estives et prairies de fauche. Trois étages paysagers grandement liés aux pratiques pastorales se distinguent encore (Cf. carte 8 et fiche 10).

Les bassins ou fonds de vallée se développent entre 700 et 1200m, C'est là, à la faveur de l'évasement d'un bassin ou sur les rebords des épaulements, que se sont établis les bourgs et les villages. Le bassin de Luz est aujourd'hui principalement urbain et les constructions gagnent les premières pentes d'Esterre, Esquièze, Sere. D'autres villages, comme Gèdre et Gavarnie, sont situés dans un bassin, ou en fond de vallée, les autres sont des villages perchés sur des épaulements.

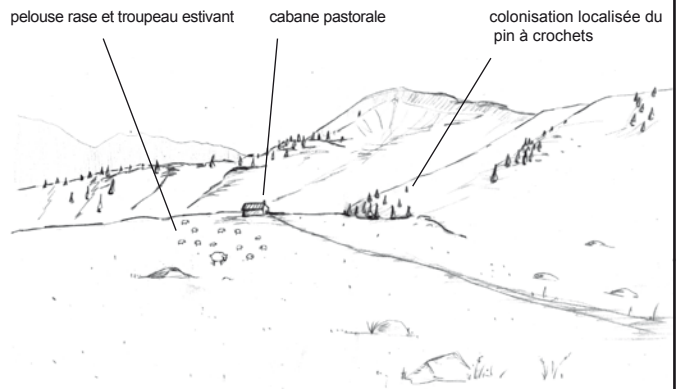
Fiche 10 : L'étagement montagnard de la haute vallée du gave de Pau
un pastoralisme au cycle simplifié et des dynamiques touristiques et urbaines puissantes



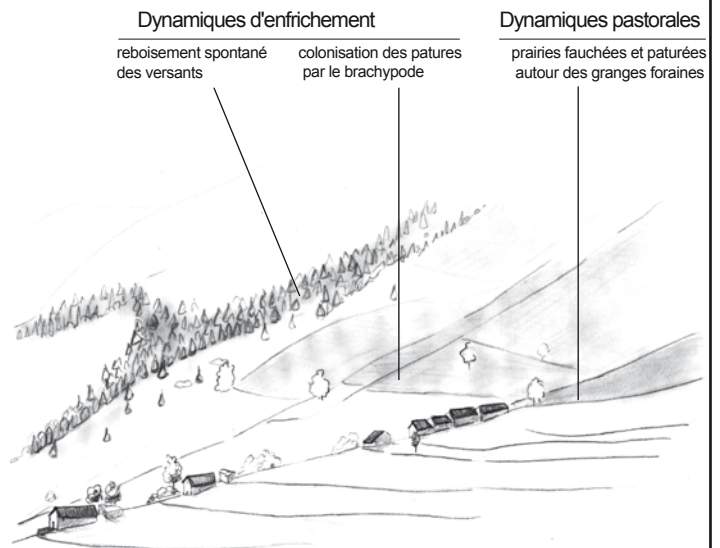
dynamiques d'urbanisation, étalement ou mitage
 dynamiques de colonisation végétale

- pelouses d'estives
- boisements, enrichissements
- espaces ouverts, prés
- espace construit

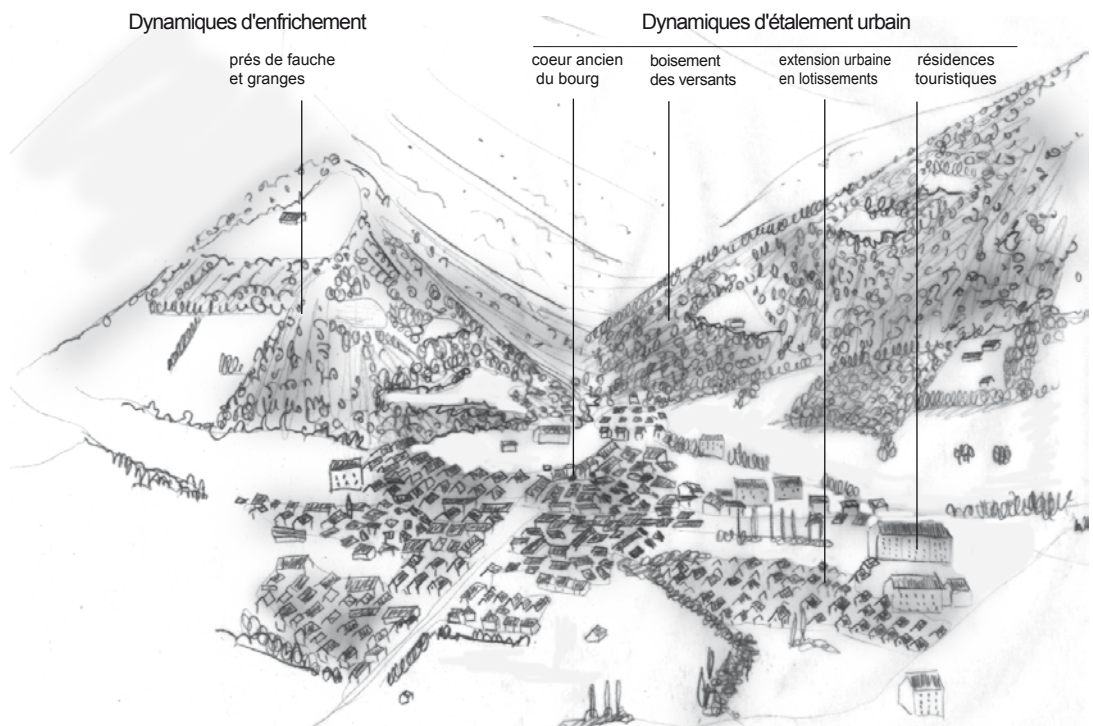
Estives



Espace intermédiaire



Bassin

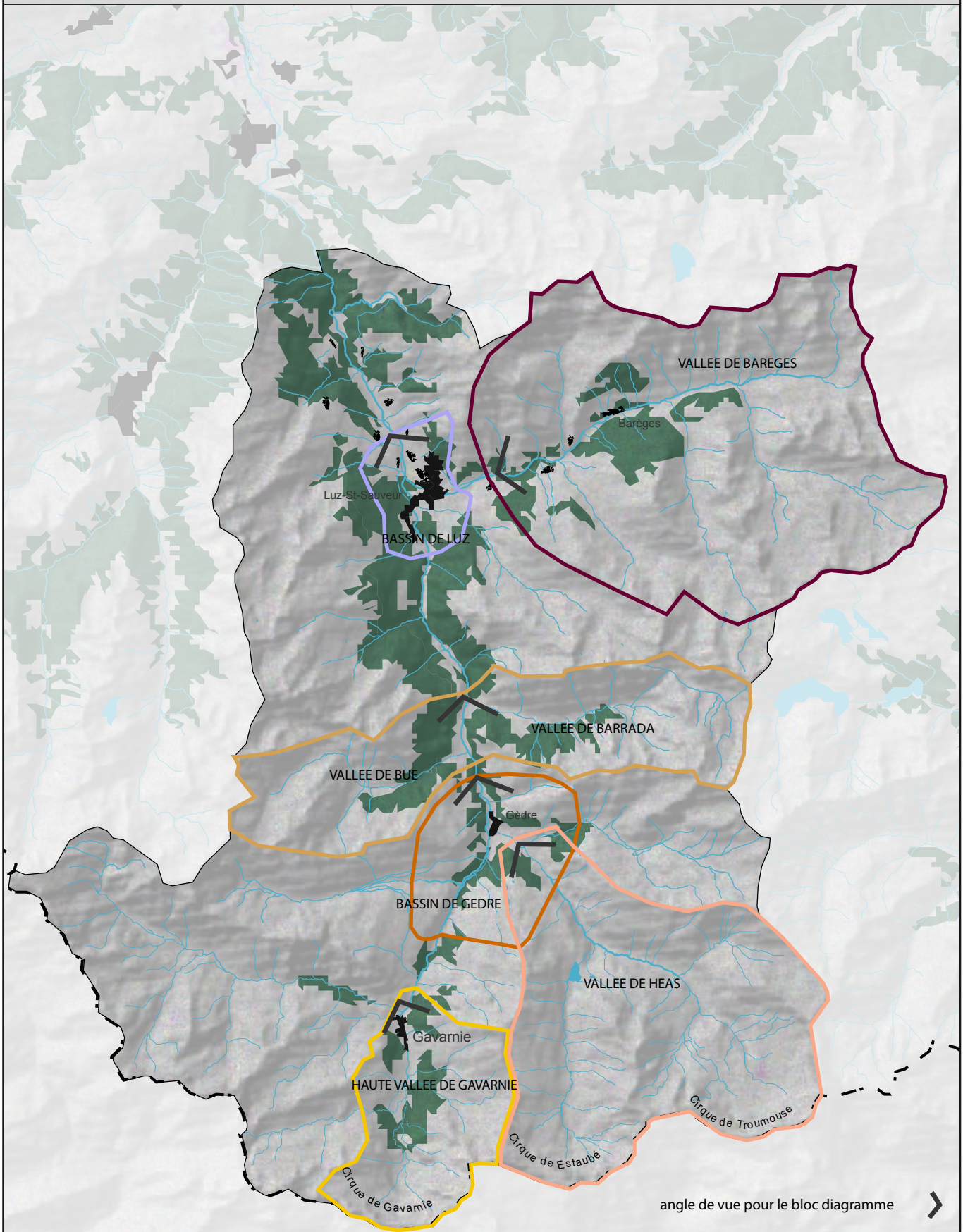


On trouve dans ces villages des sièges d'exploitation pastorale. Entourés ou surmontés de prairies et de granges, ils sont le lieu de l'hivernage des troupeaux, ainsi que le lieu de production du fourrage. Dans la vallée du Bastan aux environs des villages de Betpouey et Vielha, ainsi qu'à proximité de Gèdre, les quartiers de granges dispersées, entourées de prairies, parfois délimitées par des haies bocagères constituent des paysages ouverts et entretenus. Les pâtures y sont peu enrichies, toujours fauchées, parfois encore irriguées pour favoriser le regain. Les rideaux de peupliers qui ceignent les parcelles, les haies bocagères, même si elles se densifient, perdurent et maillent cette partie du territoire. Cette structure de l'espace constitue un paysage singulier, confère une identité forte et dévoile les pratiques très fines de la gestion pastorale de l'espace.

L'espace intermédiaire, au sens pastoral, s'étend entre 1200 et 1600m. Il est occupé successivement par les troupeaux lors de la montée et descente d'estives et sert donc de pâturages d'intersaisons. Cet étage est subdivisé en une zone de granges hautes, elle-même surmontée de bas-vacants, souvent entrecoupés de boisements sur les pentes les plus raides ou les zones plus rocheuses. Ce paysage est relativement ouvert même s'il connaît des dynamiques d'enrichissement. De nombreuses granges y sont établies, profitant des minces replats des épaulements ou s'accrochant aux flancs raides. Ce paysage est fortement modelé par les pratiques humaines et pastorales : les granges bien sûr, parfois fortifiées pour se protéger des avalanches, mais aussi les chemins, les murettes, les rigoles d'irrigation traduisent tous ces aménagements de la montagne à des fins pastorales. Autour des granges, les pelouses sont verdoyantes et l'herbe rase, malgré quelques traces d'enrichissement. Au-dessus, les bas-vacants présentent un faciès différent, plus arbustif ou arboré. Ce niveau connaît un enrichissement important et les pâtures disparaissent peu à peu, remplacées par des étendues de fougères, des taillis de noisetiers ou encore des boisements de bouleaux selon l'ancienneté de l'abandon. Cependant, l'intensité et l'étendue de ces dynamiques varient d'une vallée à l'autre.

Les vallées de Barrada ou de Bué connaissent des évolutions plus marquées avec un enrichissement important de fougères et de noisetiers. Les granges y ont quasiment toutes perdu leur vocation pastorale au profit d'une reconversion en résidences secondaires. Les granges du plateau de Coumély, de Saugué ou celles de Piets derats dans la vallée du Bastan sont par contre toujours en activité et conservent des pâtures peu enrichies, malgré l'extension du *Brachypode penné* (graminée non consommée par les troupeaux) ou la progression des touffes de rhododendrons et genévriers. La Prade de Gavarnie présente aussi des bas-vacants de plus en plus boisés, en cours de colonisation par les pins à crochets.

Carte 9 : Les paysages significatifs des dynamiques, dans la haute vallée du gave de Pau



Comme pour la vallée de Vicdessos, cette carte localise les secteurs représentatifs de dynamiques paysagères, qui seront détaillés dans une fiche. Celle-ci croise photographies et bloc diagramme. Le cône de vue symbolise l'orientation choisie pour ces blocs, souvent de l'aval vers l'amont.

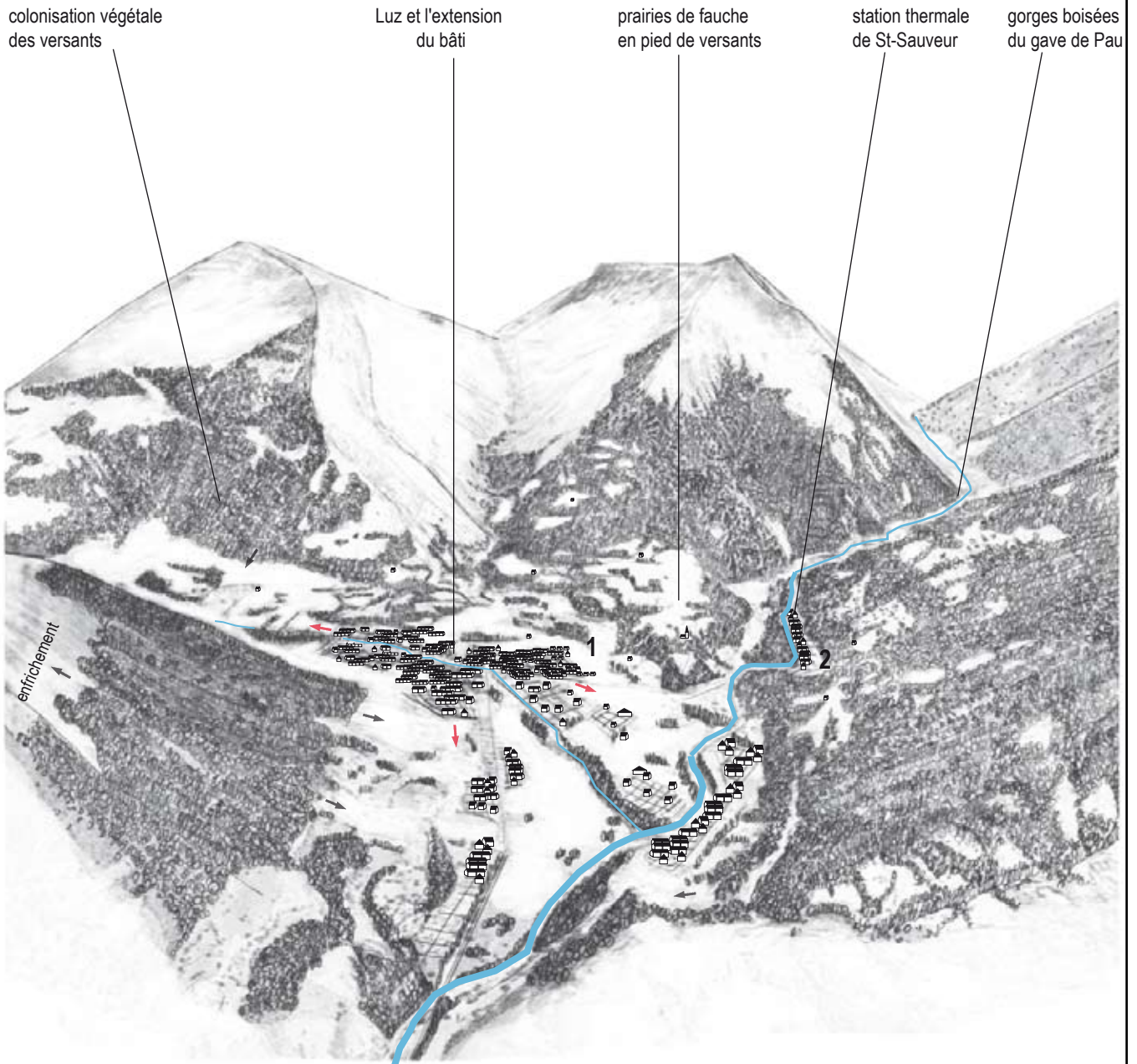


Les estives, au-delà de 1600m, représentent le vaste étage de pâturages d'altitude (25000 ha). Ces étendues verdoyantes d'herbes rases s'étendent aux pieds des sommets rocheux, à proximité des falaises, des pans abrupts des cirques et des éboulis. Cet espace dénudé de haute montagne accueille les troupeaux durant toute la belle saison, de juin à septembre. Un quartier, c'est-à-dire un secteur d'estives est attribué à chaque éleveur et à son troupeau, bovins ou ovins, pour la saison. Les dynamiques paysagères y sont à peine perceptibles, lentes face à la rigueur du climat. Cet espace, contrairement aux autres étages du cycle pastoral, est le lieu de la transhumance : des troupeaux non valléens rejoignent ces estives et assurent une pression pastorale suffisamment forte pour éviter tout enrichissement. Il faut noter que cet étage n'est plus du domaine privé, mais qu'il est collectif et géré par la commission syndicale de la vallée de Barèges, institution ancienne créée en 1839 pour encadrer les pratiques collectives.

2.2. Des dynamiques paysagères significatives

Comme pour la vallée du Vicdessos différents secteurs représentatifs des dynamiques paysagères vont être étudiés en détails. Il s'agit de mettre en évidence les dynamiques qui se jouent dans ces paysages, aux différents étages de la vallée. (Cf. carte 9)

Fiche 11 : Le bassin de Luz : étalement de l'habitat et banalisation



1 extension de l'habitat en fond de vallée comme sur les premières pentes



2 la station thermale de Saint-Sauveur ancrée sur un versant boisé en surplomb du gave



2.2.1. Les paysages des bourgs et des villages aux dynamiques dissemblables

- Le bassin de Luz : périurbanisation et banalisation

Le bourg de Luz se situe dans un ample bassin à la confluence du gave de Pau et du Bastan. Ce bassin accueille aussi Sère, Esterre, Esquièze-Sère et à son extrémité nord Saligos. Il se caractérise par une extension urbaine importante qui se diffuse autant aux portes de Luz que des autres bourgs. Cela engendre une certaine banalisation et confusion. Des lotissements, plusieurs centres d'hébergements touristiques et des bâtiments artisanaux ou commerciaux occupent désormais le fond plat du bassin. Cet étalement urbain gagne même les premières pentes des versants (Cf. fiche 11).

Plus haut, un peu à l'écart, la station thermale de Saint-Sauveur s'ancre aux premières pentes boisées en surplomb du gave. Cette station fondée vers 1860 est moins touchée par l'extension urbaine qui gagne le bassin et a conservé son unité et son identité. Elle a été construite autour de l'établissement thermal et proposait différentes promenades ainsi qu'un jardin anglais, aujourd'hui tombés dans l'oubli. C'est également dans les années 1860 que verront le jour le Pont Napoléon et la Chapelle Solférino. L'ensemble forme encore un paysage pittoresque et attractif. Presque tous les éléments persistent aujourd'hui même si le lien qui existait entre eux est bien amoindri.

Fiche 12 : La haute vallée de Gavarnie : tourisme et déprise pastorale

1 hotel du Cirque



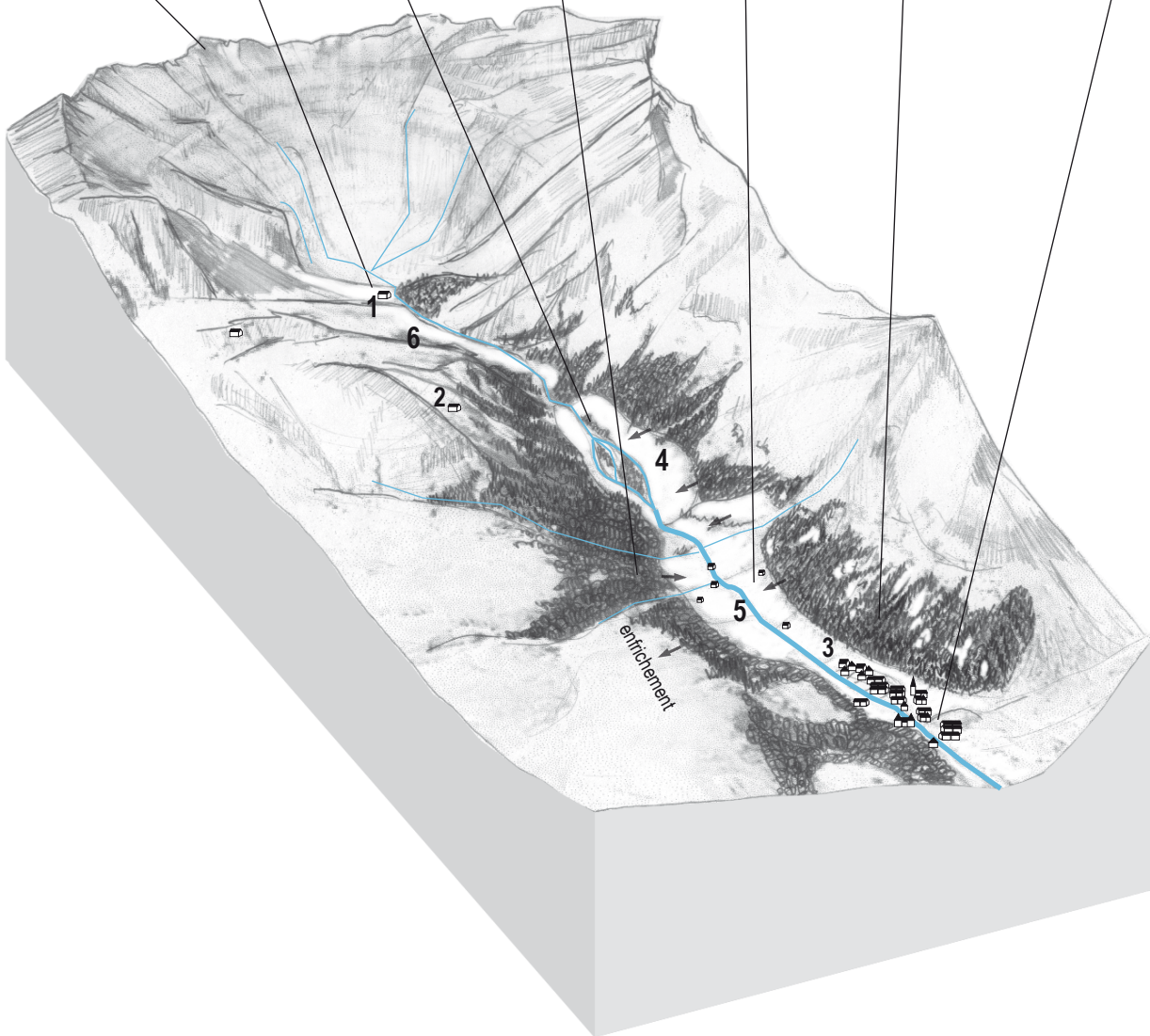
2 refuge de Pailla ; gîte d'étape



3 extension du village de Gavarnie



cirque de Gavarnie hotel du Cirque Pla de la Prade et colonisation végétale du fond de vallée bois de Pailla prairies de fauche en aval des verrous granges reconverties en résidences reboisements du versant du Mourgat village de Gavarnie extension du bâti multiplication des commerces



4 colonisation végétale du Pla de la Prade



5 maintien des prairies de fauche en aval des verrous



6 randonneurs en route pour le cirque



- Gavarnie et sa haute vallée : perpétuation du développement touristique d'une montagne emblématique, au détriment des activités pastorales

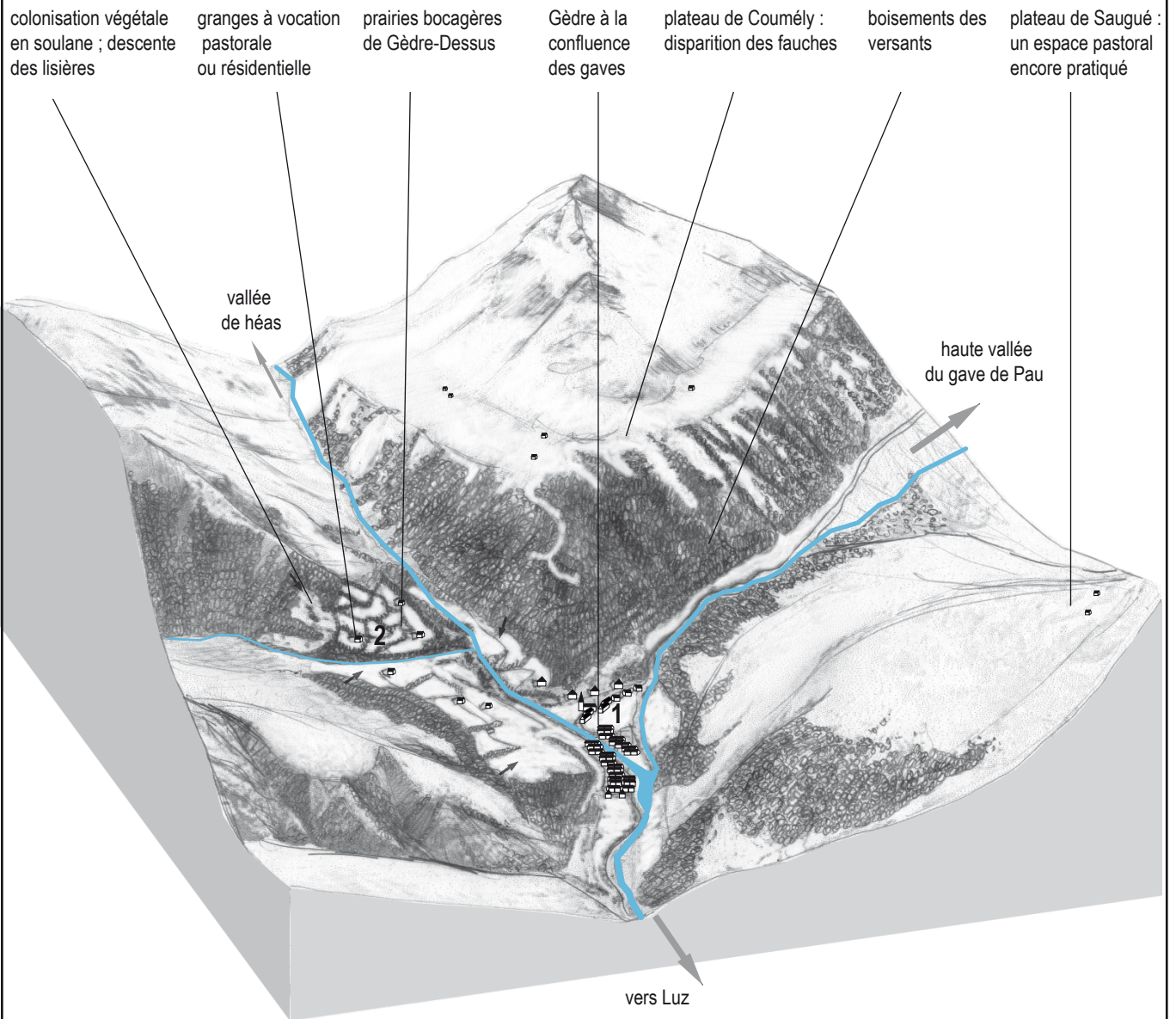
Symbole de la haute montagne pyrénéenne, condensé exacerbé des valeurs que l'on y associe, adossé au massif du Mont Perdu, le cirque de Gavarnie est le haut-lieu pyrénéen par excellence, le plus prestigieux, celui vers lequel se tournent tous les regards. Du village de Gavarnie au cirque s'étire une vallée rythmée par une succession de zones évasées et de pincements qui renouvellent et mettent en scène l'approche. En effet, le chemin gravit successivement deux verrous entrecoupés par le Pla de la Prade, vaste pâturage aujourd'hui colonisé par de vigoureux pins et bouleaux (Cf. fiche 12).

Le village de Gavarnie, installé en fond d'un large vallon, a perdu sa vocation et son faciès agricole. Il a misé sur le développement touristique : auberges, hôtels, restaurants et divers commerces fleurissent dans le village et des aménagements pour l'accueil massif de touristes occupent désormais les abords du village : aires de stationnement, accès pour bus... A proximité du village, dans la vallée et sur l'épaulement oriental quelques prairies perdurent, mais beaucoup d'entre elles sont marquées par des traces d'enfrichement, notamment en lisière du bois de Pailla. De nombreuses granges ont perdu leur vocation agro-pastorale et sont converties en résidences secondaires ou en petits commerces. Le versant occidental, celui du Mourgat, jouxtant le village est boisé, résultat d'une opération de reboisement de résineux réalisée à la fin du XIX^e siècle par le service RTM de l'Administration des eaux et forêts à la demande des habitants eux-mêmes menacés qu'ils étaient par les chutes de pierre et les éboulis. Plus haut, les versants de la vallée sont boisés des hêtraies ou hêtraie-sapinières en mélange avec des bouleaux.

- Gèdre : héritage paysan et pastoralisme vivant

Le bassin de Gèdre se déploie à la confluence de la vallée du gave de Pau avec les vallées de Héas et du Campbieil (Cf. fiche 13). Le bourg de Gèdre se compose de plusieurs hameaux dont Ayrues sur le versant occidental, Gèdre-Debat et Gèdre-Dessus sur le versant oriental. Gèdre-Debat constitue le cœur du bourg récent et concentre les différents services de la commune : mairie, quelques commerces, hôtels et équipements sportifs et touristiques. Ce bourg connaît une extension modérée et s'oriente vers le développement touristique.

Fiche 13 : Le bassin de Gèdre : héritage paysan et maintien du pastoralisme



1 le bourg diffus de Gèdre



2 structure bocagère encore lisible, mais épaissement des haies et pratiques plus extensives sur les prairies hautes



Aux alentours (Gèdre-Dessus, Cupouzade, Ayrues), l'ancien terroir villageois constitue un paysage singulier perpétuant l'aspect d'un territoire paysan assis sur un ensemble de prairies bocagères. Ce maillage de prairies verdoyantes, toujours pâturées et fauchées, bordé de frênes ou de peupliers, forme un ensemble paysager caractéristique et remarquable. Il témoigne d'un paysage qui a quasiment disparu à ces altitudes ailleurs dans les Pyrénées, depuis le milieu des années 1950 suite à une déprise agropastorale intense suivie d'un important mouvement d'enfrichement. Réminiscence d'une autre époque, ces paysages sont ici bien vivants, entretenus par des pratiques pastorales actives et contemporaines. Les parcelles fauchées au printemps puis au regain, les haies ou bosquets d'arbres, les petits canaux d'irrigation sont autant d'éléments du vocabulaire de ce motif paysager. Certaines de ces granges basses semblent cependant être sorties de ce fonctionnement et ont été progressivement transformées en résidences. De même, les marges de ce terroir de prairies connaissent des dynamiques d'enfrichement : les secteurs les plus en pente, les franges supérieures en lisière des bois voient des évolutions : transformation de prés en pâtures voire parfois colonisation par des végétaux ligneux. Si l'ensemble est plutôt bien entretenu, quelques signes laissent entrevoir un fléchissement de l'activité : les haies ne sont plus systématiquement émondées, le regain n'est pas toujours fauché...

Plus haut, sur les épaulements qui surmontent le bassin se trouvent des quartiers de granges, dont Coumély et Saugué. Ces deux secteurs ont connu un destin divergent : Saugué, bien desservi par une route, a conservé ses prés de fauche, tandis que Coumély, moins accessible, s'est transformé en une basse estive sous-pâturée. A Saugué surtout, une pression importante s'opère sur le bâti menant à la transformation des granges en résidences secondaires.

Les versants du bassin de Gèdre, exposés à l'ombrée sont totalement boisés. Ils témoignent d'une recolonisation végétale récente marquée par des bouleaux, noisetiers, tilleuls, et parfois des chênes. Cette jeune forêt a totalement drapé les anciens versants avalancheux, à éboulis, toujours potentiellement dangereux.

Fiche 14 : Les vallées de Barrada et Bué : une déprise pastorale engagée

1 ancien enclos gagné par la végétation colonisatrice - Bué



2 sapinière de Bué et colonisation végétale des prairies de l'ombrée



vallée de Barrada

gave de Pau

vallée de Bué

estives délaissées
du cirque de Lis

colonisation végétale
en soulane ;
enrichissement de
noisetiers / ombrée
boisée

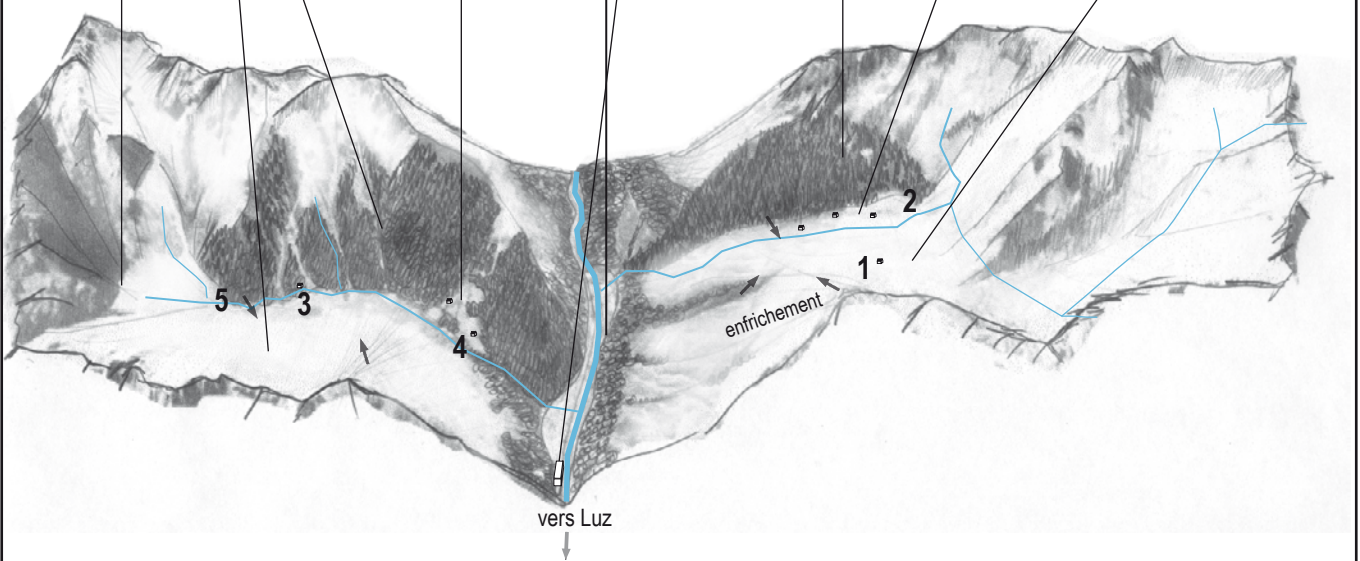
granges et prairies à
l'entrée de la vallée

usine de
Pradières

sapinière de Bué
en ombrée

granges devenues des
résidences secondaires

colonisation de
noisetiers et
fougères en soulane



3 grange en ruine au Barrada



4 rares prairies encore fauchées au Barrada



5 ombrée boisée au Barrada



2.2.2. Les paysages des vallées secondaires aux dynamiques variables

- Barrada et Bué : un abandon pastoral affirmé

En aval de Gèdre, de part et d'autre de la vallée principale s'ouvrent deux vallées secondaires : Bué en rive gauche et Barrada en rive droite (Cf. fiche 14). Ces deux vallées sont suspendues et surmontent la vallée principale de près de 300m. Ces vallées, parce qu'elles étaient trop escarpées à Barrada ou trop lointaines à Bué, ont été parmi les premières à être délaissées. Les paysages portent les traces de cet abandon et les processus d'enfrichement concernent à la fois les prés ou les pâtures. Dans la vallée de Barrada, il ne subsiste que quelques prairies encore entretenues autour des granges, qui constituent une clairière, cernée par les sapinières en ombrée. La soulane, trop raide et dangereuse, n'accueille aucune grange : elle est colonisée par des noisetiers qui s'accrochent aux versants raides. A l'extrémité de la vallée, le cirque de Lis, constitue une estive très éloignée et de moins en moins parcourue. A Bué, le scénario est identique, la sapinière occupe le versant nord, tandis que la soulane est marquée par une colonisation vélocité de fougères et noisetiers. Anciens pôles paysans, ces deux vallées ont aujourd'hui perdu leur vocation agropastorale. Les granges, autrefois maillon essentiel du cycle pastoral, y ont été abandonnées, ou transformées. A la jonction de la vallée du Barrada avec la vallée principale est implantée la centrale hydroélectrique de Pragnères. Depuis 1953, cette centrale est alimentée par le barrage de Cap-de-Long par l'intermédiaire de longs tunnels forés au cœur même de la montagne et de conduites forcées. Dans ces deux vallées, la déprise pastorale est intense ; l'étagement pastoral typique a disparu. Si les granges persistent avec parfois quelques prairies encore ouvertes, les bas-vacants sont enfrichés et les estives peu parcourues.

- Vallée de Héas : une déprise pastorale faible en zone intermédiaire et des estives appréciées

Deux grands cirques marquent l'extrémité de cette vallée qui s'étend jusqu'au bassin de Gèdre ; il s'agit des cirques de Troumouse et Estaubé. Le cirque de Troumouse est le plus grand des trois cirques. Il est constitué d'une formidable muraille qui se développe en arc de cercle sur un peu plus d'une dizaine de kilomètres et qui domine le vaste plancher du cirque d'un millier de mètres (Cf. fiche 15).

Fiche 15 : La vallée de Héas : un pastoralisme dynamique, malgré la déprise en zone intermédiaire

1 immensité des estives de Troumouse



2 pâturages à proximité du barrage des Gloriettes



3 grange à vocation pastorale à Coumely



cirque et pâturages de Troumouse

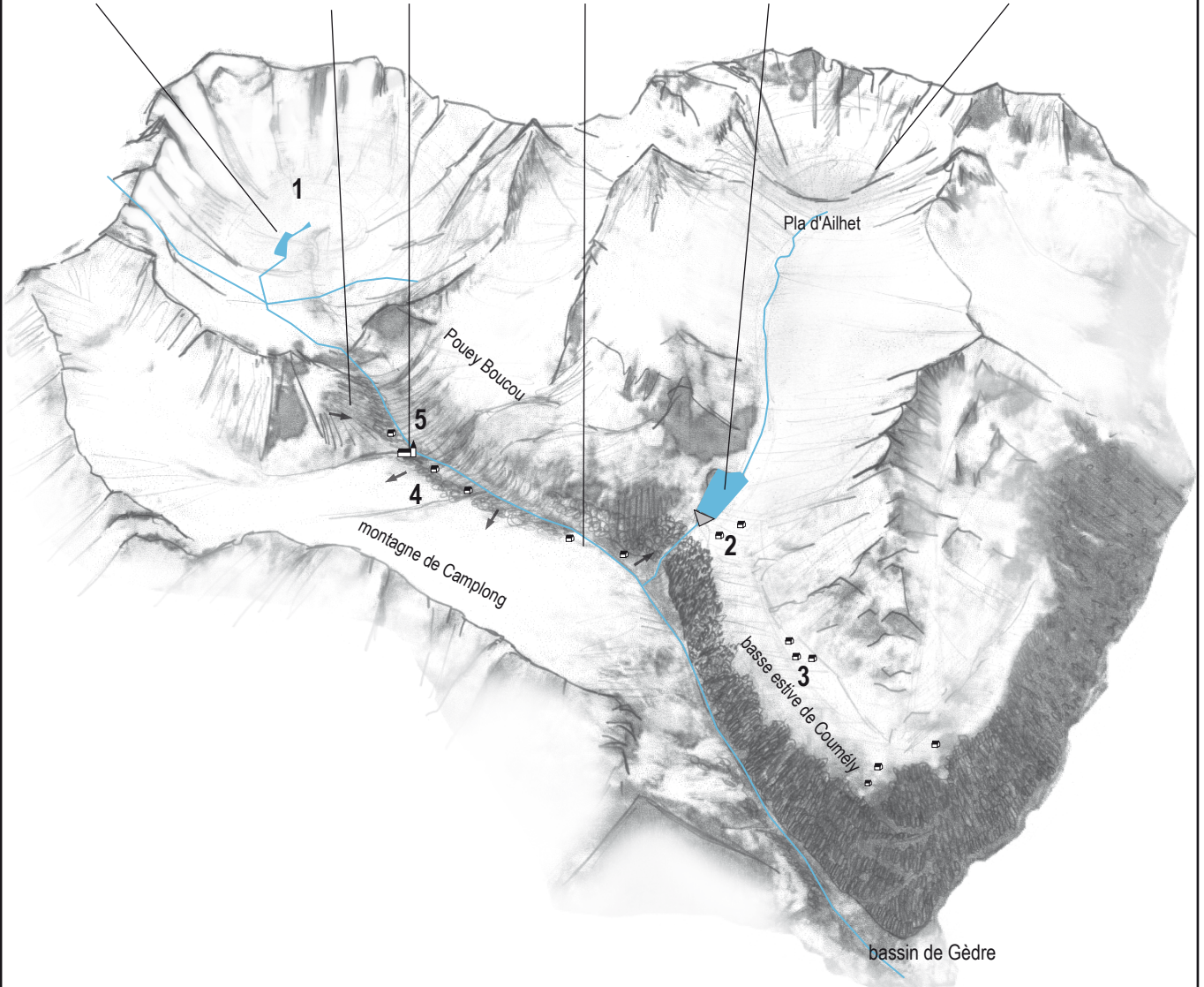
enfrichement de la soulane

chapelle de Héas

fond de vallée pastoral et granges

barrage des Gloriettes

cirque et pâturages d'Estaubé



4 enfrichement de noisetiers sur la soulane de Camplong



5 vallée d'Héas : enfrichement des versants de la zone intermédiaire



Les pâturages de Troumouze sont riches et étendus, le gardiennage facile et l'accès commode par la route. Autant de paramètres qui permettent de comprendre pourquoi les valléens s'en réservent l'usage à l'heure actuelle. Cela n'a pas toujours été le cas, puisqu'au début du XIX^e siècle, ils étaient loués aux bergers aragonais.

Du cirque d'Estaubé prend naissance une autre vallée ordonnant de grands pâturages, tels ceux du Pla d'Ailhet, au centre, ou ceux de Coumély et Pouey Boucou qui surplombent la vallée d'Héas. Ils sont des lieux privilégiés pour le pastoralisme : l'ensemble de cette vallée est très parcouru et les pâturages appréciés. A son extrémité nord, cette vallée est barrée par la retenue d'eau des Gloriettes. Il s'agit d'un barrage à voûte, mis en service en 1952 pour alimenter l'usine hydroélectrique de Gèdre. Cette vallée orientée nord/sud, appuyée sur le massif du Mont Perdu est une voie vers l'Espagne, par la difficile brèche de Tuquerouye. Haut-lieu du pyrénéisme, cette brèche accueille un refuge construit en 1889, à l'initiative du Club Alpin Français, le premier des Pyrénées.

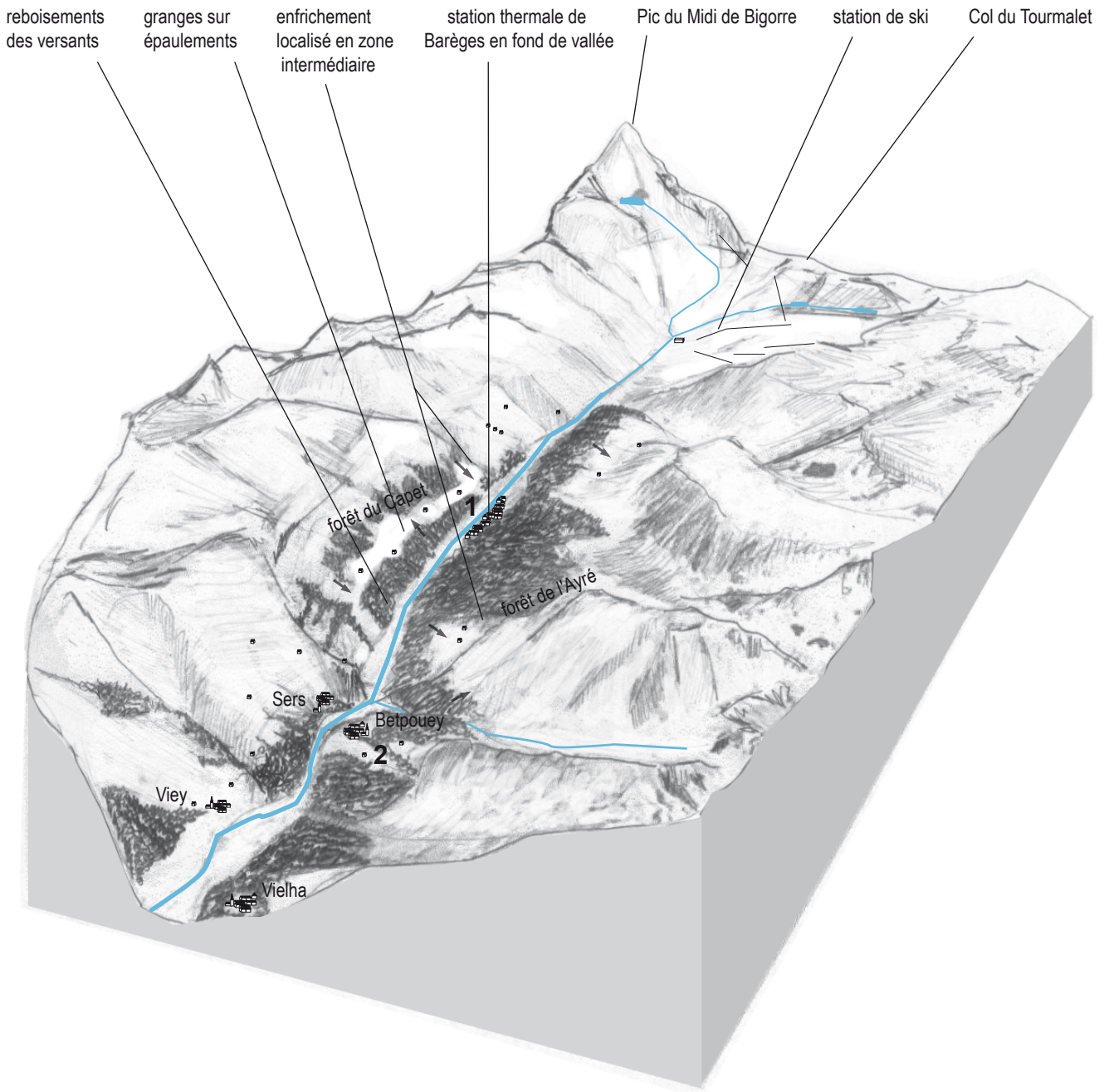
En contrebas des cirques, la vallée de Héas développe une forme d'auge caractéristique et s'étire jusqu'à Gèdre. Elle constitue une zone intermédiaire et de nombreuses granges s'étagent sur son fond. Bon nombre de prairies sont exploitées, principalement sur les zones planes, alors que les versants de l'auge connaissent des dynamiques d'enfrichement et sont gagnés par des broussailles de noisetiers et de fougères. Vers 1500m d'altitude, on trouve le hameau et la chapelle de Héas sur un site particulièrement dangereux, placé au débouché d'un couloir d'avalanche, ayant déjà subi plusieurs catastrophes par le passé.

- Vallée de Barèges : une situation en mosaïque

La vallée de Barèges ou du Bastan s'étire du col du Tourmalet au bassin de Luz. Orientée est/ouest cette vallée pourrait connaître une véritable opposition de versants ; pourtant, elle présente un paysage original et diversifié (Cf. fiche 16). Deux tronçons peuvent être distingués :

- dans la partie supérieure, en amont de la station de Barèges, la soulane propose de larges épaulements morainiques scindés par des ravins profonds. Sur les replats sont installés des hameaux de granges foraines, sièges de l'exploitation pastorale d'intersaison.

Fiche 16 : La vallée de Barèges : pastoralisme et développement du tourisme



1 station thermique de Barèges aux pieds de deux versants boisés



2 prairies et granges pastorales ; colonisation végétale des talwegs - Betpouey



- en aval, les larges épaulements sont en ombrée, favorisent l'implantation des villages en ombrée, au détriment d'une soulane trop pentue et enfrichée. C'est en aval de Barèges que sont implantés tous les villages.

La station thermale de Barèges implantée au fond de la gorge est surmontée de deux versants boisés (celui de l'Ayré, en ombrée, et celui du Capet, en soulane). Il s'agit de forêts de protection plantées à partir du milieu du XIX^e siècle par les services forestiers pour protéger la station thermale des avalanches et des glissements de terrain. Elles font partie de tout un arsenal de lutte contre les catastrophes : barrages sur les cours des principaux ravins, banquettes pour façonner les versants, pare-avalanches, etc... Cette station en cours de rénovation joue une place importante dans le dispositif touristique de la vallée ; dispositif auquel s'ajoute une station de ski aujourd'hui agrandie par sa liaison avec La Mongie.

En aval de Barèges, les villages comme Betpouey, Viehla, implantés en ombrée, sont situés sur le rebord des épaulements sur des zones de terres meubles et fertiles. Cette zone de villages est surmontée d'une zone de granges puis de bas-vacants. Si l'étage des granges est soigneusement exploité, l'étage des bas-vacants est délaissé et certains secteurs connaissent un franc enfrichement. C'est le cas des bas-vacants du plateau de Lumière, en marge du versant de Betpouey, ou du bois de bouleaux de Soubralets, en partie supérieure du terroir de Betpouey. En vis-à-vis sur la soulane raide, les villages de Sers et Viey étendent leurs territoires pastoraux dans les vallons secondaires de l'Aribère et du Bastan de Sers.

En amont de Barèges, sur la soulane, des quartiers de granges tels Midaou, Courratge, Souriche proposent aussi des pâturages d'intersaison. Ces secteurs de granges très actifs connaissent toutefois un enfrichement modéré de leurs marges. La plupart de ces granges sont ancrées dans le versant (allat) ou sont équipées d'un fort, sorte d'étrave placé en amont pour briser les coulées avalancheuses. Le hameau de Piets Derat, véritable alignement de granges dans le sens de la pente, constitue un ensemble architectural particulièrement remarquable. D'une manière générale, cette haute vallée connaît des dynamiques d'enfrichement avec une extension autant haute que basse des masses boisées et une transformation progressive des pâtures gagnées par le brachypode penné, herbe colonisatrice délaissée par les troupeaux. Toutefois, les estives, très vastes, accessibles par le Tourmalet sont très appréciées et toujours très pâturées.

2.3. Les dynamiques paysagères et les projets territoriaux

2.3.1. Un cortège de dynamiques paysagères liées à un ajustement des pratiques pastorales

Dans la vallée du gave de Pau, le pastoralisme se place toujours comme un élément moteur de l'aspect des paysages et de leurs dynamiques, même si d'autres logiques sont à l'œuvre sur ce territoire. Les dynamiques paysagères principales sont celles qui sont liées à une transformation et à une simplification des pratiques pastorales. Le pastoralisme ordonne encore le paysage et lui confère une organisation étagée, appuyée sur un cycle de disponibilité de la ressource en herbe, pour tirer le meilleur parti des herbages. Mais, la diminution du nombre d'éleveurs, la réduction de la main d'œuvre et son remplacement par la mécanisation des tâches, l'agrandissement des structures d'élevage conduisent à une simplification-réduction de l'utilisation du territoire visible à tous les étages (HENRY, 2007). Le fonctionnement, assis sur les trois étages, est toujours d'actualité, mais ce sont les durées de passage des troupeaux sur ces étages qui changent : l'étage intermédiaire est particulièrement délaissé. Alors que les troupeaux séjournèrent autrefois quatre à cinq mois à cet endroit lors des montées et descentes de l'estive, ils y restent tout au plus deux mois aujourd'hui, en mai et octobre, voire parfois ne fréquentent plus cet étage.

Ce sont les bas-vacants, entre les granges et les estives, qui sont les plus touchés par ces dynamiques. Ils sont le siège d'un enrichissement important par un cortège de végétaux colonisateurs tels la fougère, le noisetier, le bouleau... Lorsque cette végétation est bien établie, elle essaime sur les franges et colonise les marges hautes et basses, grignotant les estives ou les zones de granges sous-utilisées. Ces dynamiques-là sont particulièrement visibles dans les paysages. Mais, les évolutions peuvent être aussi plus discrètes, mais pas moins révélatrices de la modification des pratiques pastorales en cours. Il s'agit notamment de celles que l'on peut observer à proximité des villages et des granges basses : épaissement des haies par abandon des pratiques d'émondage, suspension des fauches dans les zones plus pentues, renoncements au regain, apparition de refus dans les prairies, disparition des canaux d'irrigation... Sur les estives aussi, malgré une apparente stabilité, on trouve des signes d'abandon. Si la charge pastorale reste à peu près constante, relayée par les troupeaux étrangers, certaines estives peu accessibles, éloignées ou dangereuses, connaissent un envahissement par la lande. A contrario, l'on va rencontrer des indices de sur-pâturages sur d'autres bien desservies par la route.

En définitive, les dynamiques sont de trois ordres : enrichissement particulièrement vélocé sur les bas-vacants se communiquant aux quartiers de granges, enrichissement plus modéré et dynamiques plus discrètes autour des granges basses et des villages, relative stabilité sur la majorité des estives.

2.3.2. Des dynamiques de développement touristiques qui s'affirment

Un autre phénomène engendre des effets non négligeables sur l'aspect des paysages ; il s'agit de la poursuite du mouvement de développement touristique estival et hivernal. Le massif de Gavarnie est un des premiers sites touristiques en France. Découverte très tôt, par les voyageurs à la fin du XVIII^e siècle, la région est portée par une curiosité de la montagne et par le goût de l'excursion. Aujourd'hui, le site de Gavarnie accueille de très nombreux visiteurs et rencontre un problème de surfréquentation. L'essor touristique est déséquilibré dans cette vallée : il se concentre principalement autour de Gavarnie ainsi qu'autour du bassin de Luz et de la station de Barèges, en moindre proportion. A ce titre, le village de Gavarnie fait aujourd'hui l'objet de nombreuses mesures de protection et d'aménagement, notamment dans le cadre d'un Opération Grand Site (OGS) ce qui ne semble pas un frein aux projets touristiques ambitieux. Le bassin de Luz est également concerné par un mouvement d'urbanisation très important : de grandes structures d'accueil continuent de s'étendre dans le bassin. Il s'agit ici de gérer et de redistribuer les flux vers d'autres sites.

Divers projets liés au tourisme sont en cours, autour notamment de la réalisation d'une « maison des cirques », le musée Milliaris de Gèdre, pour diversifier l'offre et capter une partie du flux touristique qui vise le seul Gavarnie. Le mouvement touristique de masse est en effet essentiellement centré autour du cirque de Gavarnie et, dans une moindre mesure, autour de Troumouse en été et autour des stations de ski en hiver. On note également un mouvement plus diffus, mais effectif à tout le territoire, de transformation de granges en résidences secondaires.

Un rapide bilan met en évidence qu'il existe dans la haute vallée du gave de Pau des sites vers lesquels convergent les regards et les attentions, au détriment sans doute de

l'ensemble valléen. Il montre en outre l'attention qui est portée aux problématiques touristiques et la moindre reconnaissance des problématiques liées au pastoralisme.

3. Des différences et des convergences paysagères : synthèse comparée des paysages des deux entités valléennes

3.1. En général, de forts contrastes paysagers

Les paysages actuels des vallées du Vicdessos et du gave de Pau présentent le plus souvent des caractères dissemblables. C'est le cas tout particulièrement au niveau de la basse montagne où aux paysages forestiers du Vicdessos s'opposent les paysages plus ouverts, où alternant prairies et boisements de la haute vallée du gave de Pau. C'est le cas notamment lorsque s'opposent, d'un côté, les versants raides et boisés noyant les ruines des bordes et, de l'autre, les gorges étroites surmontées de larges épaulements portant des prairies et des granges ou un bassin industriel en reconversion et une station touristique qui gagne du terrain.... D'une manière plus générale, à la bi-partition de la vallée Vicdessos répond une montagne étagée, encore modelée par un cycle pastoral toujours vivace, bien qu'ayant été spécialisé et simplifié.

3.1.1. Une déprise agraire partagée, mais aux intensités et répercussions incomparables

Les deux ensembles valléens étudiés présentent un processus de déprise mais le phénomène, son étendue, l'intensité, et les répercussions sont très différentes. Cette déprise correspond à un fléchissement et à une transformation de l'activité pastorale en haute vallée du gave de Pau, alors qu'en Vicdessos, on est présence d'un déclin prononcé.

La déprise se caractérise en Vicdessos par une simplification de l'étagement qui se présente comme une montagne bi-partite. L'étagement qui persiste est résiduel, hérité d'un système d'utilisation agro-pastorale du territoire qui n'est plus effectif aujourd'hui. Cette déprise est généralisée à l'échelle de la vallée : l'enfrichement touche tous les secteurs, des villages aux bas-vacants collectifs. Des dynamiques sont perceptibles en

estives. Cet état général des paysages témoigne de la force des dynamiques végétales qui unifie les paysages et anéantit les diversités.

En haute vallée du gave de Pau, le pastoralisme est toujours l'élément moteur de l'aspect général des paysages. L'étagement pastoral reste un caractère fort et identitaire du paysage de la vallée. Cependant, les pratiques ont été modifiées et des durées du cycle pastoral ont changé, ce qui entraîne la marginalisation et la sous-utilisation de certains secteurs autrefois cruciaux. Les bas-vacants et les granges hautes sont particulièrement touchés par ces transformations et connaissent un enrichissement important. On assiste donc, en haute vallée du gave de Pau, à des modifications paysagères localisées, malgré une certaine stabilité de l'activité pastorale. La simplification des pratiques s'affirme. Si cette tendance se confirmait dans les prochaines années, le risque d'enrichissement et d'enforestation de la zone intermédiaire est grand. La fermeture des paysages de cette zone entraînerait la perte d'un lien transversal, à la fois fonctionnel et visuel. C'est sans doute toute la cohérence paysagère et le sens que l'on donne à ces paysages qui seraient menacés. Cette situation est déjà effective en vallée du Vicdessos.

3.1.2. Un développement touristique inégal et orienté différemment

La situation touristique est très inégale entre ces deux vallées. Les processus sont beaucoup plus intenses dans la haute vallée du gave de Pau, même si les plus importants restent très polarisés autour de Gavarnie et de Luz-Saint-Sauveur. D'autres lieux comme le cirque de Troumouse attirent de plus en plus de visiteurs. Les centres thermaux et les stations de sports d'hiver de Gavarnie, Ardiden et Barèges-Tourmalet sont attractives pour les touristes. L'offre et les pratiques touristiques existent ici depuis longtemps. Si l'impact direct sur les paysages de cet afflux de population est saisonnier, l'impact des infrastructures et diverses structures touristiques marque les paysages toute l'année : il s'agit surtout des remontées mécaniques et des structures d'accueil qui s'étalent autour des villages, notamment dans le bassin de Luz, à Gèdre-Debat ou à proximité de Barèges, mais aussi d'aménagements de loisirs type piscine, piste de bob-luge...

Cette offre touristique est en constant renouvellement avec des projets d'envergures : projets d'hébergement à Gavarnie, agrandissement récent de 12 nouvelles pistes à la station de Gavarnie-Gèdre, création d'une via ferrata au chaos de Coumély... Dans cette vallée, certains secteurs connaissent une surfréquentation qu'il s'agit de gérer et de

redistribuer à l'échelle de toute la vallée. Toutefois, l'organisation territoriale est peu propice à cela. Gavarnie et Gèdre sont les deux seules communes à être organisées en communauté de communes depuis 2000. Les autres communes, viennent à peine de se fédérer, en décembre 2008, en Communauté de communes et, encore, parce qu'elles y étaient contraintes par le préfet. Leur regroupement au « Pays des vallées des gaves » peut cependant leur donner une cohérence d'action.

En vallée du Vicdessos, les processus touristiques sont bien moins intenses et plus diffus. Il n'existe pas en Vicdessos de grand site touristique emblématique, ni de stations de ski. On note peu de grandes structures d'accueil, plutôt des résidences secondaires et quelques campings, un champ de neige, et des aménagements pour pratiquer des activités sportives et de loisir type escalade, via ferrata, canyoning... En ce domaine, l'histoire n'est pas la même, il s'agit plus de créer une offre que de mieux gérer un existant illustre Ici, le tourisme s'appuie sur les activités de nature et sur la randonnée vers les sommets ou les lacs de montagne. Cette dernière a été confortée par l'implantation dans les années 1990 de refuges en haute et moyenne montagne. Comme dans le gave de Pau, en Vicdessos, le développement d'une économie touristique est vivement recherché par les acteurs locaux. La Communauté de communes porte en ce moment des projets d'envergure de centre hôtelier et de balnéothérapie dans le cadre de la reconversion industrielle.

3.1.3. La désindustrialisation, une singularité du Vicdessos

L'usine d'aluminium, fermée en 2003, à la suite d'un siècle d'exploitation. Cette activité avait totalement transformé le bassin d'Auzat-Vicdessos et de nombreux équipements liés à l'usine sont inscrits dans le paysage : installations hydroélectriques, canalisations et conduites forcées, maisons des ouvriers et des ingénieurs, barrages perchés dans les hautes vallées. Aujourd'hui, l'histoire de cette industrie métallurgique s'achève après avoir marqué la vie et les paysages de la vallée. Cette histoire industrielle n'était pas récente et le Vicdessos pouvait être qualifié de « vallée à tradition industrielle », puisqu'elle a connu tout au long de la période historique, bien avant l'industrie moderne, une importante activité métallurgique proto-industrielle au bois, marqué par l'exploitation de la mine de fer de Rancié, de nombreux bas-fourneaux, l'exploitation des forêts par le charbonnage. C'est donc une page longue de presque deux millénaires, à l'origine du façonnement des paysages de l'ensemble de la vallée, qui est en train d'être tournée.

Ainsi, à Auzat notamment, sept hectares ont été libérés correspondant à l'ancienne emprise de l'usine. Ailleurs dans la vallée, les paysages portent toujours l'empreinte de cette industrialisation importante : trois barrages, deux retenues, plusieurs centrales et grand nombre de canalisations et conduites rythment les paysages. La centrale électrique d'Auzat qui jouxtait l'usine est toujours en fonctionnement. Ce bouleversement paysager et social est une occasion pour repenser le développement de la vallée. Moteur de l'économie, cette activité industrielle disparue va être remplacée : Auzat et toute la vallée du Vicdessos se trouve à l'heure de choix territoriaux conséquents dont on voit poindre les premières orientations : développement d'une économie touristique et résidentielle, mise en œuvre d'un politique patrimoniale, volonté de maintenir un artisanat et un tissu commercial local. La haute vallée du gave de Pau a connu une histoire industrielle moins intense, tournée vers la seule production hydroélectrique, activité qui perdure encore aujourd'hui.

3.2. Localement, des dynamiques paysagères identiques

3.2.1. Des bassins urbanisés : une certaine convergence

Les bassins sont aujourd'hui des lieux attractifs où se développe de façon privilégiée l'urbanisation. Les bassins de Luz, de Gèdre, d'Auzat ou de Vicdessos sont concernés : il s'agit souvent de constructions résidentielles, touristiques, parfois commerciales ou artisanales. Elles s'étendent au détriment des terres agricoles.

Les dynamiques sont particulièrement vives en haute vallée du gave de Pau, et notamment dans le bassin de Luz. Ces communes du bassin, sont toutes, individuellement, équipées de documents d'urbanisme. Les dynamiques sont plus modérées en Vicdessos : il s'agit surtout d'opérations de renouvellement de l'existant. Différents projets sont en attente sur l'espace vacant de l'ancienne usine. Dans les deux cas, le développement des bassins a pour impulsion des projets de développement touristiques.

L'urbanisation des bassins pose la question de la banalisation de ces paysages. Les infrastructures modernes, à l'architecture souvent ordinaire et répétitive, nient l'identité propre à chacune des vallées. Elles étalent les mêmes centres de vacances en périphérie

de ces bourgs à la trame resserrée, souvent sans souci d'intégration aux structures paysagères locales.

3.2.2. Fragilisation de l'espace péri-villageois : des similitudes

La structuration de l'espace des villages est actuellement différente dans les deux vallées, mais les dynamiques qui touchent ce secteur sont proches. En Vicdessos, l'espace péri-villageois est restreint : il se compose de quelques parcelles ouvertes, auréolant le village, parfois avec une ou deux granges. Rien de comparable, avec le véritable étage de la haute vallée du gave de Pau, où un étage de granges basses et de prés de fauche surmonte l'espace du village. Pourtant, dans l'une et l'autre de ces vallées, ces territoires connaissent des signes de relâchement de l'activité pastorale et voient des dynamiques de colonisations végétales. Souvent localisées à la marge en haute vallée du gave de Pau, repoussées dans les talwegs, les talus, les lisières, les secteurs accidentés, elles sont plus généralisées en Vicdessos. Ces villages sont aussi confrontés à leur étalement souvent sous forme de lotissements, qui rompent avec le caractère montagnard des villages, serrés, économes d'espaces...

Ces espaces se présentent donc comme particulièrement fragiles : ils sont pris entre des dynamiques d'extension de l'habitat et de déprise agricole, alors même qu'ils expriment un caractère paysager remarquable et qu'ils sont porteurs d'une identité montagnarde spécifique. Prairies bocagères, étage de villages et des granges en soulane véhiculent l'image d'un fonctionnement traditionnel de la montagne. De plus, en raison du caractère étriqué, l'abandon de seulement quelques parcelles peut avoir un impact très fort, notamment en Vicdessos. D'autant plus, que ce territoire périphérique constitue une ouverture dans un paysage très forestier. La stabilité de ces paysages repose sur des savoir-faire et des pratiques fines de gestion de l'espace des prairies, des haies, des arbres émondés qui ourlent ces villages. Cet espace peut être particulièrement bien tenu en haute vallée du gave de Pau. Toutefois, ces pratiques tendent à s'assouplir. Les transformations discrètes de cet espace sont non moins révélatrices des dynamiques qui sont en train de se jouer.

3.2.3. Un espace intermédiaire en cours d'enrichissement : vers une ressemblance ?

L'espace intermédiaire, constitué de granges hautes et de bas-vacants connaît, par la transformation du cycle pastoral, une tendance à la déprise. La tendance est générale, mais des secteurs sont davantage délaissés que d'autres. Les bas-vacants sont moins

utilisés que l'espace des granges et éprouvent un enrichement plus important. Certains secteurs restent particulièrement attractifs : Plateau de Saugué, l'Estibe, granges de la haute vallée de Barèges, alors que d'autres voient un enrichement plus conséquent et une fréquentation moindre : Granges du Campbieil, de Coumély, Plateau de Lumière, Barrada, Bué... ce sont principalement les secteurs en marge des voies de circulation carrossables, éloignés qui sont le plus dépréciés. En fonction de leur altitude, ces bas-vacants présentent des dynamiques de végétations plus ou moins véloces : colonisation de bosquet de noisetiers, ou tapis de genévriers. En Vicdessos, cet espace intermédiaire au sens pastoral et paysager a quasiment disparu. On peut donc voir un rapprochement entre une situation ponctuelle en haute vallée du gave de Pau et une situation généralisée et ancienne en Vicdessos.

3.2.4. Les estives : recul des activités ou réorganisation sur le territoire : des secteurs en déprise...

En Vicdessos, certaines estives présentent des dynamiques végétales conséquentes, comme la progression de pins à crochets sur les estives de Bassiès, ou des transformations du tapis herbeux en haute vallée de l'Artigue. D'une manière générale, ces estives reflètent un certain sous-pâturage. En haute vallée du gave de Pau, le pastoralisme est plus actif, et relayé sur les estives, par l'introduction de bétail étranger. La question du sous-pâturage ne se pose pas, bien que certaines estives d'accès trop difficile sont de moins en moins prisées. Alors que certains secteurs connaissent un sur-pâturage et une surfréquentation, d'autres, tel Barrada, voient les signes d'un fléchissement. Ici encore l'accessibilité, le niveau d'équipement et mais aussi la réputation, font qu'une estive est prisée ou risque de tomber en désuétude. Un autre phénomène est commun à ces secteurs d'altitudes : cette haute montagne est de plus en plus le lieu d'autres pratiques, de tourisme et de loisirs. Elle est de plus en plus estimée pour d'autres valeurs.

	Vallée de Vicdessos	haute vallée du gave de Pau
Dynamiques végétales / déprise pastorale	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiques galopantes et généralisées à tous les étages - Montagne bi-partite : haute montagne dénudée, basse montagne boisée : simplification de l'étagement. Paysages forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiques modérées et localisées sur certains étages - Montagne encore étagée mais simplification du cycle pastoral Paysages ouverts
Dynamiques par étages	<ul style="list-style-type: none"> - Contraction de l'espace péri villageois - Enfrichement fort de l'espace intermédiaire / versant forestier - Enfrichement modéré des estives ➤ Les estives et l'espace peri-villageois sont les derniers maillons d'un pastoralisme déterminant pour l'ouverture des paysages. Ils sont particulièrement fragiles, soumis à des dynamiques vives 	<ul style="list-style-type: none"> - Espace villageois encore ouvert, mais fragile - Déprise modérée de l'espace des granges - Déprise forte des bas-vacants - Atténuation des pratiques sur certaines estives ➤ la cohérence de l'étagement est un élément essentiel du paysage, qui pourrait être menacée si les tendances de déprise et de simplification des pratiques s'accroissent
Dynamiques touristiques et urbaines	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiques modérées - Peu de réalisations de grande ampleur, mais projets nombreux - Volonté de fixer une population résidentielle et d'accroître la fréquentation touristique - Multiplication des offres d'activités sportives et de loisirs en plusieurs lieux de la vallée - Offre touristique basée sur des activités de pleine nature, peut être fragilisée par une fermeture des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiques fortes - Réalisations et projets nombreux : affirmation de l'offre touristique notamment hivernale - Problème de surfréquentation de certains sites de haute montagne - Etalement urbain et des structures d'accueil de grande ampleur dans les bassins de Luz, Gèdre - Equilibre touristique à l'échelle de la vallée compliqué par le manque d'organisation et de structures territoriales
Dynamiques industrielles	<ul style="list-style-type: none"> - Désindustrialisation; démantèlement de l'usine - Répercussion immédiate sur les paysages du bassin. Impact social important - Occasion de reconversion et de renouvellement urbain et des stratégies territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements hydro-électrique en fonctionnement

Tableau 2 : Comparatif des dynamiques paysagères actuelles

Conclusion du chapitre 1 : une « crise paysagère » prononcée en Vicdessos

Tout au long de ce chapitre a été montré le lien fort qui unit les paysages montagnards étudiés et le pastoralisme. Ce dernier constitue en effet un fil conducteur qui confère aux paysages de la vallée du gave de Pau comme celle du Vicdessos leurs principaux traits de caractères. Ces caractères sont brouillés en Vicdessos, encore nets, mais en voie de transformation, en haute vallée du gave de Pau. En ce qui concerne les dynamiques paysagères, l'observation montre que, si ces deux vallées connaissent un mouvement général de déprise agricole, celui-ci est bien moins avancé dans la vallée du gave de Pau que dans celle du Vicdessos. Cette dernière vallée connaît une « crise paysagère », généralisée, alors qu'elle est aussi touchée par la reconversion industrielle.

Au niveau du tourisme, autre moteur des dynamiques paysagères, tout au moins potentiellement, les choses sont là aussi fortement dissemblables. On trouve des hauts-lieux paysagers dans la vallée du gave de Pau autour desquels s'organisent depuis longtemps de véritables pôles touristiques. Dans le Vicdessos, le tourisme est de création récente et diffus à l'échelle du territoire.

L'analyse comparée met en lumière des secteurs déjà fragilisés du point de vue des structures paysagères, notamment les bas-vacants et plus largement tout l'espace intermédiaire. Elle pointe également des secteurs qui nécessitent une vigilance accrue comme l'espace péri-villageois et les estives. Par ailleurs, il est à noter que ces deux territoires sont à des moments charnières en ce qui concerne les paysages et les politiques susceptibles d'avoir des effets en ce domaine. Le Vicdessos est à l'heure des choix : il doit faire face dans l'urgence tout à la fois à une « crise paysagère » majeure et à une reconversion sociale et économique liée à la désindustrialisation. La haute vallée du gave de Pau est, quant à elle, confrontée à la question de l'anticipation de dynamiques encore peu importantes, mais qui risquent de s'accélérer rapidement du fait de la sectorisation des actions mise en œuvre à l'heure actuelle. Quoi qu'il en soit, ces situations différentes interrogent quant à l'évolution des paysages de ces vallées dans la durée historique : quels en sont les fondements et les héritages, les legs du passé, les politiques qui y ont été menées qui peuvent éclairer les situations présentes ?

Chapitre 2



UN SIECLE D'EVOLUTION DES PAYSAGES

Chapitre 2 – Un siècle d'évolution des paysages

Les paysages consignent, au fil du temps, différents processus naturels et sociaux qui les transforment. Si les paysages de montagne sont souvent ressentis, dans les représentations collectives, comme des lieux authentiques et immuables, les paysages de la haute vallée du gave de Pau comme ceux du Vicdessos ont connu lors de ce dernier siècle de véritables et profondes transformations. Pour chacune de ces vallées, la lecture des paysages a montré une organisation en étages, versants ou segments et des faciès paysagers différents. Toutefois, les dynamiques en cours, tendent vers des évolutions similaires bien que leur intensité et leur ampleur varient.

La diversité et la variabilité des situations peuvent en partie être expliquées par une reconstitution attentive des paysages et des processus passés. On verra que chacun de ces secteurs a connu depuis le milieu du XIX^e siècle des transformations très vives, des évolutions parfois singulières, très contrastées, ou parfois, partagées et généralisées.

Cette partie vise à mettre en perspective les différentes évolutions des paysages qui se sont inscrites et succédées dans ces territoires. Elle cherche à renseigner la nature des transformations paysagères, ses rythmes et surtout les logiques qui les animent.

La mise en lumière des transformations portera sur les évolutions à l'échelle de ce dernier siècle. Cet espace temporel restreint, permet des observations fines et appuyées sur des images objectives de l'état du paysage à des dates précises grâce aux photographies anciennes et à leurs réitérations. Sans le témoignage de cet état antérieur, que constitue la base de photos anciennes, il serait impensable d'imaginer des mutations aussi radicales. Toutefois, dans certains cas, il sera nécessaire de faire appel à des aspects et événements antérieurs : cette construction perspective de l'évolution des paysages lors de ce dernier siècle s'accorde alors une certaine souplesse. Cette mise en lumière des transformations par la photo-comparaison s'appuie sur l'observation de « paysages repères », secteurs particulièrement représentatifs de transformations, et sur lesquels est menée une démarche articulant sources photographiques et documentaires. Si l'entrée par la photo-comparaison guide l'observation, les transformations sont aussi appréhendées par croisement avec d'autres sources documentaires tels que les plans cadastraux, les statistiques agricoles... cet ensemble d'informations est rassemblé par la construction d'un dispositif iconographique, fiches d'observation et de synthèse des « paysages repères ». Cette approche par la photo-comparaison est particulièrement riche puisqu'elle se présente, à la fois comme mise en lumière des transformations visibles, comme mode exploratoire du territoire et des paysages actuels, mais aussi comme articulation du temps et de l'espace.

1. Rupture agraire, industrialisation, enforestation effrénée : vives transformations en Vicdessos

En cette fin de XIX^e siècle, la montagne se remet lentement de l'explosion démographique des années 1850, qui l'avait plongée dans une profonde crise, en la confrontant au caractère limité des ressources et en l'exposant à de nombreux conflits d'usages. C'est alors une montagne aux paysages dénudés du fond de vallées aux estives, privée de ses forêts, intensément cultivée jusque haut sur ses pentes les plus raides, largement pâturées par des troupeaux nombreux... Ce paysage est l'héritage de l'expansion finale des terroirs, parachevée à partir du milieu du XVIII^e siècle, en réponse à des pressions démographiques toujours plus fortes. La proto-industrie existante en Vicdessos, l'exploitation de la mine du Rancié et la métallurgie ont permis une expansion démographique importante (DAVASSE, 2006, METAILIE, 2006). Puis, avec le déclin de la métallurgie et du charbonnage et le chômage des ouvriers, mineurs, artisans, muletiers, etc, la pression sur les ressources agro-pastorales s'est fait plus grande pour compenser les pertes de revenus. L'introduction de troupeau étranger en estives « devient une pratique généralisée. Il est le fait de petites gens qui trouvent là le moyen de s'assurer un profit de remplacement » (DAVASSE, 2006). Cette époque correspond à l'apogée de la mise en valeur des terroirs par d'ultimes défrichements, et mises en cultures des versants, accompagnés par la dernière vague de propagation des zones de granges ou bordes qui essaient sur le territoire, jusqu'à des altitudes de 1100-1200m et parfois 1400m comme les quartiers de Peyre, Pebre ou Moulinas dans la vallée de l'Artigue. Ces hameaux de granges furent les pièces maîtresses de l'aboutissement de la conquête agro-pastorale du XVIII^e siècle (TAILLEFER, 1940). « La fin du XIX^e siècle représente à la fois l'expression la plus aboutie du paysage agro-sylvo-pastoral, mais aussi « la fin des terroirs » et l'amorce du grand mouvement d'exode rural, d'abandon des terres et le reboisement qui aboutit au paysage actuel » (METAILIE, 2006).

A l'aube du XX^e siècle, les tendances s'inversent donc : la montagne qui venait d'être marquée pendant plus d'un siècle de phénomènes d'emprise, d'extension, de pressions sur le milieu, va alors connaître une déprise profonde et généralisée. Le phénomène caractérisé par un fort déclin démographique⁴² conjugué à l'altération des relations de la société locale à son territoire, participe aux grandes transformations paysagères. Il constitue la toile de fond de l'histoire de ces montagnes durant ce dernier siècle.

⁴² Certaines communes du Vicdessos ont perdu plus de 50 % de leur population en moins de 50 ans, c'est le cas de « Goulier-Olbier qui avait 1089 habitants en 1881 et qui n'en comptait plus que 328 en 1926 ; Suc-et-Sentenac, dont la population est passée pendant cette même période de 1200 à 550. » Ces chiffres sont issus des *Annales de l'Office agricole régional du Sud-Ouest, L'agriculture de l'Ariège ; fascicule n°17, 1930*

Toutefois, face à ce phénomène généralisé, chacune des différentes vallées, chaque secteur et étage identifié ont connu des transformations spécifiques. Chaque entité, haute et basse montagne, ombrée et soulane, versants et bassins, vallée de l'Artigue, vallée de Suc, a participé d'un mouvement d'ensemble, mais a aussi connu des transformations singulières : mutations importantes, évolutions modérées ou stabilité, événement brusque ou phénomène continu.... Ces transformations peuvent donc être regroupées en grandes phases spatio-temporelles. Elles vont être présentées via le dispositif iconographique.

1.1. L'espace des villages : des destins contrastés

Hormis les deux bourgs principaux, Auzat et Vicdessos, qui sont établis vers 700 m d'altitude dans un bassin plat à la confluence de trois rivières, la majorité des villages s'échelonne entre 850 et 1000m à la faveur des replats des versants en soulane ou de l'élargissement des vallées. Sièges des exploitations agro-pastorales au début du XIX^e siècle, ces villages ont connu de multiples changements. Bourgs du bassin et villages perchés ont éprouvé des transformations distinctes.

1.1.1. Le bassin d'Auzat-Vicdessos : d'un paysage agricole à un paysage urbain et industriel

- Auzat et le versant d'Olbier

Dès le début du XX^e siècle, un double phénomène qui a eu des répercussions très fortes sur les paysages se manifeste dans le bassin d'Auzat-Vicdessos : il s'agit conjointement d'un mouvement de recul des activités agro-pastorales et d'un mouvement en faveur de l'industrialisation. Ces événements s'organisent en différentes périodes.

(Cf. paysage repère 1)

1907-1950 : mutation du système agro-pastoral et industrialisation moderne

La première moitié du siècle correspond à l'implantation de l'usine de la « Société des Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées » et aux diverses transformations physiques de l'espace qui lui est directement lié. Le fond de vallée et principalement le bassin d'Auzat va connaître les plus fortes transformations, puis tout le reste du territoire va en éprouver les conséquences directes ou indirectes.

Paysage-repère 1 : Le bassin d'Auzat, processus industriel et déprise agraire

Extension du bâti, abandon de l'agriculture et enforestation sur les versants (S1)



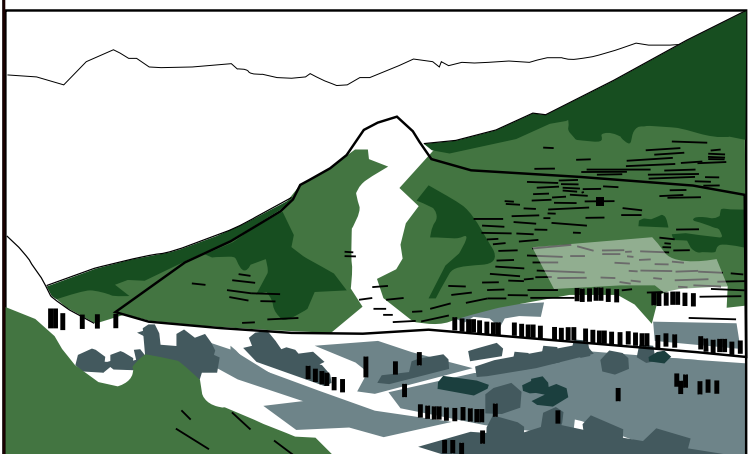
Carte postale - vers 1950



J.-P. Métalife - 1996



J. Carré - 2008



- surface boisée en 1950
- extension surface boisée au détriment du terroir agro-pastoral, en 1996
- surface défrichée entre 1996 et 2008
- étendue du bourg en 1950
- extension du bourg en 1996
- constructions entre 1996 et 2008
- arbres émondés en 1950
- grange disparue après 1950

Industrialisation et extension du bâti dans le bassin (S2)



Carte postale - 1907



Carte postale - 1950



J.-P. Métalife - 1996



J. Carré - 2006

Renouvellement urbain (S3)



Carte postale vers 1950



J.-P. Métaillé - 1989



J Carré - 2006

Industrialisation, déprise agricole, enforestation (S4)



Carte postale - 1907

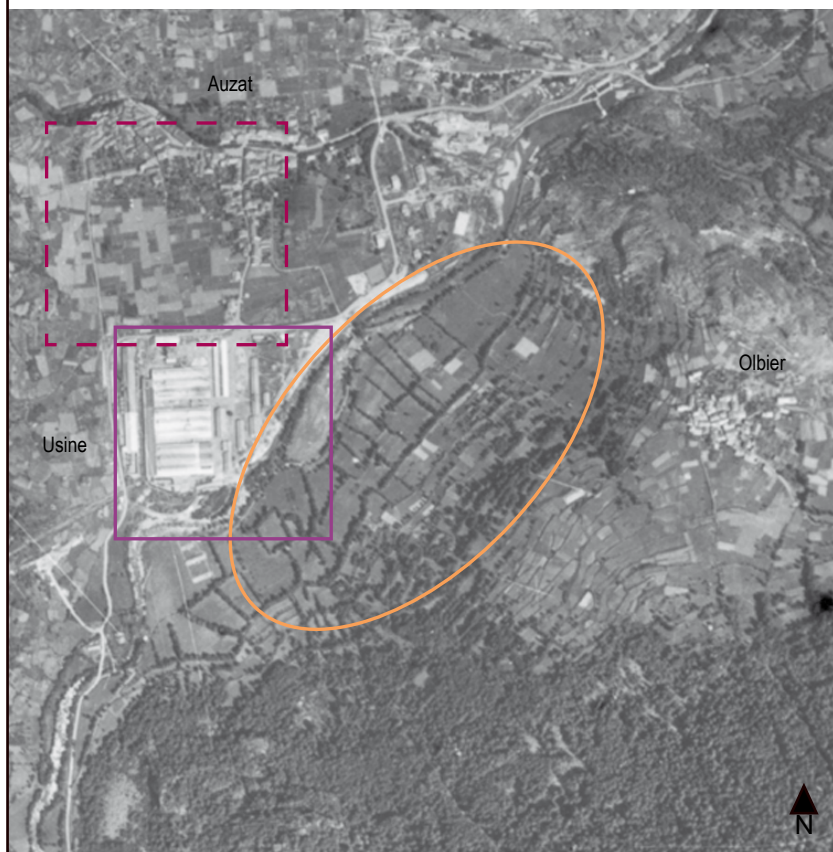


J.-P. Métaillé - 1990



J. Carré - 2008

1942 : versant d'Olbier en prairies bocagères ; bassin d'Auzat encore cultivé

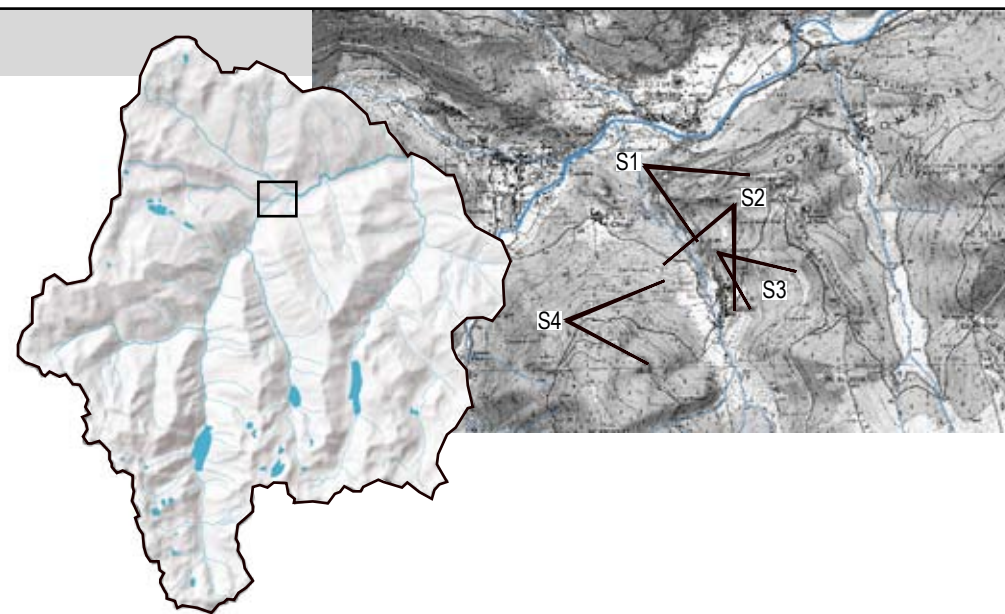


Aérienne 1942

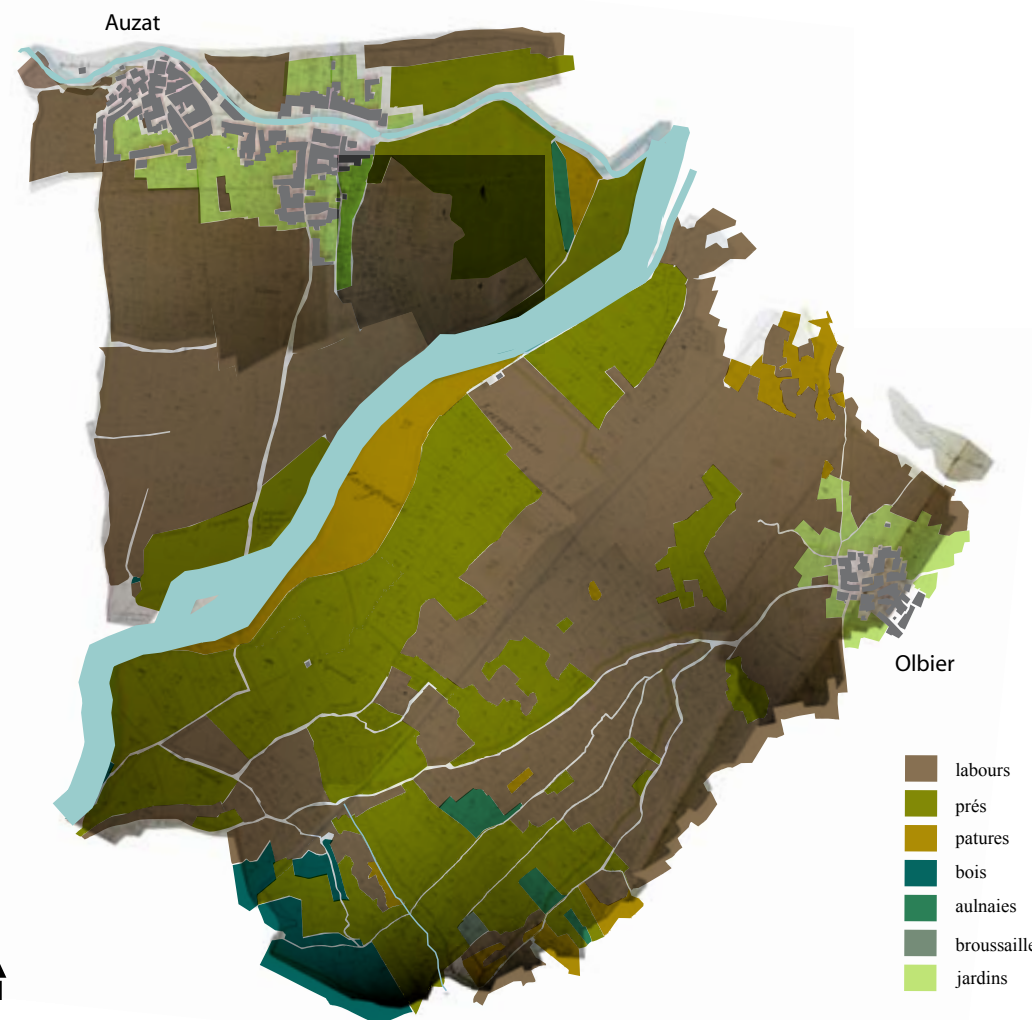
1995 : versant boisé ; extension de la surface bâtie à Auzat ; usine remaniée



Aérienne 1995



un terroir agro-pastoral : prés et pâtures en lisière de rivière, terres labourées dans le bassin et sur le versant



Occupation du sol en 1834, d'après le cadastre napoléonien

vestiges de l'exploitation agro-pastorale sur le versant : murets de terrasses, sentiers, canaux d'irrigation, ruines de granges.



C'est entre 1907 et 1908 qu'ont lieu les travaux de construction de l'usine d'Auzat. Elle est bâtie dans une zone plate du fond de vallée, au pied du versant d'Olbier, à l'embouchure de la vallée principale du Vicdessos. Cette usine profite de la force des eaux en provenance de la retenue de Bassiès. Elle est constituée de deux bâtiments principaux : l'un regroupant la salle des machines, les chlorates, les aluminiums, l'autre consacré aux électrodes. Vestiaires, ateliers, bureaux s'organisent à proximité.

Cette usine prend place dans le bassin agricole, à proximité du village d'Auzat. Toutes les parcelles sont labourées et cultivées, hormis quelques lanières qui longent les rivières, vouées aux pâtures et aux prés de fauche. Les versants du bassin sont également cultivés. Celui d'Olbier qui retient ici notre attention, est particulièrement exploité. Malgré la pente forte et l'exposition peu favorable nord-ouest, la majorité des parcelles, soutenues par des terrasses sont des terres labourées et des cultures. Le replat en amont du village paraît totalement cultivé. En bas de pente, en bordure de la rivière longée d'arbres émondés, s'étendent des prairies. Quelques parcelles, dans le talweg central sont aussi des prés.

Cette configuration et cette répartition des cultures et des prairies est très proche de celle révélée par le cadastre napoléonien de 1834 : il apparaît qu'entre le milieu du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, peu de changements affectent l'occupation agro-pastorale des sols. L'arbre est relativement absent de ce paysage du début du siècle : il est juste présent en alignement le long du cours d'eau ou encore émondé en bordure des prés ; très rarement à proximité de terres labourées.

Vers 1950, deux transformations principales sont visibles :

- tout d'abord, directement lié aux activités de l'usine, le bourg d'Auzat va s'étendre et voir la construction de nouveaux quartiers qui s'établissent à distance de l'usine, en ordre lâche, occupant à la fois le fond du bassin et les premières pentes de la soulane. Il s'agit de logements destinés aux ouvriers et aux ingénieurs venus travailler à l'usine. A côté de l'ancien village agro-pastoral resserré autour de la rivière, s'étalent de nouveaux quartiers à l'architecture hétérogène qui se répandent sur les terres agricoles en de petites cellules urbaines disparates, suivant le nouveau réseau viaire. C'est de véritable urbanisation dont il faut parler dans cette première moitié de siècle à Auzat : un bourg nouveau se construit de toutes pièces à côté du village existant. En même temps que les agrandissements successifs de l'usine, des travaux sur les voies de communication sont réalisés : un chemin de fer verra même le jour. Le bassin d'Auzat-Vicdessos pendant cette première moitié de siècle est marqué par de profonds changements : industrialisation, urbanisation aux détriments des terres agricoles, électrification, modernisation des réseaux de communications...

- ensuite, même si les dynamiques de déprise sont encore ténues, les premiers signes sont néanmoins perceptibles dans le bassin et sur le versant dès cette époque. Ces dynamiques laissent présager du glissement d'une économie agro-pastorale à pastorale. D'abord, les zones vouées à la culture semblent moins nombreuses en 1950 qu'en 1907 : une partie des terres cultivées est convertie en prés ou en pâtures. Il semble que la place laissée à l'herbe et au troupeau soit plus importante. L'apparition d'une grange à mi-versant dans des prés arrosés par une rigole, et la place vouée aux arbres émondés, visibles tant sur les vues au sol qu'aériennes semblent confirmer cette évolution. Toutefois, en marge du terroir, en bordure de l'éperon rocheux s'étendent quelques zones de broussailles et les terrasses du flanc nord de l'éperon paraissent abandonnées. Une surface boisée de feuillus surmontée de conifères s'étend sur le versant en ombrée en amont du village d'Olbier. Cependant, notons que les grandes structures des paysages agro-pastoraux sont encore en place à cette époque.

Dans cette première partie du siècle, les paysages se transforment sous l'impulsion de l'exploitation de la ressource hydraulique à des fins industrielles. Ces transformations sont à la fois directes et indirectes. Transformations directes, telles que l'implantation de l'usine et des structures liées, l'implantation de nouveaux quartiers et la modernisation de la vallée. L'électrification de la vallée et l'amélioration du réseau de route sont précoces par rapport à d'autres secteurs de la chaîne pyrénéenne. Transformations indirectes sur le monde paysan, avec une mise en concurrence des activités traditionnelles et nouvelles, porteuses d'un gain plus facile et régulier qu'avec les travaux de la terre, bien que cette période coïncide avec un exode rural important et généralisé à l'échelle de la chaîne pyrénéenne.

1950-1996 : déprise agraire et enforestation

Cette période est caractérisée par l'intensité de la déprise agro-pastorale et l'importance de l'extension de la masse boisée sur le versant.

L'enfrichement gagne l'éperon rocheux et notamment son flanc nord, duquel les terrasses ont disparu sous la végétation. Sur le versant, les terrasses et les prés ont disparu et les arbres feuillus ont gagné les parcelles. Il semblerait que le boisement résulte de l'épaississement des haies et de la colonisation des végétaux des limites parcellaires vers le centre. (Phénomène visible sur la photo aérienne de 1995).

On peut noter dès cette période la disparition des pratiques d'émondage ; il en est sûrement de même des pratiques d'irrigation. La grange et les terrasses ne sont plus visibles, noyées sous le foisonnement végétal.

Cette végétation de déprise gagne même les parcelles proche du village, et Olbier semble cerné par les boisements. Toutefois, l'aspect de forêt dense et homogène perçu au sol est nuancé par la photo aérienne : l'auréole de parcelles autour du village, bien que ponctuée d'arbres et de végétation d'enfrichement présente encore des espaces ouverts.

Dans le bassin, malgré de bonnes terres, riches et faciles à exploiter, des terrains plats, la déprise agricole se manifeste, et les cultures sont abandonnées au profit de l'herbe.

Autour du bourg de Vicdessos, les dynamiques sont semblables : le mélange des parcelles labourées et de prés en 1957 laisse place à une étendue uniforme de prairies en 1997.

La structure urbaine du bassin, mise en place dans les années 1950, se voit complétée : les constructions nouvelles viennent combler les encoches vides du maillage préexistant. Le tissu urbain se densifie avec quelques nouvelles opérations de lotissements ou de constructions plus éparses à proximité de l'usine. Le tissu urbain se régénère également : un des bâtiments de la coopérative est abattu et un lotissement est construit à cet emplacement par exemple.

Le dispositif industriel se modernise et l'on voit entre 1950 et 1996 un remaniement et un agrandissement significatif de l'usine : une partie a été déconstruite pour permettre l'agrandissement et la restructuration accompagnant la nécessaire modernisation.

Dans le même temps, alors que le canton s'engage dans un mouvement généralisé de dépopulation, le pôle d'Auzat contribue à fixer, voire à attirer une population. Si autrefois, les villages de soulanes étaient attractifs pour l'établissement des populations, c'est le bassin d'Auzat qui devient digne d'intérêts, d'accès facile, proposant le confort moderne, pourvoyeur d'emplois pour les familles... C'est donc toute la géographie sociale de la vallée qui est bouleversée.

Si les activités agro-pastorales tombent en désuétude, le pied du versant connaît une nouvelle attractivité. Un centre de vacances, un camping et une plaine des sports prennent place en bordure du cours d'eau : ces aménagements, bien que ponctuels, témoignent d'une vocation nouvelle de la vallée qui s'investit dans la construction d'une image de vallée touristique.

1996-2008 : crise industrielle et reconversion

Durant cette période, les dynamiques engagées semblent seulement se poursuivre :

- la croissance urbaine du bourg est arrivée à son terme, hormis la construction de quelques bâtiments publics (un gymnase et une gendarmerie) et de quelques opérations de renouvellement urbain.

- Les dynamiques végétales du versant restent inchangées, mais un secteur a fait l'objet de déboisement ou de défrichement du sous-bois. Ce secteur au pied du versant a été éclairci depuis la fin des années 1990.

En parallèle, une transformation localisée mais profonde affecte le territoire. Il s'agit de la fermeture et du démantèlement de l'usine. Les différents bâtiments et dispositifs industriels de l'usine sont démontés et rasés. Seul, un bâtiment de l'usine a été conservé et il est en cours de reconversion en zone artisanale. Le reste de l'usine est totalement rasé ouvrant une large brèche de près de 7ha dans le tissu urbain du bourg.

Cette transformation brutale vient inscrire le bassin d'Auzat dans une période de transition.

1.1.2. Les villages perchés : des évolutions soumises au recul des pratiques agro-pastorales

On entend ici par « villages », le terroir villageois comprenant le noyau construit, c'est-à-dire le village proprement dit, et les terres agricoles ou pastorales de proximité, dans une couronne restreinte. Les villages flanqués sur les soulans ou perchés dans les hautes vallées ont connus des destins plus contrastés que les bourgs du bassin. Leur implantation géographique, leur proximité ou leur éloignement du bassin, leur ouverture sur d'autres vallées, l'existence d'autres activités sur la commune ... ont doté au cours du temps chacun de ces villages de spécificités. Aussi, on peut distinguer, au début du XX^e siècle, deux typologies de villages, basées sur une économie agro-pastorale différente :

- tout d'abord une majorité de villages, qui au début du XX^e siècle, vit d'une économie « agro-pastorale » avec souvent une dominante en terme de superficie occupée par l'agriculture, culture de céréales et de pommes de terre surtout. Ce type sera représenté par l'étude du village de Siguer

- Ensuite, une minorité de villages, représentée par le village de Suc-et-Sentenac, est orientée dans une économie herbagère au début du XX^e siècle, vouant une partie importante de son terroir aux prés de fauche et à l'élevage.

Ce sont donc ces deux types d'entités villageoises qui vont faire l'objet ici d'attentions. Si ces villages présentent au début XX^e siècle des distinctions, des spécificités bien marquées, la constante déprise aura pour effet de banaliser les différences et de gommer les écarts entre ces villages.

- Les villages de la vallée de Suc-et-Sentenac : d'un paysage de prairies herbagères à un paysage de friches et de forêts

Suc-et-Sentenac est une commune de soulane qui présente deux noyaux villageois séparés par un large talweg dans lequel coule le ruisseau de Sentenac. (Cf. paysage repère 2)

1908-1950 : déclin du système agro-pastoral

Vers 1908, le paysage aux alentours des villages est encore voué aux pratiques agro-pastorales. Le terroir est relativement déboisé, hormis quelques petites zones embroussaillées sur les pentes fortes. Autour de Suc se dressent de nombreux arbres émondés, à la silhouette longiligne, le plus souvent des frênes, parfois quelques peupliers. Les parcelles qui ourlent le village entremêlent des terres cultivées et une forte proportion de prairies. Tout le terroir qui s'échelonne au-dessus du village de Suc est cependant modelé de terrasses et propice à recevoir des cultures. Le cadastre napoléonien de 1834 montre que tout le versant de Suc jusqu'aux environs 1400m d'altitude était labouré et cultivé. Le pourtour des deux villages présentait une auréole de jardins et était au-delà entouré de terre labourées, soutenues de terrasses, dès que les pentes le nécessitaient. La portion de versant entre le village de Suc et le fond de vallée était intégralement cultivée. Des prés de fauche s'établissaient dans le talweg du ruisseau de Sentenac. Entre 1834 et 1908, il apparaît que l'agriculture ait nettement régressé dans ces villages : de vastes superficies de prés ont succédé au terroir cultivé et cela dans la proximité même du village.

Jusqu'aux années 1950, ces paysages se transforment lentement : peu à peu les parcelles cultivées disparaissent au profit de l'herbe. Le manque de main d'œuvre et l'exode succédant à des périodes de surpopulation, conjuguées à des bouleversements des pratiques agricoles conduisent à l'abandon de la culture des terres ; les parcelles cultivées sont remplacées par des prairies de fauche, ou parfois deviennent des friches. Vers 1942, la portion de versant entre le village de Suc et le fond de vallée présente une mosaïque de terres cultivées et de surfaces en herbe ; alors que tout le talweg et le versant de Sentenac se parent de prairies parfois bocagères. La couronne proche du village se maintient, même si des signes avant-coureurs de déprise se laissent entrevoir : fin des pratiques d'émondage des haies et des arbres qui retrouvent un port plus étoffé par exemple... Les terres à la marge du terroir villageois sont les premières abandonnées : en 1950, le pourtour du village ne porte pas encore les stigmates de la forte déprise qui est en train de se jouer.

Paysage-repère 2 : Les villages de la vallée de Suc-et-Sentenac : un espace herbager en déprise

Déprise agro-pastorale et enforestation (S1)



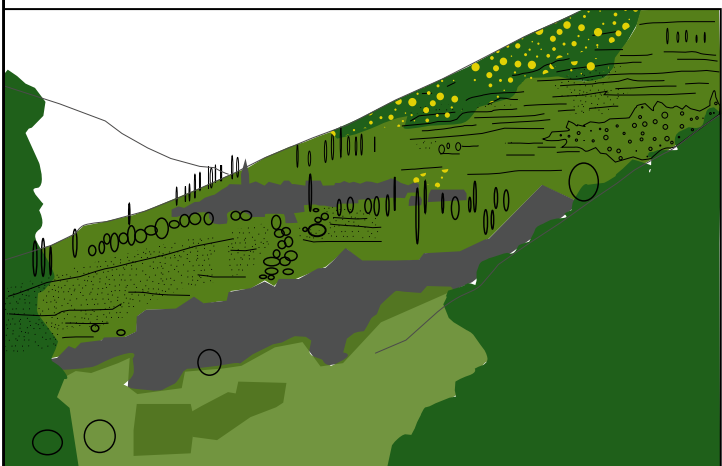
Carte postale - vers 1908



J.-P. Métaillé - 1989



J. Carré - 2006



Enforestation du terroir pastoral (S2)



Cliché RTM - 1954



J.-P. Métaillé - 1996



J. Carré - 2006

Reboisement des secteurs érodés (S3)



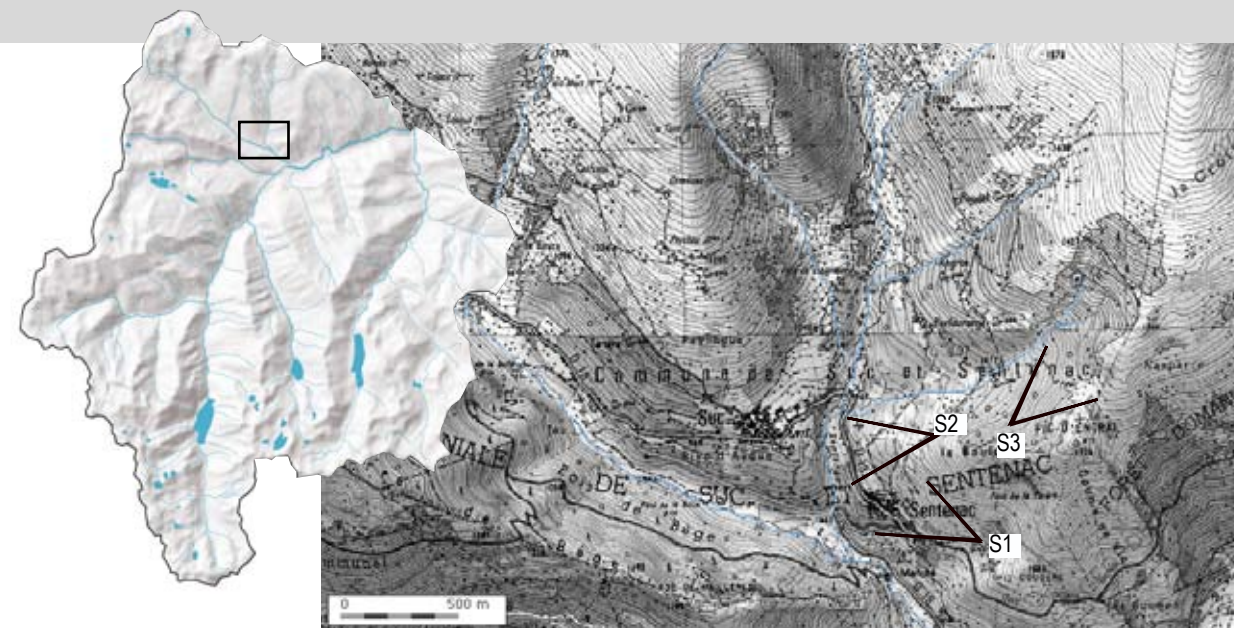
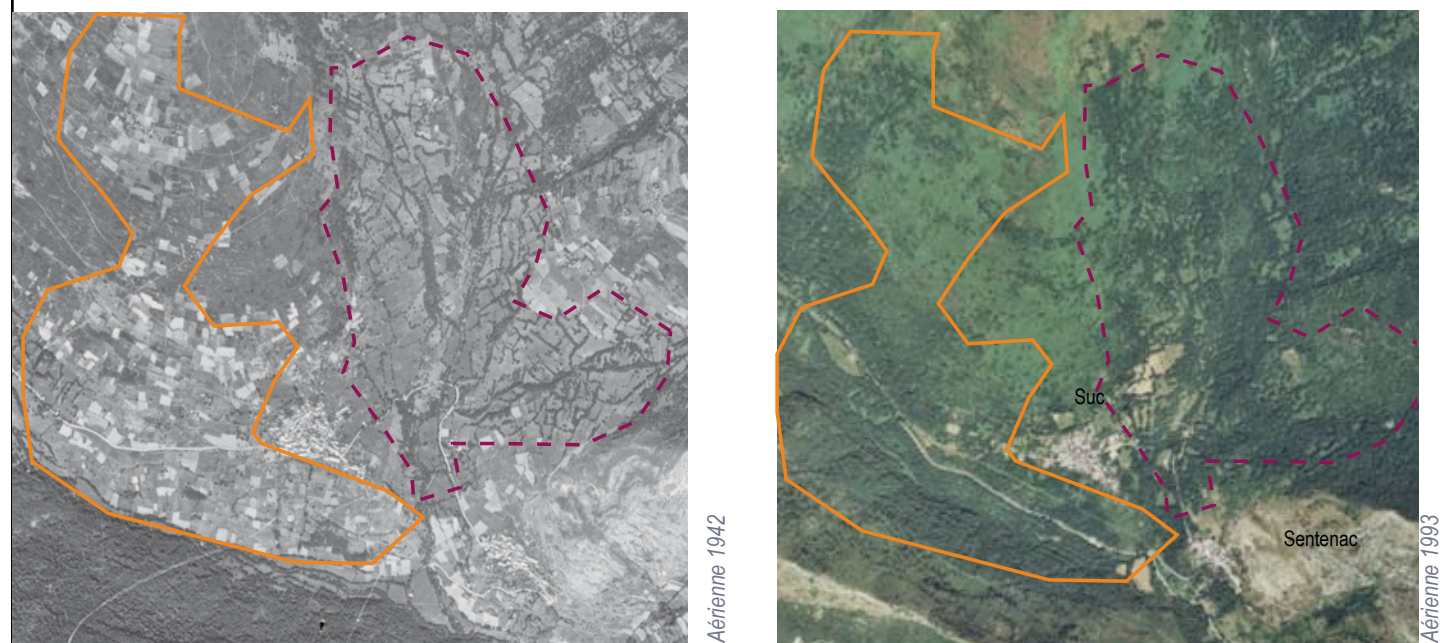
Cliché RTM - 1913



J. Carré - 2007

	Zone boisée en 1908		Emprise du village en 1908
	Arbres isolés ou alignés en 1908		Extension de la surface boisée au détriment des terroirs entre 1908 et 1989
	Terrasses en 1908		Zone en friche en 1989
	Parcelle cultivée en 1908		Extension de la surface boisée entre 1989 et 2006

Enfrichement et reboisement de la soulane et du fond de vallée entre 1942 et 1993 ; disparition des cultures et des haies bocagères



Enfrichement des talwegs et des anciennes terrasses



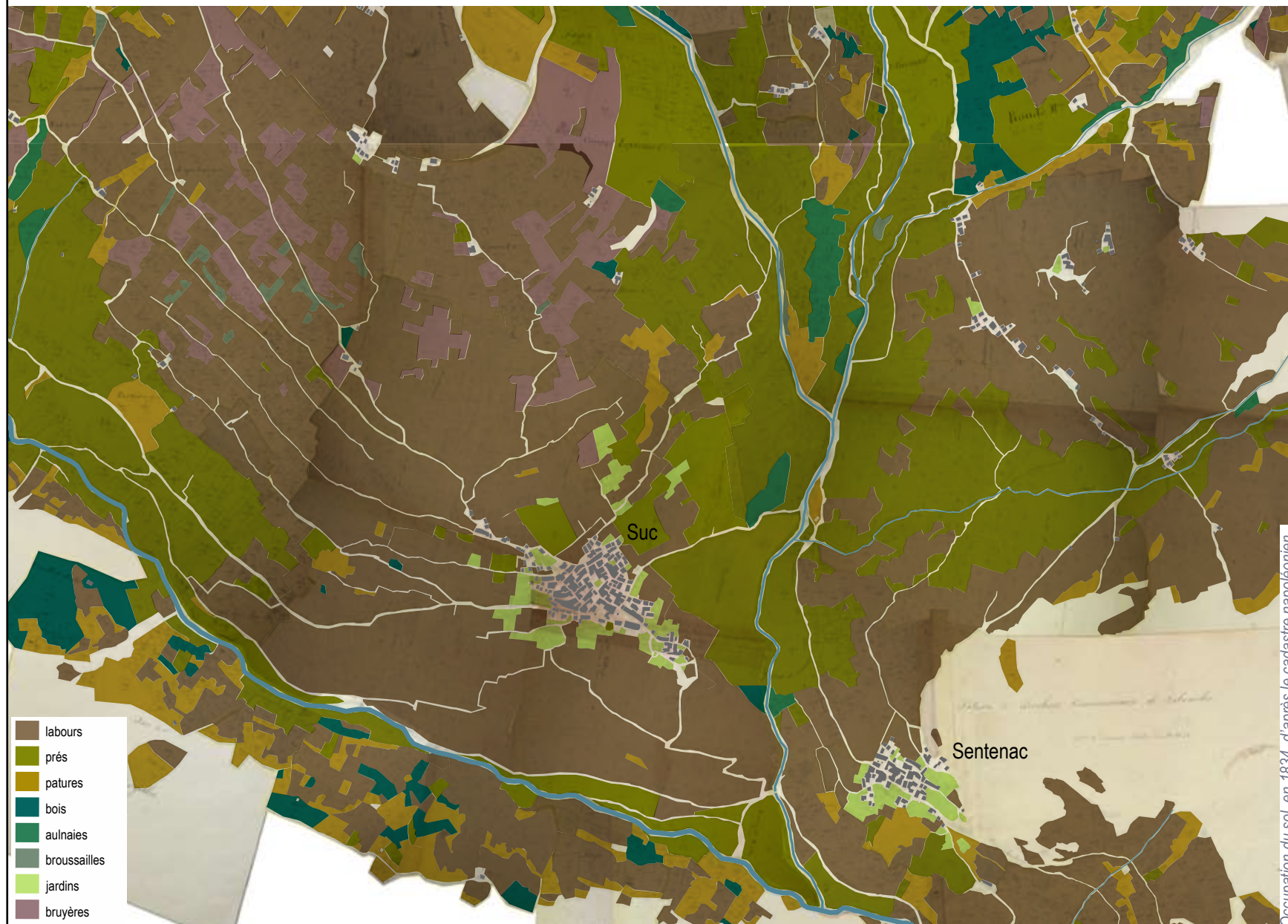
Vestiges des cultures en terrasses



Persistance de l'élevage à proximité du village



Une soulane très exploitée : terres en labours nombreuses, prés de fauches en boudure des ruisseaux ; nombreux hameaux de granges



Occupation du sol en 1834, d'après le cadastre napoléonien

Les prairies y sont toujours entretenues, alors qu'ailleurs sur les marges, la déprise est engagée et notamment sur les secteurs les plus pentus telles les terrasses du pied de versant en ombree qui sont déjà en 1954 en cours d'enfrichement

Entre 1901 et 1954, la superficie de prés, rouage essentiel du système, ainsi que le cheptel ovin ont été divisés par quatre. L'élevage et l'économie herbagère, piliers de cette vallée semblent bien mal en point dès la moitié du siècle.

1950-1989 : enforestation

C'est entre les années 1950 et 1989 que l'enfrichement s'amorce et prend rapidement de l'ampleur à proximité même du village. Dans les années 1970, l'agriculture disparaît totalement, et le pastoralisme est en forte régression. Les superficies de prairies ne cessent de se restreindre... L'enfrichement amorcé en 1950 se poursuit, et les clichés des années 1989 et 1996 montrent des villages enserrés dans des boisements. Les prés et les pacages en contrebas du village de Suc ont été gagnés par la friche où se mêlent fougères et ligneux.

Le terroir de terrasses en amont du village de Suc a lui aussi été gagné par une végétation ligneuse : noisetiers, frênes, et merisiers foisonnent sur ce versant.

1989-2008 : poursuite de l'enforestation :

De 1989 jusqu'à aujourd'hui, le paysage ne présente pas de transformations nouvelles. Il s'agit de la poursuite des dynamiques engagées : l'espace autour des villages continue de se refermer, gagné par la végétation. Même les parcelles de proximité ne sont plus exploitées. Elles sont parfois encore fauchées mais parfois la végétation d'enfrichement et les jeunes bois arrivent aux portes du village. Un pastoralisme extensif maintient encore quelques prairies d'intersaisons en amont de Suc sur un replat, où quelques granges sont encore exploitées.

- Les villages de la vallées de Siguer : d'un paysage agro-pastoral intensément exploité, à un paysage principalement forestier

Siguer est un village situé dans le fond de vallée relativement plat de la vallée du même nom. Cette vallée orientée nord/sud est éloignée et isolée du bassin d'Auzat –Vicdessos. Elle s'ouvre sur la vallée principale du Vicdessos, bien en aval de ses bourgs principaux au niveau du hameau de Laramade.

Paysage-repère 3 : L'espace des villages de la vallée de Siguer : déclin agraire et enforestation

Disparition de l'agriculture au profit des prés de fauche ; « dispersion » du village-rue, enforestation du versant de Gestiès (S1)



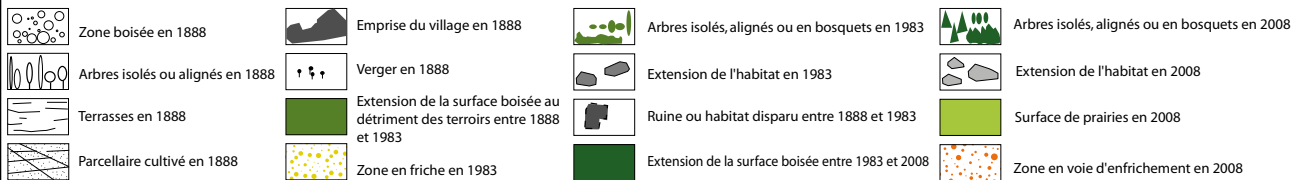
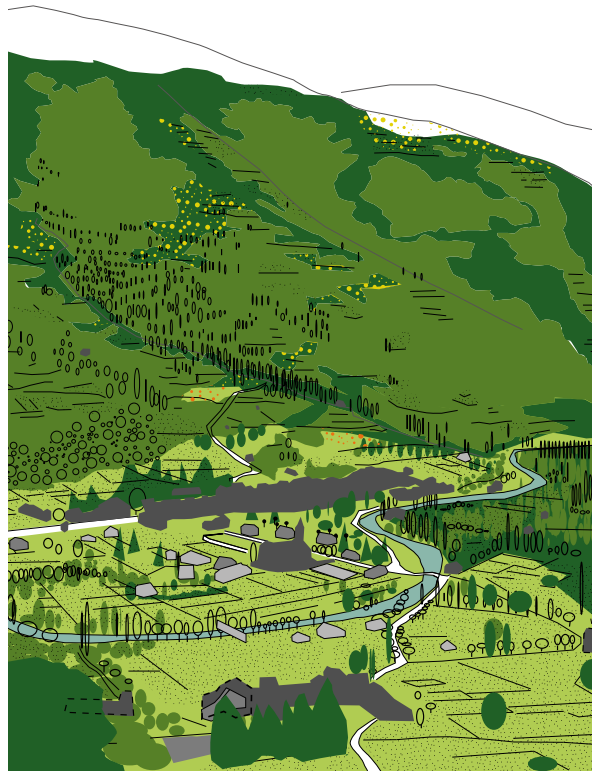
Cliché RTM - 1888



J.-P. Métallié - 1983



J. Carré - 2008



Enforestation du versant de Gestières (S2)



Carte postale - vers 1950



J.-P. Métaillé - 1997



J. Carré - 2008

Boisement du versant de Lercoul (S3)



Carte postale - vers 1950



J.-P. Métaillé - 1997



J. Carré - 2006

Déprise agricole (S4)



Carte postale - vers 1910



J.-P. Métaillé - 1997



J. Carré - 2008

D'un paysage encore agro-pastoral en 1953 à un espace en cours de reforestation en 2003



Aérienne 1953



Aérienne 2003

Ruines de grange



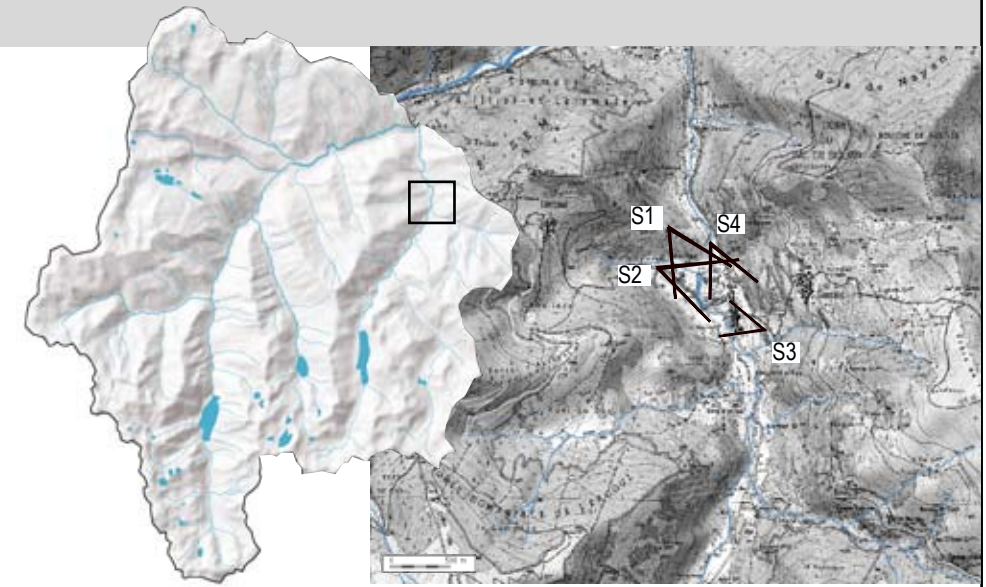
Terrasses et vestiges de vergers



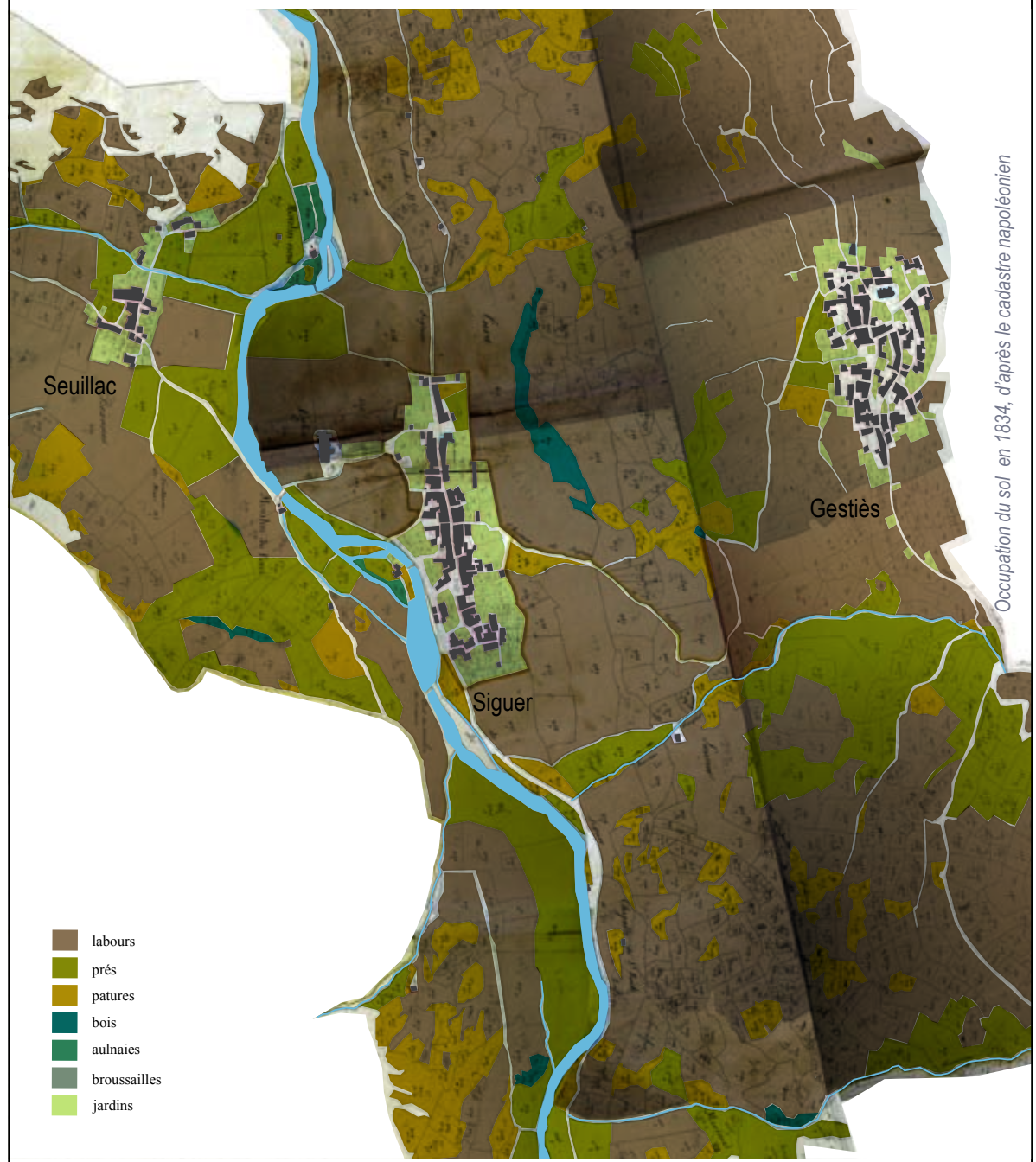
Des villages noyés dans les frondaisons



J. Carré - 2008



Un fond de vallée et des versants largement cultivés ; prairies de fauche en bordure des cours d'eau



(Cf. paysage repère 3)

1888-1950 : une importante déprise agricole

A l'aube du XX^e siècle, le paysage des villages de Siguer, ainsi que de Gestès et Lercoul sur les versants, est un espace agro-pastoral bien tenu et intensément exploité. Le village de Siguer, se regroupe autour de l'axe principal de communication, entre la rivière et le pied du versant ; l'église se tenant un peu à l'écart. Et en rive gauche s'est établi le hameau de Seuillac. Dans le fond de vallée, autour du village de Siguer et du hameau de Seuillac, s'étendent principalement des terres cultivées, mais aussi, quelques prairies. Les versants sont également intensément exploités et modelés par des terrasses jusque très haut sur les pentes. Le paysage est plutôt dénudé et porte peu de boisement, mis à part, un petit boisement en lanière sur un ressaut du relief surplombant le village. Quelques arbres bordent la rivière, longent les chemins ou accompagnent les limites parcellaires. Un verger se trouve à proximité de l'église. A cette époque le paysage traduit bien une occupation agro-pastorale du territoire et un usage intensif : une certaine pression sur le milieu est lisible : les terrasses qui montent très haut à l'assaut du versant pour employer tout l'espace possible, les arbres que l'on émonde en complément de fourrage...

A partir des années 1940-1950, cette pression sur le milieu et ses ressources semble s'atténuer. Cela se manifeste par un relâchement des activités agricoles. Activités agricoles et pastorales cohabitent toujours mais il s'opère un glissement. Les surfaces agricoles ne sont plus majoritaires et la place laissée à l'herbe devient prépondérante.

1950-1983 : mouvement d'enfrichement

Entre 1950 et 1983, les activités agricoles disparaissent au profit du pastoralisme et des superficies en herbe. Le fond de vallée se maintient dans ses structures, c'est-à-dire qu'il n'enregistre pas de transformations majeures hormis le passage d'une activité à l'autre. Le versant lui, révèle des dynamiques d'enfrichement, particulièrement dans les talwegs, mais aussi, à un stade moins avancé sur d'anciennes terrasses de cultures à la marge du terroir, en sommet de pente, sur des zones mal exposées... Une végétation arbustive et arborée couvre une bonne partie du versant. Les surfaces enherbées ne sont apparemment plus fauchées et ne sont plus utilisées qu'en pâtures.

En parallèle à ce mouvement de déprise, on peut noter une extension de l'habitat sous forme de quelques maisons isolées à l'écart du village dense et étiré le long de la route. Elles s'implantent dans les prairies entre la rivière et le village.

1983-2008 : mouvement d'enforestation

Le mouvement d'enfrichement amorcé précédemment prend de l'ampleur et gagne la totalité du versant, voire la lisière du fond de vallée. La forêt couvre aujourd'hui les deux versants de part et d'autre de Siguer vers Gestès et Lercoul, recouvrant vestiges de terrasses et noyant les restes de vergers sous les frondaisons forestières... Les arbres isolés et les bosquets prennent beaucoup d'ampleur dans le fond de vallée. Un nouveau type de végétation apparaît, des conifères d'ornement, qui ponctuent les alentours du village en de différents points, associés aux nouvelles constructions qui continuent de gagner sur les prairies. Cette extension de l'habitat individuel donne lieu à un nouveau quartier à proximité de l'église, mais s'étend dorénavant aussi en rive gauche. Des équipements sportifs complètent cette extension du village.

1.2. La montagne intermédiaire : du territoire d'enjeux au territoire délaissé

Par « montagne intermédiaire », il faut comprendre ici la zone qui se situe entre l'espace des terroirs péri-villageois et les estives. L'observation de cet espace est particulièrement intéressante puisque des pressions diverses s'exercent et se répercutent sur lui.

- La soulane de l'Artigue : d'un paysage agro-pastoral à un paysage en voie d'enforestation.

Fin XIX^e début XX^e siècle, les paysages de cette montagne intermédiaire présentent un territoire encore très exploité, cultivé et fauché jusque haut en altitude. Cet espace est parsemé de hameaux de granges autour desquels s'organisent les surfaces exploitées. Dans la haute vallée de l'Artigue, ces hameaux sont présents jusqu'à 1400m.

(Cf. paysage-repère 4)

1904-1952 : des paysages sous pression

Au début du siècle, plusieurs caractères marquent fortement ces paysages :

- il s'agit tout d'abord du caractère cultivé de cette montagne intermédiaire : en effet, le terroir cultivé ne se cantonne pas à l'espace des villages, mais concerne une grande partie de l'espace intermédiaire, c'est-à-dire toute la zone des granges. Les granges de Peyre, enchâssées dans la pente, sont surmontées d'une bande de parcelles cultivées ; cultures que l'on retrouve également autour du hameau de Pebre. Ces cultures, pommes de terre, seigle, sarrasin, s'étagent parfois en terrasses. Tous les espaces disponibles sont mis en valeur, même s'ils se trouvent menacés et pris en étau entre deux ravins actifs...

Ce territoire est donc voué à une utilisation agro-pastorale. La vocation pastorale est réelle quoique secondaire autour des granges. Les activités agricoles, moyen premier de subsistance, sont prédominantes. L'activité pastorale, plus spéculative, semble à l'époque secondaire. En cela, l'occupation du sol entre 1834, date du cadastre napoléonien, et le tout début du XX^e siècle a peu évolué : une grande partie de ce terroir est vouée aux cultures.

- un autre caractère remarquable de cette montagne intermédiaire est son aspect déboisé. Hormis une parcelle présentant un boisement clair au dessus des granges de Peyre, peu de végétation ligneuse se développe à proximité des granges. Bien que la décroissance de la population et l'exode vers les plaines soient un fait marquant à l'échelle du canton, il semble que les répercussions ne soient pas immédiatement visibles sur l'espace intermédiaire qui paraît toujours autant soumis aux pressions. Les minces zones boisées qui ponctuent ces espaces n'évoluent guère et le paysage reste dénudé en ce début de XX^e siècle.

Les paysages ne sont alors ponctués que de quelques bois clairsemés et quelques taillis qui subsistent en dehors des forêts de protection des villages ou de la forêt de sapins de Sem, liés à l'exploitation de la mine.

- enfin, cet espace intermédiaire, fortement déboisé et intensément cultivé connaît des processus érosifs de grande ampleur. La dénudation des versants abrupts de cette montagne intermédiaire accentue les phénomènes naturels d'érosions : les paysages sont fortement marqués par des ravins, des couloirs d'avalanche, des éboulements... Deux ravins sont particulièrement actifs dans la vallée de l'Artigue, les ravins de Gravet et de Moulinas. Ce secteur comme le reste de la vallée est régulièrement frappé de catastrophes : coulée de boues, glissement de terrains, avalanches. (DUPUIS, 1991)

C'est donc dans ces espaces intermédiaires que va se développer le premier grand mouvement contemporain de transformation des paysages. Dès les années 1860, les services de Restauration des Terrains de Montagne s'engagent dans des opérations dans le canton : les ravins de Gravet et Moulinas sont rectifiés, des barrages et des gabions sont édifiés pour atténuer les risques érosifs. En parallèle, des plantations de jeunes conifères sont effectuées sur les versants (DAVASSE, GALOP 1991, DAVASSE, 2000, BONNET, 1986). La plantation du bois de la Fage sur la soulane de l'Artigue au-dessus des hameaux de granges est particulièrement visible dès 1904.

1952-1989 : déprise

Les années 1950 marquent un seuil décisif dans l'histoire de la vallée et la montagne intermédiaire va directement en afficher les conséquences.

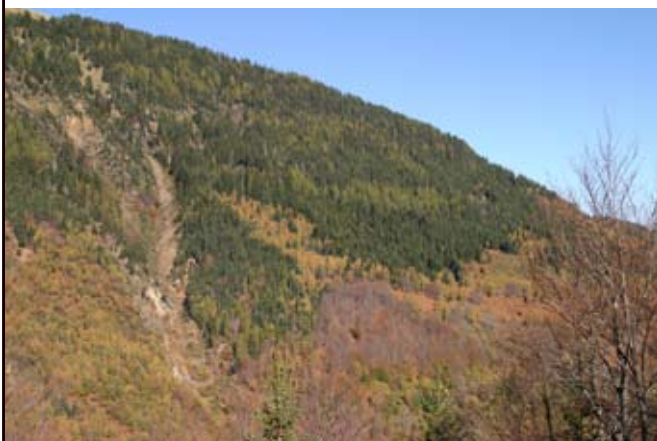
Déprise des granges de Peyre et Pebre, extension du bois de Fage (S1)



Cliché RTM - 1904



J-P. Métailié - 1983



J-P. Métailié - 2006

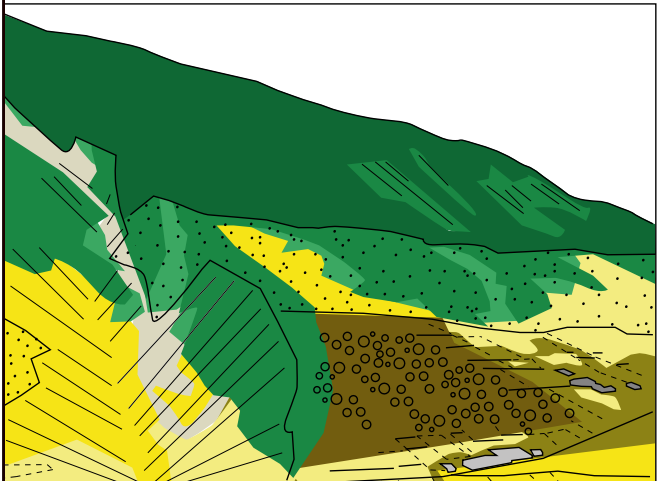
Reboisement d'une montagne érodée et cultivée (S2)






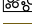

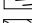
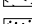









Cliché RTM - 1889



J-P. Métailié - 1983



-  ravin et zones d'érosion en 1904
-  érosion qui persiste en 2006
-  jeunes plantations RTM en 1904
-  extension /colonisation des plantations en 1983
-  extension /colonisation des plantations en 2006
-  bois de feuillus de protection en 1904
-  extension et densification du bois de protection en 1983 et 2006
-  terrasses ou rideaux de cultures en 1904
-  parcelles cultivées en 1904
-  zone de landes ou de pacage en 1904
-  zone de lande enrichie en 1983 et 2006
-  extension "feuillus colonisateurs" type bois de bouleaux en 1983
-  progression des "feuillus colonisateurs" type bois de bouleaux en 2006
-  granges existantes en 1904
-  granges disparues en 1983
-  granges en ruines en 2006

Abandon des granges de Moulinas (S3)



J.-P. Métaillé - 1983



J.-P. Métaillé - 2002



J. Carré - 2005

Reboisement du versant de Bersil (S4)

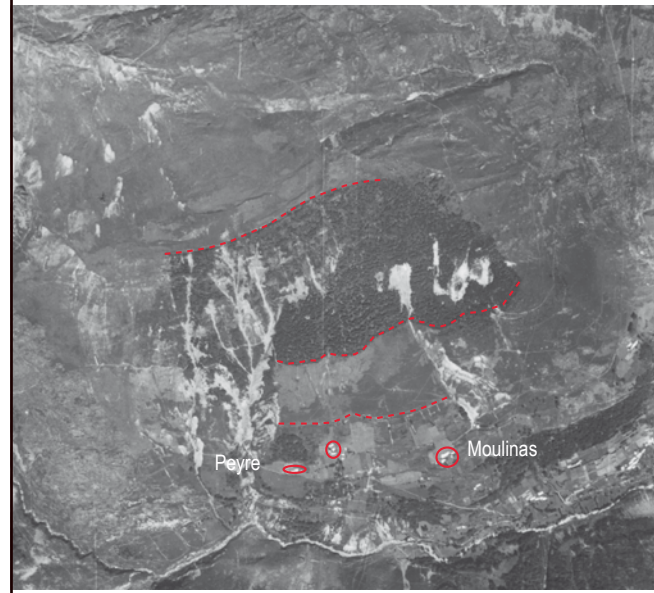


Cliché RTM - 1952

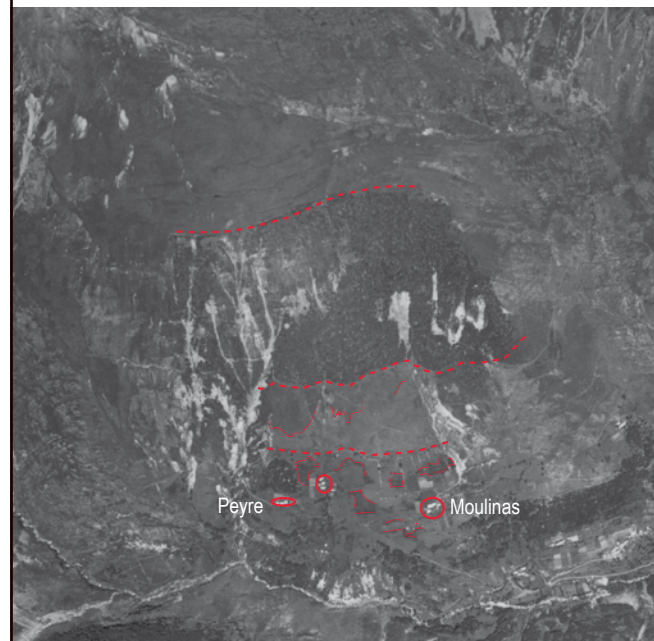


J.-P. Métaillé - 2006

Extension des boisements au détriments des espaces de pâtures et de prairies ; déprise pastorale vers 1950



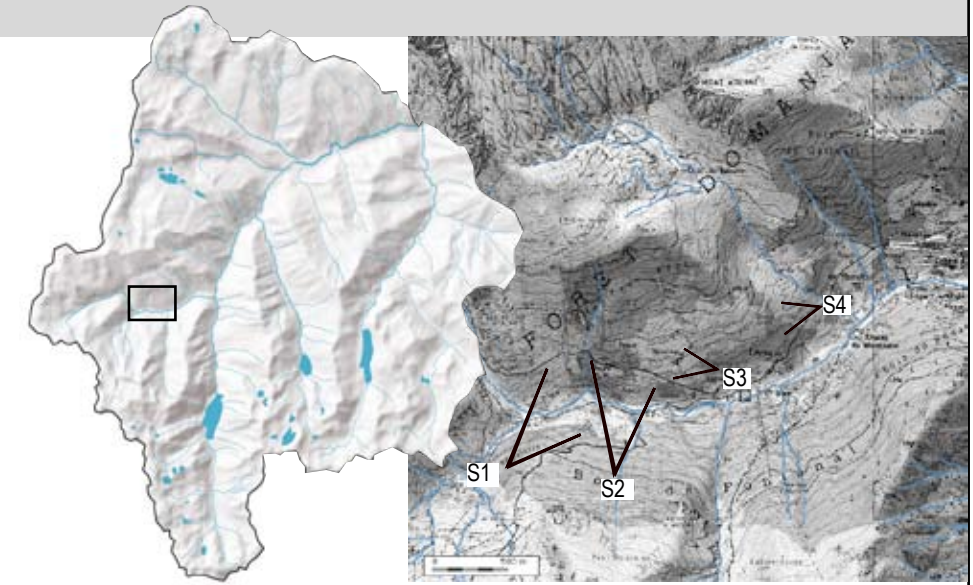
Aérienne - 1942



Aérienne - 1953



Aérienne - 2003



Une zone intermédiaire intensément cultivée en 1834



Occupation du sol en 1834, d'après le cadastre napoléonien

Ruines des granges de Peyre



Enfrichement d'une ancienne zone de culture, envahie de genets et de fougères ; en limite supérieure un boisement de bouleaux.



Lisière du bois de Fage : propagation de jeunes conifères dans les pâtures enfrichées.



Dès le début des années 1950, les paysages montrent la fin de l'agriculture. Les marges du terroir villageois, on l'a vu précédemment, et surtout la vaste zone intermédiaire des granges, sont les premières abandonnées. Les parcelles labourées laissent place aux prairies, aux pâtures, ou directement à la friche. Les hameaux de granges perdent soudainement leur vocation agricole et progressivement leur vocation pastorale par simplification des cycles pastoraux. Les terrasses, les zones les plus éloignées, trop pentues pour être mécanisables sont laissées à la friche. Ce phénomène de déprise agricole est particulièrement visible dans la vallée de l'Artigue : la soulane est laissée à un pacage extensif, les granges ne sont plus utilisées et tombent progressivement en ruine ; les hameaux de Peyre, Pebre, Moulinas sont ainsi abandonnés.

En plus de cet enfrichement des versants par les espèces colonisatrices, les arbres issus des reboisements par les services RTM arrivent à maturité et deviennent autant de porte-graines. Les lisières des forêts artificielles prennent de l'épaisseur et se propagent tant sur les limites hautes que basses, gagnant sur les pâturages intermédiaires et sur les estives. Ce phénomène est visible dès 1950 au lieu dit Bersil, où les jeunes conifères des plantations RTM colonisent de haut en bas tout le versant.

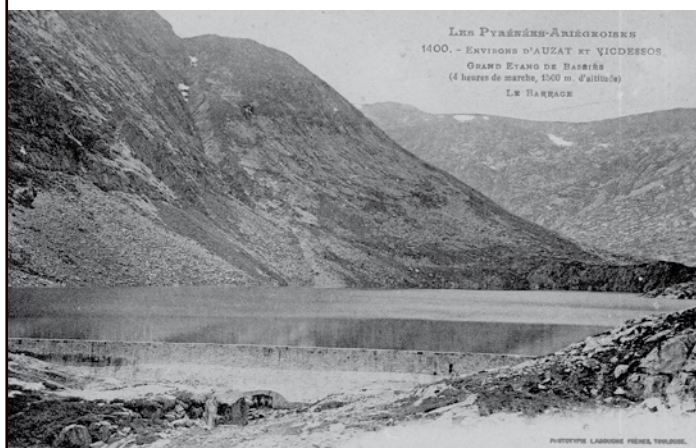
Sur les clichés des années 1980, cette végétalisation artificielle est dès lors relativement discernable dans le paysage : limites nettes des périmètres, formes strictes, boisement par zones... Elle se distingue aussi par les espèces utilisées, étrangères à la chaîne pyrénéenne, tels que les mélèzes, les épicéas...

1989-2008 : accentuation de la déprise

Cette déprise et son corollaire l'enfrichement vont se poursuivre tout au long du siècle et s'accélérer à partir des années 1970. La déprise agricole est maintenant bien visible dans les paysages : les terrasses sont recouvertes de fougères, noisetiers, bouleaux ; même les granges qui ont été exploitées tardivement (années 1960-1970) comme celles de Moulinas finissent par s'effondrer. Seule une grange de ce hameau est encore en sursis. Les anciens arbres émondés à proximité des hameaux de granges, implantés en limites parcellaires reprennent leurs formes libres et créent de véritables écrans végétaux.

La friche et la forêt s'étendent quasiment des portes des villages jusqu'aux estives : le Vicdessos a connu en un peu plus d'un siècle un renversement complet de sa situation paysagère pour toute la frange intermédiaire de la montagne : aux paysages dépouillés ont succédé des paysages forestiers.

Aménagement hydraulique du Grand Etang et colonisation végétale (S1)



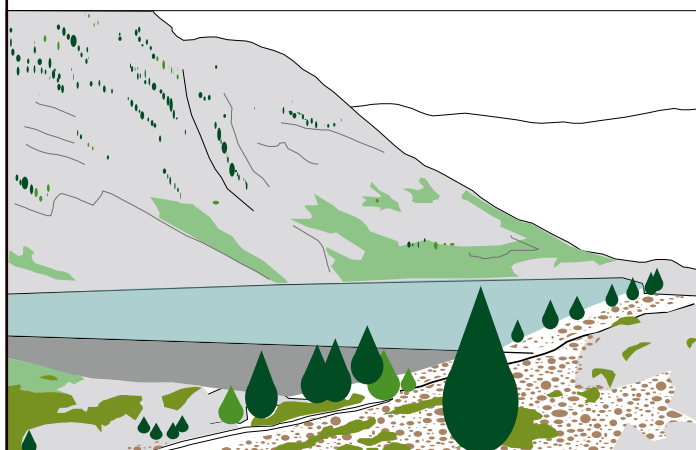
Carte postale vers 1903-1913



J.-P. Métaillé - 1985



J. carré - 2007



Déprise pastorale et développement de la lande et des pins (S2)



Carte postale vers 1903-1918



J.-P. Métaillé - 1985



J. Carré - 2007

Une estive en cours d'enrichissement (S3)

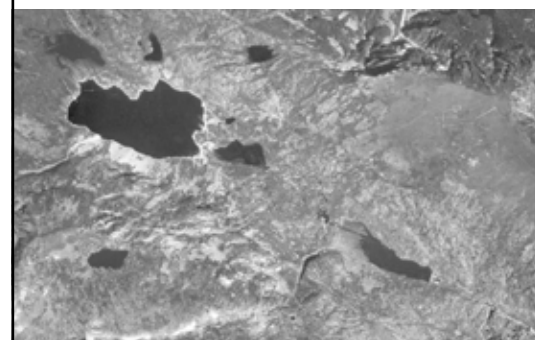


F. Taillefer - 1976



J. carré - 2007

Des évolutions discrètes entre 1942 et 2003



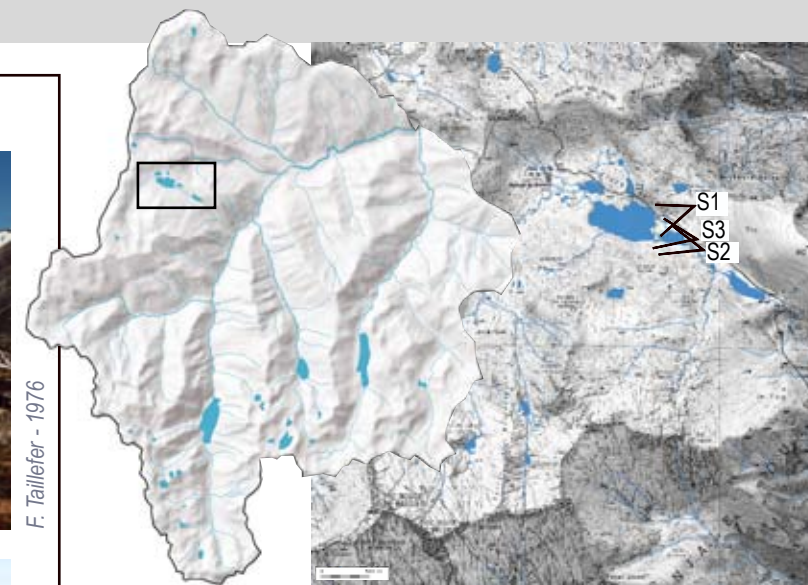
Aérienne - 1942



Aérienne - 1983



Aérienne - 2003



Engouement touristique : Refuge de Bassiès

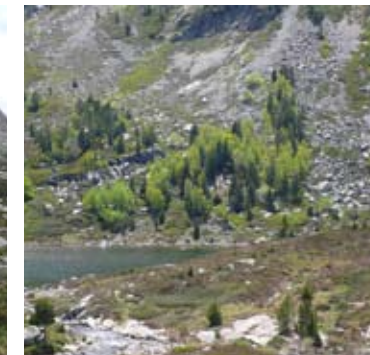


J. Simon - 2007

Chemin vestige des travaux



Colonisation par les pins, bouleaux, bruyères et genévriers des abords des étangs



Ouvrage de l'étang d'Escales



- Lac
- Barrage
- Rochers, éboulis, barres rocheuses
- Pelouses et landes entre 1913 et 2007
- Végétation buissonnante en 1985
- Jeunes pins en 1985
- Jeunes arbres et arbustes en 1985
- Jeunes pins en 2007
- Végétation buissonnante en 2007
- Jeunes arbres et arbustes en 2007

1.3. Des estives dont la stabilité est remise en question...

Il est un territoire qui semble avoir été peu soumis aux variations paysagères : il s'agit de la haute montagne et particulièrement des estives. Cette entité présente une relative stabilité de ses formes paysagères. Toutefois, ces territoires d'altitude ont connu de réelles transformations.

- Bassiès : d'un paysage d'estive pacagée à des dynamiques végétales puissantes et une diversification des usages

Le cas de Bassiès est intéressant : ce sont de basses estives, étagées entre 1600 et 2000m, relativement amples et accessibles, constellées de plusieurs étangs.

(Cf. paysage-repère 5)

1903-1985 : aménagement de la montagne pour l'industrie

Dans la première moitié de siècle, ce territoire a été lui aussi marqué par l'industrialisation. La retenue de Bassiès achevée en 1911 pour alimenter la centrale d'Auzat barre le grand étang de Bassiès et s'ancre dans un paysage dénudé. Ces travaux sont les prémices des importants aménagements de la haute montagne qui ont été entrepris pendant plusieurs décennies dans toute la vallée pour alimenter l'usine d'Auzat.

1985 : modernisation des dispositifs

La modeste retenue de Bassiès a été transformée et exhaussée. Ailleurs dans la vallée, d'autres barrages, plus conséquents ont été construits, tels Izourt (1940), Gnioure(1950), Soulcem (1984) ; ces barrages ont noyé de vastes zones d'estives et ont véritablement changé l'aspect de ces hautes vallées englouties par ces étendues d'eau. Le dernier construit, Soulcem, atteint des proportions et un impact paysager encore plus conséquents. Si les premières retenues consistaient à accroître les petits étangs existants, le dispositif complet des barrages du Vicdessos a considérablement changé l'aspect de la haute montagne, barrant les vallées, noyant des estives, bouleversant les cours d'eaux...

Quelques pins à crochets sont apparus dans cet intervalle, symbole d'une pression pastorale moins importante. Ils sont accompagnés d'une transformation du tapis herbeux : les pelouses semblent se transformer en landes et laissent plus de place à la végétation buissonnante, qui se développe tant aux alentours des lacs que sur les versants d'éboulis.

1985-2007 : accélération des dynamiques végétales

Comme les autres étages de la vallée, ce secteur a été soumis à la déprise et au bouleversement du cycle pastoral. Les pins à crochets se sont multipliés et ont grandi. Les pelouses d'estives paraissent sous-pâturées, et la nature des pelouses est en train de changer : beaucoup de secteurs sont gagnés par la lande à callunes, genêts, myrtilliers...

Ces estives les plus basses en altitude ont vu lors de ces 20 dernières années des dynamiques que l'on peut juger conséquentes : des petits pins à crochet se sont développés, d'abord de façon ponctuelle, mais colonisent aujourd'hui des pans entiers de territoire : abords des étangs, pans rocheux, pelouses.... Cette dynamique de colonisation et de fermeture des estives est d'autant plus probable que le réchauffement climatique envisagé contribuera à la propagation de cette espèce.

Comme dans la montagne intermédiaire, le cycle pastoral s'est maintenu jusqu'au milieu des années 1950. Ce cycle reposait sur une importante et précoce transhumance haute. Bien que domaniales, les terres d'estives étaient octroyées par « quartier » à chaque famille usagère qui y possédait un orri. Chaque orri se transmettait de père en fils et il était durant l'estivage le cœur de l'exploitation pastorale. Les familles s'y installaient pour l'été (BESSET, 1991). L'exploitation de l'orri a cessé depuis le milieu des années 1950, et l'estivage est de plus en plus extensif (TAILLEFER, 1940).

Enfin, cet espace est devenu depuis les années 80, le lieu d'une pratique touristique de randonnée, favorisée par la création du GR10 qui traverse cette estive et par l'aménagement d'un refuge (1991).

1.4. Conclusion : déclin des paysages agro-pastoraux, essor de l'industrie, mutations paysagères à tous les étages

Les évolutions paysagères au cours de ce dernier siècle ont été nombreuses et très vives.

- Ce siècle a vu se creuser une opposition entre haute et basse montagne. Les paysages intégralement dénudés et exploités du fond de vallée aux sommets ont laissé place à une montagne clivée : fortement boisée dans sa partie basse et ce jusqu'à 1600m, et relativement peu investie par les ligneux dans sa partie supérieure. Les principaux usages ont également migré sur ces deux secteurs de montagne au détriment de la transversalité antérieure.

L'opposition entre ombrée et soulane existante au début du siècle s'est peu à peu amenue. Les soulanes ont connu un fort phénomène de reboisement et rejoignent par cet aspect les ombrées. La totalité des versants, quelque soient leurs expositions, a évolué

vers un boisement continu depuis les fonds de vallées jusqu'à la limite inférieure de l'estive. Le terroir villageois et la montagne intermédiaire sont dans de nombreux cas devenus indifférenciables et comme fondus dans un « tout-boisé » ou « tout-enfriché ». Ces phénomènes traduisent une fermeture généralisée des espaces de basse montagne.

- Quant aux usages, la montagne du début du siècle était totalement exploitée et fonctionnait selon un étagement, chaque étage ayant une vocation spécifique ; cela a disparu aujourd'hui.

- le bassin était amplement cultivé, avant de devenir, après 1907 et l'implantation de l'usine, un bassin industriel et urbanisé ; espace aujourd'hui en reconversion ;

- l'espace des villages était consacré aux cultures et aux prés de fauche ;

- la large zone intermédiaire portait à la fois des terres cultivées, des prés et des pâtures.

Ces terroirs s'organisaient autour de hameaux de granges.

- les estives étaient très exploitées, elles se transformaient pour la saison estivale en cœur d'exploitation et la vie montagnarde s'organisait alors autour des orris. Le cycle pastoral était basé sur une transhumance basse : les troupeaux n'hivernaient pas dans la vallée, mais en plaine. La culture du foin pour nourrir les animaux en hiver n'était donc pas une priorité.

Aujourd'hui, seuls les étages inférieurs (le bassin d'Auzat-Vicdessos, les villages) et supérieurs (estives) accueillent les principaux usages. La montagne intermédiaire s'est transformée au cours du siècle en un espace délaissé, exclue des cycles agro-pastoraux, et ne participant que très minoritairement aux activités nouvelles, touristiques notamment. Ces dernières s'établissent en fond de vallée pour les fonctions résidentielles et en haute montagne pour les activités sportives ou de loisir, de type randonnée.

Cet étage de la montagne a été pourtant un maillon indispensable, permettant l'extension des terroirs, et l'amortissement des brusques sauts démographiques. Il a été le lieu de pressions diverses : pression agro-pastorale, pression liée au reboisement...

Durant cette période, quatre grands mouvements ont marqué profondément l'orientation de l'histoire de cette vallée :

- il s'agit d'abord de l'apparition puis du rayonnement de l'industrie dans la vallée. Le bassin a occupé dès lors une attractivité et un rôle prédominant pendant près d'un siècle. Ce secteur est aujourd'hui sinistré et les activités industrielles ont pris fin en 2003 ;

- en lien avec ce premier phénomène, il s'agit ensuite du passage d'une société de paysans-ouvriers (paysan pratiquant l'agriculture, l'élevage et des activités proto-industrielles, mine, charbonnage...), à une société industrio-pastorale (salarié d'usine-éleveur et cultivateur pour les besoins familiaux). De cela découle, la disparition de

certaines pratiques, le désintérêt porté à certains pans de territoire, la rétractation des surfaces exploitées et l'enfrichement de la zone intermédiaire ;

- sur ce dernier siècle, l'enforestation du territoire marque fortement les paysages. Il s'agit à la fois d'opérations de reboisement effectuées par les services forestiers pour lutter contre les risques naturels, et d'un reboisement spontané, accompagnant les mutations de la société.

- enfin, à partir des années 1970-1980, se développe un mouvement en faveur du tourisme. Il s'agit du développement modéré d'un tourisme de nature guidé par l'implantation de refuges, de sentiers de randonnées, de campings...

Au niveau des cadences des évolutions, on peut distinguer trois types temporels :

- tout d'abord, l'entité paysagère des estives se montre la plus stable. Elle se présente comme une permanence dans ce paysage valléen très fluctuant. Pourtant, cette apparente stabilité n'est peut-être plus aujourd'hui qu'une illusion, comme le laisse à penser les dynamiques de colonisation de la végétation ligneuse, à Bassiès notamment ;

- l'entité de la montagne intermédiaire a connu une transformation régulière mais non moins profonde. La transformation de l'aspect comme des usages sur cet espace a été radicale. C'est l'espace qui a connu les évolutions paysagères les plus puissantes, passant d'un paysage cultivé, fauché, pâturé, quasiment dépourvu d'arbres, à un paysage forestier ou en cours d'enfrichement ;

- enfin, le bassin d'Auzat a connu une succession d'événements brusques qui ont changé en un temps restreint le paysage : implantation de l'usine, urbanisation, démantèlement de l'usine. Les transformations très rapides dans le bassin se sont juxtaposées à des dynamiques plus régulières de déprise. La dernière mutation, symbolisée par la fermeture et la déconstruction de l'usine laisse présager d'évolutions paysagères dont les répercussions seront probablement profondes ou plus largement étendus à l'ensemble du paysage valléen.

2. Fléchissement pastoral, enfrichement modéré, permanences et survivances : transformations contrastées en haute vallée du gave de Pau

Qu'en est-t-il des transformations paysagères en haute vallée du gave de Pau ? Notons d'abord que cette vallée, comme celle du Vicdessos, a connu une expansion

démographique importante au XIX^e siècle ; période durant laquelle l'emprise des sociétés sur le territoire et l'exploitation des ressources sont poussées à leur maximum.

Lorsque les tendances démographiques se sont inversées, d'autres transformations se sont manifestées ; chaque secteur ou étage de la montagne a alors connu des transformations singulières. Divers événements notamment liés au thermalisme, puis au tourisme ont marqué ces paysages au cours du temps.

2.1. Le bassin de Luz : d'un bassin agro-pastoral à urbanisé, enchâssé dans des versants boisés

1880-1940 : transformations agro-pastorales

A la fin du XIX^e siècle, le bassin de Luz était intensivement cultivé : de nombreuses parcelles cultivées de céréales quadrillaient le fond plat du bassin et à proximité des gaves s'étendaient de grandes prairies. Un grand nombre de peupliers s'élevaient le long des routes, notamment sur l'axe de Pierrefitte à Luz et de Luz à St sauveur. D'autres s'alignaient en lisière des champs, ou isolément à la croisée de parcelles. Les versants, eux-mêmes étaient exploités et de rares lanières boisées s'étagaient sur les accidents du relief. La soulane d'Esquièze et de Sère était fortement cultivée, de même que le bas-versant de Sassis. Seul le haut versant de Luz était boisé au niveau du Bois de l'Ase ; alors que sur le reste du versant des granges s'étagaient, entourées de prairies.

Le bourg de Luz, peu étendu, se regroupait autour de l'église des Templiers. De même, les autres villages du bassin avaient une forme typique de villages serrés, ou étirés le long de la rue. Ce paysage s'est maintenu jusqu'au tournant des années 30-40.

A partir des années 1940-1950, des transformations sont visibles dans le bassin. Les silhouettes érigées des peupliers disparaissent peu à peu ; les champs cultivés laissent davantage de place aux prés de fauche.

1940-1987 : fin de l'agriculture et enclenchement du mouvement d'urbanisation

A partir des années 1970, s'amorce un mouvement d'urbanisation du bassin qui s'accélère à partir des années 1980. Ces constructions nouvelles se propagent d'abord en bordure de la route de Luz à Pierrefitte, entre Sère et Luz, puis au cœur du bassin, en parallèle du Bastan. Quelques grandes structures d'accueil et résidences de tourisme prennent place dans le bassin. On voit aussi à cette époque la construction de centrales électriques sur les communes de Sassis et Esterre en pied de versant.

Paysage-repère 6 : Le bassin de Luz : superposition de dynamiques d'urbanisation

Extension de l'habitat ; déprise agro-pastorale (S1)



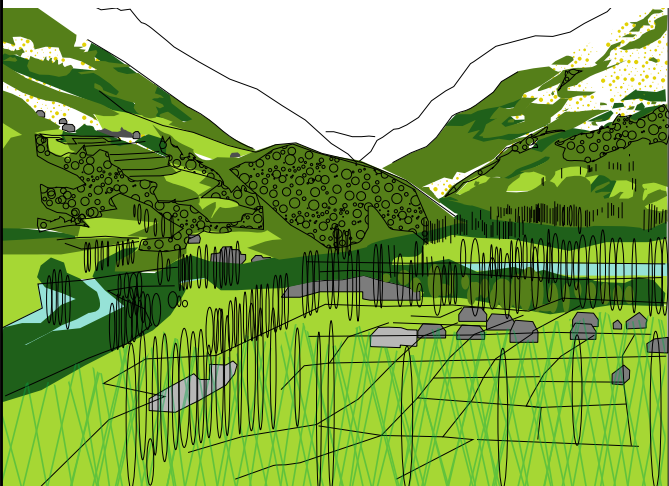
Boulanger - vers 1880



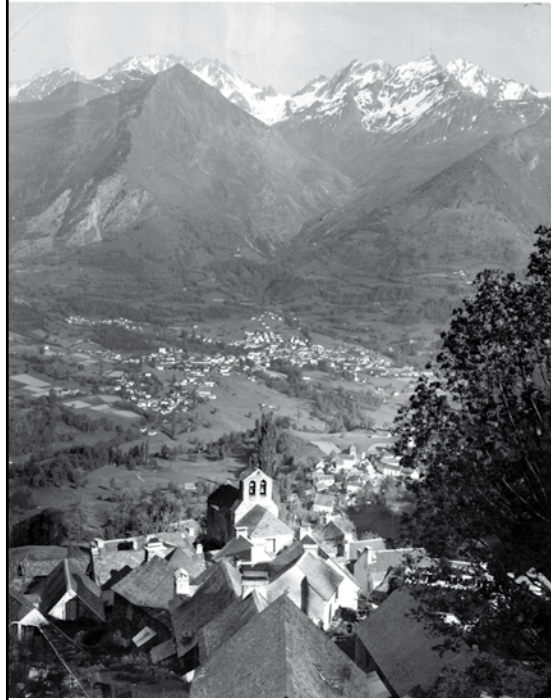
J-P. Métaillé - 1987



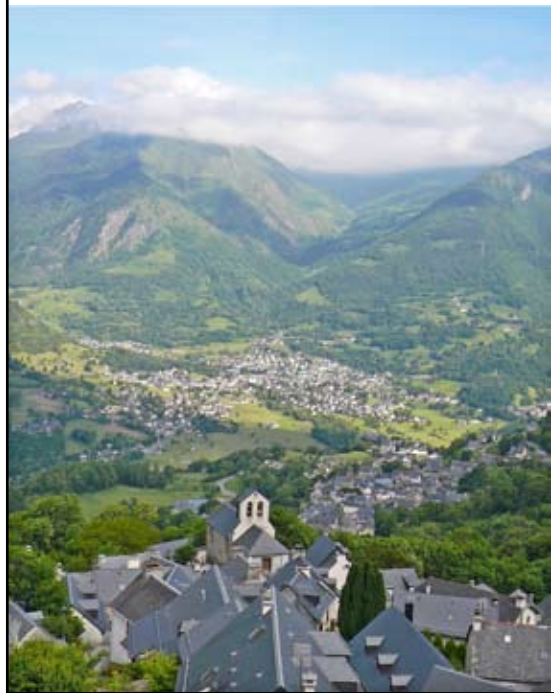
J. Carré - 2008



Développement urbain au détriment de l'espace agro-pastoral (S2)



P. Lavantiès - vers 1970



J. Carré - 2008

- Zone boisée vers 1900
- Arbres isolés ou alignés vers 1900
- Terrasses vers 1900
- Parcellaire cultivé vers 1900
- Emprise du village vers 1900
- Extension de la surface boisée au détriment des terroirs entre 1900 et 1987
- Extension de l'habitat en 1987
- Extension de la surface boisée entre 1987 et 2008
- Extension de l'habitat en 2008
- Surface de prairies en 2008
- Zone en lande ou en friche en 2008
- Masque de végétation au premier plan

et de déprise agro-pastorale

Enforestation des versants (S3)



Carte postale - vers 1900



J. Carré - 2008

Extension de Luz ; boisement du versant : disparition peupliers (S4)



De Martonne - 1929



J.-P. Métaillé - 1987

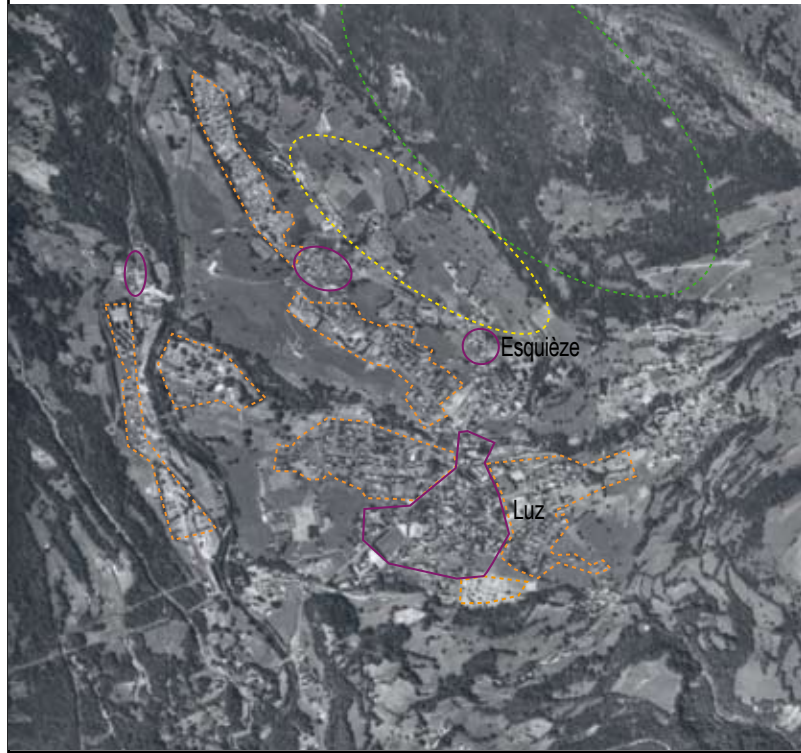


J. Carré - 2008

1948-1995 : Extension bâtie de tous les bourgs ; fin de l'agriculture, boisement en soulane



Aérienne 1948

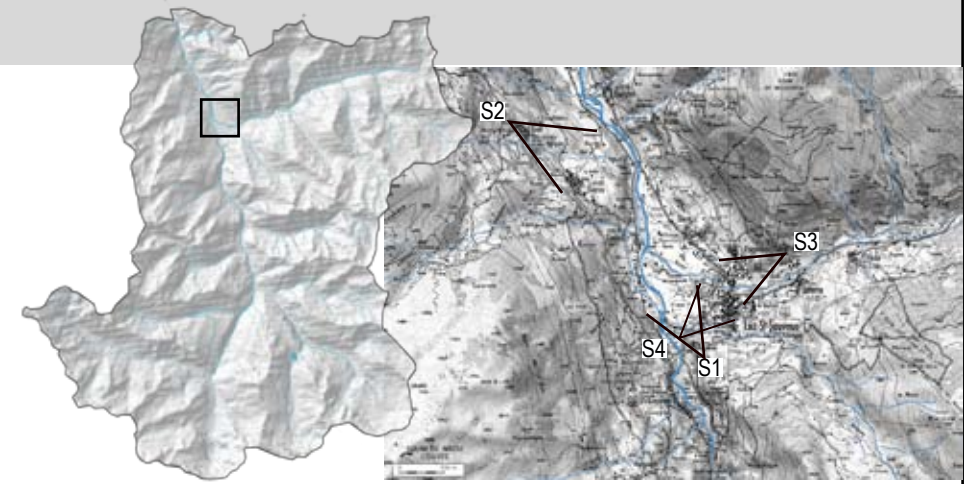


Aérienne 1995

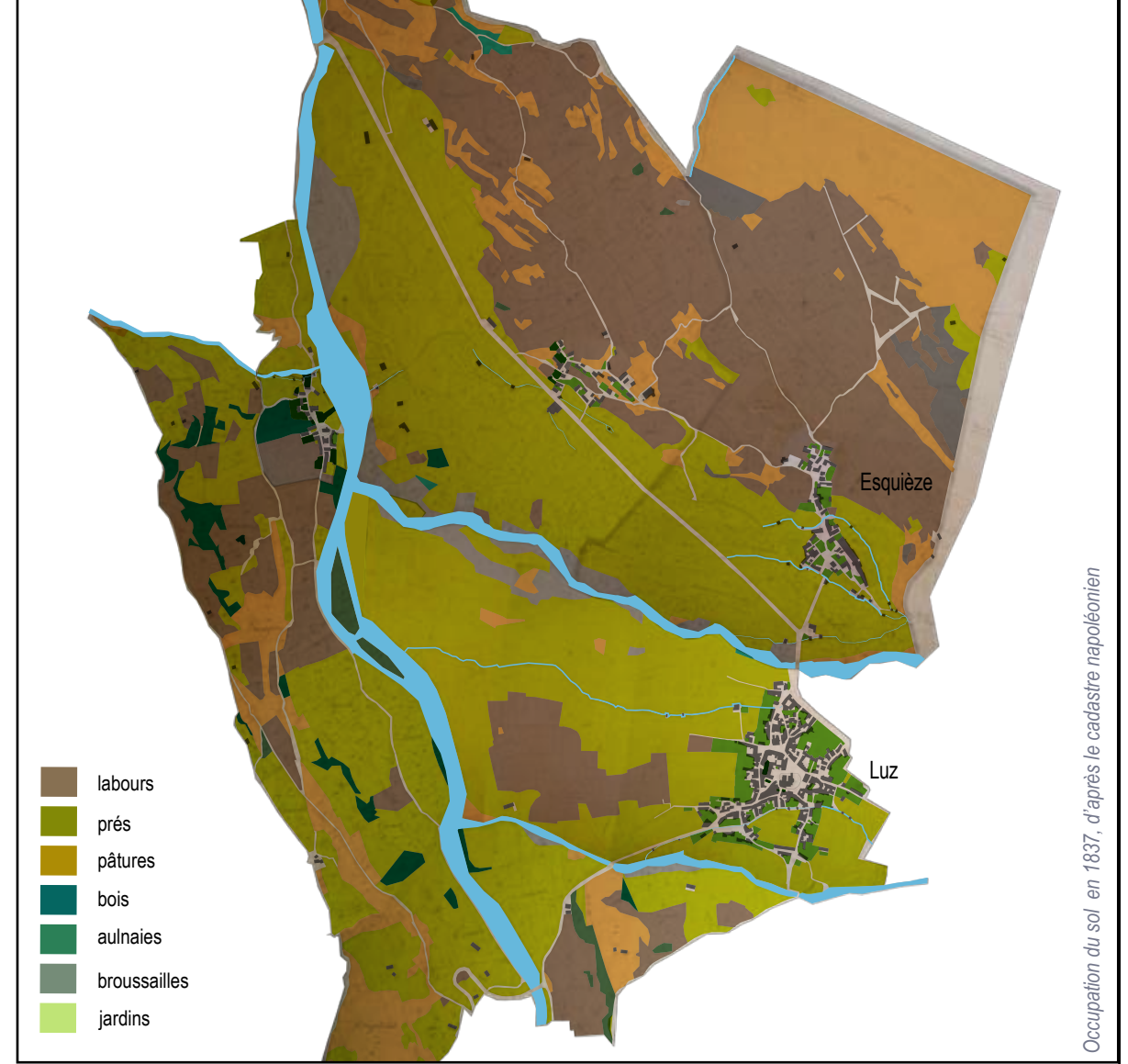
Étalement des constructions en fond de vallée ; boisement des versants



Mitage pavillonnaire en soulane et dans le bassin ; reboisement du versant en soulane



Un versant en soulane cultivé ; un fond de vallée occupé de prairies ; des villages regroupés



Occupation du sol en 1837, d'après le cadastre napoléonien

Dans le même temps, au tournant 1950-1970, on voit la fin de l'agriculture : les cultures disparaissent au profit de l'herbe qui couvre désormais tout le bassin. Les peupliers ont disparu, mais une ripisylve épaisse s'est installée en bordure du Bastan et du gave de Pau. Les versants se sont aussi peu à peu boisés. La soulane qui était très cultivée connaît un boisement du pied de versant assez conséquent.

1987-2008 : accélération des dynamiques d'urbanisation, progression végétale sur les versants

Cette phase voit la poursuite des évolutions déjà engagées. L'urbanisation continue de s'étaler dans le bassin. Les espaces pastoraux sont de plus en plus mités par des zones résidentielles, aussi bien au fond du bassin que sur les premières pentes, comme à proximité de Sère. De nombreux campings s'installent dans les zones plates du bassin.

Si l'espace pastoral du bassin est gagné par l'urbanisation, il l'est relativement peu par la végétation d'enfrichement ; celle-ci est contenue et se restreint à l'épaississement des haies, et de la ripisylve. Par contre, les versants sont de plus en plus couverts par de jeunes boisements. Le versant occidental de Luz est particulièrement touché. Hormis quelques prairies qui entourent des granges, ce versant est presque totalement boisé. Ce mouvement est d'ailleurs généralisé. Le versant d'Esterre est encore un peu préservé, mais l'épaississement des haies et la fermeture de quelques parcelles annoncent la même dynamique.

2.2. L'espace des villages et des granges basses : des évolutions nuancées entre déclin des activités traditionnelles et développement touristique

Au début du XX^e siècle, les différents villages du canton de Luz basent leur économie sur des ressources agro-pastorales. Le pastoralisme jouait un rôle décisif et il occupait aussi en terme de superficie une place prépondérante dans l'exploitation paysanne : la place laissée à la culture de l'herbe était majeure et cela quelque soit le village considéré.

Ces villages ont connu au cours du siècle une évolution relativement similaire. Ces transformations sont présentées par l'étude du village de Gèdre. Toutefois, Le village de Gavarnie, se présente comme un cas particulier, s'inscrivant à la fois dans cette évolution générale, mais également marqué de transformations singulières, tel l'effondrement des parcelles fauchées. Il fera l'objet d'une étude particulière.

Paysage-repère 7 : Gèdre et Gèdre-Dessus : des évolutions paysagères discrètes

D'une utilisation agropastorale intensive du territoire à une pratique pastorale extensive (S1)



L. Briet - 1904



J.-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2008



Abandon de l'agriculture, enrichissement des marges (S2)



L. Briet - 1904



J.-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2008

Dychotomie entre partie basse du terroir utilisée et partie haute délaissée (S3)



L. Briet - 1904



J. Carré - 2007

	Arbres emondés en 1904		Haie, arbres étoffés, zone boisée en 1987
	Limites parcelaires et diverses cultures en 1904		Haie, arbres étoffés, zone boisée en 2007
	Landes en 1904		Extension des landes en 1987 et 2007
	Extension des landes en 1904 et 1987		Enrichissement des prairies entre 1987 et 2007
	Prairies en 1987		

Etalement du bâti dans le bassin, simplification des pratiques agricoles (S4)



Carte postale - vers 1910



J. Carré - 2008

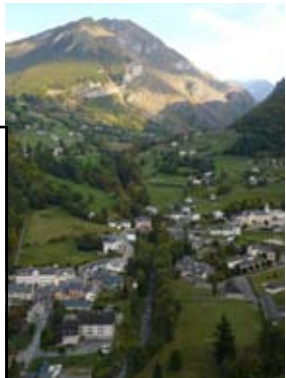
Bassin de Gère : extension des surfaces bâties ; équipements et structures d'accueil touristiques (S5)



Carte postale - 1907



J.-P. Métaillé - 1990

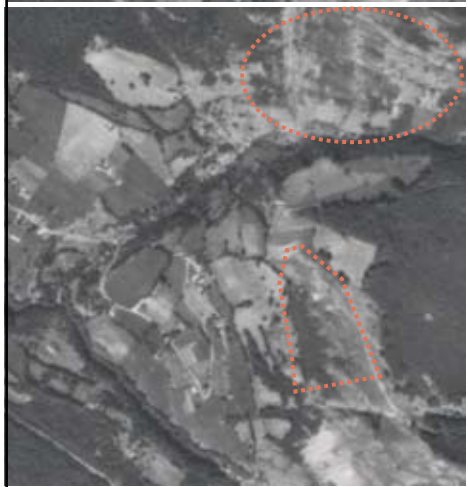


J. Carré - 2007

Apparence de stabilité : déprise localisée : soulane et lisière haute



Aérienne 1957



Aérienne 1983

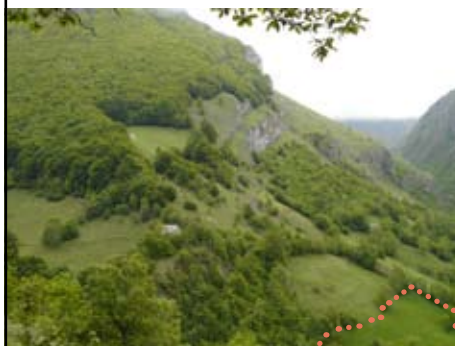


Aérienne 1995

Traces du passé agricole érigé en patrimoine



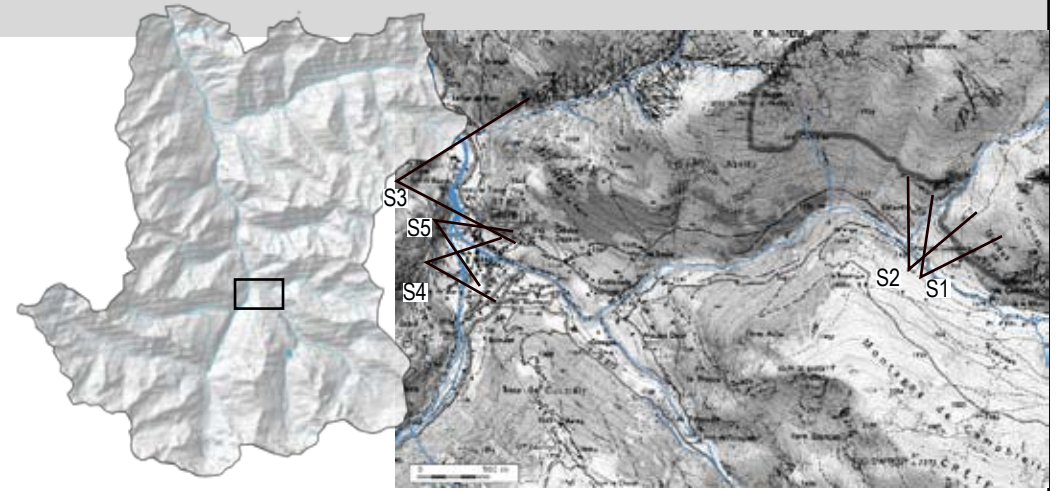
Enfrichement des marges hautes



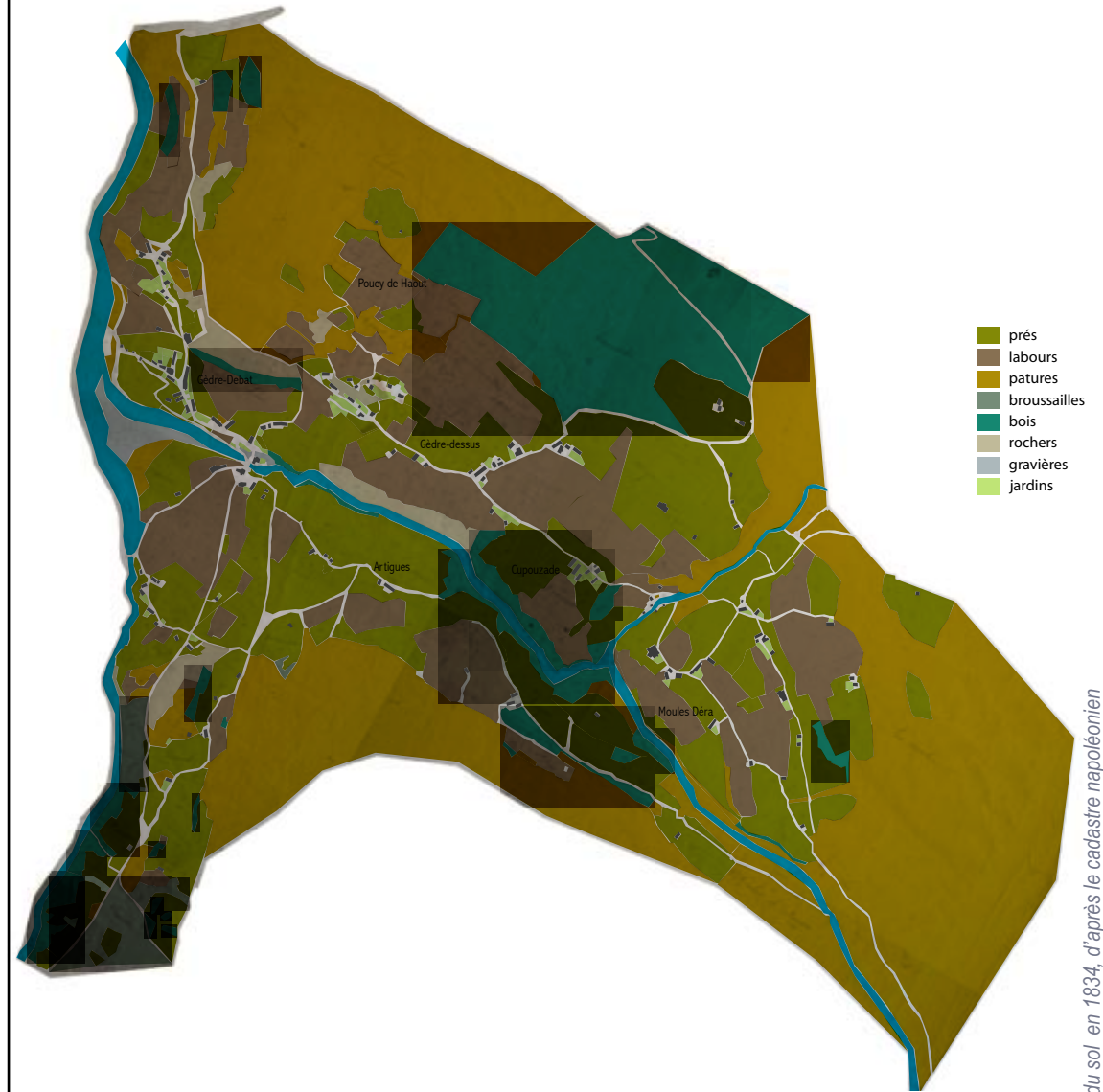
Taillis de noisetiers colonisant la soulane



Signes d'un pastoralisme encore vivace



Un terroir agro-pastoral : de vastes surfaces de prés entrecoupées de terres labourées, des zones de pâtures sur toutes les surfaces pentues et rocailleuses.



Occupation du sol en 1834, d'après le cadastre napoléonien

- Gèdre et Gèdre-Dessus : d'un paysage agro-pastoral à pastoral en déprise, évolutions discrètes et permanences

(Cf. paysage-repère 7)

1908–1987 : évolution des pratiques agro-pastorales

Au début du XX^e siècle, les paysages du bassin et des granges basses de Gèdre étaient le cœur d'une exploitation agro-pastorale. Les terroirs qui s'étendaient autour des villages étaient à la fois cultivés de champs de céréales, de sarrasin, de pomme de terre et à la fois voués aux prairies. Quelques champs étaient parfois emblavés à proximité même des granges, mais cet espace était surtout réservé aux prairies et aux pâtures : il s'agit alors d'une occupation du sol avec un parcellaire en mosaïque. Des frênes émondés et des peupliers s'alignaient en bordure de parcelles ; ils servaient de fourrage supplémentaire. Les granges regroupées en hameaux sont éparpillées sur tout le versant, reliées par un réseau de chemins. Beaucoup d'entre elles semblent à cette époque couvertes d'un toit de chaume, signe d'une agriculture encore active.

D'une manière générale, tout le terroir est intensément cultivé, et il n'y a pas d'espace délaissé : chaque partie du territoire est mise en valeur. Cette occupation du sol semble proche de celle révélée par le cadastre napoléonien de 1834 : de vastes surfaces de prés s'étendent à proximité des granges, entrecoupées de terres labourées. Les pâtures occupent les surfaces les plus pentues et rocheuses : talweg, dévers, flancs raides... Un bois ceinture le versant vers 1350 et 1500m, en rive droite du ruisseau de Campbieil. Des moulins sont installés sur ce cours d'eau et traduisent l'importance de la culture des céréales dans le bassin. Entre 1834 et 1908, l'occupation du sol a peu évolué, même si la superficie de terres cultivées semble s'être un peu amoindrie, tendance d'ailleurs générale à tout le canton.

On peut voir en 1987, mais cela se produit sans doute avant, probablement vers 1950, une transformation majeure des paysages. L'occupation agro-pastorale du terroir caractérisée par une mosaïque de parcelles cultivées laisse place à une occupation strictement pastorale. Les champs disparaissent au profit des prairies de fauche. Dans le même temps, s'opère une transition entre des pratiques intensives et des pratiques plus extensives : l'abandon des parcelles trop pentues succède à l'utilisation intégrale du terroir, l'émondage des arbres est interrompu et conduit à la densification et à l'épaississement des haies, les pratiques d'irrigation disparaissent et avec elles l'optimisation des rendements fourragers.

Cette transformation touche d'abord les marges du territoire : les prairies proches des hameaux ne sont pas concernées, celles plus éloignées, sur des terrains accidentés, trop pentus sont les premières à être délaissées et gagnées par des landes ; l'enfrichement bien que ponctuel se poursuit, notamment dans la partie supérieure de ce terroir.

Les dynamiques agro-pastorales sont les mêmes dans le bassin de Gèdre, mais ce territoire est concerné par d'autres évolutions. Il a connu dans cet intervalle un phénomène d'urbanisation : l'habitat s'est densifié autour de l'axe principal et s'est aussi étalé dans le bassin notamment entre cet axe principal et le gave. Il s'agit de structure d'accueil touristique ou sportif, montrant le changement d'activités et d'économie du bassin de Gèdre.

1987-2008 : poursuite des dynamiques

Au premier abord, ces paysages, restent toujours, relativement ouverts et bien maintenus. Ils correspondent encore à des terroirs de prairies bocagères et les pratiques pastorales, même si elles ont régressé, perdurent : la majorité des prairies sont fauchées une, voire deux fois l'an et sont pâturées durant la mauvaise saison. Elles présentent encore l'aspect de pelouses verdoyantes, entrecoupées de haies arbustives ou arborées, plus ou moins touffues.

Cependant, l'enfrichement du territoire se poursuit et gagne la partie supérieure du terroir : on distingue clairement une limite entre les prairies les plus basses, verdoyantes et entretenues, et les prairies les plus hautes, en lisière du bois ou incluses dans celui-ci, aux colorations jaunes, gagnées par le brachypode, une graminée coriace et peu appétente, et les espèces arbustives de la lande. Le boisement progresse vers la zone de granges. Certains secteurs de la zone basse, ceux les plus en pentes ou dans les talwegs des ruisseaux, connaissent aussi un enfrichement manifesté par une transformation du tapis herbeux, marqué de refus ou par l'apparition de brachypodes ou de fougères. Parfois par l'apparition d'une végétation arbustive, type genêts, noisetiers... Les frênes et les haies ne sont plus entretenus et gagnent toujours en épaisseur. D'une manière générale, ce paysage est soumis à un enfrichement modéré, qui préserve encore les grandes structures du paysage, mais il traduit un bouleversement profond de la société et notamment le basculement sur ce dernier siècle d'une société agro-sylvo-pastorale vers une société exclusivement pastorale.

Dans le même temps, en parallèle à cette déprise modérée apparaissent des signes de patrimonialisation de ce paysage : les moulins sur le cours du Campbieil ont été restaurés, quelques rideaux de peupliers ou des peupliers isolés ont été replantés...

Au niveau de Gèdre-Debat, l'urbanisation s'est stabilisée, même si quelques structures dédiées aux sports ou aux loisirs sont créées. Là aussi, la prise en compte du patrimoine et de la culture locale se fait sentir avec la création d'un « musée des cirques », mettant en valeur le patrimoine naturel local.

Le village de Gèdre et ses granges sont représentatifs des transformations qu'a connues cet étage. L'observation d'autres secteurs révèle les mêmes dynamiques : c'est le cas du village de Betpouey, qui a connu la même déprise agricole bien qu'à l'origine, sa surface cultivée était plus restreinte et plus morcelée.

Le village de Gavarnie présente aussi des similitudes, mais aussi quelques particularités sur lesquelles il convient de s'attarder.

- Le village et les granges de Gavarnie : d'un espace agro-pastoral à un paysage en déclin pastoral, marqué par le développement touristique

(Cf. paysage-repère 8)

1905-1980 : déprise agricole et envol touristique

Au début du siècle, le village de Gavarnie est un petit hameau distendu entre son église et les bords du gave. Il s'étire dans un fond de vallée extrêmement dénudé. Les alentours du hameau et les granges qui s'égrènent jusqu'au verrou sont extrêmement exploités.

Le fond de vallée et les premières pentes, sont soit cultivées, soit couvertes de prairies à l'herbe rase. Les cultures, céréales ou pommes de terre, investissent de façon indifférenciée les zones plates du fond de vallée ou des premières pentes terrassées et soutenues par des murets. Les prairies, majoritaires, occupent tout le reste du fond de vallée. Dès que la rupture de pente devient plus importante, de maigres pâtures s'établissent sur les versants, les flancs rocheux et les éboulis. Si la culture de céréales paraît minoritaire, la présence de toits de chaume, d'un moulin, sur une déviation du gave, révèle toutefois la vigueur de cette activité. Les épierrements alignés en bordure de parcelles, toujours visibles aujourd'hui, confirment l'ampleur des mises en cultures.

Ce paysage du début du siècle est réellement dénudé : seuls quelques arbres fortement émondés dressent leurs silhouettes amincies ; le versant du Mourgat est nu et on distingue seulement un boisement épars de conifères à l'arrière plan sur le versant de Pailla.

Ce paysage du début du siècle est finalement très proche de celui du cadastre napoléonien de 1834 : de grands versants dénudés, voués aux pâtures, et un large ruban en fond de vallée de part et d'autre du gave, composé de prairies et ponctuées de quelques parcelles de cultures.

Paysage-repère 8 : Le village et les granges de Gavarnie : des évolutions singulières liées au tourisme

Abandon de l'agriculture et développement touristique en fond de vallée, reboisement sur les versants (S1)



Carte postale - vers 1905



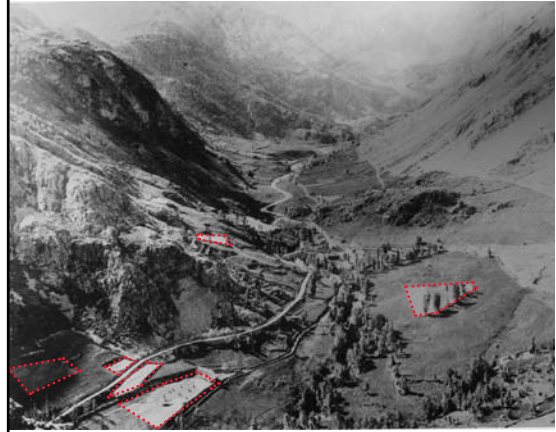
J.-P. Métaillé - 1988



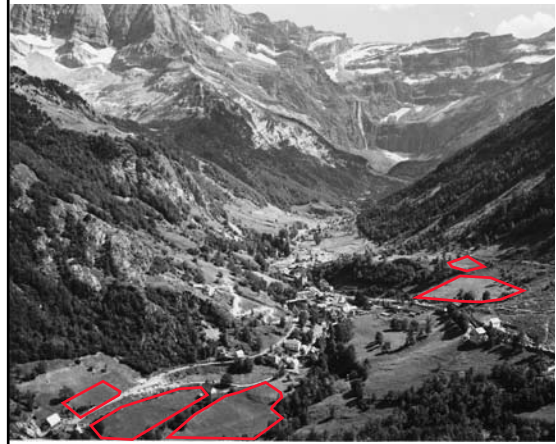
J. Carré - 2007



Déprise agricole puis pastorale (S2)



Lucien Briet - vers 1904



J.-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2006



- Zone boisée en 1905
- Arbres isolés et emondés vers 1900
- Parcellaire et terrasses cultivés en 1905
- Emprise du village en 1905
- Extension de la surface boisée entre 1905 et 1988
- Extension de l'habitat en 1988
- Extension de la surface boisée entre 1988 et 2007
- Extension de l'habitat en 2007
- Surface de prairies en 2007
- Zone en cours d'enrichissement en 2007

Boisement du Mourgat et déprise agro-pastorale (S3)



L. Briet - vers 1904



J.-P. Métaillé - 1986



J. Carré - 2006

Déprise pastorale modérée de l'espace des granges (S4)



de Martorme - 1929



J.-P. Métaillé - 1986



J. Carré - 2008

Transformation du hameau en bourg touristique : développement de petits commerces, aménagements d'accès et de stationnements (S5)



Coll. Inst. Geo. Tise - 1897



J.-P. Métaillé - 1986



J. Carré - 2008

Un développement touristique précoce qui perdure aujourd'hui encore : hotel du Marboré (S6)



Carte postale - vers 1910



J. Carré - 2008

Reboisement du Mourgat, colonisation végétale et épaississement des franges ; aménagement du bourg



Aérienne 1957

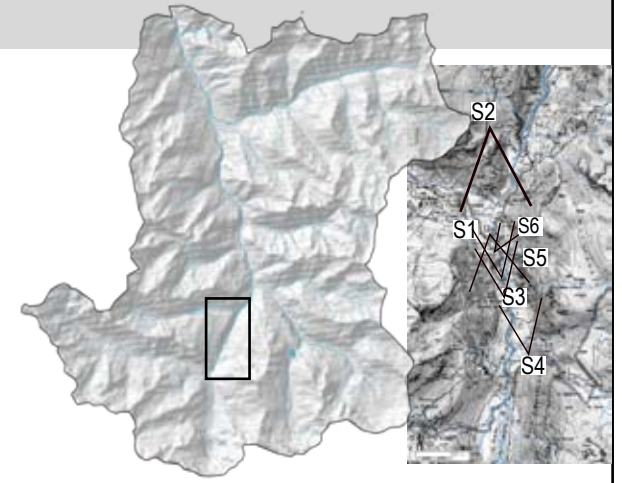


Aérienne - 2001

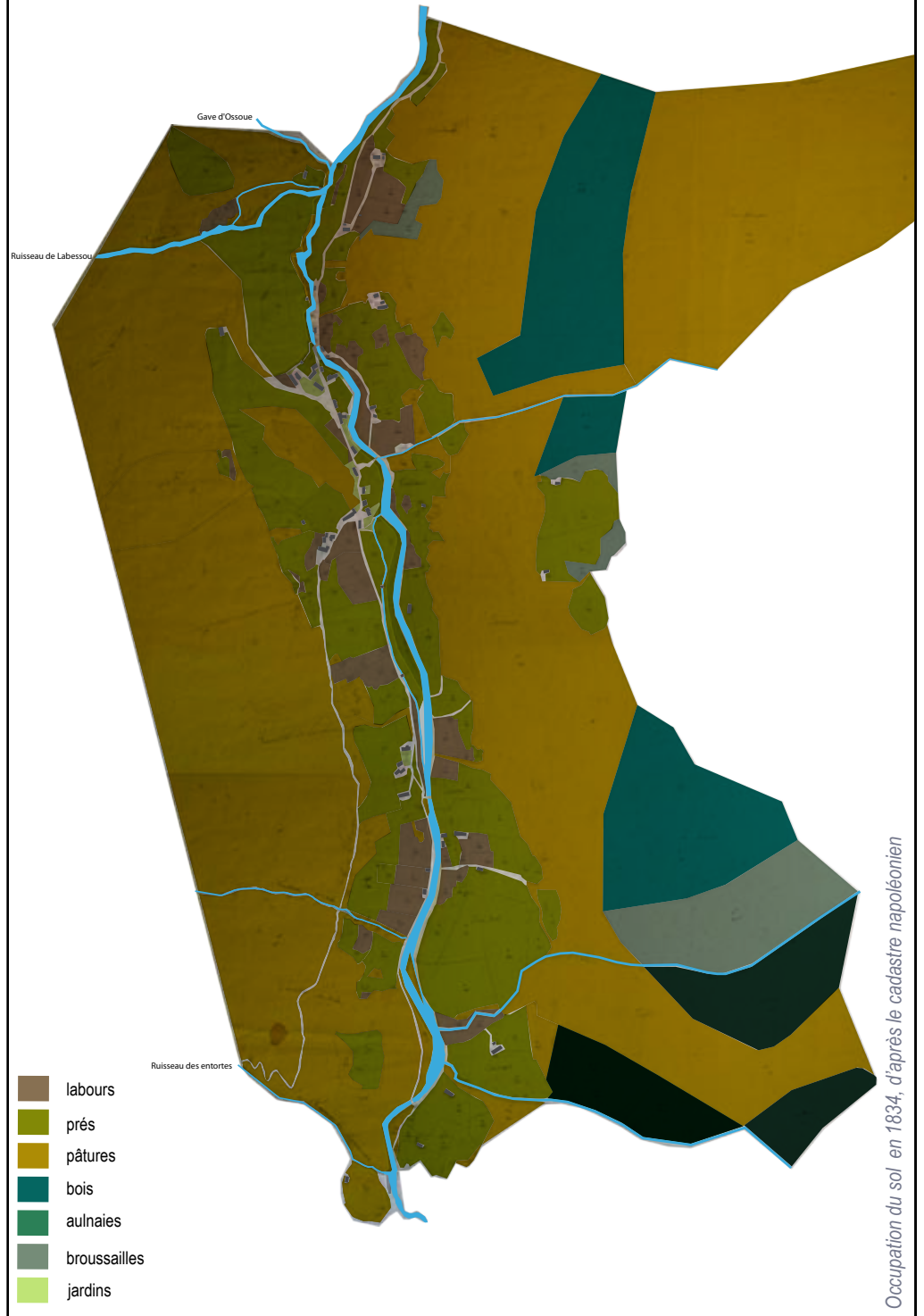
Épaississement des franges boisées Développement de structures touristiques



Espace de prairies maintenu, mais dynamiques végétales



Une organisation longitudinale : un fond de vallée fauché et cultivé de part et d'autre du gave, surmonté de versants de pâtûres entrecoupées de quelques lanières boisées.



Le terroir de Gavarnie est moins cultivé que celui de Gèdre, plus haut en altitude et moins bien exposé.

Les transformations entre 1905 et 1980 sont frappantes et de différents ordres :

- d'abord, comme cela a pu être constaté à Gèdre, une première dynamique concerne l'extension du village ; mais elle prend ici des proportions considérables. Le petit hameau du début du siècle, restreint à quelques maisons, s'est amplement étendu et répandu dans les prairies en bordure du gave et du sentier. Les constructions se sont agglutinées le long de l'axe principal lorsque cela était possible, entre le gave et les accidents du relief. Nombre de ces constructions est lié au développement touristique : boutiques, bars, restaurants, hôtelleries...et présente un style disparate. Les hôtels tels le Marboré, le Vignemale, avaient été les premiers éléments d'un dispositif touristique qui a pris une ampleur considérable. Aussi, c'est tout l'espace à proximité du noyau villageois ancien qui s'est transformé : l'espace agro-pastoral a disparu sous la profusion de constructions diffuses et disparates, des voies d'accès et des aires de stationnements ;

- on peut noter, ensuite, la fin des pratiques agricoles et le ralentissement des pratiques pastorales. Dans ce laps de temps, les parcelles cultivées ont disparu et il ne subsiste que les vestiges de terrasses et des murs d'épierrement pour rappeler cette activité, appartenant désormais au passé. En parallèle, les activités se sont réorientées vers le pastoralisme et les parcelles cultivées sont souvent devenues des prés de fauche ou des pâtures. Dans la couronne proche du village, l'activité pastorale semble encore soutenue mais sur les marges du terroir, les dynamiques de déprise sont observables : les arbres autrefois émondés prennent de l'ampleur, les lisières des boisements s'épaississent et ne sont plus toujours aussi bien tenues. Certaines parcelles pentues passent du statut de prés de fauche à celui de pâtures. C'est donc un déclin pastoral qui s'amorce dès la seconde moitié du XX^e siècle, ou tout du moins, une exploitation beaucoup plus extensive de l'espace et de ses ressources.

- enfin, le reboisement du versant du Mourgat, surmontant le village, constitue une transformation importante. Autrefois totalement dénudé, raviné, marqué d'éboulis, ce versant à vocation de maigres patûres a été complètement boisé par des conifères et présente l'aspect d'une forêt encore claire mais en voie de densification. Ce boisement n'est pas le résultat d'un enrichissement, mais d'un reboisement effectué par les services forestiers. Il présente une histoire singulière : les éboulis vifs et les écroulements représentaient une menace permanente pour le village et les granges. La dégradation des pentes est ici particulièrement liée à l'action anthropique : déforestation, puis déstabilisation des sols par une forte pression pastorale, notamment pendant le printemps,

période de fragilité accrue des versants.⁴³ Ce périmètre est particulier car il est le seul à ne pas rencontrer d'oppositions, et il est même réclamé par les gens de Gavarnie. Cette situation est originale car partout ailleurs les forestiers ont vu une vive obstruction à leur action. Cela est révélateur sans doute de la gravité des menaces qui pesaient sur le village mais aussi de la prise de conscience de l'importance de l'économie touristique et donc de l'amélioration du territoire. Les plantations furent réalisées avec beaucoup de lenteur et s'achevèrent dans les années 1920.

1980- 2007 : déprise et volonté d'aménagement

Entre ces deux dates, les dynamiques déjà engagées se poursuivent :

- la déprise pastorale d'abord, qui semble s'accroître. De nombreux espaces de prairies fauchées en 1980, passent à la pâture. C'est notamment le cas en aval du village, vers Baretge, Genèbre et sur le secteur de la confluence des gaves de Gavarnie et d'Oussoue : les prés ne sont plus fauchés et certaines zones sont même en prise à un embroussaillage important.

Autour du village et des granges, ce sont seulement les zones marginales qui traduisent cette déprise, et particulièrement les lisières du bois de Pailla, séparant les granges basses et hautes, qui s'épaississent et qui prolifèrent à grand renfort de noisetiers. Dans les prés, sur les pentes les plus fortes, quelques espèces signes de déprise, telles les asphodèles, s'installent.

- le développement touristique se poursuit, même si les dynamiques d'urbanisation se sont un peu stabilisées : un nombre limité de constructions a vu le jour dans cet intervalle. Cependant, une opération d'aménagement a lieu dans les années 1990, on observe l'enterrement des lignes électriques ainsi que la requalification des voiries et trottoirs et la création d'aires de stationnement.

- sur le versant du Mourgat, le bois tend à se densifier et à coloniser les espaces encore pierreux.

2.3. L'étage des granges hautes et des bas-vacants : des transformations importantes mais variables en différents points du territoire

L'étage des granges hautes et des bas-vacants est des plus complexes à saisir : il présente une multitude de configurations : ces quartiers de granges peuvent s'étager à des altitudes

⁴³ D'après J-P. Métaillé, dans le rapport de recherche, BRIFAUD Serge, DAVASSE Bernard (dir.), 2007, Paysage et politique du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie/Mont perdu. Analyse interdisciplinaire pour servir de fondement à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial, Rapport final de recherche, CEPAGE, 229p.p72

diverses de 1300 à 1700m en ombrée, ou en soulane, se trouver dans la « continuité » du village sur le versant, ou être isolés dans une haute vallée ou sur un haut plateau, être desservis par une piste ou n'être accessibles qu'à pied...

- Les granges basses et les bas-vacants du plateau de Lumière : d'un territoire surexploité à un paysage de déprises entérinées

On appelle plateau de Lumière, l'espace qui se déploie sur l'épaule face au verrou de St Justin, entre la lisière du ravin de Pontis et le vallon du Boulou. Cette zone de grange n'est pas très éloignée de Betspouey dont elle peut constituer des granges hautes.

(Cf. paysage-repère 9)

1901-1988 : déprise agro-pastorale et enforestation

En 1901, le paysage du plateau est totalement dénudé et très érodé. Ce plateau est limité par l'entaille profonde d'un grand ravin ; le rebord de l'épaule lui-même est marqué de traces d'érosion, d'éboulis. Ce sont des sols à nus, une montagne complètement décharnée, érodée. Sur cette montagne dénudée, s'établissent seulement quelques arbres émondés, ou quelques lambeaux de boisements dans un escarpement. Un jeune boisement prend place sur la partie amont du ravin.

Le sol du plateau est une surface uniforme de prairies rases, scindé de murets et parsemé de pierres. Quelques parcelles paraissent être des cultures, mais les prairies semblent majoritaires.

Au milieu du plateau, au niveau d'une inclinaison de pente plus importante, et au-delà du principal quartier de granges, il apparaît comme une limite matérialisée par le changement du tapis herbeux. Celui-ci devient plus touffu, plus dense : c'est sans doute là, la limite entre prairies fauchées et zones de parcours de pâtures. Pourtant, d'autres granges s'étagent plus haut sur le versant. En effet, les bas-vacants, zone de pâturage collectif d'intersaison s'établissent au-dessus des dernières granges. Cette limite entre terre privée et publique est d'ailleurs matérialisée par un muret de pierres.

Il y a donc eu des transformations en terme d'occupation du sol entre 1834, comme le révèle le cadastre napoléonien, et 1901 : le terroir des granges, délimité par un muret, était soit cultivé soit voué aux prés de fauche jusqu'aux granges les plus hautes du versant. Très peu de pâtures, hormis une lanière à mi-versant, en lisière du ravin ne subsistaient à proximité des granges. Les pâtures étaient rejetés au-delà, au niveau des bas-vacants, ainsi qu'à la marge : tout le rebord du plateau était une vaste pâture ; tous les espaces plus difficiles, pentus, rocheux, étaient des pâtures alors que les surfaces les plus planes étaient réservées au prés et aux fourrages.

Paysage-repère 9 : Le plateau de Lumière : un espace de granges aux dynamiques affichées

Déprise agro-pastorale, enrichissement et reboisements des ravins(S1)



RTM - Campagne 1901

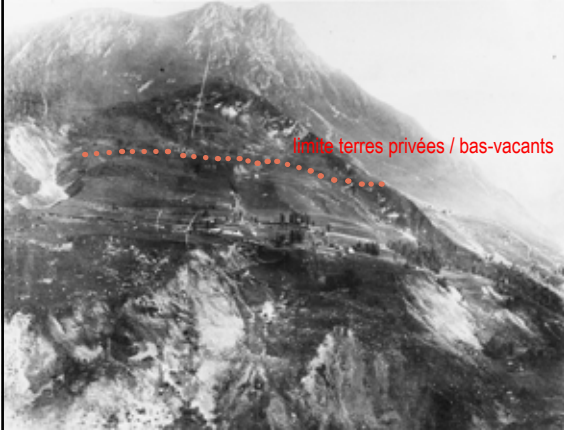


J.-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2007

Déprise agro-pastorale, enrichissement du versant d'auge(S2)



RTM - Campagne 1901







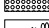

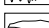






J.-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2007

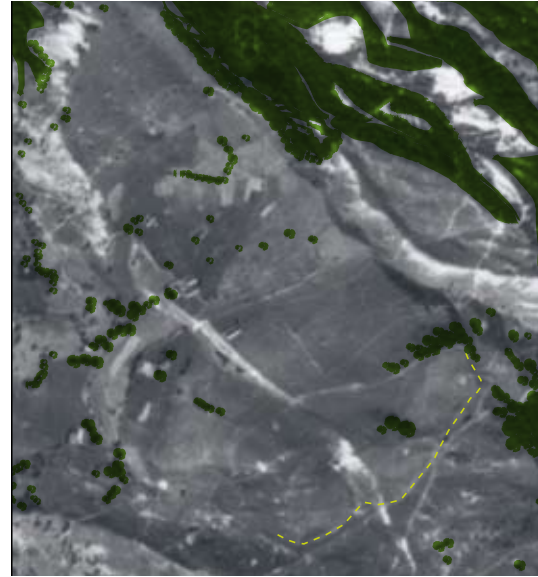


- | | |
|--|---|
|  Granges en place depuis 1901 |  Granges ruinées entre 1901 et 1987 |
|  Prés de fauche en 1901 |  Extension de la surface boisée entre 1901 et 1987 |
|  Zones érodées en 1901 |  Colonisation par de jeunes arbres, épaissement de la lisière entre 1901 et 1987 |
|  Jeunes boisements en 1901 |  Extension de la surface boisée entre 1987 et 2008 |
|  Arbres isolés en 1901 |  Colonisation par de jeunes arbres, épaissement de la lisière entre 1987 et 2008 |
|  Murets et limites en 1901 |  Surface de prairies en 2008 |
| |  Surface de landes en 2008 |

Dynamique végétale rapide ; diminution des prés ; colonisation des pâtures par des bas ligneux



Aérienne - 1948

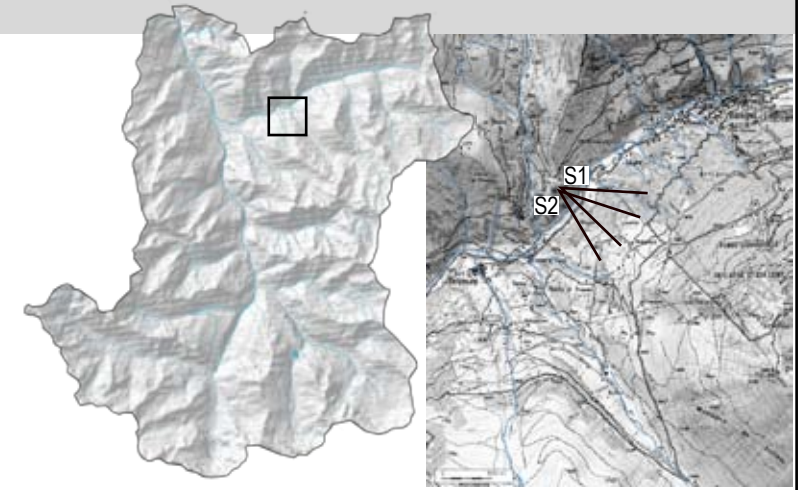


Aérienne - 1948

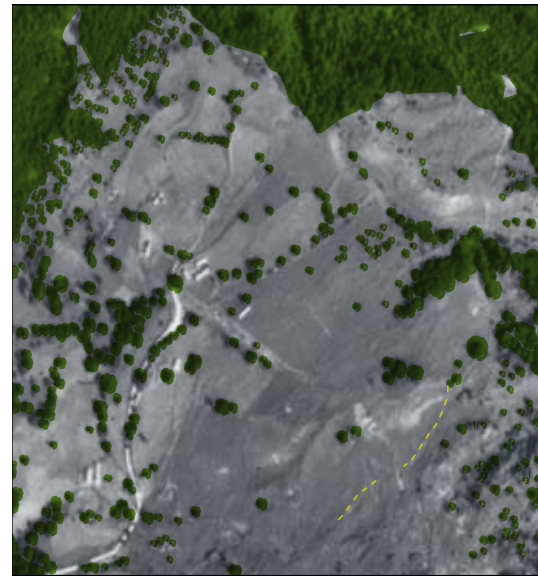
Colonisation végétale en lisière haute des pâtures



Colonisation végétale en lisière haute des pâtures



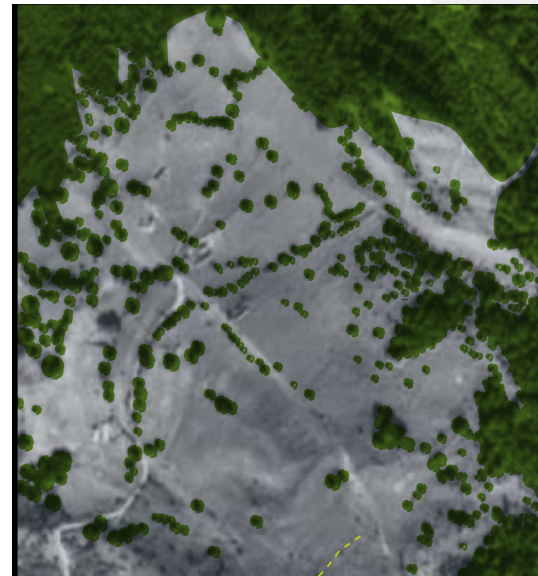
Aérienne - 1983



Aérienne - 1983



Aérienne - 1995



Aérienne - 1995

Un espace agro-pastoral organisé autour des granges ; prairies et aulnaies en bordures des cours d'eau ; pâtures sur les zones pentues



Occupation du sol en 1834, d'après le cadastre napoléonien

En 1988, de forts changements sont visibles dans le paysage :

- d'abord, le paysage s'est fortement « revégétalisé » : au paysage dénudé succède un paysage partiellement boisé. Les jeunes boisements présents sur le cliché de 1901, se sont développés et le ravin de Pontis a été planté de conifères, notamment de mélèzes, qui sont de bonne taille et qui ont bien colonisé tout le ravin. Il s'agit de plantations effectuées par le service de Restauration des Terrains de Montagne, travaux entrant dans un schéma général de protection de la station thermale de Barèges située en fond de vallée ;

- on voit ensuite la progression d'une végétation qui n'est pas l'œuvre de plantations, mais de dynamiques naturelles : cela concerne tout le reboisement du rebord de l'épaulement, mais aussi la partie haute du versant, c'est-à-dire la zone de bas-vacants. Ces dynamiques sont puissantes : de jeunes sujets sont en cours de dissémination vers les limites inférieures. Si cette enforestation spontanée est bien visible et bien établie dans les années 1980; on peut voir sur la photographie aérienne de 1948 que les dynamiques se sont engagées récemment, probablement à la fin des années 1930, dans les ravins comme sur le rebord de l'épaulement.

Au niveau du plateau lui-même, les arbres émondés ont pris de l'ampleur, certains murets se sont doublés de haies. La distinction entre les prairies basses et les pâtures hautes s'est accentuée ; la partie haute paraît sous-utilisée et les herbages sont hauts, de plus en plus proches d'une lande.

Les granges elles-mêmes ont changé d'aspect : toutes les toitures de chaume ont disparu au profit de la tôle ; évolution symptomatique de l'abandon de l'agriculture dans la vallée.

1988-2007 : poursuite de la déprise

Entre 1988 et 2007, la végétation gagne encore sur les marges : le rebord de l'épaulement est maintenant boisé jusqu'aux limites des prairies. Les bas-vacants sont de plus en plus boisés et ne présentent quasiment plus de surfaces herbagères : les seuls espaces dégagés sont transformés en landes, piquetés de genévriers, bouleaux et rhododendrons. De jeunes sujets se propagent sur un tapis épais de brachypodes.

La partie supérieure de la zone de granges, situées sur la partie pentue, est elle aussi en cours d'enfrichement. Les granges les plus hautes se trouvent parfois en situation de clairières, au milieu de pâtures, cernées de forêt. La végétation spontanée, bouleaux, noisetiers, gagne de plus en plus sur les pâtures colonisées par des taches de brachypodes. Si une grange est tombée en ruine, d'autres ont été restaurées, sans doute à vocation de résidences secondaires. Ces restaurations s'accompagnent parfois de la clôture de grandes parcelles de pâture et de leur plantation en espèces ornementales, comme c'est le cas près d'une grange à la rupture de pente.

Enfin, la partie basse et plane du plateau présente une activité pastorale encore soutenue, avec des prairies, bien entretenues, fauchées et irriguées.

Les murets de pierres et les quelques terrasses, vestiges de l'activité agricole sont toujours présents, souvent doublés d'une ligne de noisetiers.

Le contraste est fort entre ces bas-vacants quasi forestiers, la partie supérieure de la zone de granges, en cours d'enfrichement, et la partie plane du plateau encore bien entretenue, avec ses prairies verdoyantes parcourues de canaux d'irrigation.

Cette transformation du paysage, notamment dans son abandon de la zone de bas-vacants traduit des mutations du système d'élevage et des transformations du cycle pastoral. Auparavant, les troupeaux utilisaient tous les étages de la montagne : des granges aux estives au fur et à mesure de l'avancée de la saison. Aujourd'hui tous ces étages ne sont plus utilisés car les pratiques pastorales ont évolué.

Le plateau de Lumière est en périphérie, en marge sur la voie de la montée aux estives du Bolou ; de plus il n'a été desservi qu'à la fin des années 1980 par une piste. De ce fait il s'est trouvé en quelque sorte marginalisé et isolé, ce qui explique sa déprise importante. Vu sa faible altitude, les dynamiques de végétation ont été accrues.

- Le plateau de Saugué : un paysage pastoral qui se maintient dans ses grandes structures, évolutions discrètes

Le plateau de Saugué s'étire sur un vaste épaulement en rive gauche du gave de Gavarnie, 400m au-dessus du gave, séparé par de profondes gorges. Vaste plateau vallonné dans sa partie méridionale, il est au nord plus abrupt et découpé par le gave d'Aspé.

Deux entités sont dès lors bien discernables : le plateau de Saugué et le vallon d'Aspé.

(Cf. paysage-repère 10)

1900 - 1980 : une déprise agro-pastorale localisée dans le vallon d'Aspé

En 1900, le paysage du plateau est dénudé, marqué de quelques traces d'érosions sur les zones pentues du soulain du Saugué, à proximité du ruisseau d'Arrouyes. Ce paysage semble exclusivement pastoral, des prairies d'herbes rases s'étendent partout autour des granges. Cependant, le cadastre napoléonien révèle la présence de parcelles cultivées, principalement sur le versant exposé en soulane du vallon d'Aspé. Ce témoignage rejoint l'étude palynologique qui suggère « que ce secteur était, en dépit de son altitude, anciennement agro-pastoral avant de se spécialiser vers la production fourragère ». (GALOP, METAILIE, 2008).

A cette époque, la pression pastorale sur le plateau est conséquente et la culture de l'herbe est très développée. Des canaux d'irrigation permettent d'amener l'eau même dans les parcelles les plus éloignées du gave ; la fauche du fourrage et du regain s'effectue partout sur le plateau et même déborderait parfois en estive (CAVAILLES, 1931)

Entre 1900 et 1980, les changements affectent principalement le vallon d'Aspé : il s'agit de dynamiques de déprise relativement modérées mais qui se caractérisent par la ruine de certaines granges, et par l'enfrichement du talweg du gave. Cet enfrichement correspond à la transformation du tapis herbeux du pâturage en lande, ponctué d'arbustes et de quelques arbres. Dans le même temps, une piste a été construite, permettant une desserte plus aisée de ces hautes granges et des estives qui les surmontent.

Dans ce laps de temps, quelques granges sont tombées en ruine, mais la plupart sont restaurées, soit à vocation pastorale, soit à vocation résidentielle.

1980 – 2008 : poursuite et généralisation de la déprise ; diversification

Entre 1980 et 2008, les dynamiques d'enfrichement du talweg du gave se poursuivent : les bouleaux, saules et autres arbustes prennent de l'ampleur.

Si les zones les plus pentues du vallon d'Aspé s'enfrichent, des prairies continuent d'être fauchées de part et d'autre et en aval, sur les replats et les moindres pentes. Sur le plateau lui-même, l'activité pastorale reste intense : les prés sont toujours fumés, irrigués et fauchés. De nombreux canaux d'irrigation dévient l'eau du gave d'Aspé pour la redistribuer dans les différents prés et favoriser la pousse et le regain.

Les granges qui perdurent, à vocation pastorale, ont été modernisées : le toit de chaume a disparu, remplacé souvent par la tôle, parfois par l'ardoise ; les pénaous, pignons en escaliers couvert de lauzes, protégeant le chaume, perdant leur vocation ont souvent aussi disparu. Certaines granges sont remaniées pour être plus favorables à l'activité ou sont équipées : cheminée, panneaux solaires... Un autre phénomène est important : l'intérêt des résidents secondaires est ici plus développé qu'ailleurs : l'accès facilité par une route carrossable, la vue sur le cirque de Gavarnie font qu'un nombre important de granges a été converti en maisons de vacances, illustrant parfaitement la privatisation de l'espace via l'enclosure des « granges secondarisées » par des haies ornementales et la banalisation des abords qui perdent leur caractère rural et pastoral.

Paysage-repère 10 : le plateau de Saugué : des pratiques pastorales encore vivaces

Maintien du pastoralisme ; déprise sur les marges ; transformation de certaines granges en résidences secondaires(S1)



L Biriet - 1904



J-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2007

Pratiques pastorales maintenues sur le plateau (S2)



P. Lavantès - vers 1968



J. Carré - 2008

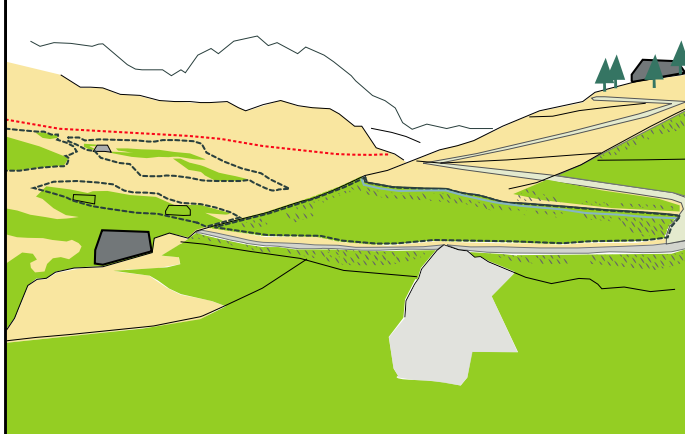
Pratiques maintenues mais colonisation sporadique , ici, jeunes frênes (S3)



P. Lavantès - vers 1968



J. Carré - 2008



- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Enclos visibles en 1904 ;
<i>herbe rase ; fauche, regain,
et pâture d'intersaison</i> | | Granges disparues, en ruine
entre 1904 et 1987 |
| | Canaux d'irrigation en 1904 ;
<i>usage perdu entre 1904 et 1987</i> | | Granges restaurées, à vocation
pastorale, entre 1904 et 1987 |
| | Parcelles fauchées en 2006 | | Granges restaurées, à vocation
résidentielle, entre 1904 et 1987 |
| | Secteur de pâtures en 2006 | | Jardins d'agrément des
"granges-résidences" |
| | Bordures de parcelles moins
entretenu | | Chemin d'accès construit entre
1904 et 1987 |
| | Piste pastorale tracée entre
1904 et 1987 ; <i>remplaçant le
chemin de terre de 1904</i> | | Limite entre terres privée et
syndicale |

Piste pastorale ; déprise dans le vallon (S4)



L. Briet - 1904

Enfrichement marginal, pastoralisme actif sur secteurs privilégiés (S5)



L. Briet - 1904



J.-P. Métailié - 1987



J.-P. Métailié - 1987



J. Carré - 2007

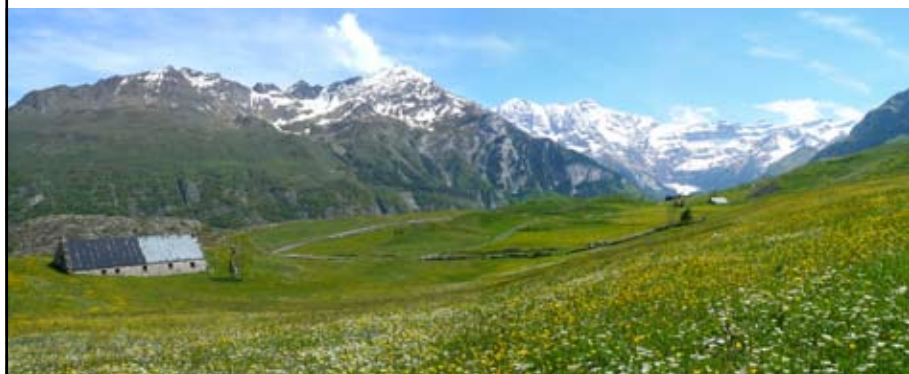


J. Carré - 2008

Apparente stabilité sur le plateau ; rénovation de granges à vocation pastorale (S6)



H. Cavailles - 1923



J. Carré - 2008

Déprise marginale ; surtout localisée au vallon



Phénomène de privatisation de l'espace /résidences secondaires en balcon sur le ciq de Gavarnie



Des signes de pastoralisme actif



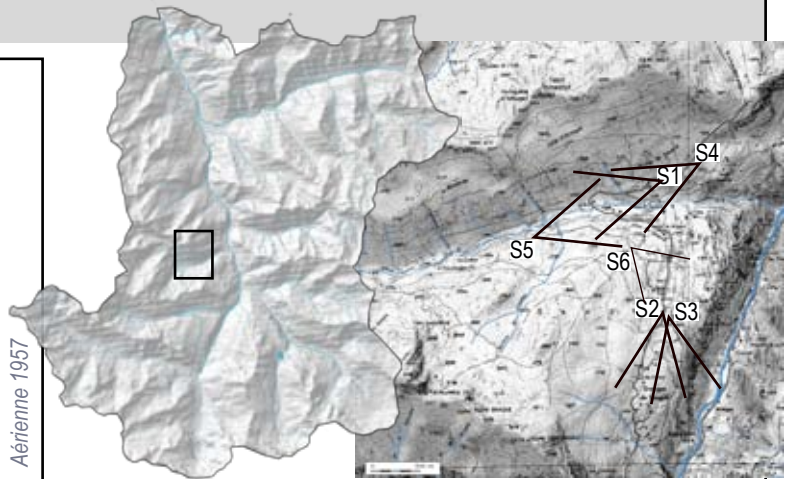
Maintien du pastoralisme ; déprise localisée au fond de vallon



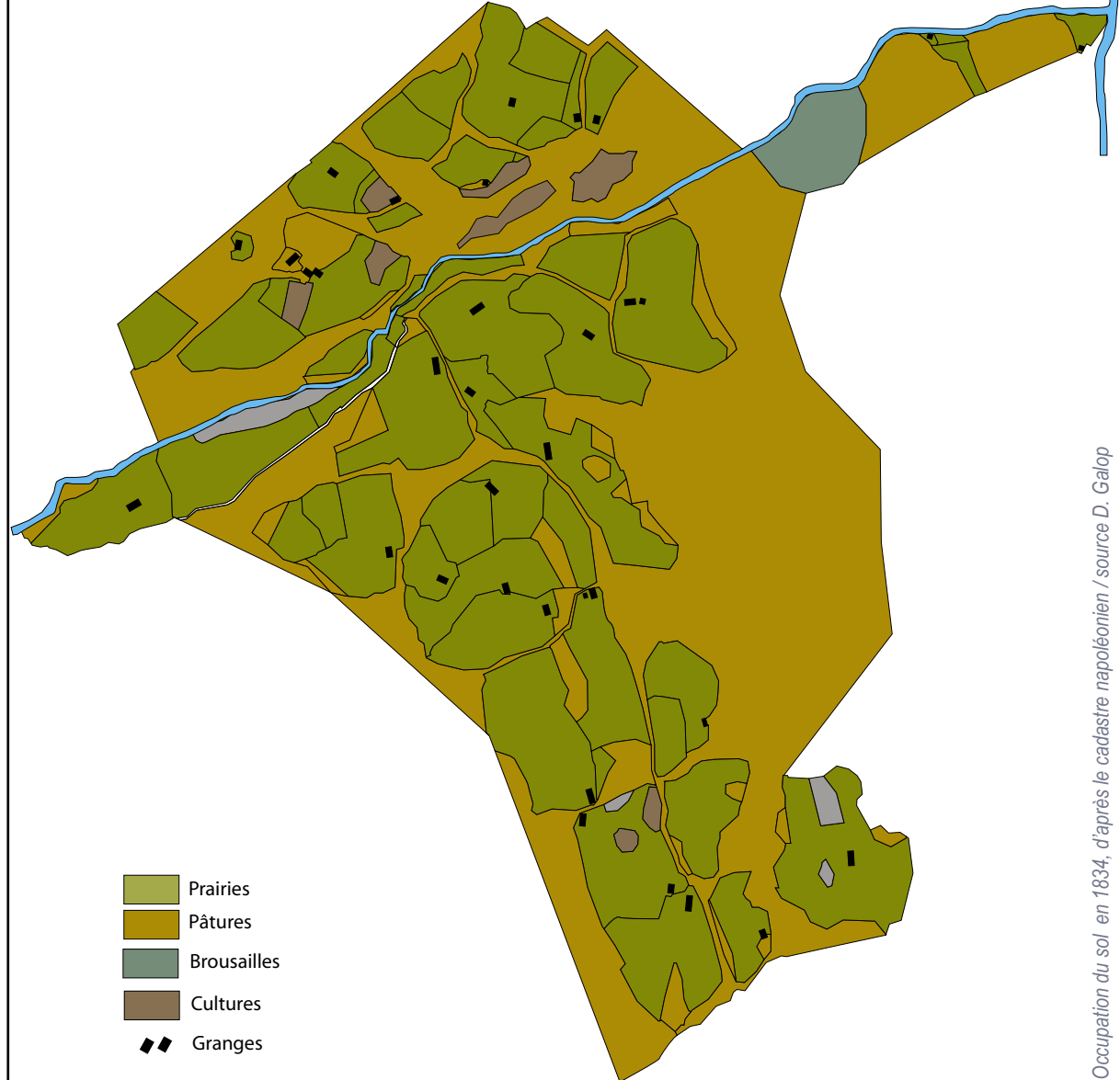
Aérienne 1957



Aérienne 1995



un espace à vocation pastorale ; quelques cultures en soulane du vallon d'Aspé



Occupation du sol en 1834, d'après le cadastre napoléonien / source D. Galop

D'une manière générale, l'espace des granges se maintient : toujours exploité, fauché... même si la vocation touristique est bien réelle, ces activités cohabitent. Toutefois, la pression se fait moins importante sur la zone de bas-vacants qui surmonte cet étage de granges et qui est aujourd'hui fortement gagnée par le brachypode penné, parfois ponctuée de quelques genévriers.

- Le plateau de Coumély : d'un plateau pastoral à des « îlots » de pastoralisme en sursis

Le plateau de Coumély est le pendant du plateau de Saugué en rive droite. Il s'arc-boute autour du Soum de Coumély et surplombe à la fois le gave de Pau et le gave de Héas, jusqu'au barrage des Gloriettes. (Cf. paysage-repère 11)

1904-1987 : déstructuration pastorale

Au début du XX^e siècle, les granges hautes du plateau de Coumély constituent un espace pastoral important : de nombreuses granges, regroupées en trois principaux quartiers se répartissent sur tout le plateau. Il semble qu'autour des granges, l'herbe soit fauchée. Cela est proche de la configuration révélée par le cadastre napoléonien : autour des granges s'organisaient des parcelles de prés souvent en lanières, au milieu d'une vaste surface de pâture.

Vers 1987, de nombreuses granges ont disparu, tombées en ruine. Celles qui restent ont été un peu restaurées, les toitures ont été rénovées. Le tapis herbeux paraît un peu plus hirsute, un peu plus dense, il semble moins pâturé.

1987 - 2007 : poursuite de la déprise et affirmation de la vocation résidentielle

Les dynamiques de déprise se poursuivent : quelques granges tombent encore en ruine, l'enfrichement des pâtures est bien visible : elles sont ponctuées de taches de genévriers. Ces genévriers sont parfois brûlés pied à pied, mais cela ne ralentit que modestement leur progression. Les pratiques de fauchage des prés n'ont plus que très rarement lieu autour des granges de Cabane Blanche.

Au-delà de cette trame généralisée de déprise, la situation est ponctuellement différente en fonction des quartiers de granges. Les granges proches du barrage des Gloriettes ont pour la plupart perdu leur vocation pastorale et ont été transformées en résidences secondaires. Le panorama sur le lac, l'accès favorisé par la route ont privilégié ce secteur.

Paysage-repère 11 : Les granges hautes du plateau de Coumély : un secteur pastoral en sursis

Aménagement des pratiques pastorales ; ruine des granges (S1)



L. Briet - vers 1904



J.-P. Métailié - 1987



J. Carré - 2007

Déprise pastorale et transformation des granges (S2)



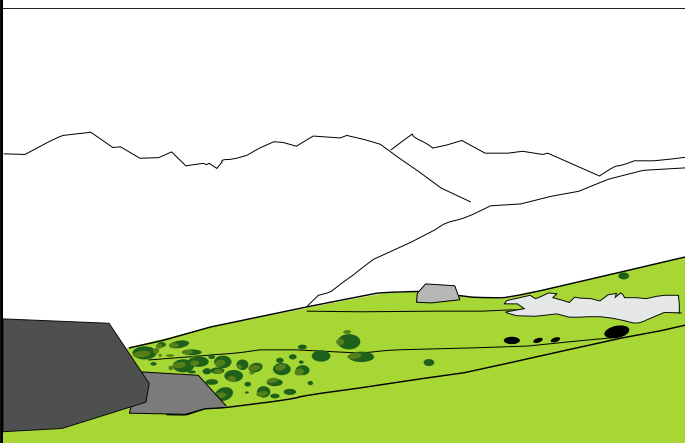
L. Briet - vers 1904











J.-P. Métailié - 1987



J. Carré - 2007



-  Grange existante en 2007
-  Grange disparue entre 1904 et 1987
-  Grange ruinée entre 1987 et 2007
-  Zone érodée en 1904
-  Taches de genévriers en 1987
-  Extension des taches de genévriers entre 1987 et 2007
-  Genévriers brûlés en 2007
-  Surface de pâtures à usage de plus en plus extensif entre 1904 et 2007

Grange en ruine (S3)



Lucien Briet - vers 1904

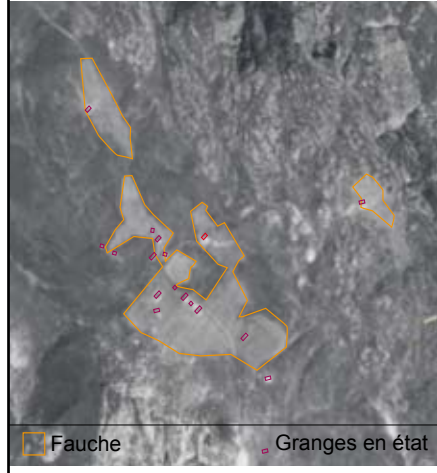


J.-P. Métaillé - 1987



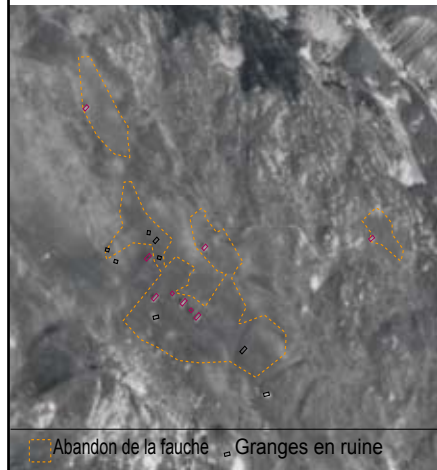
J. Carré - 2007

De près fauchés à un espace en déprise



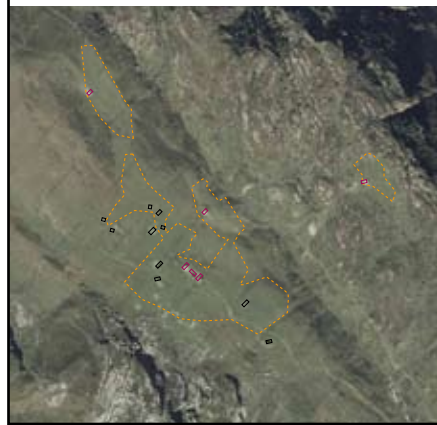
Fauche Granges en état

Aérienne 1957



Abandon de la fauche Granges en ruine

Aérienne 1983



Aérienne 2007

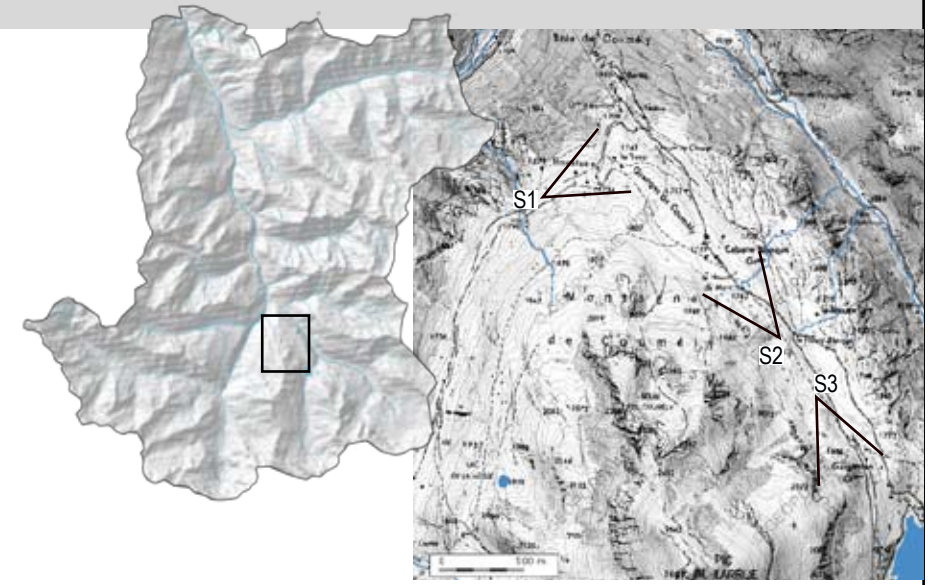
Persistance de l'élevage autour de certaines granges



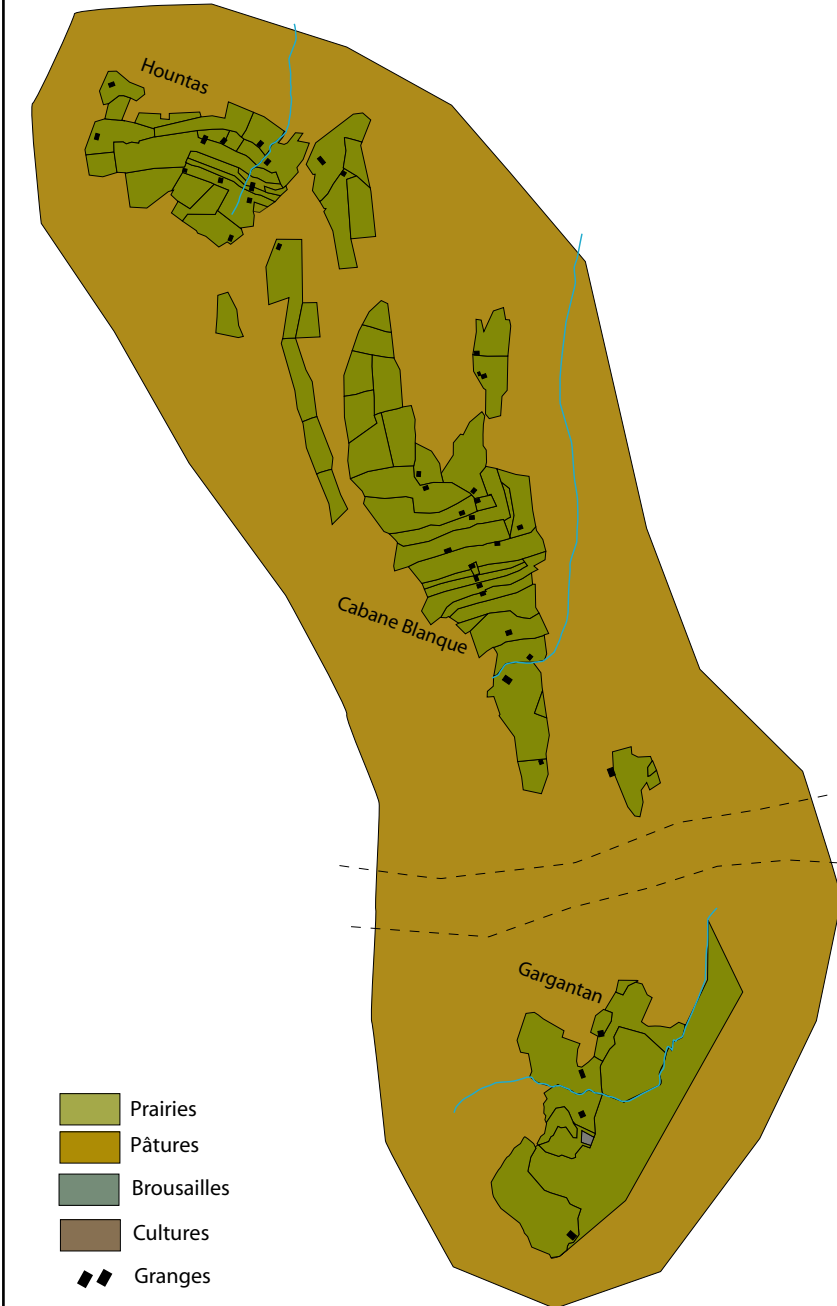
Brulis de genévriers



Transformation en résidences : paysage du ressourcement



Des granges hautes entourées de parcelles de prairies fauchées en 1834



Occupation du sol en 1834, d'après le cadastre napoléonien / source D. Galop

Un espace pastoral connaissant une déprise bien engagée : pelouse colonisée par le brachypode et des arbustes ligneux ; transformation de granges en résidences secondaires



S. Briffaud 2004



S. Briffaud 2004

Les granges de Cabane Blanche, bien que fortement touchées par la déprise conservent une vocation pastorale. Enfin, les granges de Hountas sont les plus abandonnées, les plus éloignées et les plus difficiles d'accès.

D'une manière générale, ces granges connaissent une déprise plus forte que celle de Saugué : deux raisons peuvent être avancées :

- l'accessibilité d'abord ; certes une route carrossable mène jusqu'au barrage des Gloriettes, mais ne parcourt pas le plateau, laissant à plus d'une heure de marche les granges de Hountas.

- ensuite, cette montagne de Coumély contrairement à celle de Saugué est beaucoup plus sèche (CAVAILLES, 1931). Elle n'est pas parcourue de ruisseaux et de gaves qui rendraient son irrigation aisée. A Coumély, pas de canaux d'arrosage ni de regain. Ces granges hautes s'avèrent donc aussi moins rentables, ce qui a sans doute précipité le déclin de l'activité sur ce secteur.

2.4. L'étage des estives

- Les estives d'Estaubé : quelques évolutions discrètes de fléchissement pastoral sous une apparente stabilité

Les estives d'Estaubé se situent en amont du barrage des Gloriettes dans la vallée de Héas. Elles s'étirent du barrage jusqu'au cirque et ses crêtes frontières. Au début du siècle, ces estives présentent un paysage extrêmement dépouillé, fait de roches et d'herbes ; la roche, les pans rocheux sont fortement présents. Au premier regard, les estives ont peu évolué depuis le début du XX^e siècle. Leur aspect présente une stabilité et les mutations visibles aux étages inférieurs n'ont ici pas eu lieu. (Cf. paysage-repère 12)

1904-1987 : déprise discrète et implantation du dispositif hydroélectrique

Ces paysages d'estive restent dénudés, toutefois, des transformations discrètes se sont opérées : il s'agit de la transformation des pelouses. Les pelouses rases ont laissé place à des formations herbeuses et buissonnantes composées de *Brachypode penné* et de *genévriers*.

Cet étage a été concerné par la création d'un barrage qui alimentant la centrale de Gèdre. Ce barrage fut à l'origine d'importantes transformations de l'espace tout en étant propice et attractif pour de nouvelles activités : promenade, pêche...

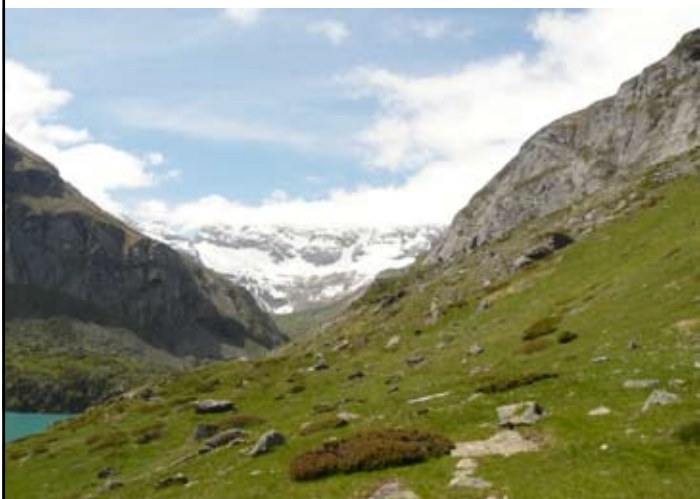
Implantation du barrage des Gloriettes et transformation du tapis herbeux (S1)



L. Briet - vers 1904



J.-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2008

Transformation discrète des estives (S2)



Carte postale - Spont



J.-P. Métaillé - 1987



J. Carré - 2008

Implantation de quelques ligneux (S3)

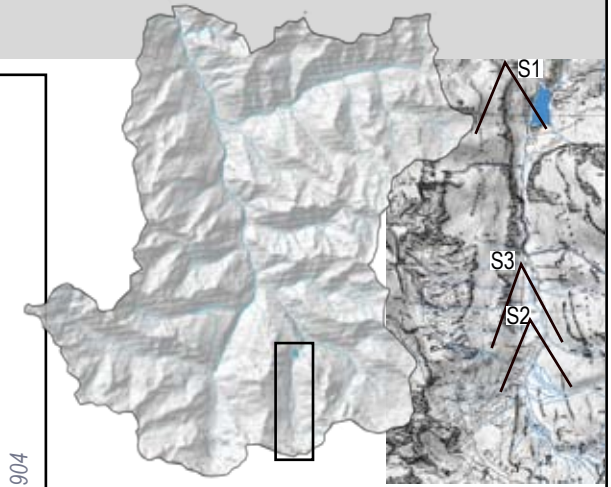


L. Briet - vers 1904

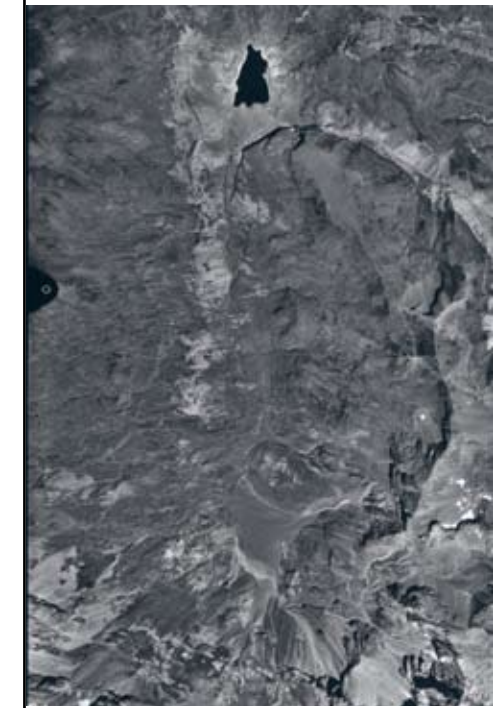


J. Carré - 2008

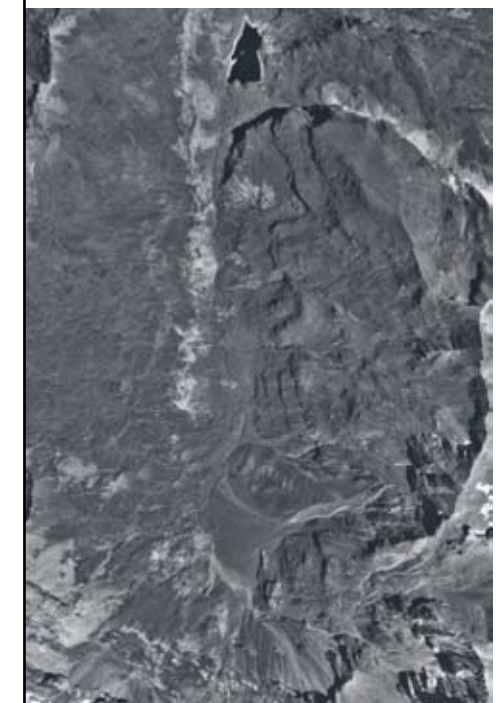
Implantation sporadique de ligneux ; barrage des Gloriettes à l'entrée de la vallée



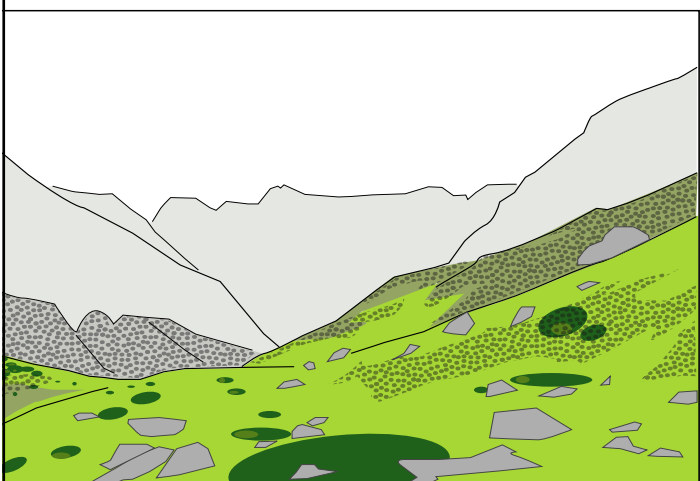
impression de stabilité ; évolutions discrètes



Aérienne 1989



Aérienne 1995



- Zone d'éboulis vers 1904
- Zone d'éboulis en 1987 et 2008
- Rochers restant affleurants entre 1904 et 2008
- Zone rocheuse /falaises
- Extension des génévriers entre 1904 et 1987
- Extension des génévriers entre 1987 et 2008
- Zone de transition pâtures - landes
- Surface de pâtures au faciès de plus en plus extensif entre 1904 et 2008

1987-2007 : poursuite de la déprise

Les dynamiques engagées se poursuivent : les genévriers et même quelques pins à crochets se développent surtout sur la zone la plus basse de l'estive en contre bas du Pla d'Ailhet. Du fait de cette prolifération, les pelouses se transforment et perdent leur valeur fourragère.

2.5. Conclusion : des transformations paysagères localisées ; évolution des paysages pastoraux et influences touristiques

Le paysage, au cours de ce dernier siècle, a connu des évolutions importantes, notamment une enforestation, une fermeture d'une partie du territoire mais aussi la perpétuation d'une montagne étagée, calquée sur le fonctionnement du cycle pastoral.

Ces transformations des paysages de la haute vallée du gave de Pau sont pilotées par quatre grands mouvements aux répercussions formelles et aux temporalités différentes :

- la conversion d'une société agro-pastorale à une société principalement pastorale, et de plus en plus orientée vers le secteur du tourisme, a bouleversé les pratiques fondatrices du paysage. Elle a eu cependant des répercussions différentes et a provoqué des transformations distinctes et propres à certains lieux, tout en préservant l'étagement pastoral. Cependant, cette mutation de la société a entraîné différentes transformations : la fin des pratiques agricoles et surtout un phénomène de déprise et d'enfrichement qui s'est manifesté à partir des années 1950-1970. Il s'est répercuté plus modérément sur l'étage des villages et prairies basses que sur les prairies hautes et les bas-vacants.

A proximité des villages, le paysage bocager de prairies et de haies succédant au terroir agro-pastoral se maintient ; les changements sont réels, mais n'ont pas encore affecté l'aspect général de ce paysage en sursis.

Au niveau des granges hautes et des bas-vacants, la physionomie du paysage a profondément changé : des espaces enfrichés voire boisés s'étendent dans les parties pentues, les talwegs, et la marge haute des prairies, succédant à des paysages dénudés et pacagés à outrance...

Des transformations discrètes ont touché la zone des estives, il s'agit d'une modification de la composition des pelouses. Sans véritable impact paysager à l'heure actuelle, cette transformation à peine perceptible peut être l'annonce d'un changement beaucoup plus sérieux, conséquence croisée d'une déprise et d'un probable réchauffement climatique.

- un phénomène de reboisement s'est opéré dès le début du XX^e siècle. Il est principalement localisé sur les versants d'auges et de gorges, dans les vallées isolées, et résulte d'une colonisation végétale spontanée par abandon ou diminution des pratiques agro-sylvo-pastorales sur ces espaces. Il est aussi provoqué par les plantations des services des Eaux et Forêts dans le cadre des travaux de restauration des terrains en montagne.

Dans la seconde moitié du siècle, ce reboisement est plus important et plus rapide, soutenu par des arbres arrivés à maturité et devenus porte-graines. Les lisières de tous ces boisements s'épaississent.

- un mouvement de développement touristique, enclenché précocement, s'est répercuté en différents lieux du territoire. Principalement centré autour de Gavarnie et des stations thermales au début du siècle, il s'est ensuite un peu propagé mais reste polarisé autour de ces sites historiques. Dès le début du siècle, ces hauts lieux touristiques sont caractérisés par la recrudescence d'hôtels et d'auberges et Luz, malgré les gorges de Pierrefitte est desservi par le chemin de fer.

- enfin, l'ensemble du territoire a connu, à partir des années 1960, un mouvement d'urbanisation, conjoint au développement du tourisme, illustré par l'agrandissement des villages par adjonction de lotissements, par extension des bourgs de Gèdre ou de Luz sous forme de structures d'accueils touristiques importantes.

Au niveau des rythmes et de l'ampleur, certains secteurs de la vallée ont connu des transformations considérables, notamment tous les versants qui se sont reboisés, à une cadence soutenue. Ils laissent présager d'un paysage stable pour les années à venir.

Sur d'autres secteurs, tels ceux des granges hautes et des bas-vacants, les dynamiques en cours, enclenchées depuis une cinquantaine d'années devraient se poursuivre. Enfin, les estives et les zones bocagères de fond de vallées semblent se trouver à un moment décisif, dépendantes d'une pression suffisante ou suspendues aux pratiques d'une poignée d'hommes. Il semble que ces transformations discrètes puissent s'accélérer...

3. Des transformations profondes du paysage, de la société et de son mode de faire-valoir : lecture comparée des deux entités valléennes

La lecture des transformations du paysage de ces deux vallées sur une centaine d'années montre une grande mobilité des paysages.

Pour ces deux territoires montagnards, derrière les éléments d'un synopsis commun se sont tramés des phénomènes particuliers et des conjonctures singulières.

3.1. Des mobilités paysagères

La mise en perspective des paysages sur ce dernier siècle, on l'a vu, présente une grande variabilité de ses caractères.

- Ces deux vallées connaissent une transformation considérable de leur bassin respectif. Dans les deux cas, les paysages agro-pastoraux ont connu des dynamiques d'urbanisation. Dans le cas de la vallée de Vicdessos, ce mouvement d'urbanisation est engendré par une dynamique industrielle forte et l'implantation d'un complexe dans la commune d'Auzat en 1907. En haute vallée du gave de Pau, ce mouvement est à rattacher à l'essor touristique précoce.

- pour ces deux territoires, une évolution majeure concerne les terroirs villageois ; cet espace a connu tout au long du XX^e siècle d'importantes transformations. L'occupation du sol y a totalement changé, passant d'une utilisation principalement agricole au début du siècle à exclusivement pastorale aujourd'hui. Des paysages uniformes de vastes prairies verdoyantes ont succédé à un paysage maillé, parcellé de labours, de champs cultivés... Pourtant, dans le cas de la haute vallée du gave de Pau, les grandes structures du paysage semblent avoir peu évolué. Il s'agit d'évolutions en faux-semblant, relayées par des structures fortes, particulièrement prégnantes comme les haies bocagères, seules rescapées en réalité de ce bouleversement paysager.

Dans les deux cas, les transformations récentes de ce paysage dévoilent une pression importante sur cet étage, pris entre des dynamiques de déprise et d'enfrichement, mais aussi de développement urbain et touristique. Ces espaces se présentent comme des espaces en sursis, d'autant plus qu'en donnant l'illusion de paysages stables, ils ne semblent pas au cœur des préoccupations.

La situation du Vicdessos, où bien des villages ont perdu leur vocation pastorale, est plus critique et le basculement vers une totale fermeture de cet espace est déjà en cours.

- ces deux vallées ont également connu une mutation de la zone intermédiaire. Modérée dans le cas de la haute vallée du gave de Pau, elle correspond à une transformation des pratiques pastorales, mais à un pastoralisme toujours vivace et bien encadré. Plus intense en vallée de Vicdessos, elle révèle un amoindrissement des pratiques et une organisation

difficile du pastoralisme en ces montagnes. Peut-être aussi, la force des dynamiques dénonce un abandon plus précoce, ou une concurrence avec d'autres activités.

Dans les deux cas, ces mutations correspondent principalement à une déprise agricole, puis pastorale et se manifestent par des mouvements d'enfrichement et de reboisements. Elles se révèlent aussi dans l'abandon ou le changement d'affectation des granges.

- enfin, des transformations plus légères concernent les estives et renvoient l'image d'une certaine stabilité. Mais à cet étage comme aux autres, la déprise est amorcée. Moins intense en haute vallée du gave de Pau, cette déprise semble amortie par une organisation rigoureuse des pratiques par la commission syndicale de la vallée de Barèges, et par l'accueil de troupeaux étrangers en estive. Toutefois, la nature des pelouses d'estive et leur qualité fourragère sont en train de se transformer. En Vicdessos, la désorganisation de l'estivage et la faible pression pastorale, font que certaines estives, Bassiès notamment, connaissent des dynamiques de déprise bien visibles : transformation des pelouses mais surtout colonisation par des ligneux tels les bruyères, les myrtilliers, les rhododendrons et les pins à crochets.

3.2. Des faits, des phénomènes et des repères temporels communs

L'histoire de ces montagnes est jalonnée de moments particuliers qui ont été décisifs pour l'évolution des paysages. Certains faits, énoncés ci après, font partie de l'histoire commune de ces deux vallées et y inscrivent des repères temporels partagés :

- le contexte démographique similaire :

Tout d'abord, ces vallées atteignent leur maximum de population vers le milieu du XIX^e siècle, période qui correspond à l'occupation maximale du territoire. Dans l'une et l'autre de ces vallées, toutes les ressources sont exploitées et tout le territoire est mis en valeur. Les paysages sont dénudés et intensément cultivés.

Il s'en suivra, jusqu'à nos jours, un déclin démographique progressif, marqué par des périodes d'exode plus importantes, ou par les pertes humaines des deux grandes guerres.

Ce mouvement de déprise, d'affaiblissement des pressions de la société sur l'espace montagnard a composé pendant plus d'un siècle la toile de fond de l'histoire de ces vallées.

Il s'ensuit le déclin de la société agro-sylvo-pastorale traditionnelle et ses reconversions, responsables pour partie de la transformation des paysages.

- l'intervention de l'Etat pour aménager le territoire :

Ces deux territoires ont été perçus à un moment donné comme des territoires à restaurer. Ils ont fait l'objet d'un constat de l'épuisement de la ressource forestière. L'état d'extrême

déboisement, le caractère érosif des versants et les diverses catastrophes qui se produisaient en ces vallées ont amené les services de l'Etat à intervenir. Dans les deux cas, des oppositions ont été vives. La réussite des opérations reste variable d'un site à l'autre ; elle est aussi à distinguer au sein de chaque ensemble valléen.

Dans la haute vallée du gave de Pau, hormis la vallée de Barèges, peu d'espaces ont été restaurés ou reboisés. En Vicdessos, plusieurs périmètres ont vu le jour en quelques décennies. Dans les deux cas, ces boisements arrivés à maturité, essaient et se propagent tant sur les limites hautes que basses.

- une crise agricole aux répercussions paysagères conséquentes :

Quelles que soient les opportunités ou les options prises par l'une et l'autre de ces territoires, ils connurent tous les deux une importante crise agricole dans les années 1950-1960. La fin des pratiques agricoles et la disparition des champs cultivés seront effectives dès le début des années 1960.

Malgré ce contexte commun et des tendances d'évolution similaires, ces deux territoires se sont distingués et ont connu des transformations différentes. Aussi, se pose la question de ce qui fait que deux territoires dont la trame historique est tissée des mêmes éléments ont connu des évolutions divergentes conduisant à des situations paysagères dissemblables ? Quelle est la part des héritages historiques, des particularités locales, des opportunités, des choix effectués ?

Quelques éléments de réponses peuvent dès à présent être avancés... toutefois, une analyse attentive des représentations, des options politiques, des stratégies territoriales adoptées sera nécessaire pour parvenir à saisir toute la complexité des processus. J' y reviendrai dans le prochain chapitre.

3.3. Des facteurs de différenciation ...

En opposition à cette trame historique partagée, certains éléments s'ancrent comme des facteurs favorisant la différenciation de ces territoires :

- la place du pastoralisme dans l'économie et le territoire et le cycle pastoral lui-même :

Au lendemain de la crise démographique, alors que la pression sur l'espace et sur les ressources est maximale, l'occupation du sol et la place donnée au pastoralisme dans l'une et l'autre des vallées n'ont pas été les mêmes.

- en Vicdessos, c'est l'agriculture qui a été favorisée ; tout le terroir des villages et des granges était majoritairement porteurs de cultures. Le pastoralisme était vivace mais

organisé par un cycle pastoral appuyé sur une transhumance basse. Les troupeaux hivernaient hors vallée, c'est-à-dire dans les basses plaines de l'Ariège ou de la Garonne. Le territoire dévolu strictement au pastoralisme hormis les estives, tels les près de fauche ou les pâturages de zones intermédiaires, occupait une place mineure dans le paysage. Les troupeaux passaient un temps très court sur ces territoires : un mois tout au plus, lors des montées et descentes d'estives. Les estives remplissaient le même rôle qu'ailleurs. Elles étaient très utilisées et leurs usages très organisés. Les quartiers d'orris étaient en quelque sorte le coeur des exploitations estivales.

- en haute vallée du gave de Pau, le pastoralisme a été prédominant ou tout du moins en équilibre. Le cycle pastoral utilisait tous les étages de la montagne. Il n'y avait pas de transhumance hivernale en plaine. L'hivernage s'effectuait au village et s'appuyait sur les réserves de fourrage et sur les sorties sur les prairies basses lorsqu'elles étaient déneigées. Ensuite, les troupeaux suivaient la poussée de l'herbe au fur et à mesure de l'avancée des saisons, et passaient du village aux estives en utilisant tous les étages de la montagne.

Dès lors, on peut avancer qu'il n'existait pas en Vicdessos d'étagement pastoral similaire à celui de la haute vallée du gave de Pau. Les cycles pastoraux et les espaces dévolus à cette activité étaient différents d'une vallée à l'autre.

La place plus importante donnée à l'agriculture en Vicdessos, laisse imaginer une plus grande vulnérabilité de ce territoire face à la crise agricole et sa plus difficile reconversion vers l'élevage.

Ces orientations/spécialisations différentes sont sans doute liées aux divers aspects paysagers que recouvre le mouvement général de déprise.

Les répercussions paysagères de la crise agricole, n'ont sans doute pas eu les mêmes formes et les mêmes intensités sur l'un et l'autre de ces territoires engagés à un niveau différent dans l'agriculture.

- l'exploitation de potentialités différentes :

Au cours de leur histoire, des opportunités se sont dessinées et les options prises par les deux sociétés n'ont pas été les mêmes. Si ces sociétés ont saisi des potentialités qui se sont présentées à elles, l'influence d'une certaine tradition a également pu influencer les décisions.

- En Vicdessos, dès le début du XX^e siècle, une économie industrielle s'est développée dans la vallée. L'exploitation des forces hydrauliques a permis l'implantation d'une usine métallurgique. Ce fait est à l'initiative de personnes extérieures à la vallée, mais elles y ont trouvé à la fois les conditions et la main d'oeuvre nécessaire à la réussite de

l'entreprise. En effet, l'industrie n'était pas étrangère aux gens de la vallée. L'exploitation de la mine du Rancié, la prolifération des forges à la catalane, les activités de charbonnage bien qu'en déclin au début du siècle faisaient de cette vallée, une région de tradition industrielle. Beaucoup de paysans étaient déjà des ouvriers : mineurs, charbonniers, forgerons... La population était aguerrie aux pratiques manufacturières, et habituée à la pluriactivité.

- Dans la haute vallée du gave de Pau, pas de telles entreprises, mais l'ouverture de la vallée à des pratiques touristiques depuis le début du XIX^e siècle. Les pratiques du thermalisme, du pyrénéisme et de l'excursion ont fait leur apparition très tôt dans la vallée, principalement autour de Gavarnie et des stations thermales de St Sauveur et Barèges.

D'une manière générale, dès le milieu du XIX^e siècle, on retrouve en Vicdessos une société de "pluriactifs" à la fois ouvriers : mineurs, forgerons, charbonniers, salariés de l'usine à partir de 1907, et agriculteurs et éleveurs.

En haute vallée du gave de Pau, la société reste principalement composée d'agriculteurs-éleveurs. Dans les pôles touristiques naissants, à Gavarnie et Barèges, certains sont "pluriactifs" et proposent leurs services en tant que guides de haute montagne, ou encore travaillent aux thermes ou dans l'hôtellerie. Mais cela ne concerne, à l'époque, que certains lieux et une frange réduite de la population.

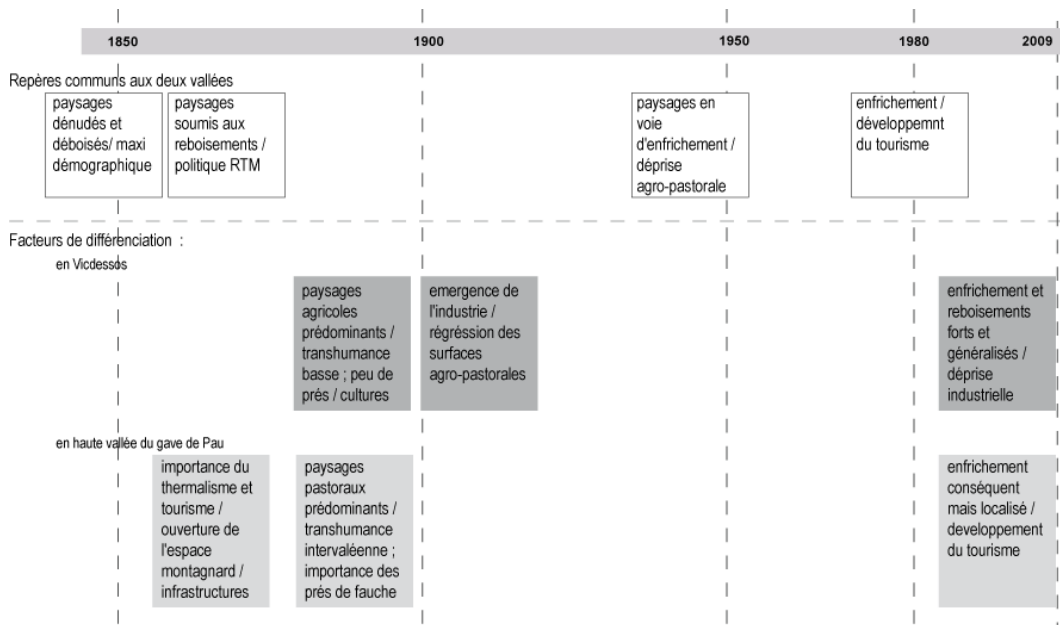


Figure 2 : Des phénomènes communs et des facteurs de différenciation





	vallée de Vicdessos	haute vallée du gave de Pau
Dynamiques par étages	Bassin	Bassin
De 1900...  ...à nos jours	<p><i>D'un paysage agricole à un paysage urbain</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - industrialisation du bassin d'Auzat - urbanisation des bassins de Vicdessos et Auzat : lotissements ouvriers puis résidentiels - enrichissement des auges et des versants, et disparition des pratiques agropastorales sur les versants du bassin. - disparition des terres cultivées - régression de la pratique de la fauche - fin du cycle industriel : reconversion de l'usine ; poursuite de l'exploitation hydroélectrique - implantation d'équipements touristiques 	<p><i>D'un paysage agricole à un paysage urbain</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - déprise agricole : disparition des champs cultivés, des arbres émondés - urbanisation du bassin de Luz et de Gèdre : construction de résidences secondaires, implantation de structure d'accueil du tourisme - enrichissement des versants - épaissement des forêts de rives - réduction des parcelles fourragères au profit de l'urbanisation
	Étage des villages	Étage des villages
De 1900...  ...à nos jours	<p><i>D'un paysage agro-pastoral exploité intensément à un paysage en déshérence, voué à la résidence</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - recul des pratiques agro-pastorales : maintien des prairies et cultures à proximité des villages ; abandon sur le reste du terroir. - abandon des pratiques agricoles et pastorales proches du village - enrichissement et reboisement généralisé - apparition d'une vocation touristique : restauration de l'habitat et construction de résidences nouvelles (Suc, Siguer, Sem...) 	<p><i>D'un paysage agro-pastoral à pastoral en déclin</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - recul des pratiques agro-pastorales : abandon progressif des cultures, mais maintien des prairies de fauche - enrichissement localisé sur des marges du terroir : pentes fortes, zones rocailleuses / maintien des grandes structures - extension des villages : construction de maisons isolées ou lotissement (Viella...) et reconversion de granges accessibles en résidences secondaires
	Zone intermédiaire	Zone intermédiaire
De 1900...  ...à nos jours	<p><i>Du paysage « clé de voûte » du système agro-pastoral au paysage enfriché et délaissé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - reboisement de certains secteurs par les services RTM - recul, puis abandon des pratiques agricoles puis pastorales - enrichissement conséquent - ruine des granges reboisement spontané des versants : homogénéisation des versants sous le couvert forestier 	<p><i>De l'étage indispensable à l'activité pastorale au secteur en déprise</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - quelques reboisements RTM localisés en vallée de Barèges - abandon des cultures - recul de l'activité pastorale sur bas vacants ; plus modéré sur l'espace des granges ; déprise sur les secteurs mis à l'écart des voies de circulation et pistes pastorales - transformation de certaines granges en résidences secondaires ; ruine de celles éloignées des zones touristiques et pastorales accessibles (Campbieil, Coumély...) reboisement spontané des bas vacants
	Estives	Estives
De 1900...  ...à nos jours	<p><i>De l'espace essentiellement pastoral à une diversification des pratiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - implantation de nombreuses retenues et barrages - déprise progressive ; abandon de l'orriage implantation de refuges et sentiers touristiques - transformation conséquente du tapis herbeux, colonisation par des ligneux, surtout sur estives basses (Bassiès) 	<p><i>Un étage présentant une stabilité en trompe l'œil</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - délaissement de certains secteurs et transformation du tapis herbeux - maintien de l'activité sur d'autres secteurs et surpâturage ; importance de la transhumance extra valléenne

Tableau 3 : Principales transformations paysagères par étages au cours du XX^e siècle

Fiche 17 : Bloc d'un " paysage type " vers 1900 en vallée de Vicdessos

ESTIVE

ZONE INTERMEDIAIRE

ETAGE DES VILLAGES ET BASSIN



Orris

Pelouse d'estive dénudée

Terrasses cultivées à proximité des bords

Ravin torrentiel et jeunes plantations RTM

Forêt de réserve

Hameau de bords

Sapinière de réserve

Mine exploitée

Terrasses cultivées

Bassin cultivé : Blé, sarrasin, pomme de terre ...

Forge

Fiche 18 : Bloc d'un " paysage type" vers 1950 en vallée de Vicdessos

ESTIVE

ZONE INTERMEDIAIRE

ETAGE DES VILLAGES ET BASSIN



Fiche 19 : Bloc d'un " paysage type" actuel en vallée de Vicdessos

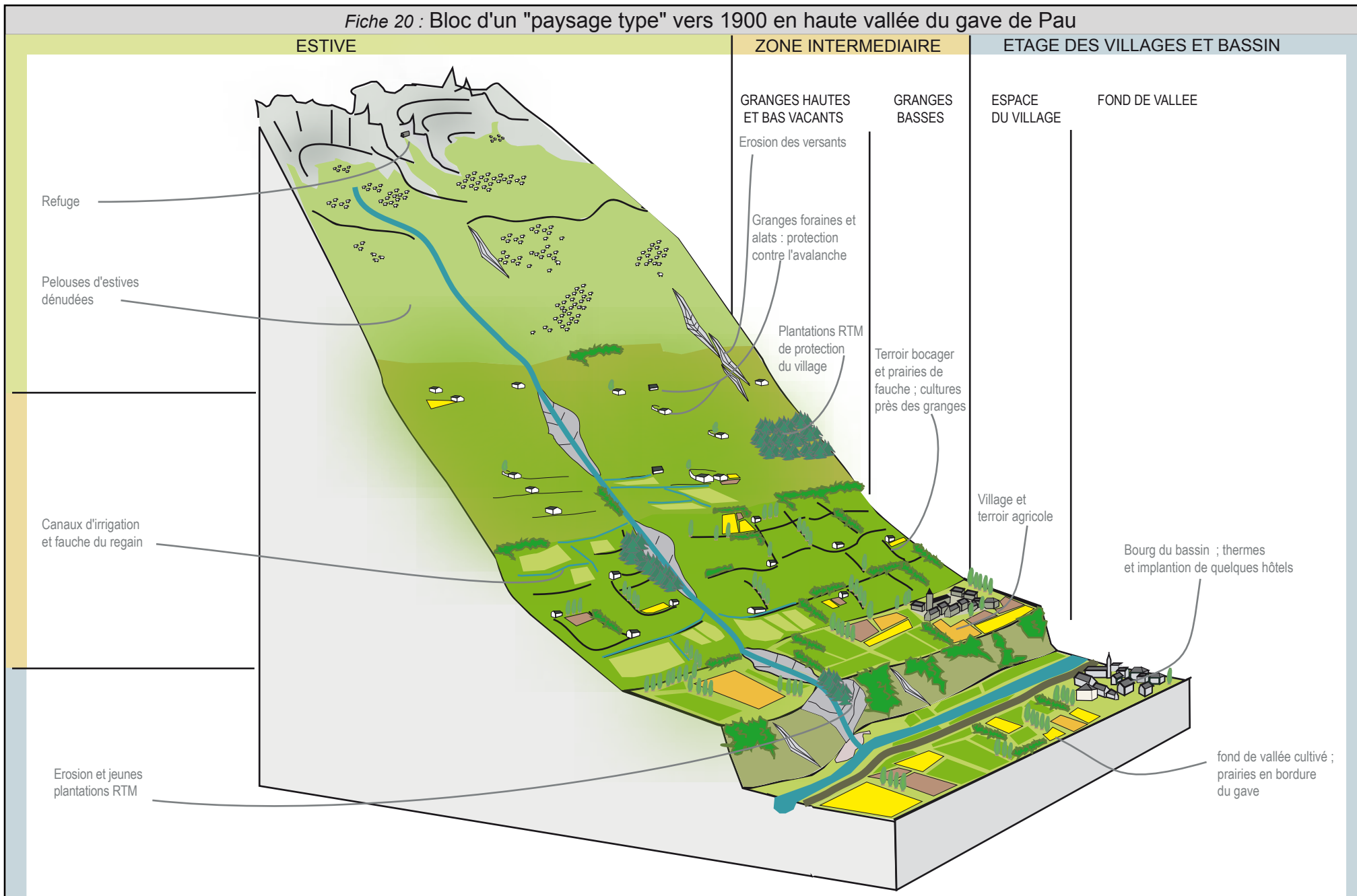
ESTIVE

ZONE INTERMEDIAIRE

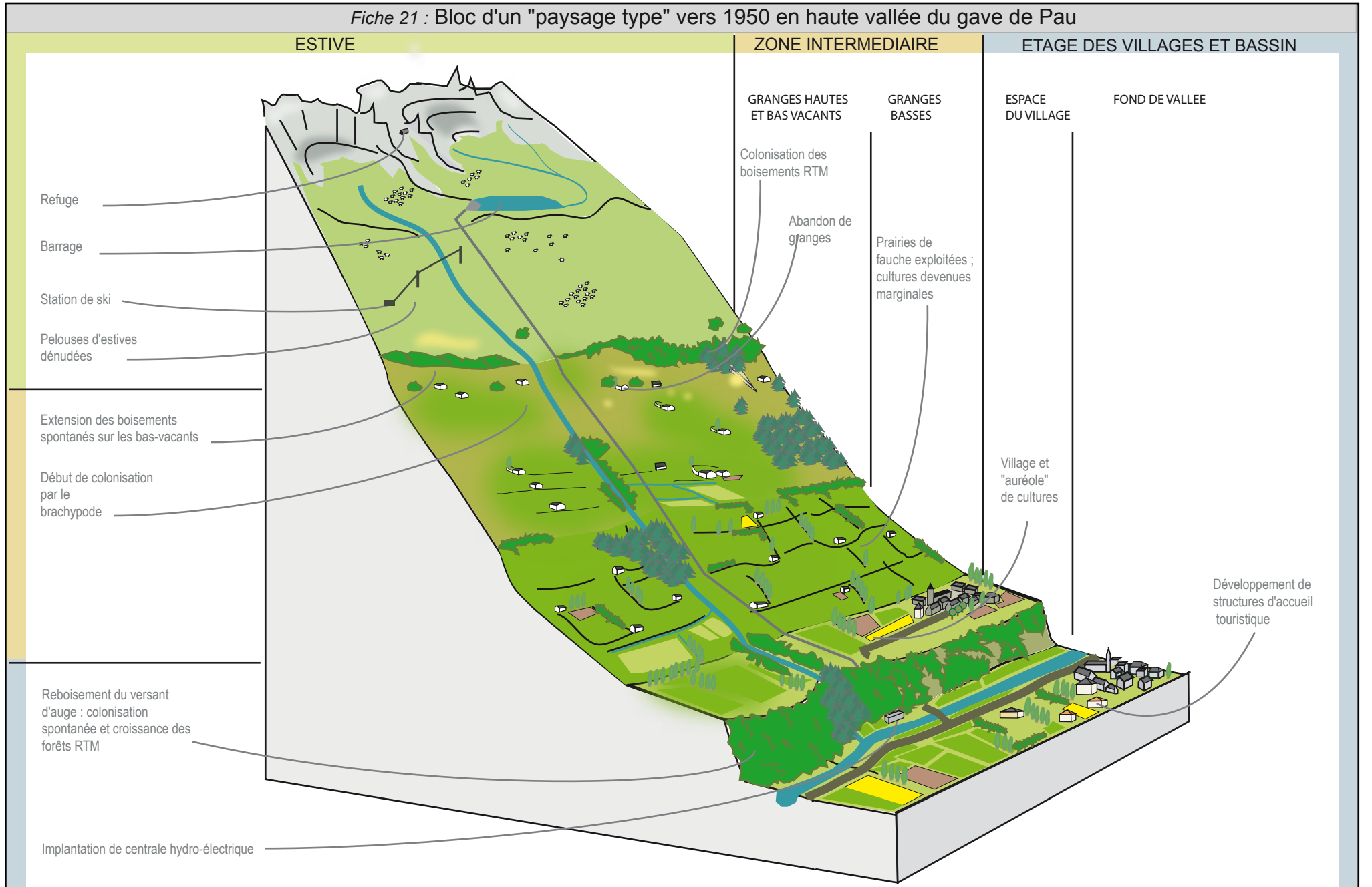
ETAGE DES VILLAGES ET BASSIN



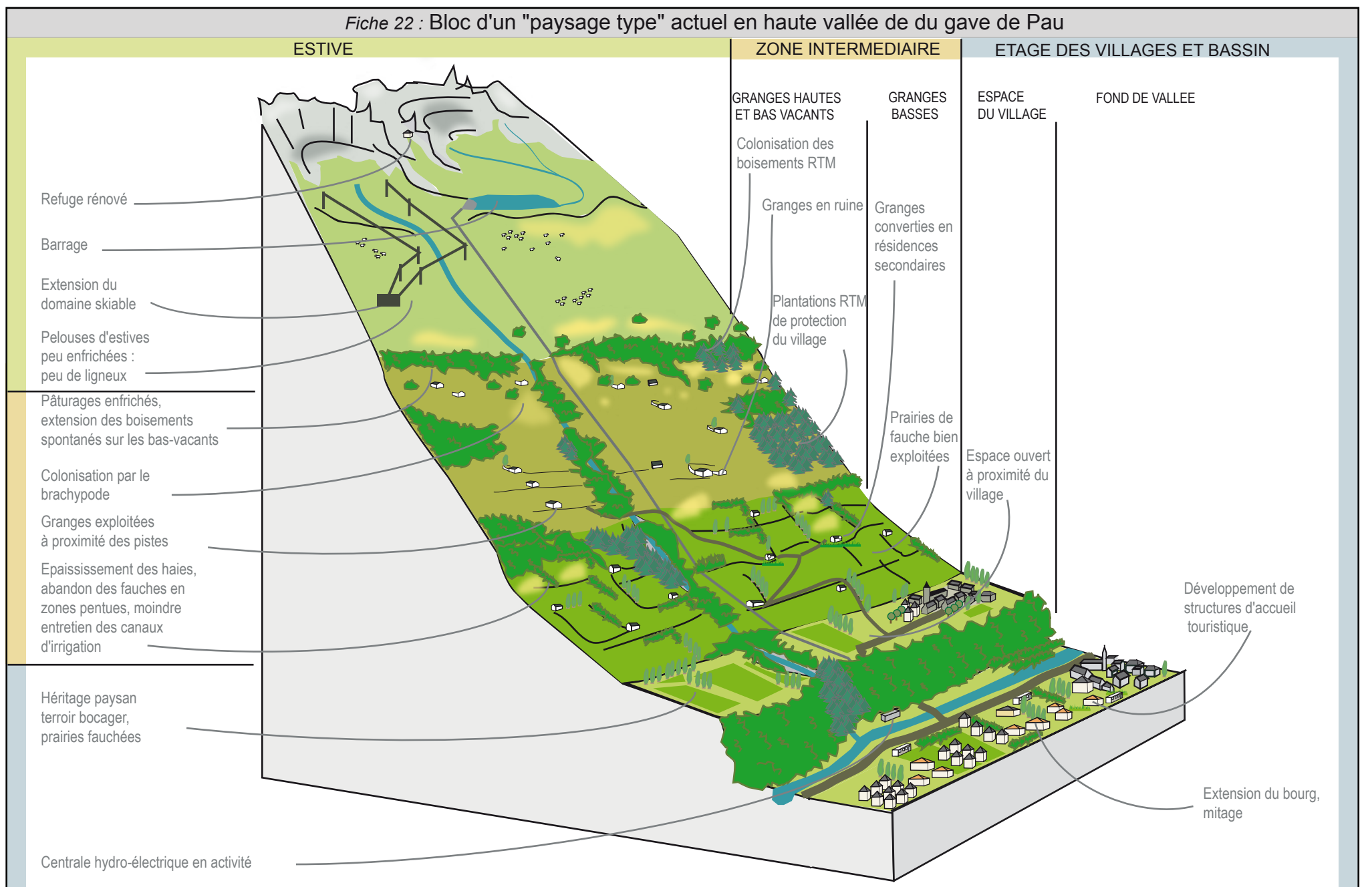
Fiche 20 : Bloc d'un "paysage type" vers 1900 en haute vallée du gave de Pau



Fiche 21 : Bloc d'un "paysage type" vers 1950 en haute vallée du gave de Pau



Fiche 22 : Bloc d'un "paysage type" actuel en haute vallée de du gave de Pau



Conclusion du chapitre 2 : Spécialisation agricole et diversification économique déterminantes pour l'évolution des paysages valléens.

Cette mise en perspective des transformations paysagères opérées depuis un siècle, visibles tant dans les paysages actuels que dans les divers documents mis en œuvre (photo, cadastre, statistiques agricoles) montrent des phénomènes déterminants pour ces territoires.

Malgré une toile de fond commune, tissée de faits similaires (évolution démographique proche, avec maximum au tournant du XIX^e siècle, intervention de l'état à partir des années 1860 pour reboiser la montagne, crise agricole et déprise paysagère au milieu du XX^e siècle) les paysages de ces vallées ont été marqués par des événements ou des choix singuliers qui conduisent ces territoires à des situations paysagères distinctes.

Les spécialisations agricoles ou pastorales et les modes d'exploitations du sol ont été particulièrement déterminantes ; orientation agricole en Vicdessos, appuyée sur une transhumance basse ; engagement dans une économie pastorale, possible par une gestion rigoureuse de la ressource en herbe en haute vallée du gave de Pau.

Ces spécialisations ont conduit à des répercussions paysagères différentes lors de la crise de la société rurale, et à une déprise plus généralisée en vallée du Vicdessos.

Les options de développement économique, exploitation industrielle en Vicdessos, thermalisme et tourisme en haute vallée du gave de Pau ont également contribué à une différenciation de ces paysages.

Ces éléments, qu'ils soient des héritages socio-culturels ou basés sur une valorisation différente des ressources du territoire, font partie des fondements de ces situations et de ces histoires paysagères singulières.

Toutefois, ces faits ne sont pas les seuls. Différentes formes d'interventions sur l'espace se sont succédées sur le territoire, guidées par l'émergence de nouvelles ressources, le développement économique, les relations politiques et culturelles... elles sont aussi à l'origine de la transformation des paysages et nécessitent d'être décryptées et comprises.

Chapitre 3



EVOLUTION DES FORMES D'INTERVENTIONS SUR LES PAYSAGES

Chapitre 3 - Evolution des formes d'interventions sur les paysages

Le chapitre précédent s'est efforcé d'identifier et de caractériser les transformations du paysage pendant environ un siècle, en particulier par l'intermédiaire de la photo-comparaison. L'exploitation agro-pastorale traditionnelle des ressources, fondée sur des cycles pastoraux singuliers selon les vallées, ainsi que l'émergence et l'exploitation de ressources nouvelles (tourisme et houille blanche) et l'ouverture au monde extra-valléen qu'elle génère, expliquent les transformations profondes et la divergence d'évolution des vallées de même que les regards multiples portés sur ces paysages. Toutefois, il s'agit de dépasser l'observation des formes matérielles et l'apparence première des choses, pour viser une compréhension globale et profonde des processus de transformations des paysages.

Cette partie s'attachera donc à identifier les différentes formes d'intervention sur les paysages qui se sont succédées dans le temps dans ces vallées, qu'il s'agisse de celles des populations locales ou de celles d'institutions, liées à des politiques publiques par exemple, mais aussi les représentations sociales, explicites ou non, qui ont influé sur les décisions.

Périodiser, segmenter le cours de l'histoire permet de mettre en évidence et d'interpréter les étapes de la construction paysagère. « Insérer le flot ininterrompu de l'histoire dans un cadre qui fasse sens » (COQUERY-VIDROVITCH, 2004), trouver la durée propice à l'observation des changements de la société a permis de faire émerger formes d'action et catégories d'acteurs ainsi que les valeurs attribuées au paysage au cours du temps. Dans cette périodisation des formes d'actions sur l'espace alternent des phases où l'action de la société locale est prédominante alors que d'autres sont fortement empreintes de démarches extérieures ou institutionnalisées.

Si cette périodisation est centrée particulièrement sur les formes d'actions et les représentations à l'œuvre au XX^e siècle, il est apparu nécessaire d'y inclure des événements antérieurs permettant de remonter aux origines des processus. Aussi la période traitée est celle qui correspond à la constitution de la société montagnarde contemporaine et de ses fondements spatiaux et culturels, du milieu du XVIII^e siècle, période charnière de l'histoire de ces montagnes, jusqu'à nos jours.

Quatre grandes périodes peuvent être individualisées dans la construction paysagère de ces vallées montagnardes. La première, du milieu du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle, correspond à l'apogée du modèle agro-sylvo-pastoral et à ses répercussions sur les paysages montagnards. La seconde, à partir de 1860, voit l'intervention de l'Etat qui, par l'intermédiaire des Eaux et Forêts, va imposer sa marque sur les paysages de ces vallées. Du début du XX^e siècle aux années 1960 s'ouvre une troisième période caractérisée par la confrontation idéologique entre les tenants de la modernisation du territoire et les protecteurs du paysage ; puis, préoccupations d'ordre écologiste et volonté de développement touristique forte s'opposeront dans une quatrième période, allant des années 1960 aux années 1990. Ainsi un héritage complexe de politiques et d'idéologies explique le revirement qui s'est opéré dans la façon d'envisager la gestion des territoires.

1. Envolée du système agro-sylvo-pastoral et émergence du tourisme : du milieu du XVIII^e siècle à 1860

La période qui court de 1750 aux années 1860 a engendré l'organisation contemporaine du territoire. Elle correspond à une action accrue sur le territoire qui a modelé intensément les paysages qui furent présents pendant plus d'un siècle dans ces vallées de Vicdessos ou de haute vallée du gave de Pau, coïncidant avec une phase de forte croissance démographique, à son apogée autour de 1850, accompagnée d'un mouvement d'intensification des pratiques et de conquête du territoire montagnard.

Pendant près d'un siècle, ces vallées connaissent une pression démographique sans précédent. Engagée dès le milieu du XVIII^e siècle, cette croissance va s'accroître et s'accélérer. Les deux vallées font figure « d'espaces pleins » dès le milieu du XIX^e siècle, mais le phénomène démographique est particulièrement intense dans la vallée du Vicdessos, comme en témoigne la natalité du village de Suc:

- entre 1740 et 1759 : naissance de 650 enfants à Suc
- entre 1804 et 1823 : naissance de 746 enfants à Suc
- entre 1824 et 1843 : naissance de 819 enfants à Suc
- entre 1844 et 1863 : naissance de 841 enfants à Suc

(TAILLEFER, 1940)

Le maximum de la population du canton de Vicdessos serait atteint vers 1850, avec un maximum de 9584 habitants.⁴⁴ Cet accroissement de la population engendre une densité forte pour ce territoire montagnard, d'autant plus que les conditions géographiques (sols minces, pentes fortes, enneigement tardif...) ne rendent cultivables qu'une minime partie du territoire. Taillefer estime que seulement 10% du territoire est cultivable en Vicdessos. Cette importante pression démographique entraîne une insuffisance des ressources et incite la communauté locale à transformer les espaces encore vacants : extension des terroirs et intensification des usages, multiplication des granges et transformation en habitat, défrichements et pression sur la forêt... vont accompagner cette emprise humaine sans précédent.

Cette exploitation du territoire poussée à l'extrême a, par l'intensité des pressions et par l'étendue des mises en valeur, façonné le paysage actuel et se lit encore aujourd'hui sous des formes héritées et dégradées.

On cherchera à mettre en évidence les deux phénomènes majeurs qui ont façonné les paysages et qui se sont répercutés dans le temps : l'expression optimum et achevée de la mise en œuvre du système et des terroirs agro-sylvo-pastoraux, et l'émergence du tourisme, via le thermalisme, qui a dès lors déterminé les secteurs fréquentés.

1.1. Un espace agro-sylvo-pastoral plein et sous-tension

1.1.1. Extension des terroirs et affirmation des étagements pastoraux

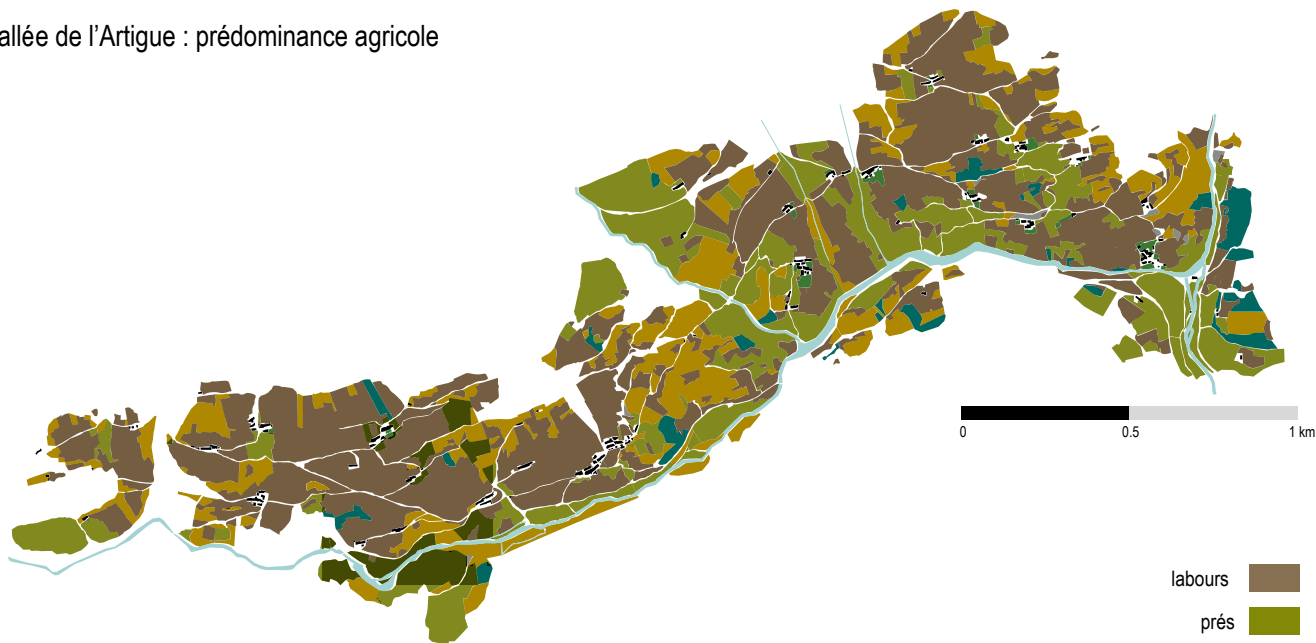
Cette époque est celle de l'intensification des pratiques et de l'extension des zones mises en valeur par les sociétés montagnardes. Elle correspond pour l'une et l'autre des vallées à une structuration du territoire permettant d'exploiter de façon optimale les ressources disponibles.

L'exploitation totale du territoire est un point commun essentiel à ces deux vallées, même si des différences existent dans l'organisation de l'espace agro-sylvo-pastoral, chaque communauté valléenne ayant, par l'exploitation de leurs terres, leurs choix culturels, leur cycle pastoral, développé des spécificités propres aux caractéristiques de leurs territoires.

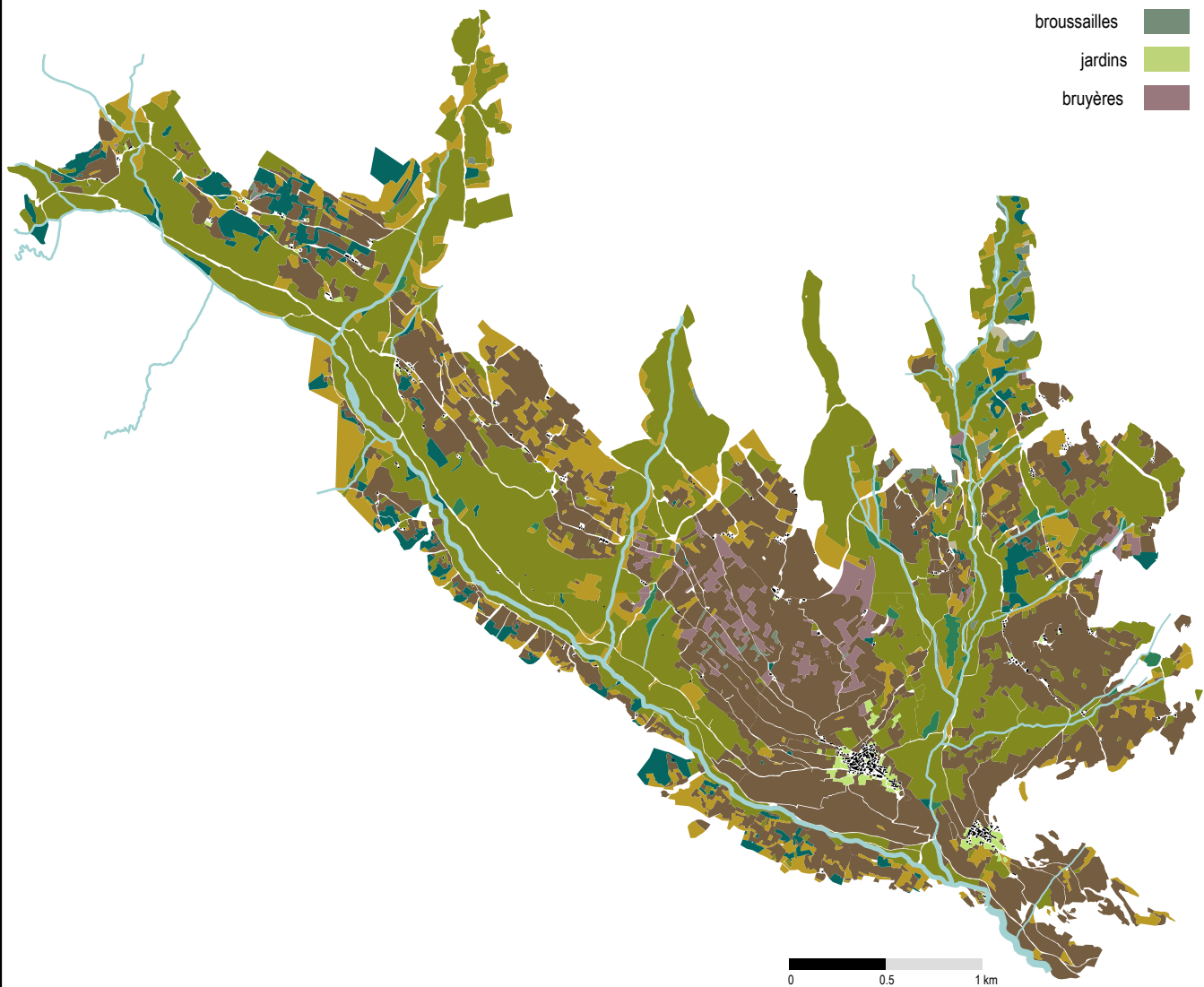
⁴⁴ AD09, 1PER 194/1908

Carte 10 : Comparaison de l'occupation des sols des vallées de l'Artigue et de Suc (Vicdessos)
Des terroirs agro-pastoraux très étendus, une spécialisation valléenne

Vallée de l'Artigue : prédominance agricole



Vallée de Suc : orientation pastorale et herbagère



- labours
- prés
- patures
- bois
- aulnaies
- broussailles
- jardins
- bruyères



En Vicdessos, cette mise en valeur accentuée et accélérée du territoire, s'appuie sur la propagation des granges, ou bordes. D'abord à vocation agro-pastorale, ces granges ont essaimé sur le territoire, jusque haut en altitude, et devenant les pièces maîtresses de la conquête agricole ont guidé la progression de la mise en culture des anciens prés de fauche de la zone intermédiaire.

Le défrichement des hauts versants, la construction de terrasses sur tous les versants bien exposés, la mise en culture systématique de tous les territoires qui peuvent l'être - parcelles les moins bonnes, les plus pentues...-, achèvent une mise en valeur de territoires jusqu'ici partiellement exploités. Il s'agit à cette époque d'une accentuation et d'une transformation des structures en place par l'augmentation des pressions sur le milieu. En effet, des études récentes (RENDU, 2003 ; BAL, 2006) ont montré que cette structuration du territoire était bien antérieure au XVIII^e siècle et que les terroirs de terrasses pouvaient remonter dans de nombreux secteurs pyrénéens au haut Moyen Âge, voire même à l'Antiquité ou l'Âge du Bronze, notamment dans les Pyrénées catalanes ; contrairement à ce que des travaux plus anciens avaient affirmé (Chevalier, 1956, Taillefer, 1940). Cette extension des terroirs cultivés se fait fréquemment jusqu'à 1100-1200m et parfois plus haut, comme pour les quartiers de Peyre, Pebre ou Moulinas dans la vallée de l'Artigue qui voisinent avec les 1400m. Même les zones les plus difficiles sont travaillées et appropriées par les villageois ; la montagne est véritablement prise d'assaut : les cultures s'étendent toujours plus haut sur ses flancs. Les cultures devenant prioritaires, les prairies sont alors délaissées au profit des champs cultivés.

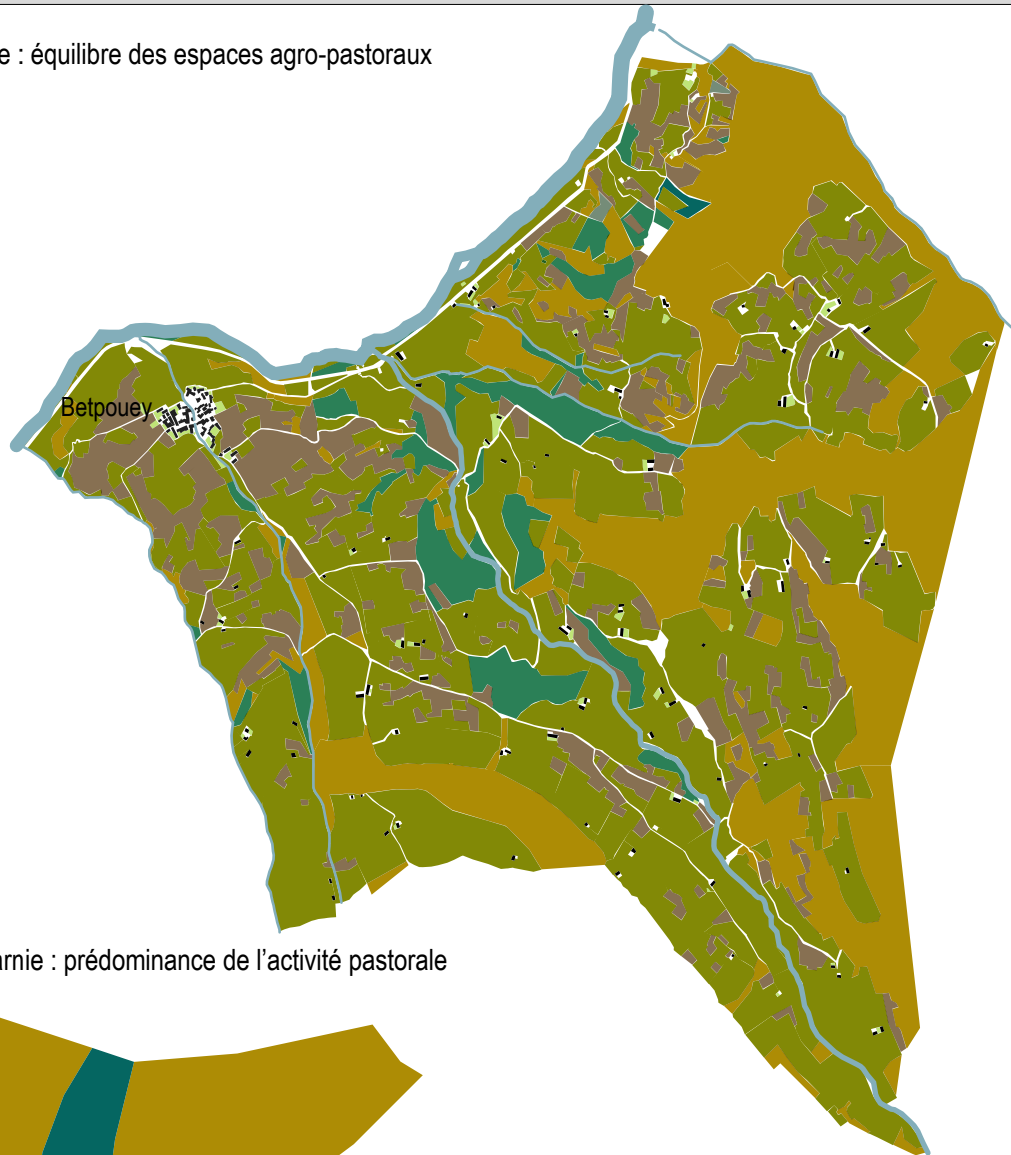
La vallée de Suc, réputée être une vallée herbagère, connaît alors, vers le milieu du XIX^e siècle, un équilibre entre surfaces agricoles et pastorales, comme en témoigne le cadastre napoléonien de 1834 : toute la soulane à proximité des villages est cultivée, du fond de vallée jusqu'aux limites du terroir, vers 1500-1600m. Tous les hauts de soulane sont cultivés dans la proximité des bordes et seules les zones trop incultes sont vouées au pâturage. Même le pied de l'ombrée est occupé par des terres labourées. Les prés de fauche se regroupent alors autour des torrents qui dévalent le flanc raide de la soulane et dans le fond de la vallée principale en lisière de la rivière de Suc.

La vallée de l'Artigue, plus haute en altitude que la vallée de Suc, montre bien cette spécialisation vers l'agriculture : les hautes terres, proches de 1600m sont labourées et cultivées. Dans cette haute vallée, l'espace dévolu aux prés de fauche est minime et morcelé et se résume souvent aux fonds humides et aux zones souvent inondées en bordure de rivière. (Cf. carte 10)

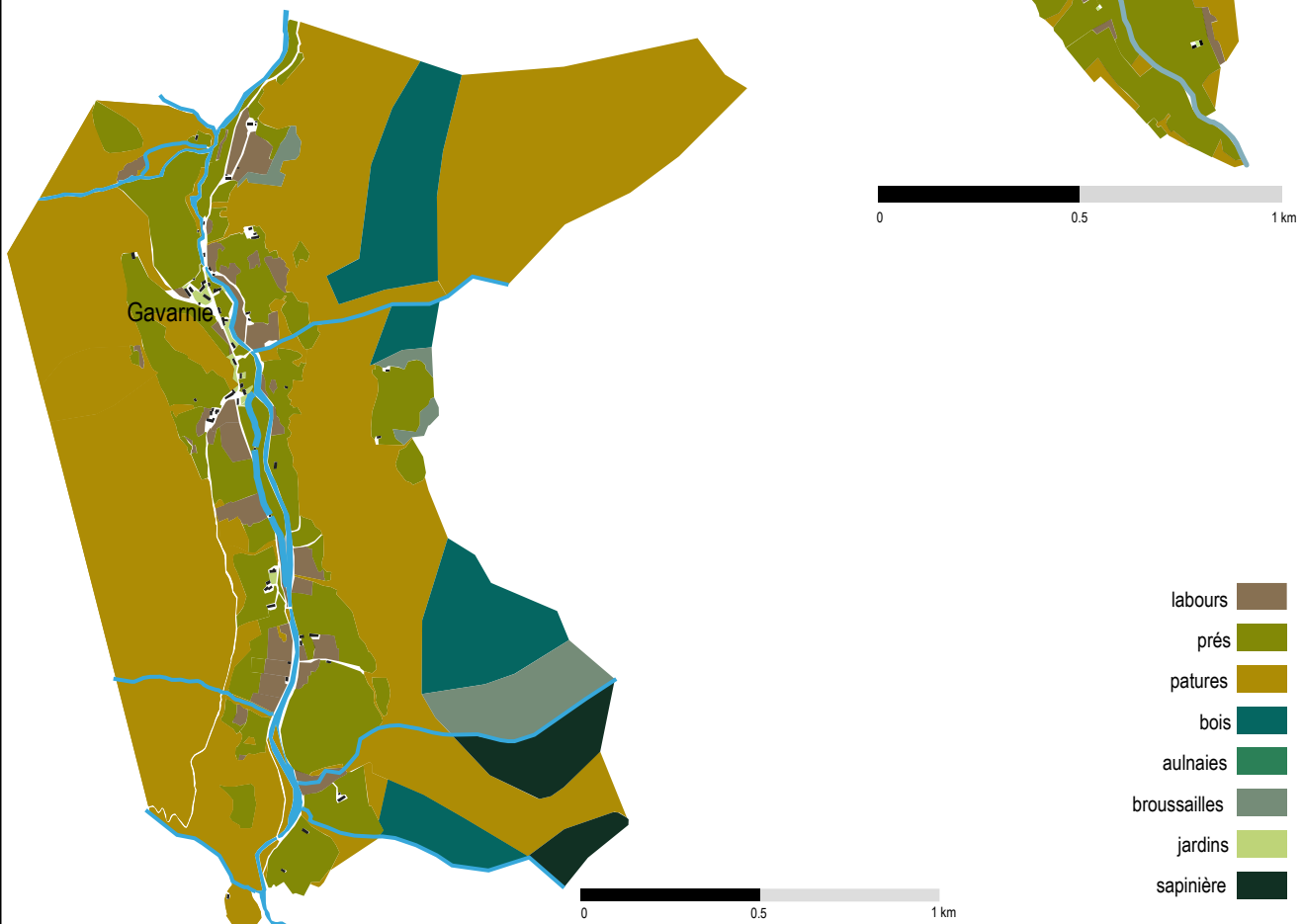
Dans le Vicdessos, la mise en culture de la zone intermédiaire est caractéristique des dynamiques d'expansion agricole de la première moitié du XIX^e siècle.

Carte 11 : Comparaison de l'occupation des sols de la vallée de Gavarnie et du plateau de Lumière
Des terroirs agro-pastoraux laissant une large place à la culture de l'herbe

Betpouey - plateau de Lumière : équilibre des espaces agro-pastoraux



Hameaux et granges de Gavarnie : prédominance de l'activité pastorale



Le cycle pastoral s'appuie sur une transhumance basse avec un hivernage hors vallée. Grâce à cette transhumance en plaine, les espaces intermédiaires sont principalement voués aux cultures. Des prairies de fauche subsistent sur de petites surfaces et sont principalement situées dans les zones humides, en bordure des cours d'eau. L'hivernage en plaine était souvent conjugué avec des ventes de cheptel lors des foires d'automne, afin d'alléger le nombre d'animaux hivernant dans la vallée (CHEVALIER, 1956). Après l'hivernage, début juin, les troupeaux revenaient en Vicdessos et montaient immédiatement dans la montagne. Ils passaient environ un mois sur les basses estives, puis, en juillet après la fonte des neiges, les troupeaux montaient en estive. Le système d'orris est particulièrement important dans la vallée, notamment pour la commune d'Auzat qui possède de vastes estives souvent très éloignées des villages. Aussi, les orris jouent un rôle capital dans le pastoralisme, et peuvent être considérés, bien que rudimentaires, comme de véritables exploitations estivales. Des bergers y passaient l'été, mais il semble aussi que des familles y montaient pour une partie de l'été avec les volailles et cochons de l'exploitation d'en bas. Ces quartiers d'orris, puisqu'ils étaient rarement isolés mais plutôt regroupés pour rassembler les fonctions, étaient nombreux et présents sur toutes les estives de 1800m à 2400m d'altitude (CHEVALIER, 1956, BESSET, 1991).

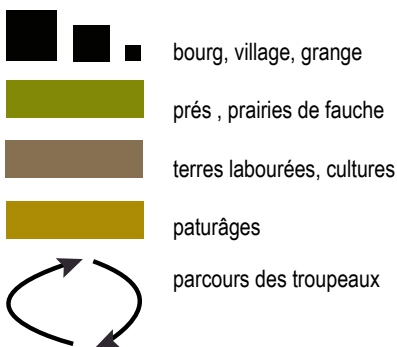
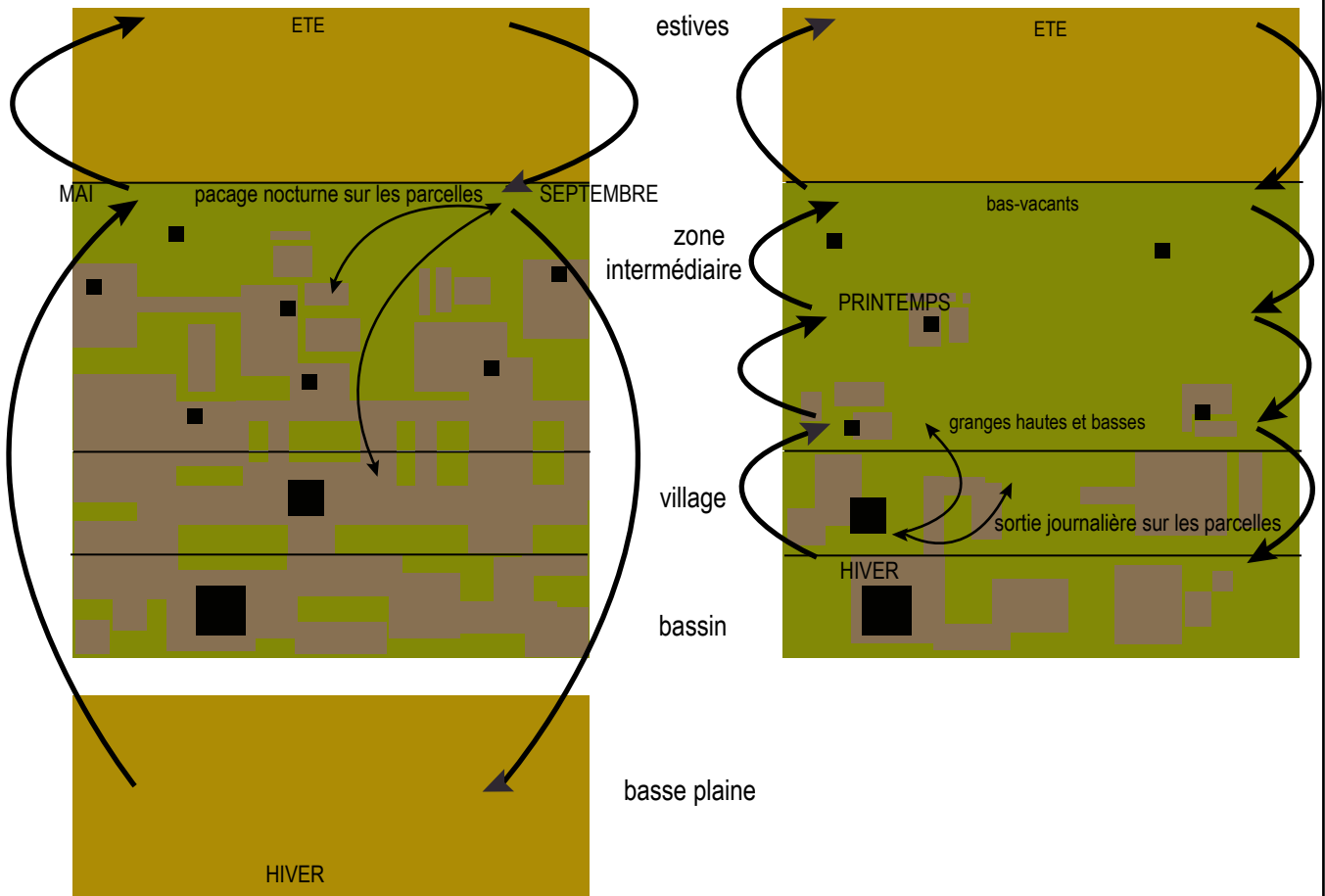
La pression démographique, s'accroissant à un rythme soutenu pendant près d'un siècle, aboutit à une surcharge : les bordes sont alors souvent transformées en habitats permanents. Jusqu'ici occupées temporairement pendant les périodes de travaux des champs, ces granges accueillent, dès 1765, des familles qui s'y installent à l'année (TAILLEFER, 1940). Dès lors, la population n'est plus seulement concentrée dans les villages, mais essaimée sur un vaste territoire. Les bordes jouent un rôle capital lors de ces épisodes de surpeuplement : la construction de nouvelles granges et le mouvement de transformation des granges en habitat permanent, engagé dès 1765, se poursuit de plus belle. Ces hameaux nouveaux sont abondants dans la vallée de Suc, tel le quartier de Larrière construite à cette époque, ou dans la vallée de l'Artigue. Michel Chevalier note au sujet de ces bordes : « qu'à Auzat, 11 sont construites entre 1777 et 1805, rien que dans le quartier de Souleille (CHEVALIER, 1956) » et Taillefer signale que : « De 1851 à 1853, les granges du Fountanal sont converties en maisons ».

Vincent Chausson, lors de son voyage dans la région vers 1860, relate sa surprise de trouver un territoire aussi peuplé et une organisation de l'habitat aussi diffuse.

« C'était un dimanche : surpris des groupes nombreux qui, sortant du village, gagnaient les montagnes dans toutes les directions, principalement dans celle que nous devions

vallée de Vicdessos

haute vallée du gave de Pau



Les étagements et les cycles pastoraux diffèrent d'une vallée à l'autre. Ces différences découlent principalement de l'existence d'un « maillon » supplémentaire (basse plaine) dans le cas du Vicdessos. Cette transhumance hivernale en plaine favorise le développement des cultures, alors que les surfaces de prairies sont plus restreintes. En haute vallée du gave de Pau l'hivernage se fait dans la vallée et l'espace voué à la culture de l'herbe est plus important. En Vicdessos, les troupeaux hivernent en plaine puis sont conduits dans la vallée à la fin du printemps pour passer un mois dans la partie supérieure de la zone intermédiaire (basses estives) ; ils passent l'été en estives avant de redescendre en plaine, avec un bref passage automnal en zone intermédiaire. En haute vallée du gave de Pau, le cycle se déroule intégralement dans la vallée : les troupeaux hivernent au village ou aux granges basses ; ils effectuent au printemps une montée progressive vers l'estive en séjournant dans tous les étages pastoraux, suivant la ressource en herbe (granges basses, granges hautes, bas vacants puis estives).

suivre (vers vallée de l'Artigue), j'appris que plus de la moitié de la population de la commune, qui passe deux mille âmes, vit pendant toute l'année dans les vallons supérieurs où se trouvent de bonnes terres abritées produisant du seigle, de l'orge, des légumes et surtout des patates, qui dans toutes ces montagnes sont la base de la nourriture. A plus de trois heures de marche d'Auzat, il est encore des habitations d'où tout ce qui est valide ne manque guère de descendre le dimanche » (CHAUSSENQUE, 1864). D'une manière générale, ce processus d'intensification et d'extension des terroirs et des granges a permis d'amortir les brusques variations démographiques et d'offrir une alternative à une migration hors du pays.

En haute vallée du gave de Pau, (Cf. carte 11) la pression démographique est moins accentuée et ce phénomène de colonisation des hautes terres par les familles paysannes n'a pas été aussi intense. Dans la montagne, la place laissée au pastoralisme reste prépondérante. Les surfaces de prairies fauchées s'étendent haut en altitude, quel que soit le secteur concerné. Autour du hameau de Gavarnie, à part quelques parcelles cultivées, une majorité de terres sont des prairies de fauche ; il en est de même sur les épaulements et zones intermédiaires des plateaux de Saugué et Coumély ; autour des granges s'étendent quasi exclusivement des étendues d'herbages.

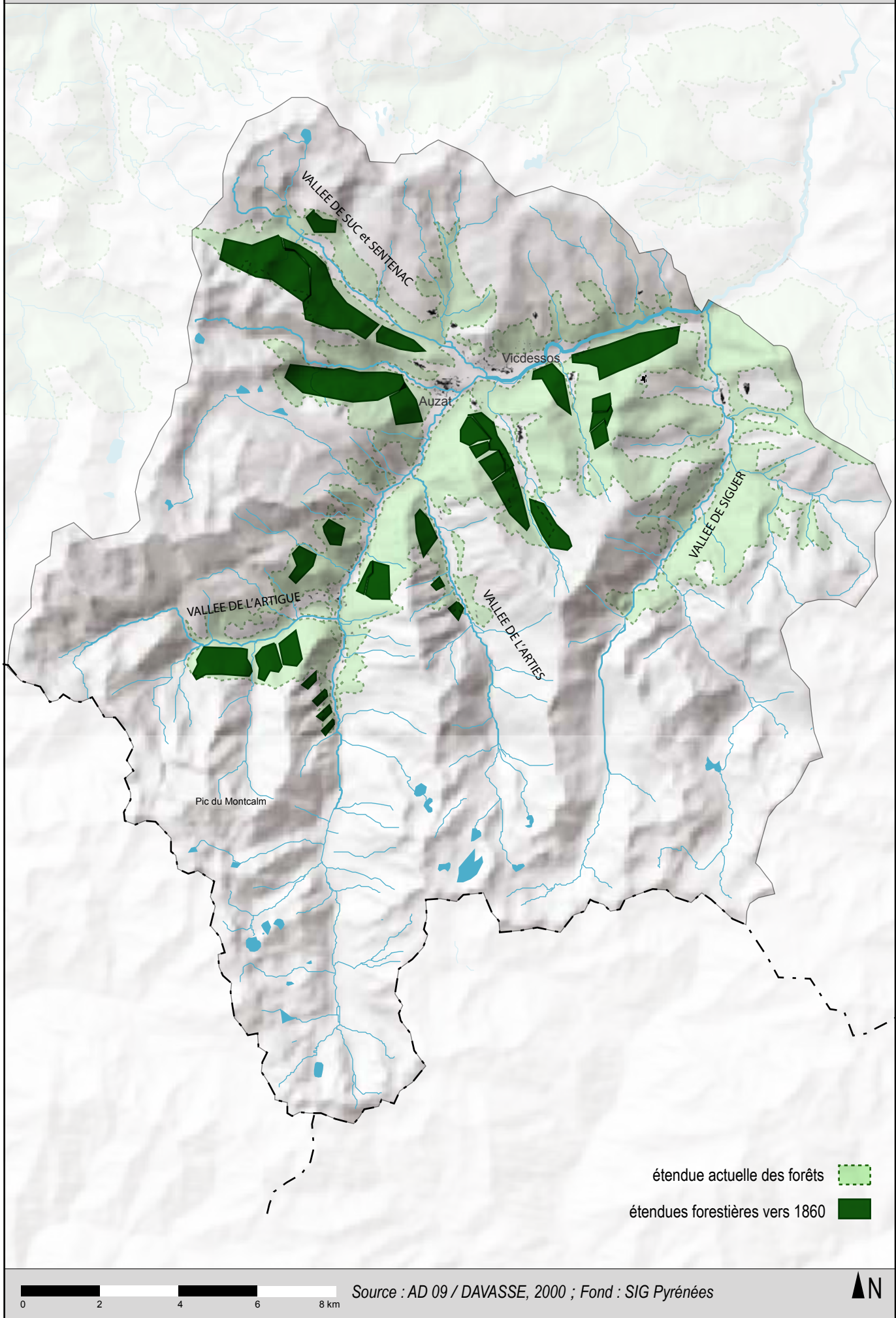
Dans les bassins de Luz ou Gèdre, des espaces agro-pastoraux équilibrés entremêlent parcelles cultivées de céréales et prairies de fauche sur les terres les meilleures, les plus plates, les plus accessibles... tandis que les zones les plus pentues ou rocheuses accueillent des pâtures.

Ces différences d'occupation des terres s'expliquent en partie par une gestion des troupeaux et un cycle pastoral différent de celui de la vallée du Vicdessos. Ici, pas de transhumance basse ; les troupeaux passent toute l'année dans la vallée et le cycle pastoral s'y déroule intégralement : l'été en estive, l'intersaison sur les pâturages des zones intermédiaires et l'hiver aux granges basses, à proximité des villages. Ainsi, l'espace voué à la production de fourrage, nécessaire au passage de la mauvaise saison dans la vallée, est plus important et souvent supérieur en termes de superficie aux terres cultivées (Cf. fiche 23). Le cheptel en 1892 atteint 30772 bêtes, majoritairement des ovins (22933). La vallée comptait 2128 ha de terres labourées et 2778ha de prairies de fauche.⁴⁵ , alors que la vallée de Vicdessos comptait près du double de surface de terres labourées en 1870, soient 4249 ha⁴⁶, indiquant clairement l'orientation agricole forte.

45 AD65 Statistiques agricoles. 6M267

46 AD09 Statistiques agricoles 12M111 /7

Carte 12 : Etendue des forêts vers 1860 / minimum forestier en vallée de Vicdessos



	Hte vallée gave de Pau en 1870	Vallée de Vicdessos en 1892
Surfaces labourées	2128 ha	4249 ha

Tableau 4 : Comparaison des surfaces labourées à la fin du XIX^e siècle

Cette importance de l'activité pastorale a conduit les villageois à organiser les usages et l'accès de la montagne : aussi en 1839, la commission syndicale de la vallée de Barèges est créée pour encadrer la vie pastorale et pour gérer le territoire indivis.

L'activité est conduite de façon beaucoup plus individualiste en Vicdessos ; le système d'orris attribue à chaque famille un secteur de dépaiissance sur l'estive domaniale. La vie pastorale en estive est autant une affaire de famille qu'une organisation collective. (CHEVALIER, 1956)

Pour les deux vallées, cette époque est déterminante puisqu'elle fixe la structure de l'étagement agro-pastoral : étage agro-pastoral des villages, surmonté de l'étage intermédiaire qui allie, pour la haute vallée du gave de Pau, granges hautes et bas-vacants, principalement pastoraux, et pour le Vicdessos, hameaux de granges et cultures, et enfin, grandes étendues d'estives.

Cette époque préfigure donc les structures territoriales à la base de l'étagement agropastoral, ainsi que la limite et le caractère des terroirs habités et cultivés.

Elle détermine aussi les contours d'une société pluriactive, agro-sylvo-pastorale, mais aussi proto-industrielle en Vicdessos. En effet, l'existence d'une mine, la mine de Rancié, a engendré dans la vallée une économie métallurgique ancienne, où exploitation minière et exploitation de la forêt, avec le charbonnage et les forges à la catalane, sont étroitement liées.

1.1.2. Déboisements et défrichements.

Dans l'une et l'autre de ces vallées, cette période correspond au minimum forestier. L'exploitation maximale des ressources agricoles ou pastorales se fait aux dépens de l'espace forestier, soumis à des pressions toujours plus fortes.

En Vicdessos, la succession de différentes pressions conduisent à un espace très déboisé au milieu du XIX^e siècle (Cf. carte 12). Ces forêts ont d'abord connu des pressions liées aux activités métallurgiques. Les nombreuses forges à la catalane alimentées en minerai par la mine de Sem, étaient consommatrices de bois et de charbon en provenance des

forêts de la vallée. L'exploitation de la mine du Rancié à Sem générait une activité importante et le paysan de Sem, Lercoul, ou Goulier était aussi souvent mineur. Les habitants des autres villages avaient souvent un métier associé : muletier ou charbonnier. Tous les habitants avaient le droit de pratiquer le charbonnage jusqu'en 1740 ; date à laquelle le charbonnage a été interdit.

A ces pressions liées à la métallurgie succède la multiplication des besoins en bois (construction, chauffage...) °d'une population de plus en plus nombreuse. Malgré les défenses de défricher les communaux, ces pratiques ont amplement lieu. « À partir de 1760, nombreuses sont les mentions de défrichements culturaux qui s'attaquent aux lisières inférieures » (Davasse, 2006).

Peu à peu, des rivalités entre activités en termes d'espace s'affirment et fragilisent le système paysan. La pression démographique entraîne une surexploitation des ressources qui va déséquilibrer l'économie montagnarde. Il n'y a plus d'extension agricole possible, le système pastoral est affaibli, les forêts amoindries... et à la crise du système agro-pastoral s'ajoute le début de la crise industrielle. Après cette phase d'expansion et de conquête du territoire, guidée par des pressions démographiques toujours plus fortes, un point de rupture est atteint : le territoire est sous-pression, et les ressources deviennent insuffisantes.

Dans ces deux vallées, cette période, du milieu du XVIII^e siècle au début du XIX^e, met en place le substrat d'une crise qui mènera à l'éclatement du fonctionnement traditionnel de la société agro-sylvo-pastorale, crise profonde lorsqu'elle s'additionne à la crise de la proto-industrie, en Vicdessos, ou plus atténuée grâce au tourisme naissant, en haute vallée du gave de Pau.

1.2. Une ouverture précoce au tourisme, un phénomène localisé en haute vallée du gave de Pau

Jusqu'au XVIII^e siècle, les Pyrénées faisaient figure de territoire marginalisé ; cette région, vivant d'un agro-pastoralisme modeste, n'attirait pas les « voyageurs ».

« Les Pyrénées, à l'instar de toutes les autres chaînes, effrayaient beaucoup plus qu'elles n'attiraient. [...] supposées d'accès aussi insurmontables que les montagnes du Pérou par les difficultés respiratoires que l'on est censé éprouver dès que l'on s'attaquait aux hautes

cimes, regardées comme le repaire des plus redoutables bandits de France et d'Espagne, elles ne furent longtemps abordées par les étrangers qu'avec infiniment de crainte, sous le seul empire de la nécessité et le plus souvent par leurs extrémités occidentales ou orientales. Jusqu'au XVIII^e siècle, elles demeurèrent un objet d'appréhension et de répulsion. » (SOULET, 1974)

Pourtant, va s'amorcer un changement de regard sur cet espace, entraînant une fréquentation nouvelle de la montagne pyrénéenne. Cette fréquentation se développe ponctuellement dans le massif, à la faveur d'un regain d'intérêt pour les sources et stations thermales ; la naissance de la cure thermale va peu à peu lever le voile sur ces territoires isolés. Tous ne vont pas en bénéficier ; si la haute vallée du gave de Pau est au cœur de ce phénomène, le Vicdessos restera totalement à l'écart.

1.2.1. Prémices de la cure thermale : fin des craintes et de l'isolement des montagnes

Les craintes anciennes concernant l'espace montagnard vont être peu à peu levées par le développement de la cure thermale et par un réel enthousiasme pour les bienfaits des eaux pyrénéennes. Une fréquentation d'abord sporadique se développe dans les stations du centre de la chaîne : Bagnères, Barèges, Cauterets sont les figures de proues de ce phénomène. Et si quelques stations ariégeoises connaissent un développement modeste, telles Ax ou Aulus, la vallée du Vicdessos reste totalement à l'écart de ce phénomène.

En haute vallée du gave de Pau, les premiers séjours sont exclusivement le fait de la noblesse ou des élites qui lancent la pratique de la cure. Parmi les premiers curistes, citons Mme de Maintenon et le Duc du Maine en 1675, ainsi que le Marquis de Louvois en 1680, dont les séjours ont bénéficié à la réputation de la « station » de Barèges. Celle-ci n'est pourtant, à cette époque, que fort modeste, avec des cabanes rustiques, en partie démontées l'hiver, sans hôtellerie, ni confort. Barèges était d'ailleurs abandonnée en hiver et les habitants passaient la saison hivernale à Luz. Le logement, au XVII^e siècle, s'y faisait chez l'habitant : « Quelle que soit sa condition, il (le curiste) loge chez l'habitant. Mme de Maintenon et le duc du Maine n'ont pas échappé à la règle particulièrement vraie à Barèges » (SOULET, 1974). Aussi, ces premiers curistes ont-ils une bien sombre vision de ces vallées, mais s'enthousiasment pour les eaux : pour Mme de Maintenon, dans ses correspondances, il s'agit « d'un lieu plus affreux que je ne puis vous le dire ; pour comble de la misère nous y gelons ; la compagnie y est mauvaise et avec tout cela, je m'y porte fort bien ». Louvois ne voit que des « monts affreux », mais pense que les eaux méritent d'être « plus estimées qu'une mine d'or » (SOULET, 1974).

D'autre part, Barèges acquiert également une notoriété pour le pouvoir qu'auraient ses eaux à soigner les soldats blessés.

Peu à peu, au cours du XVIII^e siècle, les conditions s'améliorent : la station de Barèges prend de l'ampleur et ses conditions d'accueil et d'accès deviennent meilleures. Il faut dire que cette région fait l'objet d'une attention particulière : la réputation acquise par la visite de curistes prestigieux, la possibilité d'y envoyer soigner les soldats va entraîner l'intervention de l'Etat. Si l'idée première de créer une route, reliant Bagnères à Barèges par le col du Tourmalet, ne se concrétisera pas, la route des gorges de Pierreffite rendra finalement les bains de Barèges plus accessibles. Barèges verra ensuite la construction d'un hôpital militaire en 1734, ainsi que la construction d'une digue pour protéger la station des eaux en crue du Bastan. Enfin, des mesures seront prises pour conserver un bois qui la protégeait des coulées de boue. Ces aménagements de Barèges sont les premières illustrations de l'intervention de l'Etat dans la vallée.

La cure thermale doit être perçue comme la pratique sociale d'une élite « à laquelle sont associées des fonctions et des valeurs multiples débordant largement le cadre thérapeutique proprement dit » (BRIFFAUD, 1994). Toutefois, les travaux de médecins tels La Guthère, Bordeu ou Meighan militant pour les bienfaits des eaux et de la cure, ont eu un impact déterminant. En 1742, le docteur Christopher Meighan publie un traité sur les eaux de Barèges, ouvrant ainsi la région aux curistes britanniques.

La fréquentation se fit de plus en plus importante à partir du milieu du XVIII^e siècle et à la fin du siècle, c'est d'explosion du thermalisme dont on peut parler, notamment à Barèges ; il bénéficie de l'appui des médecins mais aussi d'une certaine ouverture, d'un changement des mentalités concernant la montagne.

L'impact du thermalisme sur le paysage matériel est dans un premier temps limité, puis, par le tracé et l'amélioration de voiries et par la construction de quelques édifices il s'est agi d'inscrire l'intervention du pouvoir central dans cette vallée de montagne. D'autre part, l'impact se fait plus important sur la société locale quand le phénomène prit plus d'importance : il s'agit d'une mise en relation précoce, par rapport à d'autres secteurs de la chaîne, des sociétés locales avec le monde extérieur. Se développent alors un petit commerce et diverses activités liées au thermalisme (logeurs, restaurateurs, guides, porteurs) : la société locale sut tirer profit de la saison thermale.

1.2.2. Mouvement de découverte scientifique et sensible

Parallèlement à ce mouvement d'expansion thermale, s'ébauche au début du XVIII^e siècle un mouvement d'exploration et de découverte de la montagne pyrénéenne. Il est conduit par une vision naturaliste de la montagne : la montagne est un concentré de nature dans lequel sont présentes les différentes composantes et forces de la nature. (BRIFFAUD, 2007)

Ce mouvement de découverte est avant tout une exploration scientifique et savante du milieu montagnard. Cet engouement pour l'exploration savante naît au cœur de la chaîne et plus particulièrement dans le massif autour de Gavarnie et du Mont Perdu. De nombreux explorateurs viennent dans la vallée pour étudier et observer la nature et l'étude de la végétation et l'herborisation et occupent une place importante dans ces pratiques exploratoires. Les espèces de plantes, leur répartition dans la montagne sont particulièrement étudiées. Les études géologiques sont aussi de plus en plus pratiquées ; elles permettent de reconstituer à partir de la connaissance du milieu montagnard l'histoire sur la longue durée des processus de formation des paysages. C'est réellement ce regard scientifique et la constitution de savoirs naturalistes qui guident ce mouvement de découverte des paysages et du milieu montagnard durant la seconde partie du XVIII^e siècle et la première du XIX^e.

Parmi ces nombreux explorateurs, le plus illustre, Ramond-de-Carbondières, qualifié « d'inventeur des Pyrénées », se consacra à l'étude de la zone centrale de la chaîne à partir de 1787. Ayant gravi pas moins de 35 fois le Pic du Midi, il fut le premier à réussir l'ascension du Mont Perdu en 1802. Ces « exploits » n'avaient aucun but sportif, mais étaient au service de l'observation et de l'analyse de la nature. Au cours de ses différents séjours dans la vallée, Ramond a exploré la région, depuis son point d'attache de Barèges. S'il est devenu, par la fréquence de ses visites, particulièrement familier de certains lieux, comme le plateau du Lienz ou le versant de Sers, il explore toute la vallée, du pic d'Ayré au Néouvielle, la vallée du gave, les alentours de Gavarnie, le pic de Bergons d'où il observe le Mont perdu, la vallée de Coumely et d'Héas, et une fois le plateau de Saugué d'où il regarde le Vignemale.⁴⁷ Ramond s'intéressa à la géologie, observa la structure des chaînes de montagne et fut l'un des premiers à imaginer la théorie de nappes de charriages ; il étudia la botanique et la géographie des plantes proposant des théories sur la répartition et la distribution des espèces. Son texte, « Herborisation dans les Hautes-Pyrénées », est un document essentiel, qui ne fut pas publié mais qui entra dans le projet de réaliser une flore pour les curistes de Barèges. Il y expose les bases d'une

47 On peut suivre ses itinéraires dans ses « carnets pyrénéens » où sont consignées ses visites et randonnées.



▲

Les gorges et chaos rocheux, le cirque de Gavarnie s'affirment comme des hauts lieux touristiques, à proximité des stations thermales, dès le début du 19ème siècle. (aquarelle(1882)et gravure Gustave Doré)

▼



▲▲

La chapelle Solférino, la colonne de la duchesse de Berry, le pont Napoléon animent les vues du paysage thermal de St Sauveur

▼



écologie montagnarde et rapproche observation et « cause intelligible » (BRIFFAUD, 2007). Il met en relation la distribution des espèces et « l'élévation des montagnes [...], leur forme et leurs aspects », donnant toute importance « à la température moyenne des diverses élévations, à la nature du sol, au mode d'irrigation naturelle, aux aspects solaires et à l'action des météores. » (RAMOND, 1997)

Fin scientifique, mais aussi littéraire, il rendra compte de ses explorations dans « Observations faites dans les Pyrénées » et « Voyages au Mont Perdu » parus respectivement en 1789 et 1802, alliant descriptions naturalistes et romantisme, faisant ainsi entrer les Pyrénées dans la littérature française.

D'autres explorateurs se sont succédés dans la haute vallée du gave de Pau et dans les vallées avoisinantes, consacrant cette région des Pyrénées centrales comme le principal foyer de cette exploration scientifique. Parmi eux, citons B. Palassou et son « Essai sur la minéralogie », le géographe Flamichon, Pasumot et ses « Voyages physiques dans les Pyrénées » ou encore Dralet et sa « Description des Pyrénées » en trois volumes...

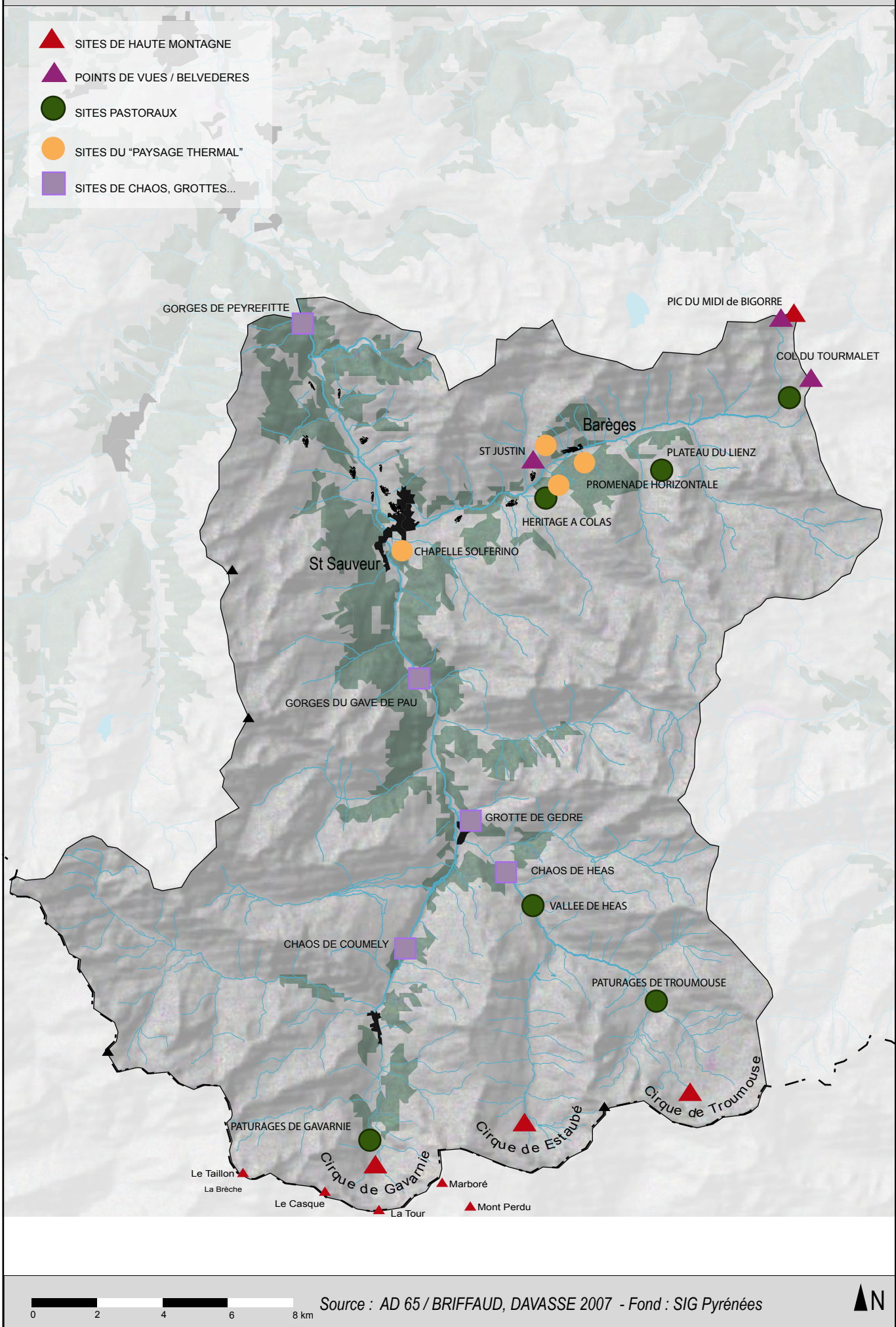
A cette exploration savante s'adjoint aussi un regard esthétique et sensible de la nature. Les paysages de la vallée, marqués de gorges, de chaos, sont particulièrement attractifs ; leur hétérogénéité, le caractère mouvant et âpre qui les caractérise entraînent une esthétique du sublime et du pittoresque. Ces sites qui suscitaient un intérêt scientifique vont devenir dignes d'une reconnaissance esthétique. C'est à la rencontre de ces regards que vont naître les sites touristiques : certains lieux vont émerger et être désormais reconnus. En parallèle, cette fréquentation touristique va contribuer à la reconnaissance esthétique de ces paysages. (BRIFFAUD, 2007)

1.2.3. Du thermalisme d'élite au tourisme

Les grandes stations thermales de la chaîne assurent une propagation des touristes dans la montagne. Dans la vallée, c'est principalement la station de Barèges qui a impulsé ce mouvement. Entre 1770 et 1860, la station de Saint-Sauveur s'est développée (Cf. fiche 24) ; il s'agit d'une rue en balcon au-dessus du gave, bordée de bâtisses adossées au versant et offrant une vue dégagée sur l'ouverture de la vallée et de la gorge en amont. En son centre, en surplomb, au-dessus du gave, prend place la station thermale de style néoclassique construit en 1820.

A la lisière entre la station et le gave s'établissait un parc, le jardin anglais, transition entre la station « urbanisée » et le paysage alentour, proposait une promenade et un espace de repos aux curistes.

Carte 13 : Les sites touristiques, fin XVIII^e début XIX^e en haute vallée du gave de Pau



Une véritable composition paysagère, à la manière des concepteurs des jardins anglais (tels Kent ou Capability Brown), va transformer, vers 1850, les abords de la station : des scènes, animées de fabriques, sont mises en œuvre, des vues, des points d'appel sont créés, des éléments du relief ou des effets de perspective sont révélés : ainsi, deux colonnes ont été disposées, une dans le jardin anglais et une sur une avancée rocheuse en aval de la station, et la chapelle Solferino, véritable fabrique, sera construite sur un petit verrou en vis-à-vis de la station. Enfin, le pont Napoléon, vient compléter le dispositif : construit sur le gave, en amont de la station, cet ouvrage autant utile qu'esthétique, remplace un autre pont situé plus bas, et participe à la mise en scène du paysage. « On peut voir en lui une sorte d'arc de triomphe marquant l'entrée de la vallée du gave de Gavarnie, mais aussi une projection de la station de Saint-Sauveur sur la route du cirque. » Depuis la promenade qui, du jardin anglais mène le promeneur sur les rives du gave, la mise en scène est assurée : « c'est de ce point que l'effet recherché par cette architecture est réellement atteint, et que l'on perçoit vraiment cet effet de cadrage qui souligne et sublime le caractère vertigineux de ce paysage de gorge. » (BRIFFAUD, 2007). Cette mise en scène de la station est orchestrée par la Duchesse du Berry et surtout par Napoléon III, lors de sa visite en 1859.

On a ici, au travers de cette composition paysagère, un exemple saisissant de mise en regard d'une station avec son environnement. A Saint-Sauveur s'inscrit dans le paysage l'impact direct et matériel du thermalisme, c'est-à-dire la création d'un véritable « paysage thermal » localisé autour de la station.

Au-delà de ce paysage thermal, vont émerger des paysages liés à la pratique de l'excursion en montagne depuis les stations thermales (Cf. carte 13). Simples promenades à proximité de la station comme l'héritage à Colas, ou la promenade horizontale, ces excursions sont souvent plus éloignées : elles mènent de façon privilégiée vers des belvédères, des « curiosités » de la région, ou encore peuvent avoir un objectif botanique. Ces « sites touristiques », on l'a vu, émergent à la croisée d'intérêts naturalistes et esthétiques. Plus que de sites ou de pôles, on peut parler plutôt, d'itinéraires touristiques. Le plus réputé est celui qui mène des gorges de Pierrefitte au cirque de Gavarnie. Une succession de points forts et de curiosités rythment le parcours pour dégager surprises et émotions ; l'alternance de sites saisissants, l'existence de contrastes importants ne sont pas pour rien dans la reconnaissance de ces lieux qui répondent à l'esthétique du sublime. La succession de gorges inhospitalières, de flancs décharnés, de chaos pierreux, mais aussi de bassins verdoyants et urbanisés, renforce ce sentiment. Différents types de lieux dans la vallée sont identifiés dès le début du XIX^e siècle comme de hauts lieux touristiques.



▲
Tourisme à Gavarnie : promeneurs et hôtellerie du Cirque



▲
Pyrénéisme : excursion à la « fausse brèche » et « doigt de la fausse brèche » (Gavarnie)



Pour les paysages de haute montagne, la brèche de Roland, les cirques de Troumouse et de Gavarnie, avec ses cascades, sont les plus réputés. Les gorges de Pierrefitte et les chaos de Coumély et Héas ainsi que le promontoire de l'ermitage de Saint-Justin sont très visités. Au-delà de ces lieux chaotiques et sublimes, d'autres espaces sont dignes d'intérêt : ils sont davantage liés aux calmes paysages pastoraux. Le plateau du Lienz, les cabanes de Tramesaïgues, les pâturages de Héas sont les buts de grand nombre d'excursions. C'est donc dès cette époque que se dessine la géographie du tourisme dans la vallée (BRIFFAUD, 2007). Toutefois, ce tourisme, jusqu'aux années 1830, est étroitement lié au thermalisme et ne commencera à s'en distinguer et à se démocratiser qu'avec l'émergence du chemin de fer et l'extension du réseau routier.

C'est bien plus tardivement, lorsque la pratique touristique se démocratise et tend à se généraliser, que la vallée du Vicdessos, jusqu'ici à l'écart de cette découverte scientifique et touristique, reçoit la visite de quelques voyageurs, souvent attirés par l'ascension du Montcalm.

Un rare témoignage d'expédition scientifique est constitué par l'ascension du Montcalm en 1827 par deux géographes géodésiens Peytier et Hossard. Plus tard, à la fin du XIX^e siècle, des voyageurs, comme Chaussenque en 1864, Laporte en 1878 ou Gratiot en 1890, visitèrent la région et s'attardèrent au Montcalm. Laporte met l'accent sur l'ascension aisée, « ce n'est qu'un plan incliné aux crêtes faciles, mais longues à escalader, et aux rampes toujours couvertes de neige surplombant des précipices redoutables. », tandis que Chaussenque s'extasie de la vue panoramique offerte au sommet : « Je vais parcourir ce beau panorama de l'est des Pyrénées dont la vue m'inspirait le regret que le bel art des peintres ne put retracer ses sublimes perspectives. »

1.2.4. Développement du tourisme et du pyrénéisme : paysage des sommets

À partir de 1850-1860 naît une nouvelle pratique de la montagne. Cette période marque une étape décisive dans la fréquentation de la montagne et dans l'histoire du tourisme en montagne (Cf. fiche 25). Alors que celui-ci se démocratise, accompagné par la publication de nombreux guides et notamment le fameux guide Joanne de 1858, consacré aux Pyrénées, une pratique nouvelle se distingue. Il s'agit du pyrénéisme. Cette approche, à la fois sportive et culturelle de la montagne se distingue de celle des explorateurs scientifiques des époques précédentes.

Même si cette nouvelle pratique de la montagne dépasse largement la période envisagée ici, il est primordial de situer l'origine de cette brusque transformation de l'exploration de la montagne qui change d'objectifs à partir de 1850.

L'observation de la nature n'est plus la priorité, c'est la conquête des hauts sommets est l'objectif premier : les crêtes, arêtes et parois vertigineuses deviennent le nouveau terrain de jeu d'une élite. Même si l'aspect scientifique perdure encore, la volonté de sortir des sentiers battus et des itinéraires balisés domine. On assiste à une véritable mutation de la pratique de la montagne, le pyrénéisme érigeant la difficulté et la dangerosité de l'exploration en système de valeur. Cette nouvelle approche de la montagne est encadrée par deux structures associatives : le Club Alpin Français créé en 1874 et le Touring Club de France créé en 1890. Le CAF et le TCF comprennent à eux deux un grand nombre d'adhérents et auront une place importante dans l'aménagement de l'espace montagnard. Tacitement, ces deux associations répartissent leurs actions sur deux secteurs distincts de la montagne : le CAF s'occupe de la haute montagne et le TCF de la moyenne montagne. Cette répartition est importante car elle accentuera le clivage entre ces deux paysages. Ainsi, «il s'opère une définition du territoire de la montagne qui se divise en deux catégories : la moyenne montagne, celle des verts pâturages habités correspond au tourisme ; la haute montagne, domaine des solitudes rocheuses et de la neige, aux ascensions et à l'alpinisme.» (RODRIGUEZ, 2007). Des équipements différents vont être attribués à ces espaces : hôtellerie principalement pour les aménagements du TCF et refuges pour le CAF.

Toutefois, les domaines d'intervention de chacune de ces structures ne sont pas figés et le TCF participera aussi à l'aménagement de la haute montagne, notamment par la création en 1946 du Comité National de Sentiers de Grandes Randonnées, qui mettra en œuvre les sentiers du même nom. Le CAF s'investit totalement dans la promotion sportive de la haute montagne ; cela passe par la construction de nombreux refuges dans toute la chaîne. Le massif de Gavarnie Mont Perdu est central dans cette histoire du pyrénéisme : des pyrénéistes devenus célèbres, tels Brulle et Russel, s'illustrent dans la région. En 1889, l'ascension du Couloir de Gaube par Brulle, Brazillac et Passet est le premier grand exploit d'alpinisme dans les Pyrénées et tout le massif du Mont Perdu va devenir le théâtre d'exploits sportifs. La région est aussi la première à accueillir des refuges. En 1877, le CAF entreprend la construction d'un abri contre le Cylindre du Marboré. Mais la première grande réalisation sera la construction du refuge de Tuquerouye inauguré en 1890. Ce refuge en voûte, conçu par un architecte, rompt avec les constructions traditionnelles de la haute montagne et marquera une nouvelle façon d'occuper le territoire de la haute montagne. Suivront d'autres refuges, Bayssellance achevé en 1899, puis, bien plus tard, celui de la brèche de Roland en 1951.

En Vicdessos, ce type d'équipement sera plus tardif : le refuge du Fourcat verra le jour en 1907; le GR10 ariégeois sera inauguré en 1975 et suivi de la construction des refuges de Bassiès et du Pinet en 1991 et 1993.

- Synthèse de la période « milieu XVIII^e à 1860 » : achèvement de l'expansion paysanne, thermalisme et excursions savantes, deux facettes de la transformation des territoires

Pendant toute cette période, du milieu du XVIII^e siècle à 1860, se met en place ou s'affirme la majorité des grandes lignes de l'organisation territoriale contemporaine. Pour ces deux vallées, c'est une période d'accroissement démographique intense et d'utilisation massive des ressources en fonction des techniques disponibles. C'est à cette époque que sont définis les étagements agro-pastoraux et la structure des terroirs habités et cultivés. Cette époque détermine aussi les contours d'une société pluriactive, agro-sylvo-pastorale et proto industrielle en Vicdessos, agro-sylvo-pastorale et déjà tournée vers le tourisme en haute vallée du gave de Pau.

Différentes perceptions de l'espace et formes d'action se superposent dès lors sur ce territoire.

Tout d'abord, s'affirme une vision paysanne, guidée par une logique d'expansion : le territoire, support des ressources alimentaires et des ressources économiques, est à conquérir. L'exploitation paysanne entraîne défrichements, construction de quartiers de bordes, mises en valeur de nouvelles terres, prélèvements forestiers pour la construction, le chauffage, structuration des étagements pastoraux... Cette gestion paysanne tire partie de tous les étages et toutes les ressources. Les usages collectifs du territoire sont encadrés par des réglementations, car la société locale a conscience du caractère limité des ressources et impose des limitations d'usages : bois en défens, périodes d'utilisation d'un secteur ...

D'autre part, par l'intermédiaire de regards et de pratiques extérieurs, se mettent en place les fondements touristiques. Thermalisme, tourisme scientifique et sensible, puis pyrénéisme se succèdent et placent le paysage au cœur des préoccupations. Les paysages de montagne deviennent un lieu d'exception, favorisant l'émotion, au cours d'excursions ou de promenades. Les paysages pittoresques ou sublimes des hautes vallées acquièrent rapidement une grande renommée, relayée dès lors par les guides touristiques : ainsi s'établit une première géographie des sites touristiques. La mise en place de cette culture touristique et les nombreuses représentations qui y sont liées influencent toujours le

En vallée de Vicdessos



▲ Coulée de boue à Siguer, 1937
▼ Erosion du versant de l'Artigue, torrent de Moulinas 1889



En haute vallée du gave de Pau



▲ Avalanche de 1907 à Barèges
▼ Crue et inondations à Barèges en 1897



rapport à l'espace dans la haute vallée du gave de Pau. La vallée de Vicdessos est restée à l'écart de ce phénomène, car ne bénéficiant pas de source thermale, elle n'a pas connu ces prémices touristiques.

Avec ce développement du tourisme, l'univers de la montagne échappe relativement tôt aux seules sociétés locales. Cette période correspond à une ouverture précoce de l'espace valléen au monde extérieur et à la constitution d'une nouvelle ressource.

De plus, à partir de 1820, une vision portée par la société extérieure à ces vallées, et principalement par certains corps de l'Etat, considère le territoire comme surexploité par les sociétés locales. Elle émane en particulier du rapport de l'administrateur Dralet, chargé dès 1801 d'une réorganisation des forêts pyrénéennes, qui dresse en 1807 le constat d'une forêt dégradée par une exploitation agro-pastorale intense. Désormais la volonté de protéger la ressource forestière est mise en avant.

2. Crises et « restauration » de la montagne : 1860- 1905

La gestion paysanne de la forêt se trouve, en cette seconde moitié de XIX^e siècle, confrontée à de multiples pressions, notamment à la crise démographique, superposée à la crise de la métallurgie au bois dans le cas du Vicdessos, qui entraîne une désorganisation du système et le minimum forestier atteint pour les deux vallées vers 1850. En Vicdessos, le couvert forestier est réduit à quelques taillis de hêtres et chênes et le sapin a presque disparu, sauf pour quelques peuplements mis en réserve.

2.1. Des phénomènes érosifs localisés et des catastrophes

Sur ces montagnes dénudées s'expriment des phénomènes érosifs exacerbés, d'autant plus que s'affirme une importante crise météorologique avec des épisodes climatiques violents : importants abats d'eau, épisodes neigeux conséquents...⁴⁸ (Cf. fiche 26)

Les versants dénudés sont soumis à une vive érosion : les flancs sont éventrés par de profonds ravins, des couloirs d'avalanches strient les pentes nues. Les soulanes soumises au phénomène de gel/dégel, destructeur pour les sols, sont particulièrement touchées et les ravins sont propices aux coulées de boue et aux éboulements. Les zones les plus

⁴⁸ Voir à ce sujet l'article de J-M Antoine, B. Dessailly et J-P Métaillé, 1994, Cartographie des risques naturels dans les Pyrénées et sur leur piémont, Mappemonde, qui propose une approche historique des phénomènes à différentes échelles spatiales. Cette approche chronologique met en exergue « le cycle catastrophique qui voit se succéder crues dévastatrices, avalanches meurtrières, laves torrentielles et mouvements de terrain » des années 1850 jusqu'aux années 1910.

fragilisées sont souvent celles liées aux activités d'élevage et aux chemins d'accès aux pâtures et aux estives. Ces zones piétinées sont favorables aux déchirures puis à la formation de ravins. Les grandes zones d'érosions de la vallée de Vicdessos sont d'ailleurs des chemins d'estives : Moulinas, Baillères... mais, une grande partie du territoire est touchée par une succession de catastrophes : avalanches, crues dévastatrices... En haute vallée du gave de Pau, c'est surtout la vallée de Barèges qui est frappée, avec les ravins de Rioulet, Theil ou Midaou.

La revue des Eaux-et-Forêts de l'année 1863 fait référence à cet état de dégradation de la montagne et à l'ampleur des risques en vallée de Barèges :

« Ce ravin, appelé le Rioulet, se présente sous la forme d'une déchirure, dont la longueur totale, suivant l'axe, est d'environ 1800 mètres, dont la largeur n'est pas moindre de 100 à 150 mètres sur certains points et dont la profondeur atteint jusqu'à 50 ou 60 mètres; il vomit fréquemment sur la route des amas considérables de débris mêlés d'énormes blocs de rochers. »

« Le versant de Lac-Grand ou de Midaou est traversé de la crête à la base par trois ravins principaux, qui descendent presque en ligne droite le long de la montagne et débouchent, l'un en aval, l'autre en amont de Barèges, et le troisième à peu près au milieu du village lui-même. Ce dernier, dit de Lac-Grand ou Theil, est, à cause de sa situation, le plus redoutable des trois. Presque chaque année en descendent des avalanches qui jettent sur la route et au milieu des maisons de Barèges des masses énormes de neige mêlée de terre, de glaçons et de débris de roches. » (SERVAL, 1863).

En effet, ces vallées sont soumises à des catastrophes importantes : les avalanches et les coulées de boues y sont régulières, et les crues torrentielles récurrentes surtout en haute vallée du gave de Pau. C'est dans les années 1875-1890 que cette crise érosive est maximale, accentuée par des événements climatiques particulièrement intenses.

Les pluies de 1875, qui déclenchèrent la crue de la Garonne, provoquèrent une coulée de lave torrentielle, de près de 300 000m³ au ravin de Baillères (Suc-et-Sentenac), qui s'étendit jusqu'à Vicdessos sur une épaisseur de 2m. (BONNET, 1985). Dans la vallée de l'Artigue, « le torrent de Moulinas s'est considérablement développé à cause des pluies persistantes de 1875. Il a précipité dans l'Artigue un volume énorme de déjection. » (RAPPORT RTM-1881). La crue de juillet 1897 figure parmi les plus catastrophiques dans les Pyrénées centrales : une partie de Barèges est démolie, des maisons ruinées, plus de

5km de route sont détruits, des habitations et des granges sont éventrées, des prairies et des vergers anéantis. Des débris, blocs, laves, arbres arrachés forment un chaos qui comble le fond de vallée jusqu'à Luz. Les pertes matérielles de cette catastrophe furent estimées à 1 million de francs.

Les avalanches sont également nombreuses, régulières et dramatiques : quelques-unes plus catastrophiques ont marqué les esprits : celle de 1811 qui fit plusieurs victimes à Barèges, celle de 1842 qui déposa plus de 45000 m³ de neige à Barèges, celle de 1855 qui fit une douzaine de victimes, celles de 1879 et 1882 qui provoquèrent des inondations en barrant le cours du Bastan, celle de 1895 qui recouvrit la station d'une épaisse couche de 8m de neige...

En Vicdessos, ces avalanches ne sont pas moins fréquentes, mais frappent souvent des zones inhabitées. Quelques-unes ont cependant particulièrement marqué l'histoire de la vallée. L'avalanche du 2 mars 1853, qui détruit une partie du hameau de Remoult dans la haute vallée de l'Artigue, fait 9 victimes ; celle du 17 mars 1885, qui s'abat sur Emperrot fait 12 morts. Les secteurs les plus touchés par les avalanches sont la vallée de l'Artigue, la vallée de l'Artiès, et la haute vallée du Vicdessos, en amont de Marc.⁴⁹ (DUPUI, 1991).

C'est donc au milieu du XIX^e siècle, que la conjugaison de la crise érosive et de la décennie de crues catastrophiques de tous les grands fleuves, conduit à lancer le débat sur le couvert forestier des montagnes. Ces catastrophes sont alors systématiquement mises en relation avec le déboisement des montagnes et les méfaits de l'exploitation agropastorale. L'Etat va alors mettre en place une politique de reboisement de la montagne pour parer à ces phénomènes hydrologiques et érosifs. L'administration des Eaux-et-Forêts, puis les services RTM se saisissent des lois de 1860, 1864 et 1882 pour affirmer leur vision protectrice de l'espace montagnard et enclencher différents types d'interventions. Cette politique étatique va connaître par alternance, et en fonction de la vallée considérée, des phases de résistance des populations locales et des phases de relatifs assentiments.

On cherchera donc à comprendre les réussites ou les échecs des périmètres de protection et pourquoi cette action généralisée des forestiers, pilotée par l'Etat, va aboutir à des résultats différents dans les deux vallées.

⁴⁹ Dans cette étude sont recensés et cartographiés les différents épisodes avalancheux de la vallée d'Auzat. Les autres communes, comme Siguer, ne sont pas prises en compte dans cette étude.

2.2. Sécuriser la station de Barèges : les prémices de la « restauration »

En haute vallée du gave de Pau, la présence de la station thermale de Barèges, qui connaît à cette époque une fréquentation importante, amène à envisager très tôt des projets de protection contre les risques naturels, si bien, qu'avant même la loi de 1860, des projets de reboisements sont envisagés dans la vallée.

La protection de la station avait déjà entraîné la mise en défens du bois de Barèges, qui fait l'objet au cours du temps de diverses mesures. Dès 1732, à l'occasion de la construction de l'hôpital militaire, un arrêté du Conseil d'Etat stipule l'interdiction : « ... de couper et dégrader en quelque manière que ce soit les arbres et bois, à peine de punition corporelle, dont et du tout les consuls de la vallée seront tenus de dresser des procès verbaux [...] faire arrêter et emprisonner les contrevenants trouvés en flagrant délit... » (SERVAL, 1863).

En 1815, un arrêté renouvelle la mise en défens du bois de Barèges, rappelant la situation périlleuse de l'établissement thermal, dont la forêt de Barèges « livrée à une dévastation progressive » est l'unique protection. Cet arrêté fixe également des mesures nécessaires dont la restauration des terrains par semis : l'article 10 précise « que, pour restaurer les anciens bois détruits, défrichés et ravagés, il sera fait des semis de hêtre, pin et sapin ». (SERVAL, 1863) Ces semis n'auront pas lieu.

En 1859, l'empereur, à la suite de son séjour à Saint-Sauveur, ordonne une étude pour mettre les thermes et l'hôpital militaire à l'abri des avalanches du ravin du Theil. Le commandant Gaubert, chef du bataillon du Génie, propose alors le système qui sera mis en œuvre. Il s'agit d'empêcher la formation et le départ des avalanches en évitant toute accumulation neigeuse. Pour cela une série de gradins est mise en œuvre afin de briser la pente et un boisement artificiel en pieux de fonte est implanté. Ce moyen de protection est proposé pour parer à l'urgence et dans l'attente d'un reboisement dont la constitution exigera plus de temps. Ce boisement artificiel de pieux de fonte se révèle être un échec : une majorité des pieux furent arrachés par la pression neigeuse après seulement quelques hivers. Ces travaux, décidés en 1859, ont été achevés en 1861. Durant cette période, c'est bien la volonté de protéger la station thermale de Barèges qui prime, mais peu à peu, d'autres volontés vont s'affirmer.

2.3. La volonté d'un reboisement généralisé

La loi de 1860 impose le reboisement sur tous les terrains dont l'état du sol entraîne des dangers pour les terrains en aval. Dès lors est mis en place le premier grand mouvement

étatique de réaménagement de la montagne. Plus que de simples restrictions du droit d'usage sur la forêt, de limitation du pâturage, de l'affouage, de la mise en défens, de règles pour limiter le prélèvement de bois pour la construction, ce mouvement s'appuie sur des opérations de reboisements conséquentes et vise à reprendre la gestion du territoire à la société locale en affirmant le rôle de l'Etat (BARRUE-PASTOR, 1989). Les périmètres de reboisements projetés dans l'une et l'autre des vallées sont dès 1860 très ambitieux et révèlent une volonté de reboisement généralisé de la montagne. Toutefois, cette politique va rencontrer plus ou moins de résistance selon la société et la période considérée et sera menée avec plus ou moins de réussite.

Cette loi de 1860 sera complétée, en 1864, par une loi sur le gazonnement des montagnes, permettant de substituer dans certaines conditions l'engazonnement aux plantations (LILIN, 1986), afin d'apaiser les tensions entre forestiers et éleveurs.

2.3.1. En haute vallée du gave de Pau, un projet ambitieux, des réalisations effectives circonscrites à la vallée de Barèges

L'administration des Eaux-et-Forêts projette dès 1860 un reboisement massif dans la vallée. Il semble que 4000 ha soient concernés dans la seule vallée de Barèges : les périmètres comprennent alors aussi bien les versants de part et d'autre de la station que le bassin supérieur du Bastan, c'est-à-dire les estives du Tourmalet. Ce projet rencontre une très vive et immédiate opposition des gens de la vallée. La résistance villageoise se fonde sur la défense du pastoralisme, mis en péril par la soustraction de terres au profit du reboisement. Toutefois, dans un premier temps, au début des années 1860, quelques interventions parviennent à s'imposer. Mais, les travaux engagés concernent exclusivement la protection de la station. Seuls les périmètres couronnant les versants de part et d'autre de la station sont plantés et aménagés. Deux types de travaux ont lieu : ceux concernant la protection contre l'avalanche, principalement sur le versant du Capet (ravin du Theil) et ceux visant à la protection contre les coulées de boue, principalement sur le versant de l'Ayré (ravin du Rioulet). (Cf fiche 27)

Une première phase d'intervention, de 1860 à 1892, voit la réussite de travaux de correction, de restauration et de reboisement. Malgré les protestations, les travaux débutent et en 1863, 162ha sur les 250ha de reboisement du versant du Theil ont déjà été semés, « en bandes horizontales alternes, l'une cultivée, pour recevoir les graines, l'autre inculte, destinée à ombrager les semis et à prévenir l'éboulement des terres ». Ont été semé : « à la partie inférieure [...] de l'ailante ; sur les points plus élevés du pin laricio et du pin noir d'Autriche ; et dans les parties moyennes du mélèze et de l'épicéa. » (SERVAL, 1863).

Lors de cette période, les travaux sont co-dirigés par des services différents. L'Administration des Eaux-et-Forêts a en charge certains périmètres, le ravin du Rioulet notamment, dont elle assure les travaux de correction, restauration et reboisement. Elle fait établir des ouvrages, barrages et drainages, ainsi que des plantations et gazonnements. Le Génie militaire conduit d'autres travaux, et principalement la correction du ravin du Theil et dirige l'implantation du dispositif de lutte contre les avalanches : implantation de barrières de bois sur les crêtes, implantation de banquettes et de barrage de pierres sèches, plantation de forêt artificielle et de pieux de fonte, établissement de plates-formes maçonnées... Ces services, depuis 1860, travaillent de façon indépendante jusqu'en 1892, après quoi, suite à une commission mixte, il fut décidé de confier la direction unique de tous les travaux au Service des Eaux-et-Forêts (CAMPAGNE, 1902).

2.3.2. Résistance de la société locale en Vicdessos

Les procès-verbaux de reconnaissance de la Direction Générale des Forêts font état en 1856 et 1858 d'une forêt dégradée. Auzat ne posséderait plus à cette époque que 320ha de forêt, constituée « de taillis très jeunes, dévastés, abrutis et dans un tel état de dégradation que toute exploitation en ce moment serait destructrice et dangereuse. ». Certains secteurs, la section C de ces forêts et notamment les bois de Pecon, Constat et Font dit Cacha, « sont entièrement ruinés et hors d'état de se régénérer naturellement. Il n'y a que des travaux artificiels qui puissent leur rendre de l'avenir. »⁵⁰

Des travaux sont donc très tôt envisagés dans la vallée mais, dès les années 1860-1861, une résistance locale s'organise. Les municipalités se mobilisent et lancent à plusieurs reprises des requêtes auprès des institutions, et notamment du préfet, pour faire cesser les reboisements. De nombreux courriers, parfois accompagnés de pétitions, sont envoyés au préfet ; en voici un exemple, illustrant les requêtes des valléens :

« Les soussignés maires des communes de la vallée de Vicdessos [...] Considérant que les premiers essais de ce reboisement ont déjà jeté dans l'esprit de la population des inquiétudes légitimes dont il importe de se préoccuper au point de vue des affaires de la tranquillité de ce pays ;

Considérant enfin que le parcours dans les pâturages de cette vallée ne peut s'opérer que sous certaines conditions dont nos éleveurs seuls possèdent une connaissance exacte par la pratique et l'expérience constante de nos montagnes accidentées ; viennent par la présent supplique en appeler à votre autorité et à votre qualité de tuteur des communes à l'effet d'obtenir :

⁵⁰ Archives contemporaines de Fontainebleau ; 24 DF 20 Fd Auzat Aménagement ; procès verbal de reconnaissance -1856, 1858

1) Qu'une commission composée d'hommes compétents soient nommée à l'effet de s'entendre avec les communes pour reconnaître leurs besoins, voire pour sauvegarder leurs droits.

2) Qu'en attendant le résultat de cette commission, et le résultat de son enquête, les opérations de reboisement soient provisoirement suspendues dans cette vallée. [...]»⁵¹

Les maires de la vallée alertent à plusieurs reprises le préfet sur le danger que constituent les reboisements pour l'élevage. Ils insistent notamment sur la complémentarité des étages montagnards dans l'élevage des bestiaux et mettent en garde sur le risque de déstructuration du système pastoral, si l'on prive les éleveurs des vacants sur lesquels ils font paître les troupeaux.

Leurs courriers insistent sur l'hivernage d'une partie des troupeaux dans la vallée :

« C'est en conséquence sur ce point de vue surtout qu'il faut reconnaître la nécessité du libre parcours dans cette zone inférieure où l'administration des forêts a commencé ses premiers essais en essences de prompt venue ».

et sur la montée en estive et le risque des neiges de printemps :

« Dans le courant de cette deuxième période de parcours, des neiges intempêtes viennent troubler la dépaissance en couvrant les montagnes souvent jusqu'à leurs flancs, et obligent les troupeaux à regagner tout à coup la zone inférieure. [...] De là cette inquiétude naturelle des bergers informés qu'on va couvrir de semis les bas-fonds et les flancs des montagnes, se demandant avec effroi où sera leur refuge dans ces temps de rigueur insolites. [...] En conséquence, ce n'est qu'en se pénétrant bien des difficultés naturelles du sol et de la nécessité de laisser à l'industrie des troupeaux les deux zones dont il est fait mention, qu'on comprendra comment le reboisement opéré sur la vaste échelle dressée par l'administration forestière pourrait être la ruine et la mort de ce pays »⁵²

Malgré une opposition très vive, certains travaux eurent lieu. Entre 1860 et 1867, 247 ha⁵³ de reboisement furent réalisés, principalement sous forme de semis, souvent saccagés. Il semble que ces travaux aient bénéficié des sursauts de la crise métallurgique, notamment entre 1862 et 1864, période où ils furent tolérés par la population en raison des revenus qu'ils procuraient. Après cette date, les travaux sont quasiment stoppés, cantonnés à l'entretien et au regarnissage des périmètres effectués.

Mais, cette période reste marquée par les heurts nombreux entre population et administration forestière ; entre paysans aussi... Quand les travaux de reboisement ont

51 AD09 7P14, 7P15

52 AD09 7P14, 7P15

53 AD 31 liasse 35 30 / 20 – Rapport de Gorsse – 15 / 10 : 1882

lieu, des groupes de paysans viennent décourager et culpabiliser les paysans qui se louent comme ouvriers sur les chantiers.

Si les travaux sont freinés pour un temps, ils fragilisent à double titre une population en crise et fracturent davantage une société locale en pleine déstructuration.

2.4. Des interventions localisées

Les lois de 1860 et 1864 furent abrogées et remplacées par la loi de 1882 sur la restauration des terrains de montagne. L'objet n'est plus le reboisement systématique mais la restauration de terrains où l'érosion est repérable, dans les cas de « dégradations du sol et de dangers nés et actuels » (LILIN, 1986). Cette loi institue notamment les périmètres RTM, zones expropriables par l'Etat.

2.4.1. Stabilisation des interventions et résistance valléenne en haute vallée du gave de Pau

Pourtant, malgré une marge de manœuvre plus importante des forestiers, cette période sera moins « productive » en haute vallée du gave de Pau. Certes, les surfaces restaurées sont complétées, notamment le ravin du Midaou entre 1892 et 1893, mais les actions restent limitées et concernent l'entretien des périmètres existants et le renouvellement des plantations qui peinent à s'implanter. Les nouvelles initiatives sont vivement repoussées ; en effet, la loi de 1882, sur la restauration des terrains en montagne, a accru les tensions et cette période voit l'amplification du conflit entre montagnards et services forestiers. Et quand ceux-ci envisagent des reboisements dans d'autres secteurs de la vallée, comme Gèdre ou Héas, les contestations s'amplifient et repoussent ces nouveaux périmètres. Le conseil municipal de Gèdre, par exemple, s'oppose fortement aux reboisements projetés sur la commune, invoquant des motifs techniques et mettant en doute les expertises du Service des Eaux-et-Forêts.

« L'étude du terrain faite par la commission signale un danger pour la sécurité de la route impériale qu'on trace dans ce moment ; mais d'après la manière dont on veut procéder aux boisements dans cette partie de nos communaux [...], les travaux proposés entraîneraient forcément des causes certaines et continuelles, des éboulements, alors qu'aujourd'hui nous n'avons à les craindre que par des circonstances exceptionnelles. En effet, la fouille qu'il faudrait pratiquer sur toutes les parties pourvues de terres végétales entraînerait le dégazonnement [...], les filtrations se feraient avec plus de facilité. » « Personne n'ignore dans les

montagnes avec quelles facilités se reproduisent les essences végétales particulières au pays dans des régions dénudées à proximité ou éloigné des localités boisées.[...]Le conseil municipal, par suite de ce fait incontestable y voit une raison indestructible par le raisonnement pour qu'il rejette le projet proposé. Une somme assez forte est demandée par la commission pour le reboisement, alors qu'il est certain pour le conseil, que la nature fera mieux et sans inconvénient. »⁵⁴

Malgré ces résistances, les forestiers demandent une déclaration d'utilité publique pour le périmètre du gave de Pau en 1892 ; la délibération sera en leur faveur et ce périmètre est déclaré d'utilité publique en 1895 (DAVASSE, 2007). Toutefois, ni travaux, ni plantations ne seront réalisés et la loi de 1895 ne sera jamais appliquée, se heurtant à un blocage systématique des propriétaires ou de la commission syndicale refusant toute acquisition du territoire porté au périmètre.

Au total, il semble que 534 ha seulement furent reboisés sur la haute vallée du gave de Pau, principalement localisés dans la vallée de Barèges et replantés au début des années 1860.⁵⁵

- Le reboisement de Gavarnie, une demande atypique

La commune de Gavarnie se présente comme un cas tout à fait singulier : cette commune est la seule de toute la vallée à être favorable aux reboisements et même à les solliciter.

En effet, en 1889, le conseil municipal réclame la création d'un périmètre sur le versant du Mourgat, car la commune se sent particulièrement menacée par les avalanches qui se forment sur ce versant et qui menacent de « détruire l'église et bon nombre des maisons du village ».

⁵⁴ AD65 7M504 , délibération du conseil municipal de Gèdre, Janvier 1863.

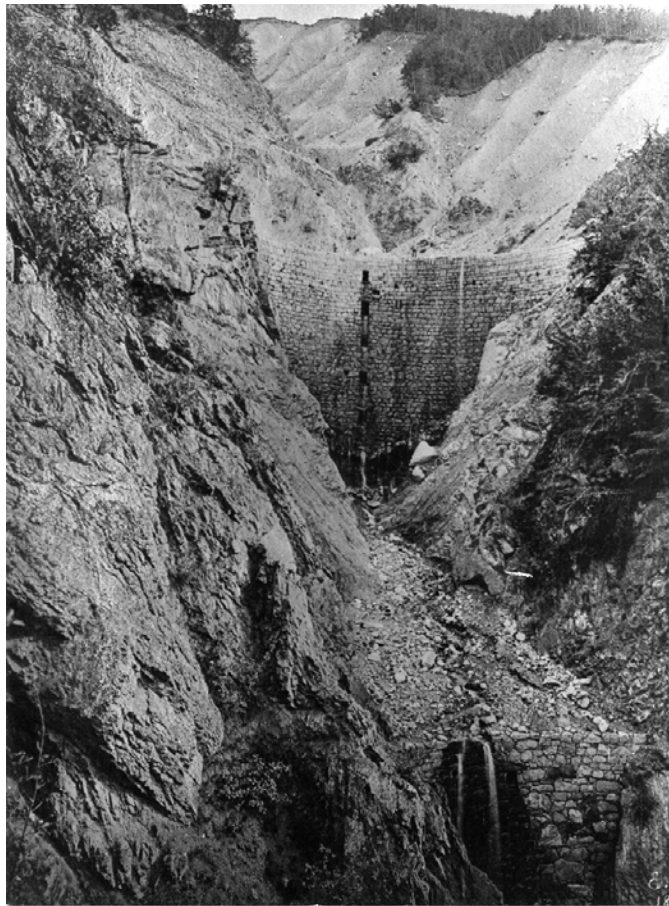
⁵⁵ Il est difficile d'établir précisément la superficie reboisée ; les chiffres varient d'une source à l'autre. Cependant, il semble qu'une surface de 450 à 500 ha fut restaurée dans la vallée de Barèges (470 ha selon Campagne, 494 ha selon Serval, 450 ha selon Lanusse). Les 534 ha indiqués correspondent au total des reboisements dans toute la vallée, Gavarnie et Hount Grane compris.

Fiche 27 : Travaux de restauration et de reboisement

En vallée de Vicdessos

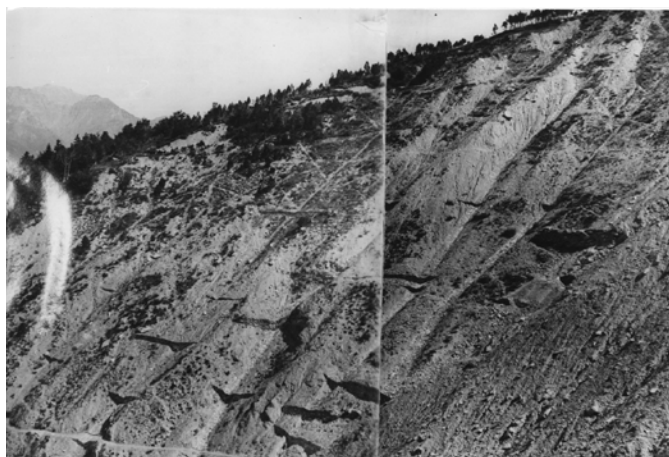


En haute vallée du gave de Pau



▲ Travaux RTM ravin de Baillères, 1889
▼ Travaux RTM ravin de Moulinas, 1889

▲ Travaux RTM : barrages ravin de Midaou et banquettes au Theil
▼



L'administration forestière instaurera le périmètre et les travaux auront lieu entre 1891 et 1902, sur les terres de la Commission Syndicale. Celle-ci, ne voulant pas surveiller le périmètre, et après consultation des conseils municipaux de toutes les communes de la vallée, décide de se séparer du périmètre au profit de l'Etat. La vente sera réalisée en 1902.

Le positionnement atypique de la commune de Gavarnie peut trouver des explications dans le fait que cette municipalité, profitant de l'attraction du cirque s'était déjà orientée vers le tourisme. Sécuriser le village et les hôtels s'est présenté très tôt comme une nécessité. D'autre part, les activités pastorales ne sont plus aussi primordiales qu'ailleurs ; la perte de quelques pâtures et terres de parcours au profit d'une forêt protectrice ne pose pas problème et s'inscrit dans une nouvelle logique du territoire.

2.4.2. Des reboisements effectifs après 1880 en Vicdessos

Si dans les années 1860 et 1870 les reboisements se limitent à quelques plantations, ils deviendront plus importants après 1880 (Cf. fiche 27). Ce second mouvement de restauration, appuyé sur la loi de 1882, va trouver des conditions plus propices à sa réalisation. D'abord parce que les budgets alloués deviennent plus conséquents (BONNET, 1986), et surtout parce que les réalités socio-économiques vont se trouver en adéquation (DAVASSE, GALOP, 1991). Les périodes de crises du système pastoral sont plus favorables aux reboisements : les mauvaises années agricoles marquées par les pluies, les gelées tardives ou les épidémies sont en quelque sorte de bonnes années forestières. La population appauvrie acceptait les providentielles rétributions financière des travaux de reboisements.

De la même façon, lors des crises métallurgiques, les ouvriers au chômage se font employer pour le reboisement. A l'inverse, lorsque la métallurgie redémarre entre 1865 et 1880, l'opposition valléenne est maximale (DAVASSE, GALOP, 1991). Mais, les années 1880 voient la fin de la métallurgie au bois. Les nombreuses forges que comptait la vallée⁵⁶ vont rapidement décliner, affaiblies par le manque de bois et fortement concurrencées par les hauts fourneaux modernes qui se développent depuis les années 1860 à Tarascon. Cette crise industrielle va favoriser l'intervention des services RTM, mais aussi accentuer les effets contre lesquels les services forestiers luttent : cette crise induit une « reconversion » des anciens mineurs vers l'élevage, et accentue la pression sur la forêt, par l'augmentation du cheptel et par l'introduction de bétail étranger en transhumance. La

⁵⁶ Selon Taillefer, la vallée comptait 20 forges en 1846.

charge pastorale augmente considérablement et pèse plus fortement sur l'espace boisé que sur le reste du territoire déjà cultivé à son maximum.

D'une manière générale, les périodes de crises économiques, pastorales ou industrielles, font donc accepter les projets forestiers et l'effondrement brutal d'une métallurgie séculaire et ses répercussions sociales ont été sans nul doute un facteur jouant en faveur des services RTM.

Les opérations des RTM trouvent dans le Vicdessos, au tournant des années 1880, une conjoncture, à la fois politique et socio-économique, particulière, propice à leur relative réussite. Dans les années 1880, les reboisements reprennent alors qu'il « ne reste pratiquement plus rien des plantations effectuées sous l'égide de la loi de 1860 » (DAVASSE, 2000) ; au total il semble qu'environ 1246 / 1448 ha (5 séries) soient envisagés comme périmètres de reboisement au cours des deux dernières décennies de ce siècle (BONNET, 1985). Certains ont été effectifs, certains avaient à cette date déjà été réalisés préalablement et inclus dans les périmètres portés à l'enquête de 1901 ; d'autres sont restés à l'état de projet. Il semble, en définitive, qu'environ 800 ha furent réalisés (BONNET, 1986).

- Synthèse de la période « 1860- 1905 » : Hégémonie forestière et étatique contre opposition paysanne

Le milieu du XIX^e siècle correspond, pour chaque vallée des Pyrénées, à son plus faible niveau de boisement. La haute vallée du gave de Pau et la vallée de Vicdessos n'échappent pas à la règle : ces montagnes sont extrêmement dénudées et connaissent une importante crise érosive. Cette période débute donc par la promulgation de la loi de 1860 sur le reboisement des terrains de montagne et correspond à une phase de conflits qui oppose la société locale, soucieuse de conserver la propriété et l'usage de ses terres, aux services de l'Etat dont la volonté est de reboiser les montagnes.

Pendant cette période, deux représentations du territoire se sont opposées. Pour la population locale, qui aspire à perpétuer l'exploitation du sol et des ressources traditionnelles sylvicoles, agricoles et herbagères, la montagne est encore le lieu de l'agro-pastoralisme. Toutefois, si elle est dominante, cette représentation locale n'est pas homogène ; dans les secteurs touristiques – Barèges, Gavarnie – la nécessité des reboisements émerge relativement tôt. Face à cette représentation, l'idéologie de l'administration des Eaux-et-Forêts, chargée de reboiser et restaurer des terrains érodés, montre une montagne dénudée et dégradée par des pratiques paysannes et industrielles intenses et affirme la nécessité de la mainmise de l'Etat sur l'aménagement montagnard.

Il s'agit là, en effet, d'une politique généralisée visant à réorganiser en profondeur l'aménagement des forêts et à retirer la gestion du territoire aux sociétés locales. Elle correspond à la première véritable phase d'action politique vouée à la montagne.

La dégradation des paysages devient un argument pour justifier la protection de la montagne et des habitants contre eux-mêmes. Le paysage est instrumentalisé. Les paysages ravinés, érodés sont mis en exergue pour servir le discours des forestiers et pour justifier l'action de services de l'Etat qui protègent le montagnard contre lui-même. Ces actions sont aussi justifiées par un « intérêt général » de lutte contre les catastrophes, pour le montagnard, comme pour l'habitant des basses plaines ; l'intérêt local de quelques éleveurs ne peut être un argument suffisant.

En haute vallée du gave de Pau, le reboisement a été très localisé ; il a été mis en œuvre exclusivement dans la vallée du Bastan, sur les versants avoisinant la station thermale de Barèges. Ce reboisement et les travaux du Génie trouvent leur justification dans la présence de la station qu'il est d'intérêt général de protéger. La majorité des périmètres fut fixée dans les premières années des années 1860. Après cette date, l'opposition valléenne à son comble bloquera les initiatives des services forestiers. En Vicdessos, le reboisement a été plus diffus : les premières tentatives ont été limitées ou détruites par une vive opposition et c'est à partir de 1880, que tirant parti de la crise métallurgique qui affecte la société, cette politique de boisement trouva un terrain propice à sa réussite.

D'une manière générale, cette période est celle d'un conflit important entre société locale et services de l'Etat et les représentations divergentes du milieu montagnard se heurtent d'autant plus âprement qu'elles portent sur les mêmes espaces : les espaces intermédiaires sont au cœur de ce conflit, à la fois secteur privilégié du reboisement et espace essentiel au cycle pastoral.

3. Grands aménagements modernes et protections des sites : 1905-1960

Cette période s'étend du début du siècle aux années 1960. Elle est orientée par deux grandes logiques, celle de la protection et celle de l'exploitation, qui vont se côtoyer ou s'affronter. Pour ces deux vallées, le début du XX^e siècle incarne des mouvements concomitants d'industrialisation - exploitation de la houille blanche ou projets d'aménagements touristiques - et de protection des espaces de montagne.

On cherchera à comprendre comment la prédominance d'une logique sur l'autre va participer à creuser les différences entre ces vallées et conduire à des orientations singulières qui vont peu à peu transformer la société valléenne et son territoire.

3.1. Une transformation industrielle précoce, décisive et prédominante en Videssos, étouffant les volontés de protection

Le début du XX^e siècle est marqué par un mouvement en faveur d'une industrialisation basée sur l'exploitation de l'hydro-électricité. Cette exploitation de la houille blanche donnera naissance à une mono-activité puissante qui va écraser pendant près d'un siècle le développement de toute autre initiative.

Aussi, le Videssos se présente, pendant la première moitié du XX^e siècle, comme l'illustration de la logique aménagiste : la montagne est alors un territoire dont il faut tirer profit grâce à l'exploitation de l'eau et sa transformation en énergie électrique. La montagne devient alors le « terrain de jeu » des ingénieurs qui expérimentent leurs techniques dans ce milieu particulièrement périlleux. Les capitaux, extérieurs, privés, permettent de grands aménagements et viennent transformer les paysages de la vallée et le fonctionnement hydraulique du bassin versant asservi à l'industrie, puis progressivement viennent transformer la société dans son ensemble.

3.1.1. Un dispositif industriel évolutif et ramifié

Le Vicdessos est très tôt repéré pour l'implantation d'activités hydroélectriques, vu l'ampleur de son bassin versant, ses dénivelés et son réseau hydrographique ramifié. Si son régime pluvio-nival, rendant les débits des cours d'eau irréguliers, peut être perçu comme une limite à l'exploitation de cette ressource, la forme de ses vallées glaciaires est propice à l'exploitation de la force hydraulique : les paliers constitués par les glaciers sont autant de réceptacles potentiels permettant d'aménager des retenues d'eau qui compensent largement l'irrégularité du débit.

D'autre part, le passé proto-industriel de la vallée a dû être perçu comme un atout indéniable pour les investisseurs, qui sont certains d'y trouver un contexte favorable et notamment la présence d'une main-d'œuvre habile et disponible d'ouvriers-paysans.

Dès lors, la vallée va progressivement être transformée pour répondre aux besoins de cette industrie naissante.

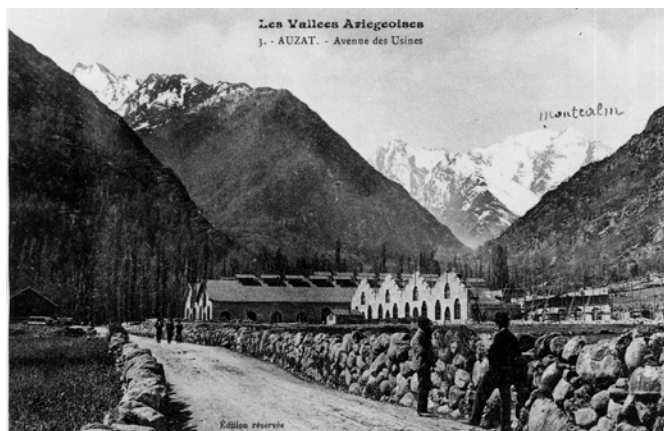
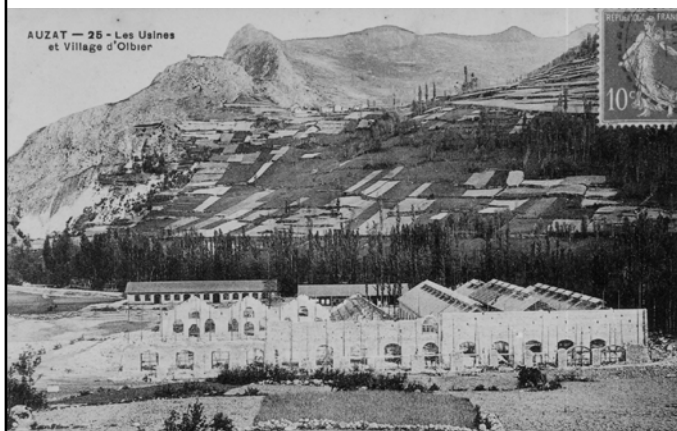
- L'implantation stratégique de l'usine d'Auzat : 1906

L'initiative de la construction des usines d'Auzat est attribuée à Georges Bergès, un industriel et un électrochimiste. Issu d'une famille d'industriels et détenteur de capitaux, celui-ci fonde, dès 1895, dans les Alpes, la Société des forces motrices et usines de l'Arve (SARV) et crée, en 1906, une filiale de la SARV, la société de produits électro-chimiques et métallurgiques des Pyrénées (la PYR), qui exploitera une usine d'aluminium à Auzat (MORENO, 2003).

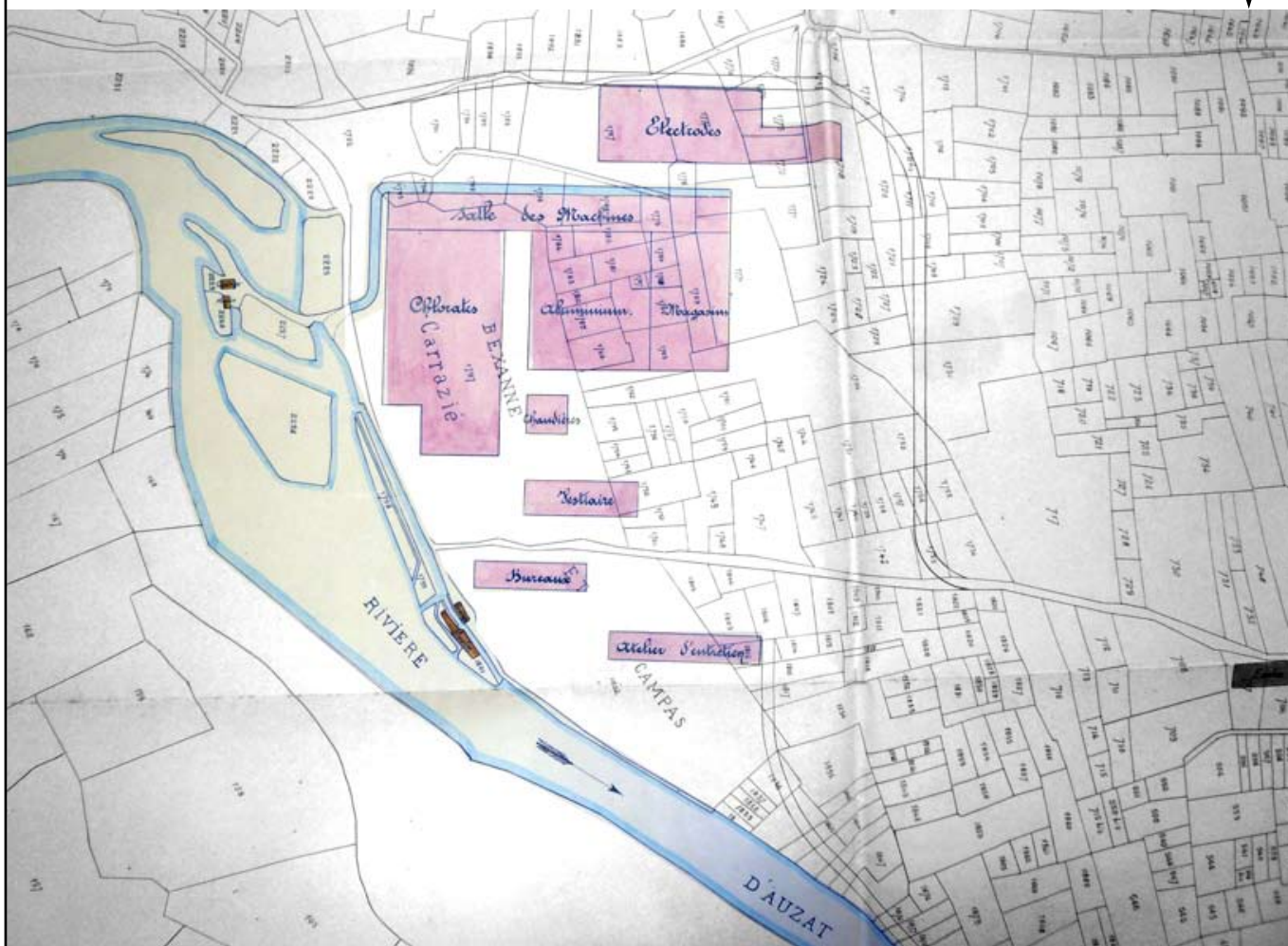
Ce projet de construction d'usine existait depuis 1900 et une autorisation de construire une usine électrique avait même été accordée à Messieurs Barbe et Pradiers, ainsi qu'une concession sur les ruisseaux de l'Artigue, l'Artiès et du Mounicou. Mais les travaux ne seront jamais réalisés. La PYR rachètera la concession et Georges Bergès obtiendra, en 1910, une prolongation de la durée de la concession, qui passe à 18 ans, au lieu des 9 années initiales⁵⁷. Dès lors, un ensemble de travaux va avoir lieu dans le bassin et dans toute la vallée pour mettre en œuvre cette industrie. Le choix du site d'Auzat est stratégique car cet emplacement permet de capter les eaux de plusieurs rivières, comme l'Artiès, l'Artigue et le Mounicou, mais aussi de recevoir les eaux en provenance de la vallée suspendue de Bassiès. Les travaux de construction de l'usine, commencés en août 1906, s'achèvent en avril 1908. (Cf. fiche 28)

⁵⁷ AD09 7P81

Fiche 28 : Implantation de l'usine électro-chimique dans le bassin agro-pastoral d'Auzat en 1906



▲▲ Usine en construction dans le bassin d'Auzat en 1906 / projet d'implantation des bâtiments industriels dans le bassin, sur des terres agricoles ▼



L'usine, outre la production électrique, produit des chlorates, de l'aluminium, du carbure et des électrodes. Pendant la première guerre, elle produira aussi du chlorate de baryte, de soude et de potasse.

- Le dispositif minimal : l'aménagement des torrents entre 1906 et 1910

La première phase des travaux, grâce à la concession sur les rivières, est l'aménagement des torrents. Les usines électrochimiques sont de grandes consommatrices d'énergie électrique et le choix de leur implantation dans la région repose sur la disponibilité de cette ressource, lorsque des travaux d'envergure sont réalisés et permettent de réunir les eaux pour alimenter de hautes chutes.

Le premier ruisseau aménagé est celui de Bassiès qui est détourné et mené par un canal de dérivation jusqu'à une conduite forcée. C'est grâce à cet aménagement que l'usine a démarré sa production en avril 1908.⁵⁸

En parallèle, entre 1908 et 1910, ont lieu les chantiers sur les ruisseaux de l'Artigue, du Mounicou et de l'Artiès.⁵⁹ Plus ambitieux et plus compliqué techniquement ce projet vise à réunir les eaux de ces trois vallées, au niveau de Marc à la chambre du Millet, et de les mener à une conduite forcée positionnée au-dessus de l'usine. (Cf. carte 14)

En ce qui concerne les eaux de l'Artigue, les travaux ont nécessité la construction d'une retenue. Les eaux de l'Artiès, captées au niveau des orris de Souladron, contournent, via un aqueduc, toute la montagne. Réunies aux eaux de Mounicou, elles passent ensuite, grâce à un siphon, jusqu'à la chambre du Millet, puis sont menées jusqu'à Auzat, dans un aqueduc à flanc de versant. Ces travaux colossaux, incluant la construction de retenues, de canalisations en béton armé sur plusieurs dizaines de kilomètres, la pose de conduites métalliques, de siphons..., ont été réalisés en moins de quatre ans.

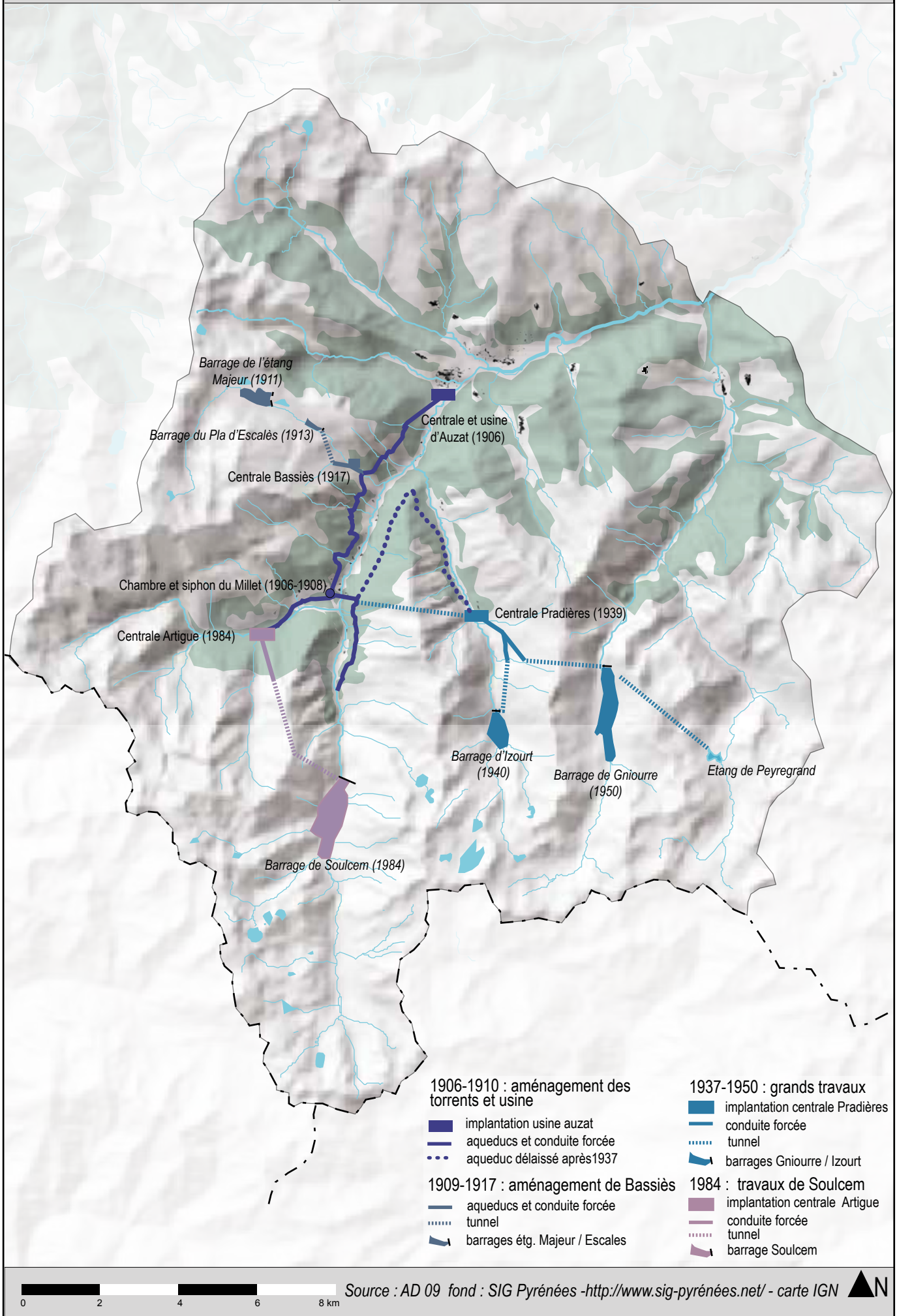
- Un dispositif « accru » : l'aménagement de Bassiès entre 1909 et 1917

Entre 1909 et 1917 s'engage une seconde phase de travaux destinée à aménager le haut plateau suspendu de Bassiès et à tirer profit de ses nombreux cours d'eaux. (Cf. carte 14) Deux barrages furent créés sur ce plateau, grâce à une usine sommaire installée pour l'occasion à Massada, associant une petite usine hydroélectrique provisoire et des

⁵⁸ AD09 7S1633 /7S1608

⁵⁹ AD09 7P81

Carte 14 : Les aménagements hydro-électriques en vallée de Vicdessos
Un dispositif ramifié et évolutif



0 2 4 6 8 km

Source : AD 09 fond : SIG Pyrénées -<http://www.sig-pyrénées.net/> - carte IGN



broyeurs de pierres en graviers.⁶⁰ En 1911, le barrage sur l'étang Majeur est achevé. Il s'appuie sur un éperon rocheux en place qui a limité les travaux. Le barrage du Pla d'Escales, situé à l'entrée de la vallée, est créé de toutes pièces et s'achève en 1913. Une centrale « intermédiaire », construite en 1917 à flanc de versant de Bassiès, profite une première fois de la force des eaux en provenance du plateau avant que celles-ci rejoignent la conduite forcée de la centrale d'Auzat. Avec cette seconde tranche de travaux, la PYR a véritablement changé la morphologie et la géographie des sites, en ennoyant des fonds de vallées ; jusque-là, les actions avaient porté sur les débits des cours d'eaux mais n'avaient pas changé la configuration générale des vallées.

Dans le même temps, la vallée s'adapte à cette nouvelle activité, et en 1911, le chemin de fer est construit jusqu'à Auzat afin de desservir l'usine d'aluminium. En 1914, alors que l'industrie est en plein essor, les usines sont rachetées et agrandies par la compagnie d'Alais, Frogès et Camargue (qui deviendra quelques années plus tard Pechiney). En 1929, fut inaugurée l'usine de Sabart, dans le bassin de Tarascon. C'est bien la ressource en eau qui est la raison de l'implantation de ces usines. En effet, l'industrie, qui prospère dans la vallée, repose principalement sur la transformation d'alumine en lingot d'aluminium. Toutes les matières premières sont importées : l'alumine vient du Sud-est de la France, la cryolite qui sert à l'électrolyse vient du Groenland, et les chlorates, des salins de Giraud (TAILLEFER, 1940). Pour faire prospérer l'industrie, il faut assurer une production d'énergie électrique suffisante pour le fonctionnement des usines.

Jusqu'aux années 1930, le système industriel fonctionne, mais se révélera inadapté face à des demandes plus importantes. La liaison ferroviaire cesse en 1931 : les usines fonctionnaient trop irrégulièrement malgré les réservoirs. En 1935, l'essor de l'industrie automobile, la volonté de réarmement augmentent les besoins en aluminium de la France. Les usines du Vicdessos ne sont plus assez productives et exigent d'être restructurées. Il est alors prévu un programme d'aménagement ambitieux, sur l'ensemble de la vallée.

- Vers une optimisation : les grands travaux entre 1937 et 1950

Cette phase de travaux s'appuie sur une concession octroyée jusqu'en décembre 2006 et sera à l'origine d'un ensemble de réalisations d'importances diverses. (Cf. carte 14)

D'abord, en 1917, en phase préparatoire à ces travaux, un tunnel est creusé entre les étangs Fourcat et Izourt pour alimenter ce dernier et assurer le débit du ruisseau d'Artiès. Entre 1938 et 1940, c'est dans la vallée de l'Artiès que se concentrent les travaux : en

⁶⁰ AD09 7P81

1938, un tunnel est creusé dans la montagne pour se substituer à l'aqueduc qui la contournait. En 1939, une usine hydroélectrique est mise en service au lieu-dit Pradières et devra recueillir les eaux des dispositifs en travaux en amont, où le barrage d'Izourt, achevé en 1940, après trois années de travaux, permettra une retenue de 45000 m³ et remontera de 42 m le niveau de la précédente retenue (Taillefer, 1940).

Il s'agit aussi, de la construction d'un tunnel de 2200 m entre l'étang de Peyregrand et Gnioure, et de la construction du barrage de Gnioure. Les eaux de ce barrage rejoignent Pradières par un tunnel de 2300 m, prolongé d'une conduite forcée. Toutes ces eaux, turbinées une première fois à Pradières, sont ensuite envoyées par tunnel et siphon jusqu'à Auzat.

Ces travaux seront marqués par la catastrophe de mars 1939 : une avalanche s'abat sur les baraquements du chantier du barrage d'Izourt, faisant 28 morts et 25 blessés. Les conditions de vie dans ces chantiers étaient extrêmement difficiles : altitude, rigueur climatique, inaccessibilité... Les travaux du barrage de Gnioure, achevés après-guerre, ont aussi été parmi les plus difficiles. Le lieu est d'accès malaisé et impraticable l'hiver, saison pendant laquelle les travaux sont stoppés.

Dans cette période d'avant-guerre, la production des usines d'aluminium est au centre de toutes les préoccupations et les travaux permettant d'améliorer les productions deviennent, à la veille du conflit, une priorité pour le ministère de la guerre.

Ces travaux ont véritablement changé la physionomie de la haute montagne. Les eaux accumulées dans les barrages ont noyé des vallées entières.

« Le barrage d'Izourt rehausse le niveau du lac qui fait désormais 1km de long. L'étang de Gnioure, de 2 km est créé par le barrage. L'étang de Peyregrand devient un réservoir de 2,4 millions de m³. » (MORENO, 2003)

C'est désormais un dispositif optimisé que détient l'usine d'Auzat, employant presque toutes les potentialités offertes par le bassin versant. En effet, la compagnie aurait souhaité élargir encore sa production par la construction de deux barrages sur les montagnes de Soulcem, ample et haute vallée encore disponible et avait fait demande d'une concession en 1939. Mais des oppositions très vives ont repoussé ce projet, les éleveurs manifestant leur refus de voir de bonnes estives, facilement accessibles, disparaître sous les eaux. Le projet fut pour un temps abandonné.

- Transformation du bassin d'Auzat : extension bâti et attractivité

Avec l'industrialisation du bassin, un mouvement d'urbanisation se développa dans la première moitié du siècle (Cf. fiche 29). Comme le village d'Auzat était trop petit pour accueillir les ouvriers de l'usine, la société fit construire différents logements. Ainsi furent construites la cité ouvrière à proximité de l'usine en bordure du Vicdessos, puis les maisons de la « Bexanne de Daré », ou cité de la Vexane, réservée aux ingénieurs et aux cadres, dont les six maisons de neuf appartements, achevées en 1931, se dressent sur la soulane. Entre les deux cités, on édifia la maison du directeur. Une ancienne cantine sera aussi réhabilitée en logements et un peu plus tard, la cité de la Moulette sera construite. En tout la société construisit un peu plus de 85 logements pour son personnel.

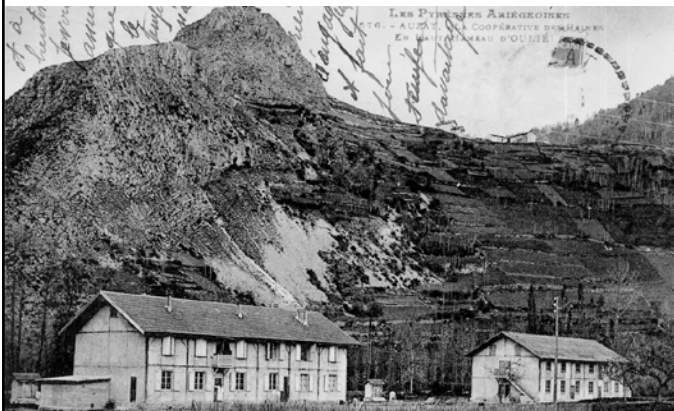
La société Pechiney a eu un impact important sur l'urbanisation du bassin en investissant directement dans le parc immobilier de la commune. Après guerre, Pechiney restera propriétaire de ses logements, mais ne participera plus que de façon indirecte à la politique de logement, sous forme de participations dans les sociétés HLM ou en finançant des prêts au personnel (MORENO, 2003).

Auzat et son bassin deviennent véritablement un pôle attractif, transformant ainsi la répartition de la population valléenne. En 1940, Auzat et Vicdessos comptent à elles deux 23% de la population, ce qui est considérable et révélateur d'une disproportion vis-à-vis des 19 autres villages de la vallée (TAILLEFER, 1940). Il semble que les villages en hauteur se vident alors que ceux du fond de vallée deviennent de plus en plus attractifs. Cette urbanisation s'accompagne d'une modernisation et d'une certaine façon rehausse le niveau et la qualité de vie d'une majeure partie de la population. L'électrification de la vallée, assurée dès 1906 à Auzat, est un véritable progrès qui transforme la vie des villages, même les plus éloignés, leur apportant un peu plus de commodités.⁶¹ Dans le même mouvement de modernisation, les routes, raides et en lacets, qui rejoignent les villages, sont reconstruites entre 1920 et 1930.

⁶¹ En 1906, la PYR offre 30 lampes à la municipalité et installe les poteaux pour l'éclairage communal ; elle propose aussi aux particuliers des tarifs sans bénéfices pour la compagnie. Selon ADA 7S 1634



Divers aspects des constructions dans le bassin d'Auzat : lotissements ouvriers, phalanstères, bâtiments industriels



Cette modernisation et cette transformation du territoire montagnard semble acceptée par les locaux. Il s'avère même que l'aménagement industriel apparaît comme un phénomène qui dompte la sauvagerie des montagnes, qui redonne de l'ordre, qui embellit, qui modernise le vieux et sale, et qui, comble du comble, assainit un milieu insalubre. Taillefer lui-même cède à cette vision en 1940 :

« L'industrie électrique transforme jusqu'au paysage et parfois l'embellit. A l'écart du village d'Auzat serré au pied de la montagne de Bassiès, contourné par la nouvelle route et dont le pittoresque est intact, les bâtiments des usines étalent leurs toits rouges au fond de la plaine, dans l'imposante grandeur de son décor neigeux. Pas de cheminée, mais rayant la montagne, les traits parallèles des conduites forcées qui luisent au soleil. Près de l'usine et sur les premières pentes qui montent vers Saleix, se sont bâtis un phalanstère et des villas aux couleurs gaies, qui doublent le village, tassé et vieillot, d'une petite cité en ordre lâche, toute neuve parmi les jardins fleuris. [...] Dans la sauvagerie des hautes vallées, les lacs reconstitués à Gnioure ou à Soulcem derrière la blancheur rigide des barrages, étendent sur les mornes marécages des plas, la nappe miroitante de leurs eaux mobiles. Dès maintenant, le Vicdessos barré à Montréal reflète dans une vision de féerie l'image renversée du Montcalm. »

3.1.2. Une transformation rapide de la société valléenne

En quelques décennies, l'industrie moderne a métamorphosé la vie de la vallée du Vicdessos, alors que les vestiges de l'industrie ancienne s'effondraient. En 1931, l'exploitation de la mine de Rancié s'arrête définitivement. La transformation est profonde tant dans ses aspects matériels, que sociaux.

Tout d'abord, alors que la tendance est au dépeuplement, l'usine d'Auzat, en procurant de l'emploi, contribue à fixer une population souvent tentée par la ville, voire même à attirer une nouvelle frange de la population. Si « l'usine d'Auzat est la fortune du Vicdessos », comme le dit Taillefer en 1940, il note aussi qu'elle est ouverte aux ouvriers de toutes les communes alentour. Les ouvriers les plus nombreux sont des habitants de Vicdessos et d'Auzat, mais on trouve également des habitants de tous les villages, même des plus éloignés comme Gestières. « *Les ingénieurs et une partie du personnel viennent de diverses régions de France* ». Certains sont étrangers : espagnols, andorrans, italiens. En 1917, 35% des 314 salariés sont des étrangers.⁶² C'est cette proportion d'ouvriers étrangers qui

⁶² AD09 14M5

sera courante à l'usine Pechiney jusqu'aux années 1990 ; après cette date, la proportion devient plus faible avoisinant les 20% (CHEVASSUS-VERSOIX, 1990). Pechiney embauche dans les années 1939 et 1946 des salariés dans des camps de réfugiés. Peu à peu, à côté d'une population paysanne pluriactive s'établit une population d'ouvriers sans lien avec la terre.

Ensuite, l'industrialisation de la vallée transforme également les « rapports au monde » de la société valléenne. Cette période voit le passage d'une société « quasi autarcique » à une société qui bascule rapidement dans une économie et un commerce international. Après une longue période de fonctionnement communautaire, les communes sont devenues dépendantes d'un outil de travail qu'elles ne possèdent pas... Ce sont donc des capitaux extérieurs et privés qui vont enrichir les communes de la vallée... Dans cet épisode d'industrialisation, l'Etat sera représenté, à partir de 1946, après la nationalisation de l'électricité par EDF qui prend en charge les travaux en cours et l'entretien des ouvrages.

- D'une société paysanne à une société ouvrière : années 1950

On assiste donc durant toute la première partie du siècle à la transformation de la société montagnarde dans sa répartition géographique, dans son rapport à l'environnement mais aussi dans son essence même. Un des faits marquants est que cette société devient de moins en moins agricole. Elle connaît une augmentation de sa qualité de vie et surtout, elle s'affranchit des conditions de son milieu, jusque-là, fortement déterminantes. Cette transformation de la société s'est fait progressivement. Au début du siècle, elle était majoritairement composée de paysans, puis un glissement s'est effectué vers une société d'agriculteurs-ouvriers puis d'ouvriers-agriculteurs. Dans un premier temps, jusqu'aux années 1940, cette modernisation de la montagne se juxtapose à la « vie ancienne », puis supplantera les activités « traditionnelles ». Aussi, il s'agit d'estimer quelle place l'industrialisation de la vallée tient-elle dans le phénomène de déprise agro-pastorale.

La société paysanne dans la première partie du siècle : entre habitudes anciennes et mutations profondes

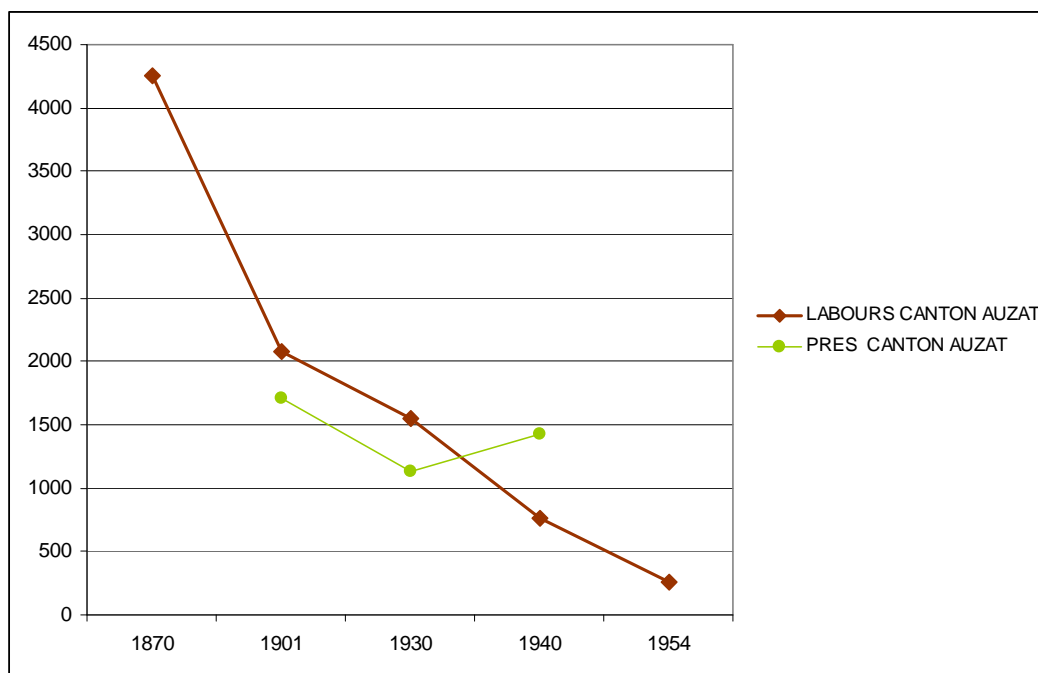


Figure 3 : Evolution des superficies de labours et de prés de fauche dans le canton d'Auzat (sources : AD09)

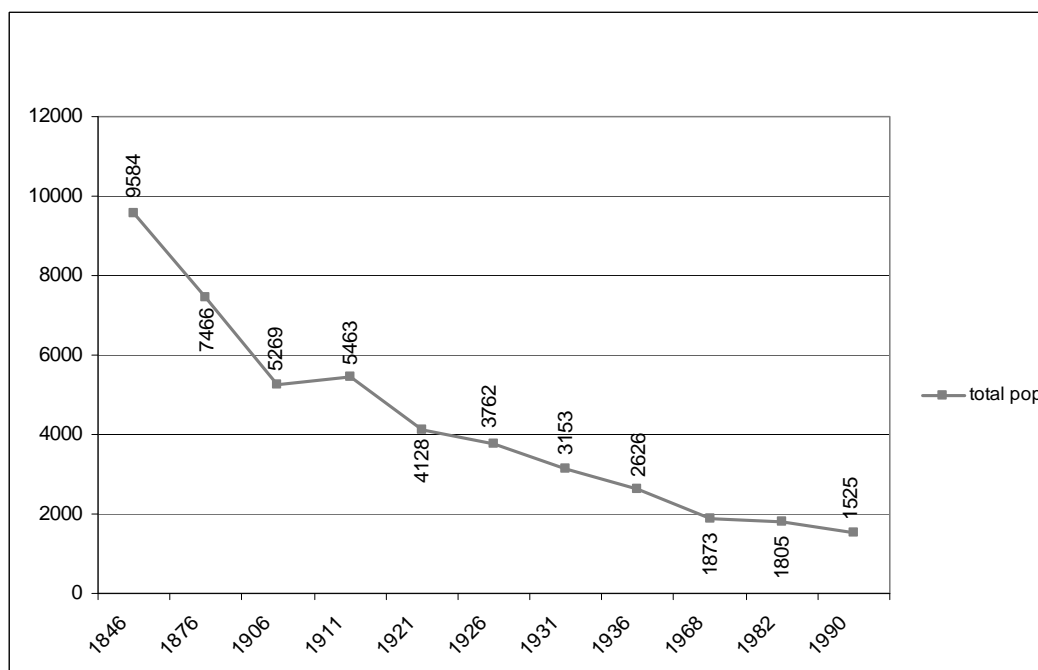
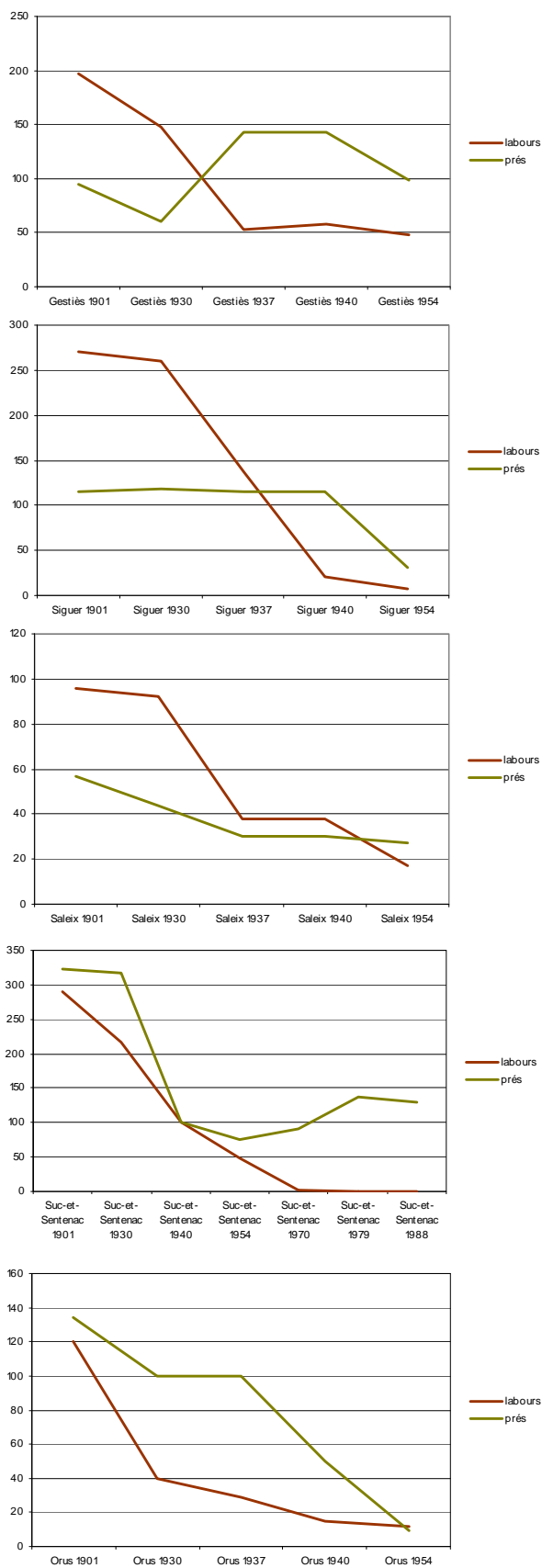


Figure 4 : Evolution de la population du canton d'Auzat-Vicdessos (sources : AD09)

Les activités d'agro-pastoralisme, bien qu'en nette régression, perdurent jusqu'aux années 1950. La société, majoritairement agricole au début du siècle, cultivant la terre, connaît une mutation importante à la fin des années 30 : les surfaces labourées deviennent inférieures à celles exploitées en prairies de fauche. La polyculture, largement dominée par les cultures vivrières, destinées à nourrir la famille ou vouées à une consommation

locale et que les périodes de forte démographie a favorisé, connaît en ce début de siècle un fort déclin. Seule une très faible part de cette agriculture était parfois vendue sur les marchés locaux, alors que la majeure partie de l'élevage a toujours été réservée à la vente, que ce soit sous forme de laine, viande ou fromage. Il faut souligner que la propriété agricole reste petite, très fractionnée et éparpillée. La dépopulation de la vallée, n'a pas conduit à agrandir les propriétés, car les propriétaires qui sont partis ont gardé leurs propriétés souvent par attachement. « *Le Vicdessos est si dépeuplé que ceux qui sont restés sont loin de suffire à cultiver le domaine qu'ils ont. Ils ne se soucient pas de l'agrandir.* » (TAILLEFER, 1940). La main-d'œuvre paraît manquer cruellement après des périodes de surpopulation. La tendance qui s'affirme donc en se début de siècle est celle de l'abandon des terres cultivées. Elles sont parfois remplacées par des prairies mais deviennent souvent des friches. Cette comparaison des surfaces cultivées sur un pas de temps d'environ 1/2 siècle est fort révélatrice de cet abandon :

- à Siguer, en 1901 : 271 ha cultivés / en 1954 : 8 ha
- à Gestières, en 1901, 197 ha cultivés / en 1954 : 48 ha
- à Orus, en 1901 : 120 ha cultivés / en 1954 : 12 ha
- à Saleix, en 1901 : 96 ha cultivés / en 1954 : 17 ha



Une majorité de communes est orientée vers l'agriculture, les surfaces labourées sont dominantes. Une minorité de communes dont Suc-et-Sentenac et Orus ont privilégié le pastoralisme et les surfaces de prés

Figure 5 : Evolution de l'occupation du sol :

Les bordes, autrefois transformées en habitats permanents, reprirent pour certaines leur vocation saisonnière quand la population diminua et que les habitants redescendirent dans les villages profiter des maisons devenues vacantes. Mais beaucoup furent abandonnées quand la dépopulation s'accrut. Les cultures se recentrèrent sur les terrains proches du village. Si les terres du haut furent les premières abandonnées, ce fut certes du fait de leur éloignement mais aussi pour la difficulté d'exploitation qu'elles présentaient : ces terres gagnées sur la pente s'accrochaient sur le versant par des séries de terrasses, souvent étroites, rendant la culture difficile et le travail du sol presque toujours manuel.

Si les surfaces cultivées s'effondrent brutalement, les surfaces de prairies se maintiennent. Et comme le cheptel connaît une régression, c'est donc une tendance vers un pastoralisme plus extensif qui s'affirme.

En 1940, la transhumance basse se perpétue, alors qu'elle n'a plus de véritable raison d'être, puisque les troupeaux sont devenus plus petits et peuvent être gardés au village pendant l'hiver.

« Les deux villages voisins d'Auzat ont gardé l'habitude d'envoyer dès octobre la plus grande partie des animaux dans la basse Ariège. [...] la transhumance des troupeaux d'Auzat conserve toute son ampleur, tant par le nombre de bêtes que par les distances parcourues. Aucun ovin ou presque ne reste à Auzat. Par milliers ils vont surtout dans la plaine entre Garonne, Salat et Arize, à Cazères, à Carbonne, à Fabas, à St Girons, à Martres Tolosane ; d'autres vont dans la basse Ariège à Mirepoix et quelques-uns poussent jusqu'aux environs de Toulouse. »

Il semble que la vallée de Suc-et-Sentenac et en moindre proportion Orus se distinguent un peu de ce « modèle type du Vicdessos » notamment vis-à-vis de l'hivernage. Les espaces de prairies et les granges plus nombreuses dans cette vallée favorisaient la garde des troupeaux en hivernage dans la vallée. L'économie herbagère y était plus développée que dans le reste du Vicdessos et ses pratiques se rapprochaient de celles du Couserans. Les troupeaux étaient en général gardés dans les granges, non loin du village, et lorsque le temps le permettait, ils étaient sortis sur la soulane pour pacager.

La pratique de l'orriage était encore courante à cette époque, mais la gazaille, quant à elle, se pratiqua moins longtemps et s'acheva dans la vallée vers 1925 (TAILLEFER, 1940). Des éleveurs de la vallée prenaient des bêtes des plaines en location, et s'en occupaient tout l'été. En échange, ils recevaient la moitié des petits nés lors de l'estive.

Le pastoralisme se maintient, mais l'abandon de la gazaille, la persistance de l'orriage et de la transhumance basse dessinent les contours d'une vie pastorale plus extensive, alors que l'agriculture s'effondre et se recentre peu à peu autour des villages. Les bordes, indispensables lors des périodes précédentes, perdent leurs intérêts. Les terres délaissées par les cultures ne sont que rarement transférées à l'élevage et sont gagnées par les friches. Pour la première fois depuis près de deux siècles les pressions baissent et des dynamiques de colonisation végétale s'affichent.

Le basculement de l'agriculteur-ouvrier à l'ouvrier d'usine

Ces transformations de la société rurale s'effectuent en même temps et en lien étroit avec l'industrialisation de la vallée. Une partie de la société rurale va progressivement se tourner de façon exclusive vers l'industrie, d'abord ponctuellement puis massivement après guerre.

Ce basculement d'un agriculteur-ouvrier, vivant à la fois de sa ferme et de ses activités proto-industrielles, et travaillant ponctuellement pour l'industrie moderne, à l'usine, pour ramener quelques gains supplémentaires, à celui d'un ouvrier d'usine, ayant conservé une mince activité agro-pastorale au second plan, et vivant de son salaire d'ouvrier, s'effectue dans la première moitié du siècle. La fermeture de la mine de Rancié en 1931 fait définitivement cesser les activités proto-industrielles. Les paysans-ouvriers se tournent alors vers l'usine.

Au début du siècle, pour les paysans, l'industrie moderne n'est qu'une ressource d'appoint : on y travaille ponctuellement, pendant les mortes saisons agricoles et jamais en été⁶³. Les habitants vont à l'usine en fonction de leurs besoins. Selon le registre du personnel, beaucoup demandent à être embauchés, sur les chantiers, à la construction des canalisations. Les paysans, habitués au grand air préféreraient conserver ces conditions de travail. De plus, pour beaucoup d'habitants des hameaux des hautes vallées, ces chantiers sont à proximité et plus simples d'accès que le bassin d'Auzat. Tous les hameaux et villages de la vallée profitent du travail lié à l'industrie. Dans les années 1920, 79 habitants des divers villages et hameaux descendent travailler aux usines d'Auzat ou de Sabart (TAILLEFER, 1940). Cette migration journalière ne cessera que dans les années 1950, la population se fixant alors à Auzat.

⁶³ D'après le registre du personnel, on peut suivre les embauches des différents salariés. Parmi les cas représentatifs de ces agriculteurs ponctuellement ouvriers, Jean Batiste Maury qui travaille chaque printemps comme en témoignent ces périodes d'embauche. Les périodes travaillées comme ouvriers sont de plus en plus longues (d'après le registre du personnel, fond Mme Denjean, dans Moreno, 2003) :

- 4 mai au 18 juillet 1923 (soit 75 jours)
- 27 avril au 13 juillet 1924 (soit 77 jours)
- 2 septembre 1924 au 13 juillet 1925 (soit 313 jours)
- 21 mars au 6 juillet 1926 (soit 107 jours)
- 26 novembre 1926 au 16 juillet 1927 (soit 232 jours)
- 2 novembre 1927 au 27 mai 1928 (soit 205 jours)

Il semble que, jusqu'aux années 1930-1940, les habitants de la vallée « utilisent » l'usine et ses chantiers selon leurs besoins, profitant de son apport financier, tout en conservant une certaine autonomie.

Il semble que la situation change après guerre. « C'est à partir de la défaite française de 1940 et l'instauration du régime de Vichy que la situation sociale devient plus confuse. En effet, jusqu'à la libération, l'usine embauche beaucoup, notamment au titre du STO pour palier la diminution de la productivité et pour éviter des départs de travailleurs français en Allemagne. Le sureffectif se prolonge jusqu'en 1948. Ensuite, les personnes se déclarant exploitants agricoles sont de plus en plus rares. » (MORENO, 2003). En effet, dans les années 1960, selon le registre du personnel, ce sont principalement des jeunes du pays qui sont embauchés. Ces fils d'agriculteurs préfèrent devenir ouvriers même s'ils conservent parfois une activité pastorale et aident à l'exploitation familiale.

Ce basculement peut s'expliquer par l'attrait que représente à partir des années 1960 le travail à l'usine : le salaire, d'abord, est perçu comme avantageux⁶⁴ : en 1976, 90% des ouvriers d'Auzat gagnent environ 2600F/mois, alors que le salaire moyen d'un ouvrier en France est de 2200F/mois.⁶⁵ D'autres avantages s'ajoutent tels qu'une prime d'ancienneté, l'accès à un logement peu onéreux, la possibilité de pratiquer différentes activités : tournois sportifs, bals, accès à une bibliothèque...Pechiney, à partir des années 1950, développe, pour stabiliser son personnel, une véritable culture d'entreprise où dominant incitation au sport et compétition.

Ce basculement de l'agriculteur à l'ouvrier, propriétaire de terres mais ne les cultivant plus ou seulement ponctuellement, pour répondre à l'autoconsommation, additionné à l'exode rural massif enclenché à la fin du XIX^e siècle, va avoir des conséquences rapidement lisibles dans les paysages. Dès les années 1950, des signes d'enfrichement sont perceptibles. On les trouve prioritairement sur la zone intermédiaire. Les zones de granges sont souvent abandonnées et les «mauvais» comme les «bons» terrains sont délaissés : talwegs, zones trop pentues ou rocailleuses, mais aussi parcelles planes, bien exposées... Seule une couronne de prés et de jardins potagers se maintient dans la proximité immédiate des villages, mais correspond à des pratiques extensives ; les arbres ne sont plus émondés et les boisements d'enfrichement gagnent toutes les zones délaissées.

⁶⁴ Ce qui n'était pas le cas dans les années 1920 ; le salaire d'un ouvrier de l'usine était inférieur au salaire moyen d'un ouvrier du département travaillant dans le textile ou la petite métallurgie (1,52F/H). A Auzat, un ouvrier est payé 0,95F/H et un maçon 1,05F/H. sources Mme Denjean, registre des demandes d'embauches, Moreno, 2003

⁶⁵ ADA 2 PER 212 /1976 - communiqué de la direction.

3.1.3. Une industrialisation acceptée ? Oppositions et plaintes contre les désagréments et les pollutions

Cette mutation profonde de la société locale, avec ce basculement d'une société paysanne à une société ouvrière, ne s'est pas faite sans heurts. Face aux transformations du territoire, des inquiétudes se manifestent, concernant en particulier le déplacement des cours d'eau pour les besoins de l'usine ainsi que leurs débits, car les paysans ont besoin d'irriguer les prés. Il n'y eu pas de protestations concernant l'aménagement des petits ruisseaux, la société s'étant engagée, lors des accords de concession, à garantir des débits suffisants à l'activité agro-pastorale. Par contre, des protestations eurent lieu contre les projets de barrages, noyant estives et quartiers d'orris. En 1910, 134 habitants d'Auzat signent une pétition contre les projets des barrages d'Izourt et de Soulcem.

Les protestations concernent aussi les pollutions : des pollutions de l'air et de l'eau sont dénoncées par les habitants d'Auzat dès 1908 qui se plaignent des odeurs, des fumées, des eaux polluées qui portent atteinte aux arbres et aux cultures.

Ces pollutions « sont de nature à éprouver le feuillage des peupliers dans la partie supérieure au point de les sécher complètement. Cette constatation a été faite sur les peupliers sans exception sur une distance de 500m soit en aval, soit en amont du dit cours d'eau. »⁶⁶

Plusieurs habitants se plaignent de la proximité de l'usine et des productions qui dégagent dans l'air et dans l'eau des composés toxiques pour la végétation, les récoltes et la santé :

« Je soussigné Augé Vincent, proteste contre les divers produits fabriqués à l'usine qui nuisent sérieusement aux arbres et aux récoltes et surtout à ma santé et à celle de mes enfants. Nous sommes tous indisposés et intoxiqués et je reconnais que l'usine est trop près du village. »

« Avoisinant l'usine, je vois plus que quiconque les inconvénients de la fumée et des odeurs qui s'échappent. Mon moulin et mes appartements sont littéralement empoisonnés depuis quelques temps. Je proteste contre cet état de choses et je proteste toujours contre les eaux sortant de l'usine et venant incommoder de diverses façons mon moulin »⁶⁷

Une enquête sera ouverte et les plaintes des habitants jugées non fondées. L'expert dépêché sur place conclut en août 1908 :

« L'usine est en effet située à deux cent mètres environ du village et l'habitation la plus voisine est un moulin qui ne peut avoir à souffrir d'une façon tant soit peu sérieuse du voisinage de la fabrique. Les seuls dommages existants intéressent les arbres situés dans

⁶⁶ ADA 8M45 Extrait du Procès verbal d'enquête du 7 août 1908

⁶⁷ ADA 8M45 Extrait de déclarations jointes au Procès verbal d'enquête

un certain périmètre de l'usine ; ce sont principalement des peupliers italiens qui sont les plus atteints par les émanations de l'usine mais il y a lieu de leur faire remarquer que les administrateurs de la société ont pris l'engagement de payer tous les dégâts que pourrait entraîner le fonctionnement de leur industrie. Le rapporteur ajoute que dans tous les cas, il ne peut y avoir de danger pour la santé publique. Si à l'origine, il y a eu quelques émanations chlorhydriques cet inconvénient n'existe plus. De même en ce qui concerne la fabrication de l'aluminium, on ne constate plus de dégagement d'acide fluorhydrique »⁶⁸

Avec les extensions de l'usine et le développement de la production, la pollution sera croissante. A partir de 1940, une pollution nouvelle s'ajoute à celle du fluor. Les cuves d'électrolytes de l'époque, fonctionnant avec un mélange de coke de charbon et de pétrole, dégageaient une fumée noire qui se déposait dans toute la vallée, couvrant de poussière épaisse les cultures et les herbages. Cette technique fut utilisée jusqu'aux années 1970.

Un rapport du ministère de l'agriculture, réalisé entre 1958 et 1968, indiquerait que la sylviculture n'est plus possible dans un rayon de 4-5km autour de l'usine (MORENO, 2003). A partir des années 1970, avec l'émergence d'un discours écologiste en France, des mesures doivent être prises pour réduire les pollutions et l'usine se dote d'un système de captation et d'épuration des gaz. Lors de sa reconstruction en 1972, elle installa un système de captation du fluor en toiture, diminuant par quatre les rejets précédents.

Cependant, pendant près d'un siècle et notamment entre les années 30 et 70, les pollutions ont été intenses dans la vallée. Si les pétitions et les protestations se multiplient de la part des agriculteurs dans les années 1950, il semble que l'opposition ait toujours été modérée. Les ressources de la commune proviennent de l'industrie qu'il faut ménager. Les oppositions n'ont donc jamais remis en question l'existence de l'industrie, dont l'impact économique de la société était devenu trop important pour la société locale.

L'industrie, puissante, a joué le jeu des concessions et des dédommagements. La situation démographique et le recul de l'activité agro-pastorale a favorisé ses actions et sa prédominance sur le territoire.

3.1.4. Une « protection esthétique » réduite en Vicdessos.

⁶⁸ ADA 8M45 Extrait du Procès verbal des délibérations du conseil départemental d'hygiène et de salubrité, du 27 août 1908

Si le Vicdessos a connu, durant cette première moitié du siècle, un développement industriel important, cela n'a pas joué en sa faveur quant à une reconnaissance patrimoniale de son territoire et de ses paysages.

Hormis l'inscription au titre des sites du lac du Fourcat en 1941, qui avait timidement lancé la reconnaissance de ce territoire valléen comme méritant la protection, aucun autre territoire n'est protégé dans la vallée de Vicdessos. Cette inscription du lac Fourcat peut être interprétée comme la volonté de protéger définitivement cette haute vallée contre les assauts de l'industrie, qui, en 1940, venait d'y construire le barrage d'Izourt et la centrale de Pradières. D'autre part, cette vallée était une des rares vallées du Vicdessos à avoir un passé touristique, avec un refuge implanté depuis le début du siècle. Cette protection « esthétique » des paysages sera la seule reconnaissance consentie à cette vallée.

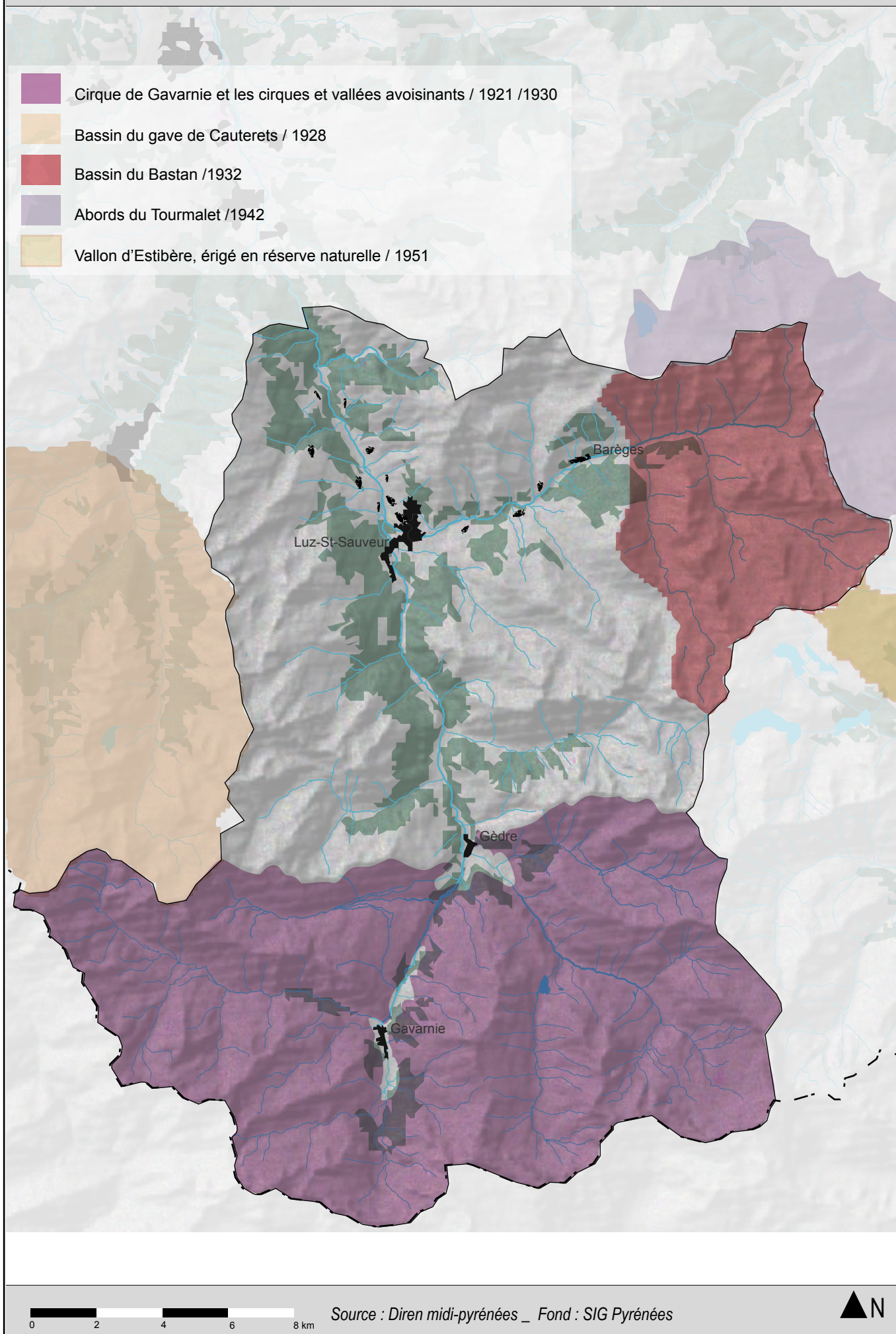
3.2. Une concurrence forte entre grands aménagements et protections des sites en haute vallée du gave de Pau

La haute vallée du gave de Pau connaît également une conjoncture propice aux transformations de son territoire : la société montagnarde agro-pastorale, touchée par un exode rural fort, se transforme. La vallée est progressivement désenclavée. En 1901, le chemin de fer dessert Luz et les routes plus nombreuses et carrossables rendent la vallée de plus en plus accessible. Le territoire valléen est désormais soumis à des regards et à des conceptions de la valorisation des territoires montagnards divergents.

Cette mise en tension de conceptions très différentes fera que la haute vallée du gave de Pau, comparativement à la vallée du Vicdessos, ne connaîtra pas une transformation du territoire par et pour l'industrie. Cette vallée, sans en avoir été totalement préservée, fut relativement mise à l'écart des grands projets industriels. Si quelques réalisations en matière d'hydroélectricité eurent lieu tardivement, la logique aménagiste est ici basée aussi sur le développement de la fréquentation touristique.

Contrairement au Vicdessos où le lobby industriel règne en maître, s'affirment et se confrontent en haute vallée du gave de Pau différents regards sur ces territoires de montagne. Au courant aménageur s'oppose un courant protecteur : pour les uns, la montagne est un territoire à moderniser, pour les autres, elle est un territoire à préserver pour sa beauté et son caractère pittoresque.

Carte 15 : Les sites classés entre 1905 et 1960 à proximité et en haute vallée du gave de Pau



3.2.1. Un courant protecteur efficace jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre

Le courant protecteur, qui apparaît dans le premier quart du siècle, repose sur les conceptions de la loi de 1906 relative aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation présente du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. » La conservation d'un site classé est assurée par l'interdiction de tous travaux susceptibles de modifier son aspect ou son état et toute réalisation susceptible de modifier le site doit être soumise à autorisation ministérielle.

Il s'agit là d'une volonté de protection des paysages, entendue comme préservation de leur état naturel et de leurs caractères sublimes et pittoresques. Ces caractères, cette pureté montagnarde sont perçus comme menacés par les aménagements projetés dans la vallée.

Aussi, le cirque de Gavarnie est-il le premier site classé des Pyrénées en 1921, après huit années de procédures. Ce classement correspond à une forte mobilisation contre un projet hydro-électrique : « En 1913, la Commission syndicale de la Vallée de Barèges, était sur le point d'accepter les propositions faites par une société financière en vue de la concession d'une usine hydro-électrique, concession qui comprenait tout le bassin en amont de Luz, propriété du Syndicat » (DENDALETCHÉ, 1995).

Dès lors, les protecteurs militent pour doter la montagne de mesures et de périmètres de protection, la mettant à l'abri des agressions de la modernité. Après le classement de 1921, le périmètre de protection du cirque de Gavarnie fut successivement élargi en 1930, puis en 1941 pour englober l'ensemble des trois cirques : Gavarnie-Estaubé-Troumouse, et les montagnes de Camplong et de Coumély. Il s'étend désormais sur les communes de Gavarnie et de Gèdre.

D'autres sites, fondés sur la même logique de protection, ont progressivement vu le jour dans la vallée ou dans sa proximité immédiate (Cf. carte 15). Ainsi, en 1928, le « bassin du gave de Cauterets » est classé ; il s'étend largement sur la commune de Gavarnie. En 1932 « le bassin du Bastan en amont du pont de la Glère » est classé. En 1942, est classé le site des « abords du Tourmalet, versant est de l'Adour », agrandi en 2003 et devenu le site classé du Pic du Midi, à cheval sur les communes de Barèges et Bagnères.

Cependant, la période d'après la seconde guerre mondiale va connaître un profond ralentissement des classements et une remise en cause de la politique des sites. Dans le contexte d'après-guerre, les priorités sont «à la reconstitution des capacités industrielles » et l'idéologie du développement va s'imposer (MILIAN, 2007). Peu à peu le rôle de la politique des sites, dans cette période d'après guerre, ne va plus être la protection stricte mais l'accompagnement des aménagements ; « *la fonction des commissions est désormais perçue comme étant d'agir comme un garant de contrôle esthétique des aménagements hydroélectriques* » (MILIAN, 2007). Cette période, on y reviendra, laissera ainsi une possibilité d'aménagement hydraulique dans la vallée. Le mouvement de protection reprendra en 1981 avec le classement du « site de l'Oule Pichaleyle et ses abords ».

Ces territoires protégés se regroupent tous en altitude, principalement en bordure de la crête frontière, ou sur les crêtes de la vallée de Barèges.

3.2.2. Un courant aménageur aux actions modérées

Pour les partisans du courant aménagiste, les paysages de montagne, comme en Vicdessos, renvoient l'image d'une société et de pratiques archaïques : la montagne est alors un territoire à moderniser. Ce milieu considéré comme dégradé, voire répulsif, deviendra ainsi un terrain d'expérimentation pour la culture technique des aménageurs et ingénieurs. Cette volonté de modernisation en haute vallée du gave de Pau s'appuie généralement « sur l'argument de la démocratisation de l'accès à la montagne. La volonté d'aménagement se confond souvent avec la volonté de valoriser la ressource touristique. » (CARRE, 2007).

Le développement du tourisme est l'argument récurrent pour justifier les projets de modernisation de la montagne. Il ne s'agit plus ici de satisfaire un tourisme thermal, réservé à une certaine élite, mais bien d'exploiter et de développer une ressource touristique et de rendre accessible la montagne à un grand nombre de visiteurs.

Ce passage à un tourisme de masse, encore parfois basé sur le thermalisme, autour de la promotion de certains sites, va enclencher une transformation de la « géographie touristique » de la vallée. Les fonds de la vallée, les abords des stations sont délaissés au

profit de quelques haut-lieux incontournables. Les regards se tournent davantage vers les sommets et la haute montagne. Les sites de Gavarnie et Troumouse se retrouvent alors au cœur de nombreux projets, cristallisant, de fait, les conflits les plus sérieux entre protecteurs et aménageurs.

Deux projets, en particulier, ont déchaîné les passions : celui de la route et des aménagements de Gavarnie et celui de la route de Troumouse.

C'est en 1934, qu'une société parisienne demande au Syndicat de la vallée de Barèges l'autorisation de construire des routes conduisant aux cirques. Pour Gavarnie, il s'agit d'un projet de route menant directement au cirque. Un péage sur cette route a également été envisagé.

Ce projet est d'emblée soumis à controverses. Pour certains, ceux du courant aménageur, telle la société parisienne qui sollicite la construction de cette route, il est de l'intérêt général de rendre « l'accès facile à ces deux joyaux pyrénéens qui sont actuellement hors de portée de la très grosse majorité des touristes. ». ⁶⁹ Cet argument, ou peut-être l'accessibilité nouvelle aux estives, séduira le syndicat de la vallée de Barèges qui vota à la majorité le principe de la construction.

Pour les détracteurs du projet, celui-ci conduira à la ruine de la population de Gavarnie et portera préjudice au commerce et à l'hôtellerie, car ils y voient « la mort du village de Gavarnie » ⁷⁰ qui ne serait plus que furtivement traversé par des autocars en route pour le cirque.

Pour d'autres, fervents protecteurs de la montagne, tel le club alpin, ces routes représentent « la profanation de la montagne » ⁷¹. Monsieur André Genois, président du club d'excursionnistes pyrénéens, s'exprime en ces termes :

« Entre la réalisation de cette route et l'art grandiose de la nature, mon cœur n'a jamais hésité. Entre le calme reposant, l'idéale quiétude, la sauvage splendeur d'une merveille pyrénéenne unique et sa transformation en autodrome et en un champs de foire, pas un pyrénéiste amoureux de la montagne n'admettrait non plus l'hésitation d'un choix [...] je suis enclin à admettre que ce lamentable projet en abrite un plus audacieux encore. Je pense que l'ouragan dévastateur émanant du genre humain nous montrera bientôt, sous le massif calcaire, un tunnel aboutissant au cirque des Cotatuero, avec embranchement pour celui de Soaso. Pour satisfaire tous les désirs, peut-être adoptera-t-on-aussi un ou plusieurs ascenseurs qui grimperont les murailles du cirque sous les pleurs des glaciers,

⁶⁹ AD 65, série 2018, Extrait de journal (sans titre) « Les routes de Gavarnie et Troumouse »

⁷⁰ Ibidem

⁷¹ ibidem

vaincus sans gloire et dans le voile de fumée répandue par l'échappement des moteurs des véhicules modernes dépayés. »⁷²

Ce projet de route de Gavarnie est vite obsolète, surpassé par des propositions de grande ampleur, dont celle de la voie ferrée de Gavarnie. Cet ambitieux projet prévoit une série de funiculaires et une voie ferrée, reliant le village de Gavarnie à l'entrée du cirque, la promenade étant agrémentée par la constitution d'un lac artificiel dans l'actuel vallon de la Prade. La société déclare que cette proposition « sauvegarderait les intérêts de la population, donnerait des apaisements aux fidèles gardiens des merveilles et des sites de notre pays et enfin, serait une attraction nouvelle et combien plus agréable pour le touriste. »⁷³

Finalement, à Gavarnie aucun projet n'aboutira, ni route, ni voie ferrée et funiculaire. Ces projets, et les retombées financières escomptées, ont, en effet, échauffé les esprits et réveillé les rivalités intercommunales. Face à une probable manne touristique, des tensions naissent entre les communes.

Ces confidences d'un habitant de Gavarnie révèlent bien les craintes et les rivalités que suscitent ces divers projets de routes :

« Elle (la route de Héas-Troumouse) se fera. Elle se fera soit par la société d'études touristiques, soit par l'Etat. Cette perspective réjouit nos concurrents de Héas. C'est leur droit. La route arrivera jusqu'au bord du Cirque de Troumouse. Et ce sera l'afflux vers ce site incomparable [...]. Je dis tout bas, notre cirque actuellement célébrité mondiale, cessera d'être à la mode. »⁷⁴

D'autre part, la société parisienne d'exploitation doit verser une redevance de 200 000F aux communes de la vallée. La répartition de cette redevance, au prorata de leur nombre de feux, cristallise toutes les indignations des habitants de Gavarnie. En effet, Gavarnie conçoit ce partage comme une injustice et se sent lésée. Commune de seulement 4 feux, elle ne recevrait que 7373 F alors que Gèdre, 8 feux percevrait 14746F, et Luz, 28 feux, près du quart de la somme, soit 51612F.

Gavarnie tente alors de s'individualiser en réclamant en 1935, « le partage et la vente des terres indivises afin de financer son plan de développement touristique » (ALLINE, 1993).

⁷² AD 65 série 2018, Extrait de journal (sans titre)

⁷³ AD 65 série 2018 Extrait de journal (sans titre) « un projet de voie ferrée reliant Gavarnie à son cirque »

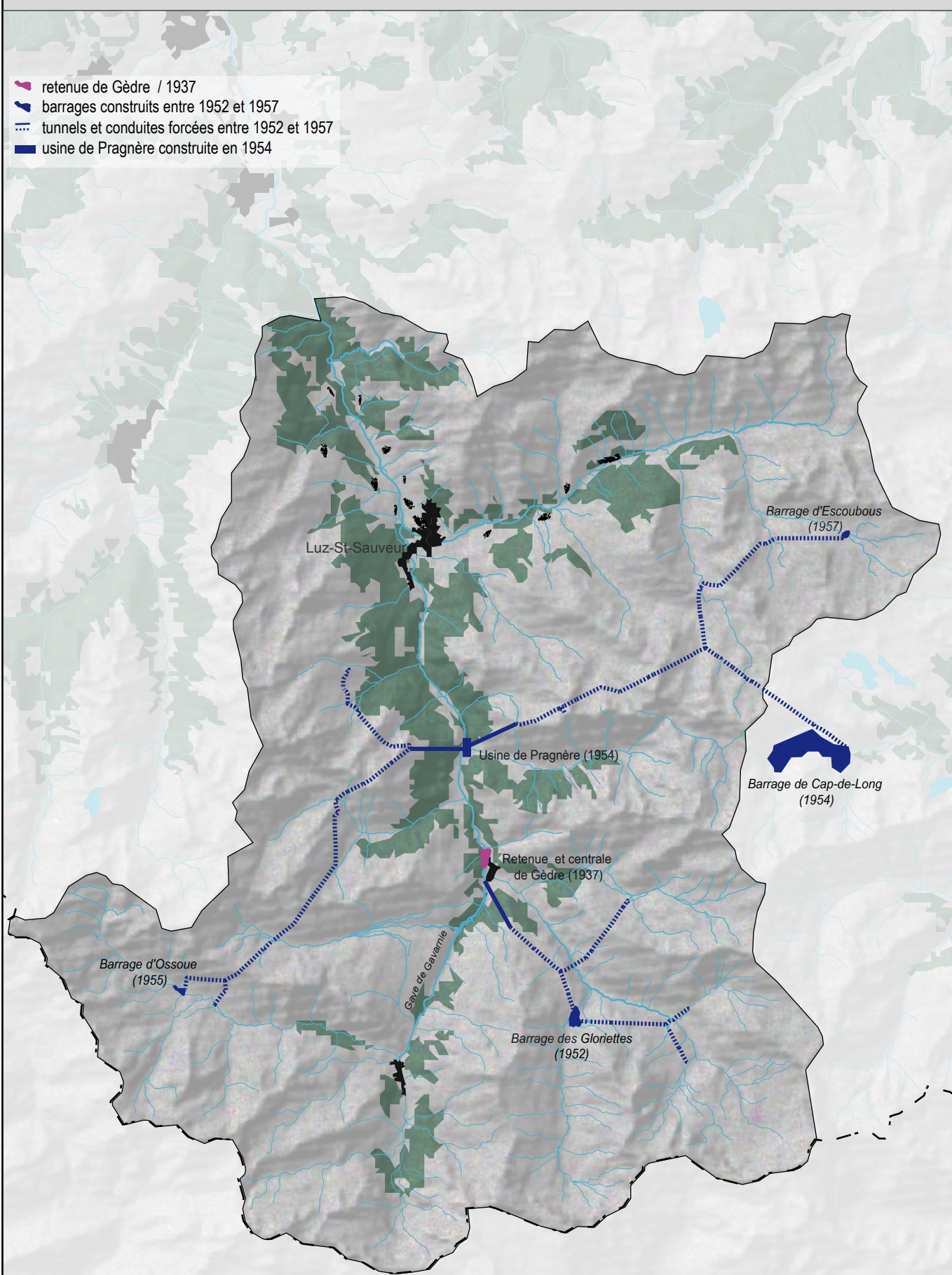
⁷⁴ AD 65 série 2018 Extrait de journal (sans titre) « TOY, lettre d'un Gavarniotte »

Devant le refus des co-propriétaires et la décision du tribunal civil de Lourdes, la municipalité renoncera à ces projets.

Le positionnement de Gavarnie, sa volonté de s'individualiser, même si cela n'a pas abouti, a une forte portée symbolique car il s'agit ici d'une rupture avec le fonctionnement social ancestral de la vallée. Pour la première fois, l'économie touristique s'impose en concurrente de l'économie pastorale traditionnelle qui ordonnait les règles sociales et communautaires.

Pour un temps, les routes à péages sont restées lettres mortes. Le climat devient plus favorable au tournant du siècle et en 1947, favorisé par des oppositions locales moins virulentes et un tronçon de la route de Troumouse est mis en circulation, jusqu'à l'auberge du Maillet. Comme cette route touristique présente des intérêts pastoraux indéniables, ce projet, après avoir suscité les mêmes polémiques qu'à Gavarnie, a trouvé une nouvelle légitimité. Le souhait de transformer le chemin de Troumouse en une route nationale à vocation pastorale était ancien, puisque, dès 1878, la commune de Gèdre demandait son classement.

Carte 16 : Les aménagements hydro-électriques entre 1937 et 1957 en haute vallée du gave de Pau



Source : AD 65 fond : SIG Pyrénées -<http://www.sig-pyrénées.net/> - carte IGN



Un développement hydroélectrique tardif

En plus de ces projets à visée touristique, d'autres projets à vocation hydroélectrique vont peu à peu s'inscrire dans le territoire (Cf. carte 16). Après le projet de 1913, repoussé vivement par le classement du cirque de Gavarnie, des projets vont émerger devant l'urgence industrielle liée à la seconde guerre.

En 1937, la première réalisation de la vallée fut la construction d'une petite retenue sur le gave de Pau à Gèdre. Elle fut suivie, en 1952, par l'implantation du barrage des Gloriettes dans le vallon d'Estaubé, pourtant en site classé ; puis en 1954 par la construction de l'usine de Pragnères. Cette usine est alimentée par des eaux en provenance de deux autres barrages construits dans la vallée, Ossoue (1955) et Escoubous (1957), et surtout par les eaux d'un barrage monumental ancré dans une autre vallée et dans un autre bassin versant, le barrage de Cap-de-Long, dont les eaux sont amenées par plusieurs kilomètres de galeries et de canalisations.

Ces aménagements hydrauliques ont reçu un accueil moins passionné que les aménagements touristiques. Quelques protestations s'élevèrent, animées par la vision d'une industrie dévastatrice qui allait défigurer la montagne, mais il était difficilement pensable de s'opposer à ces aménagements dans le contexte de l'après-guerre et sa dynamique de grands travaux. De plus, l'impression d'un véritable progrès et ses répercussions immédiates pour les habitants favorisa l'acceptation de ces projets : les travaux sur ces ouvrages furent pourvoyeurs d'emplois pour les habitants de la vallée. D'autre part, ces aménagements hydrauliques ont souvent été à l'origine d'aménagements « anti-catastrophes » : par exemple, le versant à risques de Pragnères, soumis à éboulis, fut stabilisé par les travaux de la conduite forcée... Enfin, des accords étaient passés avec les municipalités qui surent profiter des progrès techniques : la commune de Gèdre a, par exemple, bénéficié de l'électrification dès les années 1930.

Les protestations sont souvent l'effet d'oppositions corporatistes comme le montre l'exemple des muletiers de Gavarnie qui s'opposèrent au barrage d'Ossoue, craignant que les travaux nécessitent la construction d'une route ou d'un téléphérique pouvant porter préjudice à leur activité de transport des voyageurs vers le cirque (MILIAN, 2007).

D'une manière générale, les oppositions n'ont pas été très intenses, mais « l'industrialisation » arrive tardivement et reste beaucoup plus modeste que dans d'autres secteurs des Pyrénées, se résumant à des aménagements liés à l'exploitation hydroélectrique. Si l'on compare en effet la haute vallée du gave de Pau à d'autres

secteurs à proximité, comme le massif du Néouvielle, on s'aperçoit bien que la vallée a été préservée d'une hydro-industrialisation lourde.

Cela est sans doute lié à la forte proportion de terrains classés, au titre des lois de 1906 et 1930, qui entrave une exploitation facile de la ressource hydraulique en imposant un avis de la commission supérieure de sites, même si certains barrages ont pu être construits en site classé.

- Synthèse de la période 1905-1960 : émergence d'un site préservé et genèse d'une vallée industrielle : deux réactions à la modernité

Cette période, on vient de le voir, correspond à la prédominance de deux représentations antagonistes : la logique des protecteurs s'oppose à celle des aménageurs.

Pour ce premier groupe, il s'agit de mettre en œuvre une protection des paysages afin de préserver leur beauté et leurs caractères traditionnels. Pour eux, les paysages de montagne sont synonymes de pureté, d'authenticité, de territoires vierges de modernité polluante. Leur protection repose donc sur des caractères esthétiques et pittoresques au sens de la loi de 1906. Ces paysages sont les archétypes de la « pureté », de la nature authentique à préserver des affres de la modernité.

La montagne doit être préservée intacte pour s'offrir à la contemplation de l'homme sensible. En effet, cette idéologie de protection des paysages est en lien étroit avec la reconnaissance d'un tourisme de contemplation auquel il est de bon ton d'offrir des paysages préservés d'une modernité abusive, mais cependant raisonnablement aménagés pour accueillir les touristes dans cet espace préservé.

Notons cependant, que la volonté de ce courant protecteur, n'est pas de stopper toute fréquentation touristique de la haute montagne. Cette protection de « l'authenticité », de la « pureté » des montagnes, de son esthétique, véhicule aussi le désir de préserver ces qualités pour les livrer à la contemplation du plus grand nombre. D'ailleurs, parmi les associations qui ont activement soutenu le classement des cirques, se trouvent le Club Alpin Français et le Turing Club de France. C'est la mobilisation de ces associations, appuyées par « quelques esthètes locaux, relayés par des intellectuels et journalistes parisiens qui rendit possible le classement » (MILIAN, 2004)

Rappelons à ce propos, que le CAF, fut à l'origine des refuges de Tuquerouye et de Baysseance, respectivement inaugurés en 1890 et 1900, ainsi que du refuge des Sarradets, construit plus tardivement en 1956, favorisant ainsi l'accès à la haute montagne des touristes.

Pour les aménageurs, la montagne est un territoire à moderniser, à exploiter à des fins touristiques ou hydroélectriques. Les logiques aménagistes sont cependant assez variables d'une vallée à l'autre, tant dans leurs fondements que dans les volontés affichées.

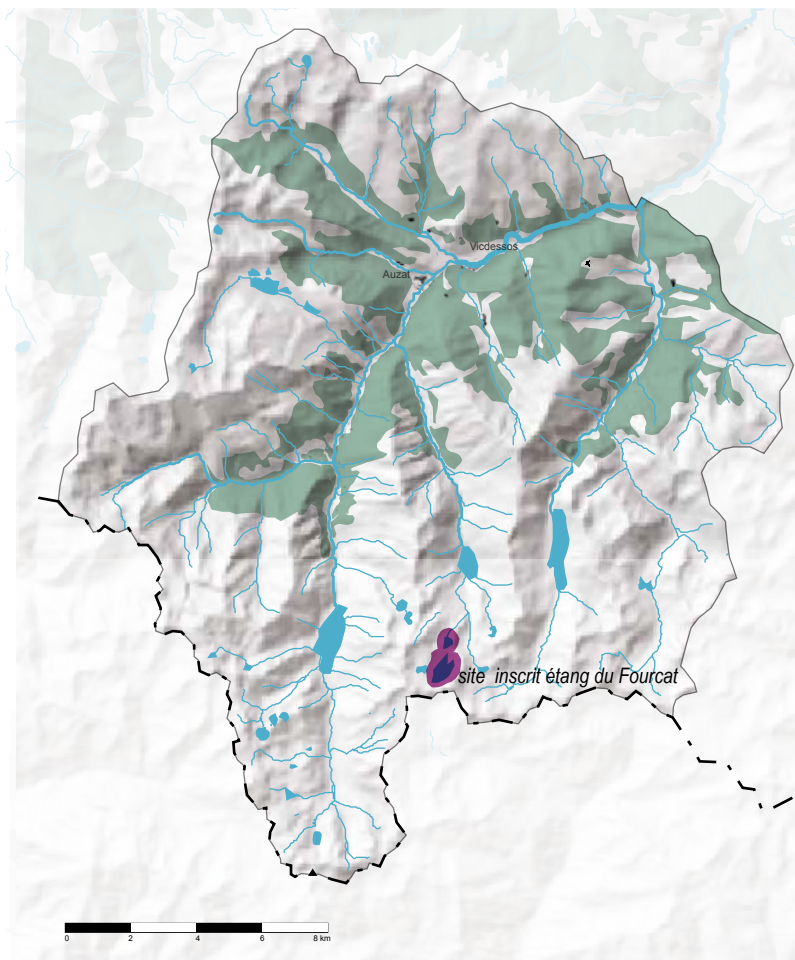
Les logiques d'aménagement touristique, en vue d'une intensification de la fréquentation et d'une accession aux beautés de la nature par le plus grand nombre, reposant sur la construction de routes et d'infrastructures, se sont principalement illustrées en haute vallée du gave de Pau. Cette vision s'est confrontée à celle des protecteurs, qui connurent une réussite particulière avec le classement de nombreux sites de la vallée entre 1921 et 1951 (Cf. carte 17). Si beaucoup de projets sont freinés en haute vallée du gave de Pau, quelques réalisations conséquentes ou symboliques voient le jour.

Dans ce conflit, les principaux acteurs sont souvent des personnalités ou des institutions extérieures à la vallée : aménageurs parisiens, associations de touristes... et la société villageoise, souvent divisée dans ce conflit idéologique, tranche la plupart du temps selon ses propres préoccupations, assez éloignées du débat initial. Ainsi, la commission syndicale de la vallée de Barèges, représentant les éleveurs, se prononce pour les projets touristiques d'aménagement de routes, y voyant une contribution à l'accès aux estives, ainsi qu'une rétribution financière non négligeable. Pour le même projet, le village de Gavarnie se prononce contre, supposant que la route mènera au loin les visiteurs qui jusqu'ici s'arrêtaient et consommaient obligatoirement au village.

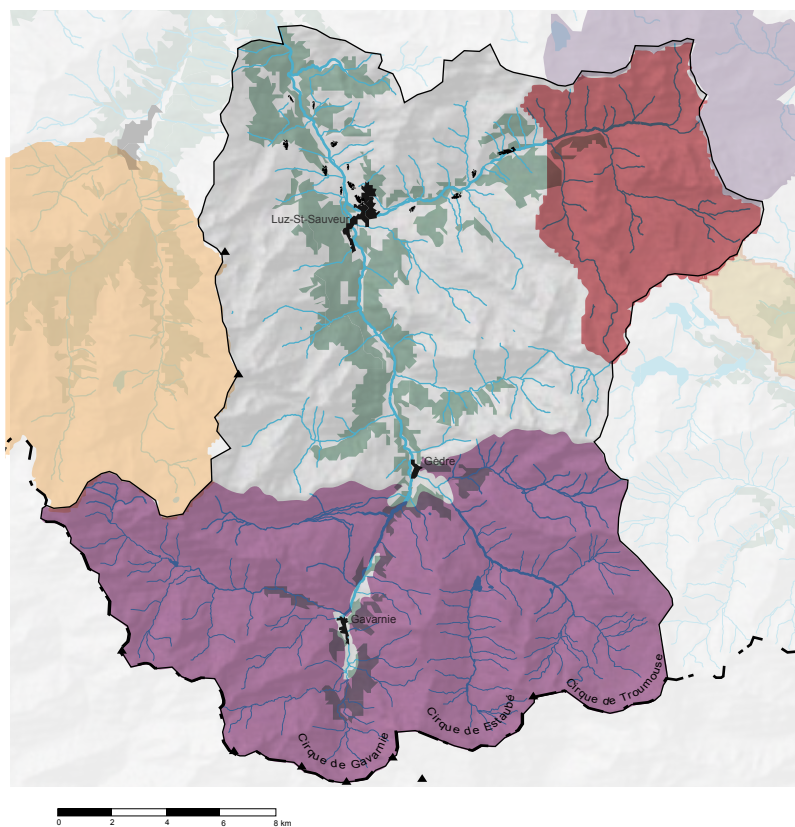
Si les principaux conflits idéologiques ne sont pas le fait des gens de la vallée, ils eurent des répercussions dans cette communauté en pleine mutation, en réveillant les rivalités entre communes ou à l'intérieur d'une commune, entre communauté agro-pastorale et le reste de la société souhaitant profiter de la manne touristique.

En Vicdessos, la logique aménagiste industrielle visant à exploiter les ressources naturelles et à tirer partie d'une main-d'œuvre flexible s'est imposée sans réelle contestation. La confrontation entre protection et exploitation a également eu lieu, mais à une échelle toute différente. L'exploitation de la houille blanche, qui débute précocement en Vicdessos en 1906, suivie d'une puissante industrialisation chimique et métallurgique, a en quelque sorte annihilée l'affirmation d'autres orientations. En effet, cette mono-activité puissante a pendant près d'un siècle écrasé par sa présence le développement d'autres initiatives. Cette période est décisive dans l'histoire de la vallée puisqu'elle a conditionné le développement économique pendant près d'un siècle. Dès 1906, cette ressource, la houille blanche, est vue comme une véritable richesse et porte de nombreux espoirs. La montagne devient territoire d'expérimentations : territoire hostile, difficile voire répulsif, elle est le lieu du déficit pour l'industriel ou l'ingénieur dont le savoir est mis à l'épreuve. Dompter les éléments de la nature et les mettre au service de l'homme moderne, telle est l'idéologie dominante en ce début de siècle, dominée par l'idée de

Carte 17 : Comparaison des sites classés et inscrits entre 1921 et 1951



Un unique site inscrit en Vicdessos



De nombreux sites classés en haute vallée du gave de Pau, ou dans sa proximité

progrès et d'intérêt collectif. Les importantes transformations engendrées par le développement de cette activité ne semblent pas à l'origine de conflits sérieux. L'aménagement hydraulique, synonyme de ralliement à l'économie nationale ou internationale, assurant le désenclavement des régions de montagne, s'oppose à l'exploitation locale traditionnelle assurée par les activités d'agro-pastoralisme.

Si la déprise agricole a joué en faveur du développement industriel, il semble aussi qu'une large marge de manœuvre soit octroyée aux aménageurs, particulièrement puissants. Ce développement industriel a en retour contribué au déclin de l'activité agro-pastorale : la population se tourne progressivement, puis massivement vers cette nouvelle activité salariée, aux revenus plus sûrs et l'activité industrielle deviendra prépondérante lors de la seconde moitié du siècle.

Face au poids de cette industrie et à la dépendance de la société valléenne à cette unique activité, les autres représentations des paysages montagnards ont peiné à émerger. La vision esthétique et pittoresque est peu représentée en Vicdessos : un site seulement, l'étang Fourcat, a été inscrit en 1941, en réponse aux travaux du barrage d'Izourt.

Enfin, dans l'une et l'autre des vallées, cette période sera celle d'un profond bouleversement social et de la réorganisation de cette société traditionnelle. Si pour la haute vallée du gave de Pau, cette période constitue la fin de l'agro-pastoralisme et surtout une réorientation des pratiques vers un élevage plus extensif, il s'agira pour le Vicdessos du basculement du paysan-ouvrier vers l'ouvrier d'usine.

Les éleveurs et agriculteurs qui tentent de poursuivre leurs activités traditionnelles ont du mal à trouver leur place dans le nouveau système, pris entre le poids des traditions, la mise en concurrence économique, la modernisation des exploitations, les pollutions... Ce groupe qui s'oppose à une industrie puissante tente de poursuivre leurs activités en pérennisant les conditions anciennes d'exploitation du sol. Les éleveurs s'assurent notamment de conserver un débit suffisant, malgré les prises d'eau, pour l'irrigation des prairies et des cultures ; ils contesteront et bloqueront pour un temps l'enneigement des estives sous les barrages ; ils protesteront vivement contre les nuisances occasionnées par les pollutions industrielles. Mais l'industrie jouant de sa puissance financière parviendra à débloquer les conflits, en indemnisant les uns ou les autres... toute opposition semblera vaine...

4. Préoccupations environnementales et développement touristique : des années 1960 aux années 1990

Au tournant des années 1950, ces vallées connaissent une période de fort déclin démographique, une importante déprise agraire et une orientation vers l'industrie, dans le cas du Vicdessos. C'est la fin de l'agriculture. En 1954, 261 ha de terre étaient encore labourés dans toute la vallée de Vicdessos ; en 1979 il n'y a plus que 34 ha. En haute vallée du gave de Pau, des 89 ha de 1956 ne subsistent que 9 ha en 1979.⁷⁵

En Vicdessos, les pratiques pastorales les plus ancrées se transforment : la fin de l'orriage en 1960 témoigne d'une réorientation vers des pratiques pastorales, désormais plus extensives. De même, le projet du barrage de Soulcem, qui avait vigoureusement été repoussé en 1910 par une société paysanne encore puissante, aboutit sans heurts marquants dans les années 1980. En 1984, l'immense plateau pastoral de Soulcem et ses quartiers d'orris, espace fondamental du pastoralisme, sont noyés sous 1 642 000 m³ d'eau, au profit d'une industrie qui continue de se développer.

Cette période connaît donc une transformation importante de la société rurale. Le système d'entraide et d'entretien collectif des terroirs est mis à mal par cette déprise brutale et dès lors le paysage révélera des mouvements de déprise. Cette conjoncture - dépopulation, crise de la société rurale - rend possible l'émergence d'un système différent caractérisé par l'ouverture de la montagne à de nouvelles vocations tant touristiques qu'environnementales. Aussi, le territoire montagnard, de plus en plus convoité, va devenir le terrain de confrontation de conflits idéologiques opposant protection de la nature et développement touristique. On verra comment vont émerger ces nouveaux systèmes de valeurs ; de quelles manières l'affirmation d'un système de valeurs fondé sur l'existence d'un patrimoine naturel va ériger une vallée en terre d'exception et jeter l'autre dans l'ombre, creusant un fossé en termes de reconnaissance territoriale ?

4.1. Les zonages environnementaux : des positionnements nuancés

Face au constat d'une montagne qui se vide de ses hommes, dont les activités traditionnelles tendent à disparaître, l'idée de Parc national va progressivement émerger.

Promulguée en 1960, la loi sur les parcs nationaux est née de la combinaison de différentes approches et d'intérêts divers. Préparée par le CNPN, puis confiée pour sa

⁷⁵ AD65 – statistiques agricoles 6M274

rédaction et celle des décrets d'application à l'administration des Eaux-et-Forêts, elle s'est construite à la croisée d'influences diverses qui expliquent sa teneur. Cette loi émerge, en réalité, d'un débat passionné relatif à la création de ce qui deviendra le parc de la Vanoise. Sans qu'il soit ici question de développer le projet de parc, on retiendra que la volonté de créer une zone de protection en Savoie, qui se dessine à partir des années 40-50, recouvre des objectifs très variés. Pour les uns, il s'agit d'un intérêt purement cynégétique (MAUZ, 2002), reposant sur la protection du bouquetin.⁷⁶ Pour d'autres, comme André Gilbert, maire d'une commune savoyarde, l'idée d'un Parc national culturel s'impose, car il doit permettre la conservation des usages locaux traditionnels de la montagne et la sensibilisation des citoyens à la nature. Pour l'administration de l'aménagement du territoire, chargée des études préliminaires, la priorité est de garantir l'équilibre entre les territoires et offrir de nouvelles possibilités de développement (MILIAN, 2004). Quant à l'administration des « Eaux et Forêts », porteuse d'une vision naturaliste, elle est peu encline au développement d'activités agricole ou d'autres activités sur le territoire du Parc (SELM, 2006).

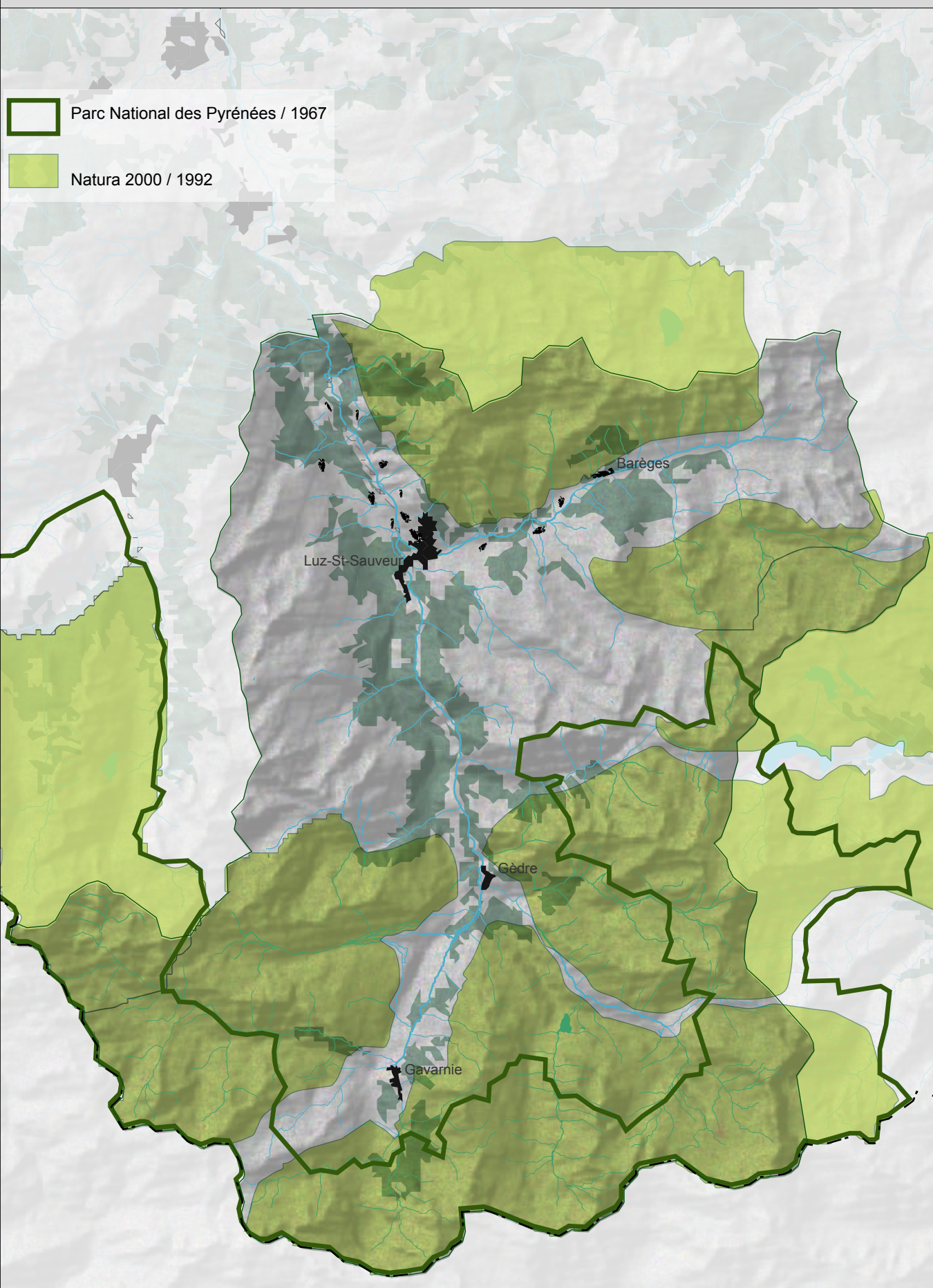
En 1957, Denys Pradelle, architecte-urbaniste, est chargé d'élaborer une proposition de Parc de la Vanoise. Il soumet un « parc consensus » conciliant les différentes approches en présence : « les partisans d'une conception « pure et dure » des parcs nationaux auront des réserves intégrales ; les institutions cynégétiques une sorte de parc à bouquetins avec la zone centrale et les tenants d'un « Parc national culturel » la zone périphérique. » (MAUZ, 2002). Les forestiers, lorsqu'ils élaborent la loi, s'inspirent des travaux de Pradelle, préconisant des réserves intégrales (art. 2) et une zone périphérique (art. 3).

C'est donc un parc à vocations multiples, à finalité de protection de la nature mais aussi d'aménagement du territoire, qui émerge de « cette aventure de la Vanoise » et qui deviendra l'objet de la loi de 1960. Les objectifs de développement local avancés s'appuient sur le tourisme qui doit « constituer le pivot de l'intégration des parcs dans l'économie locale » (MILIAN, 2004).

La loi de 1960 promulguée, différents projets de parcs voient le jour, dont deux dans les Pyrénées. Ils recevront des accueils très nuancés.

⁷⁶ Marcel Couturier, naturaliste et chasseur est la figure de proue de ce mouvement ; il proposera un projet de « Parc national de Savoie » car, « les mesures de protection des espèces ne suffisent pas et sont presque totalement inopérantes tant que l'espace n'est pas lui même protégé ». Sa vision du parc est détaillée dans un article de la Revue de Géographie Alpine de 1943 « Projet d'un Parc national à bouquetins en France ».

Carte 18 : Les protections environnementales en haute vallée du gave de Pau



0 2 4 6 8 km

Source : DIREN midi-pyrénées Fond : SIG Pyrénées



4.1.1. Vers une sanctuarisation de la haute montagne : le Parc national des Pyrénées Occidentales

Dès les années 1960, l'idée d'un Parc national dans les Pyrénées germe dans la vallée de Cauterets. La volonté de protéger ses ressources naturelles, à savoir, les eaux thermales et le pastoralisme, en est à l'origine (DENDALETCHÉ, 1995). Ce projet de parc a rapidement dépassé le cadre de la vallée de Cauterets pour s'étendre vers l'Ossau et sa réserve de chasse, et à la Haute vallée du gave de Pau, concernée par le vaste site classé de Gavarnie.

Les premières années, les contestations ont été importantes : les populations valléennes jugeaient que ce projet de parc portait atteinte à leurs droits d'usages. Lors de la consultation des communes en 1965, la situation est contrastée : le parc est bien accepté en Béarn, moins en Bigorre, où certaines communes-clés pour le projet se prononcent contre (Gavarnie, Gèdre, Cauterets, Argelès-Gazost). Mais, peu à peu, les tensions vont s'estomper et malgré l'ambiguïté portée par cet « outil » parc, un retournement d'opinion va s'opérer. De nombreux acteurs locaux y voient un levier de développement socio-économique important : le soutien aux activités traditionnelles et l'aspiration d'un tourisme estival de nature jouent en la faveur du parc. D'autre part, l'idée que le parc contribuerait à la reconstitution de la population animale, des isards notamment, séduit les sociétés de chasse. Enfin, il serait appliqué un principe de non concurrence avec les gestionnaires habituels : les Eaux-et-Forêts garderaient intacts leurs compétences sur les espaces forestiers montagnards et la commission syndicale conserverait son rôle sur la gestion des estives.

Même si quelques oppositions persistent, le parc voit le jour au terme de quatre années de procédure en 1967. Il se compose d'une zone centrale qui s'étend sur une centaine de kilomètres le long de la frontière (45700 ha) et d'une zone périphérique beaucoup plus vaste (206352 ha). (Cf. carte 18)

Sur la vallée du gave de Pau, sa zone centrale s'étend sur les territoires d'altitudes des communes de Gavarnie et de Gèdre, soit les trois cirques de Gavarnie, Estaubé, Troumouse. Le reste de la vallée est concerné par la zone périphérique. Dans la zone centrale l'objectif est de protéger l'intégrité du milieu naturel et l'ensemble des écosystèmes alors que la vocation de la zone périphérique est de promouvoir le développement socio-économique, de maintenir le niveau démographique, culturel, architectural....

Les limites retenues, rejetées très haut en altitude, sur des zones inhabitées de façon permanente, reflètent cependant la volonté de minimiser les conflits. Ces limites révèlent aussi une approche de la protection de la nature fondée sur une séparation entre territoires voués à l'exploitation humaine et ceux voués à la protection des milieux.

Pourtant, les objectifs de protection vont être peu suivis dans un premier temps ; l'insuffisance de moyens à la disposition des gestionnaires et la faible implication des acteurs locaux participent à ce manque de dynamisme (MILIAN, 2004).

C'est dans les années 1970, avec la montée en puissance de l'écologie et notamment après la loi de 1976 sur la protection de la nature, que le parc va affirmer sa volonté de protection, de sanctuarisation, des espaces de nature. Dès lors, le parc mènera une politique accrue de préservation de la vie sauvage, des espèces végétales et animales et s'attachera au maintien des équilibres écologiques.

4.1.2. Le projet de Parc national en Ariège : un échec

L'idée d'un Parc national en Ariège émerge un peu plus tardivement en 1972 ; il déchaînera les passions pendant plus d'une dizaine d'années. Ce projet illustre l'affrontement d'idéologies différentes et de conceptions contradictoires de la nature.

L'étude commence officiellement en 1975 avec la nomination d'un chargé de mission. Très vite, le projet connaît une vive opposition, la majorité de la population des communes concernées s'élevant contre le parc. Le périmètre du parc proposé s'étendait exclusivement sur la haute montagne, du Couserans à l'Ouest à la rive droite de l'Ariège à l'Est. Le périmètre incluait donc toutes les zones hautes du Vicdessos : vallée de Soulcem, partie supérieure de l'Artigue, Bassiès, massif des Trois Seigneurs... La zone périphérique prévue ne concernait que les communes qui avaient une partie de leur territoire dans la zone centrale du parc. Cela signifiait que les communes qui ne possédaient pas de territoire en altitude étaient exclues, telle la commune de Vicdessos. Mais il ne semble pas que ce soit ces limites, qui ne préservaient pas la cohérence des vallées, qui soient le point d'achoppement du projet de Parc.

L'opposition principale semble liée à la réglementation des pratiques dans la zone centrale, à la limitation de la chasse notamment, au sentiment d'atteinte aux droits d'usage traditionnels. En effet, le parc affichait clairement comme objectif prioritaire la protection de la nature : « dans le parc, toutes les espèces animales non domestiques à l'exception des espèces réglementées à la chasse et à la pêche, les végétaux non cultivés, les minéraux cristallins et les fossiles ainsi que leurs milieux seront protégés suivant les

dispositions prévues à l'article 3 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ». ⁷⁷

Les restrictions sur la chasse se déclinent à deux niveaux : tout d'abord, il est projeté qu'en « zone I » la chasse soit totalement interdite ; ces zones sont des réserves : elles représentent 24 600 ha répartis en quatre lieux (Mont Valier, Pic rouge de Bassiès, Haut-Vicdessos, et Aston). Ensuite, dans « une zone II », d'environ 59 700 ha, la chasse serait autorisée mais seulement pour l'isard et le sanglier. La chasse au petit gibier est interdite et pour certaines espèces comme le cerf « des tirs d'élimination seront, à la demande des titulaires du droit de chasse, exécutés dans le cadre de plans de prélèvements suivant des modalités arrêtées par le ministre chargé de la chasse sur proposition de l'établissement public. » ⁷⁸

Il semble que les chasseurs, particulièrement nombreux et puissants en Ariège, ont exercé une forte pression contre ce parc et les contraintes qu'il générerait.

D'autre part, les blocages politiques d'une Ariège socialiste au projet d'un gouvernement de droite ont sans doute fortement pesé dans la balance ; au même titre, probablement, que le contentieux récurrent entre l'Etat et les populations pyrénéennes.

Enfin, le parc est aussi particulièrement contraignant pour les projets d'aménagements et notamment pour les projets touristiques de grande envergure qu'ambitionnent certaines communes.

En 1980, le parc est refusé : lors de l'enquête publique, 54 des 59 communes concernées se prononcent contre (MILIAN, 2004). En 1981, avec le changement de gouvernement, l'étude reprend, mais se trouve aussitôt confrontée à une opposition forte, les Ariégeois refusant toujours le parc. Le projet sera définitivement abandonné. Les oppositions entre naturalistes, habitants, chasseurs et politiques ont été particulièrement virulentes et passionnelles.

Il apparaît que ces préoccupations d'ordre naturaliste semblent alors avoir été perçues localement comme une nouvelle pression sur l'espace montagnard et sans doute comme une nouvelle mainmise de l'Etat dans la région. La communauté fait bloc pour s'opposer à un projet qui, selon elle, la contraint et la prive de la jouissance de son territoire. De plus, l'intervention dans le débat d'élus locaux du Parc national des Pyrénées Occidentales, insatisfaits de la procédure suivie et des résultats, a été plutôt défavorable (MILIAN, 2004).

⁷⁷ Dans le document d'organisation et de réglementation du parc national, juin 1980.

⁷⁸ Dans le document « projet de décret de création du parc national d'Ariège », par la mission d'étude pour le projet de création d'un parc national en Ariège, septembre 1978.

4.1.3. Les autres protections environnementales : un déséquilibre évident.

Si le Parc national des Pyrénées Occidentales, créé en 1967, constitue le premier zonage de protection, d'autres périmètres qu'ils relèvent d'une volonté de protection ou de la simple reconnaissance d'un intérêt environnemental, vont peu à peu se superposer sur les territoires montagnards.

La loi de 1976 peut être considérée comme le véritable déclencheur de ce regain d'intérêt pour la nature sauvage. Toutefois, la protection de l'environnement ne va pas connaître la même ampleur dans les deux vallées considérées.

- La Haute Vallée du gave de Pau : une terre d'exception

Durant les années 1980-1990, la haute vallée du gave de Pau va être le théâtre d'une succession de mesures qui vont peu à peu la consacrer comme « territoire d'exception ». L'inventaire ZNIEFF, qui débute en 1982, illustre bien cette préoccupation d'identification des composantes vivantes remarquables de l'écosystème. Il couvre une grande partie du territoire valléen. Les ZNIEFF ne constituent pas des mesures de protection juridique, mais sont des outils de connaissance pour l'aide à la décision en matière d'aménagement en assurant la prise en compte du patrimoine naturel, en particulier lors des études d'impact.

En 1992, la défense du patrimoine naturel prendra plus d'ampleur avec le lancement de Natura 2000. L'objectif est d'assurer la biodiversité européenne, via la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore, formant ainsi un réseau cohérent. La Haute Vallée du gave de Pau est fortement concernée : plusieurs sites Natura 2000 maillent le territoire, des crêtes frontalières à la vallée de Barèges. (Cf. carte 18)

Cette superposition d'aires inventoriées et protégées, concernant surtout les territoires d'altitude, inhabités mais occupés saisonnièrement par le pastoralisme, fait de la vallée un territoire reconnu pour la richesse de sa nature et de sa vie sauvage ; et donc un territoire à protéger des pressions et agressions extérieures.

Dans le même temps, commence à émerger un changement dans la façon d'envisager la protection : l'action de l'homme n'est plus systématiquement rejetée. Les prémices d'une reconsidération de la question pastorale en zone protégée sont perceptibles à partir des années 1980. On enregistre les premières MAE, et l'ébauche d'un intérêt nouveau pour le pastoralisme comme le montre la participation du Parc national des Pyrénées au programme de restauration des granges foraines, par exemple.

De même, les réflexions menées dans le cadre de Natura 2000 redonnent une place à l'éleveur dans la gestion des milieux : « La conservation d'une mosaïque d'habitats naturels d'intérêts communautaires sur les quartiers ovins d'altitude implique une gestion raisonnée du pâturage. Depuis quelques années, la possibilité de compléter les cheptels locaux en accueillant des troupeaux extérieurs facilite cette gestion » (MARTIN 2005).

C'est un retournement complet des regards sur cette activité qui se profile. Longtemps jugé comme incompatible avec la préservation de la vie sauvage au sein d'un Parc national, l'élevage est, à partir des années 1990, perçu comme nécessaire à la gestion de certains milieux et au maintien de la biodiversité.

C'est l'amorce d'une reconnaissance des pratiques agricoles et pastorales dans le façonnement des milieux et d'une vision moins cloisonnée de l'environnement.

Par ces différents zonages qui se superposent dans l'espace et dans le temps, se profile l'image d'une haute montagne exceptionnelle, et donc à préserver. On assiste durant toute cette période à une césure grandissante entre le monde des basses vallées « ordinaires » et la haute montagne « remarquable ».

- Le Vicdessos : un territoire peu reconnu...

Comme en haute vallée du gave de Pau, de nouveaux zonages environnementaux sont impulsés : les inventaires ZNIEFF en 1982, et Natura 2000 en 1992, sont lancés sur le canton, mais assez peu concluants.

Un seul site Natura 2000 a été défini en Vicdessos. Il s'agit du site du « Mont Ceint, Mont Béas, Tourbière de Bernadouze ». Il s'étend sur les hautes vallées de Saleix et Suc-et-Sentenac et au-delà du port de l'Hers, sur la haute vallée d'Aulus. Ce massif calcaire est reconnu d'intérêt communautaire pour ses sites de pelouses, de landes, de forêts caducifoliées ainsi que pour ses tourbières. Son DOCOB en cours de réalisation insiste, dès à présent, sur l'intérêt et la nécessité de conserver des pelouses d'estives ouvertes et correctement pâturées. Entre autres préconisations, l'actuel DOCOB prévoit la réalisation d'un plan de gestion des estives, des opérations de débroussaillage, la pratique du brûlage dirigé raisonné, la réhabilitation des anciennes prairies de fauche, l'entretien des haies, la préservation des habitats tourbeux et rocheux... La collaboration et la contractualisation avec les éleveurs présents sur la zone s'avèrent être indispensables pour la mise en œuvre

de ces objectifs. Un élargissement du périmètre englobant une plus grande part des prairies de la vallée de Suc est envisagé⁷⁹.

D'une manière générale, les interventions et protections à des fins environnementalistes ou patrimoniales restent rares ; elles ont été sans doute freinées par l'image négative née de la présence de l'industrie et de ses pollutions.

- La relance pastorale en Ariège : un bilan mitigé

En parallèle à ce mouvement de prise de conscience environnementale et face à l'enfrichement et au reboisement spontané causé par l'abandon des terres agricoles des années 50-60, un mouvement de relance du pastoralisme se manifeste à partir du milieu des années 1980.

En 1988, est créée la fédération pastorale de l'Ariège, dont l'objectif est de définir une politique pastorale pour le département. Quatre axes d'actions sont dès lors déterminés : l'organisation foncière et collective du territoire, l'aménagement et l'équipement des espaces pastoraux, la gestion raisonnée de cet espace, la valorisation du patrimoine bâti et paysager. La fédération va redonner un cadre et une structure collective à l'action, à des exploitations qui évoluaient sans soutien ni politique directrice. Et peu à peu, des groupements pastoraux et des associations foncières pastorales vont voir le jour dans le Vicdessos.

Il semble que la création de la fédération pastorale, ajoutée aux mesures pastorales nationales/européennes : prime à l'herbe, MAE, etc. dont la FP se fait le relais aient dans le Vicdessos stoppé l'hémorragie et ébauché une relance modérée du pastoralisme. L'augmentation du cheptel et des surfaces toujours en herbe vont dans ce sens : 3094 ovins en 1988, 4644 en 2000 ; 677 ha de superficie toujours en herbe en 1988, 2481 en 2000. En ce qui concerne ce dernier chiffre, il ne représente pas une formidable expansion de la superficie en herbe, il n'est pas dû à des défrichements, mais correspond à la déclaration de terrains collectifs, de parcours d'estives dans les espaces herbagers utilisés ; ce mode de déclarations est incité par la prime à l'herbe de 1992 (EYCHENNE, 2006). Quoiqu'il en soit, cette relance pastorale n'est pas visible dans les paysages, qui donnent toujours, l'impression de se refermer.

⁷⁹ Pour plus de précisions, se reporter au DOCOB : ONF, 2008, Document d'objectifs du site FR7300825, *Mont Ceint, Mont Béas, Tourbière de Bernadouze*, 194p

4.2. Une émergence de pôles touristiques : des stratégies différentes

Le territoire est aussi désormais investi de nouvelles vocations et parfois soumis à d'autres pressions. Dans la mouvance nationale du « Plan neige », même s'il n'a eu que peu d'impact sur les vallées considérées, les paysages de montagne deviennent, au cours de cette période, le lieu d'activités de loisirs et notamment des sports d'hiver.

4.2.1. Propagation des stations de ski, diversification et intensification des pratiques en site touristique réputé

En haute vallée du gave de Pau, le tourisme d'été se développe et le tourisme d'hiver prend véritablement de l'ampleur avec l'implantation de plusieurs stations modernes dans la vallée dès les années 1970. La fréquentation touristique de la haute vallée du gave de Pau est déjà conséquente et il est surtout question ici de lui conserver un caractère attractif en saisissant les nouvelles potentialités que peuvent constituer ces territoires montagnards.

La station de Barèges qui avait lancé la pratique du ski dans la vallée avec l'ouverture du premier tronçon du funiculaire de l'Ayré en 1936, s'agrandit, multiplie ses remontées mécaniques au Lienz, ainsi que ses équipements d'altitude. En 1973, c'est la station de ski de Gavarnie-Gèdre qui ouvre. Cette dernière, implantée dans la vallée des Espézières, présente la particularité de se trouver en bordure du Parc national. La pratique du zonage offre ainsi la possibilité de juxtaposer des territoires aux vocations apparemment incompatibles. C'est ensuite au tour de la station de Luz Ardiden, imaginée dès 1966 par quelques élus de la vallée, d'ouvrir officiellement en 1975. D'abord modestement installée sur le site de Bederet avec deux téléskis, elle est, dès sa seconde saison d'existence, agrandie par la construction de trois téléskis supplémentaires sur le secteur d'Aulian.

Dans les années 1980, la question du développement touristique dans ce secteur de Gavarnie prend plus d'ampleur et s'inscrit dans un plan pluriannuel de développement touristique. Ce plan prévoyait l'extension de la station de ski, appuyée sur la réalisation de la ZAC de Baretge s'étendant sur 5 ha et représentant une capacité de 2200 lits et 800m² de commerces. Un téléphérique était également prévu et devait relier le village au pic Mourgat, support à la fois du tourisme d'hiver et du tourisme d'été, car permettant de " mieux accueillir la clientèle d'été contemplative"⁸⁰. Cet ambitieux projet ne sera pas réalisé.

⁸⁰ Extrait du PPDT de Gavarnie. ZAC de Baretge à Gavarnie – la stratégie commerciale. 1982

D'une manière générale, en haute vallée du gave de Pau, cet essor touristique est à considérer aussi dans son rapport au pastoralisme : en 1978, 25% des agriculteurs ou des éleveurs du canton ont une seconde activité à temps partiel dans le tourisme ou le commerce (ABADIE, 1978). Mais si cette double activité a permis la continuité du pastoralisme, elle en a aussi changé les formes : les investissements dans l'exploitation sont souvent moins conséquents, et surtout les activités sont recentrées sur les terres les plus faciles à exploiter, les mieux exposées, les plus faciles d'accès.

4.2.2. Tentative de redynamisation d'une vallée industrielle : éclosion du tourisme vert en Vicdessos

Vers la fin des années 1980, la fermeture des usines Pechiney devient une hypothèse de plus en plus probable et la pérennité du site d'Auzat est remise en cause dès cette période. « Le prix de revient de la tonne d'aluminium d'Auzat reste honorable, le produit est de haute technicité, et de grande qualité, mais, une analyse raisonnant en terme de coût de transport conduirait à la délocalisation de la production. La nouvelle stratégie du groupe est plutôt de rechercher des économies d'échelle dans des grands sites situés près des marchés ou près d'un port pour l'approvisionnement en minerai et la distribution des produits fabriqués. » (CHEVASSUS-VERSOIX, 1990) Peu à peu, la société Pechiney se désengage de la vie locale, notamment en matière de logements.

Pour parer à cette menace de fermeture, les acteurs locaux cherchent une façon de redynamiser un territoire trop dépendant à cette époque de cette « mono-industrie ».

- Une recomposition territoriale pour le développement touristique : du SIVOM au district

Pour répondre aux besoins d'aménagement et de gestion de leur territoire, les communes ont déjà créé un SIVOM en mars 1963. Au milieu des années 1980, cette structure a en charge la gestion du stade de neige de Goulier, l'entretien courant des voiries et l'étude de projets à l'échelle du canton : améliorations pastorales, projets touristiques... Concrètement, le SIVOM a mis en œuvre, par exemple, la transformation de l'ancien presbytère de Saleix en gîte rural en 1967, ou encore a conduit les travaux de la route de Labinas jusqu'au Port de Rat.

Mais en 1987, le canton se dote d'un syndicat d'initiative dont le but est de développer l'activité touristique. Ce syndicat crée une offre touristique sportive, s'adressant aux jeunes et aux familles, avec un « produit » phare, « la transfrontalière ». Il s'agit d'une randonnée de plusieurs jours menant de France en Espagne et en Andorre. D'autres

activités sportives sont également proposées : équitation, parapente et escalade. La vallée est en effet particulièrement propice à la pratique de l'escalade et présente un grand nombre de parois de difficultés variées qui seront équipées à cette époque. Un aspect culturel est développé avec des visites de sites tels que la grotte de Niaux.

C'est donc à partir du milieu des années 1980 qu'est fortement lancé le développement touristique en Vicdessos. La volonté est d'abord de rétablir un développement économique plus équilibré, jusqu'alors trop centré sur l'activité industrielle.

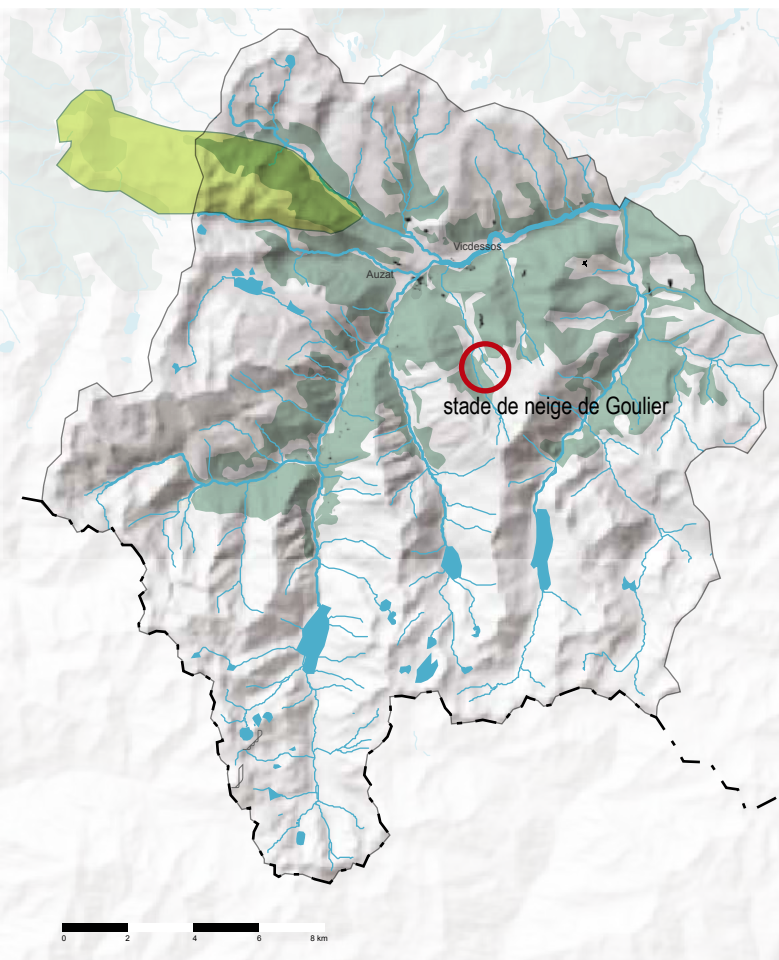
En 1989, un pas supplémentaire est franchi avec l'instauration du district de la communauté rurale d'Auzat et du Vicdessos. Ce district a pour objectif le « développement économique, social, humain et culturel » du canton, et il doit « développer tout équipement et activité liés au tourisme ». Ces objectifs s'ajoutent aux compétences obligatoires des districts. Les districts ont une fiscalité propre basée sur les taxes professionnelles, ce qui est un avantage par rapport au SIVOM, puisque cela lui confère une autonomie financière et une capacité d'emprunt supérieure. Toutefois, ce district n'a pas fait l'unanimité et seules certaines communes y ont adhéré : Auzat, Vicdessos, Suc-et-Sentenac, Lercoul et Sem. La nécessité de ce dispositif n'a, semble-t-il, pas été ressentie par l'ensemble des élus. Ou est-ce l'outil lui-même qui était visé ? En effet, les districts n'offrent pas de réels moyens ni de compétences en matière d'aménagement du territoire... Ou encore, est-ce le résultat des rivalités politiques entre le président du district, maire-adjoint d'Auzat, responsable du centre de gestion du Conseil Général, et président du syndicat d'initiative et le président du SIVOM, conseiller général du canton et maire de Gestières, une des communes opposées au district.⁸¹

- Le district et l'échec de l'ambitieux projet touristique du port de Rat

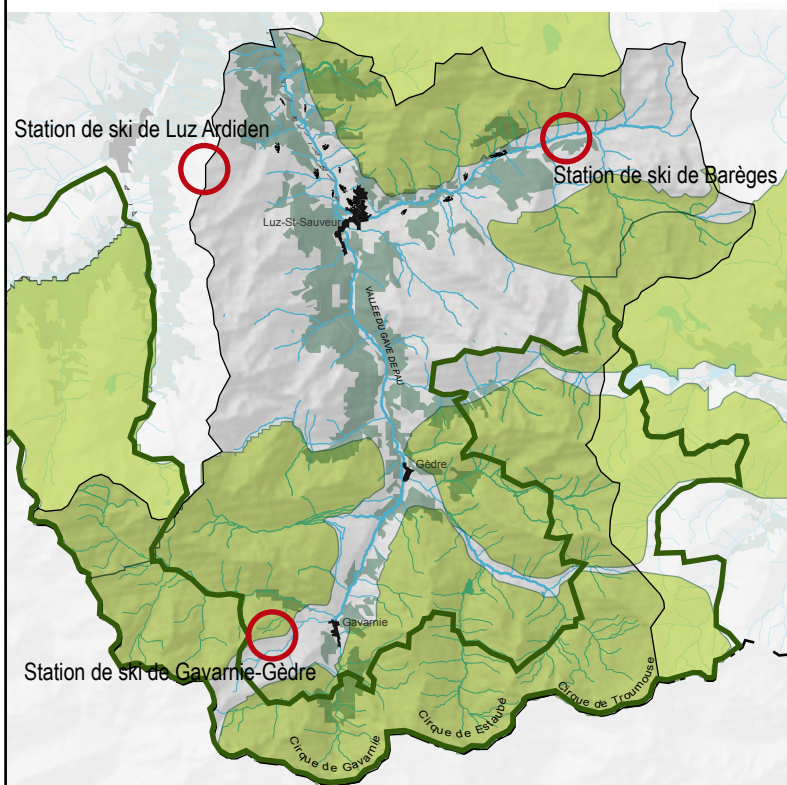
Le district s'est constitué autour d'un ambitieux projet de développement touristique, basé sur une liaison routière avec l'Andorre via le port de Rat, dans la haute vallée de Soulcem. Cet axe routier aurait concurrencé la liaison à l'Andorre par Ax-les-Thermes dans la vallée de l'Ariège, et aurait contribué à désenclaver le Vicdessos. De plus, associé à cette nouvelle voie de communication, une station de ski était projetée dans la haute vallée de Soulcem et aurait pu être reliée à sa voisine, la station andorrane d'Arinsal. Les experts ont donné un avis négatif à cette station et à cette liaison, d'abord parce que les stations « mixtes » alliant thermalisme et neige, étaient favorisées, ensuite parce que des études approfondies avaient montré la dangerosité du site vis-à-vis des avalanches.

⁸¹ Selon F. Chevassus-Versoix, 1990, ces rivalités politiques et le déplacement du pouvoir est un réel frein au développement local.

En Vicdessos



- Parc National des Pyrénées
- Natura 2000
- Stations de ski / stade de neige



En haute vallée du Gave de Pau



Le développement touristique impulsé par le canton, bien que modéré, se poursuivra sur cette période, et l'on peut noter la construction de deux refuges : Bassiès en 1991, et Pinet en 1993. En 2002, la communauté de communes remplace le district ; toutes les communes du canton, hormis Siguer, dotée d'une autonomie financière conférée par la présence de barrages d'EDF sur son territoire, y adhèrent.

- Synthèse de la « période 1960-1990 » : clivage entre un territoire remarquable et une vallée ordinaire ; affirmation de pressions touristiques

Durant toute cette période, qui s'étend de 1960 aux années 1990, se juxtaposent des visions contradictoires de la montagne.

D'une part, la montagne est vue comme un territoire qu'il s'agit de protéger pour son patrimoine naturel.

Dans les années 1960, le mouvement de protection est lié à la représentation d'un territoire montagnard riche, mais en déshérence, qu'il s'agit de préserver mais aussi de redynamiser par cette protection. Cependant, le lien étroit entre protection de la nature et développement local n'est pas trouvé. La protection s'illustre au travers de la mise en œuvre des Parcs Nationaux et du zonage qu'ils proposent : une zone centrale excluant l'homme, vouée à une protection forte, une zone périphérique dédiée au développement économique ; entre les deux, peu de porosités... Cette représentation de la nature véhicule finalement l'idée d'une contradiction forte entre préservation des milieux et exploitation humaine. Les territoires protégés sont à priori des zones pas ou peu habitées, et l'interaction des sociétés sur le milieu et sur la biodiversité n'est pas envisagée dans ce modèle de protection.

Après 1976, les espaces valléens voient la multiplication des mesures patrimoniales et de protection (ZNIEFF, Natura 2000) qui mènent à la reconnaissance de ces espaces de montagne : les paysages sont le reflet d'une nature sauvage, d'une faune et d'une flore riches à préserver.

Au milieu des années 1990, l'homme et ses activités va peu à peu trouver une place dans les logiques de protection, le pastoralisme, en particulier, devient un moyen de gestion de la biodiversité.

D'une manière générale, les préoccupations d'ordre écologiste ont trouvé un écho favorable en haute vallée du gave de Pau. En 1967, la création du Parc national des Pyrénées, étiré sur des zones d'altitude, peu fréquentées en permanence, puis l'inventaire

ZNIEFF et enfin Natura 2000, ont été réellement concluants, et ont favorisé l'émergence d'un territoire identifié comme écologiquement remarquable. Cette idéologie ne prendra pas corps en Ariège. Le projet de Parc national Ariégeois, incluant le Vicdessos, sera vigoureusement repoussé dans les années 1970, et les inventaires naturalistes seront peu nombreux en Vicdessos. L'image négative de l'industrie, le poids de cette mono-activité puissante ont sans doute laissé peu de place pour le développement d'autres représentations de l'espace montagnard dans cette vallée. (Cf. carte 19)

D'autre part, d'autres pressions sur la montagne se précisent. Ces vallées sont de plus en plus vouées à de nouvelles activités de loisirs et de tourisme. Si la haute vallée du gave de Pau entre de plein fouet dans ce mouvement, le Vicdessos, vallée industrielle, ne cherche à développer que peu à peu sa vocation touristique. (Cf. carte 19)

Le développement touristique est d'abord hivernal, basé sur la propagation des stations de sports d'hiver, puis il s'élargira au tourisme estival, via le tourisme vert et sportif. Le développement des stations de ski comme Gavarnie-Gèdre en 1973, ou Luz-Ardiden en 1975 dans la proximité même du Parc national, montre toute l'ambiguïté de cette période. Les représentations sociales sont duelles et véhiculent deux conceptions : les préoccupations naturalistes sont de plus en plus affirmées alors que les aménagements touristiques apparaissent désormais comme une évidence. La solution retenue pour que ces volontés, ces idéologies antagonistes puissent se côtoyer dans un compromis, fut la sectorisation du territoire ; le zonage et la délimitation précise de secteurs à aménager ou à protéger permirent à ces représentations de se juxtaposer.

Sur toute cette période, il ressort une protection forte, et la reconnaissance progressive d'un territoire remarquable. Dans le même temps, les aménagements touristiques deviennent plus conséquents.

5. Les fondements d'un renouveau ? Reconversion socio-économique, recomposition territoriales et patrimonialisation partielle : 1990-2009

Les années 1990 correspondent à une période charnière. Une prise de conscience renouvelée des enjeux des territoires et une nouvelle façon de penser les territoires de montagne émergent progressivement.

Alors que le paysage reflète clairement les processus de déprise enclenchés dès les années 1950, les pressions pastorales faiblissent toujours et la perspective d'une désindustrialisation se renforce. Les évolutions paysagères de déprise, parfois spectaculaires, mais le plus souvent discrètes par leur progressivité, semblent cependant s'ancrer durablement sur les marges territoriales et sur certains secteurs de l'espace intermédiaire.

Ce contexte, pour les deux vallées, amène à poser un nouveau regard sur le paysage. Après avoir été vu comme beauté pittoresque, nature sauvage, ou unique ressource, le paysage est désormais perçu comme un patrimoine naturel et culturel. Cette prise de conscience progressive que les paysages ont à la fois une dimension naturelle et une dimension culturelle et que c'est l'interaction entre les deux qui crée du patrimoine, incite à revisiter les relations au territoire ; la question des activités humaines n'est plus écartée, mais est dès lors replacée au cœur des débats. « Ce changement de perspectives se traduit aussi par une évolution des façons de protéger : le zonage et les protections réglementaires perdurent mais ne sont plus si intenses et on observe une diffusion des projets de contractualisation. Dans ce cadre, comme le souligne Serge Briffaud « patrimonialiser n'est plus interdire, mais programmer et projeter sur la base d'une gestion des relations nouées dans la durée entre société, territoire et nature. » (BRIFFAUD, 2006) »

Protéger le patrimoine, lié à des pratiques en désuétude, et s'en saisir pour se développer est une logique actuelle commune aux deux vallées. Il s'agira ici de comprendre comment ce glissement des systèmes de valeurs va se répercuter sur le territoire et ce qu'il peut amener pour une gestion future des paysages.

5.1. Stratégies de réorientation économique

5.1.1. Désindustrialisation : chronique d'une fermeture annoncée

La fermeture de l'usine d'Auzat en 2003 est en réalité l'aboutissement d'un processus amorcé dès les années 1980.

En effet, « le secteur de l'aluminium connaît ses premières difficultés en 1975. Dans le marché occidental, la consommation totale passe de 13 millions de tonnes à 10,5 entre 1974 et 1975. Dans le même temps, les prix s'effondrent. » (MORENO, 2003). Après un redémarrage au début des années 1980, les pays producteurs se multiplient et la vente devient de plus en plus difficile. Dans les années 1980, la stratégie du groupe est de fermer les petites usines d'électrolyse et de miser sur les grosses structures. L'usine de

Saint-Jean-de-Maurienne, mise en service en 1986, produit à elle seule autant que les cinq usines fermées entre 1983 et 1985, soit 280 kA. En 1991, le groupe inaugure le site de Dunkerque, alimenté par énergie nucléaire, permettant l'exploitation de cuves de 300kA et investit également à l'étranger : Canada (1985), Afrique du sud (1995), Mozambique (2000)⁸². D'une manière générale, avec la mondialisation des échanges, les usines situées en bord de mer, près des ports, permettant de restreindre les coûts de transports sont favorisées, car plus compétitives. La seule présence d'énergie n'est plus un atout et les usines comme Auzat sont désavantagées par leur situation géographique.

Dans les années 1990, Pechiney se désengage progressivement du territoire du Vicdessos et se débarrasse de son parc immobilier. L'usine de Sabart, en aval dans la vallée, voit la cessation de certaines de ses activités : fermeture des chlorates en 1981, de l'aluminium en 1985, des anodes en 1995.

De plus, le groupe n'investit plus, ne modernise plus et s'attache à un entretien minimum du site. En 1996, l'intention de fermeture du site est clairement annoncée par le président du groupe. La négociation d'un plan de reconversion s'engage dès lors. La fermeture prévue à l'été 2003, a été effective le 19 mars 2003, pour des « raisons économiques et compte tenu de sa vétusté technologique »⁸³.

5.1.2. Le contrat de revitalisation : un mouvement en cours pour riposter à la crise

Suite à cette fermeture, la société Pechiney s'est engagée, par convention passée avec l'Etat, à mettre en œuvre une action d'accompagnement pour la reconversion économique du canton d'Auzat ainsi que pour celui de Tarascon, touché par des mesures similaires. Une enveloppe de 1 650 000 euros est alors prévue⁸⁴.

En janvier 2004, un contrat territorial de revitalisation économique, financé par l'Etat, la région, le département, les communautés de communes, et l'Union Européenne à hauteur de 31 millions d'euros, est mis en place et s'organise autour de quatre axes : le développement économique et l'accueil de nouvelles activités (8, 510 M d'euros), l'habitat et le cadre de vie. (18, 035 M d'euros), l'emploi et la formation (0, 760M d'euros) et la valorisation touristique (3, 891M d'euros)

Un premier bilan de cette revitalisation peut-être avancé, bien que l'opération soit encore en cours ; certains axes connaissent une réussite et voient des réalisations concrètes ; d'autres sont encore des échecs.

⁸² <http://www.histalu.org/iha-theme-article.php>

⁸³ Selon le rapport de suspension de l'activité de l'atelier d'électrolyse d'Auzat du 19 mars 2003. http://cotuplas.com/pwt/PWT_networkv1.nsf/0/

⁸⁴ D'après le N°19 de « l'action de l'Etat en Ariège », Janvier Février 2004 ; présentation du contrat de revitalisation économique du pays de Foix haute ariège.

L'axe concernant le développement économique connaît un bilan mitigé avec un déficit global d'emplois créés dans la vallée, malgré la naissance d'un hôtel d'entreprises accueillant huit entrepreneurs. L'axe habitat et cadre de vie est très actif en ce qui concerne le volet urbain car l'économie résidentielle se développe : constructions de nouveaux logements, opérations d'amélioration telle « l'opération façades »... A l'inverse, le volet agricole n'est pas dynamique et n'a pas permis l'implantation de nouveaux exploitants. Enfin, l'axe de valorisation touristique connaît un bilan positif et a permis le développement de nouvelles activités.

5.1.3. Une orientation touristique affichée pour les deux vallées

En Videssos, cette fermeture prévisible est d'autant plus difficile que, depuis un siècle, toute l'économie valléenne était pilotée par cette mono-industrie et que depuis 1907, l'ensemble du territoire s'était transformé pour répondre aux besoins de celle-ci. Cependant, depuis le milieu des années 1980, consciente des risques de fermeture, la vallée a amorcé une ébauche de reconversion vers une économie touristique. Cet effort se poursuit dans les années 1990 et confirme l'image d'un tourisme sportif et de nature. Sur la lancée impulsée depuis les années 1980, différents projets importants aboutissent dans les années 1990, notamment la construction de deux refuges : Bassiès en 1991, et Pinet en 1993.

En 1996, le district prend en charge la rénovation et l'extension du refuge de l'étang Fourcat, dont la gestion sera ensuite assurée par le CAF. A la même période, le village de vacances de Marc, à l'intersection de la vallée de Videssos et de l'Artigue, voit le jour.

Le projet « Retrouvance », et l'aménagement d'une via ferrata sont parmi les projets récents les plus révélateurs de cet engouement pour un tourisme sportif.

Les randonnées « Retrouvance » organisées conjointement avec l'ONF sont des formules proposant des randonnées avec portage des bagages et hébergement, pendant 5 à 6 jours, avec un accompagnateur. Ce produit existe depuis une dizaine d'année dans les Alpes. Il a été lancé en 2006 en Videssos et s'est appuyé sur la restauration de refuges forestiers par l'ONF. Après une première année de fonctionnement, la fréquentation est satisfaisante, semblable au fonctionnement alpin.

L'aménagement d'une via ferrata en 2007, à l'initiative de la communauté de communes, est mis en gérance après une délégation de service public. Après une seule saison de fonctionnement, il est prématuré de tirer un bilan de la fréquentation de cette nouvelle activité. A l'été 2008, un parc accro-branche dans la vallée est venu compléter le

dispositif d'offre de loisirs sportifs. En effet, diverses structures et événements animent déjà la vie sportive de la vallée. Goulier accueille un centre de formation à la randonnée destinée au grand public mais permettant l'obtention du brevet d'animateur. A l'été 2009, s'est courue la 20^e édition du marathon du Montcalm, course réputée, de 42,5 km et 2580m de dénivelée positif, reliant Auzat au sommet du montcalm.

Actuellement, un projet envisage d'aménager sur les 7ha libérés de l'ancienne usine, une plaine des sports comprenant terrains de foot, tennis, mur d'escalade... Ce projet de près de 3 millions d'euros serait financé à 90% par Pechiney-Alcan, dans le cadre du CTRE. Selon Bernard Piquemal, maire d'Auzat et Conseiller Général « Cette réalisation ne doit être qu'une première étape. Pourquoi ne pas imaginer, de l'autre côté de la rivière près de l'endroit où se trouve l'actuel stade de football, une structure d'hébergement et / ou d'accueil de séminaires qui compléterait l'offre actuelle »⁸⁵.

En effet, il est prévu que la plaine des sports ne soit que le premier maillon d'un dispositif plus ambitieux d'hébergement touristique proposant une résidence de loisir, des chalets, un hôtel et un centre de remise en forme thermo-ludique, l'ensemble ayant une capacité de 1000 à 1500 lits.

Dans la haute vallée du gave de Pau, cette orientation se confirme également : le bassin de Luz accueille dans les années 1990 de nombreuses structures d'accueil touristique. En 1999, sur les 1424 actifs du canton, 1096 travaillaient dans le domaine tertiaire. En plus des stations de ski, la vallée investit massivement dans le thermo-ludisme ; les thermes de Saint-Sauveur ont été restaurés dans les années 1990, et ceux de Barèges vont connaître leur première saison de réouverture après rénovation complète.

D'autre part, le développement touristique s'ancre sur le territoire par des projets d'hébergements de grande ampleur (Gavarnie, Barèges), d'extension des services liés au station de ski, avec par exemple le réaménagement de l'accueil et du point restauration de la station de ski de Barèges...

5.2. Reconnaissance des territoires de montagne comme patrimoine naturel et culturel

5.2.1. Vers un paysage patrimoine en haute vallée du gave de Pau : succession de projets et « mise en valeur »

⁸⁵ Article la dépêche, 07 décembre 2007 « une plaine des sports sur les ruines de Pechiney »

Différents projets, réalisés ou non, illustrent ce basculement dans les conceptions d'un paysage patrimoine.

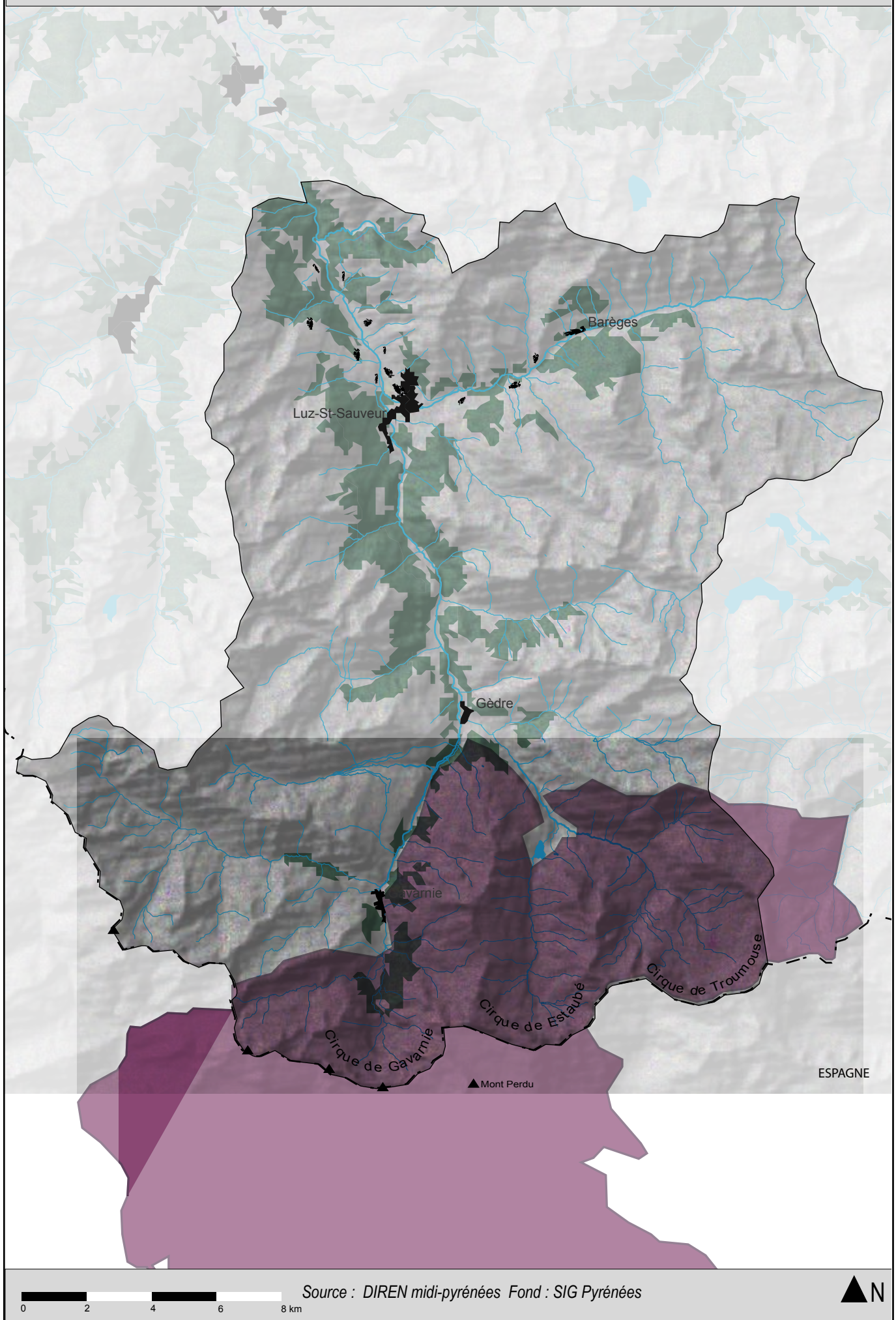
La position du Parc national des Pyrénées dans le « Programme d'Aménagement 1998-2002 » montre une approche nouvelle du pastoralisme et reconnaît le rôle de l'homme dans le fonctionnement des écosystèmes. « Si l'enjeu premier de la zone centrale est bien sa préservation et sa gestion au plus près possible de l'intérêt de la nature, la profondeur de l'empreinte du pastoralisme sur ses écosystèmes et ses paysages est telle qu'il importe d'en assurer l'avenir, dans le respect des exigences de l'espace protégé. Le maintien de l'ouverture de ces milieux pastoraux constitue un enjeu capital pour le parc en matière de préservation des paysages, des habitats et des espèces »⁸⁶.

De même, des pratiques de contractualisation se généralisent dans la vallée. Citons notamment le cas de l'AOC Barèges-Gavarnie, à la suite de l'obtention de l'appellation en 2003, des contrats territoriaux d'exploitation furent signés entre la commission syndicale de la vallée de Barèges et les éleveurs désirant s'engager dans cette production, qui favoriseraient la gestion extensive des prairies.

La reconnaissance d'un paysage patrimoine initie des projets pour préserver les aspects paysagers remarquables de la vallée. Ainsi, en 1989, une convention d'Opération Grand Site est signée avec la commune de Gavarnie, opération qui sera étendue à Gèdre en 2000. L'objectif des OGS est de restaurer la qualité paysagère et naturelle du site et d'améliorer l'accueil touristique pour favoriser le développement économique. Pour Gavarnie, il s'agissait de réagir aux nuisances de la surfréquentation touristique et de trouver une solution aux faiblesses des documents d'urbanisme des communes. Dans le même temps, en 1995, une ZPPAUP est instituée à Gavarnie, avec comme objectif la protection du patrimoine de la commune et une meilleure gestion des pressions touristiques.

⁸⁶ Programme d'Aménagement du Parc national des Pyrénées 1998-2002. Consultable sur : <http://www.parc-pyrénées.com/français/documentation.htm> Ce Programme d'Aménagement est un document qui présente les principales priorités et objectifs poursuivis par le parc pour les 4 années suivantes.

Carte 20 : Le site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO



Enfin, c'est dans cette nouvelle approche du paysage, qui doit cependant composer avec des pratiques héritées, la persistance des zonages et la superposition des réglementations, qu'a lieu en 1997, l'inscription du site Pyrénées-Mont-Perdu au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO au double titre de patrimoine naturel et culturel. Le site comprend une grande partie des communes de Gèdre et Gavarnie, dans la vallée du gave de Pau, et s'étend sur la France et l'Espagne sur 31 189 ha.

(Cf. carte 20)

5.2.2. L'inscription à l'UNESCO : une consécration ?

La question de l'inscription au patrimoine mondial pourrait à elle seule constituer un thème de recherche. Aussi, les éléments présentés ici se restreindront à ceux nécessaires à la démonstration de notre propos.

Le comité du Patrimoine Mondial a reconnu l'intérêt du site pour son patrimoine naturel (critères i et iii)⁸⁷ et culturel (iii, iv, et v)⁸⁸. Le comité justifie en ces termes l'inscription : le massif calcaire du Mont-Perdu présente un certain nombre de formations géologiques classiques telles que des canyons profondément creusés et des cirques spectaculaires. C'est également un paysage exceptionnel avec des prairies, des lacs, des grottes, des montagnes et des forêts. De plus la région présente un grand intérêt pour la science et la conservation.

En ce qui concerne les valeurs culturelles, le comité a inscrit le bien au titre des critères (iii), (iv) et (v) : la zone Pyrénées Mont-Perdu entre la France et l'Espagne offre un paysage culturel exceptionnel qui allie la beauté panoramique à une structure socio-économique qui a ses racines dans le passé et illustre un mode de vie montagnard devenu rare en Europe.

Cette inscription, contrairement aux inscriptions habituelles, n'est pas une initiative de l'UNESCO ou de l'Etat ; elle n'émane pas non plus de la société locale proprement dite. Elle fut en réalité impulsée par une association, « Mont-Perdu Patrimoine Mondial »,

⁸⁷ Critères naturels :

(i) exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.

(iii) phénomènes naturels ou [...] aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelle.

⁸⁸ Critères culturels :

(iii) témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

(iv) exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine.

(v) exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire qui soit traditionnel et représentatif d'une culture (ou de cultures), surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles.

créée par un guide de haute montagne, Monsieur de Bellefon, association regroupant intellectuels et érudits présentant un attachement à la région.

Cette association, très active, a initié le processus mais l'a également porté jusqu'à l'expertise ICOMOS en 1997. L'omniprésence de l'association durant toute les phases du processus d'inscription et malgré une volonté affichée de faire participer les élus, n'a semble-t-il pas été favorable à l'appropriation, tant par les habitants que par les élus locaux, de ce bien inscrit au patrimoine mondial.

En effet, aujourd'hui, loin d'être la consécration attendue, ce classement a du mal à « vivre localement » et le site connaît un véritable manque d'appropriation de la société locale. Cette désaffection, ou ce manque d'appropriation, serait à l'origine de l'inertie ou des hésitations des autorités en charge de régler les problèmes identifiés par l'ICOMOS lors de son inspection en 1996 (GUTTINGER, 2007). Il s'agit notamment d'une route à trop haute altitude et de son parc de stationnement au cirque de Troumouse et de l'organisation annuelle d'un festival de musique, au lieu-dit La Prade à Gavarnie, sur une prairie, à mi-chemin entre le cirque et le village. Par ailleurs, plus de dix ans après l'inscription, le plan de gestion du site a toujours des difficultés à aboutir. Tout au plus label, l'inscription au patrimoine mondial ne s'impose pas comme pouvant initier de nouveaux modes de gestion. Sans passer par une analyse trop longue, une mise en perspective des différents éléments qui peuvent expliquer l'insuccès de cette mesure s'avère nécessaire.

Tout d'abord, l'objet même du classement pose problème. Si le site est classé patrimoine culturel et naturel, il est d'abord envisagé sous l'angle du paysage naturel car malgré l'intention de dépasser les clivages, les réminiscences de la pensée écologiste restent fortes. Dans le dossier de demande d'inscription, l'association a mis en évidence l'importance du patrimoine naturel, alors que les arguments manquent pour le culturel. La dimension culturelle défendue dans le dossier repose sur des relations transfrontalières étroites entre vallées du gave de Pau et de Broto en Espagne, ordonnées par des traités de « lies et passeries », qui n'ont plus guère de réalité. Tout au plus, les relations entre communautés se résument-elles aujourd'hui à une occupation foncière des estives par les troupeaux aragonnais. C'est cependant cet aspect qui a été choisi alors même que d'autres éléments dignes d'intérêt ont été passés sous silence (apports du thermalisme et du pyrénéisme à la région, singularités des pratiques pastorales...).

En second lieu, le périmètre du classement reflète ce même déséquilibre et la prédominance d'une vision naturaliste. Le découpage prend soin d'éviter toutes zones construites et habitées et de ce fait de nombreuses zones intermédiaires sont exclues d'un périmètre qui se concentre sur les estives et les hautes terres. Il devient donc difficile

d'envisager une gestion du territoire par des pratiques pastorales utilisant tous les étages de la montagne.

Depuis cette inscription d'une partie de la vallée au patrimoine mondial de l'humanité en 1997, il n'existe donc toujours pas de structure de gestion pour le site. De plus, les menaces identifiées par la mission UNESCO cristallisent le débat et restreignent la question du patrimoine mondial à deux points d'achoppement : celui du festival de Gavarnie et celui de la route à péage de Troumouse.

En 2008, cette situation de blocage a conduit le comité du Patrimoine Mondial à engager les Etats à demander l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial en péril.

La vallée s'est récemment engagée sur la voie de l'intercommunalité. En décembre 2008, quinze communes de la vallée se sont fédérées en « communauté de communes du Pays Toy », alors que, depuis 2000, existait la communauté de communes de « Gavarnie – Gèdre ». Ce nouveau cadre territorial élargi permettra peut-être de faire évoluer la situation conflictuelle cristallisée autour du patrimoine mondial.

5.2.3. Le Vicdessos dans le PNR, vers une patrimonialisation...

Le projet de PNR, impulsé par des élus locaux, a démarré en 1997, avec comme objectif est de revitaliser et de préserver des territoire ruraux à « l'équilibre économique fragile, mais bénéficiant d'un patrimoine naturel et culturel remarquable ».

En 2003 a été réalisée l'étude de faisabilité. Cette phase permet d'établir un diagnostic du territoire, de définir le périmètre précis du parc, de définir les enjeux et les premières orientations, de fixer une méthode et un calendrier pour l'élaboration de la charte.

Le territoire retenu regroupe 145 communes ; il comprend toute la partie Ouest du département, des pré-Pyrénées aux crêtes frontières. Sa limite Ouest s'étire du bassin versant du Vicdessos, à la rive gauche de l'Ariège entre Tarascon et Foix. Saint-Girons est le seul grand ensemble urbain compris dans le périmètre. Ce parc s'étend du piémont avec des altitudes d'environ 200m jusqu'aux hauts sommets : pique d'Estats 3143 m ou mont Valier 2838m. Ce territoire englobe trois pays, le « pays du Couserans », dans son intégralité et partiellement les pays de « Foix-Haute Ariège » et pays de « Pamiers-Portes d'Ariège ».

L'année 2004 voit la procédure officielle de création du projet de préfiguration du PNR. L'animation est confiée à l'ARPE, en attendant la création d'un syndicat mixte. En 2005, une équipe technique est désignée et le syndicat mixte de préfiguration est créé pour animer et préparer la charte. Celle-ci a été soumise à enquête publique fin 2007-début

2008 et a reçu un avis favorable le 9 avril 2008. Et le parc est créé officiellement en mai 2009, incluant dans son périmètre toutes les communes présenties sauf trois. A l'issue de cette création, la qualité de la démarche menée par le syndicat mixte a été saluée par la fédération des PNR qui a en outre souligné le travail intense d'animation.

Dès à présent, le parc affiche une volonté forte d'action sur les paysages et les études sur le paysage ou le patrimoine sont enclenchées (inventaire du petit patrimoine bâti, résorption des « points noirs paysagers »...).

La charte propose des mesures qui sont déclinées pour chaque entité valléenne. Les orientations concernant le Vicdessos se réfèrent principalement aux articles 7 : « préserver et faire vivre les patrimoines naturels et bâtis », 8 : « dynamiser et structurer les filières locales pour une gestion durable des Pyrénées ariégeoises » et 11 : « favoriser la mobilisation foncière et la gestion économe de l'espace ».

Pour l'article 7, il s'agit d'une attention particulière portée au cadre de vie (« paysages vivants »), aux espaces naturels et à la valorisation du patrimoine bâti. Au niveau de l'article 8, les filières agricoles et bois sont à maintenir ou à valoriser ; le tourisme durable, dans des formes diverses (activités de pleine nature, stade de neige, offre d'hébergement ...) est à développer. L'article 11 concerne également le cadre de vie et sa gestion par des documents d'urbanisme appropriés.

En choisissant de participer à cette démarche de PNR, la société du Vicdessos affirme sa volonté de se saisir de son patrimoine ; de le préserver et de s'en servir comme d'un levier de développement touristique culturel. Cette adhésion, confirme cet engouement pour un environnement de qualité. Le PNR est perçu par les acteurs locaux comme un label indéniable pour l'épanouissement du tourisme.

- Synthèse 1990-2009 : crise socio-économique et parachèvement du dispositif patrimonial

Cette période est marquée par un constat de crises : crise du paysage qui exprime désormais la déprise agro-pastorale enclenchée dans les années 1950, crise des activités traditionnelles, crise industrielle de plus en plus probable, enfin, crise démographique, avec des vallées qui ne cessent de se dépeupler même si le rythme est moins soutenu qu'auparavant.

Des stratégies de réorientation économique sont alors mises en place, avec une volonté affichée de développement touristique. Cela donnera lieu en Vicdessos à une

recomposition territoriale permettant d'organiser une filière « tourisme vert », le paysage devenant un atout et une ressource, même s'il reflète des pratiques en désuétude.

En Haute Vallée du gave de Pau, un développement important des sports d'hiver et le choix de la double activité caractérisent le territoire.

En ce qui concerne la protection, l'objet a changé : il ne s'agit plus d'une protection de la nature mais d'un patrimoine lié aussi à des pratiques sociales. Le paysage porte à la fois une dimension naturelle forte, relayée par l'enfrichement de reconquête, ainsi que l'image d'un patrimoine culturel important indissociable de pratiques traditionnelles fragilisées. La question du patrimoine naturel est désormais associée à la question des activités humaines, qui peuvent être un facteur de biodiversité. Cela replace l'exploitation du terroir par la pratique pastorale au cœur du débat et le Parc national des Pyrénées accorde une place nouvelle à l'élevage dans ses plans d'aménagement, reconnaissant le pastoralisme comme garant d'une certaine biodiversité. La mise en œuvre du label AOC Barèges–Gavarnie ira également dans le sens de cette reconnaissance.

Cette patrimonialisation des territoires se retrouve dans les deux vallées considérées : l'une après de multiples reconnaissances, est consacrée par l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1997, l'autre va s'impliquer dans une démarche de parc naturel régional.

Toutefois, il perdure encore un décalage entre cette prise de conscience, ces déclarations d'intentions et les réalisations. La notion de paysage culturel, même si elle est de tous les discours, peine à être appropriée par les acteurs locaux de façon concrète.

Conclusion du chapitre 3 : rapports de force, succession idéologique, décalages et atemporalité de certaines représentations...

Cette périodisation, (Cf. figures 6, 7 et 8) rythmée par l'émergence d'enjeux nouveaux et de rapports sociaux particuliers, met en évidence les idéologies et les catégories d'intervention politique qui s'affirment au cours du temps. Les périodes s'y chevauchent. Une phase commence sans qu'une autre soit véritablement finie...Le glissement des valeurs et des représentations des différents groupes sociaux ne permet pas d'identifier des seuils stricts ...

En moins de deux siècles, ces deux vallées sont passées de « territoires quasi-autarciques» à des territoires intégrés au système économique national et international.

Cette intégration s'illustre par des transformations brutales et rapides, par une succession de points de vue tranchés sur ces espaces et des choix d'actions qui ont cristallisé toutes les attentions.

Ainsi, on assiste durant tout le XX^e siècle à :

- une *évolution des représentations et des valeurs attribuées au paysage* : paysage esthétique puis paysage naturel, souvent opposé au paysage ressource, industriel ou touristique... Cette diversité des regards s'est vivement exprimée en haute vallée du gave de Pau, plus modestement en Vicdessos.

- une volonté de légitimer ces représentations paysagères et donc d'imposer sa pensée à un autre groupe social. *Le paysage est donc un révélateur des oppositions de représentations* et des conflits sociaux. Et cela, d'autant plus que ces territoires de montagne ont vu usages, pratiques et ressources potentielles se multiplier.

Cette mise en perspective sur la longue durée met en évidence des *rapports de force et des intérêts divergents* tout au long de l'histoire. Ces vallées apparaissent l'une et l'autre comme lieux de conflits sociaux, entre populations locales et populations extérieures, opposant souvent « intérêt général » et « intérêt particulier » ou « local ». Elles sont aussi le lieu d'une opposition ou d'une *mise en tension systématique entre protection et développement*.

- une orientation nouvelle des regards et la *naissance d'une fracture entre haute et basse montagne*. La haute montagne devient lieu de tous les égards et de tous les conflits, notamment en Haute Vallée du gave de Pau.

Cette mise en perspective dévoile ainsi *le décalage inévitable entre les causes et les effets*, entre une évolution du paysage, le moment où elle est perçue et les réponses institutionnelles qui lui sont apportées.

Chacune des périodes met en évidence une certaine catégorie d'acteurs. Alors que la communauté locale était la principale gestionnaire de son territoire, elle a été successivement confrontée à d'autres acteurs influents. Se sont succédés l'Etat, à partir de 1860, représenté par l'Administration des Eaux-et-Forêts en charge de restaurer la montagne, puis des investisseurs privés extra-valléeens, dès le début de XX^e siècle, brandissant l'intérêt public de la modernisation (industrie, tourisme) ainsi que des élites intellectuelles et des associatifs étrangers aux vallées souhaitant protéger le pittoresque montagnard ; à nouveau l'Etat dans les années 1960, avec le mouvement des politiques environnementales ; enfin, dans cette situation héritée, les années 1990 voient le retour des collectivités locales comme principales initiatrices de projets.

Dans les années 1990, ces vallées connaissent une crise profonde de la société. Elles sont toutes deux confrontées à une crise de l'économie pastorale, mais l'une, la haute vallée du gave de Pau, est soumise à de nouvelles pressions, notamment touristiques et de protection du patrimoine naturel, l'autre, la vallée du Vicdessos, est confrontée à la crise industrielle et à un profond désintérêt patrimonial.

A cette période va se produire un basculement dans la façon de considérer le patrimoine montagnard alors que les politiques d'aménagement du territoire évoluent. La politique du zonage va peu à peu laisser la place à une réflexion sur une gestion plus globale : protection et développement pourront être envisagés de concert.

Dans la dernière phase de cette périodisation, le cheminement vers une vision patrimoniale plus large, mettant en cohérence opérations de protection et de développement, laisse entrevoir une posture politique et institutionnelle nouvelle. Toutefois, les acteurs locaux des deux vallées semblent parfois en décalage dans leurs actions et ne semblent pas encore s'être approprié cette posture.

Si pendant près d'un siècle, ces territoires de montagne ont été, l'un et l'autre, au cœur de convoitises, la situation de ces vallées est aujourd'hui relativement différente et les problématiques de gestion dissemblables : une vallée à une renommée internationale, l'autre fait figure de sinistrée et de mal-aimée.

Cependant, si cette mise en perspective est rythmée par des transformations qui se succèdent, il semble aussi que certaines représentations héritées perdurent toujours. Certaines représentations seraient en passe d'accéder à l'atemporalité ; ainsi la valeur accordée progressivement à la haute montagne depuis le début du XX^e ne se dément plus ; ce paysage des sommets a acquis une réputation d'espace remarquable et véhicule désormais l'idée de nature et de beauté immuable.

Figure 6 : Synthèse des événements / Vallée de Vicdessos et haute vallée du gave de Pau

Chronologie des principaux événements en Vicdessos		Chronologie des principaux événements en HVG de Pau	
1750	1675 : Mme de Maintenon et Duc du Maine à Barèges et 1680 : Louvois à Barèges 1734 : construction de l'hôpital militaire de Barèges 1742 : Traité sur les eaux de Barèges par Meighan	1750	1675 : Mme de Maintenon et Duc du Maine à Barèges et 1680 : Louvois à Barèges 1734 : construction de l'hôpital militaire de Barèges 1742 : Traité sur les eaux de Barèges par Meighan
1860	1827 : CODE FORESTIER 1830 : fin de la construction des bordes 1852 : minimum forestier	1860	1827 : CODE FORESTIER 1830 : fin de la construction des bordes 1852 : minimum forestier
1905	crise et "restauration" de la montagne tentatives de reboisement avortées 1882 : LOI RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE reboisements effectifs	1905	crise et "restauration" de la montagne tentatives de reboisement avortées 1882 : LOI RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE reboisements effectifs
1960	grands aménagements modernes et protections des sites 1906 : construction usine Auszat 1906 : LOI PROTECTIONS DES MONUMENTS NATURELS 1906-1909 : aménagement des torrents 1911 : chemin de fer à Auszat 1909-1917 : aménagement et retenue de Bassiès 1930 : LOI PROTECTIONS DES MONUMENTS NATURELS ET DES SITES 1931 : fermeture de la mine du Rancé 1939 : construction usine de Pradières 1940 : construction barrage Izourt 1941 : inscription du lac du Fourcat 1950 : construction barrage Gaiourre	1960	grands aménagements modernes et protections des sites 1906 : construction usine Auszat 1906 : LOI PROTECTIONS DES MONUMENTS NATURELS 1906-1909 : aménagement des torrents 1911 : chemin de fer à Auszat 1909-1917 : aménagement et retenue de Bassiès 1930 : LOI PROTECTIONS DES MONUMENTS NATURELS ET DES SITES 1931 : fermeture de la mine du Rancé 1939 : construction usine de Pradières 1940 : construction barrage Izourt 1941 : inscription du lac du Fourcat 1950 : construction barrage Gaiourre
1990	préoccupations environnementales et développement touristique 1987 : syndicat d'initiative 1988 : fédération pastorale de l'Arège 1989 : district de la communauté rurale d'Auzat et du Vicdessos 1990 : projet du port de Rat 1991 : refuge de Bassiès	1990	préoccupations environnementales et développement touristique 1987 : syndicat d'initiative 1988 : fédération pastorale de l'Arège 1989 : district de la communauté rurale d'Auzat et du Vicdessos 1990 : projet du port de Rat 1991 : refuge de Bassiès
2009	reconversion, territoriale et patrimonialisation 2002 : Com Com 1993 : LOI PAYSAGE 1993 : refuge de Pinet un seul site classé natura 2000 : « Mont Ceint... » 1992 : NATURA 2000 1992 : NATURA 2000 1992 : projet de ZAC à Gavarnie	2009	reconversion, territoriale et patrimonialisation 2002 : Com Com 1993 : LOI PAYSAGE 1993 : refuge de Pinet un seul site classé natura 2000 : « Mont Ceint... » 1992 : NATURA 2000 1992 : NATURA 2000 1992 : projet de ZAC à Gavarnie

Cette synthèse présente les principaux événements qui marquent la transformation des paysages matériels ou des représentations dans les vallées de Vicdessos et du gave de Pau. Sont figurées à la fois les principales lois édictées au niveau national (en majuscules) et leurs répercussions à l'échelle locale (bandes colorées) et des événements particuliers à chaque entité valléenne.

On peut voir se dessiner par exemple, au travers de ces événements des similitudes et des divergences, tels l'émergence précoce du thermalisme et du tourisme en HVG de Pau, un décalage conséquent quant à la protection pittoresque ou naturelle, importante en HVG de Pau, minimale en Vicdessos, le poids et la précocité de l'industrie en Vicdessos, mesuré en HVG de Pau...

Figure 7 : Décalage entre processus socio-culturels et traductions paysagères, en vallée de Vicdessos

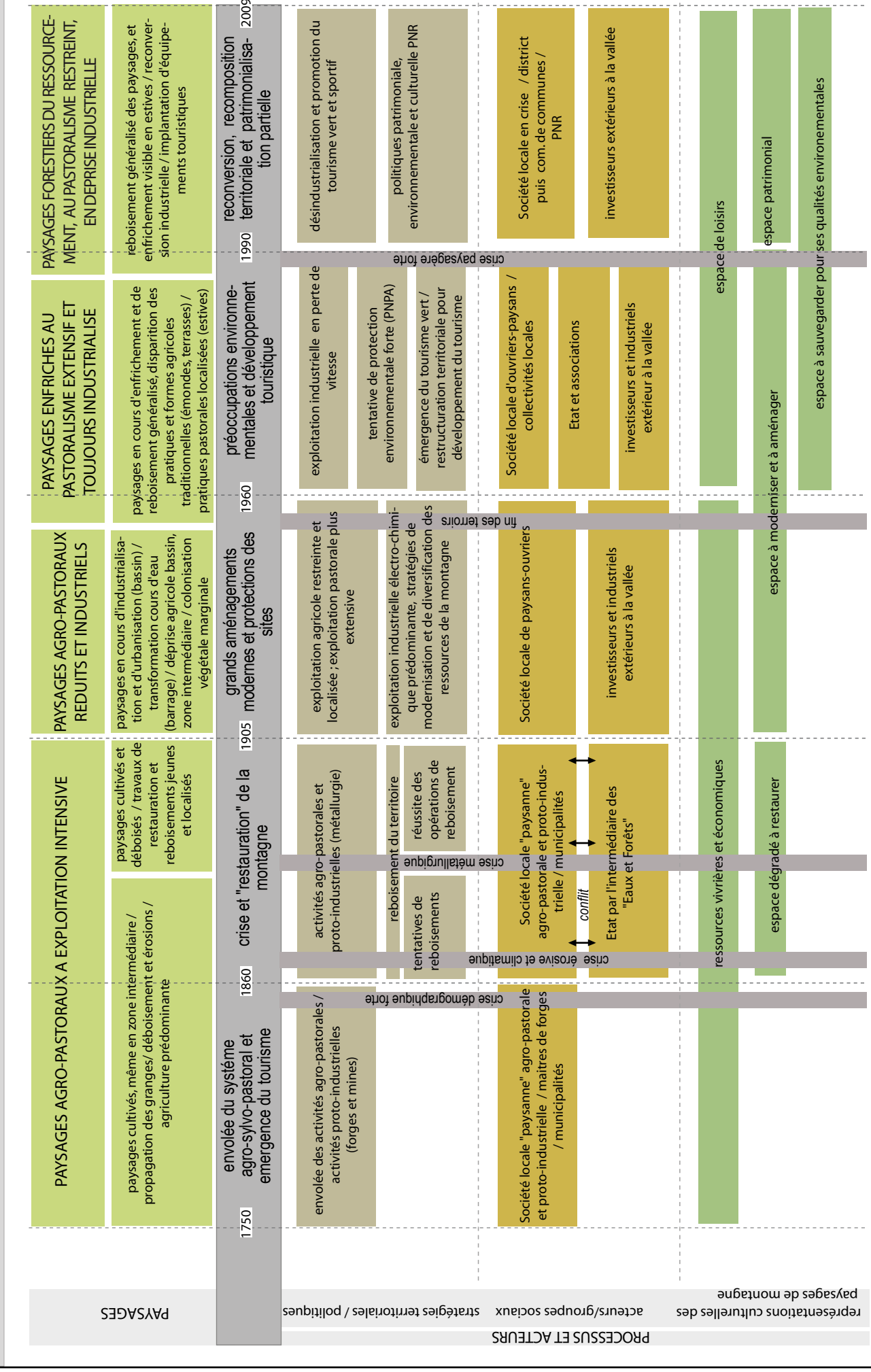
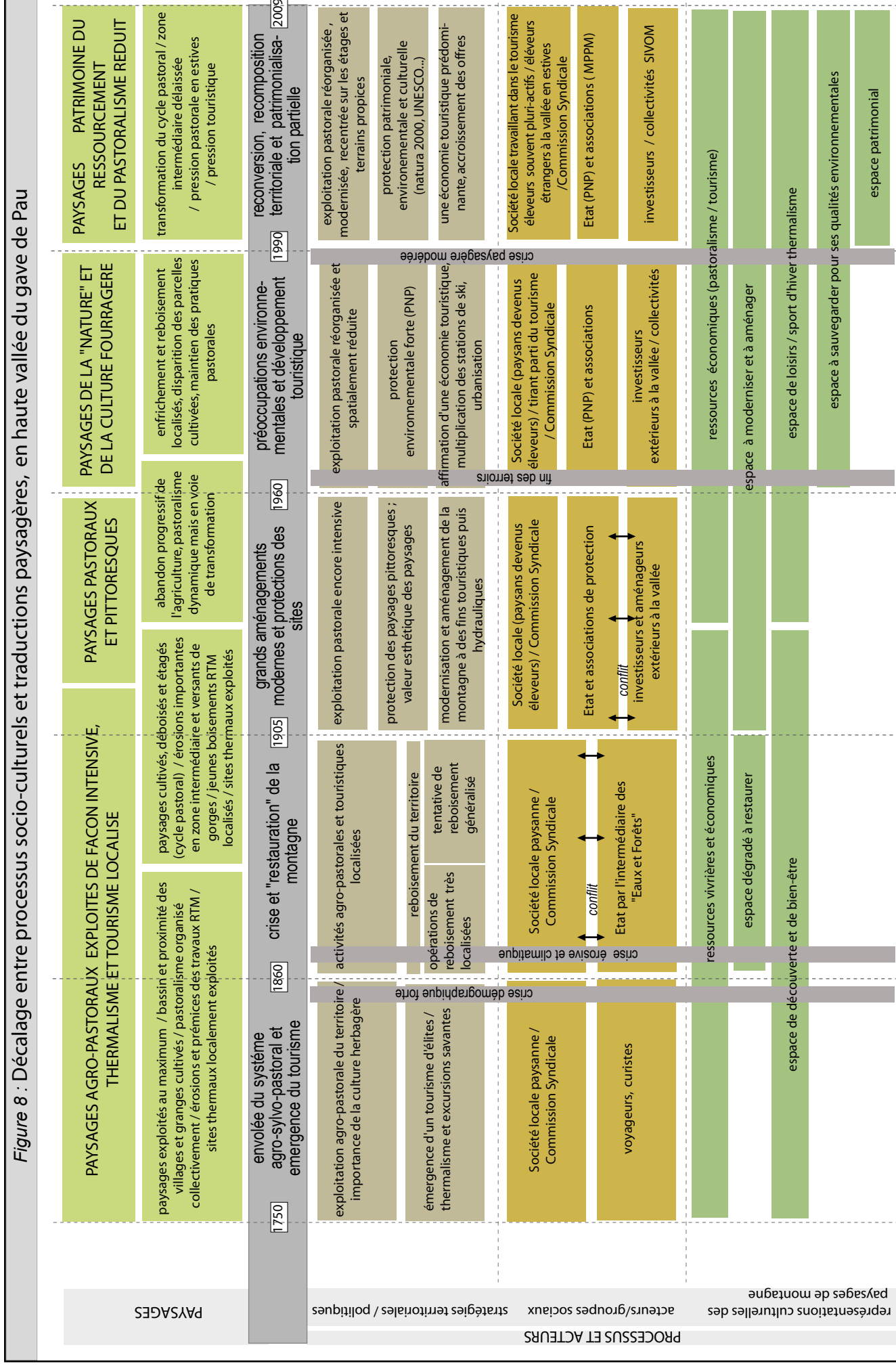


Figure 8 : Décalage entre processus socio-culturels et traductions paysagères, en haute vallée du gave de Pau



Chapitre 4



PAYSAGE, ACTEURS ET PROJETS DE TERRITOIRE

Chapitre 4 - Paysage, acteurs et projets de territoire

L'objectif de ce chapitre est de cerner la position des élus locaux vis-à-vis des transformations passées des paysages, des dynamiques actuelles et des projections futures. Il s'agit au travers de l'analyse des discours recueillis de décrypter les stratégies territoriales menées et d'identifier un scénario futur probable. Cette partie vise à replacer les regards portés par les élus sur le paysage présenté dans ses aspects dynamiques, et à comprendre de quelle manière ils se figurent les transformations paysagères, les paysages présents et envisagent le paysage futur de leur vallée. Il s'agit aussi de dépasser les discours tenus et de les interpréter pour esquisser une ébauche des perceptions qui orientent les décisions des élus. Cette étape et ces connaissances sont indispensables à l'élaboration d'un diagnostic complet et approfondi du territoire.

Les regards portés sur les paysages sont multiples. Pour Raphaël Larrère (LARRERE, 2002), ces regards peuvent être classés en trois catégories : les regards formés, par une culture artistique, les regards informés, dépendant d'un savoir, les regards initiés, endogènes, faits de rapports pratiques et sensibles au lieu. Le regard et discours des maires des communes ou de leurs adjoints ont particulièrement retenu mon attention. Acteurs singuliers, au cœur du pouvoir décisionnel, on présume qu'ils portent un regard hybride sur le paysage : à la fois informé, lié à leur fonction même, et initié, la plupart étant originaires du territoire ou y résidant depuis de nombreuses années. Personnages qui participent de manière active aux choix et aux décisions en matière de stratégie territoriale, on peut penser qu'ils sont particulièrement conscients et sensibilisés aux évolutions paysagères, passées et en cours, et qu'ils en connaissent les processus généraux.

On s'interrogera ici plus particulièrement sur le lien potentiel entre les décisions prises, les politiques engagées et les évolutions paysagères. Le rapport entre stratégie territoriale et conséquences paysagères est-il toujours établi par les élus ? Existe-t-il une adéquation entre l'avenir souhaité et les actions engagées ? La « conscience paysagère » est-elle similaire d'une vallée à l'autre ? À quels facteurs peut-elle être liée ? En guise de synthèse, à partir des discours des élus et des acteurs locaux, les évolutions futures des paysages seront envisagées à travers la construction de *scenarii* tendanciels.

1. Paysage, discours et projets d'acteurs

Des entretiens ont été menés auprès des acteurs des deux vallées. Pour aborder la question des paysages sous l'aspect de leurs évolutions, les acteurs sont amenés à s'exprimer à partir des séries photographiques diachroniques. Elles sont un support pour évoquer les transformations passées et en cours, et envisager les futures évolutions possibles. Ces séries dispersées sur le territoire sont aussi une occasion de faire émerger les sites d'intérêts.

En Vicdessos, les entretiens ont été menés auprès de huit acteurs du territoire principalement des élus de communes, mais aussi, un chargé de mission à la communauté de communes et une chargée de patrimoine. En haute vallée du gave de Pau, les entretiens ont concerné cinq acteurs du territoire, maires de communes ou adjoints. Dans les deux cas, sept séries photographiques ont été proposées, montrant les principales dynamiques identifiées.

1.1. En Vicdessos : une vision collective de l'avenir, mais une stratégie déséquilibrée.

Dans une première phase, un panel de sept séries photographiques est proposé comme support de discussion aux acteurs. Cet ensemble photographique présente la majorité des dynamiques paysagères qui ont marqué le paysage pendant un siècle ; il doit permettre aux acteurs d'observer et de s'exprimer sur ces changements : végétalisation, lutte contre l'érosion, déprise agro-pastorale, urbanisation, industrialisation et désindustrialisation, développement touristique, patrimonialisation...

1.1.1. Regards sur les changements : un discours pluri-temporel

Les dynamiques présentes sur les clichés ont bien été identifiées par les interviewés ; en fonction de la série présentée, toutes les dynamiques ne sont pas systématiquement soulevées. Si le cliché est « ciblé » et présente peu de phénomènes, tous les phénomènes sont vus ; si le cliché présente des transformations nombreuses ou de types très divers, souvent une ou deux dynamiques retiennent davantage l'attention au détriment des autres dynamiques, alors non évoquées. La présentation de ces séries a bien sûr été propice à de nombreuses digressions : il n'a pas toujours été question des transformations visibles sur

les photographies mais des changements sociaux de la vallée, des stratégies mises en œuvre ou encore des projets à venir...

Cette appréhension des transformations va d'abord être restituée par l'entrée « site à site » ; les dires de la totalité des acteurs vont être synthétisés pour chaque série photographique, c'est-à-dire pour chaque lieu. Ces séries proposées aux acteurs sont présentées ci-après, adjointes de tableaux ; ces tableaux énoncent, selon moi, les dynamiques perceptibles sur les clichés, pouvant amener à une observation et à un développement de discours ; ils exposent (en grisé) les dynamiques effectivement observées par les locuteurs.

Trois séries photographiques portaient sur le fond de vallée (série bassin d'Auzat/versant d'Olbier ; série bassin d'Auzat/usine ; série bassin de Vicdessos) :

- Série 1 : bassin d'Auzat/versant d'Olbier : des dynamiques végétales « regrettables » mais inévitables

Pour cette série, la majorité des acteurs s'est surtout focalisée sur les dynamiques de déprise agricole et de colonisation végétale visibles sur le versant d'Olbier. Un seul a relevé les dynamiques d'urbanisation. Quelques uns ont évoqué le château de Montréal-de-Sos.



Série photographique 1 : Bassin d'Auzat / versant d'Olbier

Série de Auzat/Olbier	urbanisation	végétalisation	déprise agricole	patrimoine	tourisme	autres
Maire de Goulier						
Maire de Siguer						
Maire de Auzat						
Maire de Sem						
Maire de Vicdessos						industrie et crassier
Maire de Suc						problème foncier
Chargé mission						industrie

Tableau 5 : Dynamiques et éléments observés sur la série Auzat/Olbier par chacun des acteurs

Cette série a donc engagé les acteurs à s'exprimer sur les dynamiques végétales. Le ton est celui d'un constat un peu fataliste, avec du regret ou de la nostalgie ; parfois de l'étonnement, non du phénomène lui-même, mais de l'ampleur de celui-ci.

« Moi, en fait, j'ai un côté un petit peu nostalgique, parce que je trouve qu'on a une très belle vallée, mais une vallée beaucoup trop boisée dans tous les cas ; et c'est vrai que le fait qu'elle soit trop boisée donne une impression de manque de dynamisme, de manque d'activités humaines »

« Qu'est-ce que ça a gagné la forêt ! Enhhhhh ! »

Le mot friche est prononcé une seule fois pour désigner l'avancée de la végétation ; les vocables utilisés ne sont pas négatifs : boisements, forêts, surface boisée, feuillus, arbres ; il est toutefois question de forêt « qui gagne », « qui mange », « qui enserre », de « poussées sauvages », « de sensation d'étouffement ».

« Je pense que s'il y avait beaucoup moins d'arbres, ça atténuerait un peu la sensation d'étouffement qu'on pourrait avoir avec les montagnes... Déjà, du fait d'avoir les montagnes de tous les côtés, il y en a qui sont oppressés à cette idée là ! Et je trouve que le fait qu'il y ait les arbres, ça renforce cette sensation d'étouffement... »

« Les terrasses évidemment qui sont sous Olbier, qui n'existent plus aujourd'hui, puisqu'elles ont été mangées par la forêt, plus cultivées, surtout, et mangées par la forêt »

« Même les arbres, ils arrivent à monter sur le roc... »

« C'est inexorable... ce sont les feuillus qui gagnent du terrain... ce sont des poussées sauvages [...] *au sujet de la première photo de la série* : Là, c'est Olbier... mais, c'était cultivé là... c'était magnifique... moi, je l'ai connu, pas comme ça... je suis née en 1946, vous voyez... Je l'ai connu quasiment comme ça... c'est vrai que c'est terrible... mais je crois que les gens ne s'en rendent pas compte sauf... lorsque tout ce qui se retrouve en bordure... c'est mon cas, et nous avons eu l'impression petit à petit d'être enserrés dans une barrière verte... »

Ce processus d'avancée de la végétation est connu et bien expliqué par la déprise agricole. A cette occasion le problème de gestion du foncier privé est énoncé par un maire et notamment le problème d'indivision :

« J'ai oublié de vous signaler un grave inconvénient, chez nous : c'est toutes les successions qui n'ont pas été réalisées... cette idée que tout est dans l'indivision, la difficulté pour certains de prendre une décision, ils se retranchent derrière l'indivision... et le coût des différentes successions... le coût du règlement est supérieur à la valeur même du terrain... Donc, je l'ai connu, (cet état des paysages en 1950) je ne peux que le regretter... mais, nous avons de la difficulté à faire passer ce message... parce que, les gens sont quand même... pour eux, c'est un espace de liberté, ici, leur résidence secondaire... et c'est l'idée de dire : mais, je fais ce que je veux ! C'est un bien de mon grand-père et je fais ce que je veux... »

Pour certains d'entre eux, les clichés évoquent le patrimoine par l'intermédiaire de Montréal-de-Sos ; les actions engagées paraissent bien perçues et satisfaisantes en terme de résultats.

« Oui, d'ailleurs dans le patrimoine, il y a aussi Montréal-de-Sos, et les fouilles qui ont été développées depuis plusieurs années et qui continuent, ça fait parti d'un des chemins du pôle du patrimoine. »

« Par contre, ils ont fait un sacré travail au château... parce qu'on ne voyait rien, à part le mur qu'on voit toujours ... et celui qui est à l'opposé qui fait un peu l'angle, c'était tout ce qu'on voyait... il fallait deviner, qu'il y avait toujours quelque chose dessous... ça, c'était assez extraordinaire... »

Un seul acteur évoque le développement urbain d'Auzat en rapport avec l'implantation de l'usine :

« Et là [...] les deux cités Péchiney ... des cadres sur le haut et des ouvriers sur le bas... et même plus, puisque ça, ce sont déjà des villas qui existent toujours... celles là. C'était plusieurs villas couplées et il y avait ensuite, on ne le voit pas sur celle là, les phalanstères... »

- Série 2 : bassin d'Auzat / usine : reconversion du centre névralgique de la vallée

Cette série conduit les acteurs à s'exprimer principalement sur le processus d'industrialisation, entendu dans son cycle complet, c'est-à-dire jusqu'à sa crise et son démantèlement. Ces photos sont davantage l'occasion de s'exprimer sur les changements sociaux de la vallée et sur les stratégies en cours et les projets à venir. Les autres phénomènes visibles sur les clichés, telle que l'urbanisation sont évoqués ; la végétalisation des versants l'est très partiellement, et son corollaire la déprise pastorale aucunement.



Série photographique 2: Bassin d'Auzat / usine

Série Auzat	urbanisation	végétalisation	déprise agricole	industrialisation	autres
Maire de Goulier					
Maire de Siguer					Artisanat ; retour «comme avant»
Maire de Auzat					pollution
Maire de Sem					pollution
Maire de Vicdessos					avenir « en haut » et non dans le fond des vallées
Maire de Suc					pollution et divers
Chargé mission					projet avenir
Chargé patrimoine					pollution

Tableau 6 : Dynamiques et éléments observés sur la série d'Auzat par chacun des acteurs

Dans cette série, beaucoup ne voient que, ou qu'en premier lieu, la disparition de l'usine, l'espace vide de l'usine ; le parallèle entre disparition de l'usine et disparition de la vie

de la vallée est évoqué dans certains discours ; les propos tenus concernent la désindustrialisation et la reconversion économique en cours. Plus qu'un simple changement paysager, ce cliché est symbole d'une transformation profonde, d'un événement brutal dans l'histoire de la vallée et de ses paysages.

« Je sais que pour Auzat, c'est la catastrophe du siècle, c'est sûr, puisque tout le monde a dû partir... »

« C'est vrai que ça fait un peu vide, là maintenant... [...] c'est vrai que ça fait un trou »

« La démolition de Péchiney est sérieusement entamée... »

« Ils l'ont toute rasée, toute enlevée, c'est propre »

Tous évoquent les projets sur le site de l'ancienne usine, que ce soit le centre artisanal ou la plaine des sports. Deux communes semblent particulièrement enthousiastes et porteuses de ce projet ; il s'agit des deux communes du bassin, Auzat et Vicdessos.

« Le projet qui sera fait là, ça pourra être un plus : mais le projet complet : avec l'accueil, l'hébergement... Ces gens-là viendront, les équipes nationales, etc... mais seulement si on a des supers structures d'accueil : salons de massages et tout... » (Maire de Vicdessos)

Après la description du projet :

« Voilà, c'est sûr que c'est une partie de l'avenir du territoire » (chargé de mission de la communauté de communes)

Les communes des hauteurs semblent plus modérées, plus prudentes quant à cet avenir sportif :

« Je ne sais pas si c'est une activité porteuse... non, je crois que l'un des principaux problèmes de la vallée pour son développement économique, comme il n'y a quasiment plus que le tourisme comme activité motrice, on pourrait dire, [...] c'est le manque d'hébergement. Il n'y a pas d'hébergement digne de ce nom dans la vallée »

Quelques uns abordent l'urbanisation passée, mais ils expriment surtout les dynamiques en cours et la volonté de développer une économie résidentielle dans le bassin.

« Les maisons se ferment, les vieilles familles s'en vont, et les nouvelles familles ... ont d'autres besoins, ils veulent plutôt une maison avec un peu de terrain autour, et puis le centre de gravité se déplace puisque le centre d'activité se déplace... avec l'importance ensuite de voies d'accès et de communication entre les différentes zones qui sont partagées aujourd'hui par la route départementale, qu'il faut aussi réaménager justement...[...] Le village est en train de s'étendre, de s'agrandir, d'un côté comme de l'autre... »

« ...puisqu'on revient sur de l'économie résidentielle, donc donner envie avec un cadre de vie, qui s'est amélioré depuis 10 ans, c'est l'améliorer encore plus pour que des gens aient envie d'habiter dans la vallée quitte à ce qu'ils n'y travaillent pas... parce que il n'y a pas de travail pour tout le monde... mais c'est un autre challenge à côté, c'est rendre disponible des terrains pour la construction et rouvrir des logements pour le moment qui sont fermés à la location »

Il apparaît que les questions de l'urbanisation et du tourisme sont considérées comme centrales. La volonté, la conviction dans les propos témoignent de l'importance de ces deux thèmes. Ils montrent aussi que les élus ont bien tourné la « page Péchiney » et se sont désormais orientés dans une autre voie de développement économique. Cette série est celle qui a le plus incité à parler de l'avenir du territoire.

Enfin, il a souvent été fait état de la pollution liée à l'usine lors de son fonctionnement. Sujet tabou pendant son fonctionnement, la pollution est aujourd'hui dénoncée ; il s'agit là d'une véritable interrogation des élus qui ignorent la rémanence du phénomène, son intensité...

« Donc la pollution récente, elle existait... ! Je n'ose pas imaginer ce qu'elle était dans les années 1970 ! C'est ça que je veux dire [...] Et on ne sait rien sur la pollution actuelle, du sol, des eaux... »

« Qu'est-ce qu'elle a pu polluer...enhhhh ! Parce que là, il y a eu toute une période, jusqu'à ce qu'ils reprennent les fumées, il n'y avait rien, c'était la roche ! Il poussait rien du tout ; et le jour où ils ont capté les fumées, la végétation est repartie et là on voit bien... »

« Vous arrivez au milieu des années 70 où les arbres n'avaient quasiment plus de feuilles...c'était des squelettes... Et une fois qu'elle a été modernisée, on a vu la nature reprendre vie, pour en arriver à toute cette verdure... »

- Série 3 : bassin de Vicdessos : des potentialités d'urbanisation

La principale dynamique observée est liée à l'urbanisation du bassin ; parfois la végétalisation du versant d'Orus est évoquée.



Série photographique 3: Bassin de Vicdessos

Série Vicdessos	urbanisation	végétalisation	déprise agricole	tourisme	autres
Maire de Goulier					
Maire de Siguer					
Maire de Auzat					
Maire de Sem					
Maire de Vicdessos					volonté de développer l'urba. PPR
Chargé mission					bâtiments artisanats et industrie
Chargé patrimoine					patrimoine

Tableau 7: Dynamiques et éléments observés sur la série de Vicdessos par chacun des acteurs

Cette série est celle qui conduit au plus grand nombre de divergences dans les propos recueillis. En terme de changements, pour certains ce lieu a peu changé, alors que pour d'autres, c'est l'endroit de la vallée qui a connu les plus fortes transformations.

« Ouais, je crois que c'est ce qui a le plus changé dans la vallée... » / « Ben, là on est comme avant..., sauf, qu'il y a des maisons en plus... »

Les avis sur cette urbanisation, quand elle est constatée, sont très variables : certains portent un regard très négatif sur ces dynamiques, associées au mitage dans ses connotations les plus négatives ; d'autres à l'inverse sont satisfaits et porteurs de cette dynamique d'expansion, synonyme pour eux de vie de la commune et de la vallée. Les perceptions du phénomène sont très divergentes et les positions quant à ce phénomène sont donc très tranchées : choquant pour les uns, satisfaisant pour les autres. Certains voient la commune de Vicdessos comme un espace libre, ouvert et propice pour l'urbanisation :

« Ha ! Ça, ça me plaît...Ha ! Je vois de l'espace... on voit des espaces qui pourraient être occupés. [...] Ce que je vois, me conforte pour les zones constructibles » « A Vicdessos, il y a des espaces ; à Auzat, le grand air et la montagne »

D'autres regrettent le caractère déjà très urbanisé et l'expansion galopante :

« On remarque que maintenant, c'est beaucoup un mitage d'un point de vue des habitations »
« Oh ! Le mitage de Nabié ! La dernière fois, que j'y suis allée, je peux vous dire que j'ai été choquée par la diversité de l'habitat, depuis le chalet en bois savoyard, jusqu'au truc en parpaing en passant par tous ! Là, il y a de tout ! J'ai rarement vu un truc aussi disparate On peut parler de mitage, mais en plus, on le voit bien là, complètement anarchique : c'est du n'importe quoi ! »

La politique de la municipalité de Vicdessos est une politique d'accroissement démographique basée sur l'économie résidentielle. Cette commune de 483 habitants s'est fixée comme objectif de passer le cap des 500 habitants. Le maire de Vicdessos témoigne :

« Ceci dit, notre politique, c'est continuer à développer les constructions, sans que le centre se vide... mais je ne vais pas refuser un permis de construire à quelqu'un qui a un terrain au soleil, qui a une maison dans le village et qui ne voit pas le soleil 6 mois de l'année... »
« Pour moi un refus de permis de construire, ça veut dire le refus d'une famille d'au moins 3 personnes »

La question du style architectural a été à plusieurs reprises abordée, sur ce cliché comme sur d'autres séries d'ailleurs.

« Ce qui ne me plaît pas non plus, c'est la teinte des toitures», on a fait passer un arrêté pour avoir des teintes ardoise... Il y a trop de rouge ». (Maire de Vicdessos)

La nécessité d'un guide pour la construction, la couleur des enduits, des toitures a été évoquée à trois reprises. Peu de personnes, par contre, évoquent le boisement du versant d'Orus et le changement d'occupation agro-pastorale du sol plat de la vallée.

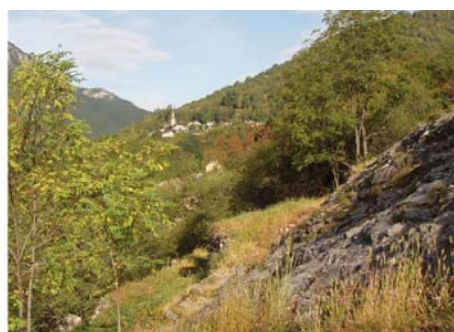
« La végétation, les arbres qui ont gagné partout ! Parce que par exemple, là à Orus, là dans le ravin, il y a les restes d'un moulin, mais qu'on voit jamais parce qu'il est maintenant au milieu des arbres »

D'une façon générale, sur cette série encore, la question de l'urbanisation est centrale ; elle est abordée comme une transformation passée, mais aussi dans sa dimension future d'expansion.

D'autres séries photos portaient sur des paysages de versants (série Suc-et-Sentenac ; série hameau de Marc, série vallée de l'Artigue) :

- Série 4 : villages de Suc-et-Sentenac : une enforestation implacable

La végétalisation et la déprise agro-pastorale sont les deux dynamiques identifiées sur cette série photographique.



Série photographique 4: Villages de Suc et Sentenac

Série Suc-et-Sentenac	végétalisation	déprise agricole	autres
Maire de Siguer			
Maire de Auzat			village réduit
Maire de Sem			
Maire de Suc			incendies
Chargé mission			
Chargé patrimoine			

Tableau 8 : Dynamiques et éléments observés sur la série de Suc-et-Sentenac par chacun des acteurs

Comme pour la série sur Auzat/versant d'Olbier, ces clichés conduisent les acteurs à s'exprimer sur les dynamiques végétales, ici particulièrement fortes. Le ton est celui du regret, et le discours relativement pessimiste puisque ces terres en bordure du village sont des terres privées sur lesquelles la commune peu difficilement agir, d'autant plus que le projet d'AFP n'est actuellement pas bien accueilli par la population. Ces dynamiques de végétations sont perçues comme implacables et sans fléchissement prévisible :

« Quand les écolos, ils te disent : ouais, il faut sauver les arbres... : ils nous bouffent les arbres ! »

« Ouais...ça c'est...on est envahi quoi... pas par les touristes...par les arbres... »

Le maire de Suc originaire de la commune témoigne :

« J'ai connu progressivement cette progression de la forêt, cette progression inexorable »

Elle ajoute :

« Peut-on vraiment encourager des gens... Moi, quand son fils, (celui de l'adjoint) s'est installé (comme éleveur), j'étais contente, mais j'avais des scrupules... Parce que ... quand on sait...ce qu'est la vie d'un agriculteur en zone de montagne... »

Un autre acteur regrette cette situation d'autant plus que la vallée de Suc est pour lui porteuse d'enjeux :

« Suc, oui, donc... ça c'est une misère... pfff ! ... Parce qu'il faut vraiment le voir le village de Sentenac...ici... . C'est vrai, quelle est assez choquante cette photo » [...] « pour retrouver des terrains un petit plus ouverts, ben, il faudrait des aménagements fonciers pour pouvoir réinstaller des agriculteurs...C'est dommage parce que cette vallée du Port de Lhers a un potentiel énorme, surtout d'un point de vue agricole et patrimonial ; surtout l'axe de la départementale, c'est un avis... » (Chargé de mission de la communauté de communes)

- Série 5 : hameau de Marc : des potentialités touristiques

Cette série conduit les acteurs à s'exprimer principalement sur les constructions à vocation touristique de ce hameau. Les autres dynamiques sont moins signalées.



Série photographique 5: Hameau de Marc

Série Marc	urbanisation	végétalisation	Déprise agricole	tourisme	autres
Maire de Auzat					
Maire de Sem					
Maire de Suc					
Chargé mission					réhabilitation école / enjeux du site
Chargé patrimoine					électrification

Tableau 9: Dynamiques et éléments observés sur la série de Marc par chacun des acteurs

Les gîtes de Marc retiennent l'attention de la plupart des acteurs. Cette opération touristique est appréciée et jugée réussie. Cette série, qui donne l'occasion de s'exprimer sur le développement touristique, révèle, par un certain nombre de propos, une attention, à la qualité architecturale. À cette occasion, le choix des matériaux pour la rénovation des gîtes est commenté de façon positive. D'une manière générale, cette opération est donc considérée comme satisfaisante et le hameau de Marc est perçu comme un carrefour important pour le développement du tourisme.

« Donc les nouveaux chalets que personnellement, je trouve bien intégrés, quand même. On retrouve la pierre présente dans le village, on retrouve les toits en ardoises... [...] Disons, c'est pas choquant, c'est bien intégré... je trouve qu'en plus il y a encore du potentiel sur ce village »

« Ils ont assez bien réussi sur le plan de l'urbanisme, ils ont réussi à insérer des constructions ; [...] nous, on ne peut pas à l'heure actuelle... [...] Mais on a souvent le pied sur le frein, parce que : ce qu'on fait se fera au bénéfice de résidents secondaires : or ce que l'on veut nous, ce sont des résidents permanents... » (Maire de Suc)

Quelques acteurs font également état de la déprise agricole et d'une dépopulation sur ce hameau ; ce phénomène est récent ici par rapport à d'autres secteurs de la vallée, puisqu'un éleveur habitait le hameau il y a peu. La disparition des terrasses sous la végétation et l'extension de la limite inférieure des boisements ne sont pas relevées.

- Série 6 : vallée de l'Artigue : des dynamiques végétales impressionnantes

Les principaux phénomènes, lutte contre l'érosion, végétalisation, déprise agro-pastorale ont été distingués dans cette série.



Série photographique 6 : Vallée de l'Artigue

Série Artigue	érosion	végétalisation	déprise agricole	autres
Maire de Siguer				
Maire de Auzat				problèmes fonciers
Maire de Sem				
Maire de Vicdessos				
Maire de Suc				
Chargé mission				regret : granges en ruine
Chargé patrimoine				

Tableau 10 : Dynamiques et éléments observés sur la série de l'Artigue par chacun des acteurs

Dans un premier temps, contrairement aux autres clichés, reconnus d'emblée, celui-ci pose plus de difficultés. Une partie des acteurs ne reconnaît pas cette partie de la vallée ou l'a très peu fréquentée, et pas récemment. Pour beaucoup les travaux des services RTM sont assez méconnus sur ce secteur :

- « C'est où ce ravin ? [...] Je n'avais jamais fait attention qu'il y avait un ravin là... »
- « C'est incroyable comme les sapins... moi je croyais qu'ils avaient toujours été là... »
- « C'est les chutes de neige, les avalanches ; même là, même là ça s'est garni...là c'était que des cailloux... même naturellement ça se regarnit »

Certains connaissent l'existence des érosions :

- « Ben, c'était le surpâturage qui causait énormément de ravinements, d'où les travaux du RTM avec plantations de sapins »

A nouveau, le constat de l'avancée de la végétation et la déprise pastorale est fait par de nombreux acteurs ; l'ampleur des transformations semble cependant surprendre quelques élus et les problèmes fonciers du pays sont une fois encore avancés.

- « Ouais, ben elles ont quasiment disparu dans la végétation (les granges) ; ben, c'est pareil, même là où c'était pas cultivé, l'arbre a pris... à la place de l'herbe... Ils devaient vraiment s'en servir comme alpage... et puis, il n'y a plus rien... la petite sapinière là : pfffff !!! C'est fou ! »

- « C'était pelé...Là, c'est clair qu'il y a une recrudescence de la végétation ... incroyable ! En 1904, tout ça, c'était cultivé, c'était des pâturages... c'est incroyable... »

- « Ce qui pose le problème de « quoi faire de cette végétation ? » : si on la laisse faire, elle envahit tous les villages, elle étouffe les villages, les propriétaires privés ne s'y intéressent plus, n'ont plus de moyens ; par ailleurs, donc il faudrait que ce soit la collectivité qui fasse mais avec des complications[...] par contre si la collectivité veut faire... mais les

propriétaires privés, non seulement ils ne font pas, mais en plus quand on veut faire ils mettent le bâton dans la roue parfois... [...]

Le problème foncier, c'est le problème essentiel du pays...ici sur le bas de la vallée pour recréer de l'activité, pour que des jeunes puissent construire, des zones constructibles, pas faire n'importe quoi, mais des zones constructibles dans Auzat, et donc pour essayer de rassembler un lotissement de 4 personnes, il faut toucher 10 -15 familles et encore faut-il qu'elles soient ouvertes à ces problèmes d'intérêt public, d'intérêt général. Et dans les estives pareil, ça passe aussi par là, par les AFP et les GP, et toujours des problèmes de propriétés ... » (Maire d'Auzat)

Un acteur en particulier regrette ces dynamiques végétales galopantes qui drapent le versant, noyant sentiers et granges en ruines sous l'épaisse couche végétale.

« C'est dommage que ces granges maintenant elles tombent en ruine, même les chemins d'accès aux granges, se ferment parce que les murs s'effondrent.. Donc bon...

Avant on voyait tous les cheminements, autant maintenant, faut vraiment être dedans, pour trouver un semblant de cheminement...et on voit d'ailleurs aucun lien.. Autant là on pourrait imaginer un lien entre les différents hameaux, autant là on en voit aucun...si on ne s'aide pas de la carte IGN, on ne sait même pas qu'il y a un hameau de granges à proximité... »

La dernière série concerne les estives :

- Série 7 : Bassiès : une impression de stabilité

Différentes dynamiques sont distinguées : végétalisation modérée, industrialisation par le biais du barrage. La déprise pastorale n'est pas évoquée. Le développement touristique, bien qu'aucun élément repérable sur les photos n'y fasse référence, est très souvent évoqué.



Série photographique 7 : Bassiès

Série Bassiès	industrialisation	végétalisation	Déprise pasto.	tourisme	autres
Maire de Goulier					
Maire de Siguer					stabilité
Maire de Auzat					Stabilité Conflit usage
Maire de Sem					Stabilité
Maire de Vicdessos					
Maire de Suc					
Chargé mission					Stabilité ; Pas de végétalisation, pas de déprise pastorale
Chargé patrimoine					Brûlage des pins ; conflit d'usage

Tableau 11 : Dynamiques et éléments observés sur la série de Bassiès par chacun des acteurs

Le constat de stabilité est le plus fréquent : ce paysage évoque d'abord une certaine immuabilité, souvent lié au fait d'être en haute montagne. Peu de changements sont signifiés ; les discours font état d'un paysage fixe, qui ne connaît pas de transformations. Les éléments jugés garants de cette stabilité sont souvent énoncés : le barrage reste en l'état, la végétation ne change pas :

« Ben oui, là ça a pas beaucoup changé... la haute montagne, ça bouge pas trop, trop ... Y'a que ceux-là qui ont grandi un peu (les pins)... »

« Il y a presque que Bassiès qui n'a presque pas changé, avec quelques arbres ou quelques sapins en plus...Mais, le barrage, la retenue est la même »

« Les étangs de Bassiès : le barrage n'a pas beaucoup changé ! Ça a moins changé... »

« On voit qu'on est en altitude, à 1600m d'altitude parce que la végétation s'est pas boisée pour autant ; bon, il y a le fait de l'altitude, mais ça laisse penser qu'il y a aussi une activité pastorale estivale ; ce qui est le cas sur le secteur »

Pour une majorité des interviewés, ce secteur est désigné comme un site touristique important :

« Ça c'est un atout principal de randonnée » (Maire d'Auzat)

« On voit les touristes... ça, c'est un haut lieu touristique... L'été, là, vous avez à Massada, 15-20 voitures tous les jours et pourtant, c'est raide... » (Maire de Sem)

« Il y a beaucoup de monde l'été » (Maire de Vicdessos)

« Bassiès maintenant c'est une zone touristique ; cependant, les gens qui montent à Bassiès apprennent beaucoup parce qu'il y a deux géographes, les gardiens de Bassiès... » (Maire de Suc)

Enfin, il semble que ce secteur de haute montagne soit le lieu de conflits d'usages entre éleveurs et touristes. Ce problème a été par deux fois cité.

« Ça c'est un atout principal de randonnée, où cohabitent, et c'est toujours le problème de la cohabitation, les différents utilisateurs de l'espace, [...] mais après il y a les conflits d'usages classiques sur le terrain [...] entre l'éleveur, le randonneur, le chasseur...la population permanente et la population de passage qui existe toujours, faut faire avec ça tous les jours.... »

« Il y a des problèmes de relations entre les gens qui utilisent les pâturages et les touristes [...] ce qui porte préjudice à l'activité touristique notamment au refuge de Bassiès [...] donc quand je vois Bassiès : ça me fait penser à ça... : Les problèmes actuels de relations entre les différents usagers.... »

1.1.2. Perception de l'avenir et moyens d'agir en Vicdessos

La question de l'avenir du territoire a été posée aux différents acteurs. Après avoir visionné des différentes séries photographiques, il leur était demandé d'imaginer les prochaines photos de ces séries, c'est-à-dire d'envisager comment pourrait être les paysages d'ici une quinzaine d'années. Deux d'entre eux se sont exprimés à partir des

supports photos précédents. Les autres ont énoncé une vision plus générale, parfois à l'échelle du territoire, le plus souvent à l'échelle de leur propre territoire communal. La vision d'un avenir souhaité et d'un avenir probable est très souvent fondue dans leur discours ; la distinction entre l'avenir idéal, désiré, et l'avenir vraisemblable, qui va probablement advenir n'est pas faite. Seul un maire a d'emblée fait cette différence :

« Laquelle vous voulez ? Celle que j'aimerais ou celle qui sera ? ... Je vais vous dire celle que j'aimerais... »

Cependant, certains acteurs m'ont fait part de deux *scenarii* possibles : celui qu'ils souhaitent voir se réaliser, et celui qu'une certaine prudence les pousse à envisager. Cette retenue peut-être liée à des projets dont les financements sont encore incertains, à des projets qui ne font pas l'unanimité ou dont la marge de manœuvre octroyée n'est pas propice à la réussite de leur opération.

- Pas d'évolutions remarquables pressenties

Souvent face à cette question de l'avenir, le réflexe des acteurs est de dire que le territoire « ne va pas évoluer beaucoup » ; qu'en quelque sorte, il serait soumis à une certaine stabilité ou une continuité des phénomènes enclenchés qui vont se poursuivre. En majorité, ils n'envisagent pas de grandes transformations ni de bouleversements ; c'est plutôt l'idée de continuité qui se dégage quand on évoque l'avenir.

« Je ne pense pas qu'il va évoluer beaucoup... enfin... à part peut être un peu plus de.. Enfin même pas, parce que je ne vois pas où il pourrait y avoir plus d'arbres... je crois que là on a pratiquement atteint le maximum donc euh... : je ne vois pas d'évolution »

- La poursuite de l'enforestation et déprise pastorale : une fatalité

Particulièrement prégnante, l'idée que l'enforestation va se poursuivre a été évoquée par 7 des 8 acteurs. Ce point est particulièrement important. Si elle n'est pas le problème principal des acteurs, cette enforestation est un constat général à connotation plutôt négative. Les maires se sentent totalement démunis face à cette dynamique : ils n'ont pas de moyens d'actions sur ces terres privées, et donc, par une sorte de fatalité, n'ayant les moyens d'agir, cette dynamique paraît presque acceptée.

« Trop de végétation... on n'a pas les moyens de faire changer les choses. Alors j'avais fait une association pour demander aux gens d'intervenir sur leur terrain, à savoir que à terme, il y en a qui paieront pour le faire faire ; parce que le frêne : il brûle vert, pas comme les résineux, je veux dire, mais ...ça peut compromettre la sécurité... »

Au niveau du foncier, les AFP sont un des rares moyens d'action possible sur ces territoires pastoraux. Mais, les maires de communes concernées par ce dispositif se

prononcent sans enthousiasme. Pour l'un d'entre-eux, c'est un constat d'échec : les terres ne sont pas suffisamment entretenues et s'enfrichent, mais pour lui il s'agit là d'un problème de personnes. Pour un autre élu, la pression pastorale ne serait pas suffisante pour assurer le maintien des terres et la reprise spontanée des végétaux. Un troisième élu œuvre pour la création d'une AFP depuis 3 ans, mais les propriétaires opèrent un blocage et ne sont pas enclins à laisser leurs terres en gestion.

« Eclaircir intelligemment le boisement, ensuite, demander aux hommes propriétaires de terrains d'y passer derrière, sinon c'est pire que tout ; justement l'AFP, elle avait coupé des arbres et les arbres coupés, ce qu'il faut savoir : c'est que ce sont les ronces qui poussent au travers, alors c'est pire, on ne récupère pas du pâturage. Ce sont les ronces qui poussent, c'est ce qui s'est passé là.. Alors quand on a fait le constat, on s'aperçoit que ça marche pas bien : couper, mais il faudrait la pression en bétail derrière. »

D'une manière générale, les maires des petits villages, ceux qui sont le plus cernés par la végétation, ont la volonté d'ouvrir un peu l'espace du village. C'est même la priorité que s'est fixé le maire de Sem pour son mandat. Le maire de Suc imagine une aggravation de ces dynamiques dans les zones éloignées des villages, mais espère une amélioration aux abords des villages avec toujours l'espoir de la création de l'AFP bloquée depuis 3 ans. Enfin, un acteur a un discours discordant, mais double : d'une part, il regrette, comme tous, cette sensation d'enfermement, mais l'accepte aussi puisque cette enforestation est pour lui symbole d'une certaine modernité et d'une époque révolue d'un monde agro-pastoral aux conditions de vie particulièrement rudes.

« Cette ambiance d'enfermement pour les gens qui habitent ici, elle est désagréable ; moi je pense....mais sur les terrains d'altitude, moi je crois que ça va continuer à se peupler... mais ça va continuer à grimper... moi, ça ne me choque pas du tout ... Au moins que les forêts deviennent des forêts et cessent d'être des taillis inextricables, où on est à 4 pattes... ça sera déjà ça de gagné... ça sera mieux... Les terrasses tombent : ben... les terrasses tombent...! C'est bien d'en garder un peu pour la mémoire ; mais, je n'ai pas envie de vivre comme au début du 20^e siècle. J'ai bien envie de vivre comme au 21^e siècle. Donc ... moi, ça ne me choque pas du tout...et je pense que ça va continuer. » (Chargée patrimoine)

En parallèle à cette végétalisation, un autre constat fait l'unanimité : il s'agit du manque d'avenir agricole ou pastoral de la vallée. Les acteurs ne font état d'aucun projet d'installation d'agriculteur, ni de projet d'aménagement foncier, hormis celui de Suc en suspens depuis plusieurs années.

Il est vrai que le pastoralisme est parfois un sujet de discorde avec les résidents secondaires, considérant qu'il s'agit d'une activité source de nuisances et de gêne et qu'elle doit être tenue à l'écart des villages. En outre, les conflits d'usages semblent être de plus en plus fréquents entre éleveurs, habitants saisonniers et touristes de passage, et cela aussi bien sur les terres à proximité des villages, que sur les estives, comme cela a déjà été évoqué plus haut. Les problèmes récurrents autour des AFP dans la vallée de

Suc-et-Sentenac symbolisent bien cette cristallisation du conflit autour de l'usage des propriétés.

« Moi, je pense que la plupart des gens du village, souhaite que ça n'évolue pas beaucoup... voire même on pourrait dire que ça régresse, c'est-à-dire qu'on fasse disparaître les exploitants agricoles qui sont là, pour revenir à être tranquille chez soi, là, personne »

« à l'heure actuelle, il y a 3 agriculteurs sur la commune, il y a un monsieur à Sentenac qui a une exploitation, il est très près de la retraite et son exploitation ne correspond pas aux normes actuelles, puisque la bergerie se trouve dans le village ; par contre les deux autres bénéficient d'installations –qui peut-être pour certains... ça peut paraître ...ça dénature le paysage, ce sont des tunnels...- qui sont préférables à des bergeries dans les villages qui sont devenus des villages de vacances »

« La difficulté que nous avons avec l'AFP, c'est la perception qu'en ont les personnes dont les parents sont originaires d'ici, et qui ont peur de se voir privés d'une parcelle, de leurs droits de propriétés... c'est un travail de pédagogie permanente... Leur théorie c'est : si j'ai envie d'avoir des orties : c'est mon droit d'avoir des orties et des genêts... c'est pas la perception qu'en ont les habitants... »

- La poursuite de l'urbanisation des bassins et le verrouillage pour les villages perchés

L'urbanisation est un thème abordé presque à chaque fois lorsqu'il est question de l'avenir. Les élus des deux communes du bassin souhaitent pour l'avenir l'extension de leur surface construite. L'élus d'Auzat regrette son manque de terrains à lotir, mais a encore des projets dans les cartons en ce domaine. Quant à celui de Vicdessos, il désire pleinement se lancer dans ce développement. La commune de Siguer a également un projet d'expansion du bâti en direction du hameau de Seuillac. Pour ces élus, il est évident que l'essor de la construction est une condition essentielle au maintien de la population et au développement socio-économique de la vallée. Cela fait partie de leurs priorités d'actions. Pour les autres communes plutôt des villages perchés, le développement est bloqué, soit par choix soit par les documents d'urbanisme, soit pour des raisons financières et notamment le coût de la viabilisation des terrains.

« Donc l'urbanisation, ici, elle ne bougera que très peu c'est-à-dire dans la partie, dans la ligne, qui entoure le village ça, ça a évolué, mais il y a encore des petits endroits possibles. Personnellement, moi je n'ai pas envie de voir de nouvelles constructions partout par là, mais le moi-même, faut le dépasser quand on est élu... »

Malgré un développement souvent jugé anarchique dans le bassin de Vicdessos, ce maire comme d'autres, souhaite pour l'avenir l'embellissement des bourgs du bassin. Le cadre de vie comme un atout pour le développement de la vallée est à plusieurs reprises énoncé : l'embellissement, la propreté, plus d'uniformité dans les constructions sont des préoccupations pour les opérations d'urbanisations futures.

Un acteur attire l'attention sur le clivage qui est en train de se créer entre villages perchés, peuplés principalement de résidents secondaires et bourgs du bassin ; clivage qui risque de s'accroître, avec des objectifs et des orientations de gestion qui divergent.

« Regardez Goulier, comme c'est mignon ... c'est comme Saleix, c'est tout artificiel ; ça sent le truc où les gens vivent pas... Donc, ça va être de plus en plus comme ça... Là, où les gens vivent, il y a des tas de graviers, il y a des poubelles enfin, c'est ça un milieu... ça va être de plus en plus comme ça.

Je pense pour tous les villages qui sont autour, ça l'est déjà, ça va le rester et ça va s'empirer... Ce que j'espère moi ; c'est que sur Auzat-Vicdessos, ça va rester avec une majorité de gens qui vivent à l'année... »

- Une vision unanime d'un avenir touristique, mais des divergences sur la forme

Pour presque toutes les communes, l'avenir de la vallée passe par le développement du tourisme. Si un élu en particulier s'interroge sur l'attractivité de la vallée et sur les éléments attrayants et l'identité à développer, les autres sont engagés pour le développement d'un tourisme qui valoriserait « une vallée verte » et qui reposerait sur l'image d'une « station sport et nature ».

« Enfin je sais pas...l'avenir étant basé sur le tourisme ... je ne vois pas quoi d'attractif... parce que bon..."Goulier neige"... ça n'avait pas ouvert de 2 ans... bon, là il y a un peu de neige...c'est pas mal...

Aujourd'hui, dans le tourisme...je ne vois pas ce qui permet vraiment d'attirer les gens...

Parce que c'est vrai que, la demande est importante, et puis ouverte, un peu partout et je ne vois pas ce qui peut attirer réellement [...] Si on fait pas aujourd'hui un truc un peu particulier, si y'a pas d'élément attractif...Alors, c'est vrai qu'ici, y'a les gens qui reviennent régulièrement, parce qu'ils ont de la famille, soit c'est le tourisme, on va dire populaire, avec le camping...et gîtes et les gens viennent essentiellement pour marcher en montagne. »

Cette image de « vallée verte » reposerait selon eux sur le caractère propice de la vallée aux activités sportives et de loisirs de pleine nature, comme la pratique de la randonnée, des sports d'eaux vives, de l'escalade. Les activités de loisirs proposées ces dernières années vont dans ce sens : via ferrata, parc accro-branche, canyonnig, etc. Le développement touristique s'appuie aussi sur le déploiement, via la maison des patrimoines, de divers sentiers thématiques. Pour tous les acteurs locaux, la promotion touristique de la vallée doit encore être accentuée, et certains estiment que l'offre n'est pas suffisante en ce domaine. Le principal problème soulevé est le manque d'accueil et de structure hôtelière.

« A Tarascon, indiquer la vallée verte, que le touriste ne puisse pas la manquer : il faut quelque chose de grandiose sur la falaise de Tarascon qui indique la vallée... il faut que les gens s'enfilent dans cette vallée... »

« Qu'est-ce qu'il nous reste ici ? Le tourisme. Le principal problème c'est l'accueil, l'hébergement. »

Paradoxalement, le projet symbolique de « plaine des sports » à l'ancien emplacement de l'usine électro-métallurgique d'Auzat, même si toutes les communes adhérentes à la

Communauté de communes ont donné leur accord, porte à controverses. Il paraît trop ambitieux et non adapté,

« Le projet sur Auzat : je ne me permettrais pas de critiquer... mais j'ai des craintes... [...] moi, j'aurais fait le contraire : d'abord l'hôtel, le stade après. »

Même polémique sur la station de ski de Goulier et le projet d'implantation des canons à neige. Un élu s'est prononcé clairement contre, d'autres adhèrent contre leur sensibilité.

« Il ne faut pas vouloir faire de Goulier une super station ! ... nous sommes opposés, nous avons voté contre les canons à neige, contre un passage au niveau supérieur en terme d'investissements, parce que ce n'est pas logique en terme climatique... on voit pas comment les canons à neige, ils peuvent fonctionner quand il fait 5° là haut... ! On ne voit pas pourquoi on dépenserait des sommes aussi conséquentes, alors qu'on peut garder cet aspect ludique de la station. [...] donc nous sommes en conflit...

Il y a des projets titanesques sur la zone Péchiney, nous demandons à voir exactement ce que c'est ...et nous avons parfois du mal à faire la différence entre ce qui est investissement de la communauté de communes et commune d'Auzat... ! Il y a un peu de confusion »

D'autre part, un élu craint de voir la vallée se transformer en une zone touristique et devenir un « terrain de jeux » des urbains. Il éprouve la sensation de n'en tirer aucun bénéfice et d'être pris en otage pour des manifestations auxquelles il ne peut s'opposer.

« Le danger que nous voyons, c'est de devenir une zone touristique, et je vais l'exprimer par une manière qui va peut-être vous choquer, mais, nous constatons que nous sommes devenus le terrain de jeux des zones urbaines et de Toulouse ...[...] VTT dans la montagne, des hurlements ..., et, en plus toutes ces organisations nous mettent devant le fait accompli : 'on fait une animation telle date' et puis c'est tout, sans tenir compte des associations locales...

Les répercussions immédiates sur les villages, autres que Auzat et Vicdessos, sont quasi nulles... »

Sous un apparent consensus, il semble que la politique touristique soit en réalité l'objet de désaccords, voire de conflits sous-jacents.

- Un PNR, pour quoi faire ?

Il ressort malgré une adhésion générale des communes au PNR un certain scepticisme, un manque d'enthousiasme évident, une crainte d'inutilité. Il faut dire qu'il vient tout juste d'être mis en place.

« Personne ne sait trop bien ce que le parc peut apporter... »

« On a fait du PNR sans le PNR, donc, on n'en a presque pas besoin... »

Sans doute, du fait de la jeunesse du parc, les élus sont dans une situation de réserve, dans l'attente de voir et de démarrer des projets. Des craintes sont également formulées : le PNR pourrait être trop orienté sur le « paraître » telles les opérations d'embellissement au détriment des fondamentaux de l'action municipale, comme la question de l'assainissement par exemple. Des craintes contradictoires sont également formulées quant à l'orientation qui sera donnée aux politiques du PNR : certains craignent un parc détourné de sa fonction de protection au profit d'un développement tout azimut ; d'autres,

au contraire, appréhendent la mise en place de mesures de protection de la nature, au détriment de la mise en valeur du patrimoine humain.

« Parce que le PNR en Ariège, si vous voulez, au départ, c'est l'économie ; on fait un PNR parce qu'on a besoin d'économie. Bon, c'est des positions d'élus intéressantes, mais il y a d'autres sensibilités... Il fallait pas parler au début de protéger une fleur ou quoi que ce soit... »

« Après, il va falloir gérer le fait, qu'ils sont très nature, nature, nature ...et que nous on est très patrimoine humain. Et qu'en plus parfois, ici, ils passent très mal politiquement ; parfois, parce qu'ils parlent de protection, de machin,... et quand ils sont venus dire qu'il y avait un lézard super en haute vallée de Soulcem, et que donc il ne fallait plus rien faire en haute vallée de Soulcem... ben... ils ont été reçus ! »

Toutefois, des aspects positifs sont relevés : *l'image, le label parc* qui est intéressant et l'espoir d'un soutien financier aux projets, comme pour la restauration du petit patrimoine bâti. Cet aspect de conseil et de soutien paraît particulièrement apprécié par l' élu de la municipalité qui n'a pas souhaité adhérer à l'intercommunalité.

1.1.3. Les sites d'intérêts à dire d'acteur en Vicdessos

Les locuteurs ont ensuite été interrogés sur les secteurs qu'ils aimeraient voir observés dans la vallée. Il leur était proposé de retenir des sites parmi ceux des quarante six séries reconduites dans la vallée ou leur était offert la possibilité d'énoncer des lieux nouveaux, selon leurs centres d'intérêts. Certains ont répondu, d'emblée, avant même de regarder les séries, d'autres ont passé en revue tous les clichés. Le nombre de sites jugés intéressants à observer est très différent en fonction des acteurs, variant de deux à dix-huit. Les acteurs locaux citent en priorité des lieux où ils envisagent des changements dans le futur ; ils justifient le choix de ces sites par leur probable évolution « parce que là, ça va évoluer ». Il semble aussi, que ce choix soit parfois affectif : attachement à un lieu ou lieu qui semble symbolique de leur rapport à la montagne. Plus rarement, parce qu'il s'agit d'un lieu affecté qui est menacé par certaines dynamiques.

- Les zones urbaines d'Auzat et Vicdessos

Parmi les réponses obtenues, une récurrence est particulièrement frappante : cinq des sept acteurs locaux ont retenu des sites concernés par le phénomène d'urbanisation. Ce sont des vues générales sur les deux bourgs principaux ou bien de détails dans les centres bourgs. Pour eux, les phénomènes liés au bâti, au site de l'ancienne usine, au mitage des sols agricoles, à l'architecture des bâtiments publics sont dignes d'intérêts pour de futures

observations. Les deux bourgs d'Auzat et Vicdessos arrivent donc en tête des préoccupations. Les autres réponses sont ensuite beaucoup plus éclatées :

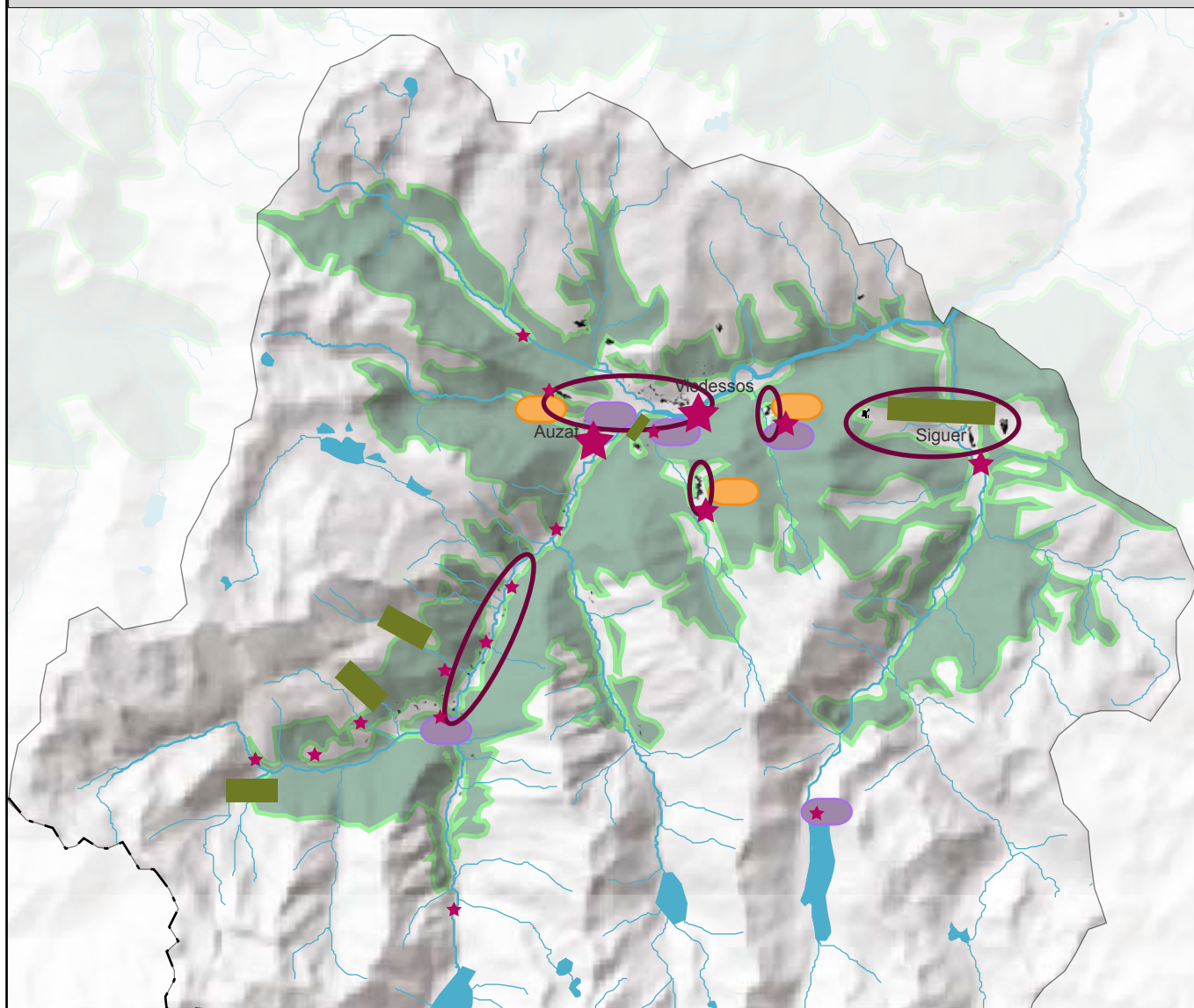
- Les villages : constructions, pastoralisme, projets variés

Continuer d'observer les paysages des villages de Sem, Goulier ou Siguer est aussi relativement récurrente, mais pour des raisons différentes. À Sem par exemple, cela peut être un site pour suivre l'évolution du village et des effets de l'AFP, l'évolution d'une installation moderne en zone de montagne ou encore les changements qu'induirait la construction du petit musée de la mine, si le projet voyait le jour. La présence d'un agriculteur sur la commune est une raison qui a justifié l'observation de Saleix et Goulier. Le village de Siguer a été proposé par deux fois : par son maire principal intéressé et par un autre acteur qui voit en Siguer un lieu qui possède du potentiel en termes de développement local, bien situé entre Auzat et Tarascon. L'observation de petits hameaux comme Ranet ou Marc a été également proposée. Marc pour évaluer un aménagement touristique et pour l'attachement au lieu ; Ranet pour observer l'évolution d'un hameau non touristique isolé.

- La végétation

Quelques acteurs ont proposé d'observer les dynamiques végétales : pour deux d'entre eux cette proposition n'est pas territorialisée mais reflète un intérêt pour la question forestière (observer en montagne une limite forestière et sa progression). Un autre a sélectionné la photo du ravin d'Argansou, où le phénomène d'enfrichement ne peut selon lui qu'empirer.

Carte 21: Localisation de “ce qui est digne d’être observé” à dire d’acteurs en Vicdessos



Indications localisées des observations à mener :

- ★ ★ ★ lieux que les acteurs souhaitent observer
- ★ ★ ★ réponses très fréquentes x5
- ★ ★ réponses fréquentes x3
- ★ réponses isolées x2, x1

Indications “thématiques” des observations à mener :

- “urbanisation”
cette thématique est la plus récurrente (22 réponses sur 43)
elle regroupe divers aspects à observer : la reconversion industrielle, le mitage, l’entrée des villages, l’évolution des centres bourgs, des commerces, du style architectural...
- “végétation”
cette thématique est énoncée plusieurs fois (x7)
elle regroupe divers aspects progression des forêts, enrichement, limite forêt/estives, renouvellement des forêts RTM... dans cette thématique certains lieux ont été précisés.
ils sont figurés par : ■
- “projet / projet touristique ou patrimoine”
cela concerne autant le projet de reconversion d’Auzat, que la patrimoine archéologique de Montréal, ou les projets d’implantation touristique de Marc, Soulcem ou Gniourre
- “pastoralisme”
cela concerne principalement 3 villages ; soit qui concernés par une AFP (Sem), soit dans lesquels des éleveurs sont installés



Des sites éclatés

Les autres réponses sont singulières. Parfois, elles reflètent des sensibilités personnelles, mais aussi des lieux symboliques propres à un projet particulièrement important pour l'élu. Ainsi, le maire de Siguer souhaite observer le lac de Gnioure, objet de toutes ses convoitises et projets d'aménagement, espace par ailleurs évoqué comme son paysage idéal. Il y a là une relation affective au lieu très importante. Le maire de Vicdessos, partisan du développement du tourisme et, notamment, de randonnées en partenariat avec les pays frontaliers souhaite observer exclusivement deux secteurs : la haute vallée de Soulcem et la vallée de Siguer. Il justifie ces choix sur le fait qu'il s'agit de deux voies qui mènent en Andorre. De même, pour ce qui est de l'observation du site du Carla, où est projeté un hébergement d'altitude. Cet intérêt pour la haute montagne se retrouve chez deux autres acteurs qui souhaitent observer la haute vallée de l'Artigue pour ses estives. Suivre l'évolution des cabanes pastorales, citées à deux reprises, peut se rattacher à cette préoccupation.

D'autres réponses correspondent à des sites liés à l'idée de mutation, soit parce que une intervention est en cours ou programmée, soit parce que la déprise y est particulièrement forte. Ces réponses méritent d'être citées, ainsi que leur justification lorsqu'il y en a eu une :

- la vallée de Suc et du Port de Lhers, parce que ce secteur porte des potentialités touristiques ;
- le pont de Massada, qui va être restauré ;
- le ravin de l'Artigue, où la question de la régénération du boisement va se poser un jour ;
- les sites artificiels des lacs et les chutes d'eau de canyonnig ;
- les sentiers, dont beaucoup se perdent ...

Au vu de ces mentions, il apparaît que les sites jugés d'intérêt sont prioritairement situés dans le bassin principal ou en haute montagne. Ce sont des sites qui sont considérés comme étant susceptibles de porter des mutations, souvent parce qu'ils sont concernés par des projets d'aménagements. La montagne intermédiaire enforestée n'est quasiment pas concernée, sans doute parce que, d'un part, les principales mutations y ont déjà eu lieu et que, d'autre part, les élus et les acteurs locaux ont peu de prises sur les phénomènes dont elle est le siège.

Maire de Goulier	Les forêts (pour voir la progression)	Les routes et pistes d'accès à la montagne		
Maire de Siguer	Gnioure (lien affectif)	Siguer et ses deux versants : Lercoul et Gestières		
Maire de Auzat	Principaux fonds de vallée et principaux bourgs (« parce qu'ils vont évoluer »)	Centre des villages	Marc (potentiel et lien affectif)	
Maire de Sem	Montréal de Sos	Sem et la mine (voir « si le musée est créée »)	Les sentiers (« beaucoup se perdent... »)	Les sites artificiels des lacs et les chutes d'eau de canyonnig
	Hameaux de la vallée principale (parce qu'ils évoluent)	Les constructions		
Maire de Vicdessos	Vallée de Marc/ au delà : Marc – Soulcem Vallée de Siguer (Parce que ces vallées mènent à l'Andorre)			
COM COM	Point de vue de Montréal sur Auzat et Vicdessos / panoramique	Etang de Soulcem : fond du lac et orris Carla (car hébergement d'altitude en projet)	Siguer depuis Lercoul (potentiel en terme de développement)	Argansou en plein milieu de la vallée (« ne peut qu'empirer... »)
	Ranet (évolution des entrées de hameaux)	Pont de Massada : (« il va être refait... »)	Haut-Artigue (« ne pas multiplier les photos d'estives mais une, c'est intéressant »)	Ravin Artigue (intéressant car gestion RTM)
	Prunadières (aime les vues panoramiques)	Goulier, (parce qu'il y a un agriculteur)	Village de Sem (pour AFP)	Saleix (car activité agricole)
	Auzat et le versant d'Olbier	Moulinas granges (voir avancement de la ruine)	Vallée du port de Lhers / les deux versants	Photos de centre Auzat / Vicdessos
	Entrée dans Vicdessos depuis Goulier ; vue très fermée			
PAT	Urbanisation en général / mitage, changement usine	Intérieur des villages (voir l'évolution des maisons)	Goulier	Montréal de Sos
	Vicdessos : (voir répercussions des politiques en terme d'aménagement)	Aménagement électrique	Style commerce et bâtiment publique	En montagne une limite forêt / estives
	Sem : (installation moderne)	Une haute vallée à choisir	Les cabanes pastorales	

Ce tableau récapitule les lieux à observer dans l'avenir pour les acteurs du Vicdessos. Ces lieux ont été déterminés soit à partir des séries photographiques proposées soit énoncés spontanément. (Entre parenthèse figurent les justifications de ce choix lorsqu'elles ont été énoncées)

Tableau 12 : Les lieux à observer en Vicdessos

1.1.4. Les principaux projets envisagés et les stratégies des acteurs en Vicdessos

Les entretiens ont également permis de rassembler des informations sur les principaux projets d'aménagement envisagés par les acteurs locaux. Ces informations ont ensuite été croisées avec ce que l'on connaît des évolutions paysagères et de la façon dont les acteurs les perçoivent, afin de dégager les principaux thèmes d'une stratégie générale à l'échelle de la vallée.

- Projets envisagés en Vicdessos

Il s'agit d'abord de dégager les projets de territoire évoqués lors de ces entretiens. Certains projets, énoncés par tous lors de chaque entretien, semblent figurer parmi les éléments principaux de la stratégie élaborée à l'échelle de la vallée toute entière (canton de Vicdessos ou Communauté de communes d'Auzat-Vicdessos). D'autres font figures de projets secondaires, soit parce qu'ils sont émergents, soit parce qu'ils sont propres à certaines municipalités.

- Projets directeurs : tourisme et urbanisme

La « plaine des sports »

Le principal projet évoqué par tous les interviewés est celui de la plaine des sports. Fortement symbolique, ce projet s'implante sur le site même de l'ancienne usine électro-métallurgique dans le bassin d'Auzat. Par le changement d'usage radical qui est envisagé, après une occupation industrielle de près d'un siècle, ce projet semble matérialiser la volonté de tourner la page industrielle et d'envisager un renouveau de la vallée. Il s'agit de fait de reconverter dans son ensemble l'ancien site industriel, en trois phases :

- la première phase est aujourd'hui achevée : elle concernait la réhabilitation d'un bâtiment de l'usine dans le cadre de la réalisation d'une zone d'activité ;
- la seconde phase concerne la plaine des sports proprement dite avec l'aménagement d'un complexe sportif complet.⁸⁹ Ce complexe a été évalué à 3 700 000 euros, financé à 90% par Pechiney-Alcan.
- la troisième phase est encore à l'étude (financements privés). Il s'agit de construire un ensemble d'hébergements, notamment hôteliers, et un centre thermo-ludique. La capacité

⁸⁹ Ont été réalisés : un terrain de sport principal avec tribunes, éclairages et vestiaires ; un terrain d'entraînement ; une piste d'athlétisme ; 2 terrains de tennis extérieur ; un terrain de tennis couvert ; un mur d'escalade ; un terrain en dur : hand, basket... ; un skate parc ; un parcours de santé et de promenade.

prévue des hébergements est d'environ 1000/1500 lits. Ce centre est destiné à accueillir les équipes de sportifs utilisant la plaine des sports pour des stages de remise en forme ou des séminaires.

Le réaménagement du stade de neige de Goulier

Un autre projet à vocation touristique a été à plusieurs reprises évoqué lors des entretiens : la modernisation du stade de neige de Goulier. Il est prévu pour 2010-2011 de réaménager un départ de remontée mécanique, en le déplaçant plus bas dans la pente, et de construire une retenue collinaire pour alimenter des canons à neige. L'objectif est de pérenniser la station, en la rendant moins dépendante des aléas climatiques.

Le développement de l'urbanisme et PLU

Un projet à vocation d'urbanisme est engagé dans le bassin d'Auzat-Vicdessos. L'objectif est de développer la construction de résidences principales en fond de bassin, afin de maintenir un tissu social et de fixer les services dans la vallée, en mettant en avant le potentiel qu'offre le télé-travail. La commune d'Auzat a récemment vu la constitution d'un lotissement de 5 parcelles ; d'autres projets sont étudiés, mais le potentiel foncier sur cette commune est faible. La commune de Vicdessos possède un potentiel foncier plus large et projette la mise en construction de nombreuses parcelles. Actuellement, six à dix permis de construire par an sont acceptés dans cette commune, qui vient par ailleurs de s'engager dans une démarche de PLU.

Les projets dans le domaine du patrimoine

Un projet de valorisation de certains sites à caractère patrimonial est en cours. Il s'agit :

- de l'ancien château de Montréal-de-Sos est, le plus fréquemment cité, notamment par le potentiel qu'offre les fouilles archéologiques qui y ont lieu ;
- de sentiers thématiques, réalisés ou en projets, qui ont pour objectifs la découverte et l'appropriation de différents patrimoines de la vallée. Des sentiers ont déjà été réalisés : celui du château de Montréal-de-Sos, celui de l'ancienne mine de fer de Rancié, celui du pastoralisme à Soulcem. Un « chemin de l'aluminium » dans le bourg d'Auzat est en projet. Il s'agira d'une évocation du passé à partir d'un dispositif constitué d'anciennes machines de l'usine et d'œuvres d'art. Ce projet doit aboutir d'ici un an. Ensuite, un « sentier de l'eau » sera mis à l'étude.

- Projets émergents ou secondaires

D'autres projets ont été signalés lors des entretiens. Moins avancés ou plus secondaires, ils semblent parfois le fait de quelques individus et n'ont pas encore été soumis à la collectivité. Ils concernent pour la plupart le secteur touristique. Ainsi, en est-il du projet d'extension de constructions touristiques au hameau de Marc : des gîtes supplémentaires, sur le même modèle viendraient compléter l'offre existante. Un nouveau « produit touristique » pourrait être créé : il s'agirait d'une randonnée transfrontalière de 5 à 7 jours entre la France, l'Espagne, et l'Andorre, dite des « Trois nations ». L'itinéraire envisagé emprunterait la haute vallée de Soulcem et un accueil y serait aménagé, à proximité des orris du Carla. Cet hébergement d'altitude, imaginé aux normes HQE, à mi-chemin entre l'hôtel et le refuge, serait aussi doté d'un point restauration. A l'heure actuelle, aucun dossier n'est déposé mais les élus des différentes communes concernées de part et d'autre de la frontière se sont rencontrés pour démarrer ce projet. Un projet de réhabilitation des bâtiments EDF de Bouychet et Gnioure sur la commune de Siguer et leur transformation en gîte d'étape ou refuge est imaginé. Il s'agit là pour l'instant d'une initiative personnelle du maire de Siguer. Enfin, un maire a évoqué son souhait de voir naître une filière bois dans les années à venir.

Au regard d'un premier bilan, on peut remarquer que la stratégie territoriale de la vallée du Vicdessos se dessine à la croisée de changements significatifs et de projets de développement basés sur un axe fort : le tourisme et sur un axe plus secondaire : le patrimoine. Le tout s'illustre dans le concept de « station sport et nature » et la mise en œuvre d'une économie résidentielle.

- Un avenir touristique et patrimonial.

La façon dont les acteurs locaux envisagent l'avenir de la vallée du Vicdessos est directement liée à une volonté de développer une image de « station sports et nature ». Cette ambition est axée sur un développement touristique considéré comme l'activité à même de remplacer l'ancienne industrie et d'assurer un futur à la vallée et à ses paysages. Pour certains élus, il est même l'unique axe d'avenir. Cette fonction récréative de l'espace est aujourd'hui prédominante et structurante au niveau de la façon de percevoir l'aménagement du territoire. Cet idéal touristique commence d'ores et déjà à prendre corps dans des réalisations récentes. Les projets envisagés vont dans le même sens et laissent entrevoir une ampleur future. La mise en œuvre d'un dispositif complet d'offres

de loisirs est en cours : circuits de randonnées avec des refuges en altitude, randonnées « Retrouvance » de l'ONF, sports d'eaux vives, escalade, centre équestre, via ferrata, accro-branche...des aires de stationnement et pique-nique sur des sites stratégiques viennent également d'être achevés sur la commune d'Auzat. Pour les deux prochaines années sont planifiés, le réaménagement de la station de ski de Goulier, ainsi que le projet de la plaine des sports dont il a déjà été question plus haut. L'extension du village de vacances de Marc est envisagée ; le projet d'hébergement du Carla pourrait renforcer le dispositif de refuge en place.

Cette affirmation d'une vallée propice « aux sports de nature » s'accompagne aussi du développement d'un volet patrimonial permettant un autre mode de découverte de la vallée et la mise en avant d'atouts différents, notamment culturels. Cette mise en patrimoine semble pour le moment concentrée sur des applications localisées de sentiers thématiques de découverte. Les thèmes évoqués dans ces sentiers sensibilisent les visiteurs au patrimoine humain hérité : château médiéval de Montréal-de-Sos, mine du Rancié, chemin du pastoralisme... Une maison du patrimoine regroupant expositions et centre de conférences a vu le jour en 2007.

- Un avenir résidentiel

L'autre volonté affirmée est la production d'une économie résidentielle dans le bassin et notamment sur la commune de Vicdessos disposant de terrains à bâtir. L'urbanisation du fond de vallée fait partie des priorités des deux bourgs principaux. L'ambition affichée ici est d'accueillir une population nouvelle et de maintenir un niveau de population permettant de fixer les principaux services de la vallée : collège, poste, commerces... Le télé-travail est encouragé ; le cadre de vie devient l'argument pour la vente de terrains à de nouveaux arrivants travaillant à Tarascon ou à Foix.

- Une vallée sans avenir agricole et forestier

Parmi les grandes dynamiques observées par les acteurs, certaines ne relèvent pas de la stratégie territoriale pour l'avenir. La question du pastoralisme, jugé sans avenir, est évincée ; la question des forêts, de l'enfrichement n'est pas abordée.

Pour conclure ce premier constat, il s'agit aussi de relever certains points d'achoppements. Il semble que les projets adoptés par la communauté de communes ne soient pas représentatifs de toutes les opinions et sensibilités. Les projets adoptés ne font pas l'unanimité et certains points pourraient se révéler l'objet d'oppositions entre les communes. Certaines communes ne partagent pas la volonté de développement touristique ambitionné, ou son ampleur envisagée.

Le projet de développement urbain de Vicdessos est perçu de façon très négative par certains acteurs. Ces deux points, pourtant moteurs du futur développement, pourraient être à l'origine de futurs désaccords et de conflits éventuels.

Conclusions :

La vallée vient de connaître un profond bouleversement et amorce sa reconversion. Propice à un véritable renouveau, cette période est pourtant davantage abordée comme la continuité d'un changement amorcé dans les années 90, que comme la quête d'une nouvelle identité. Dans les années 1990, face aux prémices de la crise et des risques de fermeture de l'usine, la vallée s'était engagée sur cette voie du tourisme de nature. Cette intention, déjà ancienne, est renforcée aujourd'hui, sans qu'une réflexion nouvelle soit portée sur le contexte actuel et sans que des éléments nouveaux soient pris en compte, notamment la création du parc naturel régional par exemple.

Un certain nombre de changements paysagers constatés à l'heure actuelle ont aussi un sens pour l'avenir. La diversification touristique et l'urbanisation sont des dynamiques bien engagées qui se traduisent déjà dans les paysages. La diversification des usages dans cette vallée montagnarde semble maintenant ancrée : la montagne n'est plus seulement un espace de production, elle est de plus en plus un cadre de vie et de loisirs avec l'extension des fonctions résidentielles et récréatives.

1.2. En haute vallée du gave de Pau : peu de projections à long terme et une perception individuelle de l'avenir

1.2.1. Regards sur les changements : des transformations passées minimisées.

D'une manière générale, les principales dynamiques paysagères ont été décelées par les interviewés ; cependant, d'une série à l'autre, toutes ne sont pas relevées. Certains acteurs semblent cristalliser leur attention sur un élément particulier et se détourner du reste des

informations contenues dans l'image. Souvent les interviewés se sont cantonnés à indiquer les transformations visibles; ces dernières ne sont alors que rarement mises en relation avec les connaissances, pourtant réelles, des changements sociaux de la vallée, des stratégies mises en œuvre ou encore des projets à venir. D'une manière globale, il a souvent été fait état d'une certaine stabilité, de changements réduits voire inexistants.

- Série 8 : Bassin de Luz : une urbanisation « logique »



Série photographique 8 : Bassin de Luz

Série Luz	urbanisation	tourisme	déprise agricole	végétalisation	autres
Maire de Luz					
Adjoint de Barèges					
Maire de Betpouey					Maintien agricole Double activité
Maire de Gèdre					
Adjoint de Gavarnie					

Tableau 13 : Dynamiques et éléments observés sur la série du bassin de Luz par chacun des acteurs

Sur cette série, les acteurs ont presque tous observé le phénomène d'urbanisation du bassin. Il n'émerge pas de jugement de valeur sur ce phénomène ; les acteurs adoptent une certaine neutralité face à cette dynamique. Un seul exprime une surprise quant à son ampleur :

« Mais par contre, qu'est ce que ça s'est construit quand même... han ! C'est inimaginable !!! [...] C'est fou quand même... même Esterre regardez...ça c'est important

pour un petit village ; c'est vrai qu'on s'aperçoit...avant on voyait bien quand même la distinction de 3 villages... »

En général, les interviewés trouvent cette dynamique « logique » ; et cette urbanisation est presque toujours liée au développement du tourisme :

« Là on voit l'urbanisation, mais, bon... en étoile toujours ...et euh... c'est pas... ça choque pas ! ... moi, je ne suis pas choqué par le paysage que j'ai en face là... [...] L'urbanisation, elle est tout à fait logique si vous voulez... Quand on fait des investissements, à hauteur de ce qui a été fait dans les stations de ski _ parce que c'est énorme quand vous investissez dans les stations de ski_ il faut, qu'il y ait de l'accueil, parce que si il n'y a pas d'accueil, on ne peut pas rentabiliser l'outil. Alors... »

« Dis donc, ça a vachement grandi Luz... enfin, bon ! Sans plus ! Mais ... surtout Esquièze ! Et Luz également. ha oui, oui... il y a tout le quartier de la Lande là... il n'y était pas en 1960 ; On va dire : le parc immobilier est beaucoup plus important »

Il n'est jamais fait état de la qualité urbanistique ou architecturale des opérations de logements ; aucune appréciation qualitative sur cette progression n'est exprimée.

De manière générale, les acteurs relèvent une progression de la forêt, en lien avec un recul du pastoralisme. Il n'y a pas d'opinion clairement exprimée sur ce phénomène : là encore, il s'agit d'un « constat neutre ».

« On a des choses qui se confirment : c'est l'évolution de la forêt, au détriment des parcelles exploitées... »

« Ben, il y a beaucoup plus d'arbres, ici, j'ai l'impression...; L'impression : c'est que Luz a vachement grandi, c'est plus boisé autour du village... »

Mais un acteur appuie sur le fait que l'activité pastorale s'est tout de même bien maintenue : il est satisfait de cette continuité et révèle son appartenance au milieu agricole ; il exprime en même temps le lien étroit entre pastoralisme et tourisme qu'il vit au travers de sa double activité :

« Je vais faire un premier constat : entre 1960 et 2008, on n'est pas si mauvais que ça... en entretien du paysage ! ...parce que [...] on n'a pas perdu beaucoup de surfaces travaillées... Moi, je dirais, qu'en terme paysager, ce n'est pas si mal que ça ; ça fait quand même 48 ans...on a pas perdu... [...] ...je ne suis pas étonné : parce qu'on a une politique quand même depuis les années 70, qui fait qu'on a maintenu cette agriculture en montagne grâce à la pluriactivité, on a su à un moment donné se diversifier. Donc, ce qui a permis un petit peu de maintenir l'agriculture de montagne ; pour travailler dans les stations de ski, on a développé l'agro-tourisme, des gîtes, des campings et voilà...pour aller chercher un complément de revenus. »

- Série 9 : Versant de Midaou : des évolutions mineures et expliquées



Série photographique 9 : Versant de Midaou

Série Midaou	végétalisation	pastoralisme	déprise agricole	Restauration montagne	autres
Maire de Luz					stabilité
Adjoint de Barèges					Stabilité sur le dernier couple
Maire de Betpouey					
Maire de Gèdre					
Adjoint de Gavarnie					Perte de biodiversité

Tableau 14 : Dynamiques et éléments observés sur la série du versant de Midaou par chacun des acteurs

Deux acteurs évoquent une stabilité de ce plateau ; pour eux, il semble que les dynamiques agro-pastorales soient secondaires ou moins révélatrices, et que leurs regards s'attachent davantage aux dynamiques d'urbanisation ; aussi, ils ont tendance à ne pas s'attarder sur les transformations telles que les évolutions des pratiques agraires ou l'enforestation.

« Bon, voilà, ben, ça n'a pas trop trop changé sur cette zone là »

Les autres abordent tous la végétalisation du versant ; souvent mise en relation avec les plantations de protection de Barèges. De fait, ces transformations n'ont rien de surprenant pour eux, il s'agit d'une transformation volontaire et maîtrisée :

« Bon on a vu que la forêt avait gagné, ici...bon après, il y a quelques plantations qui ont été faites volontairement aussi...alors, ça a été boisé de manière à protéger un peu..."

Parfois cette enforestation est mise en relation avec une certaine déprise agro-pastorale :

« Le gros changement c'est ... bon apparemment il y a beaucoup plus d'arbres, ça c'est sûr...la forêt est en train de gagner les pâturages ; là, c'était beaucoup plus cultivé qu'aujourd'hui. »

La déprise agricole est évoquée : La transition d'une société agro-pastorale à une société d'éleveurs est abordée ; A part l' élu-éleveur qui regrette un peu cette période de l'apogée agricole, les autres n'émettent pas de jugement sur ces transformations, comme si elles étaient dans l'ordre des choses, normales et évidentes. Il est aussi question des nouvelles pratiques pastorales et notamment de la mécanisation, responsable d'un certain rétrécissement des activités sur les terres les plus propices.

« Il devait y avoir une autre forme d'agriculture développée sur le site... parce que là je pense qu'il devait plutôt y avoir des plantations et des cultures... alors là, c'est plutôt un entretien d'estives pour nourrir les bêtes. Voilà... »

« Maintenant, ça se voit, ils abandonnent la plupart de ces prés, qui ne sont plus trop accessibles aux machines et il ne font plus que ce qui est accessible aux machines »

« Ben, là non plus...je dis qu'on n'est pas mal... mis à part, cet abandon... mais cet abandon, aussi c'est un peu dommage parce qu'il a une histoire...là on a une piste pastorale qui a été créée dans les années 1995 ; et cette piste pour moi, elle a 20 ans de retard. Ho la la la ! Que j'aurais aimé connaître ça... (Première photo de la série) [...] alors il y avait une activité énorme là ! Énorme ! [...] Par contre, on voit quand même entre 87 et 2008, euh, c'est bon quoi ! »

- Série 10 : Plateau de Lumière : une enforestation au caractère dual



Série photographique 10 : Plateau de Lumière

Série Lumière	végétalisation	pastoralisme	déprise agricole	Restauration montagne	autres
Adjoint de Barèges					
Maire de Betpouey					Résidences secondaires
Maire de Gèdre					

Tableau 15 : Dynamiques et éléments observés sur la série du plateau de Lumière par chacun des acteurs

Seuls trois acteurs ont observé cette série ; tous font référence à la progression très nette de la forêt ; c'est leur première observation, parfois la seule. Cette série permet enfin

d'apercevoir quelques éléments de jugement des dynamiques paysagères. Un double discours sur cette forêt peut être décrypté :

- d'une part, cette forêt porte l'image d'une montagne apaisée, cicatrisée de ses érosions, une « forêt réparatrice » ; une forêt qui en corrigeant les ravins, a adouci les moeurs du montagnard....

- de l'autre, cette forêt est perçue comme vigoureuse, envahissante, presque menaçante pour les activités pastorales.

Cette complexité et cette dualité du regard rendent difficiles la formalisation d'un jugement sur ces dynamiques, mais laissent entrevoir des signes d'appréciation :

« Là, on voit que la forêt a pris le dessus... »

« Il y avait un sacré ravin là... ben, c'est bien reboisé, là... c'est joli ! »

« 1901, vous vous rendez compte, il n'y avait pas un d'arbre ; c'était tout entretenu, tout fauché, tout pacagé... han ! C'est fou, quand même !
En 100 ans regardez, comme ça c'est boisé ! ça c'est vraiment extraordinaire...par contre on voit... _je sais pas ce que ça va donner dans 100 ans...aussi..._ si on imagine, ce boisement en 100 ans, vous vous rendez compte dans 100 ans...si on est pas là... »

« Oh ! Le changement ! Bon, là, il y a pas photo ! Là, c'est hyper boisé ! Là ça ne l'est pas du tout... ! Ça c'est impressionnant quand même ! »

Le pastoralisme est perçu comme garant de l'entretien de ce secteur ; mais il est aussi évoqué comme en perte de vitesse et en mutation :

« Ça c'est encore entretenu (les BV) grâce aux agriculteurs qu'il y a dans cette zone ; le printemps et l'automne, elles pacagent aussi dans cette zone là...mais le jour où il y a plus ça...et là on a une piste pastorale qui part du village et qui arrive jusque là et qui...il n'y aurait pas eu cette piste pastorale dans les années 1970, ça c'était fini, ça c'est clair... »

« C'est vrai qu'il y a des parcelles qui n'ont plus besoin d'être entretenues comme elles étaient avant...puis, il y en a plus le besoin pour les agriculteurs surtout. »

- Série 11 : Gèdre-Dessus : une relative stabilité



Série photographique 11 : Gèdre-Dessus

Série Gèdre-Dessus		végétalisation	pastoralisme	déprise agricole	autres
Maire de Luz					
Adjoint de Barèges					
Maire de Betpouey					
Maire de Gèdre					
Adjoint de Gavarnie					

Tableau 16 : Dynamiques et éléments observés sur la série de Gèdre-Dessus par chacun des acteurs

Il est ici systématiquement mis en avant une déprise agricole plus modérée qu'ailleurs, un maintien des activités pastorales, voire une certaine stabilité des paysages ; Ce secteur apparaît comme une partie du territoire qui a peu évolué, qui s'est maintenue, une persistance des formes et du caractère du paysage. Toutefois, une progression des bois est relevée :

« Après bon, on voit qu'il y a des espaces qui sont encore entretenus [...]...il y'a quand même une déprise moins importante qu'ailleurs »

« C'est quand même pas mal... on y est ; on est en maintien...quand même... un peu d'abandon sur ces zones là... ça c'était fauché... »

Ici, comme pour le plateau de Lumière, la progression de la forêt semble être une inquiétude pour l'avenir :

« C'est-à-dire que les paysages évolueront en fonction de la population ; ça c'est évident. Tant qu'il y aura de l'agriculture de montagne, tant qu'il y aura de la politique agricole qui sera maintenue, les prés seront maintenus pour les pacages ; principalement en vallée de Barèges et Gèdre avec l'AOC Barèges Gavarnie, où il leur faut du fourrage ; donc des estives et du fourrage d'hiver pour respecter la charte AOC ; donc, dès qu'il vont s'arrêter : c'est une forêt...[...] c'est pacagé, mais c'est pas fauché...bon, tant qu'on aura les jardiniers de la nature locaux : ça ira...le paysage pourra tenir des centaines d'années, mais le jour où ils disparaissent ... c'est fini : tout le paysage va se fermer...tous les taillis vont tenir, les arbres vont s'ensemencer... »

- Série 12 : Plateau de Saugué : dynamisme pastoral et patrimonialisation



Série photographique 12 : Plateau de Saugué

Série Saugué	végétalisation	pastoralisme	déprise agricole	tourisme	autres
Maire de Luz					Restauration grange
Adjoint de Barèges					Restauration grange
Maire de Betpouey					
Maire de Gèdre					Restauration grange
Adjoint de Gavarnie					

Tableau 17 : Dynamiques et éléments observés sur la série du plateau de Saugué par chacun des acteurs

La majorité des acteurs fait état d'un pastoralisme encore dynamique sur ce plateau ; ils évoquent un secteur entretenu, avec présence de troupeaux. Le statut de zone intermédiaire de ce plateau, les pratiques pastorales qui s'y déroulent aujourd'hui comme par le passé ne sont pas évoqués. Les commentaires sont là aussi assez fugaces :

- « Bon, là aussi, c'est quand même entretenu... »
- « Bon, là, il y a des moutons, mais il y en a encore aujourd'hui »

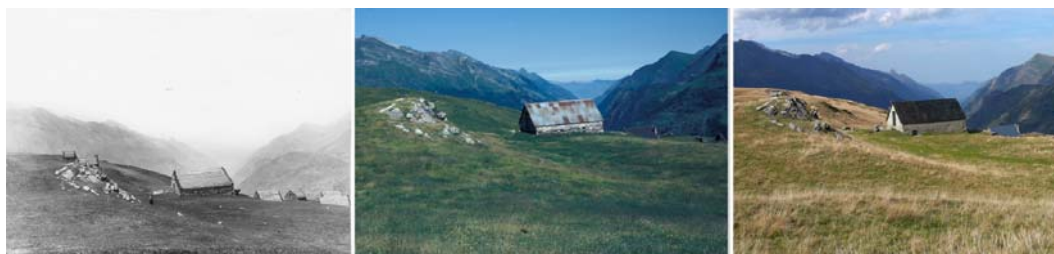
Les regards se portent ensuite sur des éléments construits de la photo, tels la grange et les murets : une certaine nostalgie s'exprime du fait que la grange ait perdu son caractère traditionnel avec la restauration, et que les murets aient disparus.

Les granges semblent faire partie d'un référentiel patrimonial important et la rénovation de ces éléments bâtis a cristallisé les observations :

- « La grange, elle a été couverte aussi avec de la tôle ondulée, et c'est vrai que bon... : quand on voit ça, des paysages comme ça...avec des structures immobilières qui mériteraient d'être réhabilitées ; moi, je ne serais pas hostile à ce que l'Etat mette de l'argent pour aider les gens qui veulent réhabiliter, pour qu'on puisse avoir au lieu d'avoir de la tôle qu'on ait du chaume, ou si c'est pas du chaume qu'on ait de l'ardoise, mais qu'on

puisse la faire dans des endroits comme ceux-là... Là, on est en face du cirque de Gavarnie, là c'est dommage... »

- Série 13 : Plateau de Coumély : la grange, symbole du temps qui passe dans un paysage immuable



Série photographique 13 : Plateau de Coumély

Série Coumély	végétalisation	pastoralisme	déprise agricole	tourisme	autres
Maire de Luz			(Disparition granges)		Restauration grange
Adjoint de Barèges			(Disparition granges)		Restauration grange
Maire de Betpouey					Restauration grange
Maire de Gèdre			(Disparition granges)		Restauration grange
Adjoint de Gavarnie					Restauration grange

Tableau 18 : Des dynamiques et éléments observés sur la série du plateau de Coumély par chacun des acteurs

Le premier commentaire concerne souvent les nombreuses granges tombées en ruine durant la première moitié du siècle sur ce plateau pastoral. Il est suivi par la mise en évidence d'un changement de style architectural des rénovations. Enfin, sont évoqués à deux reprises, les mutations des pratiques pastorales sur ce secteur et le passage de la fauche au pacage. La disparition des granges est mentionnée mais peu commentée, les acteurs tiennent des propos modérés et peu engagés sur ces dynamiques : on lit là, un certain fatalisme, une acceptation d'un phénomène passé, logique, inéluctable... Cependant, on peut décrypter que la densité passée de ces granges surprend quelques acteurs. L'un d'entre-eux regrette cette dynamique et y voit un manque d'entretien du patrimoine.

« Il y a des granges qui ont disparu... ouh ! Il y en a vachement qui ont disparu ! »

« Il y en avait beaucoup plus autour et il y en a une, voire deux qui ont résistées à l'érosion par rapport à un nombre un peu plus important. Bon, ce sont des endroits qui étaient fréquentés par des agriculteurs, par plusieurs agriculteurs et là aussi, peut-être qu'on peut

noter qu'il y en a...au départ, y'a presque 4,5,6, voire 7 granges et à la fin, il en reste plus que 2 alors bon... »

« Il y en a plus que 2; Y'en a plus que 2 sur 6...il y a encore les vestiges ; C'est le patrimoine qui n'est pas entretenu. »

L'évolution du matériau de la toiture de la grange du chaume à la tôle, puis à la tôle peinte (que les acteurs prennent systématiquement pour de l'ardoise) est une évolution jugée satisfaisante. La disparition des penaous, relevée par un acteur est quant à elle regrettable. D'une manière générale, l'évolution de l'aspect de la grange est appréciée et certains lient ces restaurations à une obligation du Site classé.

« Bon... sauf qu'on peut constater que on est passé du chaume, à _ je sais pas ce que c'est..._ de la tôle... et puis que maintenant on a mis de l'ardoise...mais enfin ça a évolué positivement quand même ; la grange a été préservée [...] Y'a des endroits comme ça qui méritent d'être conservés tels qu'ils sont et c'est une bonne chose que l'homme n'ai pas été dégradé ces endroits là. Bon après, le fait d'avoir conservé, d'avoir réhabilité, bon, c'est bien... c'est bien... »

« Et puis ça a été refait : le chaume a été remplacé par de la tôle, la tôle par de, par de ...c'est dommage, les pénaous ont disparu »

« Ce sont les premiers toits en chaume ; ça, ça a été pour faire vite, parce que le toit s'effondrait... et puis là ça a été...il est en ardoise maintenant... Ça, c'est un peu l'obligation des sites : c'est bien !

Les endroits comme ça, d'avoir de la tôle, c'est quand même pas joli ! »

Après avoir fait état de la transformation de ces éléments, certains acteurs constatent que le « reste » n'a pas changé, comme si granges et paysage alentour n'étaient pas en relation :

« Mais par contre le site, il est resté tel qu'il était ; il n'y a pas d'évolutions : c'est sûr que la montagne, elle est restée montagne, les rochers sont restés rochers... et tout est identique, ce qui n'est pas plus mal, moi je trouve...hein... »

Ce paysage du plateau, à l'écart des grandes zones touristiques est un peu perçu comme un site préservé et immuable.

- Série 14 : Gavarnie : du petit hameau au site touristique : urbanisation et équipements



Série photographique 14 : Gavarnie

Série Gavarnie	végétalisation	pastoralisme	déprise agricole	Tourisme / urbanisation	autres
Maire de Luz					OGS
Adjoint de Barèges					
Maire de Betpouey					
Maire de Gèdre					
Adjoint de Gavarnie					

Tableau 19 : Dynamiques et éléments observés sur la série Gavarnie par chacun des acteurs

Les principales réactions portent sur l'extension du village de Gavarnie, hameau devenu véritable village touristique. Cette évolution est mise en relation avec la renommée du cirque de Gavarnie ; le développement du tourisme est mis en avant ; les hôtels sont énoncés et recherchés sur le cliché. Ils sont des points de repère pour de nombreux acteurs.

« La, c'est toujours pareil, c'est l'urbanisation qu'on voit ; non ? Ça a été fait pour le tourisme ; avant c'était une cabane, des zones pastorales, et puis, ils l'ont augmenté pour le tourisme quoi...par rapport au cirque de Gavarnie. »

Il est aussi fait état des transformations récentes du village par l'opération grand site et par le projet d'UTN.

« Bon, après, moi, je dis que c'est un petit village super sympathique, qui est un beau village, avec des paysages qui sont superbes... aujourd'hui, moi, je me mets à la place du maire, [...] il se retrouve à financer une station de ski qui lui coûte énormément cher ; [...] de difficultés en difficultés, là, ils ont fait une délégation de service public avec un partenaire privé qui gère la station de ski ...bon, et ils ont des difficultés, parce qu'ils manquent de lits... et donc ils doivent urbaniser par là je crois ... »

La végétalisation des versants est abordée ; deux fois sous forme de questionnements :

« Il y a eu des plantations de faites ou c'est la forêt qui a gagné ? »
 « C'est l'état de la photo qui est comme ça... ou il n'y avait pas d'arbres ? Et tout ça, ça a été planté alors... »

Ou sous forme de constat, d'une forêt qui gagne du terrain :

« La grosse différence, c'est vraiment la forêt là.... [...] La forêt a pris le dessus... non, là c'est flagrant, ça descend !...Ou ça monte... »

Mais là encore, les acteurs sont peu loquaces et restent sur le ton de la neutralité ; leurs sentiments sur ces dynamiques ne se sont pas affirmés clairement.

« *Déni de changements paysagers ?* »

Les résultats de l'observation de l'ensemble de ces séries révèlent un positionnement spécifique de ces élus : tout d'abord, ils tiennent rarement un discours sur l'ensemble de la durée présentée. Souvent deux phases sont retenues : la première et la dernière ou les

deux dernières ; il n'est alors jamais question de rythmes, ni de propos nuancés dans les observations des phénomènes entre deux étapes. Il est ensuite frappant de voir à quel point il est fait état de la stabilité des paysages, de changements réduits, restreints ou inexistantes. On pourrait y voir presque un « déni de changements paysagers ». Reste à saisir le sens de ce « refus de voir »... cette progressivité des transformations, sans événements particulièrement marquants, conforte les acteurs dans l'idée d'une montagne immuable, dans l'image de paysages authentiques. Lorsque les transformations sont évoquées, il s'agit d'un constat, d'un témoignage souvent neutre, sans jugements ou opinions tranchées. On peut y voir un certain détachement et l'acceptation d'une forme de fatalité.

1.2.2. Perception de l'avenir et moyens d'agir en haute vallée du gave de Pau

- Une vision de l'avenir cloisonnée spatialement et limitée dans le temps

D'une manière générale, l'avenir des paysages à l'échelle de la vallée n'est jamais évoqué. C'est au niveau de leur propre territoire communal que les acteurs se prononcent. Il n'est jamais question d'un scénario commun, alors même que la Communauté de communes du Pays Toy est naissante ou que celle de Gavarnie-Gèdre est constituée depuis 2000. Les habitudes individualistes et d'indépendance semblent encore ancrées. Aussi lorsqu'il est demandé d'imaginer le paysage de la vallée dans une quinzaine d'années, la réponse commence souvent par, « Nous, ici, en ce qui concerne la commune... » ou « Je ne vais pas me prononcer à l'échelle de la vallée, car chacun a ses visions politiques, économiques, environnementales... »

D'autre part, peu de discours construits, faisant état d'une situation future du paysage ou des dynamiques qu'il pourrait connaître, émergent de cette partie de l'entretien. L'aspect, les formes que pourrait revêtir le paysage ou une description des phénomènes ou dynamiques qui pourraient subvenir dans ce laps de temps est rarement énoncé. Deux témoignages envisagent plus aisément le paysage futur : leur facilité à l'énoncer par rapport aux autres tient sans doute au fait que le scénario qu'ils conçoivent s'inscrit dans la continuité des phénomènes actuels. Les autres acteurs ne formulent pas de scénario paysager, mais expriment en revanche, plus volontiers les projets d'aménagement qu'ils entrevoient, localement sur le territoire de leur commune à court ou moyen terme.

- Un développement touristique protéiforme, appuyé sur des extensions urbanisées.

Un point récurrent des discours concerne l'évolution vers un territoire plus urbanisé et davantage voué aux activités récréatives. Cette tendance n'est pas formulée en terme de paysage ou de territoire mais se décrypte au travers des projets d'aménagements énoncés lorsqu'il est demandé aux locuteurs d'aborder l'avenir des paysages valléens. Pour eux, le développement touristique, quel qu'en soit l'ampleur prévue, passe systématiquement par l'extension de zones urbanisées : du projet de lotissement de quelques maisons aux résidences immobilières de 3000 lits, l'extension de surfaces construites est un invariant pour toutes les communes. Les élus rencontrés considèrent que le frein du développement touristique de la vallée réside dans le manque d'hébergement et souhaitent parer à ce désagrément. Cette tendance est donc le fait d'une volonté profonde dans laquelle les élus sont des initiateurs et des membres actifs.

« Moi, ce que je vois plutôt autour du village, c'est qu'il y aura des constructions supplémentaires ; ça c'est inévitable ! On a des...beaucoup de résidents secondaires qui arrivent et qui prennent plaisir à venir ici. »

« Alors, nous en gros, on est en train de faire réviser le PLU, [...] et toute la zone urbanisable se situe en dehors du village ; plus haut...on a cette partie là où on pourrait à la limite monter une résidence immobilière ; mais petite. Et on a cette zone. Et donc ça c'est le seul emplacement où ...la problématique de la station c'est qu'ils nous disent qu'il faudrait entre 2000 et 3000 lits pour arriver à organiser la station, les investissements... »

Cette volonté de développement touristique est unanime : si le point commun réside en l'extension de l'urbanisation, les formes de tourisme envisagées sont différentes en fonction des communes. Celles, qui disposent d'une station de ski, envisagent la pérennisation et l'accroissement de cette activité hivernale. Il en est de même pour celles qui gèrent des établissements thermaux. Les autres envisagent des activités variées (chiens de traîneaux, développement de la randonnée, de l'escalade...)

La réponse touristique est donc souvent formelle, basée sur le développement d'activités ; elle ne s'intéresse pas à la formulation d'un projet spécifique, élaboré après un diagnostic de l'offre actuelle et du recueil des attentes des touristes.

- Enforestation et pastoralisme : des discours confus et désinvoltes

Un scénario d'avenir des paysages est parfois énoncé à l'échelle communale : s'il n'évoque pas directement la question touristique, il envisage en revanche, la poursuite de dynamiques déjà engagées, parmi lesquelles les dynamiques végétales tient la première place. Il s'agit là d'une continuité de ce qui est déjà lisible dans les paysages. Pour les

locuteurs, la « végétation » ou la « forêt », pour reprendre les termes qu'ils emploient, va poursuivre son extension et la colonisation des versants et autres terres de la vallée.

« J'aurais tendance à penser, que ça va continuer, que bon, ben...au niveau de la végétation, ça va continuer à descendre, à fermer l'espace ; ça aurait tendance à aller comme ça ; c'est-à-dire qu'il n'y a quasiment plus d'exploitants agricoles. Je le vois plutôt négativement... »

« Ce qui est sûr, c'est que la forêt va prendre le dessus...ça c'est sûr ! Les paysans, il y en aura de moins en moins »

Cette enforestation est directement reliée à la déprise agricole et à l'évolution des pratiques pastorales. La mécanisation de l'activité laisse présager d'une concentration de l'activité sur les secteurs les plus plats et l'abandon des plus accidentés. La gestion par la commission syndicale rassure les élus quant à l'évolution des estives, mais la fermeture du paysage aux environs des villages est perçue comme étant négative. D'autre part, cette dynamique est jugée inquiétante par rapport à l'évolution touristique : elle est à deux reprises mise en relation avec l'activité touristique à laquelle elle pourrait porter préjudice :

« On peut pas avoir un espace touristique attrayant, si c'est en friche... »

« ...Donner envie aux gens de venir, de rester et de se balader... en même temps, s'il n'y a plus que des forêts, s'il n'y a plus de point de vue panoramique....ça craint un peu... ! »

« On ne restaure que les sentiers, alors, si demain, il n'y a plus que de la forêt, qu'on ne peut plus rien voir... »

Face aux dynamiques végétales, les municipalités se sentent impuissantes. Elles estiment ne pas avoir d'outils pour parer à ce phénomène et agir tant sur les causes que sur les conséquences : il n'est pas envisagé de lutter contre la concentration et la spécialisation pastorales et les moyens manquent pour organiser un débroussaillage conséquent. Cette dynamique est donc constatée, subie parfois, mais avec désinvolture et fatalité...

« A un moment, on avait envisagé d'acheter un engin et d'aller tout broyer, faire du bois en copeaux... mais les pentes sont tellement rudes... ça va coûter la peau des fesses... alors je ne sais pas... »

« Il y a tellement d'hectares à déboiser, à entretenir....que j'y crois pas beaucoup !... on va faire le minimum, mais c'est tout...je doute fort, qu'on arrive à tout entretenir... »

Face à cette tendance, contrairement aux initiatives touristiques, les élus ne sont pas moteurs, mais plutôt en position passive, considérant ne pas avoir prise sur les processus enclenchés. D'autre part, si l'enforestation et la déprise pastorale portent atteintes aux qualités paysagères potentiellement recherchées par les touristes, un pastoralisme trop dynamique et « exclusif » pourrait aussi être une entrave au bon déroulement des opérations immobilières projetées.

« Donc, c'est uniquement cette zone, qui est urbanisable, pour l'instant...La problématique : c'est qu'il y a 9 éleveurs ! Enfin, problématique, c'est pas une problématique...mais c'est

qu'il y'a des éleveurs qui veulent quand même garder les terres à vocation agricole. Donc pour l'instant... »

« Et donc ces parcelles, il y a des parties qui appartiennent à la commune, et il y a des parties qui sont privées ; et ça les agriculteurs, ne veulent pas...ils veulent garder leur foncier agricole... parce qu'ils ont leur enfant qui veut reprendre l'exploitation ... et comme ils touchent des primes par rapport aux terrains qu'ils défrichent...c'est logique... »

Cette vision de l'avenir entre pastoralisme et tourisme comme principales activités et ressources territoriales révèle bien l'ambiguïté et la complexité des concurrences spatiales, ainsi que les conflits d'usages existants et naissants sur ce territoire.

- Maintien et reconquête pastorale, une vision singulière de l'avenir

Seul un des élus, éleveur double actif, a une vision réellement « pastorale » de l'avenir du territoire. Pour lui, cet avenir correspondrait à un maintien, voire à une reconquête du territoire par les activités pastorales.

« Si dans 15 ans : on peut faire la même photo, moi, je dis qu'on a gagné un grand pari... ; et si on va au-delà : j'en serai très fier.... »

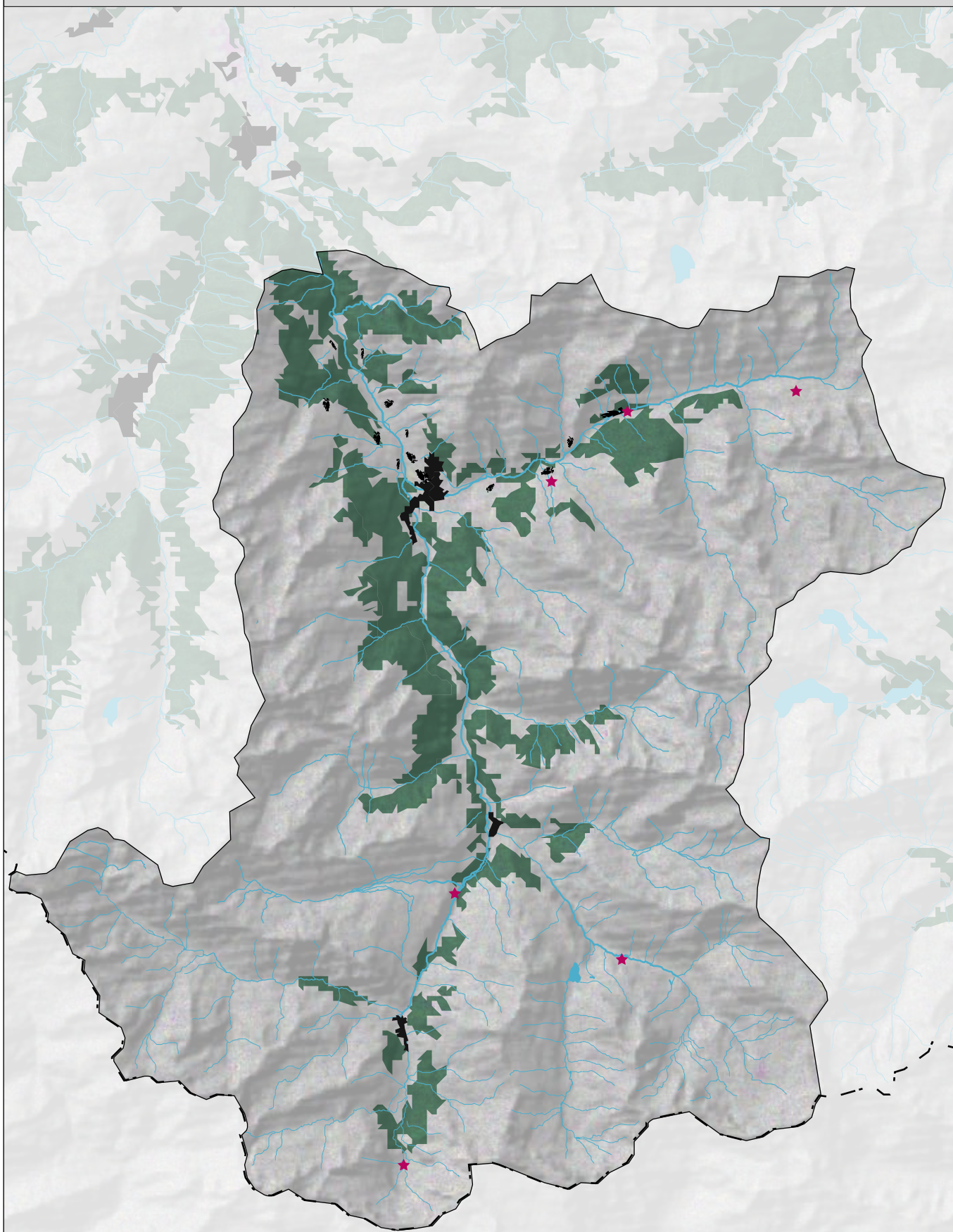
Il souhaite mettre en œuvre, pour ce faire, un projet de réappropriation du foncier perdu par le monde agricole au profit de résidents secondaires qui n'en font pas usage. Une AFP est donc projetée sur la commune qu'il administre. Même s'il vit en partie du tourisme grâce à sa double activité, il est évident, que pour lui le territoire valléen est avant tout le lieu du pastoralisme. L'attachement à un paysage entretenu, reflétant un travail bien fait, valorisant pour sa profession, est fort. Sa logique est bien celle de la production agricole. Pour lui, les granges devenues résidences secondaire, sorties des systèmes de production car désormais non-adaptées à abriter les troupeaux, ne présentent pas d'intérêt particulier. Par contre, les prairies et les pâtures attenantes sont bien au centre de l'enjeu de reconquête : il s'agit là de dissocier propriété et usages, afin de pouvoir exploiter et entretenir des terres agricoles. Il s'agit aussi de mettre en place une véritable gestion innovante dans le cadre d'un projet collectif :

« Ça fait 60 hectares inutilisés ! ... inutilisés, non, parce que le propriétaire qui achète ça, souvent, il n'empêche pas le voisin de venir avec des brebis...mais c'est que du passage ! On n'y fait pas de gestion dedans....moi, je veux gérer... je veux un peu plus....du mois de mai au moi de juin, j'y mets 200 brebis ! ça, ça va faire du boulot ! C'est pas comme le passage d'un troupeau de même... si c'est 500 brebis... il ne fait que passer.... »

Prendre part à la construction des paysages de demain ?

La difficulté des acteurs locaux à s'inscrire, lors des entretiens, dans une dimension évolutive et à formuler une conception du futur trouve deux interprétations possibles. Il s'agit :

Carte 22 : Localisation de "ce qui est digne d'être observé" à dire d'acteurs en HVG de Pau



Indications localisées des observations à mener :

★ lieux que les acteurs souhaitent observer / réponse isolée x1
(thermes de Barèges, station Tourmalet, commune Betpouey, pont du Sausa
et de Héas, cirque de Gavarnie)

**Indications "thématiques" des observations à mener /
pas de localisation possible :**

"petit patrimoine bâti" (sentiers, moulins...)
"glaciers"
"pastoralisme"



Fond : SIG Pyrénées - sources : discours des acteurs



- soit d'un refus de « voir » les dynamiques et donc de s'y inscrire, porté par le « désir de l'immuable », le sentiment ancré que les paysages garantissent une permanence, refus certainement de l'ordre de l'involontaire et de l'inconscient (BIGANDO, 2006) ;
- soit, mais cela peut être conjoint, cette formulation de l'avenir est rendue difficile par le glissement des valeurs vouées au paysage, lié à une multiplication des fonctions et usages. Pour beaucoup d'élus, il apparaît que le paysage montagnard n'est plus seulement assimilé à un paysage pastoral, organisé par et pour la mise en valeur et l'exploitation de la ressource herbagère, mais aussi à un paysage ressource, lié aux pratiques touristiques et récréatives. La volonté d'un développement touristique unanime confirme le glissement des valeurs conférées au paysage.

Privé d'une partie de sa dimension évolutive, le paysage apparaît moins comme une préoccupation à la croisée des interactions de la nature et de la société, que comme une sorte d'acquis, un simple support, une ressource sans que soit posée la question des conditions de sa durabilité. Les déterminants des paysages et les processus à l'origine des dynamiques paysagères en cours sont partiellement ignorés. Dès lors, il y a risque évident à ce qu'il y ait dissociation entre les logiques qui confèrent leur aspect aux paysages et les paysages eux-mêmes ; la projection territoriale à court terme, évinçant les logiques paysagères, correspond-elle alors à la mise en adéquation des attentes et de l'avenir souhaité avec les moyens d'actions ?

1.2.3. Distinction des sites d'intérêts en haute vallée du gave de Pau

De la même manière que cela avait été demandé aux acteurs de la vallée du Vicdessos, les élus de la haute vallée du gave de Pau ont été amenés à choisir parmi des séries de photographies diachroniques les sites sur lesquels ils estimeraient intéressant de prolonger l'observation (il leur a été également donné la possibilité de s'exprimer librement et de proposer d'autres secteurs que ceux présentés par les séries diachroniques). (Cf. carte 22)

- Une grande individualité et peu de considération pour l'observation

Il ressort d'emblée un certain désintérêt pour cette question. L'observation de la transformation des paysages n'a pas paru être une préoccupation centrale pour les acteurs rencontrés. Les lieux retenus pour l'observation sont peu nombreux : de un à quatre au maximum.

Dans certains cas, il s'agit de lieux précis (pont du Saussa, pont de Héas, les thermes de Barèges), parfois de secteurs plus étendus (la commune de Betpouey, le cirque de Gavarnie, la station de ski du Tourmalet). Il est aussi fait l'état de thèmes généraux guidant l'observation (le pastoralisme, les glaciers, le petit patrimoine bâti). La majorité des élus se sont cantonnés à des sites d'intérêts concernant leur territoire communal, quand il ne s'agit pas du village lui-même. Un seul élu a cité un lieu extérieur à sa commune, en l'occurrence le cirque de Gavarnie, site emblématique.

Cette étape de l'entretien n'a pas fait émerger de sites singuliers. Elle a confirmé l'attention personnelle de certains élus vis-à-vis de sujet déjà définis, le pastoralisme pour l'élu éleveur ; le petit patrimoine bâti pour un autre ; ou encore les équipements à vocation touristique pour un autre. L'évocation des glaciers et l'observation de leur régression semblent être un point de vue très personnel, engageant l'élu mais ne reflétant pas une préoccupation d'intérêt général.

Adjoint de Barèges	Thermes de Barèges	Station de ski du Tourmalet		
Maire de Betpouey	La commune de Betpouey	Le pastoralisme		
Maire de Gèdre	Pont du Saussa	Pont de Héas	Petit patrimoine bâti en général (sentier, moulins etc....)	Cirque de Gavarnie
Adjoint de Gavarnie	Les glaciers			

Tableau 20 : Récapitulatif des sites à observer dans l'avenir

1.2.4. Les principaux projets envisagés et les stratégies des acteurs en haute vallée du gave de Pau

A la suite de ces entretiens, il a été possible de répertorier un certain nombre de projets d'aménagements évoqués par les différents acteurs au cours des entrevues. En général, chaque acteur a signalé les projets qui concernaient sa propre commune, et n'énonce pas de projets à l'échelle cantonale. Toutefois, des types de projets se répètent, démontrant que si la stratégie cantonale n'est pas posée, les projets en cours ou envisagés façonnent une vision de l'avenir reposant sur des axes de développement similaires.

- Rentabiliser les stations de ski et multiplier l'offre

La volonté de développer l'offre touristique dans la vallée est récurrente. Parmi les projets les plus fréquemment envisagés, revient la construction de résidences immobilières, destinées à optimiser la capacité d'hébergement et à accroître la fréquentation des stations de ski. Différentes communes portent ce type de projets : Luz, Sers dont un chantier est en cours, Barèges dont une résidence de 3000 lits est à l'étude sur le plateau de Portazous à l'écart du village, Gavarnie dont la résidence de 1600 lits au lieu-dit Baretge, après un blocage de près de 2 ans, va être relancée.

La construction d'hébergements est considérée comme primordiale par les locuteurs. Elle est pour eux une condition nécessaire à la vie des stations de ski et des thermes. Il faut préciser que les thermes de Luz, comme ceux de Barèges, ont fait l'objet ces dernières années d'opérations de rénovation afin de devenir un véritable produit touristique complétant et étendant l'offre actuelle. Quand il ne s'agit pas de projets d'hébergements conséquents, destinés à l'investissement, les municipalités envisagent de réaliser des lotissements pour étendre le village et satisfaire la demande des résidents secondaires, comme cela est projeté à Betpouey par exemple.

Les stations de ski sont au cœur des préoccupations et des projets. Elles sont perçues comme les éléments centraux de la stratégie de développement économique. Ainsi, la commune de Barèges est porteuse d'un projet de réaménagement du parking de la station avec la construction d'une billetterie, de sanitaires et d'un bâtiment avec restaurant.

« Ce sera uniquement des bâtiments d'accueil : billetterie, WC, point restauration ; mais pas d'hébergement... comme, c'est une zone d'avalanches, on ne peut pas... tout est lié de toute façon.

Si on pouvait aménager tout le flanc de Sers, en face sur ... Central, par rapport au village de Barèges, ben, on le ferait... on ne peut pas... »

Cette commune a aussi le projet de réaménager la rue centrale du village ; il s'agit d'offrir un cadre plus agréable et d'inciter les touristes à s'arrêter, afin que Barèges ne soit plus un « village de passage » entre le Tourmalet et Luz.

La commune de Gèdre s'est également investie dans le développement touristique. Relativement bien dotée en hébergement et arrivant à un certain seuil, elle n'envisage pas de réalisation importante à ce niveau, mais plutôt de gérer une extension, au coup par coup, au gré des terrains à vendre. Par contre, elle a de nombreux projets pour diversifier l'offre touristique : création de sentiers thématiques, à proximité du village et dans la vallée de Héas, restauration des anciens chemins pour les ouvrir à la randonnée. Il est à l'étude un projet de restauration du chemin de St Jacques de Compostelle reliant Gavarnie puis le col de Boucharro.

« Touristiquement parlant, c'est super intéressant ! L'idée c'est de rénover tout ces sentiers, de les ré ouvrir...de les baliser, de faire des circuits touristiques, sportifs, culturels ; certains sentiers y faire des chemins avec de panneaux découvertes avec des pas de sangliers, de chevreuil, de marmottes, de... culturels quoi ! »

D'autres projets, moins avancés, existent. Il s'agit notamment d'implanter une activité à définir dans la vallée de Héas : chiens de traîneau, raquettes, moto-neige, cascade de glace, etc. Il pourrait aussi être question d'exploiter la source d'eau sulfureuse de la vallée de Bué. Des analyses sont en cours, la forme de valorisation reste à déterminer, thermoludisme, commercialisation...

- Reconquête pastorale et mise en valeur patrimoniale : des exceptions

Deux projets singuliers émergent de cette lignée générale de projets touristiques. L'un, concerne la reconquête pastorale du territoire de Betpouey. L'autre envisage de valoriser le petit patrimoine bâti de Gèdre. Ces deux projets font figures de singularité et chacun d'eux ne paraissent être portés que par un seul acteur.

Du projet de reconquête pastorale, j'en ai déjà évoqué les grandes lignes : le maire de Betpouey, éleveur pluri-actif, porte un projet d'AFP, afin de reconquérir les anciennes prairies qui ont été vendues avec les granges destinées à la résidence secondaire, soit en moyenne 2 hectares par grange. Le nombre de granges dans ce cas est estimé à une trentaine. Une soixantaine d'hectares serait donc aujourd'hui non ou sous-utilisée. Il s'agit par le biais de l'AFP de pouvoir à nouveau gérer de façon optimale ces terrains et la ressource en herbe qu'ils proposent.

Le projet de mise en valeur du patrimoine porté par Gèdre révèle un goût de la « vieille pierre » et une volonté de donner un visage traditionnel et une « identité montagnarde » au village. Il s'agit de restaurer les éléments témoins du passé, comme la vieille tour, tel que cela a été fait pour les moulins de Gèdre-Dessus. Il y a là, la volonté de faire un village accueillant pour les touristes et de fournir par ces rénovations un caractère ancien et pittoresque.

« Enfin moi, architecturalement, j'aimerais qu'on redonne une âme au village, qu'on ressorte de la pierre, de la vieille chaux sur tous les murs ; restaurer une vieille tour, historiquement parlant ça serait fabuleux ... puis rentrer dans un village où il y a de la pierre, on a envie de s'y arrêter et d'y rester quoi... »

En définitive, cette série d'entretiens auprès des acteurs de la haute vallée du gave de Pau a permis de cerner les positionnements quant aux dynamiques passées et à la projection d'un avenir paysager. Les éléments recueillis montrent que les formes et processus

paysagers sont perçus comme relativement stables. La plupart des projets envisagés s'inscrivent dans la poursuite de mouvements déjà amorcés, seule leur échelle évolue. Il s'agit de mouvements qui privilégient un axe de développement : le tourisme hivernal et le thermalisme.

- Le tourisme, la voie rêvée du développement

Chaque interviewé porte à l'échelle de sa commune un projet de développement d'activités ou d'hébergements touristiques. Si l'affirmation d'un individualisme communal s'impose, toutes les communes se retrouvent derrière l'idée et la volonté collective d'user du levier touristique pour leurs développements. Si cette stratégie est commune, elle n'est pas pour autant partagée, ni organisée de façon collective. Il s'agit d'une addition d'initiatives communales, et non d'une stratégie valléenne pensée collectivement. A l'heure actuelle par exemple, les offices de tourisme, et les centres de réservations sont séparés. La vallée accueille trois stations de ski et trois pôles touristiques conséquents qui sont dans des relations de concurrence et de défiance :

« Enfin, pour l'instant on se fait la guerre ! Guerre de prix, guerre de ... sur tout !... enfin... »

« Notre handicap réside sur la concurrence qu'on se fait l'hiver, parce qu'on se tire tellement la bourre, qu'on pratique des tarifs qui ne nous permettront jamais d'arriver à l'équilibre. »

Les stations de skis, se trouvent au cœur d'enjeux politiques et économiques ; elles sont des points de tensions entre les différents acteurs et fragmentent la cohérence valléenne. Le développement touristique, en lien étroit avec la rentabilisation de ces stations, envisagé par chaque commune, s'épanouit sous la forme d'hébergements touristiques. Petit lotissement de quelques maisons en continuité du village ou ambitieux projet de plusieurs centaines voire milliers de lits, l'urbanisation occupe une place centrale dans cette stratégie.

- Une intercommunalité sur de mauvaises bases

Depuis 2000, Gèdre et Gavarnie sont constituées en Communauté de communes. Au cours de l'été 2008, le projet d'une communauté de communes à l'échelle cantonale a été relancé. Ce projet ne semble pas refléter une volonté forte de s'unir dans un projet de territoire commun. Il a été mis en œuvre pour des raisons d'abord économiques, sous l'impulsion de la sous-préfecture et sous la menace de voir les dotations allouées à ces communes situées en Zone de Revitalisation Rurale fortement diminuées.

Preuve que la question des stations de ski divise dans la vallée, l'idée de mettre en place trois communautés de communes, chacune organisée autour d'une station, a été avancée dans un premier temps. Puis, le projet d'une Communauté de communes rassemblant les dix-sept communes du canton de Luz-Saint-Sauveur a guidé les réflexions. Finalement, les problèmes posés par un territoire, incluant 3 stations de ski aux centres de gestion indépendants ainsi que des simulations financières défavorables à certaines communes, n'ont pas permis, dans le court laps de temps imparti, d'aboutir à un consensus. Aujourd'hui, on trouve donc dans la haute vallée du Gave de Pau deux Communautés de communes, l'une ancienne de Gavarnie-Gèdre et celle récente du Pays Toy rassemblant les quinze autres communes.

Dès à présent, on peut tirer quelques éléments quant à cette construction territoriale :

- elle s'est faite dans l'urgence : la communauté de communes du Pays Toy a été créée en moins de cinq mois, ce qui n'a pas permis de la doter d'un véritable projet. Elle s'est formée sur les cendres de l'ancien SIRTOM (Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) et n'a pas vu ses compétences être élargies.
- elle a mis en évidence l'existence de conflits, cristallisé autour des stations de ski et du rôle qu'elles sont sensées avoir dans le développement local. Certaines communes ayant peu à perdre sur le plan financier ont imposé certains aspects au détriment du fonctionnement global de l'ensemble. Ainsi, la représentativité des communes au conseil de communauté n'est pas proportionnelle, mais paritaire, ce qui est un point de désaccord important, d'achoppement et de futurs blocages.

Les discours quant aux attentes vis-à-vis de la communauté de communes restent fugaces et peu formalisés. Aucun projet de territoire n'a été réellement formulé. Les compétences allouées sont restreintes. Même si certains élus espèrent que ces compétences pourront s'élargir dans le futur et que la structure pourra être porteuse de projets d'envergure, en particulier en matière de tourisme, pour l'heure un certain pessimisme a été exprimé à plusieurs reprises.

« Après l'évolution, je ne sais pas...on va arriver à faire des projets communautaires qui vont intéresser l'économie ; c'est-à-dire toute la gestion touristique ; mais ça va être très difficile.

Le but c'est vraiment de mettre en commun les moyens, tous les atouts touristiques, économiques, qu'on a dans la vallée, dans la vallée du Pays Toy. C'est pas gagné »

« J'attends de la com com... pas grand-chose... Elle a un gros travail, c'est le côté économique... Je crois que pour moi, c'est son premier travail. Si on veut maintenir quand même des agriculteurs en montagne, il nous faudra une économie forte dans le canton ; comme l'économie forte, elle vient du tourisme ; on a un travail considérable là... et après tout va en découler...mais, ça mettra longtemps avant de démarrer... »

« J'ai l'impression qu'elle a été faite plus sous la contrainte que pour ... plus pour des raisons économiques que pour des raisons sentimentales ou affectives...j'ai pas senti la

volonté de vouloir s'unir derrière un projet collectif... plutôt il y avait des crédits d'état ou d'autres crédits européens ou quoique ce soit qui n'allaient plus tomber ».

- Ambiguïté vis-à-vis de l'inscription du massif Mont-Perdu/Gavarnie au patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO)

Le sujet du patrimoine mondial est rarement abordé spontanément par les acteurs. Incités à se prononcer, ils se montrent par contre assez éloquents et très critiques sur ce label. Pour eux, cette inscription est superfétatoire, elle « n'apporte rien », voire même est considérée comme illogique. Il existe une sorte de déni vis-à-vis de ce dispositif qui pour eux n'est qu'une contrainte supplémentaire et dont il n'en voit pas l'utilité.

«Là, vous m'en parlez, mais je peux oublier ! Dans ma vie de tous les jours, je peux largement oublier que je suis.... Quand je vous ai parlé de Gavarnie, ça ne m'a pas... je vous ai parlé de la cascade...ça m'a pas fait 'tilt' de vous dire c'est classé UNESCO...j'ai même pas ce réflexe moi, en tant qu'élu. Alors pour moi, il y est, sans y être quoi... voilà... C'est quelque chose que je ne mets pas en avant ; quand je vante les mérites du canton : Tourmalet, Pic du Midi, Gavarnie, très près de Lourdes... et en plus patrimoine UNESCO ! Mais jamais, jamais, ça me vient à l'esprit... jamais... quelque part, je n'en éprouve pas la nécessité.... »

De fait, il y a une certaine incompréhension vis-à-vis de toutes les mesures de protection et de labellisation des paysages qui se superposent et se juxtaposent autour du cirque de Gavarnie et de la haute montagne en général. Ils ne font pas de différenciation entre ce qui relève du Parc national, de la réglementation du Site Classé ou de l'inscription au Patrimoine Mondial. Si les aspects liés au patrimoine naturel (flore et faune) et de protection environnementale portés par le Parc national et par le dispositif Natura 2000 sont bien cernés, il règne pour eux un flou sur l'aspect patrimoine culturel porté par l'UNESCO, faute en particulier d'actions concrètes en ce domaine.

« Mais, j'ai pas l'impression que ce patrimoine mondial apporte quelque chose. Il ne peut pas préserver plus que ça ne l'était, puisque le patrimoine, il était déjà le parc national ! Pourquoi faire une super protection ? Peut-être que ça suffisait ! Peut-être, qu'il y a des coins que l'UNESCO a pris qui n'étaient pas Parc national... on pouvait étendre le parc national... »

De plus, ce patrimoine mondial est vraiment perçu comme une contrainte supplémentaire et comme la soustraction d'un droit d'agir sur une partie du territoire. « On a l'impression que localement on est pris en otage... »

Certains points cristallisent les mécontentements : la route à péage de Troumouse et le festival de Gavarnie. Les acteurs soulèvent tous le fait qu'il y a un « problème de personnes » entre l'association à l'origine de l'inscription et les acteurs locaux. La relation est

devenue conflictuelle, et les acteurs locaux se sont sentis trahis, malmenés et méprisés par les membres de l'association. La situation connaît un blocage et les discussions sont rompues.

« Ben, nous, on est des troglodytes pour eux... On n'a pas la capacité intellectuelle de pouvoir prendre conscience de l'intérêt de la chose ... bon, ça c'est leur vision... »

« Donc, tout est rompu : il n'y a plus de discussions... Discuter avec des entêtés et des gens qui sont remplis de haine : moi ça ne m'intéresse pas. ... aucun intérêt d'y aller ! donc, c'est bloqué ! »

« En tous cas aujourd'hui, c'est bloqué et comme les écolos sont tellement mauvais ... et puis, ils veulent venir commander et dicter leurs règles...[...] Moi, fermer une route pour fermer une route... je trouve ça ridicule ; tout ça parce que quelqu'un a dit que les voitures là-haut, ça faisait pas joli... moi ça me dérange un peu... Qu'on me dise que ça a un impact sur la nature, je veux bien le comprendre, mais qu'on me dise que voir des voitures sur un parking, c'est moche ! »

Les sentiments au sujet du patrimoine mondial sont plutôt de l'ordre de la déception, du rejet, de la colère de ne pas être pris en considération. Le refus est tel que de la désinscription du site pourrait être un certain contentement :

« bon, c'est vrai que localement vous faites un sondage... là, il y a la menace qui est brandie d'un déclassement, et ça affole personne, bien au contraire... »

« Donc, pour moi, ça n'existerait pas, ça ne me gênerait pas... »

2. Les scénarii paysagers tendanciels à l'échelle valléenne

Suite à ces entretiens, et sur la base de la caractérisation des évolutions paysagères passées et en cours effectuée dans les premiers chapitres, un scénario tendanciel a été envisagé pour chacune des vallées étudiées. Ce scénario correspond à une traduction paysagère des logiques territoriales à l'œuvre. Celui qui reflète ce qui se met en place à l'heure actuelle et ce vers quoi s'achemine le territoire si les dynamiques en cours se poursuivent et si les projets portés par les acteurs se réalisent. Il repose donc sur l'hypothèse principale que les contextes territoriaux ne vont pas être bouleversés, que les actions engagées vont se poursuivre et que les projets des acteurs vont se confirmer.

2.1. Le scénario tendanciel en Vicedessos

La consommation résidentielle ou touristique de l'espace, la diminution de l'emprise pastorale, la mise en avant d'un certain patrimoine sont les logiques à l'œuvre à l'heure actuelle dans le Vicedessos. Les paysages de demain dépendront de la place occupée par

l'une ou l'autre de ces activités et par l'équilibre ou la prédominance de l'une ou l'autre. Dans le scénario tendanciel élaboré ici, cette vallée s'engage nettement dans une dynamique d'urbanisation du bassin et dans le développement de structures touristiques, dans le bassin et en haute montagne. Les logiques résidentielles et récréatives sont favorisées au détriment de l'activité pastorale et la poursuite de l'enforestation est à prévoir.

2.1.1. Une approche territoriale déséquilibrée

Les actions et projets tels qu'ils ont pu être relevés et analysés relèvent d'une approche sélective du territoire, au sens où certaines parties du territoire vont être favorisées au détriment d'autres. La mise en place d'une stratégie de revitalisation économique, basée principalement sur le développement touristique et sur l'économie résidentielle, est porteuse d'une action déséquilibrée sur le territoire.

Les bassins où se trouvent les deux bourgs principaux, Auzat et Vicdessos, sont particulièrement concernés par cette volonté d'aménagement : grands équipements touristiques et extension urbaine y sont projetés. Jusqu'à maintenant ces bassins étaient considérés comme le lieu de l'hébergement et de services, permettant l'accueil des visiteurs, en transit vers les sommets. Depuis peu, suite au démantèlement de l'usine électro-métallurgique, le bassin devient attractif pour lui-même, avec la mise en place des activités de via ferrata et d'accro-branche et bientôt de la plaine des sports. Quant à la haute montagne, elle constitue un support favorisé de la pratique touristique, mobilisant les valeurs de lieu préservé et immuable. Cet espace est perçu comme un atout touristique considérable.

Le constat est ainsi fait qu'aussi bien au niveau des représentations qu'en matière d'actions, le couple bassin-haute montagne est fortement valorisé, tandis les versants intermédiaires enforestés sont oubliés. Ces versants sont pourtant porteurs de nombreux enjeux identifiés par les acteurs eux-mêmes : l'espace des villages notamment est particulièrement fragile, soumis à une double pression, celle encore modeste, mais néanmoins réelle d'une extension des villages, et celle plus intense de la déprise pastorale et de la fermeture des paysages.

Un autre clivage se fait sentir entre l'axe de la vallée principale du Vicdessos, particulièrement valorisé, et le reste du territoire peu investi. En effet, la plupart des réalisations récentes et des projets y sont localisés. Outre les principaux projets

touristiques (plaine des sports, extension des hameaux de Marc, projet d'hébergement de Soulcem), on y trouve de nombreuses aires de stationnement et d'accueil en bordure du Vicdessos ou de l'Artigue. D'autres sites de la vallée, pourtant fréquentés ou à fort potentiel ne sont pas équipés, ni valorisés. Certaines vallées secondaires semblent totalement mises à l'écart des aménagements touristiques. C'est le cas de la vallée de Suc, pourtant voie touristique évidente en connexion avec le Couserans voisin par le port de Lhers. On y trouve le seul projet « Retrouvance ». C'est le cas également de la vallée de l'Artières, permettant l'accès au GR10 et départ pour les randonnées sur le massif du Tristagne et l'accès au refuge du Fourcat. C'est le cas enfin de la vallée de Siguer, où l'on trouve de nombreux itinéraires de randonnées, vers Gnioure et vers les étangs de Peyregrand ou de Redouinelles.

2.1.2. Des actions pas toujours cohérentes

La vallée paraît bien engager dans une voie de développement, mettant en avant une image de « station sport et nature ». Cette image est mobilisée pour développer les pratiques sportives et de loisirs de nature. L'objectif est de renforcer l'offre touristique en implantant des équipements nouveaux et en proposant des produits diversifiés dans le domaine de la randonnée notamment. Cette démonstration de moyens est sans nul doute un atout, mais cela ne doit pas non plus occulter la quasi-absence d'une réflexion concertée sur le développement touristique et l'existence de certains aspects non pris en compte qui sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'attractivité des offres proposées.

Par effets négatifs, il faut entendre des situations paysagères ou des dynamiques encore fortement marquées par l'empreinte industrielle, où le cadre de vie et la question de l'attractivité des lieux n'étaient la priorité du moment. Ces effets sont d'ailleurs notés par les acteurs locaux eux-mêmes. En outre, malgré cette apparente prise de conscience qui transparait dans les discours, il semble que certains projets, notamment ceux entraînant une extension urbaine en fond de vallée, vont contribuer à rendre les paysages valléens plus hétérogènes et plus confus. Cette volonté de bâtir massivement le fond du bassin, qui constitue par ailleurs une sorte de porte d'entrée vers les espaces de haute montagne ne paraît pas en adéquation avec l'image recherchée de station « sport et nature ».

Ainsi, les atouts relatifs à l'image de nature que l'on veut se donner ne semblent pas spécifiquement identifiés. La nature apparaît comme ici une évidence et la vallée du

Vicdessos serait donc pourvue une fois pour toute d'un potentiel de nature allant de soi et support que l'on pourrait mobiliser pour développer des activités de loisirs. Aucune réflexion spécifique n'est portée par exemple sur la notion de paysage naturel, notamment dans sa dimension sociale, dynamique et patrimoniale. C'est-à-dire dans la spécificité qu'elle présente en tant que paysage modelé par une société, dans lequel l'on trouve tout à la fois des formes héritées, en cours d'évolution ou susceptibles d'évoluer dans le futur, sous l'effet des processus biophysiques et des pratiques sociales.

Les paysages sont des atouts identifiés par les acteurs, mais ne sont pas porteurs d'une réelle réflexion dans le cadre des modalités de développement et de mise en valeur programmées. Pourtant, il semble exister des incohérences entre la volonté de mettre en place un tourisme axé sur les activités sportives et de nature et le contexte paysager local. Les paysages portent encore les traces du passé industriel et l'on prévoit de mettre en place des équipements qui ne sont pas sans effet sur les paysages et le cadre de vie, tout en ne tenant pas compte des fortes dynamiques d'enforestation visibles sur l'ensemble des versants. Le passage d'une vallée modelée par plusieurs siècles d'activité agropastorale et industrielle à une vallée jouant la carte du tourisme de nature et de station sportive haut de gamme est train de se faire très rapidement, dans l'urgence, sans qu'une réelle réflexion n'ait été menée sur les futurs possibles. La vallée se trouve dans une période-charnière, moment où semble nécessaire un diagnostic partagé, mettant en avant les atouts et les insuffisances et initiant un programme d'actions qui visent à mettre en adéquation l'avenir souhaitée avec la réalité des processus à l'œuvre. Les conditions de l'émergence d'un véritable projet de territoire seraient alors réunies.

2.1.3. Agro-pastoralisme et forêts : les oubliés de la stratégie

La stratégie de développement, on l'a vu, fait la part belle au développement touristique et à l'économie résidentielle. Le pastoralisme fait figure de parent pauvre dans cette stratégie territoriale, tout comme les actions liées à la forêt. Pour la majorité des acteurs, ces activités sont sans avenir, et il n'est pas nécessaire d'engager de projets favorisant leurs dynamismes. La question de l'enfrichement est donc traitée séparément de celle du pastoralisme. La maîtrise des dynamiques végétales pose pourtant des problèmes surmontables, tout au moins dans certains secteurs.

2.2. Le scénario tendanciel en haute vallée du gave de Pau

Dans le scénario qui se dessine en haute vallée du Gave de Pau, la vallée s'oriente vers un renforcement des infrastructures touristiques, à la fois de façon concentrée autour des pôles touristiques constituées par les stations de ski et de manière plus diffuse au gré des initiatives nombreuses des différentes municipalités. Les paysages pastoraux perdurent encore, mais l'élevage n'est pas une priorité des acteurs locaux et des conflits d'usages sont prévisibles sur certains secteurs.

2.2.1. Deux logiques territoriales cloisonnées : pastoralisme et développement touristique

Les politiques qui orientent les grandes dynamiques paysagères de la haute vallée du Gave de Pau sont mises en œuvre de façon cloisonnée. Jusqu'ici, les politiques relevant du pastoralisme et celles relevant du tourisme étaient liés, d'une certaine façon, par la pluriactivité des éleveurs. Il apparaît aujourd'hui que ces enjeux dans ces deux domaines sont dissociés et pensés selon leurs logiques propres. De fait, la nouvelle génération d'éleveurs est de moins en moins pluriactive et d'autre part, le territoire a été, de façon implicite, partagé entre une commission syndicale gérant les hauts pâturages et les forêts, territoire collectif indivis et des municipalités se préoccupant des territoires situés autour des villages ou des stations de ski. Cette séparation des logiques d'aménagement est particulièrement problématique, nuisant à une prise en compte globale des phénomènes.

La question du tourisme est liée à celle de l'extension de l'espace bâti. Elle se pose à l'échelle de toute la vallée, principalement dans le bassin de Luz, à proximité de Sers-Barèges, à Gavarnie, de façon polarisée, liée à la création de grandes infrastructures d'hébergement. Elle se pose aussi de manière diffuse, type mitage pavillonnaire à proximité des villages, ainsi que dans les zones intermédiaires par reconversion de granges en résidences secondaires. D'une manière générale, les communes s'engagent dans une urbanisation importante, parfois à la trame un peu lâche et sans réelle continuité avec les villages existants, malgré la loi Montagne. Cependant, cette urbanisation déconnectée, en contradiction avec le caractère montagnard groupé, est désormais facilitée par le code de l'urbanisme (loi Urbanisme et habitat). Une banalisation des villages et des paysages alentours est à craindre. Ainsi, par exemple, le plateau de Portazous, à l'écart du bourg de Barèges pourrait être construit, par le truchement d'anciennes granges devenues résidences secondaires. L'urbanisation de ce plateau, ouvrant ensuite la voie à l'expansion touristique tant espérée du plateau de Lienz.

La multiplication de ces projets, tels Barèges, Gavarnie, de 1500 à 3000 lits, repose sur le désir de rentabilisation des stations de ski. Ces « outils stations » divisent la communauté, plus qu'ils ne sont porteurs à long terme d'une viabilité économique assurée. Ces choix sont aussi, lorsqu'ils portent sur les mêmes lieux, porteurs de conflits d'usage avec les activités pastorales.

Les activités pastorales dépendent toujours de la complémentarité entre les trois étages herbagers mais dont la gestion s'avère de plus en plus complexe. L'étage des villages et des zones intermédiaires connaît des concurrences en terme foncier. Les parcelles adjointes aux granges sont exclues des surfaces pastorales par le phénomène de « résidentialisation ». De plus, la concurrence spatiale pour la construction d'hébergements est d'autant plus forte que l'activité pastorale s'est recentrée sur les terres les plus propices, moins pentues, à proximité des dessertes viaires. Ce sont ces mêmes secteurs qui intéressent l'activité touristique.

2.2.2. Désintérêt pour une valorisation « patrimoniale institutionnalisée »

Si au regard des politiques nationales et des protections engagées sur le canton, il est aisé d'imaginer des stratégies locales de mises en valeur du patrimoine bâti, l'engouement paraît en réalité moins avéré. Le site inscrit au Patrimoine Mondial ne suscite aucun intérêt particulier et n'est pas considéré faute d'éléments de gestion comme un atout pour le développement local. Il est simplement perçu comme un arsenal de contraintes supplémentaires. Objet de conflits, cette inscription ne permet pas d'être un élément moteur d'une stratégie de valorisation des patrimoines. De plus, ses limites rejetées en altitude n'offrent pas une appropriation par la société locale. Il est qu'un rapprochement entre les préoccupations municipales quotidiennes (restauration du petit patrimoine bâti, respect de l'identité montagnarde...) et les valeurs portées par l'UNESCO ne sont pas facilement rapprochables. La mise en valeur des patrimoines de la vallée, se dessine donc au coup par coup, localement, et sans véritable organisation d'ensemble.

Conclusion du chapitre 4

Déni ou conscience des transformations paysagères, des degrés de perceptions propres à chaque vallée.

Il apparaît que d'une vallée à l'autre, les perceptions des élus et les discours tenus quant aux transformations paysagères perceptibles à partir des séries photographiques, sont relativement hétérogènes :

- en Vicdessos, les transformations sont constatées et largement commentées ; leurs causes, leur ampleur sont expliqués. Les rythmes des transformations sont décelés. Des sentiments et des jugements sont portés sur ces transformations ;
- en haute vallée du gave de Pau, les transformations perçues sont souvent modérées par les acteurs. Ils font état d'un paysage qui connaît des transformations réduites et localisées. Ils expriment peu de jugements de valeur sur les évolutions constatées et font preuve d'un certain retrait.

Ces différents niveaux de perceptions méritent d'être soulignés : il est évident que les transformations paysagères ne sont pas si intenses et ne connaissent pas la même ampleur dans ces deux vallées. Toutefois, si l'on considère des transformations quasi-similaires (question de l'enfrichement, extension du bâti dans les bassins...), cette différence reste marquée. Aussi, plus que l'ampleur du phénomène lui-même, il semble possible d'avancer, comme explication, le rythme de ces transformations : d'une part en haute vallée du gave de Pau, une transformation lente et continue, progressive, sans heurts, qui passe presque inaperçue ; d'autre part, en Vicdessos, une transformation émaillée d'une succession de transformations, et surtout marquée par un événement soudain. De fait, en plus de l'état de la « crise paysagère », il semble que l'événement constitue une véritable rupture qui initie la prise de conscience des transformations. Les hypothèses suggérant que la « crise paysagère » prononcée, comme « l'événement paysager » faciliteraient la perception et la formulation des stratégies d'action sont donc en partie confirmées. La reconnaissance de l'aspect dynamique des paysages, plus affirmée en Vicdessos, serait liée aux événements vifs et à l'intensité des transformations, propices à une prise de conscience. La quotidienneté et la progressivité des évolutions sont moins favorables à une prise de conscience en haute vallée du gave de Pau.

L'idée selon laquelle les élus locaux, par leur implication dans la vie du territoire, possèderaient une acuité particulière aux transformations paysagères ne trouve pas une vérification évidente. Les élus locaux diffèrent finalement peu d'une population moins sensibilisée aux questions d'aménagement de territoire, tels les « habitants ordinaires » qui ne perçoivent pas les transformations quotidiennes, sauf bouleversements majeurs, comme le souligne E. Bigando (2006) « la capacité à éprouver le paysage au quotidien est susceptible d'être révélée au sujet à la suite d'un événement venant en perturber le cours. [...] Le « regardant » ne se réveillerait que lorsque quelque chose a changé. »

Aussi, l'idée de R. Larrère (2002), selon laquelle « si le regard initié ne voit pas le paysage familier comme un spectacle, il présente par rapport au regard exogène l'avantage de le voir changer », est à modérer. Les changements qui se font progressivement, sans rupture, ne sont pas toujours perçus, même par les plus avisés.

L'élue en matière d'appréhension des évolutions paysagères serait avant tout « habitant ordinaire » ; sa perception, malgré sa familiarité au territoire conférée par sa fonction d'élue, est souvent incomplète.

D'autre part, l'hypothèse selon laquelle le paysage offre une lecture globale des phénomènes en cours et favorise une prise de conscience des processus et du rôle de chacun dans ce système est partiellement vérifiée. Les acteurs du Vicdessos, on l'a vu, sont plus réceptifs aux transformations paysagères. Si cela est lié à la crise paysagère particulièrement avancée, on peut aussi mettre en relation cette acuité avec une certaine sensibilisation ; en effet, ces élus ont été, depuis la fermeture de l'usine Pechiney, via le plan de reconversion de la vallée et le projet de parc naturel régional, particulièrement sollicités par une réflexion sur l'avenir du territoire et confrontés à des choix décisifs pour le territoire. Le projet de parc notamment a posé la question des paysages ; des opérations telles l'exposition « un siècle de paysage en Vicdessos » ou les sorties de découverte du paysage et du patrimoine ont probablement joué un rôle dans l'appréhension de ces dynamiques, sans que l'on puisse toutefois en mesurer l'impact exact.

La perception des évolutions des paysages ne va pas de soi, elle nécessite une sensibilisation ; elle doit être provoquée et accompagnée ; l'initiation, l'éducation au regard et au décryptage sont nécessaires.

Une formulation difficile d'un projet d'avenir

La formalisation d'un scénario d'avenir et la projection d'un futur paysager ont été souvent difficiles pour les élus de la haute vallée du gave de Pau ; ils ont fait état de

projets localisés de territoire, mais ont difficilement exprimé une « suite paysagère » aux transformations observées. Leur vision de l'avenir est plutôt individuelle ; les projets sont communaux et un scénario partagé à l'échelle du canton n'est pas formalisé.

En Vicdessos, ce scénario commun est établi ; une seule commune ne faisant pas partie de la Communauté de Communes occupe une position individualiste. Pour les deux vallées, l'avenir ambitionné passe par le développement touristique et par l'urbanisation. Toutefois, les formes touristiques diffèrent fortement d'une vallée à l'autre : renforcement et développement de trois pôles touristiques organisés autour de stations de ski et/ou d'activités thermales existantes, qu'il s'agit de rentabiliser en haute vallée du gave de Pau. La saison hivernale y paraît être toujours le maillon essentiel du cycle touristique même si d'autres activités-relais et d'intersaison sont valorisées.

En Vicdessos, la saison estivale et les intersaisons sont visées par la création d'activités et de produits touristiques de randonnées. Le centre sportif entre dans ce dispositif. Le petit stade de neige de Goulier, est un élément supplémentaire mais n'est pas central dans la stratégie déployée. L'expansion des constructions est liée au développement touristique dans les deux cas, mais en Vicdessos, il s'agit aussi de promouvoir, une économie résidentielle et de fixer une population à l'année. En haute vallée du gave de Pau, il s'agit principalement de complexes touristiques de grande ampleur.

Dans les deux vallées, le pastoralisme fait figure d'activité délaissée par les scénarii d'avenir. Cette activité n'est plus jugée porteuse, ou économiquement viable. Elle est laissée à la charge des éleveurs ou du syndicat pastoral quand il existe, mais n'est pas relayée par les élus. Dans les deux cas, les vallées sont concernées par un mouvement de patrimonialisation, plus ou moins intense et ancien ; en Vicdessos, le projet de Parc naturel régional fait l'objet d'une adhésion unanime, même si un certain scepticisme existe. En haute vallée du gave de Pau, l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité n'est pas perçue comme un outil de gestion des paysages, mais comme une contrainte pour le territoire. L'aspect culturel de l'inscription est le plus mésestimé et porteur de polémiques. Face à ce constat de difficulté à faire émerger un projet d'avenir, on peut s'interroger sur les éléments et les processus pouvant favoriser la formulation d'une stratégie partagée.

Chapitre 5



LE PAYSAGE DANS LES PROCESSUS D'ACTION VALLEENS

Chapitre 5 - Le paysage dans les processus d'action valléens

La collecte et l'articulation de différents éléments issus de la lecture des paysages, de l'analyse des transformations sur le long terme et des préoccupations actuelles des élus, permettent, par leur mise en perspective, de poser une base de connaissances indispensables à la mise en œuvre de scénarii durables pour les territoires. Cette base de connaissances peut nourrir un projet de territoire, qui ne se résumerait pas à des interventions sur les formes paysagères, mais qui envisagerait le paysage d'une façon globale en prenant en considération les facteurs à la fois écologiques, sociaux et économiques ainsi que les logiques d'acteurs, qui déterminent et transforment ces formes paysagères.

Ce dernier chapitre, en amorçant l'achèvement de la démonstration, enclenche un bilan basé sur la trilogie temporelle passé (héritages) / présent (actions) / futur (projets), mettant en relation des états paysagers avec les politiques menées dans le domaine du paysage et du territoire. Aussi, reviendra t-on sur les processus à l'origine des situations paysagères actuelles et sur les dynamiques paysagères en cours qui sont déterminantes. Ces différents temps de l'action constituent aujourd'hui des héritages tant matériels que culturels qu'il s'agit d'articuler avec les interventions en cours et d'accorder dans le futur dans une stratégie territoriale cohérente. Cette mise en perspective dans le temps, ainsi que l'enquête auprès des acteurs, ont mis en évidence que ces territoires sont aujourd'hui à une période-charnière, et à un tournant particulièrement important pour ce qui est, en particulier, de la pérennité des paysages actuels et, d'une façon plus générale, sur l'avenir de territoires périphériques, voire marginalisés. En rappelant les processus engagés, on soulignera l'importance toute particulière que peuvent jouer la question patrimoniale et la construction d'une entité territoriale partagée, pour la mise en œuvre d'une stratégie de gestion durable.

1. Bilan des connaissances mises en perspective

Le bilan proposé rend compte de façon synthétique des processus enclenchés, de leurs influences sur les paysages, ainsi que des principaux héritages, qu'ils soient d'ordre matériels ou qu'ils reflètent des représentations sociales. Ce bilan souligne les principales interrogations et les divers aspects à prendre en compte dans les scénarii d'avenir.

1.1. Les méandres de la reconversion dans le Vicdessos : occultation et émergence

Le bilan qui est fait ici organise les observations sous forme de questions vives pour l'avenir des paysages : ces questions vives reflètent des enjeux spécifiques qui se nouent à la croisée des dynamiques actuelles, des héritages variés, formels et culturels, des actions projetées, des logiques superposées...

1.1.1. Ruralité ou naturalité des paysages

Cette question regroupe différents phénomènes et enjeux particulièrement importants en vallée du Vicdessos. Le processus d'enfrichement, lié à la diminution ou à l'abandon des pratiques agro-pastorales, ou d'enforestation selon l'ancienneté du processus occupe une place centrale dans cette vallée. Cette situation est héritée d'un mouvement de déprise agro-pastorale et de déstructuration de la société locale traditionnelle suite notamment, on l'a vu, à l'industrialisation du début du XX^e siècle. L'enfrichement massif conduit aujourd'hui à la disparition de la diversité des paysages montagnards et des caractères constitutifs, comme l'étagement des espaces et des usages ou l'opposition des versants, et introduit un paysage en voie d'uniformisation, ne présentant plus qu'un aspect pré-forestier ou forestier. La progression des boisements spontanés, pour beaucoup arrivés à maturité, et la sénescence des forêts RTM interrogent quant à leur exploitation et leur régénération. Ces boisements sont aujourd'hui vieillissants et nécessitent de mettre en place une gestion les prenant en compte.

La question de l'enfrichement, des reboisements spontanés et des perceptions concernant ce phénomène présente une complexité toute particulière. La végétation colonisatrice incarne parfois l'image d'une *nature sauvage* qui reprendrait corps après plusieurs décennies de pression industrielle et de pollutions subies. L'évocation des versants d'Auzat, à la végétation rabougrie et rongée par les pollutions dans les années 1980 et la comparaison avec le dynamisme actuel convoquent souvent cette idée d'une « nature force de vie », qui malgré les agressions aurait la capacité de se régénérer. Cette végétation colonisatrice reflète aussi la déprise pastorale et un monde en péril, indice et témoin principal de la disparition d'un ensemble de pratiques liées à l'exploitation agro-pastorale. C'est alors une *végétation subie* qui couvre ou détruit les traces d'un temps passé, parfois idéalisé. Elle devient aussi une végétation oppressante qui enferme et isole les villages que l'on considère avec fatalisme comme étant difficile, voire impossible, à gérer.

Si l'enfrichement suscite des considérations idéologiques très éloignées, il reste majoritairement à connotation négative, notamment parce que, contrairement à la forêt, il s'agit d'un espace excluant la plupart des pratiques et des usages, seuls quelques individus pouvant en tirer parti (chasseurs notamment). C'est une sorte « d'espace perdu », qui fait figure de taillis inextricable et d'espace inaccessible, ne permettant ni les activités pastorales, ni les activités touristiques. L'ambivalence à son égard et surtout le peu d'actions entreprises laissent entrevoir une certaine idéologie de nature non maîtrisée, relayée notamment par des résidents secondaires en quête de tranquillité et, de ce qu'ils pensent être, une certaine authenticité. Pour autant, le patrimoine naturel de la vallée, tant faunistique que floristique, n'est pas particulièrement pris en compte.

Le patrimoine culturel fait l'objet de plus d'attention : les passés proto-industriel, industriel, agro-pastoraux font quant à eux l'objet de valorisation, via les sentiers thématiques (Cf. fiche 30). Il semble que « l'idée de nature » soit une question importante pour la vallée du Vicdessos. Cette idée est émergente, et l'image d'une vallée industrielle qui a longtemps dominé est en cours de reformulation. En plus de la prédominance de l'industrie pendant près d'un siècle, les héritages politiques sur la question de l'environnement semblent conséquents : l'absence de reconnaissance de valeurs montagnarde, pittoresque ou environnementale, et la faible proportion de sites connaissant une protection naturaliste a aussi probablement conduit à cet état des choses. Jusqu'ici, seule la haute montagne était perçue comme un « patrimoine naturel ». Ce clivage entre la haute montagne, perçue comme naturelle, et le bassin totalement anthropisé et habité n'est pas remis en cause. Il est d'ailleurs accentué par les opérations en cours : l'aménagement et l'urbanisation des bassins, où sont implantés équipements et hébergements organisant l'accès vers une haute montagne « naturelle », seule apte à être parcourue, entrent dans ce schéma de pensée.

Par ailleurs, les héritages de la société paysanne des XVIII^e et XIX^e siècles sont encore nombreux et ont laissé des traces durables d'une structuration ancienne du territoire. Cette époque a déterminé les limites des terroirs mis en valeur, limites qui ont fluctué au cours du temps et qui ont nettement régressé aujourd'hui. Ces héritages peuvent s'apparenter à des éléments patrimoniaux - terroirs de terrasses, hameaux de bordes, multitude de chemins, quartiers d'orris ...- pouvant faire l'objet d'une valorisation. Ils peuvent aussi être à l'origine des difficultés actuelles de gestion du territoire. La situation foncière, héritée de l'espace plein du XIX^e siècle, est particulièrement compliquée à démêler. Les parcelles de petite taille, la propriété morcelée, les propriétaires nombreux et les indivisions fréquentes sont aujourd'hui des freins à l'exploitation agricole et à une gestion des terroirs enrichis. Cette situation foncière se

LES TERRASSES DE CAROLLE

PETITE HISTOIRE DU SITE



Le versant de la Carolle est sculpté en gradins évoquant un travail colonial et ingénieux pour cultiver la pierre tout en contenant l'érosion. Mais avec les effets conjugués de la modernisation de l'agriculture et de l'exode rural, ces terrasses sont devenues un non-sens économique. En l'absence d'entretien, elles sont retournées progressivement à leur état naturel, l'érosion effaçant le travail de l'homme. Les cultures ont ainsi laissé la place à une friche plus ou moins avancée avec ses espèces caractéristiques (prunelliers, églantiers...).

La commune a souhaité, au milieu des années 1990, reconquérir cet espace longtemps masqué par la végétation. Aujourd'hui, ce regain d'intérêt culturel et patrimonial se concrétise à travers ce sentier d'interprétation.

Abandoned for more than half a century, the terraces have been brought back into use due to a project instigated by the Commune of Anzat. The project aims to reclaim the heritage of the dry stone walls for the population.

MONTREAL DE-SOS

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



La fouille archéologique a débuté par un sondage en 2001. Il a fallu une dizaine d'années pour dégager le donjon et les bâtiments accolés. Les murs qui composent le cœur du château étaient auparavant entièrement engorgés dans des gravats recouverts d'herbe; ils étaient invisibles. Chaque chantier de fouille est suivi d'une restauration au service de chaus des murs dégagés. Des malets descendent peu à peu les débris de la fouille. Une partie d'eux ont été utilisés pour construire le chemin d'accès et ses murs en pierre sèche.

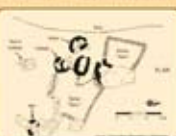

La fouille et la valorisation du site sont menées par la mairie d'Anzat, le Conseil Général de l'Ariège, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'Europe et l'Etat (Ministère de la Culture).

Archaeological excavations revealed the donjon and several buildings next to it that you can see. The walls which composed the crux of the castle were entirely buried in rubble and covered with grass. They were totally invisible.

| Les murs restaurés sont anciens et fragiles, merci de ne pas monter dessus |

CHEMIN DES ORRIS Vallée de Soulcem

LA RICHESSE DE LA MONTAGNE

Le patrimoine orris est un patrimoine remarquablement riche d'espèces variées. Les orris de la haute vallée sont connus pour leurs statues. Mais dans les vallées, nous pouvons aussi rencontrer des orris, sortes de colonnettes de couleur vive. Il s'agit d'un orris qui se trouve en montagne. Enfin, la haute vallée de Soulcem a deux sites orris remarquables, ce sont, celle d'Anzat, héritage d'une époque de l'histoire des Pyrénées comme témoignage de la Société d'Anzat.

Orris de Soulcem
Fait à main, mais les orris de Soulcem sont faits à la main.
Composition de groupes d'orris.
Orris : habitat de l'orris.
Le orris : une à trois.
Le orris : le orris, le orris, le orris, le orris, le orris.
Le orris : une à trois.
L'orris : une à trois.
Le orris : une à trois.
L'orris : une à trois.

*The construction of mountain paths, orris, is a real wealth. The orris and their orris orris.
Many orris are present, such as the orris in the valley of Soulcem, and the orris, a orris based
found only in the high valley of Anzat and Soulcem.*

LA MINE DU RANCIÉ

LE SITE DE RANCIÉ





Nous sommes sur le site de la mine de fer de Rancié qui apparaît dans les textes dès 1285. Ses origines remontent à l'Antiquité et son exploitation s'est terminée en 1928. Elle a été exploitée de 1898 à 1928, jusqu'à la découverte du village de Soulcem en 1928. Le orris qui vous allez rencontrer s'appelle le orris de Carolle. C'est par là que le orris de la Vallée de Soulcem.

Il est possible d'aller jusqu'à la mine. Le orris est un village de Soulcem à deux heures de marche. Le orris est un village de Soulcem à deux heures de marche. Le orris est un village de Soulcem à deux heures de marche.

Mining was continued from the iron mine of Rancié from the Antiquity in 1285. The site worked in 1928 by the orris, and worked all the way down to the village of Soulcem. The path you are going to follow is called "Orris de Carolle" and will lead to integrate the iron in Soulcem.

Les figures ci-dessus sont des exemples des panneaux bornant les sentiers thématiques de la vallée du Vicdessos. Les patrimoines présentés par ces panneaux et sentiers se rapportent principalement aux héritages de la société paysanne et ouvrière (mine de Sem, constructions de pierres : orris et terrasses). Le patrimoine "archéologique" est également mis à l'honneur.

présente comme une donnée essentielle à prendre en compte pour l'avenir des paysages, et pour la gestion de l'enfrichement. Elle suscite une inquiétude partagée par la plupart des élus. Il existe chez eux sur cette question un important sentiment de décalage entre, d'une part, leur volonté d'agir et de maîtriser cette dynamique et, d'autre part, les moyens politiques dont ils pensent disposer pour agir.

Si la société pastorale a laissé des héritages encore visibles dans les formes du paysage, elle ne représente plus guère un héritage culturel car son influence s'est dissoute au cours du XX^e siècle face à l'émergence d'une société ouvrière et industrielle. Cette identité ou culture paysanne ne paraît plus assez affirmée pour impulser un renouveau de cette activité : le pastoralisme ne fait pas parti des projets d'avenir des acteurs locaux et des élus ; il n'entre plus dans les schémas de développement de la vallée et le temps de l'exploitation pastorale semble révolu. L'acceptation de la disparition des pratiques d'élevage reflète la perte de lien entre aspects du paysage et activités pastorales. Elle montre aussi un engagement politique insuffisant pour dynamiser ce secteur.

Repenser la ruralité dans son lien au paysage et à l'idée de *nature anthropisée* représente un axe de réflexion pour élaborer une stratégie de gestion répondant à la fois à la nécessité de freiner l'enfrichement, notamment au plus près des villages, de penser la gestion des boisements spontanés dans la durée, de débloquer des situations foncières complexes et de valoriser les éléments du patrimoine, voire même d'impulser une ruralité nouvelle ou de faire perdurer les activités d'élevage.

1.1.2. Les options possibles

L'enjeu de reconversion se pose à différents niveaux et recouvre divers aspects. Il concerne la gestion des héritages industriels, tant culturels que matériels, la conduite de la reconversion et la promotion de nouvelles activités économiques, la définition d'une nouvelle image ou identité pour la vallée. Pour les acteurs locaux, la reconversion s'appuie sur un triple processus : le développement d'une économie résidentielle, le développement d'un tourisme sportif, et, processus transversal, la reconstitution d'une identité valléenne, permettant la gestion des héritages et l'inscription dans une nouvelle dynamique.

Le mouvement d'industrialisation (métallurgie proto-industrielle du fer, puis industrie moderne de l'aluminium) a fortement participé aux transformations des paysages de la vallée. Ce

processus a donné naissance à des formes paysagères aujourd'hui encore inscrites dans l'espace et à des héritages sociaux et culturels déterminants : l'aspect de certains peuplements forestiers, l'urbanisme ouvrier multiforme du bassin d'Auzat, les nombreux ouvrages d'art, les canalisations et barrages, la migration des habitants des villages perchés vers les bourgs du bassin sont des éléments tangibles de cette industrialisation. Cet héritage industriel est globalement considéré dans les scénarii d'avenir et, notamment, l'urbanisation apparaît comme une préoccupation principale des élus (cela ressort nettement de l'enquête, notamment par la volonté affichée d'observer les espaces construits tant dans leur dynamique générale que dans les détails des styles architecturaux...). Les élus portent la volonté d'urbaniser ; la résidentialisation est considérée comme une nouvelle économie, largement présente dans les scénarii d'avenir. Une des préoccupations principales des élus est de développer l'attractivité de la vallée pour maintenir et accroître le nombre de résidents, garants de la conservation des services publics. L'idée de règlement et d'encadrement de l'extension des constructions émerge dans de nombreux discours ; si les implantations ne sont pas remises en questions, le style et les matériaux utilisés interpellent parfois les élus. Il y a donc sur cette question une posture duale : d'une part la volonté d'étendre les constructions et d'accroître le nombre d'habitants, d'autre part, mais de façon secondaire, presque compensatoire, de veiller à la qualité de ces extensions bâties. Cette question de l'urbanisation en lien avec la reconversion industrielle s'inscrit aussi dans des opérations de renouvellement et de requalification des logements, notamment des lotissements ouvriers. Le site industriel lui-même a été démantelé et doit laisser sa place à des équipements sportifs. Un bâtiment de l'ancienne usine a été conservé, au titre du patrimoine et de la mémoire, et reconverti en hôtel d'entreprises et d'artisans.

La question de l'héritage culturel est complexe et difficile à évaluer, en raison de la prédominance d'une identité ouvrière pendant plusieurs décennies, et du caractère brutal et récent du bouleversement socio-culturel accompagnant la fin de l'industrie. L'héritage de cette industrie prépondérante pendant près d'un siècle est encore très présent ; toutefois, avec la fin des activités industrielles et la recherche de nouvelles ressources économiques, il apparaît une volonté de forger une nouvelle identité valléenne.

Dans cet objectif de reconversion, la promotion de l'espace valléen comme site touristique occupe une place centrale : le scénario projeté par les élus et les acteurs locaux est principalement basé sur une dynamisation du territoire via le tourisme. Le tourisme dont il est question est un « tourisme vert », appuyé sur des activités sportives et de loisirs.

Cela n'est pas à proprement parlé une nouveauté pour le Vicdessos ; il s'agit d'un processus initié depuis les années 1990, mais que la fermeture de l'usine et la reconversion ont réactivé. La création d'un syndicat d'initiative en 1987 et le développement de circuits de randonnées, notamment de la « transfontalière », la création de deux refuges de haute montagne en 1991 et 1993, ainsi que l'organisation depuis 1989 du marathon du Montcalm, avaient déjà amorcé ce processus. Aujourd'hui, le dispositif touristique, orienté vers le loisir sportif, est en voie de parachèvement par l'implantation de la plaine des sports et d'un centre de remise en forme envisagé sur le site de l'ancienne usine (Cf. fiche 31). Il s'agit là pour les acteurs locaux des éléments centraux de la reconversion industrielle, là où l'investissement financier est le plus important. Cependant, cette vocation touristique et sportive conférée au bassin d'Auzat aboutit à une sorte de polarisation de l'espace : toutes les initiatives d'aménagement sont localisées soit dans le bassin d'Auzat-Vicdessos, soit en haute montagne, marquant un clivage spatial important et un déséquilibre évident. L'espace des versants et des villages et les vallées secondaires, sont exclus des projets.

L'intention de mettre en place cette option de développement s'accompagne de la volonté de construire une image nouvelle de la vallée où émerge l'idée de nature et de « vallée verte ». Proposer un développement touristique basé sur les activités sportives, est considéré par les acteurs locaux comme une façon de s'adapter à des potentiels paysagers et naturels pré-existants. La gamme des loisirs sportifs proposés (marathon, escalade, via ferrata, accrobranche, canyoning...) doit participer à l'image d'un territoire dynamique : le jeu, le dépassement de soi, les « sensations » proposés par ces diverses expériences possibles confèrent au territoire une image positive et rajeunie. Ces activités entretiennent un rapport privilégié avec l'image de nature perçue tant dans un lien de confrontation à une « nature sauvage » que comme une nature propice au ressourcement et au bien-être. D'autre part, une partie de ces activités à « sensations », ne nécessitent pas, contrairement aux activités traditionnelles (pyrénéisme...) d'entraînement ni de préparation physiques spécifiques. Ces activités offrent une expérience furtive, rapide, qui correspond à un besoin de consommer un loisir de nature. En parallèle à ces activités ludiques, le projet de plaine des sports proposant une structure pour sportifs de haut niveau réinjecte dans cette offre sportive, la rigueur et le sérieux d'une préparation de compétiteurs. L'image d'une nature bienfaitrice pour le corps et l'esprit (air pur, calme, sérénité) et favorable à un entraînement de qualité est mobilisée.



▲ La promotion de l'espace valléen comme "station sport nature du Montcalm" est de plus en plus affirmée. La gamme d'activités à pratiquer dans le milieu montagnard est vaste, comme en témoignent ces images extraites du site de l'office du tourisme d'Auzat-Vicdessos : canyoning, escalade, parapente, randonnée... Le marathon du Montcalm, qui est organisé depuis 20 ans, est un symbole fort de cet engagement.

La plaine des sports, en cours de construction dans le bassin d'Auzat, doit parachever le dispositif sportif ; elle doit aussi ouvrir la vallée à un public de sportifs professionnels et de haut niveau. Une première expérience a été initiée par l'accueil des ▼ jeunes talents du stade toulousain.



Trente-trois joueurs du Stade toulousain (Crabos de moins de 19 ans) encadrés par leurs managers et des élus du canton. Photo DOM, R.G.

Cette quête d'une nouvelle identité doit être cohérente : si l'image de « nature » est recherchée pour la mise en valeur touristique, différentes dynamiques en cours posent question, comme les projets d'urbanisation massive du bassin de Vicdessos, porte d'entrée de la vallée, ou l'aspect peu soigné de certains bourgs, par exemple. Ce souhait de renvoyer une image de nature est en décalage avec certains des héritages industriels, toujours présents dans les paysages.

La difficulté à se saisir d'une identité complexe et plurielle est en lien avec les bouleversements qu'a connu le Vicdessos. Le regain d'intérêt pour l'idée de nature, notamment pour la promotion touristique, interroge : cela correspond t-il à une véritable reformulation en profondeur de l'identité valléenne, qui serait la conséquence à la fois de la fin de l'industrie et de la création du PNR ? Ces événements permettraient la définition d'un espace montagnard désormais porteur de valeurs environnementales. S'agit-il d'une nature instrumentalisée conçue uniquement comme support ou label touristique ? Ou bien cette nature nourrit-elle une identité construite par défaut ou facilité, face à des héritages culturels variés et complexes ? Quoiqu'il en soit, il semble nécessaire que les élus se positionnent sur cette « naturalité » : la reconversion de la vallée et la définition d'une identité renouvelée doivent s'effectuer sur des bases solides et assumées, tenant compte des dynamiques actuelles et des héritages. Elles doivent permettre de mettre en cohérence les potentialités, les projets, et l'image escomptée.

1.2. Clivages territoriaux en haute vallée du gave de Pau : des enjeux niés, des valeurs enfouies

En haute vallée du gave de Pau, c'est aussi la mise en perspective des phénomènes passés et de leurs héritages, des transformations en cours et de la vision d'avenir des élus qui permet de faire émerger les enjeux territoriaux et paysagers qui se posent aujourd'hui. Les questions vives sont celles de la ruralité renouvelée, de la cohérence territoriale (révélée par la gestion des stations touristiques), et enfin celle du lien entre protection et tourisme en montagne.

1.2.1. Spécialisation pastorale et nouvelle ruralité

Le pastoralisme est un élément central de l'avenir des paysages de la haute vallée du gave de Pau. C'est un héritage important : l'économie pastorale développée jusqu'au XIX^e a contribué à l'apparence des paysages et notamment à leur étagement, lié au cycle pastoral annuel. L'héritage se caractérise aussi par une organisation collective de ces espaces, qui s'est

matérialisée par la création de la commission syndicale en 1839, structure qui régit aujourd'hui encore les espaces pastoraux valléens.

L'activité pastorale reste encore le moteur de la dynamique des paysages. Toutefois une réelle déprise pastorale s'est enclenchée depuis le milieu des années 1950, entraînant jusqu'à aujourd'hui une transformation profonde des pratiques pastorales et un enrichissement encore localisé. Les conséquences en sont classiques : diminution du nombre d'exploitants et augmentation de la taille des exploitations, réduction des périmètres utilisés, une zone intermédiaire particulièrement délaissée, un enrichissement localisé des estives .

Depuis le début des années 1960, les exploitations de montagne avaient pour beaucoup subsisté grâce à la multiplication de la pluriactivité. Il semble qu'aujourd'hui, la nouvelle génération de jeunes éleveurs n'aspire plus à cette pluriactivité, mais s'oriente vers de nouvelles formes de pastoralisme : professionnalisation de l'élevage et agrandissement des troupeaux. Les pratiques nouvelles qui vont en découler vont avoir une répercussion sur les paysages dont on ne peut présumer des conséquences exactes, mais qui laissent penser à une accélération des dynamiques actuelles et à un recentrage des pratiques sur les secteurs les plus accessibles et aisément mécanisables. Les zones intermédiaires risquent de tomber en désuétude. Le label AOC Barèges-Gavarnie peut jouer un rôle dans le maintien d'un pastoralisme garant d'une exploitation répartie et globale du territoire pastoral, mais il semble particulièrement fragile.

Cette question du pastoralisme renouvelé, en plus de cette professionnalisation des éleveurs, est aussi à reformuler au regard d'une fréquentation plus importante des éleveurs étrangers en estives. Si la présence croissante en estives d'éleveurs non valléens assure une pression pastorale suffisante pour le maintien de ces surfaces herbeuses, elle ne profite pas aux zones intermédiaires, secteurs sur lesquels les dynamiques végétales sont les plus rapides. Une concertation pour allonger et élargir spatialement la conduite des troupeaux sur les limites hautes de zones intermédiaires lors de l'arrivée ou de la descente en estives n'est pas pour l'heure envisagée, alors qu'elle impacterait certainement sur l'aspect des paysages de cet étage.

De même, la dissociation entre les terres agricoles et les granges lors des ventes à finalité de résidentialisation, n'est pas effective et ne favorise pas la reprise du foncier par les éleveurs.

Les outils politiques permettant une gestion et un renouvellement du pastoralisme ne sont pas toujours bien définis, mais surtout, cette question du pastoralisme n'est pas réellement prise en considération à l'échelle valléenne. Elle est laissée à la seule commission syndicale de la vallée de Barèges, et les élus locaux ne s'en saisissent pas pour nourrir les stratégies communales ou intercommunales. Le pastoralisme est donc traité séparément des questions du développement et de la gestion du territoire valléen. Il n'est pas érigé en vecteur d'une identité collective. Or ce

pastoralisme est garant d'une diversité du paysage, sur laquelle s'appuient les communes pour le développement d'autres activités, touristiques notamment.

1.2.2. Cohérence territoriale et « stations touristiques »

Le développement du tourisme fait partie des questions vives de ce territoire ; héritage important, aujourd'hui ressource économique principale, le tourisme est au cœur des dynamiques territoriales et doit prendre une place de choix dans la réflexion.

Dès le XIX^e siècle, cette vallée s'est vue consacrée, avec l'émergence du thermalisme, au rang de site touristique, regroupant plusieurs haut-lieux réputés. Ce phénomène ancien a perduré et si certains sites touristiques du XIX^e ont disparu des guides, un certain nombre de hauts-lieux définis à l'époque sont largement fréquentés aujourd'hui encore. Ainsi, les stations thermales ou les sites de haute montagne sont encore reconnus et fréquentés. Cette vallée a également joué un rôle précurseur dans le tourisme d'hiver, avec l'ouverture d'une station et l'implantation d'un funiculaire à Barèges, dès 1936. La diversification touristique et le développement d'un tourisme d'hiver se confirment dans les années 1970 avec l'ouverture des stations de Luz-Ardiden et Gèdre-Gavarnie. Dès lors, le territoire cantonal s'est scindé en trois parties, définies ici comme autant de « pôle touristique », se voulant indépendant et dont les intérêts ont divergé (Cf. fiche 32). Ces pôles se sont en effet constitués autour de stations de ski et de centres thermo-ludique concurrents proposant le même type d'offre touristique. Il apparaît à l'heure actuelle que ce clivage domine toujours et est à l'origine de l'absence de stratégies territoriales cohérentes : chaque pôle touristique porte ses propres projets et présume de son développement sans concertation avec les autres pôles de la vallée (divers projets de logement à Luz, zone de Portazous à Barèges, opérations de logements à Gavarnie...). Il en résulte aujourd'hui une abondance de projets de grande ampleur dont l'accumulation, ajoutée à l'avenir incertain des sports d'hiver dans les Pyrénées, interroge quant à leur pérennité. Ces ambitieux projets empiètent d'autre part parfois largement sur les espaces pastoraux et laissent entrevoir des conflits d'usages.

Bien que l'économie touristique s'affiche comme la préoccupation majeure des élus, il n'existe pas à l'échelle du canton une stratégie ou une politique touristique globale. Les moyens ne sont pas mutualisés, les offices de tourisme et centres de réservation sont gérés séparément, les décisions prises ponctuellement, et la concurrence entre les stations est encore effective. Outre les rivalités qui empêchent une action équilibrée sur le territoire, la question de la rentabilisation

Barèges : "Vous ne finirez plus d'en faire le tour"



Luz-Ardiden : "La station qui bouge"



Gavarnie : "L'émotion grandeur nature"



La question du tourisme accroît l'individualisme des communes regroupées autour de leurs stations de ski, et développant leurs propres stratégies en matière d'aménagement et de valorisation économique. (illustration par les promotions touristiques)

des stations de ski, et des investissements faits pour les maintenir ou les étendre, se traduit par une volonté d'accroître la fréquentation : accroissement des structures d'accueil et extension des zones bâties, à proximité et parfois à distance des bourgs. Elle concourt à une certaine banalisation des paysages valléens par mitage et croissance des zones touristiques construites.

La question des polarités s'est particulièrement illustrée lors du projet de communauté de communes regroupant les 17 communes de la vallée : la gestion des stations de ski a cristallisé les intérêts divergents et a conduit à scinder la vallée en deux communautés de communes. Cette séparation institutionnelle joue encore le jeu des clivages et des rivalités territoriales et économiques. Il n'y a pas à l'heure actuelle d'appropriation des enjeux à l'échelle du territoire, ni de sentiment d'appartenance fort à un territoire partagé. Ainsi, le regard que les acteurs portent sur le territoire est toujours sectoriel, et ne prend pas en considération la généralisation des transformations du territoire qui pourrait réveiller le sentiment de possession collective et de devoir envers ce bien commun.

1.2.3. La question de la protection des paysages et du tourisme montagnard.

Il s'agit ici d'explorer le lien souvent confus entre protection et tourisme. L'accession précoce de la haute vallée du gave de Pau au rang de site touristique, conjuguée à une succession de mesures de protection, ont conféré à cette vallée une réputation prestigieuse et un caractère exceptionnel. Il en résulte aujourd'hui une véritable superposition des politiques et des périmètres de protections : depuis les années 1930, les protections d'ordres esthétique, environnemental et patrimonial s'inscrivent dans la haute montagne sans être à l'origine d'une gestion cohérente et durable du territoire valléen, ni d'une politique patrimoniale partagée. Les outils politiques mis en œuvre relèvent du registre de la protection, plus que d'un dispositif permettant d'accompagner des transformations du paysage. Dans certains cas, ils sont plutôt perçus par les élus comme une contrainte, et comme une limite aux aménagements.

L'inscription d'une partie de la vallée au patrimoine mondial de l'humanité, en 1997, est particulièrement caractéristique de ce phénomène. Elle n'est pas saisie localement et cristallise plus de points d'achoppements que de valeurs patrimoniales partagées. Le déplacement du festival de Gavarnie et du parking de Troumouse est au cœur de désaccords conséquents qui bloquent tout processus de patrimonialisation négocié et partagé.

L'intérêt touristique ancien et la recrudescence de mesures de protections, font de ces sites de haute montagne des territoires reconnus comme patrimoines depuis plusieurs décennies. Bien qu'ils constituent un atout qui n'est que partiellement mobilisé par les élus locaux, l'image de montagne exceptionnelle est toutefois saisie pour la promotion touristique. Outre les sports d'hiver déjà évoqués, une large gamme d'activités touristiques a été définie ; elle s'appuie sur les paysages consacrés et sur l'image véhiculée par la reconnaissance des sites prestigieux. Elle profite aussi de l'image d'une nature exceptionnelle et riche conférée par le Parc national. D'autre part, elle bénéficie des héritages des premiers temps touristiques et de l'image d'un haut lieu du pyrénéisme. Les sommets mythiques, les ascensions difficiles, les longues courses font de cette vallée le lieu de pratiques expertes et initiées, et d'exploits sportifs. Parallèlement à ces pratiques expertes, le touriste se voit offrir toute la panoplie des activités de nature, des plus exceptionnelles aux plus traditionnelles ; des activités à sensations fortes (cascade de glace, parapente, saut à l'élastique, via ferrata...), aux activités les plus tranquilles (pêche, promenade...). Dans ce cadre, le thermo-ludisme occupe une place importante. L'héritage thermal, à l'origine du tourisme dans la vallée, a été revisité et les établissements thermaux comme les pratiques proposées ont été renouvelés et « rajeunis ». Si le thermalisme s'appuie à la fois sur une image d'activité ancrée historiquement, il est aussi résolument contemporain dans le rapport au bien-être, au ressourcement, à l'aspect ludique qu'il propose désormais.

Toutes ces activités touristiques sont en lien étroit avec les paysages d'exception : les paysages constituent un véritable potentiel touristique, à la fois cadre et substance. Et ils sont mobilisés même si cela est encore incomplet, à la fois comme patrimoine naturels et culturels. Toutefois, ils connaissent, je l'ai montré, une banalisation paysagère : urbanisation standardisée des bassins et des « stations touristiques », amenuisement des étages pastoraux et de la diversité des paysages ouverts... Les divers aspects de la dimension évolutive des paysages ne semblent pas mesurés par tous les élus et donc n'entraînent pas d'interventions adaptées.

2. Patrimonialisation et territorialisation, deux processus d'action enclenchés pour un développement durable

À l'issue de cette première partie en forme de bilan, il apparaît que ces deux vallées semblent engagées dans des processus d'action similaires : les politiques et stratégies définies dépendent des mêmes logiques. On peut, d'une façon quelque peu schématique, les rassembler en deux

grands types : il s'agit du processus de patrimonialisation et de celui de territorialisation. Ces deux processus sont enclenchés, mais leur état d'avancement, au sein de chaque vallée, est dissemblable.

Par territorialisation, il faut entendre « à la fois des modalités d'ancrages des populations dans leur espace proche et la recherche de découpages spatiaux pertinents pour la mise en place de politiques publiques » (MELE, 2009). C'est un processus double qui conduit à la fois à l'appropriation de territoire, défini comme pertinent pour la société locale, mais aussi qui définit un territoire propice à l'action. La territorialisation porte l'idée d'appartenance à un territoire commun qui peut être sous-tendue par différentes modalités, plus ou moins conscientes, mais qui concourt à identifier le territoire le plus favorable pour mener les actions envisagées. Les acteurs se réunissent sur des préoccupations communes ou sur des perceptions partagées de l'action à mener quant à un territoire déterminé par ces modalités mêmes. La faculté de rassembler des héritages historiques collectifs, comme la capacité à percevoir et formuler le projet d'un avenir à construire et à vivre ensemble, peuvent initier la territorialisation.

La patrimonialisation consiste en une appropriation des objets et des processus par les groupes sociaux, permettant autant une mise en mémoire qu'une requalification du territoire. Elle consiste à définir ce qui a du sens, de l'intérêt pour la société. La patrimonialisation a connu dans son histoire récente des mutations, dans l'identification de ce qui est patrimoine ; longtemps « objet du temps arrêté » le patrimoine ne reflète plus désormais la « fixité des choses », mais dépendrait plutôt de significations sans cesse réactualisées (BRIFFAUD, 2006). Il n'est plus objet exceptionnel, mais valeur partagée : le patrimoine est de plus en plus un patrimoine négocié, à la croisée des subjectivités et se présente plus comme un « facteur de lien social » (BRIFFAUD, 2006). La patrimonialisation engage la société à une action concertée pour déterminer les valeurs patrimoniales et envisager les modalités de sa valorisation. Il s'agit d'un patrimoine élargi, tant dans les champs de ce qui le définit que dans les champs d'action sur l'espace qu'il propose désormais.

Patrimonialisation comme territorialisation sont des constructions sociales complémentaires et qui dépendent d'une parenté commune : elles relèvent d'une même co-construction et s'appuient sur des procédures similaires. Elles procèdent d'un temps d'appropriation et de définition de l'objet patrimonial ou territorial ; puis d'une mise en œuvre sociale et collective et enfin d'une valorisation, le plus souvent sous forme de rentabilisation économique.

2.1. Patrimonialisation divergente : recomposition plurielle en Vicdessos et mécanismes grippés en HVGP

2.1.1. Une recomposition patrimoniale plurielle en Vicdessos

Le processus de patrimonialisation a débuté récemment en Vicdessos, et il apparaît que la crise industrielle, et la forte crise identitaire qui l'accompagne, soient réellement les déclencheurs ou les activateurs de cette mise en patrimoine. Dans ce cadre, le patrimoine est saisi comme trace de l'histoire, comme élément de mémoire, mais il est tout autant brandi comme un élément de requalification de l'espace et de fondation identitaire. Il participe, en effet, à la construction de l'identité et de l'image du territoire et à la reformulation du lien social. Le processus de patrimonialisation apparaît bien ici comme « indicateur du changement social » (DI MEO, 2007). Le choix des patrimoines à valoriser inscrit le développement dans une image délibérément choisie. Il révèle ce que la société juge digne de valorisation. Mais cette définition du patrimoine reflète à la fois l'identité, ce qui est reconnu et partagé par la société locale, et l'image, ce qu'elle souhaite renvoyer à l'extérieur, à destination des touristes par exemple. Ces deux logiques sont en quelque sorte fondues, confondues, et ne sont pas identifiées par les acteurs locaux... Cependant, « la question identitaire déborde de la notion d'image et repose sur une appropriation par le groupe de son passé et de son avenir. En ce sens, le sentiment d'identité est un processus culturel à long terme ou mémoire et projet s'harmonisent pour dynamiser une société » (LASSERRE, 2003). L'image, elle, a plus à voir avec la promotion et le développement économique.

En Vicdessos, bien qu'on aurait pu croire ces choix patrimoniaux arrêtés, ils apparaissent finalement en cours d'élaboration : plus précisément, ils sont en cours de reformulation, et on peut penser qu'ils se sont construits en deux, voire trois temps, qui parfois se chevauchent, ou répondent à des rythmes différents.

La première étape, à l'initiative valléenne, débute avant la fermeture de l'usine, par une campagne de fouille archéologique sur le site médiéval de Montréal-de-Sos. Elle correspond à la prise de conscience d'un patrimoine historique à connaître et à valoriser. Elle préfigure aussi l'idée d'un patrimoine fédérateur : les fouilles sont menées avec les habitants ou les touristes qui le souhaitent.

Dans une seconde étape, concomitante à la fermeture de l'usine, les choix portent sur tout ce qui raconte la transformation de la montagne par les sociétés ; le patrimoine industriel est particulièrement saisi et sera progressivement mis en valeur au travers d'opérations, pour certaines encore en cours : chemin de la mine, chemin de l'aluminium... La conservation d'une mémoire ouvrière, des savoirs techniques spécifiques est ainsi valorisée. Les patrimoines relevant des activités agro-pastorales sont également mobilisés, notamment par la valorisation des techniques de construction en pierres sèches. La restauration des terrasses du Carolle, ou la création du chemin des orris en haute vallée de Soulcem révèlent aussi cet intérêt pour un patrimoine culturel. La définition et la gestion de ce patrimoine trouvent des appuis dans la création de la maison des patrimoines, structure dépendante de la régie des patrimoines de la commune d'Auzat. Cette structure, qui porte une réflexion globale, à l'échelle valléenne, finance et donc privilégie ses interventions principalement sur le territoire communal.

Très récemment, dans un temps qu'on pense être lié à la fois à la fin du démantèlement de l'usine, et à la création du PNR, les regards sur ce qui fait patrimoine semblent se transformer. En plus du patrimoine culturel déjà valorisé, l'idée d'un patrimoine naturel est fréquemment évoquée par les élus. Le territoire industriel cède, peu à peu dans les esprits, la place à une montagne synonyme de nature. Les regards sur la vallée sont en mutation : un glissement de valeurs d'un patrimoine strictement culturel à un patrimoine pluriel incluant des valeurs naturelles est en train de s'opérer. Cette reconnaissance d'héritages et de valeurs multiples vont dans le sens d'une prise de conscience d'un patrimoine global, une valeur n'écartant pas l'autre. La définition d'une identité valléenne renouvelée émerge d'un patrimoine qui chevauche des catégories jusqu'ici peu représentées ou considérées séparément.

Il est à noter que le processus de patrimonialisation, qui peut être défini par trois étapes, soit en étape 1, la définition des éléments patrimoniaux, en étape 2, la mise en patrimoine et en étape 3, la patrimonialisation proprement dite (GHIOTTI, 2009, DI MEO, 2007), est ici inégalement avancé. La définition des éléments patrimoniaux est partiellement établie, mais encore en cours de reformulation par l'émergence nouvelle de l'idée de nature. La mise en patrimoine et la valorisation sont bien engagées pour ce qui concerne l'aspect culturel du patrimoine émergé préalablement. En effet, si le caractère naturel de la vallée est émergent dans les discours, il n'est pas encore mobilisé et valorisé, et l'on est bien dans une période charnière de formulations des identités. Quoiqu'il en soit, cette valorisation patrimoniale, par les retombées possibles, est aussi en quelque sorte perçue comme une nouvelle ressource économique.

Etapas dans la patrimonialisation en Vicdessos	
Années 1980	Inventaires de forges (DRAC)
Années 1990	Travaux sur les orris (association montagne patrimoine)
2001	Début des fouilles archéologiques à Montréal-de-Sos
2003	FERMETURE USINE
2004	Appel à projets pour la maison des patrimoines
2006	Restauration des terrasses de Carolle / colloque pierre sèches
2006-2007	DEMANTELEMENT USINE
2008	Ouverture de la maison du patrimoine
2009	CREATION PNR
2009	Exposition « évolution des paysages » (PNR) Sentiers thématiques : mine de fer, pastoralisme Projet artistique sur l'aluminium à Auzat

Tableau 21 : Chronologie des événements concourant à la patrimonialisation en Vicdessos.
En gras les événements à l'initiative ou financé par les communes, le district ou la communauté de communes

2.1.2. Des mécanismes patrimoniaux grippés en haute vallée du gave de Pau

En haute vallée du gave de Pau, le processus de patrimonialisation diffère et est particulièrement complexe. Par rapport au Vicdessos, il a été enclenché bien antérieurement et surtout il n'est pas souvent le fait de la société locale. Le processus de patrimonialisation en haute vallée du gave de Pau a été initié par des institutions ou des personnages étrangers à la vallée : Etat dans le cas des sites classés et du Parc national, personnalités extérieures à la vallée pour l'inscription au patrimoine mondial par exemple. Il s'agit le plus souvent d'un patrimoine défini « de l'extérieur » qui ne correspond pas à un besoin de la société locale de se positionner sur cette question à ce moment-là : la volonté locale de définition ou redéfinition du patrimoine a probablement été devancée par les instances nationales, et la société locale en partie dépossédée de sa construction identitaire et patrimoniale. De fait, ce patrimoine défini « de l'extérieur » n'est que partiellement approprié par les élus.

Deux processus se juxtaposent : la patrimonialisation institutionnalisée et la patrimonialisation locale, moins affirmée et amorcée plus tardivement. La seconde étant d'ailleurs peut-être une réaction à la première. Il y a un décalage entre ces patrimoines, et les objets patrimoniaux et les sites désignés diffèrent d'un groupe à l'autre. Pourtant, les acteurs locaux ont à gérer les patrimoines institutionnalisés même s'ils ne font pas l'unanimité et ne reflètent pas les valeurs partagées localement. Une des principales oppositions relève du statut et de la portée conférés au patrimoine : les patrimoines tels les sites classés, le Parc national, le patrimoine mondial sont

présentés comme des biens communs et investis d'une valeur universelle, dépassant largement les critères de reconnaissance du local.

L'autre opposition réside encore dans une opposition entre patrimoine naturel et culturel. Ainsi, le « patrimoine culturel », tel que défini par l'UNESCO n'a pas été approprié par les acteurs locaux. Les actions que mènent indépendamment les municipalités pour la valorisation de leur patrimoine ne s'appuient pas sur les valeurs mises en exergue par le patrimoine mondial ; il s'agit pour eux le plus souvent d'une valorisation du patrimoine naturel, mais pas exclusivement, axée sur une découverte de la faune et de la flore (exemple des sentiers de découverte de la nature de Gèdre) ou encore la mise en lumière d'un patrimoine rural par la restauration du petit patrimoine bâti, tels les moulins de Gèdre-Dessus, par exemple.

Le mécanisme de patrimonialisation semble avoir été grippé dès la phase de définition des objets et des processus : pourtant, des valeurs communes pourraient être réactivées ou initiées et les paysages, éléments hybrides faits de nature et de culture, peuvent éclairer cette définition. Par exemple, la sensibilité exprimée par les élus pour le « petit patrimoine bâti » est significative d'un intérêt, même s'il n'est pas formulé, aux rapports que la société locale a entretenus avec son environnement au cours du temps ; dans ce cadre, les paysages agro-sylvo-pastoraux pourraient être perçus à la fois comme patrimoine et héritage à gérer. Par ailleurs, les paysages de la « découverte de la montagne », qu'ils soient matériels ou immatériels, constitués par les explorations et appropriations successives du massif de Gavarnie, constituent un héritage important qui a déterminé l'explosion touristique. Cette histoire de la découverte, tant scientifique, sensible que sportive n'est que partiellement appropriée par les élus et offerte aux visiteurs. Si certains aspects de cette découverte ne sont pas facilement appréhendables et relèvent du registre littéraire ou pictural, de nombreux autres témoignages matériels sont présents et souvent remarquables : établissements thermaux, refuges d'altitude, observatoire du Pic du Midi, réseaux de chemins liant les hauts-lieux...

La reconnaissance d'un patrimoine partagé, encore balbutiante pourrait être un levier pour organiser une cohérence territoriale et une offre touristique raisonnée.

Il n'existe clairement pas de politique patrimoniale à l'échelle valléenne, mais l'appropriation et la réinterprétation, même localisées, de valeurs patrimoniales institutionnalisées, telles qu'elles sont réalisées par le musée Milliaris de Gèdre, par exemple, laissent présager d'un changement des postures dans ce domaine.

Etapas dans la patrimonialisation en haute vallée du gave de Pau	
1921-1941	Classement du cirque de Gavarnie
1942	Classement du Pic du midi de Bigorre/ abords du Tourmalet
1967	Création du Parc national des Pyrénées
Années 1980	Ouverture des maisons du Parc à Luz et Gavarnie
Années 1980	Restauration du château Ste Marie à Luz
1997	Inscription patrimoine mondial
2004	Restauration des moulins de Gèdre
2007	Ouverture de Millaris / musée découverte / sentiers de découverte

Tableau 22 : Chronologie des événements concourant à la patrimonialisation en HVGP.

2.2. Territorialisation inégale : un processus presque achevé en Vicdessos, mais bloqué en HVGP

2.2.1. Une territorialisation presque aboutie en Vicdessos

La territorialisation en Vicdessos est enclenchée depuis les années 1970, et le territoire de l'action est défini : il correspond à l'actuelle communauté de communes d'Auzat-Vicdessos. Mais ce processus n'est pas totalement achevé et la commune de Siguer n'est pas intégrée à la communauté de communes, condition pourtant nécessaire pour disposer d'un territoire pertinent et cohérent pour l'action. C'est surtout à partir des années 1980 que le territoire a commencé à être organisé pour faire face à une crise industrielle qui pouvait dès lors être pressentie. La recherche d'alternatives économiques nouvelles a piloté ce processus. Pour contrebalancer le poids d'une économie mono-orientée, les acteurs ont eu la volonté de diversifier les ressources économiques et d'initier des projets touristiques et des activités de loisirs. La création d'un syndicat d'initiative en 1987 et la mise au point d'un « produit » touristique, « la transfrontalière », amorce ce mouvement. Il sera suivi de la création d'un district, qui ne fera pas l'unanimité, mais qui permettra d'asseoir la volonté d'un développement touristique de nature, notamment par l'implantation de refuges de haute montagne.

En 2002, toutes les communes se fédèrent en communauté de communes hormis Siguer. Cette commune, implantée dans une petite vallée perpendiculaire, à l'entrée de la haute vallée de Vicdessos, particulièrement proche de Tarascon, présente un certain nombre d'enjeux. Elle a vu se développer ces dernières années, une demande importante de constructions et elle est attractive pour les touristes. Siguer porte indépendamment des projets similaires à ceux de la communauté de communes, dont elle ne bénéficie pas du soutien pour leurs réalisations. Son

isolement, en plus des contraintes induites au niveau touristique et urbanistique, nuit aux deux autres communes de la vallée, Gestières et Lercoul, villages suspendus sur les hauts versants, qui de fait sont écartés des projets d'ampleur territoriale. Le territoire valléen est ainsi clivé et ne permet pas l'épanouissement de projets concertés. Toutefois, ce regroupement commence à être envisagé localement.

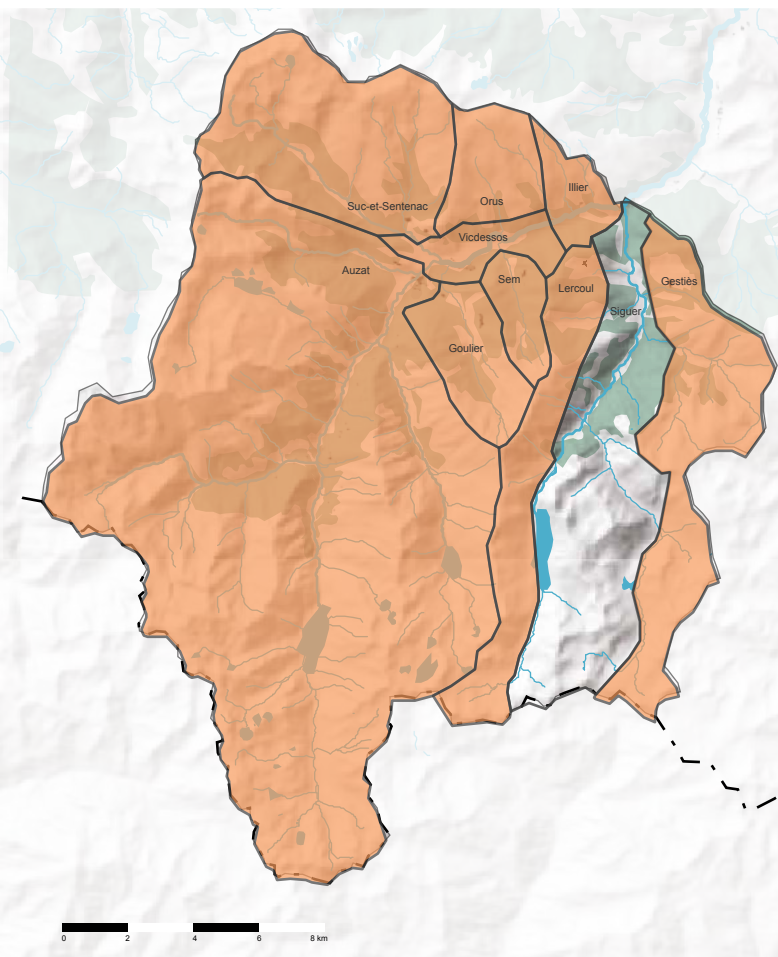
Hormis le cas de Siguer, il ressort une grande cohérence dans les actions menées depuis deux décennies, reflétant la forte volonté d'un développement touristique. La continuité et la cohésion des actions prennent appui sur la fragilité du territoire : il apparaît nettement que la crise économique et identitaire estompe les conflits politiques : la société est unie dans la volonté de faire face aux événements, même si les options économiques définies ne sont pas partagées par tous les élus. Le développement du tourisme sportif et des loisirs verts, étroitement lié à la reformulation d'un patrimoine pluriel pilote donc la territorialisation. Ce mouvement rend indissociable les deux processus de patrimonialisation et de territorialisation. La territorialisation enclenchée plus anciennement est redessinée par cette mise en patrimoine et cette recherche d'identité ; on pourrait qualifier de patrimonialisation territorialisante le mouvement d'appropriation et de valorisation qui vient de s'enclencher.


Etapas dans la territorialisation en Vicdessos	
1963	Organisation en SIVOM
1965	Olbiac et Saleix rattachés à Auzat
Années 1970	Implantation du stade de neige de Goulier
1987	Création du syndicat d'initiative / « la Transfrontalière »
1989	Création du District (5 communes adhérent)
Années 1990	Projet du port de Rat : échec Construction de refuges
2002	Création de la communauté de communes d'Auzat-Vicdessos (toutes les communes sauf Siguer)
2004	Fusion des offices du tourisme des vallées de Tarascon et d'Auzat-Vicdessos
2009	Reconversion du site industriel en plaine des sports
2009	Création PNR Pyrénées Ariégeoises

Tableau 23 : Chronologie des événements concourant à la territorialisation en Vicdessos

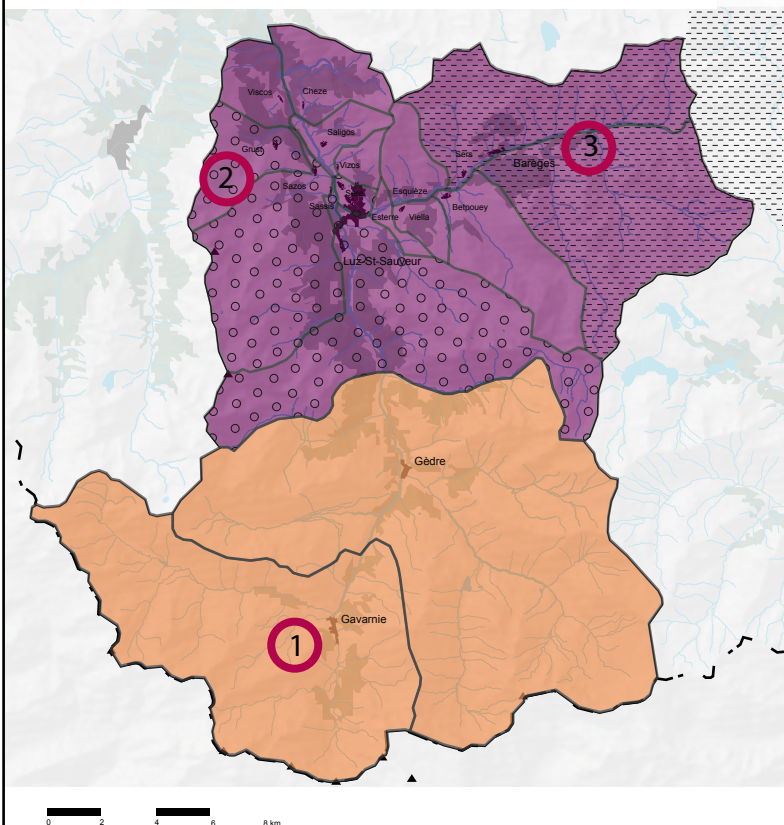
Carte 23 : Comparaison des processus de territorialisation

En Vicdessos, une communauté de communes isolant Siguer




 Communauté de communes d'Auzat-Vicdessos

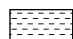
En haute vallée du Gave de Pau, deux communautés de communes partageant le territoire d'action



 Communauté de communes de Gavarnie-Gèdre

 Communauté de communes du Pays Toy

 SIVOM de L'Ardiden

 SIVU du Tourmalet

 Pôles touristiques/stations de ski :

1 station gérée par la Communauté de communes de Gavarnie-Gèdre

2 station gérée par le SIVOM de L'Ardiden

3 station gérée par le SIVU du Tourmalet

2.2.2. Une territorialisation bloquée en HVGP :

En haute vallée du gave de Pau, la territorialisation est interrompue ; des blocages freinent la mise en œuvre d'un territoire approprié localement et propice à une gestion concertée du territoire. Il apparaît que cette société valléenne est scindée par les rivalités entre polarités touristiques. Les stations de ski, au cœur du dispositif économique, sont des facteurs d'éclatement territorial et de désolidarisation. Les communes connaissent un phénomène de recentrage et d'individualisme ; les différents liens qui nouaient cette société agro-pastorale du XIX^e siècle ne sont plus ceux qui encadrent les logiques actuelles ; à une société unie occupant la totalité du territoire valléen pour ses activités, et encadrée par une commission syndicale alors puissante, succède une société plus hétérogène et partagée entre des intérêts variés et divergents (Cf. carte 23).

Il n'y a pas aujourd'hui de logiques qui fondent un sentiment d'appartenance fort ni une appropriation de la totalité du territoire valléen par la société locale. Les logiques en cours conduisent à un phénomène de clivage et de regroupement par petites polarités économiques et touristiques, avec des pratiques qui se recentrent sur des nouvelles entités de gestion. Le territoire valléen est désormais divisé en deux communautés de communes, possédant peu de compétences pour l'aménagement du territoire. Les moyens ne sont pas mutualisés, les projets ne sont pas coordonnés et les stratégies territoriales ainsi que les politiques de développement urbain et touristique restent individuelles. Alors que la forte crise, paysagère, industrielle, identitaire, favorise en Vicdessos l'émergence d'un territoire politique propice à la gestion ; la conjoncture plus favorable en haute vallée du gave de Pau divise l'entité valléenne et fractionne les prises de décisions.

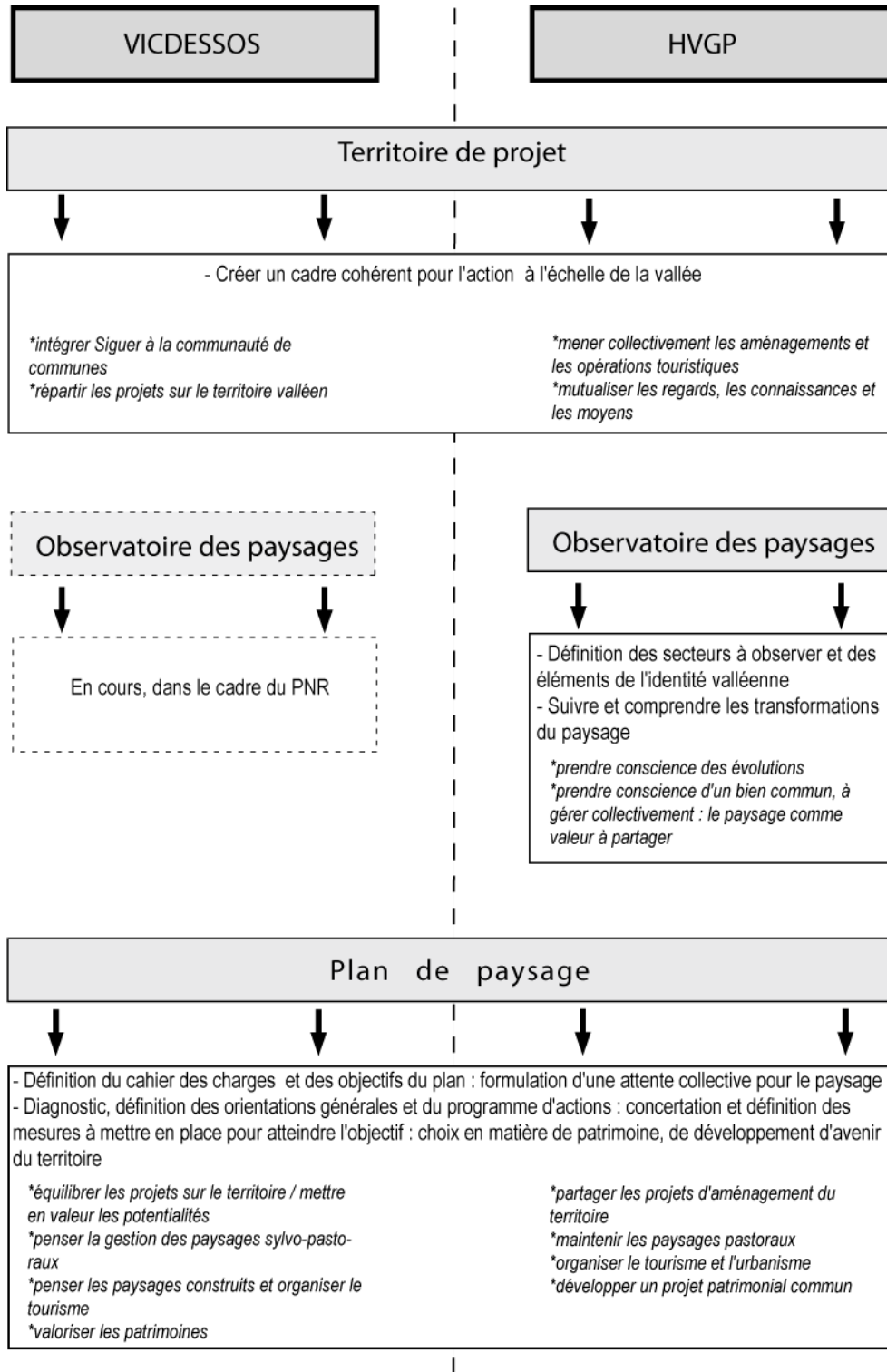
Etapas dans la territorialisation en HVGP	
1977	SIRTOM
1985	Organisation en SIVOM
2000	Création de la communauté de communes de Gavarnie-Gèdre
2002	SIVU du Tourmalet
2005	Extension des compétences de la communauté de communes pour la gestion de la station de ski
2008	Création de la communauté de communes du Pays Toy

Tableau 24 : Chronologie des événements concourant à la territorialisation en HVGP.

2.3. Propositions d'outils, pour et par le paysage

A l'issue de cette analyse, une gamme d'outils peut être proposée pour inciter à la gestion durable de ces territoires. Ces outils peuvent être spécifiquement conseillés pour une vallée ; ils peuvent aussi convenir aux deux entités ; ils ont pour but de favoriser et de faire aboutir les processus enclenchés de territorialisation et de patrimonialisation.

Les outils proposés permettent de se saisir du paysage comme d'un révélateur des dynamiques territoriales et comme le support d'un projet de territoire. Ils peuvent conduire à une sensibilisation aux processus paysagers, à une compréhension et une appropriation de ces processus, pour que le paysage soit considéré en « profondeur » et dans sa complexité, c'est-à-dire compris dans ses mécanismes et ancré dans le temps, et non comme image superficielle du territoire. Ainsi saisi, le paysage est un levier, permettant d'initier une action plus globale et transversale, oeuvrant pour le dépassement des logiques sectorielles, appuyée sur les ressources locales et leur renouvellement ; enfin, par-delà les outils proposés une concertation et une co-construction des projets avec la société locale sont préconisées.



Cette figure propose pour chaque vallée les outils favorisant un projet de gestion durable (en grisé) ; en dessous, figurent les objectifs généraux de l'outil, ainsi que les objectifs locaux envisagés (en italique avec *)

Figure 9 : Des outils pour une gestion durable

Conclusion du chapitre 5 : le projet de paysage, pilier d'une gestion durable des territoires

On a vu dans la première partie de ce chapitre, les principaux enjeux qui se posent aujourd'hui pour chaque vallée : progression de l'enfrichement et préservation de paysages diversifiés, modalités de la reconversion industrielle et volonté de développement touristique en Vicdessos. Il s'agit là d'enjeux patrimoniaux et pastoraux peu considérés. À cela s'ajoute l'absence d'une entité de gestion cohérente en haute vallée du gave de Pau.

L'analyse de l'ensemble des actions à l'œuvre et des projets envisagés a permis de les regrouper au sein de deux grands types de processus : patrimonialisation et territorialisation. Ces deux vallées sont aujourd'hui engagées dans des processus de patrimonialisation et de territorialisation, inégalement enclenchés. La patrimonialisation est en cours de formulation en Vicdessos : phénomène récent, encore « brouillée » du fait que ce qui est patrimoine n'est pas encore parfaitement identifié. Il est vrai que les récents changements brutaux, paysagers et sociaux, ont amené à une transformation toujours en œuvre des regards et des perceptions de l'espace. La définition d'un « paysage-patrimoine » peut trouver ici les conditions de son émergence, à la croisée *des patrimoines naturels et culturels*. Considérer la question du patrimoine de cette façon paraît propice au renouvellement et à l'aboutissement d'un processus de territorialisation déjà bien avancé. En haute vallée du gave de Pau, la patrimonialisation est difficile et bloquée par l'opposition qui existe entre un « patrimoine institutionnel universel » et un « patrimoine local » reconnu par les seuls acteurs du territoire. Cette opposition ne permet pas, pour l'heure, une valorisation complète. Ici, le processus de territorialisation est grippé et le clivage en entités autonomes, composées autour d'intérêts économiques, bloque la prise en compte des enjeux qui se posent à l'échelle de toute la haute vallée.

Ces processus inaboutis paraissent liés à une inadéquation entre le paysage souhaité et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Ces freins pour la construction d'une stratégie globale se rapportent aux faits que :

- la question du paysage est très inégalement abordée par les acteurs locaux, voire absente de leurs discours. Dans tous les cas, le paysage n'est jamais perçu dans ces territoires comme un levier pour l'action territoriale et la mise en place d'un développement durable.
- le paysage n'est pas saisi dans son aspect évolutif, mais comme une sorte de caractère territorial invariant. Il est considéré tout au plus comme un atout, mais comme un atout

intemporel, quasiment inaltérable. Lorsque des transformations sont constatées, elles ne sont pas toujours prises en considération ;

- le paysage n'est pas reconnu comme une valeur intrinsèque : il ne semble pas s'imposer pour lui-même, mais seulement dans ces relations à un autre. Si les transformations sont jugées inquiétantes, elles le sont par rapport à l'impact que cela pourrait induire sur l'activité touristique. La place du paysage dans les stratégies est alors marginale, et concerne les aspects formels, plutôt que les dynamiques et processus à l'origine des formes. L'accession à un « paysage profond », compris dans ses mécanismes et ancré dans le temps apparaît comme un préalable à toute gestion territoriale.

Conclusion générale

En moins de deux siècles, les ensembles valléens étudiés ont connu une succession de transformations paysagères profondes et rapides, accompagnant leur intégration au système économique national et international. Malgré une toile de fond commune – crise démographique et crise érosive au tournant du XIX^e siècle, restauration des terrains et reboisements dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, crise agricole puis paysagère à partir du milieu du XX^e siècle- les paysages de ces vallées ont été modelés par des phénomènes singuliers, définissant des situations paysagères nuancées. Les modes d’exploitations du sol et les spécialisations - pastorale ou agro-pastorale - conjuguées à des options de développement économique différentes ont largement participé à la construction de ces nuances. La diversité des représentations et des conflits qui s’expriment en la matière, ainsi que la tension constante entre préservation et développement, ont aussi alimenté des formes d’action sur l’espace qui ont contribué au fil du temps à une différenciation des évolutions paysagères. Aujourd’hui, les paysages - brouillés et en mutation en Vicdessos, encore dotés d’une certaine « netteté », mais néanmoins en cours de transformation en haute vallée du gave de Pau- sont chargés d’enjeux nouveaux, qui doivent recevoir une réponse adaptée à cette spécificité que fait ressortir la comparaison.

Au terme de cette recherche, plusieurs enseignements peuvent être tirés : ils sont de différents ordres, factuels et méthodologiques. Le point de départ de cette thèse était la volonté de montrer que l’association d’une analyse des évolutions paysagères, et, plus largement, une réflexion sur la durée des phénomènes impliqués dans ces évolutions, constituait un apport important à l’élaboration de stratégies pour un développement durable territorialisé. Au travers des différents chapitres constituant cette thèse j’ai été conduite à explorer les paysages de ces vallées, ariégeoises et bigourdanes, et à déterminer ce qui conditionnait, au cours du temps, leurs formes et leurs évolutions ; à saisir à la fois les perceptions des acteurs locaux et à voir au travers des réalisations et des projets qu’ils conçoivent leur façon d’appréhender et de projeter l’avenir de ces paysages. Un certain nombre d’hypothèses ont été émises ; le moment est venu de les réexaminer et de rappeler les principaux résultats obtenus.

Retour sur les hypothèses et les principaux résultats :

J'avais supposé, tout d'abord, que l'identification d'une « crise paysagère », et la mesure de son intensité, étaient susceptibles de favoriser la formulation d'une stratégie pour le territoire. On a pu constater, par la comparaison de ces vallées, que l'importance des changements est bien un facteur stimulant pour l'action. En effet, c'est dans le Vicdessos, où la crise est particulièrement profonde que la conscience même d'une transformation du paysage apparaît s'imposer avec le plus d'évidence comme une incitation, pour les acteurs, à penser une stratégie globale pour gérer le territoire. Ce phénomène de crise pousse à un rassemblement des acteurs autour d'un aspect ou d'un « problème » désormais identifié, et cette mobilisation entraîne une construction ou une reconstruction sociale du territoire, qui s'accomplit autour de processus de patrimonialisation et de territorialisation. On a là, la source d'une requalification de l'espace, de la définition d'un territoire d'action et d'une quête identitaire qui entretient des liens étroits avec la recherche de ressources nouvelles pour le développement. Pour autant, la formulation d'une stratégie, si elle est stimulée par la prise de conscience des mutations paysagères, n'aboutit pas nécessairement au paysage. Ce dernier, de fait, ne se trouve que rarement au coeur des dispositifs ou des préoccupations de la gestion territoriale.

Dans le Vicdessos, la « crise paysagère » est à la fois le produit d'une déprise agropastorale ancienne, d'une reconversion de l'activité industrielle et de l'importance au moins potentielle prise, dans le même mouvement, par les activités touristiques et de loisir. Cette crise a reçu pour réponse une stratégie partagée à l'échelle de l'intercommunalité, même si une majorité des projets du programme d'actions portent pour l'instant sur la seule commune d'Auzat. La définition des objets patrimoniaux est en cours de renouvellement, même si la rapidité des transformations et l'effacement des valeurs anciennes, conjugué à l'émergence de nouveaux regards, rendent la chose particulièrement complexe. Un processus de patrimonialisation a bel et bien débuté. La mise en perspective des transformations paysagères et des différentes formes d'interventions sur le territoire, que l'on a présenté aux chapitres 2 et 3, montre bien qu'au cours du passé, le phénomène de crise a aussi incité à l'action et aux changements brutaux. Chaque fois qu'une crise s'est manifestée, qu'elle soit démographique, agropastorale ou industrielle, elle a déclenché des processus nouveaux de gestion du territoire.

La seconde hypothèse concernait une réflexion sur l'évènement. L'hypothèse avait été posée que les événements brutaux qui marquaient de façon soudaine le paysage étaient

susceptibles d'impacter la perception globale du territoire. J'ai pu mettre en évidence que la perception d'un événement paysager même localisé pouvait faire prendre conscience de la transformation globale des paysages. La capacité de perception s'accroît, en d'autres termes, lorsque qu'un événement plus brutal que les autres vient révéler le caractère finalement instable et mouvant des paysages. Ce qui passait alors inaperçu, couvert par la régularité et la lenteur des transformations, nié par des représentations culturelles ancrées, est brutalement mis en évidence. Les représentations qui véhiculent l'idée d'un paysage montagnard immuable et immobile sont particulièrement présentes lorsqu'on s'intéresse aux paysages de haute montagne. Elles semblent toujours liées à des codes esthétiques et idéologiques, qui ont émergé progressivement depuis le XVIII^e siècle, considérant la montagne comme un territoire préservé, ou à préserver, pour des valeurs successivement d'ordre esthétique ou naturel. Seul le choc de l'événement est capable de perturber cette représentation héritée.

La comparaison entre les vallées a été à cet égard particulièrement révélatrice. Les enquêtes menées auprès des acteurs des deux vallées ont montré un « clivage perceptif » très net : en vallée de Vicdessos, marquée par l'événement que constitue le démantèlement du dispositif industriel en 2003, les acteurs ont montré une forte propension à détecter les transformations paysagères et à en discourir ; en haute vallée du gave de Pau, l'aptitude à remarquer les transformations est moins prononcée, les évolutions sont perçues mais de façon atténuée, et l'idée d'un paysage relativement stable prédomine. Une crise moins soutenue et l'absence d'événement catalyseur ne favorisent pas, ici, la mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion. On perçoit clairement, dans le cas du Vicdessos que c'est la conjonction d'une crise ancrée dans la durée et d'un événement retentissant qui entraîne l'action. La commune d'Auzat, qui est la plus marquée par la désindustrialisation, n'est pas par hasard le foyer de cette mobilisation. Mais l'événement, par sa brutalité incite aussi souvent à des « réponses d'urgences » : le temps de l'action se trouve précipité ; l'événement n'incite pas à penser la gestion du territoire dans la durée, ni dans sa globalité, mais à parer au plus vite à cette crise qu'il révèle. Les projets de « La Plaine des sports » et du centre thermo-ludique à Auzat paraissent de cet ordre.

J'avais ensuite supposé que les représentations des acteurs locaux pouvaient être en décalage avec la réalité des transformations et que cela conduisait à des réponses territoriales plus ou moins bien adaptées. A ce propos, la périodisation, effectuée au chapitre 3, a montré qu'au cours du temps, le décalage entre les évolutions effectives du paysage, la perception de ces transformations et les interventions notamment politiques

pour y répondre, semble la règle. Les décalages qui s'opposent plus ou moins fortement à l'émergence de projets d'action prennent plusieurs formes :

- le plus fréquemment, notamment en haute vallée du gave de Pau, le décalage se joue entre le paysage perçu et le paysage effectif ; souvent les évolutions ne sont pas perçues ou leur intensité et leur rythme ne sont pas mesurés. Le regard se montre sélectif et les images composent largement avec la réalité.

- un autre décalage, temporel cette fois, réside dans le fait que les transformations ne sont perçues que lorsqu'elles sont très avancées. Les signes avant-coureurs, les dynamiques nouvelles ne sont pas remarquées ; les acteurs n'ont en général que peu de capacité d'anticipation des dynamiques paysagères. Par exemple, la colonisation des estives par des bas-ligneux ou par les pins à crochets, prémices qui laissent présager des dynamiques plus conséquentes, est rarement perçue.

- un dernier type de décalage s'établit entre la représentation de l'avenir souhaité et les moyens engagés pour y parvenir. Le plus souvent, la perception des dynamiques conduit à des réponses appropriées. Mais le lien entre perception, futur souhaité et actions peut se révéler plus confus : certaines dynamiques présentées comme particulièrement préoccupantes ne se retrouvent pas au coeur des actions et ne font pas l'objet de politiques spécifiques. Cela est par exemple caractéristique de la question de l'enfrichement : il s'agit d'une dynamique jugée inquiétante mais finalement peu contrée par des dispositifs d'actions. On peut ainsi relever l'existence d'un sentiment d'impuissance face à certaines transformations paysagères et il n'est pas surprenant de constater que les actions portent préférentiellement sur les dynamiques sur lesquels les acteurs ont réellement prise : urbanisation et développement touristique, plus que développement pastoral par exemple.

Ces décalages sont, par ailleurs, liés à plusieurs processus de représentation qui, le plus souvent, résident dans le fait que, si les dynamiques sont perçues, elles sont isolées des logiques qui les fondent. Le paysage n'est pas saisi dans sa globalité, mais comme une image déconnectée des mécanismes qui lui font prendre forme, coupée de ses logiques évolutives. Il n'y a alors pas de prise de conscience du temps, des rythmes... Cette occultation du temps est particulièrement caractéristique de la représentation donnée du paysage dans son association au développement touristique. Il est alors considéré comme un acquis, n'imposant aucune gestion spécifique. Tout au plus, ces paysages nécessitent une attention particulière centrée sur certains sites, et relative à des aspects visuellement négatifs (traitement des ordures, points de vue obstrués,...) ou liée à une surfréquentation.

Enfin, était posée plus généralement la question de l'articulation entre paysage et développement durable. On a pu montrer que dans les deux vallées pyrénéennes étudiées cette articulation n'allait pas de soi. Les relations entre développement économique, préservation de l'environnement et équité sociale n'y étaient pas conçues de façon globale et, encore moins, inscrites dans la durée. Quant au paysage, il y est considéré tout au plus comme une ressource inhérente à ces territoires de montagne qu'il s'agit de valoriser dans le cadre d'un développement axé sur le tourisme. L'aspect *paysage-cadre de vie* est par exemple peu abordé par les acteurs locaux. Cela se voit en Vicdessos dans la façon dont est envisagé le partage du territoire, à la fois sur le plan matériel et sur le plan symbolique, entre un haut « naturel » dévolu aux activités de randonnée et un bas « aménagé et équipé », l'« entre-deux » enforesté étant pour sa part totalement délaissé. Cela se voit également en haute vallée du Gave de Pau où les dynamiques paysagères en cours ne sont pas perçues par les acteurs, alors qu'elles sont sans doute les signes avant-coureurs de changements profonds à venir. Quant à la possibilité pour le paysage d'être une entrée pertinente pour mettre en place un projet de territoire durable, elle n'est même pas abordée localement. Ainsi, dans les deux vallées étudiées, très peu d'actions sont mises en œuvre ou sont envisagées pour répondre au problème des conditions de la pérennité de l'exploitation pastorale -aucune pour ce qui est de l'exploitation forestière- et pour assurer la reproductibilité des ressources naturelles associées.

Dépassant ce constat, cette recherche a également mis en évidence plusieurs éléments montrant qu'une réflexion à l'articulation de ces deux notions était propice à une gestion durable des territoires et que des démarches pourraient être mises en œuvre dans ces deux vallées pour cela.

En premier lieu, il paraît important de privilégier la dimension temporelle des phénomènes. De fait, le paysage permet une lecture concrète du temps qui passe. Reflet du système territorial et offrant la possibilité de le montrer dans toute sa complexité, il rend visible les répercussions des politiques et des actions qui y sont menées. Ce faisant, ces dernières qu'elles relèvent du développement économique ou qu'elles portent sur les ressources environnementales peuvent faire l'objet d'une évaluation et les conditions de leur durabilité dans le futur envisagé. Le paysage est, en effet, propice à concevoir un *temps-prospectif*. Ce temps-prospectif ne doit pas être envisagé dans l'urgence de l'événement comme le montre l'exemple des mesures prises dans le cadre du démantèlement de l'usine électro-métallurgique de la vallée du Vicdessos. Il est pour cela nécessaire d'anticiper et de se projeter dans la durée en envisageant les effets à long terme, même si, on l'a vu, cette appréhension ne va pas de soi. Elle réclame certaines

modalités de sensibilisation pour faire tomber les filtres qui entravent une lecture complète des transformations à l'œuvre aujourd'hui et celles à envisager pour demain.

En deuxième lieu, la question paysagère est à même de répondre à un autre des principaux objectifs du développement durable qui consiste à requalifier le rôle des citoyens dans les processus de décisions et à faire que ces derniers ne soient plus « descendants », mais qu'ils émergent de la collectivité. Cet investissement de la collectivité pour penser et prendre part à la construction de l'avenir est indispensable pour la mise en œuvre d'une gestion durable des territoires. Il s'agit d'identifier les valeurs communes et de définir la manière dont ces *biens communs* doivent être préservés et gérés dans le cadre d'un processus de patrimonialisation partagé. L'exemple à ne pas suivre en la matière est celui de l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) du site Gavarnie/Mont-Perdu où aucune procédure n'a été mise en œuvre pour recueillir avis et souhaits des acteurs locaux et des habitants et dont la légitimité est aujourd'hui, on l'a vu, largement remise en cause. Par contre, mettre en place un processus de patrimonialisation, en le liant étroitement à une démarche paysagère, semble être une réponse particulièrement appropriée comme le montre ce qui s'amorce dans la vallée du Vicdessos autour de la « Maison des patrimoines » et des actions menées dans le cadre de la préfiguration du PNR. La démarche paysagère rend tangible les principes de solidarité et d'équité sociale, notions centrales du développement durable.

En troisième lieu, on a pu appréhender, au travers des propositions d'actions présentées au chapitre V, les différentes possibilités d'envisager la gestion de ces paysages et ces territoires montagnards par le biais de dispositifs contractuels et participatifs, comme les plans de paysage ou les observatoires de paysages. Ces dispositifs reflètent la potentialité du paysage à décroquer les catégories habituelles de gestion. Le *paysage-territoire* permet ainsi de penser et de mettre en œuvre des mesures et des dispositifs de gestion dépassant la sectorisation. Il introduit en outre, par le processus de territorialisation, la construction d'entité territoriale adaptée à la mise en œuvre de ces principes.

Retour sur la démarche et les méthodes

Cette recherche s'est appuyée sur une démarche comparative et diachronique : en l'absence de méthodes pré-établies, j'ai été conduite à formuler une approche méthodologique articulant trois outils (lecture du paysage, photo-comparaison diachronique et enquête). Cette approche s'est montrée particulièrement efficace pour appréhender le paysage au travers de ses temporalités, du passé au présent et à la

projection du futur, mais aussi, au travers de ses dimensions matérielles et immatérielles. Je reviendrais ici sur deux aspects de cette démarche.

En premier lieu, la combinaison de ces méthodes m'a permis de mettre en place une observation des paysages par deux approches liées et complémentaires, l'une axée sur la structure matérielle évolutive, et l'autre concernant les paysages immatériels nés de la perception et des représentations. Cela a été rendu possible par l'articulation de la lecture de paysage, de la photo-comparaison, ici entendue de façon plus élargie que son acception habituelle, et de l'enquête auprès des acteurs.

Il y avait, au départ de cette thèse, la volonté de rendre utilisables ces connaissances recueillies par l'observation dans le domaine de l'action en matière d'aménagement. Cette applicabilité demeure néanmoins largement à construire, et il serait maintenant souhaitable de tester une démarche de sensibilisation et de médiation. La question de la transcription et de la diffusion de cette observation, reste en suspens, même si on s'est efforcé de mettre en œuvre ici des documents synthétiques et diversifiés susceptibles de servir une sensibilisation.

En second lieu, l'enquête que j'ai menée à partir d'un support photographique organisé en séries m'a conduit aux résultats escomptés et a permis une appréhension très large de l'aspect immatériel des paysages. Elle a permis de mettre en lumière les représentations qui pilotent les décisions et les perceptions des paysages actuels et passés. Cette enquête a été déterminante dans ce travail et a complété les apports de l'approche par photo-comparaison.

Perspectives ...

La poursuite de l'observation des paysages se présente comme une perspective importante de cette recherche. Il s'agit tout d'abord de poursuivre l'observation des paysages de ces deux vallées. Si cette recherche fait office d'un premier bilan sur les transformations qu'elles ont connues au cours du XX^e siècle et présente un état des lieux des paysages actuels, il semble important de mettre en place un dispositif de veille, permettant d'appréhender les évolutions à venir. Cela est d'autant plus indiqué que ces paysages sont, on l'a démontré, à un moment-charnière, sorte « d'entre-deux » où les processus engagés particulièrement complexes, de patrimonialisation et de territorialisation, vont s'avérer décisifs. Prolonger cette observation est aussi d'une manière générale, contribuer au renforcement des connaissances sur les paysages

pyrénéens. Il s'agit aussi de poursuivre une réflexion plus théorique, et en cela tirer à profit les éléments regroupés dans cette thèse, sur l'observation des paysages, ses différentes modalités et ses possibilités de transposition au domaine de l'action en tenant compte des aspirations des acteurs et, plus généralement, de la population. C'est-à-dire proposer une démarche d'observation partagée, pour fonder des choix en matière de gestion des territoires. Les démarches d'observatoire de paysages sont aujourd'hui de plus en plus plébiscitées, mais éprouvent encore des difficultés à véritablement produire des données utilisables à l'élaboration et à l'évaluation des politiques mises en œuvre. D'un point de vue plus personnel, cette expérience d'enquête auprès des acteurs et des élus s'est révélée très enrichissante, mais la démarche n'a été finalement qu'enclenchée ; il s'agirait maintenant de la poursuivre par *le passage de la recherche à l'action*, en mettant, en premier lieu, en débat des résultats obtenus ici.

Sources

1 – Archives

Archives départementales de l'Ariège (AD09) :

Série M : administration générale et économie

8M : hygiène santé publique :

8M45 : dossier des établissements dangereux d'Auzat (plaintes des habitants pour les gênes occasionnées, plans de l'usine...)

8M80 : dossier des établissements dangereux de Vicdessos

10 M : population, état civil

10M 4 / 33 : population, état civil (1906-1936)

12 M : agriculture :

12M11/7 : statistiques en 1867-1870

12M113/1 : statistiques en 1900

12M117/1 : statistiques en 1930

12M117 /10 : statistiques en 1940 (incomplètes)

12 M 117/8 : statistiques en 1938

12 M 136 : pacage des animaux Andorrans en France (1939)

14 M : industries

14 M5 (1906- 1917-18) Liste des établissements industriels :

Série P : finances, cadastre, postes, eaux et forêts

Série 3 P Cadastre :

Auzat :

3P558 : atlas portatif dit Napoléonien – 1834

3P1060 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance, de leurs revenus.
Section A-B

3P1061 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance, de leurs revenus.
Section C

3P1062 : matrice cadastrale des propriété foncière 1^{er} volume folios 1-680

3P1063 : matrice cadastrale des propriété foncière 2^{ème} volume folios 681-1360

3P1064 : matrice cadastrale des propriété foncière 3^{ème} volume folios 1361-2060

Goulier-Olbier

3P660 : atlas portatif communal de Goulier Olbier, dit Napoléonien – 1834

3P1851 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance, de leurs revenus.

3P1852 : matrice cadastrale des propriété foncière 1^{er} volume folios 1-680

3P1853 : matrice cadastrale des propriété foncière 2^{ème} volume folios 681-1360

Suc et Sentenac

3P822 : atlas portatif communal de Suc et Sentenac

3P3137 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance, de leurs revenus.

Série 7 P : Eaux et forêts :

7 P 14 - 16 lettres de municipalités au préfet, plaintes au sujet des reboisements, lettres des RTM au préfet... (1861 , 1866, 1881, 1883)

7P28-36 affaires pastorales

7P 29 : Auzat (1852-1920) extension des droits de pâturages.

7P 35 : Suc (1869)

7P81 : concession pour la société des produits électrochimiques et métallurgiques (1906-1918)

7P82 : construction à distance prohibée

Série S : travaux publics et transports 1800-1940

7 S : service hydraulique

7S 894 – 7S 968 / bassin du Vicdessos / construction usine : la Vexane

7S 1585 – 7S 1643 / bassin du Vicdessos

7S 957 – 961 : usine hydro.

7S 1632 : barrage / plainte des habitants

7S 1633 : barrage / plainte des habitants

7S 1635 : barrage / plainte des habitants

7S 1636 : barrage / plainte des habitants

Archives départementales des Hautes-Pyrénées (AD65) :

Série M : administration générale et économie

6 M : agriculture

6M267 : statistiques agricoles 1892

6M271 : statistiques agricoles 1903

6M274 : statistiques agricoles 1924

Dénombrement de population :

6M9 : dénombrement de 1876

18M3(R5) : dénombrement de 1926

18M5(R6) : dénombrement de 1936

7 M : agriculture, eaux et forêts

7M496 : courrier sur les forêts de 1893, du sous-préfet au préfet.

7M504 : décision du conseil municipal de Gèdre au sujet des reboisements - Janvier 1863

7M1248 : délibérations du conseil municipal de Gavarnie demandant le reboisement du Mourgat – 1889

7M44 : élevage 1808-1907

7M150 : améliorations pastorales et reboisement 1850-1896

7M442 : forêt domaniale de Barèges 1821-1831

Série 3 P Cadastre :

3P396 : atlas portatif Gavarnie dit Napoléonien – 1836
3P400 : atlas portatif Gèdre dit Napoléonien – 1836
3P1800 : état de section de Gèdre
3P274 : atlas portatif Barèges-Betpouey dit Napoléonien – 1835
3P634 : atlas portatif Sers dit Napoléonien – 1835-1836
3P505 : atlas portatif Luz dit Napoléonien – 1835
3P376 : atlas portatif Esquièze dit Napoléonien – 1836
3P381 : atlas portatif Esterre dit Napoléonien – 1835
3P621 : atlas portatif Sassis dit Napoléonien – 1835

Arrêtés et classements :

2018 : arrêté de classement 20 /07/1921 ; 05/06/1930 ; carte des classements ; demande de classement de Troumouse 1934.

Articles de journaux :

2018 : la route à péage de Gavarnie / le cirque de Gavarnie son avenir touristique / le cirque de Troumouse et les sports d'hiver...
S511 : syndicat d'irrigation hydraulique du canton de Luz (1938 ; 1879-1945)
S521 : syndicat d'irrigation hydraulique de Viella 1899-1900

Archives départementales de Haute-Garonne (AD 31) :

liasse 35 30 / 20 – Rapport de Gorsse – 15 / 10 : 1882

Archives contemporaines de Fontainebleau :

24 DF 20 Fd Auzat Aménagement ; procès verbal de reconnaissance -1856, 1858

2 – Sources photographiques

Banque d'Image des patrimoines et des territoires (BIPT) comprenant :

- le fonds de la Société Géographique de Toulouse
- le fond de l'institut Daniel Faucher
- le fond Eugène Trutat
- le fond Jean-Paul Métailié

Collection privée Pierre Lavantès

Banque d'image Europeana <http://www.europeana.eu>

3 – Sources cartographiques

Carte IGN Top 25 :

- Vicdessos : 2148 OT
- La Bastide-de-Sérou-Massat : 2047 ET
- Gavarnie, Luz-St-Sauveur : 1748 OT

BIBLIOGRAPHIE

A

- ABADIE P., CHAUVIN B., GABRIEL J.-M., 1978, *La décomposition de la paysannerie montagnarde dans le canton de Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées)*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, Géodoc n°15, 103 p.
- ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE SAINT-EMILION, 2001, *Patrimoine et paysages culturels*, Bordeaux : Confluences, 349 p.
- ALEXANDRE O., MOUNET C., 2008, « La territorialisation à l'épreuve des temps : Mobilisation du temps et des temporalités dans la territorialisation des politiques environnementales », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n°145, p.9-26, (en ligne), <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00330267/fr/>
- ALLIANCE UNIVERSITAIRE D'Auvergne, 2004, Des paysages pour le développement local expériences et recherches innovantes dans le massif central, *Revue d'Auvergne*, 571, 338 p.
- ALLINE J.-P., 1993, *Une communauté face au risque : l'exemple de la commune de Gèdre. La vallée aux catastrophes, déterminants physiques et représentations sociales dans la vallée de Barèges*, CIMA, Université Toulouse-Le Mirail
- AMOUGOU E., 2004, *La question patrimoniale : de la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*, Paris : L'harmattan, p.282
- ANTOINE A., 2002, *Le paysage de l'historien, archéologie des bocages de l'ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 344p
- ANTOINE J.-M., DESSAILLY B., METAILIE J.-P., 1994, « Cartographie des risques naturels dans les Pyrénées et sur leur piémont », *Mappemonde*, n°4, (en ligne) <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/Mappe494.html>
- ARNOULD, P., 2001, « Les forêts entre nature et sociétés », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 2.
- ARNOULD, P., 2006, « Deux siècles de crise forestière, de la fin du "Petit âge glaciaire" à la fin du "Petit âge chaudière", in, BECK, C., LUGINBÜHL Y., MUXART T., (dir.), *Temps et espaces des crises de l'environnement., Sociétés et ressources renouvelables*, Paris : Quæ, p. 263-276.
- ARRAULT J-B, 2008, « Le rôle de la reconnaissance dans l'élaboration de la connaissance géographique », *Cybergéo*, (en ligne) <http://www.cybergegeo.eu/index13033.html>.
- AURICOSTE I., 2001, « Le paysage et la réappropriation des territoires », in, *Patrimoine et paysages culturels, actes du colloque international de Saint-Emilion*, Bordeaux : Confluences p. 65-69
- AVOCAT C., 1982, « Approche du paysage », *Revue de Géographie de Lyon*, vol.57, n°4, p.333-342, (en ligne), http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1982_num_57_4_6169

B

- BAL M.-C., 2006, *Constructions et dynamiques des espaces et des terrasses agro-pastorales en zone intermédiaire des Pyrénées du Néolithique à nos jours (Cerdagne, Pays Basque*

et Pays de Sault). *Approche archéoenvironnementale par la pédoanthracologie*, Thèse de doctorat de Géographie-Aménagement, Université Toulouse-Le Mirail, sous la direction de Métaillé J.-P., et Thinon M., 272 p.

- BARRUE-PASTOR M., 1987, « Le paysage, entre savoir et pouvoir : enjeu de la gestion de l'environnement », communication au colloque *La quadrature du paysage*, Toulouse : CIMA, non publié.
- BARUE-PASTOR M., 1989, « Cent ans de législation montagnarde : des images contradictoires de la nature », in, MATHIEU N., JOLLIVET M., (Ed), *Du rural à l'environnement*, Paris : L'Harmattan.
- BARRUE-PASTOR M., BERTRAND G., 2000, *Les temps de l'environnement*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 544 p.
- BARRUE-PASTOR M., 2000, « Les temps de la construction sociale de l'environnement : deux siècles de gestion des espaces pyrénéens », in, BARRUE-PASTOR M., BERTRAND G. (Ed.), *Les temps de l'environnement*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p. 343-356.
- BARRUE-PASTOR M., 2004, *Forêts et développement durable au Chilli, indianité mapuche et mondialisation*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 286 p.
- BASS J., 2003, *More trees in the tropics*, Department of Geography, University of Southern Mississippi, Box 5051, Hattiesburg, MS 39406, USA, Area
- BAUDRY J., 2005, « Pérennité des politiques et temps du paysage », in, Programme de recherche « Politiques publiques et paysage », *colloque final de restitution « Temps de politiques et temps de paysage »*, Saint-Malo, 19-21 octobre 2005
- BEAUD S., WEBER F., 1997, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte, 356 p.
- BEAUDET G., DOMON G., 2003, « Les territoires de l'émergence paysagère », in, POUULLAOUEC-GONIDEC P., PAQUETTE S., DOMON G. (Ed.), *Les temps du paysage*, Presses Universitaires de Montréal, p. 63-84
- BECK, C., LUGINBÜHL Y., MUXART T. (dir.), 2006, *Temps et espaces des crises de l'environnement., Sociétés et ressources renouvelables*, Paris : Quæ, 412 p.
- BECK C., DELORS R., 1993, *Pour une histoire de l'environnement*, Paris : CNRS, 207 p.
- BECKER L., 2004, « La contribution des pouvoirs locaux et régionaux dans la mise en œuvre de la convention européenne », *rapport au congrès 11^e session*, doc CG 12, partie 2
- BEDARD M. (dir), 2009, *Le paysage, un projet politique*, Québec : Presses de l'université du Québec
- BENHAYOUN G., GAUSSIER N., PLANQUE B. (dir), 1999, *L'ancrage territorial du développement durable*, Paris : L'Harmattan, 352 p.
- BENOIT M., DEFFONTAINES J.-P., LARDON S., 2006, *Acteurs et territoires locaux, vers un géoagronomie de l'aménagement*, Paris : Quæ, 176 p.
- BERARD L., 2005, « Savoirs et savoir-faire naturalistes locaux, l'originalité française », *Vertigo*, vol. 6 n°1, (en ligne) <http://vertigo.revues.org/index2887.html>
- BERINGUIER P., DERIOZ P., LAQUES A.-E., 1999, *Les paysages français*, Paris : A. Colin, (Synthèse), 95 p.
- BERLAN-DARQUE M., LUGINBULH Y., TERRASSON D. (dir.), 2007, *Paysages : de la connaissance à l'action*, Paris : Quæ

- BERQUE A., 1995, *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris : Hazan, 190 p.
- BERQUE A., 2000, *Médiancée, de milieux en paysage*, Paris : Belin, 163 p.
- BERTRAND G. et C., 1978, « Le paysage entre la nature et la société », RGPSO, vol. 49, n°2 (réédit.), in, BERTRAND G. et C., 2002, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoire et temporalités*, Paris : Arguments
- BERTRAND G., 1984, « Les géographes français et leurs paysages », *Annales de géographie*, vol. 93, n°516, p.218-229
- BERTRAND G. et C., 1994, « Le paysage un outil pour l'aménagement des territoires en Midi-Pyrénées », (réédit.), in, BERTRAND G. et C., 2002, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoire et temporalités*, Paris : Arguments
- BERTRAND G. et C., 1996, « Composer un paysage, c'est composer une géographie », in, BERTRAND G. et C., 2002, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoire et temporalités*, Paris : Arguments
- BERTRAND G. et C., 2002, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoire et temporalités*, Paris : Arguments, 311 p.
- BERTRAND M. BORIES O., 2005, « Distinctions paysagères et distinctions sociales pour questionner les individus sur leurs rapports aux territoires ruraux et périurbains », Contribution au colloque « Faire campagne », Rennes, mars 2005 (en ligne), <http://eso.cnrs.fr/spip.php?article370>
- BESSET, J., 1995, *Orris d'Ariège, itinéraires en pays d'Auzat et du Vicdessos, en Couserans et en haute ariège*, Foix
- BETHEMONT J., 2009, « Les paysages au risque des politiques », in, BEDARD M., *Le paysage un projet politique*, Presses de l'université du Québec, p.163-186
- BIGANDO E., 2006, *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*, thèse de Doctorat de Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 503 p.
- BIGANDO E., 2008, « Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante », in *Projets de paysage*, (en ligne) www.projetsdepaysage.fr
- BLANCHET A., GOTMAN A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan, 125 p.
- BLANC-PAMARD C., RAKOTO H., 2007, « Normes environnementales, transferts de gestion, et recomposition territoriales en pays betsileo », *Nature, Sciences et Société*, n°15, p. 253-268
- BLOCH M., 1941, *Apologie pour l'histoire*, Paris : Armand Colin, 110 p.
- BONNET J., 1985, *La restauration des terrains de montagne dans le bassin de Vicdessos*, Thèse de doctorat de Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de LAMBERT R., 279 p.
- BONNET J., 1986, « La restauration des terrains en montagne en Vicdessos », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud Ouest*, t. 57. fasc 2, Toulouse, p.209-230
- BOURG D., 2002, *Quel avenir pour le développement durable ?* Paris : Le pommier, 61 p.
- BOURG D., RAYSSAC, G.-L., 2006, *Le développement durable : maintenant ou jamais*, Paris : Gallimard, 127 p.
- BRAUDEL F., 1987, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Réseaux*, vol.5, n°27, p.7-37

- BRIFFAUD S., 1994, *Naissance d'un paysage, la montagne pyrénéenne à la croisée des regards, 16-19^e siècle*, Toulouse : AGM-CNRS, 622 p.
- BRIFFAUD S., 1998, « Recherche paysagère et interdisciplinarité : quels enjeux, quelles perspectives? », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 12
- BRIFFAUD S. (rap), 2004, « Valeurs, pratiques et représentations sociales dans le domaine de l'environnement », *INSU - Prospective « Sociétés et Environnements »*, p.32-40
- BRIFFAUD S., 2005, « Répondre aux enjeux contemporains du paysage, in des paysages pour le développement local », *Revue d'Auvergne*, 571, p. 291-297
- BRIFFAUD S., 2006, « Patrimoine et politiques patrimoniales, éléments pour un état des lieux », *Conseil Général de la Gironde / CEPAGE*, non-publié.
- BRIFFAUD S., DAVASSE B. (coord.), 2005, *Paysage et développement durable. Histoire, évaluation, propositions. Le cas du massif transfrontalier de Gavarnie Mont Perdu, paysage inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité*, Rapport intermédiaire de recherche pour la direction de l'architecture et de patrimoine ministère de la culture et de la communication
- BRIFFAUD S, DAVASSE B (dir.), 2007, *Paysage et politique du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie/Mont perdu. Analyse interdisciplinaire pour servir de fondement à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial*, Rapport final de recherche, CEPAGE, 229 p.
- BRIFFAUD S., 2008, non publié, « *Paysage objet / paysage projet : un itinéraire d'historien* »
- BRIFFAUD S., 2009, *Temps du projet, durabilité, action sur l'espace*, contribution au projet ADES, groupe de travail « Paysage et environnement », non-publié
- BRIFFAUD S. et all, 2009, *Observatoire partagé des paysages de la gironde ; la méthode de la méthode ; démarche d'élaboration de la méthode et justification des choix*, Conseil Général de la Gironde / CEPAGE, 38p.
- BRODHAG C. (dir.), 2004, *Dictionnaire du développement durable*, Paris : AFNOR, 283 p.
- BRUGNOT G., CASSAYRE Y., 2003, *De la politique française de restauration des terrains en montagne à la prévention des risques naturels*, mémoire soumis au XII^e Congrès forestier mondial, Québec, Canada
- BRUNEL S., 2004, *Le développement durable*, Paris : PUF (Que sais je?), 127 p.
- BUREL F., BAUDRY J., 1999, *Ecologie du paysage. Concepts, méthodes et application*, Paris : Lavoisier, 359 p.
- C**
- CAMPAGNE A., 1902, *La vallée de Barèges et le reboisement*, Pau : Garet, 95 p, 35 planches H.T.
- CANDAU J., AZNAR O., GUERIN M., MICHELIN Y., MOQUAY P., 2007, « L'intervention publique paysagère comme processus normatif », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°84-85, p.168-190
- CANDAU J., MOQUAY P., 2007, « Le discours polyphonique des maires lors d'une intervention paysagère », in, BERLAN-DARQUE M., LUGINBULH Y., TERRASSON D. (dir.), *Paysage de la connaissance à l'action*, Versailles : Quæ, p. 211-223
- CANDAU J., « L'intervention publique paysagère comme processus normatif », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°84-85, p.168-190

- CARRE J., 2005, *Paysage et développement durable : vers une gestion participative des territoires- le cas du territoire de Gèdre inscrit au patrimoine mondial de l'humanité*, Mémoire de DEA. Université Toulouse le Mirail –GEODE- Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux – CEPAGE, 68 p.
- CARRE J., 2007, « Perceptions des paysages et action sur l'espace », in BRIFAUD S., DAVASSE B. (dir.), *Paysage et politique du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie/Mont perdu. Analyse interdisciplinaire pour servir de fondement à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial*, Rapport final de recherche, CEPAGE, 229 p.
- CARRE J., METAILIE J.-P., 2009, *De los paisajes de ayer a los paisajes de mañana. Metodología de un observatorio fotográfico para el análisis de las dinámicas paisajísticas: el valle de Vicessos, Pirineos de Ariège (Francia)*. Cuadernos geográficos, 24 p.
- CAVAILLES H., 1923, « La haute vallée du Gave de Pau ; action glaciaire, irrigation et élevage », *Annales de Géographie*, Vol. 32, n° 180, p.520-525
- CHARRY J.-C., 1988, « La restauration des terrains en montagne, vue des Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud Ouest*, Tome 59. fasc 1, Toulouse, p. 29-34
- CHASSANDE P., 2002, *Développement durable. Pourquoi? Comment ?*, Aix-en-Provence : Edisud, 189 p.
- CHASSANY J.-P., 2005, « Paysage et évaluation des politiques publiques : quelles entrées, quelles difficultés ? » Programme de recherche « Politiques publiques et paysage », *colloque final de restitution « Temps de politiques et temps de paysage »*, Saint-Malo, 19-21 octobre 2005
- CHAUSSENQUE V., 1864, *Les Pyrénées ou le voyage pédestre dans les hautes régions de ces montagnes, depuis l'océan jusqu'à la Méditerranée*, Tome 2, 379 p.
- CHESNEAUX J., 1996, *Habiter le temps, passé, présent futur, esquisse d'un dialogue politique*, Paris : Bayard, 344 p.
- CHEVALIER M., 1956, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Tarascon-sur-Ariège : Resonances, 1060 p.
- CHEVALIER R., 1976, *Le paysage, palimpseste de l'histoire*, Mélanges de la Casa de Velásquez
- Chevassus-Versois F., 1990, *LA DYNAMIQUE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DU CANTON DE VICDESSOS*, GRENOBLE : UNIVERSITE DE SCIENCES SOCIALES, MEMOIRE, 91 p.
- CHOUQUER G., FAVORY F., 1980, *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Besançon : Institut des sciences et techniques de l'Antiquité (Besançon), 90 p.
- CHOUQUER G., 2000, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris : Errance, 208 p.
- CHOUQUER G., 2007, *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ?* Coimbra-Porto : CEAUCP, 408 p.
- CLARK P.E., HARDEGREE S.P., 2005, *Quantifying Vegetation Change by Point Sampling Landscape Photography Time Series*, *Rangeland Ecol Manage* 58: p.588-597
- CLAVAL P., 2005, « Géographie et temporalité », in BOULANGER P. ET TROCHET J.R. (dir.), *Où en est la géographie historique ? Entre économie et culture*, Paris : L'harmattan
- CLERGUE L., DUBOST F., 1989, *Mon paysage, le paysage préféré des Français*, Cachan : Lavoisier, 107 p.

- CONSEIL DE L'EUROPE, 2006, *paysages et développement durable: les enjeux de la convention européenne du paysage*, 227p.
- COPANS J., 2005, *L'enquête et ses méthodes*, Paris : Armand Colin, 126 p.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 2004, « De la périodisation en histoire africaine. Peut-on l'envisager ; à quoi sert-elle ? », *Afrique et histoire*, 1, vol. 2. (Dossier « Les temps de l'histoire »), (en ligne), <http://www.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2004-1-page-31.htm>
- CORVOL A., 2001, *L'homme et l'arbre sous l'ancien régime*, Paris : Economica, 756 p
- COUDERCHET L., ORMAUX S., 2004, « La photographie paysagère comme instrument de planification urbaine », *contribution aux journées d'étude*, « Comment les images de paysage interrogent les territoires », Toulouse
- COUDERCHET L., 2005, « L'illusion du visible. Paysage et aménagement d'infrastructures de transport d'électricité », *In L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ?* Montpellier : CNRS
- COUDERCHET L., 2008, *Le paysage comme paradigme*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III. Ecole doctorale : Montaigne Humanités. Dossier d'habilitation à diriger des recherches, 3 tomes, tome 3 : 318p.
- COUTURIER M., 1943, « Projet d'un parc National à bouquetins en France », *Revue de Géographie Alpine*, vol 31, n° 3, p 393-398

D

- DA CUHA A., RUEGG J. (dir.), 2003, *Développement durable et aménagement du territoire*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romandes, 350 p.
- DAVASSE, METAILLIE, CARRE, GALOP, à paraître, « Le paysage dans tous ses états, 30 ans de recherches et d'actions publiques dans les Pyrénées », Actes du colloque d'Arthous, *in*, BERTRAND G., BRIFFAUD S. (dir.) *Le paysage, retour d'expériences entre recherche et projet*, Arthous.
- DAVASSE B, GALOP D., 1991, *Crise écologique, crise sociale et RTM dans une montagne proto industrialisée : le Vicdessos, Dans : le torrent et le fleuve : risque, catastrophes et aménagement dans les Pyrénées et leur piémont. Fin 17^e-20^e siècles*, Rapport CIMA, PIREN
- DAVASSE B., 2000, *Forêt, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du moyen age à nos jours. Une approche géographique de l'histoire de l'environnement*, Toulouse : Géode, 287 p.
- DAVASSE B., 2006, « La gestion sociale des ressources naturelles dans les espaces sylvo-pastoraux des Pyrénées de l'Est, du moyen age au siècle actuel », *in*, BECK, C., LUGINBÜHL Y., MUXART T., (dir.), *Temps et espaces des crises de l'environnement., Sociétés et ressources renouvelables*, Paris : Quæ, p 211-225
- DAVIS J., MARCEL O., 2000, *Temps et paysage*, Saint-Benoît-du-Sault : Tarabuste, 30 p.
- DAVODEAU H., 2009, « L'évaluation des paysages, premier acte des politiques publiques paysagères », *Projet de paysage*, (en ligne) www.projetsdepaysage.fr
- DEBARBIEUX B., 2001, « La montagne : un objet géographique? » *in* VEYRET Y., *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Paris :SEDES
- DEBARBIEUX B., 2004, *Du paysage magnifié à l'empaysagement*, (en ligne) <http://www.nfp48.ch/download.debarbieux.pdf>

- DEBARBIEUX B., 2006, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *Espace géographique*, Tome 35, p.340-354
- DEFFONTAINES J-P, 1995, « Dynamique physionomique d'un paysage rural. Essai de modélisation de la composante agricole », *Cahier d'agricultures* Vol 4, n°6, (en ligne) http://www.john-libbey-eurotext.fr/e-docs/00/04/1A/26/vers_alt/VersionPDF.pdf
- DEFFONTAINES J.-P., RITTER J., DEFFONTAINES B., MICHAUD D., 2006, *Petit guide de l'observation du paysage*, Paris : Quæ, 31 p.
- DELAS J.-P., MILLY B., 1997, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris : SIREY, (Coll. Synthèse-Plus), 327 p.
- DE LA SOUDIERE M., 2004, « Avec la géographie pour compagne », *Ethnologie française* XXXIV vol. 4, p. 683-687
- DELFOSSÉ C., 2002, *Géographie rurale, culture et patrimoine*, Diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Université des Sciences et Technologies de Lille, 312 p.
- DENDALETCHÉ C., 1995, « Histoire de la conservation du patrimoine naturel dans les Pyrénées » in Pyrénées, pays d'hommes et de hautes altitudes, *Acta Biologica Montana*, vol. 11
- DERIOZ P., 1994, *Friches et terres marginales en basse et moyenne montagne, revers sud oriental du massif central*, Thèse de doctorat de géographie, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse Avignon, 330 p.
- DERIOZ P., BACHIMON P., LAQUES A-E., 2004, « Forme et paysage », *Géopoint*, Avignon, 2004 : la forme en géographie, (en ligne) http://www.groupe-dupont.org/ColloqueGeopoint/Addenda/GP04_BachimonP-DeriazP-LaquesAE.pdf
- DERIOZ P., 2007, « Le Haut-Languedoc, de la déprise à l'intégration : évolution des approches sociales de l'environnement et des paysages », in VACCARO I. y BELTRAN O, *Ecologia Política de los Pirineos : estado, historia y paisaje*, p.207-222
- DERIOZ P., 2008, *L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales*, Journées scientifiques ARPEnv, Université de Nîmes, 6 juin 2008, (en ligne), http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/36/36/25/PDF/Article_P_Deriaz_-_ARPEnv-2008.pdf
- DEUFFIC P., 2005, « La fermeture du paysage dans le massif central : regards d'habitants sur une question d'experts », *Cahier d'économie et sociologie rurales*, n°75
- DEVANNE A.-S., 2005, *Marcheurs en montagne et expérience de l'espace. Une analyse de la construction du rapport à l'espace, à travers la pratique de la marche dans les Pyrénées*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'environnement, sous la direction de Donadieu P., 348 p.
- DI MEO G.(dir), 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris : L'Harmattan, 207 p.
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires : pour mieux cerner les enjeux territoriaux contemporains*, Paris : Nathan université, 317 p.
- DI MEO G.(coor.), 2005, A l'écart des métropoles, de nouvelles territorialités, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Toulouse : Sud-Ouest Européen, n°19, p.136
- DI MEO G., 2006, « Territoires des acteurs, territoire de l'action », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n°48, p.7-17
- DI MEO G., 2007, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *Colloque : Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Poitiers-

Châtellerault, (en ligne), <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/19/34/PDF/PatrimonialisationterritoiresPoitiers.pdf>

- DI MEO G., BULEON P., 2005, *L'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris : Armand Colin, 303 p.
- DOMON G., POUULLAOUEC-GONIDEC P., 2003, « L'intégration du temps à la gestion et à la mise en valeur des paysages », in, POUULLAOUEC-GONIDEC P., PAQUETTE S., DOMON G. (dir.), *Les temps du paysage*, Presses Universitaires de Montréal.
- DONADIEU P., 2009, « Quel bilan tirer des politiques de paysage en France », *Projet de paysage*, (en ligne), www.projetsdepaysage.fr
- DROEVEN E., DUBOIS C., FELTZ C., 2007, « Paysages patrimoniaux en Wallonie (Belgique), analyse par approche des paysages témoins », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°84-85, p.216-243
- DROZ Y. et MIEVILLE-OTT., 2005, *La polyphonie du Paysage*, Presse polytechniques et universitaires Romande, 225 p.
- DUPUI PH., 1991, *Reconstitution cartographique de l'histoire des risques naturels dans la commune d'Auzat*, mémoire de DEA, Université Toulouse-Le Mirail

E

- ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES TERRITOIRES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE, 2002, Rapport final. Juin
- EYCHENNE C., 2003, *Les éleveurs et l'estive, un regard sur l'action collective : le cas de la montagne Ariégeoise*, Thèse de Doctorat en Géographie, sous la direction de CASSE M-C. et GRANIE-SAUVAGEOT A-M. 2 volumes.
- EYCHENNE C., 2006, *Hommes et troupeaux en montagne la question pastorale en Ariège*, Paris : L'Harmattan, 314 p.
- EYCHENNE C., 2008, « Montagne versus Haute Montagne : les recompositions territoriales du pastoralisme ariégeois », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Toulouse : Sud-Ouest Européen, n°25, p.39-49

F

- FAIRCLOUGH G., 2007, « L'histoire et le temps : gérer le paysage et ses perceptions », in, BERLANDARQUE M., LUGINBULH Y., TERRASSON D. (dir.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Paris :Quæ, p. 149-162
- FLIPO F., 2007, *Le développement durable*, Rosny : Bréal
- FRANCHOMME M., 2008, *Du cadastre napoléonien à la trame verte, le devenir des petites zones humides périurbaines en région Nord-Pas de Calais*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université des Sciences et Technologies de Lille Géographie et Aménagement

G

- GALOP D., 2000, « Les apports de la palynologie à l'histoire rurale. La longue durée des activités agro-pastorales pyrénéennes », *Etudes rurales*, (La très longue durée), (en ligne) <http://etudesrurales.revues.org/document7.html>
- GAUCHON P. (dir.), 2005, *Géopolitique du développement durable*, rapport Antheios, Paris : PUF, 365 p.
- GHIOTTI S. 2009, *La patrimonialisation des fleuves et des rivières*, Monde en développement n°145

- GIBON A., 1996, « Mutations des systèmes d'élevage et utilisation des espaces pastoraux privés et collectifs dans les Pyrénées centrales », in *Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides*. Actes du séminaire international du réseau Parcours. CIHEAM-IAMM, p. 69-80, no. 32.
- GIGLIONE R., MATALON B., 1997, *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*, Paris : Armand Colin, 301 p.
- GIRAUT F., 2009, « Innovation et territoires », *Revue de géographie alpine*, 97-1, (en ligne) <http://rga.revues.org/index783.html>
- GIREL J., 2006, « Quand le passé éclaire le présent : écologie et histoire du paysage », *Géocarrefour*, vol.8/2006, (en ligne) <http://geocarrefour.revues.org/index1622.html>
- GODARD O., 2001, « Le développement durable et la recherche scientifique, ou la difficile conciliation des logiques de l'action et de la connaissance », in JOLLIVET M., (Ed), *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris : Elsevier, 288 p.
- GRATIOT M., 1890, *Deux parisiens dans le Val d'Andorre : souvenirs d'un voyage aux Pyrénées*
- GUICHARD-ANGUIS S., HERITIER S., 2008, « Le patrimoine naturel entre culture et ressource », *Revue Géographique et culture*, n°66, Paris : L'Harmattan, p.143
- GUISEPELLI E., 2002, « Le paysage comme objet et outil de négociation des actions de développement dans les alpes du nord », *Ruralia* (en ligne) <http://ruralia.revues.org:document304.html>
- GUISEPELLI E., FLEURY P., 2003, *Paysage et agriculture dans les Alpes du Nord. Représentations et aspirations de la société*, Les éditions de la page blanche, 54 p.
- GUITON P., 1939, *Route des Pyrénées*
- GUTTINGER PH., 2007, « Approche du paysage en droit français », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°84-85, p.12-59

H

- HEAULME E., 2005, « Les modèles paysagers de la politique des sites de 1906 à nos jours », *colloque final de restitution*, programme de recherche « politiques publiques et paysage », Saint-Malo, 19 au 21 octobre 2005
- HENRY D., 2007, *Une approche ethno-géographique du paysage, évolution des pratiques pastorales et effets sur les paysages de la haute vallée du gave de Pau (pyrénées centrales)*, mémoire de master 2, 98 p.
- HENRY D., 2004, *Et si j'ai un dessin entre les mains pour parler de paysage ? Approche d'un paysagiste*, contribution aux journées d'étude « Comment les images de paysage interrogent les territoires », Toulouse
- HISTOIRE DU VICDESSOS. site Internet : <http://auzatvicdessos.free.fr/HISTOIRE>
- HISTORIENS et GEOGRAPHES., 2004, *Vers une géographie du développement durable*, N° 387 07/2004, p 82-260

I

- IVES J D., 1987, *Repeat Photography of Debris Flows and Agricultural Terraces in the Middle Mountains, Nepal*, Mountain Research and Development, Vol. 7, No. 1pp. 82-86

J

- JOLLIVET M. (dir), 1992, *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*, Paris : CNRS, 589 p.
- JOLLIVET M. (dir.), 2001, *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris : Elsevier

K

- KALAORA B., CHARLES L., 2000, « Nature, sciences, sociétés. Intervention sociologique et développement durable : le cas de la gestion intégrée des zones côtières », *Natures, Sciences Sociétés*, 2, Vol. 8, p.31-38
- KAUFMANN J.-C., 2006 [1996], *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin, (série 'L'enquête et ses méthodes'), 126 p.
- KAYSER B., 1989, *Les sciences sociales face au monde rural, méthodes et moyens*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p.144
- KLETT M., 1977, *View finder*, William L. Fox
- KLETT M., 1999, *Second view, the rephotographic survey project*
- KLETT M., 2004, *Third view, second sight, a rephotographic survey of the American West*
- KULL, 2005, *Historical landscape repeat photography as a tool for land use change research*, Norsk Geografisk Tidsskrift– Norwegian Journal of Geography Vol. 59, 253–268. Oslo

L

- LARDON, PIVETEAU, LELLI L., 2005, « Le diagnostic des territoires », *Géocarrefour*, vol.80/21 2005, (en ligne) <http://geocarrefour.revues.org/index979.html>
- LARRERE R., 2002, « Nature, campagne et paysage : des différents regards et de leur légitimité », in SYLVESTRE J.-P. (dir) *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises*, Dijon : Educagri, p. 193-207
- LASSERRE F, LECHAUME A (dir), 2003, *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université du Québec, 328 p.
- LEBART L., 1997, « La restauration des terrains en montagne », *Etudes photographiques*, n°3
- LEGAY J-M, 2000, *Les temps de l'environnement*, in Les temps de l'environnement, PUM : Toulouse
- LELLI L., 2000, *Le paysage ordinaire l'exemple du Nord-Comminges (Haute-Garonne - France) : essai méthodologique et pratique*, Thèse de doctorat de Géographie, sous la direction de Georges Bertrand, Université Toulouse-Le Mirail, 325 p.
- LELLI L., PARADIS S., 2005, « Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin versant du Cérou (Tarn, Midi-Pyrénées) », *Géocarrefour*, vol. 80, n°2, (en ligne) <http://geocarrefour.revues.org/index1048.html>
- LELLI L., BERINGUIER P., 2007, *La place et les fonctions de l'iconographie du paysage dans la participation des acteurs à la construction des territoires*, rapport final de recherche ACI

- LE MOIGNE J-L., 2000, « Les trois temps de la modélisation des écosystèmes, l'entropique, l'anthropique, le téléologique », in BARRUE-PASTOR M., BERTRAND G., 2000, *Les temps de l'environnement*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p. 41-52
- LEPART J., DERVIEUX A., DEBUSSCHE M., 1996, « Photographie diachronique et changement des paysages, un siècle de dynamique naturelle de la forêt à Saint-Bauzille-de-Putois, vallée de l'Hérault », *Forêt méditerranéenne*, tome 27, n°2, p. 63-80
- LIBAERT T., GUERIN A.J., 2008, *Le développement durable*, Paris : Dunod, 149 p.
- LILIN C., 1986, « Histoire de la restauration des terrains en montagne au 19^e siècle », *Cah. de l'ORSTOM*, sér. Pédol., vol XXII, n°2, p.139-145
- LIZET B., DE RAVIGNAN F., 1987, *Comprendre un paysage: guide pratique de recherche*, Paris : INRA, 147 p.
- LIZET, B., 1991, « De la campagne à la 'nature ordinaire'. Génie écologique, paysages et traditions paysannes », *Etudes rurales*, n°121-121, 123-124, p. 169-184.
- LOINGER G., 2000, *Collectivités locales, territoires et développement durable*, Rapport final. Etude Geistel, Mate/Futuribles, 144 p.
- LUGINBÜHL Y., 1989, *Paysages, textes et représentations du siècle des lumières à nos jours*, Lyon : La manufacture, 270 p.
- LUGINBÜHL Y., 2001, « Paysages et modèles de paysage », in BOYER M., HERZLICH G., MARESCA B. (dir), *L'environnement, question sociale. Dix ans de recherche pour le ministère de l'Environnement*, Paris : Odile Jacob, p. 49-56
- LUGINBÜHL Y., 2003, « Temps social et temps naturel dans la dynamique du paysage », in, POULLAOUËC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S., ET DOMON, G. (dir.), *Les temps du paysage*, Montréal : Presses universitaires de Montréal.
- LUGINBÜHL Y., 2004, « Synthèse des résultats scientifiques », *Programme de recherches politiques publiques et paysages*, (en ligne), http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_scientifique_PPP-2.pdf
- LUGINBÜHL Y., 2007, « Conclusion », in BERLAN-DARQUE, M., LUGINBÜHL, Y., TERRASSON, D. (dir), *Paysage de la connaissance à l'action*, Paris : Quæ, p. 277-294
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin : Paris, 1032 p.
- M**
- MANCIBO F., 2008, *Le développement durable*, Paris : Armand Colin, 257p.
- MARTIN, D. coord., 2005, Document d'objectifs du site FR7300926, *Ossoue, Aspé, Cestrède*, vol.1, Parc national des Pyrénées, 400p
- MAUZ I., 2002, « Comment est née la conception française des parcs nationaux ? » *Revue de Géographie Alpine*, p.34-44
- MELE P., 2009, « Identifier un régime de territorialité réflexive », in VANIER M. (dir.), *Territoire, territorialité, territorialisation*, Rennes : Presses universitaires de Rennes
- MENDIBIL D., 2008, « Dispositif, format, posture : une méthode d'analyse de l'iconographie géographique », *Cybergéo*, (en ligne), <http://www.cybergeographie.eu/index16823.html>
- METAILIE J.-P., 1986, « Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées luchonnaises », *Revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest*, tome 57, fasc.2, p. 179-208, Toulouse

- METAILIE J.-P., 1988, « Une vision de l'aménagement des montagnes au 19^e siècle : les photographies de la RTM », *Revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest*, tome 59, fasc.1, p. 35-52, Toulouse
- METAILIE J.-P., BARRUE-PASTOR M., (resp.), 1993, *La « vallée aux catastrophes ». Déterminants physiques et représentations sociales des risques naturels en vallée de Barèges (canton de Luz, Hautes-Pyrénées)*, rapport SRETIE Ministère de l'environnement, Toulouse : CIMA, 198 p.
- METAILIE J.-P., 1990, *Etude de faisabilité pour la mise en place d'un observatoire photographique en Ariège*, non publié
- METAILIE J.-P., ALET B., 2002, *Diversité paysagère et politiques publiques : un enjeu pour le développement local et l'aménagement des territoires ; l'exemple du sud-ouest de la France*, rapport final, programme « Politiques publiques et paysages ».
- METAILIE J.-P.(coord.), 2003, Pastoralisme et environnement, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°16, p.144, Toulouse
- METAILIE J.-P., 2006, « La "dégradation des montagnes" au XIX^e siècle dans les Pyrénées », in, BECK, C., LUGINBÜHL Y., MUXART T. (dir.), 2006, *Temps et espaces des crises de l'environnement., Sociétés et ressources renouvelables*, Paris : Quæ, p.191-210
- METAILIE J.-P., 2008, « Un patrimoine historico-environnemental : les forêts pastorales dans les pyrénées », in, *126^{ème} congrès national des sociétés historiques et scientifiques « Paysages, territoires et aménagements dans le sud de la France »*, Toulouse, p. 33-47.
- MICHELIN Y., 1995, *Les jardins de Vulcain, paysage d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif central français*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 154 p.
- MICHELIN Y., 1998, « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne Thiernoise », *Cybergéo*, (en ligne) <http://www.cybergegeo.eu/index5351.html>
- MICHELIN Y., 1999, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », *Cybergéo* (en ligne) <http://www.cybergegeo.eu/index1992.html>.
- MICHELIN Y., JOLIVEAU T., 2002, *Le paysage dans un projet de territoire, méthodes et démarches expérimentées en Limousin*, chambre d'agriculture de la Haute Vienne, 74 p.
- MICHELIN Y., 2005, « Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère », in, DROZ Y. et MIEVILLE-OTT V. (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne : Presse polytechniques et universitaires Romande, p. 143-177
- MILIAN J., 2001, « Le projet Natura 2000 et la protection du patrimoine naturel. L'exemple des sites expérimentaux pyrénéens », *Etudes rurales*, n°157-158, p.173-194, (en ligne) <http://etudesrurales.revues.org/document35.html>
- MILIAN J., 2004, *Protection de la nature et développement territorial dans les Pyrénées*, Thèse de Géographie-Aménagement. sous la direction de BARRUE-PASTOR M., Université Toulouse-Le Mirail, 857 p.
- MILIAN J., 2007, « La politiques des sites naturels classés dans les Pyrénées : rétrospective des applications et enjeux contemporains », *Cybergéo*, (en ligne) <http://www.cybergegeo.eu/index10451.html>
- MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, 1997, *Séquences paysages, revue de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris :

Hazan, 112p.

Moreno C., 2003, *IMPACT ECONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'USINE D'ALUMINIUM D'AUZAT SUR LE CANTON DE VICDESSOS DE 1906 A 2003*, MEMOIRE DE MAITRISE, UNIVERSITE TOULOUSE-LE MIRAIL

O

ONF, 2008, Document d'objectifs du site FR7300825, *Mont Ceint, Mont Béas, Tourbière de Bernadouze*, 194p

Ormaux S., 2005, « LE PAYSAGE, ENTRE L'IDEEL ET LE MATERIEL », IN, Droz Y. ET Miéville-ott V. (DIR.), *LA POLYPHONIE DU PAYSAGE*, LAUSANNE : PRESSES POLYTECHNIQUES ET UNIVERSITAIRES ROMANDE, p. 71-99

P

PAILLE P., 1996, «Analyse qualitative», in MUCCHIELLI A.,(dir.) *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 195 p.

PAILLE P., MUCCHIELLI A., 2005, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 211 p.

PARADIS S., 2004, *Paysage et projet territorial dans les Hautes Corbières (Aude), Contribution à une recherche-animation*. Thèse de doctorat de Géographie-Aménagement, sous la dir. de FILLERON J.-C., Université Toulouse-Le Mirail, 612 p.

PELLETIER J., 1982, « Paysage réel et paysage ressenti. Un exemple de paysage à bases physiques : les pays granitiques du pourtour de la Méditerranée », *Géocarrefour*, vol.57, n°4

PELTIER A., 2005, *La gestion des risques naturels dans les montagnes d'Europe occidentale. Etude comparative du Valais (Suisse), de la Vallée d'Aoste (Italie) et des Hautes-Pyrénées (France)*, Thèse de doctorat de Géographie-Aménagement, sous la dir. de GAZELLE F., Université Toulouse-Le Mirail, 741 p.

PIERRET, P., DEFFONTAINES, J.-P., LANDAIS, E., 2000, « Le temps long et le temps rond des paysages agricoles », in, *Les temps de l'environnement*, in.,BARRUE-PASTOR M., BERTRAND G., (dir.), Toulouse : Presses universitaires du Mirail, p. 335-342.

PITTE J.-R., 1983, *Histoire du paysage français, de la préhistoire à nos jours*, Paris : Tallandier

POULLAOUËC-GONIDEC PH., PAQUETTE S, DOMON G, 2003, *Les temps du paysage*, Montréal : Presses de l'université de Montréal, 284 p.

PUECH D., RIVIERE HONEGER A. (dir.), 2005, *L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ?*, Montpellier : CNRS, 654 p

PUYO J.-Y.(coor.), 2007, Géographie historique, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°23, 148 p., Toulouse

Q

QUESNAY D., 1994, *L'observatoire photographique du paysage*, Ministère de l'environnement, 36 p.

R

RAMOND L., 1997, *Herborisation dans les Hautes Pyrénées*, avant propos de MAYOUX PH., Toulouse : RANDO

RENDU C., 2003, *La montagne d'Enveitg, une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Canet : Trabucaire, 606 p.

- RODRIGUEZ J.-F., 1997, *Architecture et paysages de la haute montagne. Le massif du Néouvielle dans les Pyrénées centrales*, mémoire de DEA. École d'architecture de Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail.
- ROGER A., 1997, *Court traité du paysage*, Paris : Gallimard, 199 p.
- ROGER A. (dir.), 1999, *La théorie du paysage en France, 1974-1994*, Seyssel : Champ-Vallon, 463p.
- ROGERS, MALDE, TURNERS., 1984, *Bibliography of repeat photography for evaluating landscape change*
- ROUSH W. MUNROE FAGRE D.B., 2007, « Development of a Spatial Analysis Method Using Ground-Based Repeat Photography to detect Changes in the Alpine Treeline Ecotone, Glacier National Park, Montana, U.S.A. Arctic », *Antarctic and Alpine Research*, Vol.39, n° 2

S

- SACHS I., 1980, *Stratégie de l'écodéveloppement*, Paris : Éd. Économie et Humanisme –Éditions ouvrières, 140 p.
- SALAZAR FERRER O., 1996, *Le temps, la perception, l'espace, la mémoire*, Paris : Ellipses, 61p.
- SALVADOR J., 1936, *Forêts de l'Ariège dans les annales de la fédération Pyrénéenne d'économie montagnarde*, tome 5, Toulouse
- SAULE-SORBE H., 1993, *Pyrénées, voyage par les images*, Serres-Castet : Faucompret, 331 p.
- SEGALEN M., 2002, « Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001): Une oeuvre entre géographie et ethnologie », *Ethologie française*, 2(XXXVII): p. 529-539
- SEGUIN J.-F., SOUFFLET E (dir.), 2008, *Méthode d'observatoire photographique du paysage*, Paris : MEEDDAT/Bureau des paysages, (en ligne) http://www.urbanisme.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/methodeOPP_cle731b82.pdf
- SELMI A., 2006, *Administrer la nature, le Parc national de la Vanoise*, Paris : Quæ, 477p.
- Serval G., 1863, « TRAVAUX DU GENIE MILITAIRE ET DE L'ADMINISTRATION DES EAUX ET FORETS DE LA VALLEE DE BAREGES », *LA REVUE DES EAUX ET FORETS*, BERGER ET LEVRAULT, p.81-89
- SMOUTS M.-C.(dir.), 2005, *Le développement durable, les termes du débat*, Paris : Armand Colin, 289 p.
- SOMOGY, (dir.), 2004, *Restaurer la montagne, photographies des eaux et forêts du 19ème siècle*, Musée départemental d'ethnographie, Paris : Editions d'arts
- SOULET J.-F., 1974, *La vie quotidienne dans les Pyrénées sous l'ancien régime, du XVIe au XVIIIe siècle*, Hachette, 317 p.

T

- TAILLEFER F., 1940, *Le Vicdessos, étude géographique, Revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest*, tome 10, fasc.3, p.161-268, Toulouse
- THEYS J., 2002, « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires* (en ligne), <http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>

THEYS J., 2003, « La gouvernance, entre innovation et impuissance, développement durable et territoire », *Développement durable et territoires* (en ligne), <http://developpementdurable.revues.org/index1523.html>

THEYS J., 2006, *L'approche territoriale du « développement durable », condition d'une prise en compte de sa dimension sociale*, *Développement durable et territoire*

TUBIANA L., GODARD O., 2004, « Sciences sociales et développement : le savoir et le politique », *Courrier de la planète* n°74

TURNER R.-M., 2003, *The changing mile revisited*, the university of arizona press

V

VEYRET Y. (dir.), 2005, *Le développement durable : approches plurielles*, Paris : Hatier, 288 p.

VILLALBA, 2000, « Le temps de l'écologie politique », in BARRUE-PASTOR M., BERTRAND, G., *Les temps de l'environnement*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail

VIVIEN F.-D., 2005, *Le développement soutenable*, Paris : la Découverte (coll. « Repères », n°425), 122 p.

VOISENAT C., 1995, *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, Paris : Maison des sciences de l'homme, Cahier n°9, 240 p.

W

WALTER F., 2004, *Les figures paysagères de la nation, territoire et paysage en Europe (16- 20^e siècle)*, Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales, 523 p.

Z

ZIER J.L. BAKER W.L., 2006, *A century of vegetation change in the San Juan Mountains, Colorado: An analysis using repeat photography*, Department of Geography, University Ave, University of Wyoming, Laramie, WY 82071, USA, Forest Ecology and Management

Table des illustrations

Chapitre introductif :

Tableau 1 : Les grandes périodes de la recherche sur les Pyrénées,.....	44
Carte 1 : Localisation des territoires d'étude dans la chaîne pyrénéenne.....	47
Fiche 1: Relation entre représentations iconographiques et "réel paysager".....	52
Carte 2 : Photographies reconduites et paysages-repères dans la vallée de Vicdessos.....	64
Carte 3 : Photographies reconduites et paysages-repères dans la haute vallée du gave de Pau.....	65
Figure 1 : Le dispositif iconographique	72

Chapitre 1 :

Carte 4: La vallée de Vicdessos	86
Carte 5 : Les principales dynamiques du paysage de la vallée de Vicdessos	90
Fiche 2 : L'étagement montagnard en Vicdessos	92
Carte 6 : Les paysages significatifs des dynamiques, dans la vallée de Vicdessos	94
Fiche 3 : Le bourg d'Auzat : reconversion d'un site industriel et renouvellement urbain.....	96
Fiche 4 : La vallée de l'Artigue : entre développement du tourisme et déprise pastorale engagée..	98
Fiche 5 : La vallée de Suc : maintien d'une faible activité pastorale en fond de vallée et en estives	102
Fiche 6 : La vallée de l'Artières : pastoralisme en sursis et potentiel touristique peu exploité.....	104
Fiche 7 : La vallée de Siguer : déprise pastorale intense et urbanisme résidentiel.....	106
Fiche 8 : La haute vallée de Soulcem : des estives sous pacagées	108
Fiche 9 : Le plateau de Bassiès : des estives menacées.....	110
Carte 7 : La haute vallée du gave de Pau.....	116
Carte 8 : Les principales dynamiques des paysages de la haute vallée de gave de Pau	118
Fiche 10 : L'étagement montagnard de la haute vallée du gave de Pau	120
Carte 9 : Les paysages significatifs des dynamiques, dans la haute vallée du gave de Pau	122
Fiche 11 : Le bassin de Luz : étalement de l'habitat et banalisation.....	124
Fiche 12 : La haute vallée de Gavarnie : tourisme et déprise pastorale.....	126
Fiche 13 : Le bassin de Gèdre : héritage paysan et maintien du pastoralisme	128
Fiche 14 : Les vallées de Barrada et Bué : une déprise pastorale engagée.....	130
Fiche 15 : La vallée de Héas : un pastoralisme dynamique, malgré la déprise en zone intermédiaire	132
Fiche 16 : La vallée de Barèges : pastoralisme et développement du tourisme	134
Tableau 2 : Comparatif des dynamiques paysagères actuelles.....	144

Chapitre 2 :

Paysage-repère 1 : Le bassin d'Auzat, processus industriel et déprise agraire.....	152
--	-----

Paysage-repère 2 : Les villages de la vallée de Suc-et-Sentenac : un espace herbager en déprise	160
Paysage-repère 3 : L'espace des villages de la vallée de Siguer : déclin agraire et enforestation	164
Paysage-repère 4 : La montagne intermédiaire de la vallée de l'Artigue : déprise et restauration	170
Paysage-repère 5 : Les basses estives de Bassiès : aménagement et accélération des dynamiques végétales	175
Paysage-repère 6 : Le bassin de Luz : superposition de dynamiques d'urbanisation et de déprise agro-pastorale	182
Paysage-repère 7 : Gèdre et Gèdre-Dessus : des évolutions paysagères discrètes	186
Paysage-repère 8 : Le village et les granges de Gavarnie : des évolutions singulières liées au tourisme	192
Paysage-repère 9 : Le plateau de Lumière : un espace de granges aux dynamiques affichées	198
Paysage-repère 10 : Le plateau de Saugué : des pratiques pastorales encore vivaces	204
Paysage-repère 11 : Les granges hautes du plateau de Coumély : un secteur pastoral en sursis	208
Paysage-repère 12 : Les estives d'Estaubé : quelques évolutions discrètes malgré une apparente stabilité	213
Figure 2 : Des phénomènes communs et des facteurs de différenciation	221
Tableau 3 : Principales transformations paysagères par étages au cours du XX ^e siècle	223
Fiche 17 : Bloc d'un paysage « type » vers 1900 en vallée de Vicdessos	224
Fiche 18 : Bloc d'un paysage « type » vers 1950 en vallée de Vicdessos	225
Fiche 19 : Bloc d'un paysage « type » actuel en vallée de Vicdessos	225
Fiche 20 : Bloc d'un paysage « type » vers 1900 en haute vallée du gave de Pau	228
Fiche 21 : Bloc d'un paysage « type » vers 1950 en haute vallée du gave de Pau	229
Fiche 22 : Bloc d'un paysage « type » actuel en haute vallée du gave de Pau	229

Chapitre 3 :

Carte 10 : Comparaison de l'occupation des sols des vallées de l'Artigue et de Suc	238
Carte 11 : Comparaison de l'occupation des sols de la vallée de Gavarnie et du plateau de Lumière	240
Fiche 23 : Comparaison des cycles pastoraux et de l'étagement agro-pastoral en 1850	242
Carte 12 : Etendue des forêts vers 1860 / minimum forestier en vallée de Vicdessos	244
Tableau 4 : Comparaison des surfaces labourées à la fin du XIX ^e siècle	245
Fiche 24 : Développement du "paysage thermal" et des sites touristiques	250
Carte 13 : Les sites touristiques, fin XVIII ^e début XIX ^e en haute vallée du gave de Pau	252
Fiche 25 : Tourisme et pyrénéisme : du paysage thermal au paysage des sommets	254
Fiche 26 : Phénomènes érosifs et catastrophes	258
Fiche 27 : Travaux de restauration et de reboisement	268
Fiche 28 : Implantation de l'usine électro-chimique dans le bassin agro-pastoral d'Auzat en 1906	274
Carte 14 : Les aménagements hydro-électriques en vallée de Vicdessos	276
Fiche 29 : Extension du bâti dans le bassin d'Auzat : du village rural au bourg industriel	280
Figure 3 : Evolution des superficies de labours et de prés de fauche dans le canton d'Auzat	283

Figure 4 : Evolution de la population du canton d'Auzat-Vicdessos	283
Figure 5 : Evolution de l'occupation du sol	285
Carte 15 : Les sites classés entre 1905 et 1960 à proximité et en haute vallée du gave de Pau.....	292
Carte 16 : Les aménagements hydro-électriques entre 1937 et 1957 en haute vallée du gave de Pau	298
Carte 17 : Comparaison des sites classés et inscrits entre 1921 et 1951	302
Carte 18 : Les protections environnementales en haute vallée du gave de Pau.....	306
Carte 19 : Comparaison des protections environnementales et des secteurs touristiques	316
Carte 20 : Le site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO	324
Figure 6 : Synthèse des évènements / Vallée de Vicdessos et haute vallée du gave de Pau.....	332
Figure 7 : Décalage entre processus socio-culturels et traductions paysagères, en vallée de Vicdessos	333
Figure 8 : Décalage entre processus socio-culturels et traductions paysagères, en haute vallée du gave de Pau	333

Chapitre 4 :

Série photographique 1 : Bassin d'Auzat / versant d'Olbier	339
Tableau 5 : Dynamiques et éléments observés sur la série Auzat/Olbier par chacun des acteurs	339
Série photographique 2: Bassin d'Auzat / usine.....	341
Tableau 6 : Dynamiques et éléments observés sur la série d'Auzat par chacun des acteurs.....	341
Série photographique 3: Bassin de Vicdessos	343
Tableau 7: Dynamiques et éléments observés sur la série de Vicdessos par chacun des acteurs..	343
Série photographique 4: Villages de Suc et Sentenac	345
Tableau 8 : Dynamiques et éléments observés sur la série de Suc-et-Sentenac par chacun des acteurs	345
Série photographique 5: Hameau de Marc	346
Tableau 9: Dynamiques et éléments observés sur la série de Marc par chacun des acteurs.....	347
Série photographique 6 : Vallée de l'Artigue.....	348
Tableau 10 : Dynamiques et éléments observés sur la série de l'Artigue par chacun des acteurs.	348
Série photographique 7 : Bassiès	349
Tableau 11 : Dynamiques et éléments observés sur la série de Bassiès par chacun des acteurs ...	349
Carte 21 : Localisation de "ce qui est digne d'être observé" à dire d'acteurs en Vicdessos.....	358
Tableau 12 : Les lieux à observer en Vicdessos.....	360
Série photographique 8 : Bassin de Luz.....	366
Tableau 13 : Dynamiques et éléments observés sur la série du bassin de Luz par chacun des acteurs	366
Série photographique 9 : Versant de Midaou	368
Tableau 14 : Dynamiques et éléments observés sur la série du versant de Midaou par chacun des acteurs	368
Série photographique 10 : Plateau de Lumière.....	369
Tableau 15 : Dynamiques et éléments observés sur la série du plateau de Lumière par chacun des acteurs	369

Série photographique 11 : Gèdre-Dessus	370
Tableau 16 : Dynamiques et éléments observés sur la série de Gèdre-Dessus par chacun des acteurs.....	371
Série photographique 12 : Plateau de Saugué.....	372
Tableau 17 : Dynamiques et éléments observés sur la série du plateau de Saugué par chacun des acteurs.....	372
Série photographique 13 : Plateau de Coumély.....	373
Tableau 18 : Des dynamiques et éléments observés sur la série du plateau de Coumély par	373
Série photographique 14 : Gavarnie	374
Tableau 19 : Dynamiques et éléments observés sur la série Gavarnie par chacun des acteurs.....	375
Carte 22 : Localisation de “ce qui est digne d’être observé” à dire d’acteurs en HVG de Pau	380
Tableau 20 : Récapitulatif des sites à observer dans l’avenir	382
 Chapitre 5 :	
Fiche 30 : Valorisation du patrimoine culturel en vallée du Vicdessos.....	404
Fiche 31 : Promotion d’une image touristique “ station sport nature” en vallée du Vicdessos	408
Tableau 21 : Chronologie des événements concourant à la patrimonialisation en Vicdessos.....	418
Tableau 22 : Chronologie des événements concourant à la patrimonialisation en HVGP.	420
Tableau 23 : Chronologie des événements concourant à la territorialisation en Vicdessos	421
Carte 23 : Comparaison des processus de territorialisation	422
Tableau 24 : Chronologie des événements concourant à la territorialisation en HVGP.	423
Figure 9 : Des outils pour une gestion durable	425

Table des matières

SOMMAIRE	5
RESUME :	8
ABSTRACT	9
LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	11
INTRODUCTION	13
CHAPITRE INTRODUCTIF - PAYSAGES ET DURABILITE, ELEMENTS DE REFLEXION POUR LE PROJET TERRITORIAL EN MONTAGNE PYRENEENNE	21
1. PAYSAGE/DURABILITE : INTERACTIONS ET INTERETS POUR L'ACTION TERRITORIALE	22
1.1. <i>Le développement durable, entre recherche et action : une notion à territorialiser.</i> 22	
1.1.1. Du global au local.....	23
1.1.2. Des objectifs aux actions	26
1.1.3. Vers une émergence territoriale ?	28
1.2. <i>Le paysage, entre attentes sociales et projet de territoire : un outil pour l'action</i> ...	29
1.2.1. La préoccupation paysagère contemporaine et la mise en place de politiques publiques spécifiques.....	29
1.2.2. Un paysage « polyphonique », à la fois matériel et immatériel	31
1.2.3. Un paysage pour l'action	32
1.3. <i>La question du temps et de la durée : un trait d'union entre paysage et durabilité</i> ..	35
1.3.1. Le temps dans les sciences sociales	36
1.3.2. Temps et paysage.....	38
1.3.3. « Pour durer, il faut changer »	39
2. POSITION DE RECHERCHE ET TERRITOIRES D'ETUDE	40
2.1. <i>Produire des connaissances fondamentales et spécifiques initiant l'action</i>	40
2.2. <i>Etudier les temps du paysage et projeter le devenir des territoires</i>	41
2.3. <i>Des montagnes « remarquable » et « ordinaire », entre reformulations patrimoniale et territoriale</i>	43
2.3.1. Les Pyrénées comme terrain de recherches	44
2.3.2. Une approche comparée de deux vallées, l'une ariégeoise, l'autre bigourdane	46
2.4. <i>Principales questions et hypothèses</i>	48
3. APPROCHE METHODOLOGIQUE D'UNE GEO-PAYSAGISTE : CONSTRUIRE UNE ANALYSE DES TEMPORALITES ET DE L'ACTION PAYSAGERES	50
3.1. <i>Un angle d'approche spécifique</i>	50
3.2. <i>La lecture de paysage sur le terrain : un préalable</i>	55
3.3. <i>La photo-comparaison paysagère : une lecture interprétative des temps du paysage</i> 57	
3.3.1. Rappel historique : des travaux des forestiers à l'observatoire des paysages.....	58
3.3.2. Une méthodologie en rupture avec des règles préétablies et enrichies de nouvelles expériences.....	61
- Les sources photographiques et archivistiques	62
- Le choix des sites.....	63
- La réitération : transgresser les règles établies.....	66
- L'interprétation des images	69
3.4. <i>L'enquête auprès des acteurs locaux</i>	73
3.4.1. L'enquête sociale appliquée au paysage : l'intérêt de la photographie	73
3.4.2. Mise en place d'une méthode d'enquête pour saisir les perceptions et les discours quant aux évolutions paysagères et aux stratégies d'acteurs.....	75

- Entretien semi directif basé sur des séries photographiques diachroniques.....	76
- Le guide d'entretien	78
- L'entretien.....	79
- L'analyse qualitative de l'entretien	80
CONCLUSION DU CHAPITRE INTRODUCTIF	81

CHAPITRE 1 - LES PAYSAGES ACTUELS ET LEURS DYNAMIQUES87

1. DES PAYSAGES ENFORESTES DANS UNE VALLEE DE VICDESSOS EN RECONVERSION INDUSTRIELLE.....	87
1.1. <i>Paysage et organisation spatiale de l'entité valléenne</i>	87
1.1.1. Une double opposition qui s'amenuise.....	88
- Une dualité haute et basse montagne encore visible	88
- Une distinction ombrée/soulane quasi-inexistante	89
1.1.2. Un étagement simplifié	91
1.2. <i>Des dynamiques paysagères significatives</i>	95
1.2.1. Les paysages d'un bassin industriel en voie de reconversion.....	97
- Le bourg d'Auzat : reconversion d'un site industriel et renouvellement urbain.....	97
1.2.2. Les paysages des vallées secondaires en cours d'enfrichement	97
- La vallée de l'Artigue : entre développement du tourisme et déprise pastorale quasi-achevée	97
- La vallée de Suc-et-Sentenac : maintien d'une faible activité pastorale en fond de vallée et autour des villages	101
- La vallée de l'Artiès : pastoralisme en sursis	105
- La vallée de Siguer : déprise pastorale intense et économie résidentiel	107
1.2.3. En estive, des paysages désorganisés	109
- La haute vallée de Soulcem : des estives sous pacagées	109
- Les estives menacées de Bassiès	111
1.3. <i>Les dynamiques paysagères et les projets territoriaux</i>	112
1.3.1. Entre dynamiques de déprise préoccupantes et volontés de développement touristique et de mise en valeur du patrimoine.....	112
1.3.2. Des « solutions d'urgences », et une stratégie territoriale à construire.....	113
2. DES PAYSAGES PASTORAUX DANS UNE VALLEE DU GAVE DE PAU PONCTUEE DE SITES RENOMMES	117
2.1. <i>Paysages et organisation spatiale de l'entité valléenne</i>	117
2.1.1. Dispositifs topographiques variés et diversités paysagères	117
2.1.2. Une organisation étagée liée à l'évolution des pratiques pastorales.....	119
2.2. <i>Des dynamiques paysagères significatives</i>	123
2.2.1. Les paysages des bourgs et des villages aux dynamiques dissemblables	125
- Le bassin de Luz : périurbanisation et banalisation.....	125
- Gavarnie et sa haute vallée : perpétuation du développement touristique d'une montagne emblématique, au détriment des activités pastorales.....	127
- Gèdre : héritage paysan et pastoralisme vivant	127
2.2.2. Les paysages des vallées secondaires aux dynamiques variables.....	131
- Barrada et Bué : un abandon pastoral affirmé	131
- Vallée de Héas : une déprise pastorale faible en zone intermédiaire et des estives appréciées	131
- Vallée de Barèges : une situation en mosaïque	133
2.3. <i>Les dynamiques paysagères et les projets territoriaux</i>	136
2.3.1. Un cortège de dynamiques paysagères liées à un ajustement des pratiques pastorales	136
2.3.2. Des dynamiques de développement touristiques qui s'affirment	137
3. DES DIFFERENCES ET DES CONVERGENCES PAYSAGERES : SYNTHESE COMPAREE DES PAYSAGES DES DEUX ENTITES VALLEENNES	138
3.1. <i>En général, de forts contrastes paysagers</i>	138
3.1.1. Une déprise agraire partagée, mais aux intensités et répercussions incomparables.....	138

3.1.2.	Un développement touristique inégal et orienté différemment	139
3.1.3.	La désindustrialisation, une singularité du Vicdessos.....	140
3.2.	<i>Localement, des dynamiques paysagères identiques</i>	141
3.2.1.	Des bassins urbanisés : une certaine convergence	141
3.2.2.	Fragilisation de l'espace péri-villageois : des similitudes.....	142
3.2.3.	Un espace intermédiaire en cours d'enfrichement : vers une ressemblance ?.....	142
3.2.4.	Les estives : recul des activités ou réorganisation sur le territoire : des secteurs en déprise... 143	
	CONCLUSION DU CHAPITRE 1 : UNE « CRISE PAYSAGERE » PRONONCEE EN VICDESSOS.....	145
 CHAPITRE 2 – UN SIECLE D'EVOLUTION DES PAYSAGES.....		149
1.	RUPTURE AGRAIRE, INDUSTRIALISATION, ENFORESTATION EFFRENEE : VIVES TRANSFORMATIONS EN VICDESSOS	150
1.1.	<i>L'espace des villages : des destins contrastés</i>	151
1.1.1.	Le bassin d'Auzat-Vicdessos : d'un paysage agricole à un paysage urbain et industriel.. - Auzat et le versant d'Olbier.....	151
1.1.2.	Les villages perchés : des évolutions soumises au recul des pratiques agro-pastorales - Les villages de la vallée de Suc-et-Sentenac : d'un paysage de prairies herbagères à un paysage de friches et de forêts..... - Les villages de la vallées de Siguer : d'un paysage agro-pastoral intensément exploité, à un paysage principalement forestier	158 159 163
1.2.	<i>La montagne intermédiaire : du territoire d'enjeux au territoire délaissé</i>	168
-	La soulane de l'Artigue : d'un paysage agro-pastoral à un paysage en voie d'enforestation. 168	
1.3.	<i>Des estives dont la stabilité est remise en question</i>	177
-	Bassiès : d'un paysage d'estive pacagée à des dynamiques végétales puissantes et une diversification des usages	177
1.4.	<i>Conclusion : déclin des paysages agro-pastoraux, essor de l'industrie, mutations paysagères à tous les étages</i>	178
2.	FLECHISSEMENT PASTORAL, ENFRICHEMENT MODERE, PERMANENCES ET SURVIVANCES : TRANSFORMATIONS CONTRASTEES EN HAUTE VALLEE DU GAVE DE PAU.....	180
2.1.	<i>Le bassin de Luz : d'un bassin agro-pastoral à urbanisé, enchâssé dans des versants boisés</i> 181	
2.2.	<i>L'espace des villages et des granges basses : des évolutions nuancées entre déclin des activités traditionnelles et développement touristique</i>	185
-	Gèdre et Gèdre-Dessus : d'un paysage agro-pastoral à pastoral en déprise, évolutions discrètes et permanences	189
-	Le village et les granges de Gavarnie : d'un espace agro-pastoral à un paysage en déclin pastoral, marqué par le développement touristique	191
2.3.	<i>L'étage des granges hautes et des bas-vacants : des transformations importantes mais variables en différents points du territoire</i>	196
-	Les granges basses et les bas-vacants du plateau de Lumière : d'un territoire surexploité à un paysage de déprises entérinées	197
-	Le plateau de Saugué : un paysage pastoral qui se maintient dans ses grandes structures, évolutions discrètes	202
-	Le plateau de Coumély : d'un plateau pastoral à des « îlots » de pastoralisme en sursis ..	207
2.4.	<i>L'étage des estives</i>	211
-	Les estives d'Estaubé : quelques évolutions discrètes de fléchissement pastoral sous une apparente stabilité.....	211
2.5.	<i>Conclusion : des transformations paysagères localisées ; évolution des paysages pastoraux et influences touristiques</i>	215
3.	DES TRANSFORMATIONS PROFONDES DU PAYSAGE, DE LA SOCIETE ET DE SON MODE DE FAIRE-VALOIR : LECTURE COMPAREE DES DEUX ENTITES VALLEENNES	216

3.1.	<i>Des mobilités paysagères</i>	217
3.2.	<i>Des faits, des phénomènes et des repères temporels communs</i>	218
3.3.	<i>Des facteurs de différenciation</i>	219
CONCLUSION DU CHAPITRE 2 : SPECIALISATION AGRICOLE ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE DETERMINANTES POUR L'EVOLUTION DES PAYSAGES VALLEENS.		231

CHAPITRE 3 - EVOLUTION DES FORMES D'INTERVENTIONS SUR LES PAYSAGES235

1.	ENVOLEE DU SYSTEME AGRO-SYLVO-PASTORAL ET EMERGENCE DU TOURISME : DU MILIEU DU XVIII ^E SIECLE A 1860	236
1.1.	<i>Un espace agro-sylvo-pastoral plein et sous-tension</i>	237
1.1.1.	Extension des terroirs et affirmation des étagements pastoraux	237
1.1.2.	Déboisements et défrichements.....	245
1.2.	<i>Une ouverture précoce au tourisme, un phénomène localisé en haute vallée du gave de Pau</i> 246	
1.2.1.	Prémices de la cure thermale : fin des craintes et de l'isolement des montagnes	247
1.2.2.	Mouvement de découverte scientifique et sensible	249
1.2.3.	Du thermalisme d'élite au tourisme	251
1.2.4.	Développement du tourisme et du pyrénéisme : paysage des sommets.....	255
	- Synthèse de la période « milieu XVIII ^e à 1860 » : achèvement de l'expansion paysanne, thermalisme et excursions savantes, deux facettes de la transformation des territoires	257
2.	CRISES ET « RESTAURATION » DE LA MONTAGNE : 1860- 1905	259
2.1.	<i>Des phénomènes érosifs localisés et des catastrophes</i>	259
2.2.	<i>Sécuriser la station de Barèges : les prémices de la « restauration »</i>	262
2.3.	<i>La volonté d'un reboisement généralisé</i>	262
2.3.1.	En haute vallée du gave de Pau, un projet ambitieux, des réalisations effectives circonsrites à la vallée de Barèges	263
2.3.2.	Résistance de la société locale en Vicdessos.....	264
2.4.	<i>Des interventions localisées</i>	266
2.4.1.	Stabilisation des interventions et résistance valléenne en haute vallée du gave de Pau.....	266
	- Le reboisement de Gavarnie, une demande atypique	267
2.4.2.	Des reboisements effectifs après 1880 en Vicdessos	269
	- Synthèse de la période « 1860- 1905 » : Hégémonie forestière et étatique contre opposition paysanne	270
3.	GRANDS AMENAGEMENTS MODERNES ET PROTECTIONS DES SITES : 1905-1960	272
3.1.	<i>Une transformation industrielle précoce, décisive et prédominante en Vicdessos, étouffant les volontés de protection</i>	272
3.1.1.	Un dispositif industriel évolutif et ramifié	272
	- L'implantation stratégique de l'usine d'Auzat : 1906	273
	- Le dispositif minimal : l'aménagement des torrents entre 1906 et 1910	275
	- Un dispositif « accru » : l'aménagement de Bassiès entre 1909 et 1917	275
	- Vers une optimisation : les grands travaux entre 1937 et 1950	277
	- Transformation du bassin d'Auzat : extension bâti et attractivité	279
3.1.2.	Une transformation rapide de la société valléenne	281
	- D'une société paysanne à une société ouvrière : années 1950.....	282
3.1.3.	Une industrialisation acceptée ? Oppositions et plaintes contre les désagréments et les pollutions.....	289
3.1.4.	Une « protection esthétique » réduite en Vicdessos.	290
3.2.	<i>Une concurrence forte entre grands aménagements et protections des sites en haute vallée du gave de Pau</i>	291
3.2.1.	Un courant protecteur efficace jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre	293
3.2.2.	Un courant aménageur aux actions modérées	294

-	Synthèse de la période 1905-1960 : émergence d'un site préservé et genèse d'une vallée industrielle : deux réactions à la modernité	300
4.	PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : DES ANNEES 1960 AUX ANNEES 1990	304
4.1.	<i>Les zonages environnementaux : des positionnements nuancés</i>	304
4.1.1.	Vers une sanctuarisation de la haute montagne : le Parc national des Pyrénées Occidentales 307	
4.1.2.	Le projet de Parc national en Ariège : un échec.....	308
4.1.3.	Les autres protections environnementales : un déséquilibre évident.	310
-	La Haute Vallée du gave de Pau : une terre d'exception	310
-	Le Vicdessos : un territoire peu reconnu.....	311
-	La relance pastorale en Ariège : un bilan mitigé.....	312
4.2.	<i>Une émergence de pôles touristiques : des stratégies différentes</i>	313
4.2.1.	Propagation des station de ski, diversification et intensification des pratiques en site touristique réputé.....	313
4.2.2.	Tentative de redynamisation d'une vallée industrielle : éclosion du tourisme vert en Vicdessos	314
-	Une recomposition territoriale pour le développement touristique : du SIVOM au district 314	
-	Le district et l'échec de l'ambitieux projet touristique du port de Rat.....	315
-	Synthèse de la « période 1960-1990 » : clivage entre un territoire remarquable et une vallée ordinaire ; affirmation de pressions touristiques.....	317
5.	LES FONDEMENTS D'UN RENOUVEAU ? RECONVERSION SOCIO-ECONOMIQUE, RECOMPOSITION TERRITORIALES ET PATRIMONIALISATION PARTIELLE : 1990-2009	318
5.1.	<i>Stratégies de réorientation économique</i>	319
5.1.1.	Désindustrialisation : chronique d'une fermeture annoncée	319
5.1.2.	Le contrat de revitalisation : un mouvement en cours pour riposter à la crise	320
5.1.3.	Une orientation touristique affichée pour les deux vallées	321
5.2.	<i>Reconnaissance des territoires de montagne comme patrimoine naturel et culturel</i> 322	
5.2.1.	Vers un paysage patrimoine en haute vallée du gave de Pau : succession de projets et « mise en valeur »	322
5.2.2.	L'inscription à l'UNESCO : une consécration ?.....	325
5.2.3.	Le Vicdessos dans le PNR, vers une patrimonialisation... ..	327
-	Synthèse 1990-2009 : crise socio-économique et parachèvement du dispositif patrimonial 328	
	CONCLUSION DU CHAPITRE 3 : RAPPORTS DE FORCE, SUCCESSION IDEOLOGIQUE, DECALAGES ET ATEMPORALITE DE CERTAINES REPRESENTATIONS... ..	329

CHAPITRE 4 - PAYSAGE, ACTEURS ET PROJETS DE TERRITOIRE337

1.	PAYSAGE, DISCOURS ET PROJETS D'ACTEURS	338
1.1.	<i>En Vicdessos : une vision collective de l'avenir, mais une stratégie déséquilibrée</i> .338	
1.1.1.	Regards sur les changements : un discours pluri-temporel	338
-	Série 1 : bassin d'Auzat/versant d'Olbier : des dynamiques végétales « regrettables » mais inévitables	339
-	Série 2 : bassin d'Auzat / usine : reconversion du centre névralgique de la vallée	341
-	Série 3 : bassin de Vicdessos : des potentialités d'urbanisation.....	343
-	Série 4 : villages de Suc-et-Sentenac : une enforestation implacable	345
-	Série 5 : hameau de Marc : des potentialités touristiques	346
-	Série 6 : vallée de l'Artigue : des dynamiques végétales impressionnantes.....	347
-	Série 7 : Bassiès : une impression de stabilité.....	349
1.1.2.	Perception de l'avenir et moyens d'agir en Vicdessos.....	350
-	Pas d'évolutions remarquables pressenties	351
-	La poursuite de l'enforestation et déprise pastorale : une fatalité	351

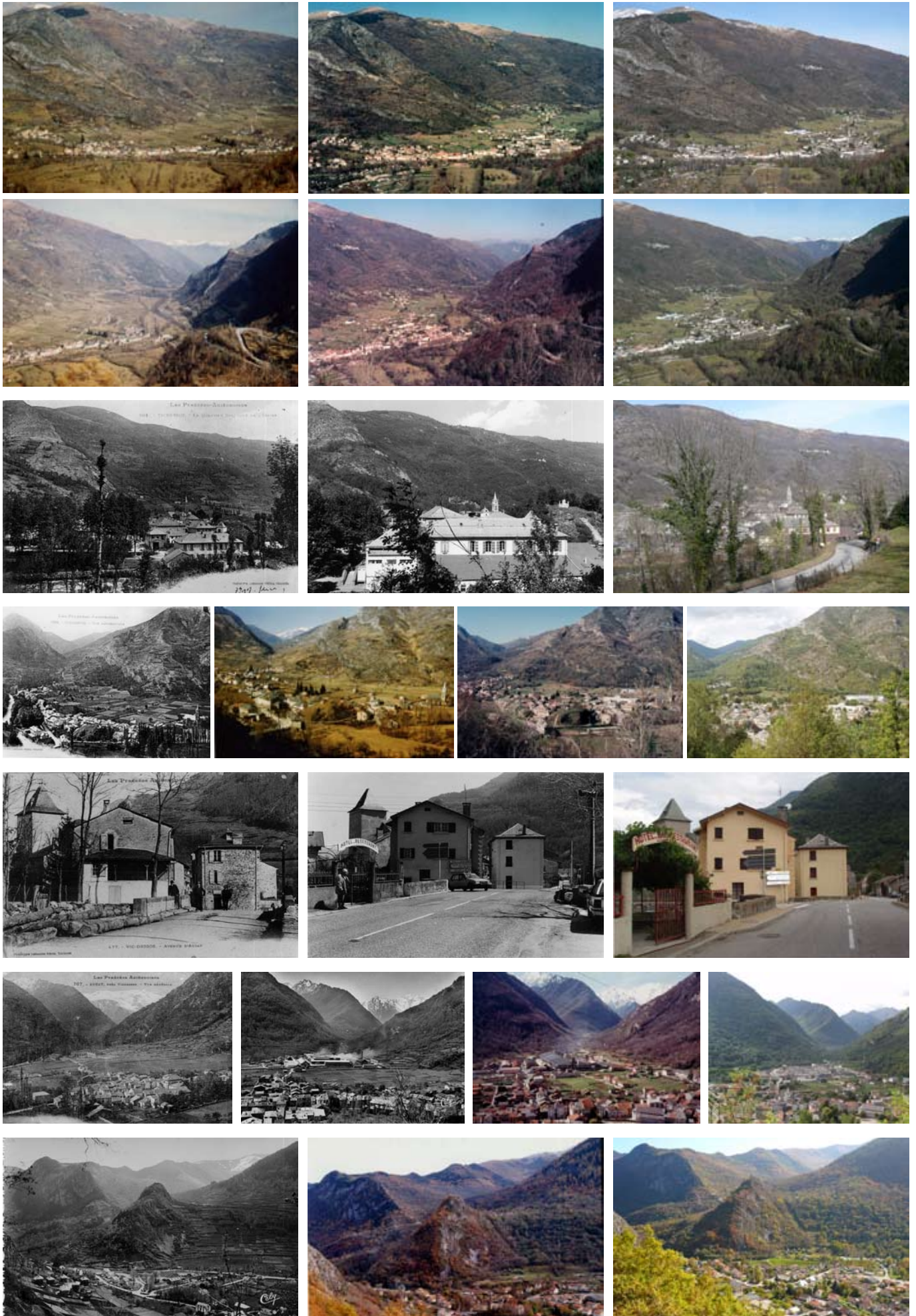
-	La poursuite de l'urbanisation des bassins et le verrouillage pour les villages perchés.....	353
-	Une vision unanime d'un avenir touristique, mais des divergences sur la forme	354
-	Un PNR, pour quoi faire ?.....	355
1.1.3.	Les sites d'intérêts à dire d'acteur en Vicdessos.....	356
-	Les zones urbaines d'Auzat et Vicdessos.....	356
-	Les villages : constructions, pastoralisme, projets variés	357
-	La végétation.....	357
1.1.4.	Les principaux projets envisagés et les stratégies des acteurs en Vicdessos	361
-	Projets envisagés en Vicdessos	361
-	Projets directeurs : tourisme et urbanisme.....	361
-	Projets émergents ou secondaires.....	363
-	Un avenir touristique et patrimonial	363
-	Un avenir résidentiel	364
-	Une vallée sans avenir agricole et forestier	364
1.2.	<i>En haute vallée du gave de Pau : peu de projections à long terme et une perception individuelle de l'avenir</i>	365
1.2.1.	Regards sur les changements : des transformations passées minimisées.....	365
-	Série 8 : Bassin de Luz : une urbanisation « logique ».....	366
-	Série 9 : Versant de Midaou : des évolutions mineures et expliquées.....	367
-	Série 10 : Plateau de Lumière : une enforestation au caractère dual	369
-	Série 11 : Gèdre-Dessus : une relative stabilité.....	370
-	Série 12 : Plateau de Saugué : dynamisme pastoral et patrimonialisation	372
-	Série 13 : Plateau de Coumély : la grange, symbole du temps qui passe dans un paysage immuable	373
-	Série 14 : Gavarnie : du petit hameau au site touristique : urbanisation et équipements	374
1.2.2.	Perception de l'avenir et moyens d'agir en haute vallée du gave de Pau	376
-	Une vision de l'avenir cloisonnée spatialement et limitée dans le temps	376
-	Un développement touristique protéiforme, appuyé sur des extensions urbanisées.	377
-	Enforestation et pastoralisme : des discours confus et désinvoltes.....	377
-	Maintien et reconquête pastorale, une vision singulière de l'avenir.....	379
1.2.3.	Distinction des sites d'intérêts en haute vallée du gave de Pau.....	381
-	Une grande individualité et peu de considération pour l'observation.....	381
1.2.4.	Les principaux projets envisagés et les stratégies des acteurs en haute vallée du gave de Pau	382
-	Rentabiliser les stations de ski et multiplier l'offre	382
-	Reconquête pastorale et mise en valeur patrimoniale : des exceptions	384
-	Le tourisme, la voie rêvée du développement	385
-	Une intercommunalité sur de mauvaises bases	385
-	Ambiguïté vis-à-vis de l'inscription du massif Mont-Perdu/Gavarnie au patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO).....	387
2.	LES SCENARII PAYSAGERS TENDANCIELS A L'ECHELLE VALLEENNE	388
2.1.	<i>Le scenario tendanciel en Vicdessos</i>	388
2.1.1.	Une approche territoriale déséquilibrée.....	389
2.1.2.	Des actions pas toujours cohérentes.....	390
2.1.3.	Agro-pastoralisme et forêts : les oubliés de la stratégie	391
2.2.	<i>Le scenario tendanciel en haute vallée du gave de Pau</i>	392
2.2.1.	Deux logiques territoriales cloisonnées : pastoralisme et développement touristique	392
2.2.2.	Désintérêt pour une valorisation « patrimoniale institutionnalisée ».....	393
	CONCLUSION DU CHAPITRE 4	394
	Déni ou conscience des transformations paysagères, des degrés de perceptions propres à chaque vallée.	394
	Une formulation difficile d'un projet d'avenir	395

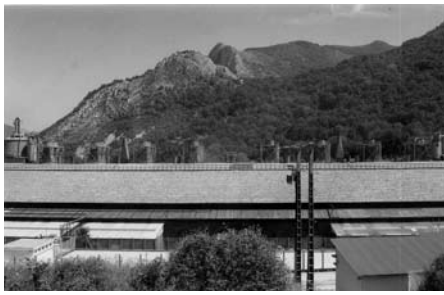
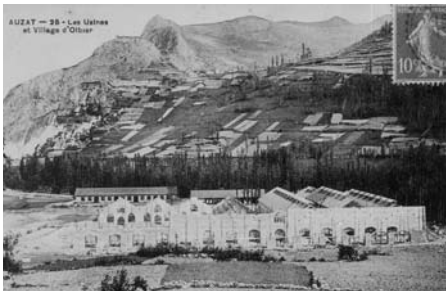
CHAPITRE 5 - LE PAYSAGE DANS LES PROCESSUS D'ACTION VALLEENS.....	401
1. BILAN DES CONNAISSANCES MISES EN PERSPECTIVE.....	401
1.1. <i>Les méandres de la reconversion dans le Vicdessos : occultation et émergence</i>	402
1.1.1. Ruralité ou naturalité des paysages.....	402
1.1.2. Les options possibles.....	405
1.2. <i>Clivages territoriaux en haute vallée du gave de Pau : des enjeux niés, des valeurs enfouies.....</i>	409
1.2.1. Spécialisation pastorale et nouvelle ruralité.....	409
1.2.2. Cohérence territoriale et « stations touristiques ».....	411
1.2.3. La question de la protection des paysages et du tourisme montagnard.....	413
2. PATRIMONIALISATION ET TERRITORIALISATION, DEUX PROCESSUS D'ACTION ENCLENCHES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.....	414
2.1. <i>Patrimonialisation divergente : recomposition plurielle en Vicdessos et mécanismes grippés en HVGP.....</i>	416
2.1.1. Une recomposition patrimoniale plurielle en Vicdessos.....	416
2.1.2. Des mécanismes patrimoniaux grippés en haute vallée du gave de Pau.....	418
2.2. <i>Territorialisation inégale : un processus presque achevé en Vicdessos, mais bloqué en HVGP.....</i>	420
2.2.1. Une territorialisation presque aboutie en Vicdessos.....	420
2.2.2. Une territorialisation bloquée en HVGP :.....	423
2.3. <i>Propositions d'outils, pour et par le paysage.....</i>	424
CONCLUSION DU CHAPITRE 5 : LE PROJET DE PAYSAGE, PILIER D'UNE GESTION DURABLE DES TERRITOIRES.....	426
CONCLUSION GENERALE	429
SOURCES.....	439
BIBLIOGRAPHIE.....	443
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	459
TABLE DES MATIERES	463
ANNEXES.....	471

ANNEXES

Séries photographiques reconduites en vallée du Vicdessos

Clichés anciens : Banque d'Image des patrimoines et des territoires (fonds de la Société Géographique de Toulouse ; fond de l'institut Daniel Faucher ; fond Eugène Trutat) ; Clichés intermédiaires : Banque d'Image des patrimoines et des territoires (fond Jean-Paul Métaillé) ; Clichés actuels : Juliette Carré

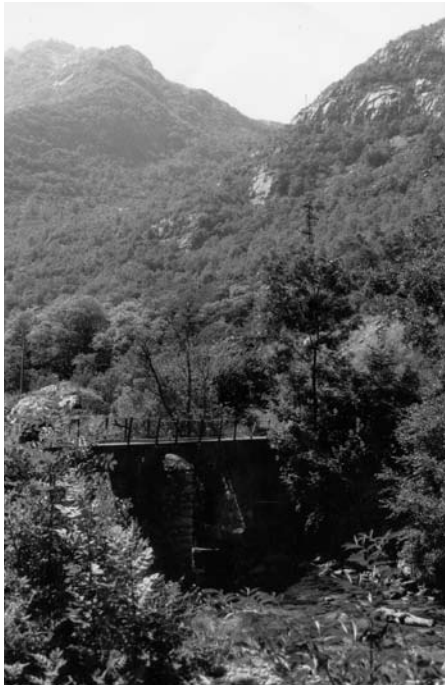












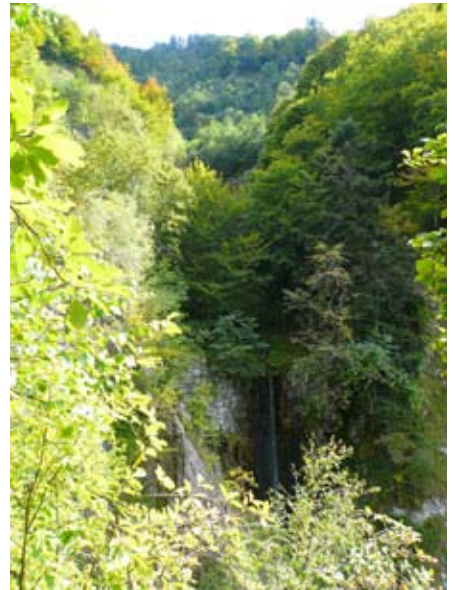


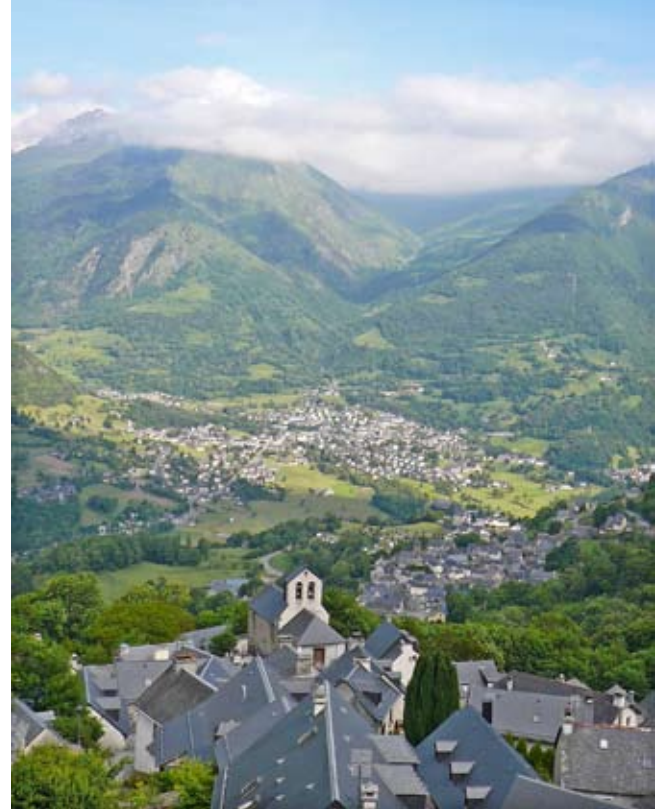
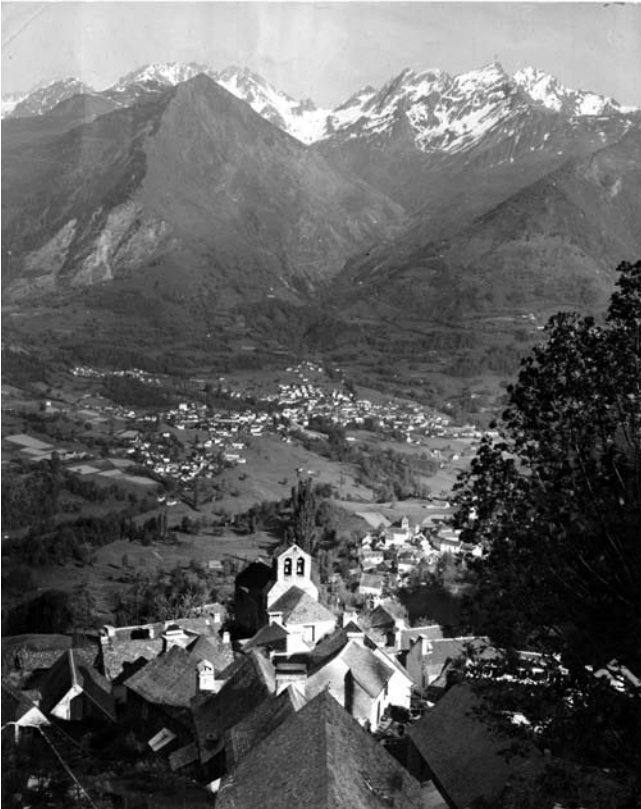


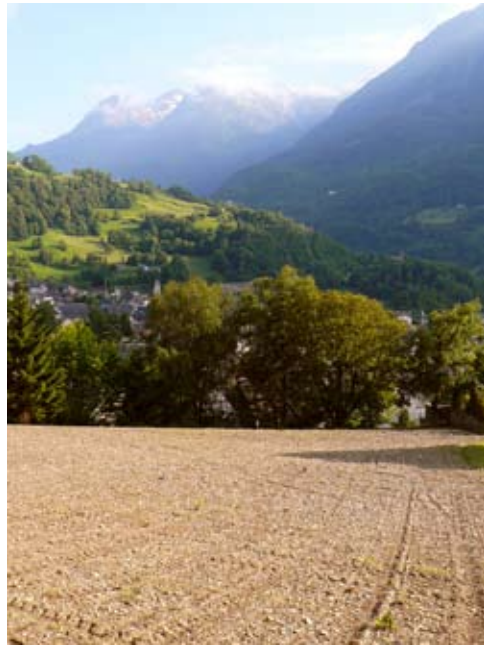
Séries photographiques reconduites en haute vallée du gave de Pau

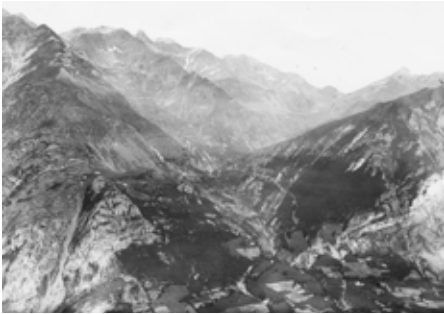
Clichés anciens : Banque d'Image des patrimoines et des territoires (fonds de la Société Géographique de Toulouse ; fond de l'institut Daniel Faucher ; fond Eugène Trutat) Collection privée Pierre Lavantès ; Clichés intermédiaires : Banque d'Image des patrimoines et des territoires (fond Jean-Paul Métailié) ; Clichés actuels : Juliette Carré













36 - GAFARNE - CIRQUE D'ESTIAC
"Les Pyrénées"







